BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE - PLACE DU THEATRE - 20.200 - BASTIA

-:-:-:-:-:-:-:-:-

L E P E T I T B A S T I A I S

1 9 0 1

. M

VIN ROUGE excellent 9 f. l'hec. to rendu franco votre gare, 20 litres essai: 5 f. Envoyer mandat poste à Brédat-Fleury à Montigny-Lencoup (S. et M.)

Voulez-vous de la bonne bière ? la Brasserie Gasparini Place Saint-Nicolas

Vente en gros et en détail

Mme GEORGES Dentiste a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet sis Boulevard Paoli, 14, Bastia, sera ouvert, du 1er au 9 de chaque mois.

Soufre de Gillette Minerai de Soufre Français Remède radical Contre les maladies de la vigne et les insectes Soufre natif ou sulfate de cuivre Agent dépositaire pour l'arrondissement de Bastia : Clément Delfino.

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA et les ports du Nord

Le vapeur anglais RUBY chargera à Bastia vers le 30 Décembre Pour Gênes direct, les ports d'Espagne, Londres, prenant marchandises sur connaissement direct pour Anvers, Hambourg et tous les ports d'Angleterre

Pour frêt s'adresser à Arthur C. Southwell, Bastia.

Royal Windsor LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS? SI OUI,

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats foudroyants. Vente toujours croissante.

Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT : 29, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

ASTHME CATARRHE, OPPRESSION CRISES de SUFFOCATION

Immédiatement soulagés et guéris à la longue par le PAPIER BARÉ et les CIGARES BARÉ

Le Larousse Illustré

Avec les deux fascicules qui paraissent cette semaine, le Nouveau Larousse illustré termine la lettre F ; et il le termine d'une façon particulièrement brillante en mettant sous nos yeux, sur les Feuilles hors texte, deux planches en couleurs qui vont faire pendant aux belles planches de Fleurs qu'on a tant admirées dernièrement. Et, après d'excellents articles sur Fouquet, sur la Fronde, sur les mots Fuero, Fumier, Fanfreluche, Fusil, etc., ce dernier sera suivi d'une planche fort intéressante qui ne contient pas moins de 48 figures, voisin les premières pages de la lettre G, qui l'on entre dans une phase nouvelle en magnifiques dessins sur l'époque dont la publication avance avec une si remarquable régularité.

Le fascicule 50 centimes chez tous les libraires.

60 Années de Succès 3 GRANDS PRIX (Lyon 1872, Bordeaux 1882) HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY Exposition de Rouen 1884, Bruxelles 1897

ALCOOL de MENTHE de RICQLÈS (Le seul Alcool de Menthe véritable)

BOUILLON HYGIÉNIQUE Aux goûts assortis

ELIXIR SOUVERAIN contre la Tuberculose, la Dyssenterie, la Diphtérie, Excellent aussi pour la Toilette et les Dents

PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES

Se méfier des IMITATIONS Exiger le Nom de RICQLÈS

ISTOIRE ILLUSTRÉE DE LA FRANCE PAR

Le Vicomte de CAIX et Albert LACROIX

Société d'Éditions Littéraires et Artistiques Librairie P. OLLENDORFF 50, Chaussée d'Antin, Paris

10,000 Gravures Et 400 Cartes inédites

VIENT DE PARAITRE :

LA GAULE ROMAINE

Un fort beau volume gr. in-8° de près de 370 pages avec 318 gravures et 16 cartes.

Cette nouvelle Histoire de France, dont le premier volume : La France avant l'Histoire et la Gaule indépendante, a reçu de toutes parts un si brillant accueil, est déjà reconnue comme devant être la plus complète et la mieux documentée de toutes les Histoires de France qui existent, en même temps que la plus vivante tant par sa belle présentation littéraire que par sa riche et copieuse illustration. Les cartes qui accompagnent le texte forment un atlas unique en son genre.

Chaque volume forme un tout complet, un ouvrage indépendant, quoique se reliant à l'ensemble de l'œuvre; un effet une période historique actuelle y est traitée; ainsi le volume peut être acheté séparément.

Un tel livre s'impose à tout Français qui ne veut pas rester ignorant des annales de sa patrie. Il y revivra le passé de son pays, non seulement dans les événements survenus, mais dans ses mœurs, son état d'âme variable; à ce point de vue, l'œuvre de MM. de Caix et Albert Lacroix est une véritable reconstitution, faite pour la première fois, de la vie intime de notre nation, siècle par siècle; aussi leur récit n'en trouve-t-il grandement animé et solide.

SOMMAIRE RÉSUMÉ DU VOLUME

Livre I. — La Gaule romaine, de César à Auguste (an 49 avant J. C. à an 29).
Livre II. — La Gaule sous Auguste (an 29 avant J. C. à an 14 de notre ère).
Livre III. — La Gaule sous les premiers Empereurs (an 14 à an 69).
Livre IV. — La Gaule, de Vespasien à Hildegonde (an 69 à an 324).
Livre V. — Les Empereurs gaulois du IIIe siècle. — Dioclétien et la Tétrarchie (an 268 à an 324).
Livre VI. — La Gaule chrétienne. — Constantin et ses fils. — L'Empereur Julien. — L'Agonie de l'Empire romain. — L'entrée en scène du Monde barbare (an 306 à an 395).

L'œuvre se subdivisera en séries de quatre volumes.

Le prix de chaque volume est de 7 fr. 50. — Les souscripteurs aux séries sont sûrs qu'à l'ouvrage entier, qui suivront leur bulletin d'abonnement à la Librairie Ollendorff, obtiendront des avantages particuliers, tant comme réduction de prix de volume que comme primes en livres qui leur sont attribuées supplémentairement. S'adresser à cet effet à la Librairie P. Ollendorff pour recevoir les prospectus avec les conditions de faveur.

SOUS PRESSE : Le troisième volume : LE MONDE BARBARE. — LA GAULE FRANQUE. — LES MÉROVINGIENS (An 395 à An 752)

POUR SUITRE : Le quatrième volume : LES CAROLOVINGIENS (An 752 à an 962)

Librairie du Petit Bastiais

ETRENNES 1901

GRAND CHOIX DE LIVRES ILLUSTRÉS & RICHEMENT RELIÉS des principaux éditeurs de Paris

JOLIS NÉCESSAIRES en paille, cuir couleur, intérieur satin capitonné

IMAGES & EMBLÈMES

Articles Fantaisie en Bois d'Olivier Encriers, Coupe-papiers, Chevalets

PORTE-MIVES

Articles de Bureau sur carte et en écrins capitonnés

MISSELS & PAROISSIENS

Cadres Photographiques Haute Nouveauté — Articles soignés

Globes Terrestres

Bronzes d'Art Médaille d'argent à l'Exposition de 1889

BOITES DE COULEURS - COMPAS EN BOITE

PAPIERS A LETTRE de fantaisie et en boîtes assortis

CALENDRIERS & ÉPHÉMÈRES

AGENDAS DE BUREAU ET DE POCHE

ARTICLES DE FANTAISIE EN PORCELAINE DE SAXE ET EN CRISTAL DE BOHÊME

MAROQUINERIE Nécessaires à ouvrages pour dames. — Porte-monnaie. — Sacs de dames. — Albums pour photographies. — Portefeuilles. — Porte-cartes. — Porte-cigares. — Porte cigarettes. — Serviettes. — Buvards pour dames. — Bourses. — Paravents. — Trousses de voyage et de poche. — Carnets. — Boîtes à gants et à mouchoirs

CARTES DE VISITE IMPRIMÉES en tous genres et de tous formats

CHOIX CONSIDÉRABLE DE CARACTÈRES

Enveloppes assorties

Les envois dans l'intérieur sont faits le jour même de la réception de la commande.

A louer Grands magasins, Place St-Nicolas. Une partie des sous-sols de la maison Calvi.

L'ESPÉRANCE Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances à primes fixes contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'Etat à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1899). Capital : 10 millions de francs. Siège social : 10, rue St-Augustin, 10, Paris. S'adresser à M. Auguste ROTH, directeur particulier de la Compagnie l'Espérance à Bastia, 28, Boulevard Paoli.

ANCIEN CABINET PRADÈRE PIERRE SABATE Chirurgien-Dentiste du Lycée SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés) OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur 14, rue de l'Opéra,

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

2 fr. PAR AN MONITEUR des RENTIERS (37e Année) PARAIT CHAQUE DIMANCHE (37e Année)

Revue complète et impartiale des Valeurs, Études économiques et financières, Conseils raisonnés de placements, Informations, Publications des Tirages, Vérifications gratuites des numéros sortis, Réponses à toutes demandes de renseignements, etc., etc.

Rédigé par un comité de financiers compétents, expérimentés et désintéressés, cet organe financier très sérieux et très répandu peut être considéré comme l'un des meilleurs GUIDES DE L'ÉPARGNE.

LA CARROSACCIA Établissement horticole Ajaccio

Notre nouveau catalogue général considérablement agrandi est actuellement sous presse et sera distribué à tous nos clients dans les premiers jours de janvier.

La Carrosaccia Établissement horticole AJACCIO

Librairie du Petit Bastiais

Almanach Hachette pour 1901

DERNIERS BILLETS LOTERIE DES ENFANTS TUBERCULEUX ORMESSON — SAINT-POL-s/-MER Autorisée par le gouvernement pour toute la France 4 GROS LOTS 250.000 100.000 50.000 20.000

1 lot de..... 10.000 fr. 10.000 fr.
13 » » 5.000 65.000
25 » » 1.000 25.000
70 » » 500 35.000
1194 » » 100 119.400
1353 lots pour ..... 651.400 fr.

Sur ces 1353 TIRAGE LOTS DE PLUS EN PLUS EN France, plus facile à poser qu'à résoudre. Car, quoique la mode soit aux prophéties, quoique nous comptions

15 FEVRIER 1901

TUMEUR

ERS A PLANCHER FERS RONDS, PLATS et carrés FERS FINS de MARÉCHAL

Chaux & Ciments, Plâtres

Ch. CLÉMENT

Ne pas oublier que l'Amaro Mattei est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

L'un des rédacteurs gérant, Matthieu Ollagnier.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour

Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.

Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1830, « very selected. »

« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.

Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.

Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes le boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes

DEMANDEZ ET OFFREZ L'AMARO MATTEI L'Extrait Cigare Mattei

26e ANNÉE — LUNDI 31 DÉCEMBRE 1900 et MARDI 1er JANVIER 1901 — N° 1

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

A NOS ABONNÉS, A NOS LECTEURS, A NOS AMIS

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'avance et signées aux Bureaux du Journal.
Annonces diverses 1 fr. — Réclames 3e page, 0.75 — Réclames, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

Corse..... un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr. — Union postale, et autres Pays le port en sus.
Autres Départ. 22 » » 12 »

On ne répond pas des manuscrits déposés

LE CALENDRIER

Fête du jour : CIRCONCISION.
Soleil : (heure nationale)
Lever, à 7h. 06 m. du matin. — Coucher, à 5h. 00 m.
Lune : Premier quartier, le 28 au Point, le 4
Fêtes de demain : Nouvel An.

31 DÉCEMBRE

Bonne Année, Bon Siècle !

L'empereur Guillaume qui, s'il le pouvait, voudrait régler par ses rescrits jusqu'aux phases de la lune et aux mouvements des marées, avait décidé que le dix-neuvième siècle prendrait fin le 31 décembre 1899, et que le vingtième siècle s'ouvrirait le 1er janvier 1900. Les savants allemands ont souri, mais se sont inclinés, de peur de commettre un crime de lèse-majesté. Mais les savants du reste du monde n'étant pas tenus à de tels égards, ont considéré comme une fantaisie de plus, la décision de l'autocrate de Berlin ; il est aujourd'hui admis que c'est le 31 décembre 1900 que, pour emprunter le mot d'un écrivain célèbre, le vingtième siècle est tombé dans l'éternité. C'est aujourd'hui 1er janvier 1901 que commence le vingtième siècle.

Aussi, au souhait ordinaire : Bonne année ! pouvons-nous ajouter un souhait qu'on ne pourra renouveler que dans cent ans : Bon siècle ! Non pas qu'aucun de ceux qui sont adultes aujourd'hui puissent espérer voir le 1er janvier 2001, — il faudrait, pour cela, que la science arrivât à opérer le miracle d'une complète réorganisation de nos corps. Ce fut le rêve de Brown-Séquard, mais ce rêve n'a pas encore passé dans le domaine de la réalité. Mais enfin, nous tous qui sommes en vie à cette date fatidique du 1er janvier 1901, nous tâterons les uns plus, les uns moins du vingtième siècle. Et naturellement, nous nous demandons ce qu'il sera et ce qu'il nous réserve. Question, aurait dit feu La Palisse, plus facile à poser qu'à résoudre. Car, quoique la mode soit aux prophéties, quoique nous comptions des voyantes *di primo cartello*, des tireuses de cartes émérites, des chiromancieuses célèbres, des spirites extraordinaires, notre science de l'avenir est tellement embryonnaire, qu'il nous est impossible de savoir d'une manière certaine, en sortant de chez nous, pour une promenade de deux heures, si nous devons nous munir d'un parapluie ou si nous pouvons nous contenter d'une canne.

Et cependant nous avons la rage de vouloir soulever ce lourd rideau qui nous cache l'avenir ; comme les enfants qui cassent leurs jouets pour savoir ce qu'il y a dedans, nous lorgnons bon marché de nos illusions, nous les détruirons sans merci, pour percer la brume qui ne fait que reculer devant nos pas, et ne se dissipe jamais. Un journaliste n'a-t-il pas, il y a quelque temps, interrogé tous les hommes plus ou moins célèbres, philosophes, écrivains, poètes, artistes, savants, hommes politiques, afin de connaître leur opinion sur le vingtième siècle ? Beaucoup se sont sagement récusés, en disant que l'expérience du passé démontre combien les événements déroutent les prévisions humaines ; les autres ont émis de mo lestes hypothèses. Ah ! bien tous sont ceux qui se préoccupent de l'avenir, bien fous ceux qui ne comprennent pas que, comme on l'a dit avec raison, l'ignorance de l'avenir est un bienfait de Dieu ! Je ne sais qui a dit que, tous les soirs, en se couchant, il se disait qu'il pouvait mourir, et que le matin, en se réveillant, il était heureux de se trouver en vie. *Celui-là était un vrai philosophe*, philosophe optimiste, si l'on veut, mais enfin philosophe, et de la meilleure manière.

Donc le vingtième siècle sera ce que Dieu voudra ; le plus sage est d'avoir confiance aveugle en lui. Mais pourtant, dans le domaine des sciences, il ne saurait être téméraire de pronostiquer quelque peu, du moins s'il est permis d'en juger par l'accumulation de découvertes et d'inventions qui ont illustré le siècle défunt. Ainsi l'an 2000 n'arrivera pas, sans que la navigation sous-marine ne soit devenue aussi commune que la navigation actuelle, et avec les bateaux qui iront sous les mers, l'homme accroîtra ses richesses de tous les trésors que toutes les mers recèlent encore. Ainsi le vingtième siècle ne s'achèvera pas, sans que le problème de la navigation aérienne soit résolu, et, maître alors de l'atmosphère, l'homme pourra aborder hardiment le problème de la prévision du temps ; problème dont la solution transformera l'agriculture. Ainsi l'emploi de l'électricité, au cours des cent années qui commencent aujourd'hui, entassera miracles sur miracles ; les villes seront éclairées la nuit, comme en plein jour, on causera de New-York, de Pékin à Paris, *comme on cause* dans un salon, et qui sait si les rayons Rœtgen, amplifiés et perfectionnés ne permettront pas à nos descendants de voir tout ce qui se passe dans les entrailles de la terre, de découvrir des mines à coup sûr, d'étudier la marche des liquides souterrains ? Pourra-t-on communiquer avec d'autres planètes ? L'illustre Flammarion n'en désespère pas, mais ici nous tombons dans le domaine du Rêve, et jusqu'à présent on n'a d'autre donnée que celle de l'almanach Lunatique, lequel, sur sa couverture, offre à ses lecteurs, la vue d'un pont reliant la Terre à son satellite.

Et la guerre, qu'en sera-t-il ? C'est le point noir. La guerre de demain sera terrible. On dispose d'engins, d'explosifs monstrueux, dont la puissance est augmentée chaque jour. La mitraille du grand Napoléon n'est qu'une pluie de dragées inoffensives à côté de la dynamite, de la cordite, de la lydite, de la mélinite et autres pestes en *ite*. Les vaisseaux de 1830 sont des jouets d'enfants à côté des cuirassiés d'aujourd'hui. On se tuera à des distances énormes, sans se voir, grâce à des canons dont les projectiles atteignent à des kilomètres d'éloignement. Et tandis qu'on s'exterminera aux frontières, la mobilisation de tous les hommes de vingt à quarante-cinq ans fera qu'on mourra de misère à l'intérieur. Brr !

Fermons les yeux devant ces funèbres présages. Supposons plutôt que la paix règnera, et quoi qu'il en soit, relisons Rabelais, mon maître, et tâchons de nous tenir en joie !

FANTASIO.

Les Souhaits du Petit Bastiais

Le Siècle est mort, vive le Siècle ! Sois le bienvenu XXe Siècle dont la naissance, avant même que d'être un fait accompli, a mis à l'envers tant de doctes cervelles, et puisses-tu n'apporter aux charmantes Lectrices et aux gais Lecteurs du *Petit Bastiais* que joies et bonheurs.

Prends la place et la succession du vieux bonhomme Noël, veau au monde tout exprès pour la plus grande joie des tous petits, et donne à tous un peu de bonheur, que ce *bonheur soit fait d'espérance ou de* réalité.

A mes charmantes Lectrices, *dis-leur tout bas, bien bas, en l'approchant tout près, bien près, je te* permets même d'effleurer avec ton souffle le plus léger et le plus caressant le lobe mignon et rose de leurs mignonnes oreilles, tous les vœux sincères que le *Petit Bastiais* forme pour leur bonheur. Aux unes, aux heureuses, dis leur que tout est vain hors les joies de la famille ; — aux autres, aux méconnues, dis-leur bien de ne jamais désespérer, même à l'heure triste où, le cœur vide et l'âme en deuil, elles se disposeront, bien à regret c'est vrai, à coiffer Sainte-Catherine. Dis-leur bien que ce n'est pas de leur faute si elles grossissent la catégorie des vieilles filles, où tant de dévouements sublimes passent inaperçus et ignorés de la foule. Dis-leur bien que, quoi qu'il advienne, elles *feront toujours partie de la plus belle* moitié du genre humain, et qu'elles auront toujours la douce satisfaction *de pouvoir narguer l'autre moi*tié qui a passé à côté du bonheur sans s'en douter.

A tous mes Lecteurs, sexe fort, âmes viriles, tu leur parleras, XXe Siècle, la langue du devoir. Avec eux, point n'est besoin de faire vibrer la corde du sentiment, point n'est besoin de leur laisser entrevoir qu'avec des vœux et des souhaits la destinée peut être faite, qu'il te suffise de leur dire que l'avenir sera ce qu'ils l'auront fait, qu'ils récolteront ce qu'ils auront semé.

Et si d'aventure tu avais l'heureuse chance, ô XXe siècle, de t'adresser à quelqu'un de nos édiles, fais-toi tout éloquence ; que ton langage soit tout miel pour lui dire que son devoir est double ; qu'à côté de la famille il y a la cité ; qu'il se doit à l'une comme à l'autre ; que la prospérité de l'une, comme la prospérité de l'autre, ne seront jamais qu'un vain mot s'il ne fait pas son devoir, tout son devoir, et qu'il serait un grand coupable s'il trompait la confiance que ses concitoyens avaient mise en lui.

Si tu fais tout cela, XXe Siècle qui apparais comme un point d'interrogation immense, tu auras bien mérité de l'humanité, car tu l'auras rendue meilleure, tu auras, du même coup, droit à la reconnaissance de Bastia, car tu auras montré à ses édiles le chemin à suivre, et le *Petit Bastiais, dont tu auras été* le porte-parole, proclamera à son tour tous tes bienfaits.

SALUT A LA NOUVELLE ANNÉE !

1901 ! Encore un de plus qui s'évanouit dans le sombre passé ; un siècle nouveau commence, et ceux qui assistent à son aurore s'étreignent avec effusion. Le ciel, d'un bleu pâle, pareil à un satin de Chine, et teint des lueurs phosphorescentes d'un soleil resplendissant, prend part à la fête qui se prépare ici-bas...

1901 ! Salut à cette année ! Puisse-t-elle être heureuse, et d'abord *pour la France, cette mère toujours* bonne qui ne cesse de montrer à ses enfants le chemin de l'honneur *et de la justice ; qui, chaque jour,* communique au cœur de tous un idéal indestructible de concorde et de liberté !...

Pour les malheureux traînant dans les rues leur misère et leur faim et qui espèrent, aujourd'hui, un peu moins de souffrances et plus de charité ! Pour les jeunes amoureux qui, gémissant l'un d'une bouche adorée, attendent l'heure solennelle du retour ! .. Pour l'infatigable travailleur servant la patrie de ses mains calleuses ! Pour le soldat qui combat dans les contrées lointaines, arrosant de son sang les terres exotiques et meurtrières ! Pour l'écrivain qui lutte, n'ayant d'autre souci que le triomphe de ses idées nobles et généreuses !... Pour les forçats servis de carences et d'affections, sous un soleil tropi-

93— Feuilleton du Petit Bastiais

Le Gentilhomme Campagnard

par Charles de Bernard

XXVII

JEAN FRAGASSE ET RÉVEIL-MATIN

Toussaint Gilles donna le signal du départ en soutant à bas du banc dont il s'était fait une tribune ; le porte-drapeau Picardet se plaça résolument à sa gauche, et sur leurs pas une centaine d'individus qui, nous devons en convenir, n'appartenaient pas précisément à la plus honnête société de Châteaugiron, se précipitèrent vers le château en hurlant l'hymne célèbre qui a déjà animé de son refrain électrisant tant de scènes sublimes, sanglantes ou ridicules.

XXVIII

LE DÉJEUNER

Dans une petite salle à manger située au premier étage du château, cinq personnes étaient assises autour d'une table où l'on venait de servir le déjeuner : c'étaient le marquis et sa femme, la douairière de Bonvalet, le vicomte de Langeac, et M. Bobilier.

Des fenêtres qui donnaient sur la cour, en face de la grille, on apercevait le plateau où s'épanouissent les maisons de Châteaugiron le Vieil, dominées par les ruines du vieux château.

« Jean Fragasse et Réveille Matin » continuaient leur salve joyeuse ; et de la table même les convives pouvaient distinguer la fumée qui à chaque détonation nouvelle sortait de la bouche des deux fauconneaux.

— Marquis, voilà qui me réconcilie avec M. de Vaudrey, dit madame de Bonvalet, qui nonobstant ses prétentions sentimentales et vaporeuses, déjeunait de fort bon appétit.

— Je doute que mon oncle fasse tirer le canon en notre honneur, répondit madame de Châteaugiron ; cela s'accorderait trop peu avec l'indifférence qu'il nous a témoignée jusqu'à présent.

— Il aura senti l'impolitesse de sa conduite, reprit la douairière, et il la répare en ce moment par une canonnade qui, je l'avoue, me paraît de fort bon goût ; je remarque même qu'il y a mis une intelligence et des égards tout à fait aimables. Un autre aurait fait tirer le canon dès le matin ; mais M. de Vaudrey a compris qu'après la journée d'hier des femmes délicates devaient avoir besoin de repos, et il a eu grand soin de ne nous faire rendre ces honneurs qu'après la messe. Vous avez pu remarquer comme moi que le premier coup est parti au moment même où nous sortions de l'église ; je le répète, et je m'y connais, le procédé est parfait de convenance et de bon goût, et il sent tout à fait son gentilhomme.

— Monsieur le juge de paix, dit la marquise *en se tournant vers le vieillard assis* à sa droite, qu'en pensez-vous ?

— Je désirerais pouvoir partager l'opinion de madame la douairière, répondit M. Bobilier en s'inclinant devant madame de Bonvalot, car personne ne désire plus que moi qu'une réconciliation complète réunisse les deux branches de la maison de Châteaugiron ; mais d'après ce que m'a fait l'honneur de me dire hier M. le baron, je n'ose encore me livrer à cette espérance ; j'ai donc l'honneur de me ranger à l'avis de madame la marquise.

En achevant ces mots, le vieux magistrat s'inclina devant madame de Châteaugiron plus respectueusement encore qu'il ne l'avait fait pour la douairière.

— Et vous, vicomte, vous rangez-vous aussi à l'avis de la marquise ? demanda madame de Bonvalot avec un accent de persiflage ; car son antipathie pour le juge de paix n'avait pas diminué depuis la veille.

Langeac, qui n'était rentré au château qu'au moment où l'on se mettait à table, semblait distrait et préoccupé ; il ne répondit rien, et probablement il n'entendit pas.

— Langeac, madame de Bonvalot te parle, lui dit Héraclius.

— Je vous demande mille pardons, madame, dit le vicomte en relevant sa tête qu'il avait tenue sur son assiette depuis le commencement du déjeuner ; je n'ai pas entendu ce que vous m'avez fait l'honneur de me dire.

— En effet, je vous trouve bien rêveur, reprit la douairière avec une espèce de dépit mal dissimulé.

Près des femmes, la rêverie nuit ou sert selon la manière dont elle est interprétée. Rappelé à son devoir de soupirant, Langeac, par un regard expressif, sut donner à sa distraction la couleur la plus favorable.

— Quand je devrais être seule de mon avis, j'y persiste, dit madame de Bonvalot dont la mauvaise humeur naissante se trouva aussitôt apaisée par cette œillade éloquente ; oui, je maintiens que ces coups de canon sont bien pour nous, quoi qu'en disent la marquise et son fidèle chevalier M. le juge de paix.

— Ah ! Madame, fit M. Bobilier en poussant un soupir, du bien bien dire vous m'honorez, je ne puis accepter que la moitié, la fidélité ; car un prince seul serait digne de porter les couleurs de la marquise de Châteaugiron et de se déclarer son chevalier.

— Permettez, mon cher Bobilier, interrompit gaiement Châteaugiron ; vous m'ôtez beaucoup à vos privilèges, et par conséquent vous comprendrez que de mon côté je tienne aux miens. Je vous déclare donc que j'entends être le seul chevalier de ma femme, et que si un prince ou même un roi avait l'audace de porter ses couleurs, je le trouverais fort mauvais et n'y opposerais formellement.

D'un regard souriant la marquise remercia son mari de cette boutade où l'amour perçait sous l'enjouement.

— Enfin, dit la douairière, à qui tout ce qui pouvait flatter l'amour-propre de sa fille plaisait toujours fort médiocrement, et qui, en pareil cas, avait l'habitude de changer la conversation, vous reconnaîtrez bientôt que j'ai raison, car je parierais qu'aujourd'hui même nous recevrons la visite de M. de Vaudrey.

(A suivre).

cal ! Pour les innocents infortunés qui, dans l'atmosphère moite des cachots, rêvent en sanglotant au jour de la juste délivrance !... Pour ceux qui m'ont donné leur chaude et bienfaisante amitié, et qui, aux heures amères, m'ont prêté un sincère appui !

Et pour Elle, mon Dieu, pour Elle, doux [risage,
Dont j'aperçois toujours la radieuse image
Quand le front dans mes mains je regarde [en mon cœur !

FLEUR DE BITUME.

RECEPTIONS DU JOUR DE L'AN

M. le Premier Président de la Cour d'appel ne recevra pas à l'occasion du jour de l'an.

∴

M. le Procureur général près la Cour d'appel ne recevra pas le jour de l'an.

∴

Le Général Gouverneur de la Corse ne recevra pas le 1er janvier.

∴

M. le Maire de Bastia ne recevra pas le 1er Janvier.

∴

M. le Sous-Préfet de Bastia ne recevra pas le 1er janvier.

∴

NOTE DE LA PLACE.

MM. les Officiers de réserve et de l'armée territoriale sont invités à se joindre aux Officiers de l'armée active pour la visite de corps du 1er janvier à M. le Général Gouverneur.

Réunion à 9 heures 1/4 du matin, devant l'Hôtel du Gouvernement (5, place Saint-Nicolas).

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 1er Janvier, à 3 heures

1. Le Commandeur, Mastio.
2. Pas sur soi et Dalila, St.-Saëns.
3. La Mysoula, Dreyer.
4. Lakmé, L. Delibes.
5. Noailles, Roux.

Le Chef de Musique, MOTTESER.

Après *Stizzighella* nous commencerons

A Ciccistà

CUMMEDIA IN 3 ATTI

CHAMBRE DE COMMERCE de Bastia

Le scrutin de dimanche pour l'élection de quatre membres de la Chambre de commerce de Bastia a donné les résultats suivants :

Bastia : votants, 171. — MM. Ajaccio, 147 ; Lazarotti, 140 ; Olivari, 150 ; Stalelli, 152.

Corte : votants, 71. — MM. Ajaccio, 67 ; Lazarotti, 67 ; Olivari, 67 ; Stalelli, 71.

Ile-Rousse, votants, 56. — MM. Lanata, 50 ; Capiaghi, 56 ; Orsoni, 56 ; Stalelli, 56.

Sont élus, MM. Ajaccio, Lazarotti, Olivari et Stalelli.

La Question du Recel

La chambre criminelle de la cour de cassation vient de trancher la question curieuse de recel de malfaiteurs, qui avait donné lieu avant les vacances à un arrêt de partage ; il s'agit, on le sait, de bandits corses réfugiés dans les forêts et dont la justice ne pouvait réussir à s'emparer parce que, suivant elle, les propriétaires de ces forêts étaient de connivence avec eux.

Ceux ci, poursuivis pour recel de malfaiteurs, avaient déclaré qu'ils ne pouvaient être l'objet de l'application d'aucune peine parce que, en donnant asile aux malfaiteurs recherchés, ils avaient obéi à une force à laquelle il leur avait été impossible de résister, puisqu'ils étaient menacés par les malfaiteurs de violences particulières et qu'ils pouvaient même considérer leur vie comme en danger s'ils favorisaient par une action quelconque les recherches en question.

La cour de Bastia admit cette excuse légale et renvoya indemnes les prévenus ; c'est sur le pourvoi du procureur général près cette cour que la cour suprême avait été saisie. La chambre criminelle, à laquelle ont été adjoints après l'arrêt de partage cinq conseillers pris dans les autres chambres, selon l'ordre d'ancienneté, conformément à l'ordonnance du 15 janvier 1826, a statué après de nouveaux débats sur ce pourvoi.

Sur les conclusions du conseiller rapporteur Dumas et de l'avocat général Daboin elle a cassé l'arrêt de la cour de Bastia ; elle estime, en effet, qu'il n'y avait pas lieu dans l'espèce d'appliquer l'article 61 du Code pénal aux termes duquel « il n'y a ni crime, ni délit » lorsque le prévenu a été contraint par une force à laquelle il n'a pu résister.

Votes de nos Députés

Scrutin sur l'amendement de M. Dejeante au chapitre 13 du budget de la guerre, relatif à la suppression des aumôniers dans les écoles militaires.

Nombre de votants	427
Majorité absolue	234
Pour l'adoption	174
Contre	293

La Chambre des députés n'a pas adopté.

Ont voté contre, MM. Arène, Astima, Giacobbi.

M. Malaspina n'a pas pris part au vote.

Le comte Pozzo di Borgo absent par congé.

Scrutin sur la motion de M. Dejeante, ainsi conçue :

« Le gouvernement est invité à laïciser le personnel des hôpitaux et infirmeries militaires. »

Nombre de votants	477
Majorité absolue	239
Pour l'adoption	186
Contre	291

La Chambre des députés n'a pas adopté.

Ont voté contre, MM. Arène, Astima, Giacobbi.

M. Malaspina n'a pas pris part au vote.

Le comte Pozzo di Borgo absent par congé.

GAZETTE DEPARTEMENTALE

AJACCIO. — Le comité de la jeunesse radicale socialiste d'Ajaccio a tenu sa première réunion samedi, sous la présidence de M. Laurent Calvia, président provisoire, assisté de M. Martini, avocat. Trente-cinq adhérents y assistaient.

Le comité définitif a été ainsi composé : MM. Martini, président d'honneur ; Laurent Calvia, président ; Pancrazi et Biggi, vice-présidents ; Farinacci, secrétaire.

PORTOVECCHIO. — M. Quilici, instituteur-adjoint à Portovecchio, a fait une conférence très intéressante sur : « La collaboration des parents à l'instruction des enfants. »

Dans la salle se trouvaient réunis presque tous les pères de famille. M. Quilici a exposé quels étaient les moyens les plus pratiques pour surveiller les enfants dans leur conduite et les aider dans les travaux scolaires qu'ils ont à faire à la maison.

M. Quilici a exposé ces choses très clairement et dans un langage qui a fortement impressionné ses auditeurs.

Nous félicitons cet honorable instituteur du zèle et du talent qu'il met au service de l'éducation des enfants.

AJACCIO. — La société des Souveteurs d'Ajaccio, dont le président est le distingué écrivain M. Louis Campi, a célébré sa fête annuelle avec un éclat inaccoutumé.

Pendant la messe, dite à l'église Saint-Roch, la fanfare municipale a exécuté divers morceaux. M. le Préfet, M. le Maire, M. le Secrétaire général, le Commandant de la marine, le Lieutenant-Colonel du 173e et plusieurs officiers y assistaient.

La messe a été suivie d'un banquet chez Guidon.

Bulletin financier

Paris, le 27 Décembre 1900.

Après un début hésitant, notre marché s'est offert et a clôturé en tendances satisfaisantes. Le 3 0/0 fond à 101,30, le 3 1/2 0/0 plus facile à 102,90. L'Extérieur s'inscrit à 99 3/8.

Nos Etablissements de Crédit se traitent dans leurs cours précédents. Crédit Lyonnais 1.097, Comptoir National d'Escompte 584, Société Générale 512, Crédit Foncier 669.

Dans le compartiment des valeurs industrielles, la Raffinerie Say est active entre 1.450 et 1.460, les actions de la Banque Générale Industrielle se traitent à 421,50, la Compagnie Générale de Charbonnages à des demandes à 480 fr.

La souscription à terme du Crédit à l'Epargne peut être transformée en souscription au comptant, aux conditions de cette dernière, mais seulement dans le mois qui suit l'échéance.

Sur le marché en banque, la Part Lue Allin vaut 3,40, le Syndicat de Limare est à 4,05.

Nos Chemins de fer sont calmes.

INSTALLATION de M. le Procureur général

La Cour d'appel, présidée par M. le premier président Collin, a procédé en audience solennelle à l'installation de M. le procureur général Cénac.

M. le Général gouverneur, M. le Sous-Préfet, MM les Présidents des tribunaux civil et de commerce et de la Chambre de commerce, M. le Maire, ainsi que les autorités militaires et les corps constitués occupaient le rang qui leur est assigné par le décret sur les préséances.

Une députation composée de MM. Luiggi, conseiller-duyen, Levie-Ramolino et Giolj, conseillers, Aubert, substitut du procureur général, s'est rendue auprès de M. le Procureur général et l'a introduit.

La parole a été donnée à M. l'avocat général Angeli, qui après avoir payé un juste tribut de regrets à M. le procureur général Grasoul, a rapidement la longue carrière parcourue par M. Cénac, ainsi que les titres qui l'ont désigné pour le haut poste qu'il vient occuper dans le ressort.

M. l'Avocat général a requis ensuite la prestation de serment de M. Cénac.

Cette formalité accomplie, M. le Premier Président a parlé, à son tour, de l'administration de M. Grasoul pendant son court séjour à la tête du parquet général du ressort ; puis a souhaité cordialement la bienvenue à M. Cénac et fait l'éloge de sa carrière déjà longue au cours de laquelle il a occupé des postes importants qui lui ont permis de mettre en relief ses qualités d'administrateur et de magistrat.

M. Cénac a pris place à la tête de son parquet et remercié M. l'Avocat général et M. le Premier Président de l'accueil trop bienveillant qu'ils lui avaient réservé et qui lui permet d'espérer que leurs rapports seront des plus cordiaux.

M le Procureur général a fait des déclarations qui sont du meilleur augure pour son administration et de nature à inspirer la plus complète confiance aux justiciables.

Après le discours de M. le Procureur général l'audience a été levée.

A l'issue de l'audience, M. le Procureur général a reçu les diverses autorités.

Un incident s'est produit à cette audience ; à la suite d'un conflit de préséance, le Barreau s'est abstenu d'y assister.

Société des Courses de Bastia

A la suite de l'avis publié par le *Petit Bastiais* et le *Bastia-Journal* les 27 et 28 décembre dernier, les membres de la Société des Courses se sont réunis en assemblée générale dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville, le 29 courant.

Le trésorier a donné lecture des comptes de gestion de l'exercice 1900. Les recettes générales se sont élevées à 9.181 fr. 85, et les dépenses totales à la somme de 7.929 fr., d'où un excédent de recettes de 1.252 fr. 85.

Après l'approbation de ces comptes l'assemblée a procédé à l'élection du Comité des Courses pour l'année 1901, et a décidé que dorénavant tout membre du Comité présent à Bastia qui manquerait à trois réunions successives du Comité serait considéré comme démissionnaire.

Classe 1900

Par arrêté préfectoral, le tirage au sort des hommes de la classe 1900 aura lieu, pour chaque canton, aux lieux, jours et heures indiqués ci après :

Arrondissement d'Ajaccio.

Janvier.
28 9 h. m. Ajaccio, à Ajaccio.
29, 10 h. m. Bastelica, à Cauro.
29, 1 h. 1/2 s. Sainte-Marie-Sicché, à Sainte-Marie Sicché.
30, 8 h. 1/2 m. Zicavo, à Bains de Guitera.
Février.
1er, 9 h. m. Bocognano, à Bocognano.
4, 8 h. 1/2 m. Sarrola Carcopino, à Sarrola Carcopino.
4, 10 h. 1/2 m. Sari d'Orcino, à Sari d'Orcino.
5, 9 h. m. Vico, à Vico.
5, 1 h. 1/2 s. Sollce, à Bains de Guagno.
5, 2 h. s. Soccia, à id.
6, 10 h. m. Evisa, à Evisa.
6, 4 h. s. Piana, à Piana.

Arrondissement de Bastia.

Janvier.
21, 1 h. 1/2 s. Cervione, à Gare de Prunete.
21, 2 h. s. San Nicolao, à id.
22 9 h. m. San Martino di Lota, à Pietranera.
22, 10 h. m. Brando, à Erbalunga.
22, 1 h. 1/2 s. Luri, à Santa Severa.
22, 2 h. 1/2 s. Rogliano, à Macinaggio.
24, 9 h. 1/2 m. Murato, au Col de San Stefano.
24, 10 h. m. Oletta, au Col de San Stefano.
24, 1 h. 1/2 s. Santo Pietro di Tenda, à Saint-Florent.
24, 2 h. s. Nonza, à Saint Florent.
25, 2 h. 1/2 s. Saint-Florent, à St-Florent.
25, 2 h. s. Vescovato, à Vescovato.
26, 10 h. 1/2 m. Lama, à Ponte Leccia.
26, 1 h. s. Borgo, à Casamozza.
26, 2 h. s. Campile, à Casamozza.
26, 2 h. 1/2 s. Campitello, à Casamozza.
28, 9h. 1/2 m. Bastia (Terranova), à Bastia.
28, 10 h. 1/2 m. Bastia, (Terravecchia), à Bastia.
29, 10 h. m. Porta, à Folelli.
29, 10 h. 1/2 m. Pero Casevecchie, à Folelli.

Arrondissement de Calvi.

Janvier.
28, 2 h. s. Calvi, à Calvi.
30, 10 h. m. Muro, à Muro.
Février.
1er, 3 h. s. Ile Rousse, à Ile Rousse.
4, 1 h. 1/2 s. Calenzana, à Calenzano.
6, 9 h. 1/2 m. Belgodere, à Belgodere.
6, 10 h. 1/2 m. Olmi-Cappella, à Belgodere.

Arrondissement de Corte.

Janvier.
21, 11 h. m. Venaco, à Venaco.
22, 2 h. 1/2 s. Piedicorte di Gaggio, au pont de Piedicorte.
23, 10 1/2 m. Sermano, à Sainte Lucie de Mercurio.
25, 9 h. 1/2 m. Vezzani, à Vezzani.
25, 9 h. 1/2 m. Saint Laurent, à Francardo.
25, 11 h. 1/2 m. Omessa, à Omessa.
26, 9 h. m. Castifao, à Ponte Leccia.
26, 10 h. 1/2 m. Morosaglia, à Ponte Leccia.
28 11 h. m. Calacuccia, à Calacuccia.
29, 10 h. 1/2 m. Piedicroce, à Folelli.
30, 10 h. m. Pranelli di Finmorbo, à Migliacciaro.
30, 2 h. s. Ghisoni, à Ghisonaccia.
31, 10 h. m. Moita, à Casabianda.
31, 2 h. s. Pietro di Verde, à Bravona.
31, 3 h. 1/2 s. Valle d'Alesani, à Alistro.
Février.
1er, 2 h. s. Corte, à Corte.

Arrondissement de Sartene

Janvier.
22, 10 h. m. Olmeto, à Olmeto.
22, 3 h. s. Petreto Bicchisano, à Petreto Bicchisano.
26, 2 h. s. Sartene, à Sartene.
29, 10 h. m. Lavie, à Lavie.
29, 3 h. s. Sainte-Lucie de Tallano, à Ste-Lucie de Tallano.
Février.
5, 2h. s. Serra di Scopamene, à Pianottoli.
6, 9 h. m. Bonifacio, à Bonifacio.
6, 3 h. s. Portovecchio, à Portovecchio.

Théâtre Municipal

Aujourd'hui mardi, à l'occasion des fêtes du Jour de l'An, deux grandes représentations.

A 1 heure et demie et à prix réduits « Marceau ou les Enfants de la République » le grand drame à succès de la saison joué par toute la troupe.

A 8 heures et demie, irrévocablement dernière du « Roi de Rome dit l'Aiglon, » drame en 7 tableaux, qui a obtenu samedi dernier malgré le mauvais temps un légitime succès.

Tout Bastia voudra applaudir cette ouverture remarquable, pour laquelle rien n'a été négligé.

Avis important

Les consommateurs des S.ons du Congo sont priés de considérer comme faux tous les savons de cette marque qui seraient offerts au dessous de 0 fr. 60 le pain et de 1 fr. 75 la boîte de 3. A des p ix inférieurs à ceux-là, le détaillant vend à perte, ou est obligé de fournir une contrefaçon.

VICTOR VAISSIER S. Hors CONCOURS, MEMBRE DU JURY EN 1900.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 31 Décembre

1er mètre. — 7 heures du matin, + 11 mill. ; 12 heures du soir, + 8 5. Maxima, + 12 2 minima, + 8 5

Baromètre. — 7 heures du matin. 754 mm. midi, 748 mm. 6 heures du soir, 744 mm.

Vent. — 9 h. du matin, calme.
4 h. du soir, O. faible.

Etat du ciel, couvert.
Etat de la mer, très belle.
Hauteur des eaux : matin, + 0,36, soir, + 0,65
Pluie-mètre, à 9 heures du matin 00 mm.

∴

Banque de France

Le conseil général de la Banque de France a fixé le dividende du 2e semestre 1900 des actions de la Banque à 70 francs net, impôt déduit.

∴

Obsèques

Hier ont eu lieu les obsèques de Mlle Pauline Pignoni, la dernière des filles du regretté avoué près le tribunal civil ; elle était âgée de 78 ans.

L'absoute a été donnée en l'église Saint-Jean, au milieu d'un nombreux concours.

Nous adressons à la famille Campana toutes nos condoléances.

∴

Terrines Lingénieur

Le Jury de l'Exposition internationale du Palais Royal, Paris, 1900, vient de décerner un diplôme de médaille d'or à la maison Lingénieur, pour ses délicieuses terrines de merles, si recherchées dans les principaux restaurants de Paris.

Toutes nos félicitations.

∴

TOUX, RHUMES, BRONCHITES guéris par le Lénitif au Laurier-Cerise, Raffaelli, pharmacien, Place Prêla, Bastia, prix : 1 fr. 50.

∴

On demande

Une Bonne sachant tout faire, de 20 à 25 ans, propre, active et intelligente.

Bons gages, Références exigées.

— Un appartement de 8 à 10 pièces donnant sur la place Saint-Nicolas.

∴

Bonne jument

A vendre de suite jolie jument, bonne trotteuse.

S'adresser au bureau du journal.

∴

Vieilles décorations

On achèterait à bon prix des décorations françaises et étrangères anciennes.

S'a tresser au bureau du journal.

∴

Maladies des Yeux

Maladies des Yeux, à Ajaccio.

Clinique du docteur Alexandroff, Cours Grandval ; tous les jours de 2 à 3 heures. Pour les indigents, lundi, mercredi et vendredi de 8 à 9.

Savonnerie Corse

Fabrique à Toga
Bureaux : 13, Boulevard Paoli

ETRENNES

A l'occasion du jour de l'an, les magasins de bijouterie DANESI FILS, Boulevard Paoli, 16, resteront ouverts aujourd'hui dimanche et demain lundi, jusqu'à dix heures du soir.

Assortiment complet de bijouterie, joaillerie et articles de fantaisie pour cadeaux.

Prix excessivement modérés.

EXIGER LA MARQUE

BYRRH

LE PLUS ANCIEN DES TONIQUES ET APÉRITIFS A BASE DE VIN ROUGE GÉNÉREUX ET DE QUINQUINA

Se prend pur comme tonique. Etendu d'eau fraîche ou, de préférence, d'eau de seltz, il rafraîchit sans débiliter.

DEMANDEZ PARTOUT la chicorée extra

MOKA CASIEZ

5 mises hors concours
12 diplômes d'honneur et grands prix
Casiez-Bourgeois, à Cambrai
Dépôt à Bastia :
Agent : M. J. B SEGALA, rue St-François, 2

MINISTÈRE DE LA GUERRE

Service du Génie

AVIS

Le 22 Janvier 1901, à deux heures de l'après-midi, il sera procédé à la Mairie de Bastia, à l'adjudication des travaux d'entretien à exécuter par le Service du Génie dans les places de Bastia, Saint-Florent et dépendances pendant les années 1901 et 1902.

S'adresser pour tous renseignements aux bureaux du Service du Génie à Bastia, rue de l'Evêché (Citadelle).

BOURSE DE PARIS

	29 Déc.	31 Déc.
Rente 3 p. 0/0 ancien	101.85	101.25
— 3 p. 0/0 amort.	100.40	100.50
— 3 (4 0/0	102 95	103.00

Dépêches Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Les Services Maritimes Postaux

La commission des services maritimes postaux, qui avait prié son rapporteur, M. Rabier, de déposer son rapport dans le plus bref délai, a obtenu pleine et entière satisfaction.

M. Rabier a déposé son rapport aujourd'hui sur le bureau de la Chambre.

La commission a adopté, pour les transports des voyageurs et des marchandises, les tarifs proposés par le conseil général de la Corse et la Chambre de commerce de Bastia.

Rapport de M. Rabier

M. Rabier a déposé aujourd'hui son rapport sur les services maritimes postaux, qui est conforme aux résolutions adoptées à la dernière séance de la commission.

On sait que sur la proposition de M. Thierry, député des Bouches-du-Rhône, la commission a adopté, pour base de l'adjudication, les tarifs au lieu de la vitesse ; celle-ci devant être fixée au minimum à seize nœuds pour le quotidien et à treize nœuds pour les autres services.

De même sur la proposition de M. Emmanuel Arène la commission a décidé que le quotidien, tout en desservant cinq fois par semaine les deux points les plus rapprochés du continent et de la Corse, à savoir Nice et Calvi ou Ile Rousse, fait, pour tenir compte des intérêts des deux principales villes de la Corse, une fois par semaine sur Ajaccio et une fois par semaine sur Bastia, qui, bien entendu, conserverait par surcroît leur courrier de Nice actuel.

Le député d'Ajaccio, soutenu par ses collègues, a également fait comprendre dans le service côtier une escale à Porto et à Sagone.

Le chiffre de la subvention est fixée à 750,000, dont 400,000 pour le quotidien et 350,000 pour les autres services.

La commission a décidé de faire toutes les diligences pour que le rapport soit discuté à la rentrée des Chambres.

NOMINATIONS

M. Giudicelli, commissaire de l'Etat aux expositions des Beaux-Arts, est nommé conservateur du Musée de la marine au Louvre.

Postes et Télégraphes

Mlle Belgodere, employée du téléphone à Marseille, est nommée receveuse des Postes à Belgodere.

LE JOURNAL OFFICIEL

Le Journal Officiel n'avait pas encore paru dimanche soir à 6 h.

C'est la première fois que ce fait se produit.

Le retard provient sans doute de la remise tardive des décrets par le ministère de la guerre.

LÉGION D'HONNEUR

Grands-officiers

Ont été élevés à la dignité de grand-officier de la Légion d'honneur :

MM. les généraux,

Gallimard, commandant le 3e corps d'armée.

Caillard, commandant le 8e corps.

Lebrun, commandant la 35e division d'infanterie.

Callet, commandant la 9e division d'infanterie.

Tartrat, commandant la division de Constantine.

Officiers

A été promu au grade d'officier :

M. le chef de bataillon Cuneo d'Ornano, hors cadre, chef d'état-major de la 5e division d'infanterie.

Chevaliers

Ont été nommés au grade de chevalier :

MM. Pillafort, capitaine au 163e d'infanterie.

Lapeyre, médecin-major de 1re classe au 163e.

Médaille Militaire

La médaille militaire a été conférée aux dénommés ci-après :

Pietri, sergent-major au 110e rég. territorial.

Légion de la Corse

Pehau, maréchal des logis chef.
Vitroo, brigadier.
Vidal, id.
Ollier, maréchal des logis.
Marcillac, brigadier.
Graziller, id.
Martin, gendarme
Codaccioni, id.
Dionisi, id.
Gindicelli, id.
Baraguè, id.
Geronimi, id.
Miniconi, id.
Antoni, id.
Andrei, id.
Stalelli, id.

NOUVELLES MILITAIRES

Nominations

Cavalerie

M. de Bonavita, capitaine commandant au 9e régiment de hussards, est promu au grade de chef d'escadron, et affecté au 17e dragons, à Carcassonne.

M. Girantini, lieutenant au 4e spahis est promu au grade de capitaine et affecté au 18e dragons.

Artillerie

M. Pingenet, adjudant stagiaire à la direction de Bastia, est promu au grade d'officier d'administration comptable de 3e classe, et désigné pour l'école de pyrotechnie de Bourges.

Mutations

Infanterie

M. de Mercoyrol de Beaulieu, capitaine adjudant major au 163e, passe au 6te rég. de même arme.

M. Bauchetet, capitaine au 143e, passe au 163e.

M. Saliceti, lieutenant au 163e, passe au 131e.

M. Roubineau, lieutenant au 163e, passe au 141e.

M. Colas, lieutenant au 163e, passe au 66e.

M. Cailiaux, lieutenant au 35e, passe au 163e.

M. Bringuet, lieutenant au 163e, passe au 144e.

Génie

M. le chef de bataillon Cordier, chef du génie à Ajaccio, est désigné pour Belfort.

M Casal, chef du génie à Antibes, est désigné pour Ajaccio.

M. Reinhart, capitaine au 3e rég. du génie, est affecté à la chefferie d'Ajaccio.

M. Henri, officier d'administration de 2e classe, à la chefferie d'Ajaccio, est désigné pour la direction de Grenoble.

M. Charpin, officier d'administration de 3e classe à la direction de Nice, est désigné pour celle de Bastia.

Intendance

M. Chimossi, officier d'administration de 2e classe, affecté à la sous-intendance de Bastia, est désigné pour le gouvernement militaire, de Paris, service de liquidation des transports.

LE COMMANDANT CUIGNET devant *le Conseil d'enquête*

Le commandant Cuignet a comparu ce matin devant le conseil d'enquête qui s'est réuni à l'Ecole militaire.

Aucun journaliste n'a été admis.

Parmi les témoins entendus, les généraux Ferron, Mezac, Deloye, Roger, de Boisdeffre, Gonse, Michel, Zurlinden, MM. Lasies, et Cavaignac.

Le conseil a terminé sa délibération à 1 heure et demie. Le président transmettra son rapport au ministre de la guerre.

∴

Le *Gaulois* annonce que le ministre de la guerre n'a pas cité les témoins désignés par le commandant Cuignet, en prétextant qu'il ne disposait pas de crédits pour cet objet de dépense.

Le Saint Siège et la France

L'*Echo de Paris* annonce que les relations sont très tendues entre la France et le Vatican, au sujet du prochain mouvement épiscopal. Il semble que toute entente devient impossible et on craint que la rupture ne soit définitive.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

Attaque d'un train

Les Boers ont fait sauter un train près de Pan et ont blessé quelques Anglais.

Les Boers dans le Natal

Les journaux de Londres annoncent que plus de 8,000 Boers doivent être réunis actuellement dans le Natal.

∴

D'autres journaux prétendent que la colonne d'invasion des Boers serait dans une situation désespérée.

Echec d'un commando

On télégraphie de Nasawport que les Anglais ont attaqué le commando Hertzog, à Peaar, et lui ont fait subir un échec assez sérieux.

Capture d'un Poste Anglais

Lord Kitchener télégraphie de Prétoria à la date du 30, qu'un télégramme du général Lyttleton lui annonce que le poste d'Helvétia a été capturé hier matin par les Boers après une lutte assez vive. Les Anglais ont eu 50 hommes tués ou blessés et 200 prisonniers.

Mais les Anglais sont revenus et ont attaqué les Boers ; ils veulent reprendre Helvétia, qui est une très forte position et se trouve sur le chemin de fer de Machadodorp à Lydenburg. Aussi les Boers tiennent-ils à conserver Helvétia et on ne parviendra pas facilement à les déloger.

Occupation de Vosburg

Les Boers ont occupé Vosburg malgré la résistance des Anglais.

Invasion du Cap

Le général Clemen ts rencontre la plus vive résistance sur la route de Rustenburg.

Un nouveau commando boer est entré dans la colonie de Cap.

Un autre commando est attendu à Stejnsserburg.

Evénements de Chine

Acceptation de la Note des Puissances

Le prince Tching et Li Hong-Chang ont informé les ministres étrangers que l'empereur accepte la Note des Puissances et autorise l'ouverture des négociations.

L'empereur demande la cessation des hostilités.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Le douzième provisoire

Le sénat s'est réuni dimanche à 2 heures, et s'est empressé de voter, par 239 voix contre 2, le douzième provisoire, pour le mois de janvier 1901, tel qu'il a été voté par la Chambre.

Le président de la commission des finances avait déclaré que la commission s'était résignée à ne pas persister dans son premier vote et à accepter le projet du gouvernement, mais qu'elle tenait à faire ses réserves.

Le président du conseil a remercié la commission de cette condescendance.

Les Octrois

Le Sénat disjoint, du projet de loi sur les Octrois, l'article 12, afin de permettre à la Ville de Paris de percevoir les taxes et surtaxes dès le 1er janvier 1901.

Séance demain matin.

Séance de lundi matin

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte 9 h. 35

M. Leydet, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de samedi, qui est adopté

Les octrois

Le Sénat adopte le projet de loi établissant une taxe en remplacement des taxes d'octroi, à Paris, sauf la taxe successorale et la taxe sur les assurances.

Séance levée.

Deuxième séance

La séance est ouverte à 5 heures.

Primes à la sériciculture

Adoption du projet de loi concernant les primes à la sériciculture.

Clôture de la Session

Le garde des sceaux donne lecture du décret déclarant close la session extraordinaire.

La séance est levée.

Chambre des Députés

Séance de dimanche

Présidence de M. DESCHANEL.

La séance est ouverte à 5 h.. s.

M. Cornudet, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de samedi, qui est adopté.

Les Octrois

La Chambre adopte l'article 12, tel qu'il a été voté par le Sénat, et s'ajourne à demain, à 2 heures de l'après-midi.

Séance de l'après-midi

Présidence de M. DESCHANEL

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Breton, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de ce matin, qui est adopté.

Services de la Corse

M. Rabier dépose son rapport sur les services maritimes postaux de la Corse.

Les Octrois

La séance est suspendue pour donner le temps à la commission des octrois d'examiner le projet de loi sur les taxes en remplacement de l'octroi, à Paris, renvoyé par le Sénat après modification.

A la reprise de la séance le projet de loi est voté tel qu'il a été adopté par le Sénat.

Clôture de la Session

Le président, au nom de ses collègues, remercie le personnel de la Chambre pour le zèle qu'il a déployé pendant cette session extraordinaire.

Le président du conseil donne lecture du décret du président de la République déclarant close la *session extraordinaire de 1901.*

Il est donné lecture du procès-verbal de la séance qui est adopté.

La séance est levée.

RÉVEILLON

Mme A. COLOMBANI, propriétaire du Grand Hôtel d'Europe, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que, comme les années précédentes, on trouvera dans son hôtel à **l'occasion de la Noël et du Jour de l'An** un grand assortiment de pièces froides et patisserie.

Huîtres, Ravioli, Merles
Soupers sur commande, à la carte et à prix fixe
Prix très modérés

Grand Hôtel et Patisserie

LINGÉNIEUR

A L'OCCASION DES FÊTES DE LA NOEL ET DU JOUR DE L'AN

Assortiment de pièces froides. — Nougat. — Cédrats confits. — Patisserie et Confiserie. — Terrines de merles truffés. — Mustaccioli de Naples, etc.

AU BON MARCHÉ

Veuve Maurel

38, Bd Paoli et rue Abbatucci, Bastia

Madame TORTONI, successeur, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'elle vient de recevoir, des premières maisons de Paris, un grand choix de chapeaux et de nouveautés d'hiver. Malgré les fortes hausses, les prix restent et les plus modérés, et fidèle à la bonne renommée de sa Maison, toutes ses marchandises seront de 1re qualité et provien-dront des premières fabriques.

Outre les nouveautés pour modes, on trouvera dans la même maison :

Trousseaux et Layettes, Bonneterie et Lainages, Colliets en drap, Corsets decorsese, Chemises et Cravates pour hommes, Ombrelles, Parapluies et Cannes, Gants Perrin, Gants chevreau à 1 fr. 95, Moroquinerie, Bimbeloterie et Jouets d'enfants.

Les acheteurs, au comptant, bénéficieront d'un escompte de 10 0/0, excepté sur le gant Perrin et la parfumerie.

Les articles restant de Bazar continueront à être vendus à prix coutant : (Verrerie, Coutellerie, Malles, Valises, etc., etc.)

Filature de cocons

Saint-Job

M. HENRI BARSANTI et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprenties ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Port Neuf, maison Bertin.

Grand Entrepôt de Son et Repasse, HENRI BARSANTI, Nouveau Port, Bastia.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Messieurs L.-N. MATTEI & Cie ont l'honneur d'informer leurs clients que la distribution des CALENDRIERS pour l'année 1901 sera faite en leurs magasins de la Place Saint-Nicolas et rue Sampiero, du 24 Décembre au 2 Janvier prochain.

A L'OCCASION DES

FÊTES DE LA NOEL ET DU JOUR DE L'AN

on trouvera dans la Maison L.-N. MATTEI et Cie toutes sortes de VINS et LIQUEURS tels que :

Bourgogne : Côte-rôtie, Pommard, Valency, Chambertin, Beaune etc. — *Bordeaux* : Saint-Emilion, Bas-Medoc, Saint-Julien, Château-Margot, Sauterne, etc.

Malaga, Madère, Muscats de Frontignan, de Lunel et du Cap-Corse. *Sauternes*, Graves, Preignac, Malvoisie sec, et Genovesella doux. — Prix : à partir de 1 fr. 25.

Champagne, vrai *Louis Roederer*, Moët-et-Chandon, Bouvet, Ladubay, Saint-Prix, etc., etc. — Prix : à partir de 1 fr. 25 jusqu'uà 8 francs la bouteille.

Eaux-de-Vie de vin et Eaux-de-Vie de marc très vieilles.

VIN ROUGE DE TABLE très bon, 30, 40 et 50 centimes le litre suivant qualités.

TABACS, CIGARES, CIGARETTES DE TOUTES SORTES ET DE TOUTES PROVENANCES

ARTICLES POUR FUMEURS

Spécialités de la Maison :

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA
CÉDRATINE et AMARO
CIGARES

MATTEI

***Cigarettes Amélia,* 40 centimes le paquet de 20.**

CÉDRATS CONFITS

Colis postaux de 3 à 10 kilos de vins et liqueurs, tabacs, cigares, cigarettes et cédrats confits pour tous pays.

La Maison L.-N. MATTEI & Cie se recommande par l'excellente qualité de ses marchandises dont les prix défient toute concurrence.

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA
et les ports du Nord
Le vapeur anglais RUBY
chargera à Bastia vers le 3 Janvier
Pour GÊNES direct, les ports d'ESPAGNE, LONDRES.
prenant *marchandises sur connaissement* direct pour ANVERS, HAMBOURG et tous les ports d'ANGLETERRE
Pour fret s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

A LOUER

JOLI CHALET, sur la route Nationale, près Toga, se composant de 2 étages de six pièces chacun, magasins et jardin au rez de chaussée.

Le tout *120 francs par mois.*

S'adresser à MM. L. N. Mattei.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier.

Le meilleur des Cigare à 10 c. est sans contredit le
CIGARE MATTEI
Le demander dans tous les débits de tabacs.
Un paysan l'Amaro est pour lui comme
Un produit meilleur qui régnait le cœur,
Il ranime le sang et chasse au loin la Bile,
Sur ses merveilles à tous il est utile.

Demandez dans tous les Cafés: La CÉDRATINE de la Maison L.-N. MATTEI et Cie, liqueur très appréciée des gourmets.

CHAMPAGNE
LOUIS ROEDERER, Reims

En raison de la recrudescence de contrefaçons et concurrences déloyales qu'attire à la célèbre marque son indiquée l'universelle réputation de ses produits, l'attention des consommateurs est appelée sur ce qui suit :

Aucune maison homonyme ne peut se targuer du moindre degré de parenté ou autre rapport quelconque avec la vieille maison *Louis Roederer*, dont les origines remontent à la fin du siècle dernier.

Toute personne désirant du vrai Louis Roederer est instamment priée de *vérifier soigneusement* le bouchon et de refuser toute bouteille qui ne porterait pas le nom ci-dessous

« Le prix de la bouteille carte verte est de 5 fr. 50. »

Agent général pour la Corse, maison L. N. Mattei, Bastia.

Le meilleur des cigares à 0.10 est sans contredit le Cigare Mattei, le demander dans tous les débits.
On ne fume pas ce bon cigare,
On le hume, tellement il est rare

Maison L. N. Mattei et Cie

En raison des nombreuses contrefaçons et concurrences déloyales qu'attire à la liqueur *Cédratine Mattei* sa bonne réputation, l'attention des consommateurs est appelée sur ce qui suit :

Nulle autre que la maison L.-N. *Mattei* et Cie ne peut se servir du mot *Cédratine* qui est une marque déposée, c'est-à-dire la propriété personnelle de celle maison.

Toute bouteille ne portant pas l'étiquette de la *maison L.-N. Mattei* et Cie est une contrefaçon.

Tout contrefacteur sera poursuivi conformément à la loi.

On peut se procurer dans la Maison Louis-Napoléon Mattei à Bastia, des Trois-six première qualité. Double rectification pour le remontage des vins. On y trouve également toutes sortes de liqueurs, sirops, vins fins français et étrangers, Cognacs et Rhums des meilleures marques etc., etc.

Manufacture de Tabacs, Cigares, et *Cigarettes.* — Entrepôt de tabacs en feuilles.

GRAND ASSORTIMENT POUR BUREAUX DE TABAC.

Demandez pans tous les débits de tabacs les cigarettes *Amelia* à 40 centimes le paquet
Fabriquées avec du tabac pur Havane et régie

DÉPOT GÉNÉRAL
pour toute la Corse des Produits de la Grande Chartreuse
L. N. Mattei et Cie

Prix pour le Gros, Quai Marseille :

Chartreuse jaune	la caisse de	12 litres,	48 fr.
Chartreuse jaune	—	24 1/2,	75, 50
Chartreuse verte	—	12 litres,	48, 75
Chartreuse verte	—	24 1/2,	92, 50

Avec remise de 45 0/0.

Demandez partout
LA CÉDRATINE
de la Maison L.-N. MATTEI & Cie
Liqueur apéritive, digestive et antispasmodique dont l'usage journalier et modéré, facilite toutes les fonctions de l'organisme.

26e ANNÉE — JEUDI 3 JANVIER 1901 — N° 3

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0,75 — Diverses, 0,30 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE..... UN AN, 20 fr. 6 mois, 10 fr. | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS: le port en sus.
AUTRES DÉPART. 22 » » 12 »
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER
Fêtes à souhaiter aujourd'hui : Ste Geneviève.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 7 h. 37 m. — Coucher, 4 h. 35 m.
Lune : Premier quartier le 2. — Pleine, le 17
Fêtes de demain : S. Jean Gualbert.

2 JANVIER

L'INCENDIE DES FORÊTS

En juillet, et en général pendant la période de la chasse, la Corse est sujette à de fréquents incendies, dus à la malveillance, au mauvais génie des bergers et des braconniers, à la végétation spontanée et sèche qui facilite — l'atmosphère aidant — la propagation de ce fléau, et enfin et surtout à la nature essentiellement inflammable des essences qui constituent les forêts de cette région.

On trouve, en effet, en Corse et en Provence des plantations forestières, des pins (alep, maritime, pinier, laricio), des chênes-verts et des chênes-liège, avec un sous-bois touffu d'arbousiers, myrtes, lentisques, genevriers, broyères, oliviers sauvages, etc. Ce sont là des essences qui entretiennent facilement le feu, et dont les massifs doivent être attentivement surveillés, si l'on ne veut s'exposer à les perdre par les flammes et à en perdre également le bénéfice, sans préjudice des récoltes futures que la nature se charge, heureusement, de fournir assez vite, à moins de circonstances tout à fait défavorables. On sait, en effet, que le mal est généralement réparé par la nature, sous forme de semis naturel, mais ce reboisement n'est pas toujours mené à bonne fin, surtout dans les régions où le pacage du bétail est autorisé à toute époque de l'année, et où, comme en Corse, les bergers se moquent des règlements, comme d'une ., froit d'injustice et de toléra nce par trop systématique. Bref, on n'est pas toujours certain que les bois reviennent naturellement, et dans de telles conditions, il vaut mieux se demander si, dans ces régions à incendies, d'autres essences ne donneraient pas autant de profit que celles qui existent actuellement, ou tout au moins résisteraient mieux qu'elles aux flammes, tout en procurant bien entendu un revenu.

Cette question avait été posée au regretté M. Naudin, directeur de la villa Thuret, à Antibes, par M. Léon de Roussen, propriétaire-agriculteur à l'île de Porquerolles, et voici, à la date du 11 août 1897, ce que ce savant lui écrivait : « Trouver des arbres qui résistent aux incendies, surtout dans la région du Midi, c'est on peu la pierre philosophale des forestiers.

» Il est certain que tous les arbres ne brûlent pas avec la même facilité, et que si les pins et autres résineux s'enflamment comme des allumettes, les *Eucalyptus*, surtout les *globulus*, constituent d'assez mauvais combustibles, malgré l'essence inflammable dont ils sont pénétrés, et qui, après avoir jeté quelques lueurs, s'éteint sans aller plus loin ; mais je n'affirme rien, l'expérience n'en ayant pas été faite jusqu'ici.

. . . . . .

» Dans tous les cas, on pourrait essayer sur une petite échelle la plantation des *Eucalyptus*, là où la terre aurait assez de profondeur pour les soutenir. Rien n'empêcherait qu'on achevât l'expérience en mettant volontairement le feu au coin d'un bois d'*Eucalyptus* ; on verrait, par le résultat, ce qu'il faut penser de leur prétendue incombustibilité ; en somme, c'est une question à étudier et certainement elle en vaut la peine. »

L'expérience sollicitée par M. Naudin fut faite, en effet, par le hasard lui-même et aux dépens de M. Roussen.

Un incendie avait détruit ses pins, mais trois massifs d'*eucalyptus globulus* qui étaient entourés de cette essence furent sauvés malgré le grillage des branches et le noircissement des écorces que la température élevée avait fendillées. En effet, l'année suivante, du tronc et des grosses branches d'*eucalyptus* touchés par le feu, jaillirent des pousses vigoureuses et nombreuses. En outre, de nombreux plants sortirent de terre autour des massifs sauvés et sur un rayon de 20 mètres environ.

Il y eut, comme on le voit, non seulement pré-servation des *eucalyptus*, mais encore multiplication de l'espèce.

Il convient donc, dans les régions à reboiser et sujettes à de fréquents incendies, de faire une large part à l'*eucalyptus globulus* planté en massif serré, afin d'empêcher la venue des sous bois et diminuer d'autant les chances du feu. On planterait cette essence sur de larges bandes, entourant les pins, chênes, etc., et les parcourant même transversalement.

L'eucalyptus globulus ne conviendra certainement pas à tous les terrains, par exemple aux terrains calcaires, mais nous avons des variétés, telles que l'*E. cacifera* qui s'en accommodent bien, de même que nous avons des variétés convenant aux terrains secs et pierreux, et pouvant être semées.

La culture de cette essence si précieuse est très facile, mais il importe, quand on veut créer des bois et forêts, de bien purger le sol des mauvaises herbes et des racines des végétaux, et pour cela, avant de confier au sol les semences répandues à la volée, il faut le labourer profondément à la charrue ou à la pioche, le herser ensuite et enfin éclaircir les sujets s'ils sont trop épais et se nuisent dans leur développement rapide.

D'après une estimation des frais et bénéfices nécessités par une plantation forestière d'eucalyptus, que nous devons à M. Justin Garlandat, ingénieur-conseil (1), ceux ci s'élèveraient à :

1° Achat d'un hectare :
Prix moyen de l'hectare à planter 600 fr.
Intérêts. . . . . . 30 »
Total. . . . 630 fr.

2° Frais de plantation et mise en rapport d'un hectare :
(a) Préparation du sol par labourage ou percement de cuvettes de plantation, 2 labours à la charrue et 1 hersage, main-d'œuvre . . . . . 50 fr.
(b) Frais de semis, de plantation, binage, sarclage 1re année . . . 30 fr.
(c) Binage, éclaircissement, transplantation, 2e année. . . . . 20 »
(d) Travaux semblables, mais moindres la 3e année, et improva. 40 »
Total. . . . 140 fr.

(1) Voir l'*Agriculture industrielle Française*, par Garlandat, que le *Petit Bastiais* a analysé en son temps.

3° Frais permanents d'administration, de surveillance et généraux :
Ces frais seront élevés jusqu'à la 3e année, car de la 3e à la 8e année le produit de la plantation doit suffire à son entretien et payer l'intérêt du capital engagé. Ils sont par hectare, approximativement, de . . . . . 100 fr.
A partir de la 8e année, qui sera l'époque de vente de la 1re coupe, les frais auront diminué et ne seront par hectare que de . . . . . 40 à 60 fr.

4° Produit des récoltes en bois :
(a) De la 3e à la 8e année, le produit de la récolte des feuilles, jeunes rameaux et pieds des branches enlevées compensera les frais généraux et d'entretien dont. . . . . mémoire.
(b) Tous les ans, une coupe de taillis donnera 6.000 branches de 4 mètres de hauteur en moyenne (moins les pointes, les branches latérales et feuilles qui serviront à faire face à l'imprévu) et un moyen équarissage de 0m05 à 0m06 de côté, soit 15 décimètres cubes par branche, ou un volume de rondins de 90 stères pour les 6.000 branches abattues. La densité de ce bois étant de plus de 1.000 kilos par mètre cube de bois sec, la récolte totale à vendre sera à peu près de 90 tonnes acerues en 8 années, soit par année une moyenne de 12 tonnes, ou avec réduction de 10 tonnes.

Les bénéfices pourraient être augmentés en laissant des baliveaux, au nombre de 10 à 15 par hectare, pour former de gros arbres destinés aux constructions, et cela sans *nuire au taillis.*

Quoi qu'il en soit, on a, par expérience, une essence à propager dans les régions qui, comme la Corse, sont sujettes aux incendies. *Ses mérites sont incontestables*, souhaitons que l'on en tienne compte.

J.-B. CASTELLI.

Nouvelles Maritimes

Ont été promus dans le corps des équipages de la flotte :

— au grade de second maître de canonnage, le quartier maître Franceschini Ange-François, du *Neptune*.

— au grade de second maître torpilleur, le quartier maître Lambroschini Hyacinthe-Ignace-Napoléon, de la *Trude*.

— au grade de premier maître de timonerie, le second maître Antinori Vincent-Marie-Alexandre, à Toulon.

— au grade de maître mécanicien principal, le second maître Ottaviani Sylvestre-Michel-Dominique, de la défense mobile de Toulon.

— au grade de premier maître fourrier, le second maître Polverini Jérôme.

— au grade de second maître fourrier, le quartier maître Olmi Hamon-François, de la *Saône*.

— au grade de premier maître commis aux vivres, les seconds maîtres Toumasi Joseph-Jean, à Toulon, et Charsia Antoine-Sébastien, à Toulon.

Le Patronage des Ecoles laïques

Au Directeur du *Petit Bastiais*.

Il n'y a pires sourds que ceux qui ne veulent entendre. L'écrivain qui signe J. D. prétend dans le long et filandreux article que le *Petit Bastiais* a inséré dans son numéro de dimanche dernier, que si l'on a organisé un patronage pour les écoles laïques exclusivement, c'est parce qu'il existe, depuis longtemps, un autre patronage qui pourvoit aux besoins des élèves indigents des Frères, et qu'on n'a encore fait rien de semblable, jusqu'ici, pour les petits misérenx des écoles laïques. Plus loin l'auteur ajoute : « On a peur, évidemment, que notre Société n'attire à l'école nouvelle les élèves qui, jusqu'à present, n'allaient chez les Frères que pour profiter des secours qu'on y distribuait. »

Il faudra donc répéter à M. J. D, qu'il est absolument faux que les élèves des Frères reçoivent quoi que ce soit d'un comité quelconque. Il existe bien un comité des Ecoles libres, mais comme on l'a déjà dit dans ce journal, ce comité a toutes les peines du monde à réunir la somme nécessaire pour assurer un modique traitement aux Freres qui font la classe. Il ne reste absolument rien pour les élèves, et ceux-ci sont même obligés de payer une rétribution mensuelle de 50 centimes pour subvenir aux frais généraux. Mais, telle est l'horreur qu'inspire à un grand nombre de pères de famille l'Ecole sans Dieu que, malgré leur pauvreté, ils n'hésitent pas à s'imposer ce sacrifice pour procurer à leurs enfants le bienfait d'une instruction chrétienne.

M. J. D. feint de s'étonner de ce que les amis de l'enseignement religieux se mettent du patronage laïque et le croient dirigé contre cet enseignement. Comment ne le serait-il pas, puisqu'en procurant des vêtements, des souliers, des fournitures scolaires aux seuls élèves des écoles laïques, il détourne de l'école religieuse le

---

9e — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Gentilhomme Campagnard

par CHARLES DE BERNARD

XXVIII

LE DÉJEUNER

— Oui, j'y étais, monsieur le marquis, et je puis dire *avec le poète* :

..... Quorque ipse miserrima vidi,
Et quorum pars magna fui.

— Monsieur le juge de paix oublie que probablement ces dames ne savent pas le latin, dit Langerac d'un air moqueur.

— Je traduis donc pour ces dames, et peut-être aussi pour monsieur le vicomte, répondit le vieillard, qui, dans la petite guerre engagée depuis la veille entre le jeune homme blond et lui, n'avait jamais manqué de répartie ; j'ai été témoin de bien des scènes terribles dont ce pays, si tranquille en ce moment, a été le théâtre pendant la première révolution ; et quand je pense au passé, je ne puis m'empêcher de craindre l'avenir ; car, ainsi que j'ai l'honneur de le dire tout à l'heure à madame la douairière, tels pères, tels fils.

— Tout cela, dit madame de Bouvalot, ne nous apprend pas de quels crimes se sont rendus coupables les pères de ces bonnes gens.

— Madame, ce serait une triste conversation de table ; mais si vous l'exigez et si madame la marquise le permet...

— Racontez, monsieur le juge de paix, dit madame de Châteaugiron ; ma mère aime beaucoup les récits effrayants, et moi j'ai déjà une prédilection pour vos histoires.

M. Bobilier s'inclina d'un air pénétré.

— C'était en octante-neuf, dit-il ensuite ; j'avais vingt-cinq ans, et je revenais de Dijon où j'avais fait mon droit ; car j'étais destiné à succéder à mon père dans la charge de bailli de la terre de Châteaugiron, charge héréditaire dans ma famille depuis dix générations peut-être.

— J'espère que voilà une noblesse respectable, observa Langerac en essayant assez péniblement de se remonter au persiflage qui lui était habituel.

— Monsieur le vicomte, je n'ai nulle prétention à la noblesse, répondit le juge de paix d'un ton sec ; mais la famille des Bobilier s'honore de près de trois cents ans de roture prouvés par titres authentiques ; beaucoup de prétendus gentilshommes seraient peut-être assez embarrassés s'il leur fallait faire remonter leur filiation aussi haut.

— Ce que vous dites là, mon cher Bobilier, ne saurait s'appliquer à Langerac, dit le marquis pour prévenir une nouvelle escarmouche entre les deux antagonistes ; vous qui savez par cœur la généalogie des principales familles nobles de France, vous ne pouvez ignorer que les Langerac datent des croisades.

— Vous pourriez dire de la seconde race, ajouta emphatiquement madame de Bouvalot, qui semblait prendre un intérêt particulier à tout ce qui touchait l'aimable vicomte.

— Les vrais Langerac, les Langerac de Gascogne, étaient en effet fort bons et fort vieux, reprit le juge de paix en se pinçant les lèvres.

— Étaient ?... répéta le vicomte d'un air de hauteur.

— J'ai raison de dire « étaient », puisqu'ils sont éteints depuis Louis XIV.

— La branche aînée a fini en effet à cette époque, mais la branche cadette, à laquelle j'ai l'honneur d'appartenir...

— Éteinte aussi, dont ans plus tôt, dit inexorablement M. Bobilier.

— Il y a eu plusieurs branches cadettes reprit l'ancien clerc d'avoué sans pouvoir s'empêcher de rougir.

— Voilà une discussion qui nous éloigne de votre histoire mon cher Bobilier, dit le marquis, permettez-moi de vous y rappeler. On était, disiez-vous, en 89.

— La Bastille venait d'être prise, et le contre-coup de l'insurrection parisienne s'était fait sentir dans toute la France. Grâce à la tactique infernale de ce scélérat de Mirabeau, les moindres villages avaient pris les armes, sous prétexte de brigands qu'on annonçait partout et qu'on ne voyait nulle part. Qu'arriva-t-il dans beaucoup de provinces ? Les paysans, armés contre un danger imaginaire, devinrent eux-mêmes plus féroces que les brigands dont on les menaçait. Chaque château fut une bastille où l'on porta le fer et le feu ; ici, par exemple...

— Mon cher juge de paix, dit Héraclius, permettez-moi de vous interrompre : je croyais que les honnêtes frères et amis de Châteaugiron n'avaient essayé de brûler le château qu'en 1793.

— Brûler le château ! s'écria la douairière en remettant sur son assiette le morceau qu'elle portait à sa bouche.

— C'est la vérité, mons-sur le marquis, reprit M. Bobilier ; sous le rapport de l'incendie, on se contenta de piller en octante-neuf ; une partie du mobilier et environ la moitié des titres renfermés dans le chartrier (car nous étions parvenus, mon père et moi, à mettre le reste en sûreté) voilà tout ce qui fut brûlé à cette époque ; mais quelles scènes éclairé le feu de joie allumé par ces brigands au milieu de la cour ! Il y a quarante-sept ans de cela ; et cependant toutes les fois que j'y songe, je sens mes cheveux se dresser sur ma tête.

Le vicomte se pencha vers madame de Bouvalot, près de laquelle il était assis.

— Que pensez-vous, lui dit-il à l'oreille, des illusions de cet honnête bailli, qui croit avoir des cheveux ?

— Ne me parlez pas de cet odieux bonhomme, répondit la douairière non moins confidentiellement, il est aussi insupportable que ridicule, et son impertinence au sujet de votre famille n'a fait qu'accroître mon antipathie pour lui.

— Il n'est donc passé ici des choses bien terribles demanda madame de Châteaugiron.

Des choses abominables, répondit le juge de paix ; si madame la marquise avait eu le temps de visiter son château, et s'il était permis de supposer qu'elle pût mettre le pied dans les cuisines...

— Mais vraiment la supposition est tout à fait permise, interrompit en souriant l'élégante jeune femme ; une de mes grandes prétentions, c'est d'être une mé-

pauvres enfants qui n'y reçoivent, eux, aucun secours.

Et, pour nous, détourner un enfant de l'Ecole, où l'on enseigne le catéchisme, pour l'envoyer à une école athée, c'est faire, au point de vue moral, le plus grand tort à cet enfant.

L'Ecole athée ! l'Ecole sans Dieu ! Ah ! vous vous récriez ! quand on prononce ces mots. Et, pourtant, est-elle autre chose, votre Ecole ?

Dans l'un des derniers numéros de la « Revue de l'enseignement primaire, » organe officieux, M. Devinat, directeur de l'école normale d'instituteurs de Paris, écrit qu'on s'est aperçu, dès le premier jour, que la neutralité confessionnelle, promise à l'école, était un leurre, et qu'on a substitué, par la force des choses, à la neutralité confessionnelle, la suppression religieuse.

» On peut donc affirmer sans exagération, dit-il, en couchant, que depuis 1882, l'école laïque publique est, à peu de choses près, l'Ecole sans Dieu. »

C'est là, en effet, qu'il faut en venir, et c'est ce que réclame, sans se lasser, la franc-Maçonnerie, qui n'entend pas avoir travaillé pour ses adversaires.

Ecoutez encore ce qu'écrivait dernièrement, dans son journal, un sectaire déclaré, M. Henry Maret : « La prétendue neutralité est une bêtise. Il n'y a pas de neutralité possible. Du moment où un instituteur n'enseigne pas la religion, il enseigne, par le fait, même l'incrédulité. Prétendre qu'on ne veut que la neutralité, c'est de la tartuferie au dix septième degré. »

Dans un discours qu'il prononçait naguère, un autre haut dignitaire de l'enseignement laïque, 33e membre du Grand Orient, le F.·. Dequaire, inspecteur d'Académie, à Mende, déchirant, cette fois, tous les voiles, s'écriait : « Le but de l'école laïque n'est pas d'apprendre à lire, à écrire et à compter. Des esprits superficiels ont pu le croire. Qui va au fond des choses ne tarde pas à s'apercevoir qu'elle est un engin de guerre contre le catholicisme.

» L'école laïque a pour but de faire des libres-penseurs. Elle tromperait les espérances que nous fondons sur elle, si elle se renfermait dans une respectueuse neutralité.

» L'école laïque apprend à rejeter le dogme.

. . . . . .

» Comme les choses n'arrivent pas assez vite à notre gré, pour que l'apostasie soit générale, nous nous emparerons du monopole de l'enseignement.

» Nous refuserons aux Frères et aux Sœurs le droit de faire l'école.

» Nous fermerons leurs établissements. Force sera bien aux familles arriérées de nous confier leurs enfants. Et à ces enfants-là, nous ne croirons avoir rien appris, tant qu'ils ne seront pas en révolte contre le clergé. »

Voilà, du moins, qui est parler franc et les pères de famille sont avertis.

Un Ami de l'Enseignement libre.

Bulletin financier

PARIS, le 29 Décembre 1900

Le marché est calme et les cours sont stationnaires. Le 3 0/0 se traite à 101 97, le 3 1/2 à 101 92. L'Extérieure est en hausse seul à 70.87.

Nos fonctions de Crédit ont peu varié, le Crédit Lyonnais mieux demandé son avance à 1.107, le comptoir National d'Escompte vaut 585, la Société Générale 611, le Crédit Foncier 681.

Dans le groupe des valeurs industrielles, la Compagnie Générale Transatlantique intéressée à 1.150 et 1.158 ; les actions de la Banque Générale Industrielle sont à 1.014 50 ; la Compagnie Générale de Charbonnages est recherchée à 400 fr. ; les Obligations Messageries Fluviales de Madagascar se tiennent à 470.

La Lyonnaise nouveau du Crédit à l'Etranger dont le montant dépasse à cette heure deux milliards et demi, pour la plupart en numéraire, représente le total des divers fonds destinés à assurer encore et contre tout le fonctionnement régulier des opérations sociales.

Ses banques à Lyon Alpin reste à 3.30. Le syndicat du Lazare à 18.7/.

Chemins Français en hausse.

DERNIERS COURS

3 0/0	101.97
3 1/2 0/0	101.92
Crédit Foncier	680
Comptoir National d'Escompte	584
Crédit Lyonnais	1107
Société Générale	611

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 3 Janvier, de 3 heures

Oberlander,	Bixer.
Macbeth,	Verdi.
Les Gardes de la Reine,	Godefroy.
Les Huguenots,	Meyerbeer.
Sacre-Polka,	Umrath.

Le Chef de Musique, NOCLARES.

Chambre Musicale

Le Comité de la Chambre musicale verse au bureau de Bienfaisance la somme de quatre cent cinquante-deux francs cinquante centimes, montant de la recette totale du concert donné le vendredi 28 décembre ; ainsi qu'il l'avait décidé, les frais s'élevant à cent cinquante francs ont été mis à la charge de la Société.

Le Comité a en outre décidé que le prochain concert de charité serait donné dans les mêmes conditions au profit de l'Hospice civil, c'est-à-dire que les frais seront à nouveau supportés par la Société et la recette totale versée à l'Hospice.

Le Comité saisit avec empressement cette occasion pour présenter à tous ses collaborateurs ses plus vifs remerciements. Il est heureux de s'associer au tribut d'éloges si justement décernés aux professeurs et aux amateurs.

Le Comité ne veut pas oublier tous ceux qui ont contribué à l'organisation matérielle du concert, et notamment M. Roth dont le phare à l'acétylène brillait devant l'entrée.

Il tient surtout à remercier l'assistance élégante et choisie qui est venue en si grand nombre lui apporter ses encouragements.

GAZETTE DEPARTEMENTALE

CERVIONE. — Jeudi ont eu lieu chez Mme Brignole Benedetti d'Ubaldo les fiançailles de sa petite-fille, Mlle Marie Camugli la charmante fille de M. Raphaël Camugli avec M. Jean-François Casalta, pharmacien de 1re classe à Cervione.

Nous adressons toutes nos félicitations aux jeunes fiancés et à leurs familles.

AJACCIO. — M. Levie, conservateur des hypothèques en retraite, a été nommé receveur spécial de l'hospice et du bureau de bienfaisance d'Ajaccio.

ALBERTACCE. — Le jour de la Noël, la grand'messe a été célébrée par M. l'abbé Susini Antoine, jeune prêtre, que M. Albertini, curé de la paroisse, avait gracieusement autorisé à officier en son lieu et place, et cela, à la grande satisfaction des parents et amis du jeune lévite.

Le sympathique célébrant a édifié tous les assistants par son attitude pieuse, son assurance peu commune chez un débutant dans le saint ministère.

L'église, parée avec un luxe de circonstance, était resplendissante d'or et de lumière. La messe a été chantée par un chœur de jeunes gens, sous la très habile direction de M. le Curé, qui est à la fois un prêtre savant et un musicien distingué.

Le jeune prêtre, qui célébrait sa première messe, était entré au grand séminaire sans ses auspices, après avoir été son élève pendant de longues années. Aussi le maître n'est dépensé tout entier pour donner à cette fête tout l'éclat qu'elle comportait.

L'église pouvait à peine contenir tous les assistants, dont un très grand nombre était venus des différents points du canton : ceux ci, par leur louable empressement, avaient tenu à donner au jeune prêtre et à la famille Susini un témoignage éclatant de leurs vives sympathies.

Après la messe, un lunch des mieux réussis réunissait tous les assistants : Un millier de personnes se pressaient autour des tables installées avec habileté sur une vaste esplanade faisant face à la maison Susini. Les tables se dressaient chargées de gâteaux, de sucreries variées, et de vins fins et assortis. Elles s'allongeaient à perte de vue, en plein air, sous un soleil d'azur. Les gais rayons de l'astre radieux semblaient prendre part à la joie universelle.

Le coup d'œil était ravissant, pittoresque. Cette fête, aux souvenirs si doux, aura son lendemain, dans quelques jours, à l'occasion de la célébration de la première messe d'un autre jeune prêtre, M. l'abbé Albertini, élève lui aussi de notre digne curé qui, durant sa carrière qu'on ne peut pas encore qualifier de longue, a doté notre canton d'une nombreuse pléiade de prêtres distingués.

Bienfaits inoubliables rendus à notre sainte mère l'Eglise et aux familles de tous ces ministres de Dieu.

Nos félicitations au jeune prêtre Susini, et tous nos compliments à son digne et ancien maître, M. le curé Albertini d'Albertacce. — N.

SARTENE. — M. Raynal, receveur de l'enregistrement et des domaines de 4e classe à March, est nommé receveur conservateur à Sartene.

PIANELLO. — Mme Bandini, institutrice à Pianello, est promue de la 4e à la 3e classe.

Seul contre cent

Cinquante mille Anglais au Sud-Afrique ! Un peuple agriculteur, mineur, héroïque, lutte dix contre un. Ainsi, tous les échos. Sur cent rivaux battus triomphe le *Congo Elie Bourrel, au souvenir Victor Vaissier.*

Médaille Militaire

Sont inscrits sur le tableau de concours pour la médaille militaire :

Caratini François, premier maître fourrier, à Toulon.

Venturini Jean-Pierre, second maître infirmier.

Bernardi Charles, premier maître vétéran.

Boni Joseph, sapeur-pompier.

Après *Stizzighella* nous commencerons

A Ciccistà

CUMMEDIA IN 3 ATTI

NÉCROLOGIE

M. FRANÇOIS DE GAFFORY

Le télégraphe nous a apporté la semaine dernière une bien triste nouvelle : M. Xavier de Gaffory, percepteur à Marseille, et Mme de Gaffory née Antonetti ont eu la douleur de perdre leur fils unique, M. François de Gaffory, avocat, enlevé en quelques jours par une fièvre typhoïde.

A peine âgé de 22 ans, ce jeune homme, par ses remarquables qualités de cœur et d'esprit, sa culture intellectuelle, sa brillante éducation, l'élévation et la droiture de ses sentiments, la courtoisie et l'affabilité de son caractère, avait conquis l'estime et la sympathie de quiconque avait eu la bonne fortune de l'approcher, et il avait déjà donné la mesure de ce qu'on pouvait attendre de lui.

Issu d'une famille illustre en Corse, il s'était brillamment continué les traditions de ses aînés ; il était sans aucun doute ajouté encore à l'éclat d'un nom si justement aimé et considéré dans notre pays. Ses brillants débuts au barreau de Marseille, sa savante collaboration à diverses revues littéraires, — un volume de poésies d'une saveur exquise était précisément sous presse au moment où le jeune auteur subissait les premières atteintes du mal qui devait l'emporter, — le charme de sa conversation toujours spirituelle et si souvent enjouée assignaient dès à présent à François de Gaffory un rang privilégié parmi les hommes de sa génération et lui prédisaient un avenir exceptionnellement heureux.... Hélas ! la mort imbécile et brutale a d'un seul coup brisé tant de chères et légitimes espérances...

Par une navrante ironie du sort, à l'heure même où la ville de Corte saluait de ses acclamations joyeuses la statue de son héroïque enfant, François de Gaffory se débattait dans les affres de l'agonie, et dans le cœur de tous les siens la joie d'une pareille journée était empoisonnée par l'angoissante pensée d'une catastrophe prochaine, par l'épouvante d'un lendemain de deuil et de tristesse.

Il n'est pas de paroles, pas de considérations humaines qui puissent consoler le malheureux père, la mère infortunée du malheur cruel entre tous qui vient de les frapper. Aussi nous bornerons-nous à leur adresser l'hommage de notre douloureuse sympathie, et tâcher ainsi que les familles de Gaffory et Antonetti d'agréer l'expression de nos très vifs regrets.

X.

Fourrière de Chiens

Le Maire de la ville de Bastia informe le public que le service du capteur de chiens sera interrompu le matin, de 6 à 8 heures, et que pendant ce temps les chiens pourront librement circuler en ville.

Bastia, le 2 janvier 1901.

Le Maire, A. GAUDIN.

Théâtre Municipal

Prochainement au Théâtre : *Tout Bastia y passera,* grande revue de l'année en 3 actes et 6 tableaux, que nos artistes ont commandé spécialement.

Ce sera le plus grand succès de la saison, avec accompagnement de piano et orchestre.

Samedi : *Le Contrôleur des Wagons Lits.*

Petite Gazette

Observations Atmosphériques du 2 janvier 1901

Baromètre. — 7 heures du matin, + 8,5 calme ; 12 h. 6 soirs du soir, + 10 ; Maxima, + 12,2 ; minima, + 8.

Baromètre. — 7 heures du matin 758 mm. ; midi, 758 mm. 6 heures du soir, 760 mm.

Vent. — 9 h. du matin, calme.

4 h. du soir, O. faible.

Etat du ciel, couvert.

Etat de la mer, très belle.

Hauteur des eaux : matin, + 0,26, soir, + 0,65

Pluie ou neige, à 9 heures du matin 0,3 mm

∴

Triste fin de siècle

L'année 1900 a disparu sous les rafales d'un violent vent et de la pluie. Quelques mauvais garnements ont profité de cette soirée orageuse pour briser le tronc de la Madonnetta, sur la jetée du vieux port. Ils ont commis une bien mauvaise action pour se procurer peut être cent sous qu'ils se sont empressés de laisser dans le premier cabaret venu.

L'idée de toucher à ce tronc, même lorsque la tempête éloigne du quai les plus hardis, et par les nuits les plus noires, n'était jamais venue à personne. Des malheureux ont voulu finir le siècle par un acte aussi odieux.

Les offrandes que l'on verse dans ce tronc sont réservées à l'entretien de lampes à l'autel de Saint Erasme, le protecteur des marins.

∴

Formalités du mariage

Nous avons annoncé dans notre numéro du 2 janvier courant qu'une récente circulaire du Garde des sceaux dispense les mariés de produire, pour leur union, leurs actes de naissance ainsi que les actes de décès de leurs parents, lorsque le mariage est célébré dans la commune où ces actes auront été reçus.

Cette circulaire généralise ainsi ce qui s'est pratiqué de tous temps, à l'état civil de Bastia, et, croyons-nous, également, dans les diverses municipalités de la Corse.

∴

Plus de grec

Le grec a passé samedi un mauvais quart d'heure au Conseil supérieur de l'instruction publique.

C'est tout juste si on ne l'a pas éliminé complètement des études classiques et des épreuves du baccalauréat de l'enseignement secondaire classique.

Il n'y jouera plus désormais que le rôle de parent pauvre.

Le Conseil a décidé, en effet, qu'à l'issue de la classe de quatrième, les élèves de l'enseignement classique pourront opter à l'avenir entre l'étude du grec ou des cours scientifiques institués en vue d'une préparation spéciale à la classe de mathématiques élementaires, ou des cours complémentaires de langues vivantes.

∴

Nouvelle comète

Notre compatriote, M. Michel Giacobini, astronome à l'Observatoire du Mont-Gros, vient de découvrir une nouvelle comète. C'est le bureau central de Kiel qui en a été officiellement informé.

C'est la deuxième comète que le jeune savant a découverte dans le courant de l'année 1900, et c'est la cinquième qu'il a à son actif.

Toutes ces comètes portent le nom de celui qui a constaté leur existence. Nous avons donc cinq comètes Giacobini.

Nos meilleures félicitations à notre compatriote M. Giacobini.

∴

Défense mobile

Le *Lérier* est entré en armement à Toulon et sera envoyé en Corse pour être affecté à la défense mobile, comme chef du groupe des torpilleurs.

∴

Témoignage de satisfaction

Le ministre de la guerre a accordé un témoignage de satisfaction à M. le capitaine Seta, du 5e régiment du génie, pour ses travaux d'études de déviation des voies ferrées exécutés en 1899.

∴

Enregistrement

Nous annonçons avec plaisir que notre jeune concitoyen M. Stagnaro, reçu au dernier concours du surnuméariat de l'enregistrement et des domaines, a été attaché au bureau de Bastia.

∴

En Extrême-Orient

On lit dans l'*Indo Chinois* :

C'est avec un vif plaisir que nous annonçons l'heureuse délivrance de Mme Orsini, femme du sympathique receveur des Postes et Télégraphes de Faifo. Mme Orsini a mis au monde un vigoureux garçon qui a reçu le prénom de Charles. Coïncidence heureuse : le même jour M. Orsini recevait notification qu'il lui était accordé deux bourses scolaires coloniales pour ses deux filles aînées Octavie et Baptistine. Ajoutons que M. Orsini est actuellement père de sept enfants.

Nous ne pouvons qu'approuver la décision prise par la commission des bourses. M. Orsini compte beaucoup d'amis au Tonkin, et Sontay, où il était si estimé, garde encore le souvenir de son affabilité.

∴

A vendre

Un Terre-Neuve, pure race, 20 mois.

S'adresser au bureau du journal.

∴

A louer

Maison de 10 pièces, située sur le boulevard de Cardo, 5, deux entrées.

S'adresser au bureau du journal.

∴

Objet perdu

Un mandat-poste de 10 francs. Prière de le remettre au bureau des poste.

∴

Maison A.-L. Brignardelli

La Maison A.-L. Brignardelli a l'honneur de prévenir ses nombreux clients, qu'à l'occasion des fêtes de la Noël et du jour de l'An, on trouvera dans ses magasins un assortiment de jouets et objets d'art à des prix défiant toute concurrence.

∴

TOUX, RHUMES, BRONCHITES guéris par le Lénitif au Laurier-Cerise, Raffaelli, pharmacien, Place Prélà, Bastia, prix : 1 fr. 50.

∴

On demande

Une Bonne sachant tout faire, de 20 à 25 ans, propre, active et intelligente.

Bons gages, Références exigées.

— Un appartement de 8 à 10 pièces donnant sur la place Saint-Nicolas.

∴

Bonne jument

A vendre de suite jolie jument, bonne trotteuse.

S'adresser au bureau du journal.

∴

Vieilles décorations

On achèterait à bon prix des décorations françaises et étrangères anciennes.

S'a dresser au bureau du journal.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES. — Néant.

NAISSANCES.

Mathieu Jules Hyacinthe. — Pozzo-di-Borgo Victor-Napoléon. — Massoni Julien. — Agostini Jean-Baptiste. — Paoli Marie-Pauline. — Marty Auberte. — Parsi François-André. — Pulotti Cleire-Marie. — Costa Antoine-Jeanne-Diane. — Gandolfi Marie-Joséphine. — Galli Antoine.

DÉCÈS.

Antoni Dominique, âgé de 7 ans, de Bastia.

EXIGER LA MARQUE

BYRRH

LE PLUS ANCIEN DES TONIQUES ET APÉRITIFS

A BASE DE VIN ROUGE QUINQUINA

Se prend pur comme tonique. Étendu d'eau fraîche ou, de préférence, d'eau de seltz, il rafraîchit sans débiliter

DEMANDEZ PARTOUT

la chicorée extra

MOKA CASIEZ

5 mises hors concours

12 diplômes d'honneur et grands prix

Casiez-Bourgeois, à Cambrai

Dépôt à Bastia :

Agent : M. J. B. SEGALA, rue St-François, 2

AVIS

M. Vincenti H. cède à partir du 1er janvier 1901, son fonds de commerce de parfumerie et conserves alimentaires à M. Guidi Henri.

Oppositions, s'il y a lieu, dans la huitaine.

BOURSE DE PARIS

	31 Déc.	2 janvier
Rente 3 p. 0/0 ancien	101.25	101.40
— 3 p. 0/0 amorti.	100.50	99.80
3 1/2 0/0	102 50	103.40

Dépêches Télégraphique Spécial de Nuit

PALMES ACADÉMIQUES

Le Journal Officiel publie la liste des personnes nommées officiers de l'instruction publique et officiers d'académie à l'occasion du voyage des ministres de la guerre et de la marine en Corse, parue dans notre numéro du 16 novembre.

Tremblements de terre

Une dépêche de Rome annonce que de légers tremblements de terre sont signalés à Saxone et Aregno. Il n'y a eu aucun accident à signaler.

LA SANTÉ DU TSAR

L'*Echo de Paris* affirme que la maladie du Tsar est due à une tentative d'empoisonnement.

La Reine des Belges

La santé de la reine des Belges enquiète beaucoup son entourage. Hier elle n'a pas pu assister aux réceptions de la Cour.

LE RETOUR DU TSAR

de Livadia :

Le retour du Tsar et de la famille impériale à Saint Pétersbourg, qui était annoncé pour le 20 janvier, n'aura lieu que dans les premiers jours de février.

Evénements de Chine

Les négociations de la paix

Les conditions de la paix que le prince Tching et Li-Hung-Chang ont été chargés de transmettre à l'empereur portent aussi que les forts de Chang Hai-Kouan et de Pietang seront saisis.

Il est dit aussi que les puissances étrangères resteront chargées de l'administration des recettes provenant du sel, de l'opium, du tabac et de l'impôt sur les marchandises ou likin.

Toutes les propositions seraient acceptées. Il ne resterait à régler que la question des indemnités qui soulève les plus grandes difficultés.

Attaque de chrétiens

On télégraphie de Pékin au *Times* qu'un détachement de troupes françaises a reçu l'ordre de partir vers l'Est pour défendre des chrétiens menacés par les Boxers.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

Ruse de Guerre

Les journaux de Londres publient une note d'après laquelle le général Colville aurait appris seulement samedi soir que, dans l'affaire de Lindley, le colonel de la Yeomanry, en se dirigeant sur Lindley, avait tout simplement obéi à un ordre télégraphique.

Cet ordre portant la signature Colville émanait très probablement d'un ennemi.

Occupation de Roodehoogte

Les Boers sont entrés à Roodehoogte le 1er janvier, puis ont continué leur route vers Graaffe Reinet qui est considéré comme un district mal disposé à l'égard des Anglais.

Le télégraphe a été coupé par les Boers sur plusieurs points.

L'Invasion du Cap par l'armée boer

de Londres :

La plupart des journaux publient des articles très pessimistes sur la situation dans l'Afrique du Sud. Ils constatent que l'invasion du Cap par les Boers provoque une révolte presque générale.

Le *Daily Telegraph* dit que le mouvement vers le Sud continue.

Le *Daily Mail* annonce que les Boers ont déjà parcouru la moitié du chemin qui sépare la frontière de Capetown.

Quelques journaux assurent que le mouvement en faveur de la paix et de la conciliation se dessine de plus en plus dans le parlement et donne à réfléchir au gouvernement.

∴

A l'heure actuelle, deux colonnes de Boers ont pénétré profondément dans la colonie du Cap, se dirigeant vers les deux grands ports du Sud, Capetown et Port-Elisabeth.

Une colonne est arrivée à Roodehoogte, au Sud de Middelburg, à 130 kilomètres du fleuve Orange et à 200 kilomètres de Port-Elisabeth.

Sir Milner a mis Capetown en état de défense, et adressé un appel aux loyalistes, afin de repousser l'invasion.

Conseil extraordinaire

du Cap :

Les ministres se sont réunis en conseil extraordinaire pour délibérer sur la situation qui est considérée comme très grave, et qui deviendra plus grave encore, d'un moment à l'autre car les Boers sont enhardis par leurs succès, et la révolte peut devenir générale.

RÉVEILLON

Mme A. COLOMBANI, propriétaire du Grand Hôtel d'Europe, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que, comme les années précédentes, on trouvera dans son hôtel à **l'occasion de la Noël et du Jour de l'An** un grand assortiment de pièces froides et pâtisserie.

Huitres, Bavioli, Merles

Soupers sur commande, à la carte et à prix fixe

Prix très modérés

Grand Hôtel et Patisserie

LINGÉNIEUR

A L'OCCASION DES FÊTES DE LA NOEL ET DU JOUR DE L'AN

Assortiment de pièces froides. — Nougat. — Cédrats confits. — Pâtisserie et Confiserie. — Terrines de merles truffés. — Mustaccioli de Naples, etc.

THE OCEAN ACCIDENT

La plus importante Cie accidents du monde entier

and guarantee corpora ion Ltd

Compagnie d'assurances à primes fixes

Centre les accidents de toutes nature

DIRECTION POUR LA FRANCE

109, rue Montmartre, 109

— PARIS —

Directeur : J.-A. LAULY

Capital social	25 000 000
Capital souscrit	11 485 625
Réserves fin 1899	18 828 036
Primes encaissées en 1899	17.968.637

ASSURANCES : Accidents du travail (loi du 9 avril 1898) *Individuelles, Maladie et Accidents, Chevaux et Voitures, Automobiles, Vol, Fidélité des employés, Insolvabilité des tiers, Cautionnements, etc.*

Pour tous renseignements et demandes de sous agences s'adresser à M. Ch. F. POGGIOLI, agent général pour la Corse, 8, rue Miot, Bastia.

DEMANDEZ chez les meilleurs épiciers, le CHOCOLAT DAUPHIN apprécié des gourmets.

A CÉDER

Etude de Notaire

à Corte

S'adresser à Madame Vve Guelfucci.

CÉDRATS CONFITS

Expéditions par colis postaux

Emballage soigné et gratuit

A. P. PADOVANI, expéditionnaire, 7, route du Cap, Bastia.

A VENDRE

A Bastia sur la route Nationale, maison d'habitation avec jardin et attenant. Revenu annuel 1500 francs.

S'adresser à Me Peraldi, avoué.

Maison L. N. Mattei et Cie

En raison des nombreuses contrefaçons et concurrences déloyales qu'attire à la liqueur *Cédratine Mattei* sa bonne réputation, l'attention des consommateurs est appelée sur ce qui suit :

Nulle autre que la maison L.-N. Mattei et Cie ne peut se servir du mot *Cédratine* qui est une marque déposée, c'est-à-dire la propriété personnelle de cette maison.

Toute bouteille ne portant pas l'étiquette de la maison L.-N. Mattei et Cie est une contrefaçon.

Tout contrefacteur sera poursuivi conformément à la loi.

AVIS

A la veille des fêtes M. Simon DAMIANI offre un assortiment incomparable de vins fins, Bordeaux, Bourgogne, Malaga, Madère, Marsala, Porto, Grenache, Frontignan, cap Corse, etc. Vins de Champagne « Théophile Roederer et Cie » Carte d'or 5 50, Carte blanche extra sec 10 fr. avec escompte pour les acheteurs en gros. Plusieurs autres marques de Champagne.

Toutes sortes de liqueurs surfines y compris du *Fochsing*, toutes sortes de Rhums et Cognacs, fine Champagne y compris l'excellente Eau-de-vie du *Mirador* vendue précédemment 3 fr. la bouteille à 2.25. Choix immense de cigares de la Havane, cigarettes de toutes provenances et articles pour fumeur. La Maison angle, rue Miot et Napoléon, se recommande pour la supériorité de ses produits.

Les gens soucieux d'avoir du bon, des produits irréprochables soit en cigares et tabacs tout aussi bien qu'en liquides, ne doivent pas faillir de s'approvisionner à la maison.

Angle des rues Miot et Napoléon.

N. B. — M. Damiani appelle l'attention de sa nombreuse clientèle et la prie instamment de ne pas confondre avec d'autres marques similaires :

Vin du Cap au Kola.

Cédratine Damiani et

Vrai Champagne Théophile Roederer et Cie.

Savonnerie Corse

Fabrique à Toga

Bureaux : 13, Boulevard Paoli

M. L. Vendini a l'honneur d'informer le public qu'en prévision du retard des arrivages et de l'impossibilité où il se trouve d'exécuter toutes les commandes qui lui parviennent, il vient de louer la Savonnerie Corse d'un nouveau matériel considérable et perfectionné qui lui permet de donner satisfaction à toutes les demandes.

Il met en même temps les consommateurs en garde contre les nombreuses imitations que l'on fait de nos Savons et engage tous ceux qui veulent en avoir pour leur argent à refuser tout savon qui ne portera le nom L. Vendini, imprimé sur chaque morceau.

Etablissement d'Horticulture et de Viticulture

dirigé par MM. GHIO Frères, viticulteurs pépiniéristes à Bastia, Lauréats de deux premiers prix à l'Exposition Universelle de Paris 1900, et autres récompenses.

Grand choix d'arbres fruitiers, Amandiers, Orangers, Mandariniers, Citronniers, plantes d'ornement et d'agrément, etc.

Vastes pépinières, vignes de pays greffées sur Rupestris Mon leola et sur le porte-greffe de Montpellier ; mise en vente avant d'un grand nombre de plants racinés Vérithable Aperou Monticola, le porte-greffe le plus résistant de Montpellier, le tout de 1er choix et à des prix modérés.

VELOUTINE Poudre de Riz Spéciale

OH. FAY.

Filature de Cocons

Saint-Job

M. Henri Barsanti et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprenties ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Port Neuf, maison Bertin.

Grand Entrepôt de Son et Repasse, Henri Barsanti, Nouveau Port, Bastia.

---

naître accomplie.

— Par exemple, je ne sais de qui vous tenez un mérite de cette espèce, dit la douairière de Bonvalot avec une moue dédaigneuse, mais à coup sûr ce n'est pas de moi.

— Les marquises de Châteaugiron n'ont jamais trouvé au-dessous de leur dignité les vertus domestiques, reprit gravement M. Bobilier ; la grand'mère de M. le Marquis, par exemple, madame la marquise Hengarde, une montboissieux, ne dédaignait pas de surveiller le service de sa table ; quelquefois même par divertissement, elle se plaisait à confectionner quelques petites friandises qu'elle servait à dessert, et qui, comme on peut le croire devenaient le but de l'ambition générale. Moi, Bobilier, entre autres, j'ai eu plusieurs fois l'honneur de manger des gâteaux à la royale et des claroquets auxquels madame la marquise Hengarde seule avait mis la main ; et cependant, comme je vieux de le dire, c'était une Montboissieux mariée à un Châteaugiron !

Irritée de l'espèce de leçon que se permettait de lui donner le vieux magistrat madame de Bonvalot cherchait quelque réplique mordante ; mais avant qu'elle l'eut trouvée, le marquise qui avait remarqué le dépit de sa mère s'empressa de reprendre la parole.

— Et moi, dit-elle d'un ton d'enjouement, et sous ce double rapport, je dois m'humilier devant la marquise Hengarde ; mais en revanche, je prétends être de première force pour les comptes de pêches, et je vous promets, monsieur le juge de paix de me mettre à l'œuvre tout exprès pour vous, mais à condition que vous allez nous dire bien vite ce qu'il y a de si curieux à voir dans les cuisines.

— La chose dont je parle, madame la marquise, n'a rien de curieux en elle-même ; ce n'est qu'un four immense à la vérité, comme il convient à un château de cette importance, mais fort ordinaire du reste.

— Je devine la fin de l'histoire, interrompit Langerac ; pendant la révolution, nos aimables indigènes auront fait cuire dans ce four quelque pâté d'aristocrates.

Ah ! mon Dieu, vicomte, s'écria madame de Bonvalot, en posant de nouveau sa fourchette sur son assiette, pouvez-vous bien arrêter votre imagination sur des monstruosités pareilles ! vous m'avez ôté l'appétit, pour quinze jours. Tout ce que je verrai maintenant servir sur la table me semblera mets de cannibale.

— En croyant plaisanter, Langerac n'est que sais confectionner ni les gâteaux à la royale ni les claroquets

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA
et les ports du Nord

Le vapeur anglais RUBY
chargera à Bastia vers le 3 Janvier
Pour GÊNES direct, les ports d'ESPAGNE, LONDRES.
prenant marchandises sur connaissement direct
pour ANVERS, HAMBOURG
et tous les ports d'ANGLETERRE

Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

D.O.M. BÉNÉDICTINE de l'Abbaye de Fécamp
La Meilleure des Liqueurs — Exquise Tonique Digestive
Se défier des contrefaçons. — Se trouve partout.
Entrepôt régional à Marseille, 42, rue de la République. — A. LEROUX, Agent Général.

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame; Messieurs demandez-le aux Dames.

Voulez-vous de la bonne bière ?
à la Brasserie Gasparini
Place Saint-Nicolas
Vente en gros et en détail

VIN ROUGE excellent 9 f. l'hecto rendu franco votre gare, 50 litres essai: 5 f. Envoyer mandat poste à Brédat-Fleury à Montigny-Lencoup (S. et M.)

Mme GEORGES
Dentiste
a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet 48 Boulevard Paoli, 14, Bastia, sera ouvert, du 1er au 9 de chaque mois.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATE
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
14, rue de l'Opéra,

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa suite un garde contre certaine charlatanisme ambulante — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

PILULES DÉPURATIVES
GOLVIN
Remède populaire depuis longtemps, efficace, économique, facile à prendre. Purifiant le sang, il convient dans presque toutes les maladies chroniques, telles que Dartres, Rhumatismes, Vices Rhumaux, Feuchoure, Engorgements, Lait répandu, Glandes, Maux de Nerfs, Perte d'appétit, Essoufflement, Faiblesse, Anémie, Mauvais Estomac, Intestins paresseux. 3 fr. la boîte avec la NOTICE DE LA SANTÉ.
M. Fresnel-Sommelier, Pharmacien
37 rue Saint-Denis 37
PARIS

PATE et SIROP d'ESCARGOTS de MURE
MALADIES NERVEUSES
Epilepsie, Hystérie, Danse de Saint-Guy, Affections de la Moëlle épinière, Convulsions, Crises, Vertiges, Etourdissements, Fatigue cérébrale, Migraine, Insomnie, Spermatorrhée
Guérison fréquente. Soulagement toujours certain par le SIROP de HENRY MURE
SOLUTION HENRY MURE
MÊME SOLUTION ARSENIÉE et CRÉOSOTÉE

BEAUX-ARTS
M. Revellat a l'honneur d'informer le public ajaccien qu'il a mis à profit son long séjour à l'Exposition universelle et qu'il a étudié tous les perfectionnements de la peinture moderne ainsi que le dessin classique exigé aux concours de l'école Polytechnique, Saint-Cyr, Arts et Métiers, Ecole navale, etc., etc.
Il s'occupe aussi, dans ses moments de donner aux amateurs l'éducation artistique la plus complète et la plus exclusive aux procédés actuels. On pourra étudier chez lui la peinture à l'huile, l'aquarelle et le pastel qui devient aujourd'hui une des formes les plus impressionnantes et les plus suivies de la peinture d'amateurs.
Le cours de dessin et de peinture dirigé par M. Revellat, rue Docteur Versini, n° 1, est ouvert depuis le 1er octobre.

DERNIERS BILLETS
LOTERIE
DES ENFANTS TUBERCULEUX
ORMESSON — SAINT-POL-s.-MER
Autorisée par le gouvernement pour toute la France
4 GROS LOTS
250.000 f
100.000 f
50.000 20.000
1 lot de ..... 10.000 fr. 10.000 fr.
13 » » 5.000 65.000
25 » » 1.000 25.000
26 » » 500 13.000
1194 » » 100 119.400
1650 lots pour ..... 651.400 fr.
TIRAGE QUI NE PEUT AVOIR LIEU
15 FEVRIER 1901
Tous les lots sont payables en argent
Le Billet, 1 fr. — On trouve les billets dans tous les Bureaux de Tabac, chez les principaux débitants, dans les Gares, etc. — A Bastia, chez M. Raphaël Bellacicco, 4, rue Napoléon.
Ne pas confondre avec les Billets de Loterie non autorisés.

L'OR NOUVEAU
Après les chroniques des grands journaux parisiens: *Le Journal*, *l'Eclair*, *l'Echo de Paris*, *le Gaulois*, *le Soleil*, etc., la réputation de l'URALINE, ce magnifique alliage de métaux, qui par sa ressemblance frappante avec l'or a été baptisé du nom *d'Or nouveau*, n'est plus à faire. La Direction en France de l'AUSTRALIAN GOLD WATCH Cº, a écoulé en trois mois vingt mille six cents montres. Le monde *smart* a remplacé la montre en acier, en nickel et même la montre en or, par le chronomètre et la chaîne gourmette en *uraline*. L'*Uraline* est donc le métal à la mode, c'est le dernier progrès de la science, c'est le métal de l'avenir. Pour répondre aux milliers de demandes que nous recevons, nous publions le tarif de nos articles.

	Prix
Remontoir uraline pour homme, 19 lignes, 40 rubis.	20 fr.
Le même à savonnette, 3 forts boîtiers uraline.	25 fr.
Le même pour dame 11 lignes 3/4 uni ou guilloché.	20 fr.
Le même argent massif, 32 grammes, écussons or contours uraline.	30 fr.
Le même pour dame 12 lignes, argent, dessins, contours uraline.	28 fr.
Chaîne gourmette uraline massive, pour homme 3 grosseurs.	6 fr.
Sautoir uraline pour dame (long 1m. 40) à sujet vieil or.	8 fr.
Garniture de chemise pour hommes uraline 5 pièces.	10 fr.
Couverts massifs uraline 457 grammes, aussi riches qu'un service de table en or qui couterait 7,335 fr. l'étui de 12 couverts avec louche (garantie 20 ans).	80 fr.
L'étui de 6 couverts avec louche.	45 fr.
L'étui de 12 cuillères à café (poids de la cuillère 29 grammes).	28 fr.
L'étui de 6 cuillères à café (poids de la cuillère 29 grammes).	15 fr.
Gravures artistiques d'initiales sur les montres.	5 fr.
Gravures artistiques d'initiales sur couverts (par pièce).	0,50

Expéditions franco à la réception du mandat-poste. Contre remboursement frais à la charge du destinataire.
Adresser toutes les commandes et fonds à M. A. E. ROUX, Directeur Continental de la Société, à Rouen (Seine-Inférieure).
Nous rappelons à notre clientèle que nous remboursons intégralement toutes marchandises qui ne seraient pas à son entière satisfaction, à la condition qu'elles nous soient retournées franco dans les 48 heures.

A LA GRANDE MAISON
1, Rue Miot, Bastia 1,
C'est là où l'on trouve sans contredit le meilleur choix d'étoffes « Grand Tailleur » pour la saison d'hiver.
M. Simon Damiani invite sa clientèle à s'en rendre compte.
Un Nouveau Coupeur de toute première marque est attaché à la maison.
Le public peut être sûr d'avoir plus de *satisfaction* que jamais, soit au point de vue de la *Coupe*, du fini, etc., qu'à tous autres points de vue.
1, rue Miot, 1.

AVIS
M. Braschini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et de placements de domestiques, terres, maisons, animaux, est situé rue Napoléon, 21, 3e étage.
L'agence prend des renseignements très sérieux sur les personnes qu'elle présente.

L'un des rédacteurs gérant,
MATHIEU OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier.

FERS A PLANCHER
FERS RONDS, PLATS & CARRÉS
FERS FINS de MARÉCHAL
Chaux & Ciments, Plâtres
Ch. CLÉMENT

VALS DÉLICIEUSES
Rafraîchissant — Digestives.
Pour recevoir vos commandes s'adresser 28 bis, à BIROT.

LE Salon de la Mode
TOUS LES SAMEDIS
Le plus élégant et le plus pratique des Journaux de Modes
PREMIÈRE ÉDITION
avec gravure noire
Un An.... 14 f. — Six Mois. 7 f. 50
Le N° : 25 centimes
SECONDE ÉDITION
avec 32 gravures coloriées
Un An.... 22 f. — Six Mois. 11 f. 50
Le N° : 50 centimes
SPÉCIMENS GRATIS
Adresser les demandes à E. Henry PETIT, Editeur
5, rue des Filles-Saint-Thomas, PARIS

GRAND HOTEL
DES DEUX MONDES
32, Cours Belsunce, 32, MARSEILLE
J. BOUCARD
PROPRIÉTAIRE
Ascenseur. — Salle de Bagages. — Garçon de Courses. — Téléphone.

THÉOPHILE ROEDERER & Cie
VINS DE CHAMPAGNE
REIMS
MAISON FONDÉE EN 1864
M. Damiani vendra l'excellent champagne **Roederer** à 5 fr. 50 la bouteille aux consommateurs, les acheteurs du gros jouiront d'un escompte spécial.
Au prix modique de 5 fr. 50 la bouteille, les buveurs de champagne ne boiront plus désormais que le **Roederer**, champagne le plus exquis entre tous.
Angle des rues Miot et Napoléon.
M. Simon Damiani fait savoir que M. Casanova, représentant de commerce, le représente dans l'arrondissement d'Ajaccio.

L'ESPÉRANCE
Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances
à primes fixes
contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'ETAT à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1899).
Capital: 10 millions de francs.
Siège social: 10, rue St-Augustin, 10, Paris.
S'adresser à M. Auguste ROTH, directeur particulier de la Compagnie *l'Espérance* à Bastia, 28, Boulevard Paoli.

LE PHÉNIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE
SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819
Fonds réalisés : **200** millions
Valeurs assurées encours:
300 millions.
S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie LE PHÉNIX, à Bastia, 17, Bd Paoli.
Demandez les
CIGARETTES ÉLÉGANTES MATTEI
à 0.30 le paquet.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes le boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes
DEMANDEZ ET OFFREZ dans tous les Etablissements
L'AMARO MATTEI
APÉRITIF SUPÉRIEUR
et dans tous les Cafés
L'Exquis Cigare Mattei
Le meilleur à dix centimes
Tout les fumeur doit fumer ce cigare
Il ne peut faillir.

26e ANNÉE — VENDREDI 4 JANVIER 1901 — N° 4

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (1re page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
Corse..... un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr. | Union postale, et autres Pays: le port en sus.
Autres Départ. 25 » » 12 » |
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER
Fête d'aujourd'hui : Saint Rigobert, Sosthène (heure nationale)
Lever, 7 h. 40 m. — Coucher, 4 h. 53 m.
Lune : Premier quartier le 28 — Pleine le 4
Fête demain : Sainte Odilon, Sainte Pharaïlde.

3 JANVIER

La Défense de la Corse

Depuis que le gouvernement, sur l'initiative du ministère de la guerre et du ministère de la marine, a mis à l'étude le projet de transporter à Ajaccio le siège de la défense militaire de la Corse, on se livre, soit en Corse, soit sur le continent, à une véritable débauche d'appréciations qui, versées à l'enquête commencée par la commission technique, pourraient bien faire entrer dans le débat des considérations absolument étrangères au but réel du projet, à l'unique but de la défense nationale.

Il nous paraît cependant, avec ceux qui n'ont d'autres préoccupations que la solution impartiale de la question posée, que l'examen de la topographie de la Corse est de nature à arrêter et à fixer les opinions.

Examinons donc cette topographie avec ceux des officiers supérieurs compétents qui ont eu en déterminer les points utilisables pour l'œuvre de la défense nationale.

La Corse a une forme elliptique, dont le grand axe a 185 kilomètres, et le petit, 80 ; le développement des côtes est approximativement de 750 kilomètres. Elle est beaucoup plus montagneuse que sa voisine la Sardaigne, dont elle est séparée par le détroit de Bonifacio, large de 15 kilomètres. Une chaîne non interrompue s'élève dans cette île, en décrivant vers son centre un arc convexe vers l'Ouest ; dans la partie concave sont compris les deux plus grands bassins fluviaux, ceux du Golo et du Tavignano ; l'arc est tracé par les plus hauts sommets, le monte Cinto (2.816 mètres), le monte Rotondo (2.764 mètres), le monte d'Oro (2.891 mètres). Les montagnes s'abaissent sensiblement de cette section centrale vers les deux extrémités de l'île, mais en conservant toujours des caractères montagneux.

Les contreforts occidentaux se trouvent d'un côté où la ligne de partage des eaux est beaucoup plus rapprochée de la côte, et, s'avançant directement dans la mer, y produisent une côte très riche en golfes vastes et sûrs, capables de renfermer des flottes entières et possédant d'excellents ports. Les principaux sont les golfes de Saint-Florent, Calvi, Porto, Sagone, Valinco, Ajaccio. Sur la partie orientale les cont eforts finissent sur une lande de terrain plat souvent coupés par des marais et des étangs Le port de Portovecchio, vers le midi de l'île, est sans comparaison le meilleur de cette côte et est d'ailleurs excellent. Le ministre, M. Lockroy, dans ses voyages en Corse et dans le dernier surtout, au cours duquel nous l'avons suivi à Santa-Manza et à Portovecchio, a pu s'en apercevoir.

Un colonel italien, chargé par son gouvernement d'un rapport sur la défense de la Corse, indiquait que les côtes en général sont peu accessibles et qu'un débarquement considérable dans cette île serait assez difficile, soit à cause de la difficulté des approches, soit parce que les points les plus importants, Bastia, Saint-Florent, Calvi, Ajaccio, sont munis de fortifications respectables. Le colonel italien ne s'était pourtant pas aperçu que Saint-Florent et Calvi ne sont pas fortifiés.

L'intérieur de la Corse, couvert de montagnes élevées, confuses et véritablement alpestres, creusé par des vallées profondes souvent fermées par des parties rocheuses, sillonné par des torrents impétueux, couvert de forêts épaisses, est une région extrêmement accidentée, qui peut offrir les plus grandes difficultés à un envahisseur qui, maître de la côte, tenterait de pénétrer et de compléter sa conquête, s'il trouvait devant lui une force suffisante énergique et appuyée par les hardis habitants de l'île, bien disposés à disputer le terrain.

Par sa situation avec la mer Tyrrhénienne, le golfe Ligurien et le golfe du Lion la Corse se trouve au centre d'un grand arc tracé par les côtes de ces trois mers et, par conséquent, en position de les menacer toutes simultanément, et cette menace est d'autant plus sensible que l'île possède des ports vastes et sûrs, susceptibles d'être solidement défendus, pouvant offrir un excellent refuge à une flotte nombreuse et en appuyer l'action offensive vers les côtes toscanes, romaines, liguriennes, et provençales. Possédée par les Français, c'est une menace puissante et rapprochée pour les côtes de la Ligurie. Les opérations des Italiens y auraient pour objectif principal la grande ligne routière, Bastia-Ajaccio, dont le centre de gravité se trouve à la ville fortifiée de Corte. Tant que le défenseur sera maître de cette ligne, il pourra accourir sur les divers points en gardant dans la région qui entoure Corte le centre principal de rayonnement de ses manœuvres.

C'est pourquoi Corte peut être considérée comme le véritable pivot de la défense intérieure. En perdant Corte, la défense perdrait le point de contact des divers secteurs défensifs, elle perdrait l'appui des points les plus propres à la résistance : Bastia, Ajaccio, les bouches du Golo et du Tavignano, qui sont d'importants objectifs pour un agresseur.

Nos lecteurs se sont aperçus, sans doute, que le rapport du colonel italien nous a servi pour notre exposé. Or, si on résume cet exposé écrit sur l'île de Corse, il y a vingt-cinq ans, on voit qu'il n'y a rien de changé à la situation que quelques routes carrossables et quelques batteries construites à Bastia, Bonifacio et Ajaccio ; la position stratégique de l'île reste ce qu'elle était et ce qu'elle sera.

De même que l'objectif principal était, du temps des guerres de l'indépendance de l'île, Bastia, Ajaccio, ayant comme base des opérations Corte, de même l'objectif actuel est Corte relié par sa ligne ferrée à Bastia et à Ajaccio, et les bruits que la défense de l'île se ferait sur Bonifacio seulement et Ajaccio ne peuvent reposer sur une appréciation raisonnée.

Il convient donc d'attendre le résultat des études qui se poursuivent au ministère de la guerre et alors, alors seulement, comme nous l'écrivait récemment un officier supérieur de la Corse, on pourra dire : car on sait fort bien en haut lieu que délaisser une partie de la côte orientale : Portovecchio et la partie Nord de l'île, Saint-Florent, Calvi, serait commettre une grande faute. On sait bien qu'un ennemi entreprenant et audacieux, appuyé par une flotte respectable, peut dans l'espace d'une nuit débarquer un corps de troupe de 9.000 à 10.000 hommes dans le golfe de Saint-Florent. *Trois heures après*, il serait à cheval sur les montagnes de Nebbio, centre stratégique important, occupant Saint-Florent comme base d'opération, Oletta, Oletta, Murato, menaçant la place forte de Corte. Une forte reconnaissance que l'ennemi enverrait immédiatement sur Campitello, Ponte-Novo, afin d'intercepter les communications entre Bastia et Corte, donnerait à l'ennemi les mêmes avantages qu'auraient les défenseurs de l'île.

Notre conclusion, d'accord avec celle des officiers généraux qui se sont patriotiquement occupés de la question, est que la défense de la Corse est à Bastia, Ajaccio, Corte, et qu'elle sera complète le jour où, traversant la montagne que domine le col de Teghime, un tunnel reliera Bastia à Saint-Florent.

ANTONIN PALLIÈS.
(*Petit Marseillais*).

NOUVELLES MILITAIRES

M. Albertini Ange-Baptiste, officier d'administration de 2e classe des subsistances militaires à la 15e région, est promu au grade d'officier d'administration de 1re classe, et maintenu à la 15e région.

— M. Taddei, capitaine d'infanterie en non activité, est affecté au 130e.

— M. Benedittini, capitaine d'infanterie en non activité, est affecté au 140e.

M. Casta, capitaine d'infanterie en non activité, est affecté au 73e.

— M. de Bonavita, capitaine commandant au 9e hussards, est promu au grade de chef d'escadrons, et nommé major du 17e dragons.

— M. Giuntini, lieutenant au 4e régde spahis, est promu au grade de capitaine et affecté au 18e dragons.

Conférences populaires
à Pietranera

A Pietranera nous avons nos conférences populaires. M. Retali, instituteur à Bastia, dont le dévouement à la cause de l'éducation populaire est bien connu, s'est chargé de les organiser. Malgré le surcroît de travail qui en résultera pour lui, il a voulu donner à ses compatriotes cette nouvelle marque d'intérêt. Qu'il reçoive tous nos remerciements.

La première conférence a été faite dimanche soir dans la salle d'école des garçons ; plus de 150 personnes y assistaient. M. Retali a traité le sujet suivant : « Causes et origines de la guerre anglo-transvaalienne. »

Le conférencier se demande tout d'abord si le progrès moral, au XIXe siècle, répond au progrès matériel que nous devons aux découvertes scientifiques. L'homme est-il devenu meilleur et plus heureux ? Diminuons-nous la somme de la misère, du crime et de l'iniquité dans la mesure où nous accroissons nos moyens d'action ? Il est permis d'en douter. La civilisation ne consiste pas à faire les hommes plus puissants pour le mal, mais à substituer dans les rapports des individus et des peuples la justice à la violence et l'amour à la haine. Si nous jetons les yeux autour de nous, si nous étudions la vie intérieure de nos sociétés et les sentiments des nations les unes pour les autres et les faits qui à cette heure même s'accomplissent, nous nous convaincrons que loin d'en avoir fini avec la barbarie, nous y retournons, en admettant que nous n'y soyons jamais sortis.

Plus que jamais la force prime le droit. La guerre de 1870, les massacres d'Arménie, la guerre actuelle entre l'Angleterre et la République sud-africaine en sont les preuves les plus éclatantes.

Sous ce rapport le XIXe siècle a beaucoup à se faire pardonner, et la réparation de toutes les iniquités commises incombe au siècle qui commence. Souhaitons qu'à bref délai l'idée de justice qui commence à fortement s'éveiller dans la conscience des peuples devienne la règle des gouvernements.

A l'aide d'une carte en couleur tracée au tableau noir, M. Retali nous fait l'historique des deux Républiques de l'Orange et du Transvaal, il nous montre d'une manière saisissante les difficultés suscitées aux Boers par les Anglais depuis 1816, c'est-à-dire depuis que la colonie du Cap, colonie hollandaise, est devenue colonie anglaise. La découverte des mi-

90 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Gentilhomme Campagnard

par CHARLES DE BERNARD

XXVIII
LE DÉJEUNER

— Ce grimoire, madame, était parfaitement intelligible pour les sceptiques dont j'ai l'honneur de parler, et qui presque tous s'y trouvaient inscrits. Leur principal but, en se ruant sur le château, était donc de s'emparer du terrier et de le brûler ; car en détruisant le titre du seigneur leur créancier légitime, ils comptaient se trouver quittes envers lui.

— Voilà une manière de payer ses dettes, dit Châteaugiron, qui aujourd'hui encore serait du goût de plus d'un débiteur.

— Heureusement, reprit M. Bobilier, grâce à la présence d'esprit de mon père, le terrier et les autres titres les plus importants avaient été cachés en lieu sûr. Après avoir bouleversé de fond en comble la salle des archives, la horde, devenue furieuse en reconnaissant l'inutilité de ses recherches, jeta par la fenêtre tous les papiers qui lui tombèrent sous la main, et les brûla en milieu de la cour, précisément en face de cette fenêtre. Ce fut le même sentiment qui y mit le feu. Il me semble encore le voir, le brigand (madame la marquise voudra bien excuser l'expression), avec sa veste de drogget, ses cheveux crépus, son air *féroce* et la lame de faulx qu'il brandissait en guise de sabre ! Combien de titres précieux, combien de pièces rares, combien de documents du plus haut intérêt pour l'histoire féodale de notre province, périrent dans cet incendie sacrilège ! Parmi ces pertes irréparables, il en est une surtout à laquelle je ne pense jamais sans un regret poignant. Pour pouvoir ressusciter ce manuscrit inappréciable, poursuivit le vieux magistrat d'une voix émue, je donnerais ma place de juge de paix, je donnerais la moitié du peu de jours qui me restent à vivre, je donnerais mon bras droit !

— Votre bras droit, monsieur Bobilier, dit la marquise en souriant, mais vous n'y pensez pas, vous qui peignez si bien !

Eh bien ! madame la marquise, puisque vous daignez vous intéresser à mon faible talent, mettons mon bras gauche ; mais celui-là, je le sacrifierais de grand cœur, je le jure, si à ce prix je pouvais rendre la vie à cet ouvrage dont je déplore chaque jour la perte.

— Quel était donc ce chef-d'œuvre ? demanda Héraclius. Voilà la première fois que j'en entends parler.

— Ce chef-d'œuvre, monsieur le marquis, car il méritait en effet le titre que vous voulez bien lui donner, était l'histoire généalogique de votre maison écrite par mon bisaïeul Fructueux Bobilier, bailli de cette terre, ainsi que l'avaient été ses aïeux et que le furent après lui ses descendants jusqu'à moi exclusivement.

— Si nous retombons dans les baillis, Dieu sait quand nous en sortirons, dit madame de Bonvalot à Langerac.

— Dans ce livre, fruit de trente ans d'études et de recherches, mon bisaïeul établissait victorieusement que le nom primitif et patronymique de vos ancêtres, monsieur le marquis, était Giron, et que votre maison elle-même était une branche, branche aînée, selon toute apparence, des Giron d'Espagne ; à l'aide de raisonnements et d'inductions qui n'étaient peut-être pas d'une rigueur mathématique, mais du moins fort ingénieux et fort plausibles, il faisait même remonter votre origine jusqu'à Giron le Courtois.

— Peste ! dit le marquis, il paraît, mon cher Bobilier, que votre bisaïeul n'y allait pas de main morte. Giron le Courtois n'était-il pas contemporain du roi Artus ?

— Les Lévis se disaient bien cousins de la sainte Vierge, et les Montesquiou descendants de Charlemagne ; pourquoi un Châteaugiron ne se serait-il pas assis à la table ronde ?

— Au fait, reprit Héraclius en riant, la chose n'est pas impossible, ou du moins ce n'est pas à moi de la trouver telle.

— Il serait trop long d'énumérer toutes les choses intéressantes, curieuses et originales renfermées dans l'œuvre de mon bisaïeul, poursuivit le vieillard avec un accent d'enthousiasme mêlé de regret ; érudition variée, connaissance approfondie du droit féodal, vues neuves sur le blason, cette science des sciences qui embrasse presque toutes les autres, et qu'on affecte maintenant de dédaigner faute de savoir la comprendre, tout se trouvait réuni dans cet ouvrage ; c'était un livre comme personne ne serait capable d'en écrire un semblable aujourd'hui, un livre qui aurait suffi pour immortaliser son auteur... un livre enfin ! Je m'en étais nourri des l'âge de quinze ans, et à vingt cinq j'osais rêver la gloire d'en être le continuateur et l'éditeur mais la révolution en a disposé autrement.

— Ces abominables révolutions n'en font jamais d'autres, dit Langerac avec une gravité affectée. Ainsi donc le chef-d'œuvre de monsieur votre bisaïeul a péri dans la tourmente de 89 ?

— Je l'ai vu jeter par la père Toussaint Gilles dans la feu que venait d'allumer ce nouvel Omar, reprit M. Bobilier, dont la perruque aux cent boucles parut se hérisser d'horreur à ce souvenir.

— Et vous ne vous êtes pas jeté au feu vous-même pour l'en retirer ? s'écria le vicomte d'un air d'étonnement improbateur.

— Je l'aurais fait bien certainement, monsieur, répondit le vieillard avec chaleur ; oui, Dieu m'est témoin que je voulais le faire, mais par malheur deux de ces coquins (madame la marquise me pardonnera encore ce terme) deux de ces coquins me saisirent à la gorge au moment où je m'élançais dans les flammes.

— Dites par bonheur, mon cher Bobilier, interrompit le marquis ; car si ces braves gens, envers qui vous me semblez un peu ingrat, n'avaient pas mis obstacle à votre dévouement par trop héroïque, vous vous seriez rôti, selon toute apparence, sans parvenir à sauver ce précieux ouvrage.

(*A suivre*).

nes d'or a été pour les Boers, pour ce peuple aux mœurs si simples, ennemi du luxe et des richesses, un vrai malheur. La convoitise des Anglais est dès lors devenue très intense. Ici, le conférencier nous dépeint d'une manière simple, mais très précise, les manœuvres dirigées par Cecil Rhodes, le « Napoléon du Cap, » en vue de s'emparer du gouvernement du Transvaal. L'indigne agression de 1896, conduite par le docteur Jameson, a été stigmatisée comme il convient. C'est surtout depuis 1896 que le président Kruger, prévoyant une guerre avec l'Angleterre, prit le parti d'armer son pays. Des négociations secrètes furent nouées avec la France et l'Allemagne en vue d'avoir la livraison des pièces d'artillerie, lesquelles arrivèrent sur le territoire du Transvaal sous la trompeuse étiquette de « Machines agricoles. »

Aussi, dès le commencement de la guerre actuelle, le Transvaal prouve-t-il qu'il était en état de se défendre, et le prouve-t-il encore !

Je passe sous silence dans ce compte-rendu les raisons énumérées par le conférencier d'espérer en la victoire des Boers. J'en arrive à la conclusion qui est digne d'être citée en entier :

« En tout cas, Kruger a dit : Si nous devons succomber, il faut que l'humanité en soit ébranlée. » Ce qui veut dire : « Nous vaincrons et l'humanité en sera ébranlée. » En effet, l'Europe entière, malgré son absence de sens moral et sa lâcheté, admire les Boers, fait des vœux pour eux ; il s'opère dans les âmes comme un réveil de justice. Que les Boers l'emportent et ce sera un beau triomphe pour la cause du droit. Les peuples opprimés, le Alsaciens-Lorrains, les Irlandais, les Grecs de la Turquie, les Slaves de l'Autriche, reprendront espoir. Les ligues de la paix répandront avec plus de force les idées suivantes : Chaque homme est libre, donc chaque peuple est libre. La guerre en vue de la conquête, c'est le vol, le meurtre et l'assassinat organisés sous prétexte de patriotisme. Assez !... chacun doit vivre du fruit de son propre travail et laisser à autrui le fruit de son propre travail. Qu'elle se fasse donc l'union des travailleurs pour la paix et la justice contre les brigands décorés du nom de conquérants. Que chacun se dise : « Flétrissure éternelle à la guerre, paix sur la terre aux hommes de bonne volonté, et gloire aux justes ! »

X.

STIZZIGHELLU

Commedia in 5 atti

DI P. VATTELAPESCA

SCENA VIII.

STIZZIGHELLU e MARFISA

Stizzighellu

E avà benimmu a noi!... Credu sta dònna Innucente..

Marfisa

L'accusa...

Stizzighellu

L'apparenza.

Marfisa

Ma ricevia rigali da Vanillu...

Stizzighellu

E, per questu, a rinviu. .. In quantu a te, Tenii forta in nella t... Tu si' squaltra...

Ma sò i cavallerizzi chi si troncanu

A catena d'u cèllu...

Marfisa

Sò innucente;

Ti lu jurgu...

Stizzighellu (furiosu)

Bai, sbrùmi dall'occhj!

Marfisa (piànu, abbeindusi)

Oh! passerà sta luna comme l'altre...

(picchiane à pòrta)

Stizzighellu

Qual è?

Vane di fora

A Pulizza!

Marfisa (a Stizzighellu, imbalsitatu)

Un n'apre!

Stizzighellu (malignu)

Perchè no?

(Stizzighellu apre a porta, ed entra u Cummessaru cun Agenti di Pulizzeri.

SCENA IX.

I PRECEDENTI e u CUMMESSARU cun l'AGENTI

Stizzighellu

Cosa vulete?

Cummessaru

Dabbù un schiarimentu,

E dummandanne a boi un altru..

Stizzighellu

Quale?

Cummessaru

L'avugatu Vasiliu è in libertà...

Marfisa (stizzita)

Perchè?

Cummessaru

Perchè u cunnosceu, ed è innucente:

Ellu stessu m'avia già prevenutu..

Marfisa (a Stizzighellu, vivamente)

Un lu credo!

Stizzighellu (au Cummessaru)

Di cosa?

Cummessaru

Che di nòtte

S'apria a vòstra pòrta a un furesteru

Marfisa

Perchè un n'èto pàriatu?

Cummessaru

Perchè u capu

N'era u vòstru marìtu.

(a Stizzighellu)

Un bi prevenne

U anìa Basìllu?

Stizzighellu

Sì.

Marfisa (viramente)

Oh, per a serba

Si'ómmu venia, di certu!

Cummessaru (maligna)

Perdunate:

Ellu dice u cuntrariu, ed eo ci credu,

Perchè sta serba è bocchia e sbaiucata!

Stizzighellu (au Cummessaru)

U delittu è flagrante?

Cummessaru

Sì.

Stizzighellu (mustrendu Marfisa)

Arrestatela!

(a'mmanza u Cummessaru je arestalla)

Marfisa (protestendu)

Ma...

Stizzighellu (fredu, a Marfisa)

Ti la sbrugliarsi tu cun Gnappò.

(scenda u tendone).

FINE D'A CUMMEDIA

Après *Stizzighellu* nous commencerons

A Ciccistà

CUMMEDIA IN 3 ATTI

LÉGION D'HONNEUR

Ont été promus au grade d'officier de la Légion d'honneur,

MM.

Cuneo d'Ornano Ernest-Jules-Albert, chef de bataillon d'infanterie, hors cadres, chef d'état-major de la 5e division d'infanterie, 36 ans de services, 3 campagnes, chevalier du 4 mai 1889.

Franceschi Dominique-François, chef de bataillon au 130e de ligne, 37 ans de services, 1 campagne, 1 blessure, chevalier du 5 juillet 1887.

Ont été nommés au grade de chevalier,

MM.

Venturini Antoine Joseph, capitaine au 3e de ligne, 22 ans de services, 2 campagnes.

Piazza François-Zénolius, capitaine au 98e, 24 ans de services.

Castelli François-Antoine, lieutenant porte-drapeau au 102e, 22 ans de services, 2 campagnes.

Castelli Pierre-François, capitaine au 115e, 24 ans de services.

Mattei Louis-Paul, capitaine d'habillement au 122e, 24 ans de services.

Massouillé Marius-Antoine, capitaine d'habillement au 157e, 23 ans de services.

Pillafort, capitaine au 161e, 23 ans de services, 1 campagne.

Luiggi Louis-Eugène-Albert, lieutenant-trésorier à la 17e légion de gendarmerie, 24 ans de services.

Lapeyre, médecin-major de 1re classe au 161e, 25 ans de services, 4 campagnes.

Allain Léandre-Emile, pharmacien-major de 2e classe à l'hôpital militaire de Versailles, 21 ans de services, 11 camp.

Valery Joseph, officier d'administration de 1re classe, commandant la 20e section d'infirmiers militaires, 23 ans de services, 7 campagnes.

Fralon Lazare, capitaine du génie à l'état major de l'école d'application de l'artillerie et du génie, 19 ans serv., 4 c.

Avenati Julien Henri, sous-lieutenant au 63e territorial d'infanterie, 19 ans de services, 14 campagnes, 1 blessure.

Bulletin financier

Paris, le 31 Décembre 1900.

L'année finissait à sure prix fin sur une bonne séance. Les nouvelles favorables de Chine, jointes à la toute brillante de ces Rentes ont contribué non heureusement à maintenir l'impression qu'avait pu produire la panique de samedi au Stock Exchange et l'assurance que le Convenio ne sera pas voté en soir par le Sénat Espagnol. Quant à la liquidation, elle s'effectue dans des conditions très satisfaisantes. Notre 3 0/0 a clôturé à 101.55, le 3 1/2 à 102.15. L'Extérieure est mieux tenue à 71.15.

Dans le compartiment des Etablissements de Crédit, le Crédit Lyonnais est en nouvelle avance à 1.144. Le Comptoir National d'Escompte reste à 542, le Crédit Foncier à 680, la Société Générale à 645.

Les valeurs industrielles, la Thomson-Gay accentuent leur mouvement de reprise à 1.175, les actions de la banque Générale Industrielle se traitent à 102.50. Les Obligations Mangeries Françaises de Maroc, sont émises à 475 ; ces titres bien gagés donnent un revenu de 6% fr.

En Banque le Taux Allis est à 3,49 ; le Syndicat de Londres vaut 405.

Chemins Espagnols en hausse.

Les Merles corses

Le Comité des Intérêts Corses, dans sa séance mensuelle du 1er décembre, sur la proposition de M. Clavaldini, avait prié le bureau de faire une démarche auprès de la Compagnie Fraissinet pour la réduction du prix du transport pour le gibier de Bastia à Nice qui était par trop exagéré. Cette démarche fut aussitôt faite par lettre à la direction de Marseille.

Le bureau du Comité vient de recevoir la réponse suivante, qu'il a le plaisir de communiquer au public :

« Dès à présent les grives et les merles venant de Bastia à Nice ne paieront que 3 francs le cent au lieu de 4 fr. 50. »

Nous ne pouvons que remercier la Compagnie Fraissinet de cette diminution : nous espérons qu'elle en fera autant pour les passagers qui payent plus cher de Bastia à Nice que de Bastia à Marseille ; cependant le trajet est le double par cette voie et les passagers jouissent de deux repas qui n'existant pas entre Bastia et Nice.

(Petit Niçois).

Véritable savon des Princes du Congo

0 fr. 60 le pain et 1 fr. 75 la boîte de trois

Exiger le titre et le nom Victor Vaissier.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES

Le ministre de l'intérieur a décerné les récompenses suivantes pour actes de courage et de dévouement :

Médaille de bronze

M. Trojani Pierre, facteur des postes à Paris, le 6 juillet a maîtrisé un cheval emporté.

Mention honorable.

M. Tommasi Antoine-François, instituteur à Grosaa : le 7 septembre 1900, a maîtrisé un cheval emporté.

M. Bartoli Jean-Toussaint, agent de la sûreté à Lyon, a maîtrisé un cheval emporté.

Médaille Militaire

La médaille militaire a été conférée aux sous-officiers et soldats dont les noms suivent :

Lanfranchi Don Jacques, adjudant au 3e, 17 ans de services, 1 campagne.

Raffalli Jean-André, sergent au 16e, 14 ans de services, 7 campagnes.

Arrighi Jean-Marie, adjudant au 30e, 16 ans de services, 7 campagnes.

Santarelli Pierre-François, adjudant au 75e, 18 ans de services.

Antoni Joseph-Napoléon, adjudant au 81e, 15 ans de services, 7 campagnes.

Renucci Paul-Dominique, adjudant au 102e, 18 ans de services.

Cesari François-Marie, adjudant au 111e, 17 ans de services, 2 campagnes.

Berri Auguste, adjudant au 118e, 15 ans de services.

Majoli Joseph, sergent-fourrier au 5e bat. de chas. à pied, 13 ans serv., 10 c.

Frizza Louis, adjudant au 24e bataillon de chasseurs à pied, 17 ans de services.

Filippi Antoine-François, sergent au 2e zouaves, 15 ans de services, 13 camp.

Santoni Ours-Paul, adjudant au 3e bat. d'inf. lég. d'Afrique, 16 ans serv., 7 camp.

Mariani Ange-François, adjudant au 17e escad. du train des équip. mil., 19 ans serv.

Pietri Denis-Jean-Simon, portier consigne de 1re classe à Toulon, 28 ans serv.

Seoffoni Jean-Pierre-Alphonse, portier consig. de 2e cl. à Sfax, 17 ans serv., 14 c.

Spinosi Marcel, portier consigne de 2e classe à Souk-el-Arba, 18 ans serv., 13 c.

Codaccioni Paul-François, gendarme, 6e légion, 25 ans de services.

Leandri Jean-Joseph, maréchal des logis, 14e légion, 24 ans de services.

(La fin à demain).

Un Drame en mer

La traversée de Marseille à Ajaccio, effectuée par la *Ville de Bastia* dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier, a été marquée par un douloureux incident dont la nouvelle a péniblement impressionné la population ajaccienne.

Un passager des secondes, un étranger dont nous n'avons pu nous procurer le nom de nationalité russe ou allemande, s'est jeté à la mer au moment où le navire se disposait à s'engager dans la passe des Sanguinaires.

Voici les détails que nous avons pu recueillir sur ce suicide dont le mobile reste mystérieux : le malheureux passager se tenait appuyé contre le bastingage du navire, d'une façon spéciale et propre à frapper les regards du voyageur, car il avait toute la partie supérieure du corps en avant du parapet et ne se tenait par la main qu'à une barre de soutien en fer.

Les passagers en firent la remarque au garçon des secondes qui s'approcha du voyageur et le pria très respectueusement de ne pas trop se pencher en dehors du bastingage, son attitude étant dangereuse et inspirant des inquiétudes aux personnes présentes.

Le voyageur se retournant vivement, haussa les épaules, salua en souriant et, en moins de temps qu'il ne faut pour le dire, se précipita à la mer.

Aux cris des passagers, le commandant Carboni, pressentant un malheur, fit immédiatement stopper le navire. Lorsqu'il eut connaissance du triste événement qui venait de se passer à son bord, il commanda machine en arrière, puis fit mettre deux embarcations à la mer, tandis que les officiers et les passagers fouillaient les ondes avec des lunettes d'approche.

Toutes les recherches demeurèrent infructueuses : après deux heures de surhumains mais inutiles efforts, la *Ville de Bastia* reprenait sa route vers Ajaccio et rentrait à dix heures dans notre port.

Dans la valise du voyageur on a trouvé la somme de six francs, quelques journaux français et quelques lettres à son adresse.

Se trouve-t-on en présence de l'acte d'un halluciné ou d'un suicide prémédité ? C'est là une question à laquelle, vu les circonstances dans lesquelles le drame s'est produit, il sera difficile de répondre.

Bornons-nous à déplorer le malheur et à féliciter le commandant de la *Ville de Bastia* du sang-froid dont il a fait preuve en l'occurrence.

MM. Costa frères, agents de la Compagnie Fraissinet, ont adressé à M. le Préfet le rapport de mer du Commandant Carboni.

(La République).

Théâtre Municipal

Demain samedi, à 8 heures et demie, pour les adieux de la troupe, grande représentation de gala sous le patronage de la municipalité, qui a bien voulu autoriser la circulation en ville d'une liste de souscription pour cette représentation, recommandant les artistes aux sentiments humanitaires bien connus de la population.

Le spectacle, composé spécialement pour les familles, comprendra :

1. *Les Jurons de Cadillac*, comédie en un acte.
2. Intermèdes de chant.
3. *Un Tigre du Bengale*, comédie en un acte.

Le piano sera tenu par M. Swicher.

Les artistes sont certains que la population bastiaise ne restera pas sourde à leur appel.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 3 janvier

1re observ. — 7 heures du matin, + 5 à midi, + 6 6. 6 heures du soir, + 5 5. Maxima, + 6 8 minima, + 5 .

Baromètre. — 7 heures du matin, 763 mm. midi, 763 mm. 5 heures du soir, 763 mm.

Vent. — 9 h. du matin, N. E. modéré. 3 h. du soir, id. faible.

Etat du ciel, couvert.

Etat de la mer, agitée.

Hauteur des eaux : matin, + 0,50, soir, + 0,35

Pluviomètre, à 9 heures du matin : 5 mm.

Tout a disparu

Saint Sauveur (Hautes-Alpes), le 1er mars 1900. Depuis quelque temps je souffrais horriblement de douleurs sciatiques à la hanche gauche. Je ne pouvais marcher et étais obligée de tenir le lit. Ayant lu plusieurs brochures relatives au Baume Victor, je résolus d'en faire l'essai. Après quelques frictions de ce liniment les douleurs ont diminué sensiblement et aujourd'hui tout a disparu, Mme JEAN, Paris, (Sig. lég.).

A vendre

Un Terre-Neuve, pure race, 20 mois.

S'adresser au bureau du journal.

A louer

Maison de 10 pièces, située sur le boulevard de Cardo, 5, deux entrées.

S'adresser au bureau du journal.

Objet perdu

Un mandat-poste de 10 francs. Prière de le remettre au bureau des poste.

Maison A.-L. Brignardelli

La Maison A.-L. Brignardelli a l'honneur de prévenir ses nombreux clients, qu'à l'occasion des fêtes de la Noël et du jour de l'An, on trouvera dans ses magasins un assortiment de jouets et objets d'art à des prix défiant toute concurrence.

TOUX, RHUMES, BRONCHITES guéris par le Lénitif au Laurier-Cerise, Raffaelli, pharmacien, Place Prélà, Bastia, prix : 1 fr. 50.

On demande

Une bonne sachant tout faire, de 20 à 25 ans, propre, active et intelligente.

Bons gages, Références exigées.

— Un appartement de 8 à 10 pièces donnant sur la place Saint-Nicolas.

Bonne jument

A vendre de suite jolie jument, bonne trotteuse.

S'adresser au bureau du journal.

Vieilles décorations

On achèterait à bon prix des décorations françaises et étrangères anciennes.

S'adresser au bureau du journal.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES.

Colombani André, plombier, de Bastia, e Parsini Leopolda, ménagère, de Montese (Italie).

NAISSANCES.

Ornelani Paul. — Mozeglia Jeanne-Antoinette. — Pucci Antoinette.

DÉCÈS.

Patrone Erasme, 11 mois, de Bastia.

MINISTÈRE DE LA GUERRE

Service du Génie

AVIS

Le 22 Janvier 1901, à deux heures de l'après-midi, il sera procédé à la Mairie de Bastia, à l'adjudication des travaux d'entretien à exécuter par le Service du Génie dans les places de Bastia, Saint-Florent et dépendances pendant les années 1901 et 1902.

Les pièces à fournir par les candidats devront parvenir au chef du génie avant le 12 janvier 1901.

S'adresser pour tous renseignements aux bureaux du Service du Génie à Bastia, rue de l'Evêché (Citadelle).

A VENDRE

A Bastia sur la route Nationale, maison d'habitation avec jardin et attenant. Revenu annuel 1500 francs. S'adresser à Me Peraldi, avoué.

L'ENFANT POUVAIT EN MOURIR

si la mère avait employé des remèdes bon marché.

MARIUS SANCELEAU

S'il y a quelque doute en l'esprit du lecteur quant à l'efficacité de l'Emulsion Scott comme agent réparateur, nous pensons que la lettre suivante aidera à dissiper ce doute.

Le Pêche, 24 juillet 1899.

Messieurs, Depuis sa naissance mon petit garçon, actuellement âgé de 32 mois, était constamment malade. Les médecins consultés le déclarèrent scrofuleux ou lymphatique et nous firent prévoir que nous aurions les plus grandes difficultés à l'élever. Nous nous sommes à lui faire absorber qu'une quantité dérisoire de lait chaque jour. Son corps, qui restait maigre à faire peur, était en outre couvert de boutons qui le faisaient horriblement souffrir, et le pauvre enfant faisait peine à voir. Son état de faiblesse était tel que nous nous attendions tous les jours à un dénouement fatal.

C'est à ce moment que l'Emulsion Scott fut ordonnée.

Après quelques jours de traitement, l'enfant était déjà beaucoup plus vif. De plus, lui qui auparavant refusait les aliments, demandait à manger, lui qui ne dormait pas et nous faisait passer des nuits blanches, jouissait maintenant d'un sommeil réparateur.

Les boutons qui lui couvraient le corps et le faisaient souffrance disparurent ainsi peu à peu ; en un mot, Messieurs, c'est une transformation complète.

Mon fils est aujourd'hui bien portant, aussi fort que s'il n'avait jamais été malade et il est l'étonnement de tous ceux qui ont été à même de constater le triste état dans lequel il se trouvait.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de ma vive reconnaissance. Sincèrement, 30, rue des Lingots.

Quelle bonne chance en vérité avait eue Mme Sancereau de ne pas se laisser persuader d'acheter quelque remède bon marché pour son enfant. Eût-elle accepté une préparation quelconque d'huile de foie de morue, elle aurait été fort désappointée de son inefficacité ; elle n'eût même pouvait en mourir, songez alors au désespoir de la mère ! Mais ce le-ci donna au bébé de la véritable Emulsion Scott et le résultat, heureux comme toujours, chaque fois qu'on emploie cette délicieuse préparation, ce résultat ne se fit pas attendre : l'enfant était sauvé.

L'Emulsion Scott c'est, sous une forme parfaitement, de l'huile de foie de morue médicalement d'hypophosphites de chaux et de soude, et de glycérine. Vous ne rencontrerez, dans aucun autre médicament une aussi efficace association ; et si, comme nous le supposons, vous désirez un remède qui vous soulage réellement, vous ferez bien d'acheter la véritable Emulsion Scott. Vous la reconnaîtrez à notre marque de fabrique. Aucun autre remède ne lui ressemble, aucun n'est si efficace pour triompher de la maladie. Vous pouvez essayer toutes les préparations intérieures et tel est votre bon plaisir, mais quand vous aurez une seule fois essayé l'Emulsion Scott, les bienfaits obtenus vous convaincront de sa supériorité.

L'Almanach du Drapeau pour 1901

LIVRET DU PATRIOTE, DU MARIN ET DU SOLDAT

L'Almanach du Drapeau dont on connaît la vaste connaissance et qui, sous un format réduit, contient tant de choses intéressantes et utiles, vient de paraître pour la seconde année à la Librairie Hachette et Cie.

C'est une véritable encyclopédie de tout ce qui touche à la patrie, à sa force et à sa grandeur. Sait-on embarrassé sur un point quelconque de la loi militaire ou maritime, de la vie sous les armes, l'Almanach du Drapeau y est là qui nous renseigne.

Pour le marin et pour le soldat comme pour quiconque le sera, l'a été ou qui les aime, l'Almanach du Drapeau a rassemblé dans ses pages tout ce qui peut distraire et instruire.

Parmi ses 202 articles, citons au hasard :

« Les honneurs au Drapeau dans tous les pays. Les drapeaux du passé. La vie en campagne des armées de terre et de mer. Comment on forme l'armée. Dans quel impense elle l'a été. Notre armée en 29 images. Le trou du fantassin et le fourbi du cavalier. Comment on s'crie. La vie à la mer. L'Ecriture des grands chefs de guerre. Les grandes chefs de deux grandes capitaines [illegible] vus à travers l'armée russe. Un soldat qui ne s'est souvenu. Le Drapeau de Mac-Mahon. Les peu. La caisse des soldats. Le livre d'or de l'armée. La vie du grand Napoléon racontée par l'image d'Epinal. Le fer militaire sous forme de petit dictionnaire, etc., etc. »

Il est précieux entre tous, ce petit livre qui compte mille sept cent soixante gravures et soixante cartes, et offre à ses lecteurs des concours représentent plus de cinquante fois son prix : 1 fr. 50 !

BOURSE DE PARIS

2 janvier — 3 janvier

Rente 3 p. 0/0 anciens	101.40 —	101.50
— 3 p. 0/0 amorti.	99.80 —	99.75
— 3 1/2 0/0	103.40 —	103.10

Dépêches du Jour SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

L'AFFAIRE CUIGNET

Le commandant Cuignet a reçu l'avis officiel de la punition de 60 jours d'arrêts de forteresse qui lui a été infligée par le ministre de la guerre.

Déclaration comme d'abus

Le Journal Officiel publie le décret déclarant comme d'abus la lettre adressée par Mgr l'Evêque d'Annecy aux curés de son diocèse.

Au Vatican

de Rome :

Mgr Favier a été reçu aujourd'hui par le Pape, en audience privée.

UN CROISEUR COULÉ

de Brest :

La canonnière *Manhir* a abordé le croiseur-torpilleur *Fleurus* qui dans le goulet de Brest. Le croiseur a coulé, mais sans disparaître complètement, ce qui a permis le sauvetage de tout l'équipage.

A LONDRES

Arrivée de lord Roberts

Lord Roberts est arrivé hier, en Angleterre. Il a été reçu avec un enthousiasme indescriptible.

Il s'est rendu à Osborne et a été reçu par la reine qui, après l'avoir complimenté, lui a remis l'ordre de la Jarretière.

Répondant à l'adresse de bienvenue, lord Roberts a manifesté le regret que son retour ne marquât pas la fin de la guerre et ne fut pas une occasion de paix. Il a pleine confiance dans l'énergie de lord Kitchener, et le résultat de la guerre ne présente aucun doute pour lui. Si les Boers ne comprennent pas dans quelle situation grave ils se trouvent, et ne mettent bas les armes, l'Angleterre ne reculera devant aucun sacrifice.

Lord Roberts est arrivé aujourd'hui à Londres, à une heure et demie. Les autorités locales, le prince et la princesse de Galles, l'attendaient à la gare. Sur le parcours le cortège a suivi la foule était [illegible] et l'a acclamé frénétiquement.

Evénements de Chine

L'accord Russo-Chinois

Le *Times* annonce que l'accord est intervenu entre la Russie et la Chine au sujet de la province de Peng-Tien et de la partie méridionale de la Mandchourie.

Les Chinois gardent l'administration civile de la première, sous la direction des troupes russes.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

Les Boers à Glenbarry

du Cap :

Les Boers sont arrivés à Glenbarry, à quelques milles au Nord de Graafreinet.

Les Anglais ont concentré leurs approvisionnements à Kimberley.

L'état de siège au Cap

L'état de siège a été proclamé dans cinq nouveaux districts de la colonie du Cap.

La marche de De Wet arrêtée

de Londres :

Lord Kitchener télégraphie que les troupes du général de Wet ont été empêchées de se diriger vers Bethléem.

Le colonel William est engagé avec les Boers au Sud-Ouest de Middelburg.

Evacuation de Jaggersfontein

A l'approche des Boers, les Anglais ont évacué Jaggersfontein, le jour de Noël. Les Boers ont réoccupé immédiatement la ville.

A Ladysmith

On signale de nombreuses bandes de Boers armés dans le voisinage de Ladysmith.

Marche des Boers

Les Boers continuent leur marche sur Fraserburg ; ils sont arrivés à Spiesberg.

Les Anglais ont évacué Jaggersfontein et Fauresmith, afin de pouvoir opérer leur concentration.

Les communications avec Fraserburg sont interrompues. Un fort commando est signalé s'avançant dans la direction de la ville.

Occupation de Graafreinet

Les Anglais sont arrivés en grand nombre près de Graafreinet et ont occupé la ville, sans rencontrer beaucoup de résistance.

L'Invasion dans le Cap

Une dépêche de Capetown dit que la situation est excessivement grave dans la colonie du Cap. On estime que le gouvernement anglais ne se rend pas un compte exact de la gravité de cette situation.

Le soulèvement des Hollandais est envisagé comme très probable, et l'envoi de renforts importants est devenu indispensable.

RÉVEILLON

Mme A. COLOMBANI, propriétaire du Grand Hôtel d'Europe, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que, comme les années précédentes, on trouvera dans son hôtel à **l'occasion de la Noël et du Jour de l'An** un grand assortiment de pièces froides et pâtisserie.

Huitres, Ravioli, Merles

Soupers sur commande, à la carte et à prix fixe

Prix très modérés

Grand Hôtel et Pâtisserie

LINGÉNIEUR

A L'OCCASION DES FÊTES DE LA NOEL ET DU JOUR DE L'AN

Assortiment de pièces froides. — Nougat. — Cédrats confits. — Pâtisserie et Confiserie. — Terrines de merles truffés. — Mustaccioli de Naples, etc.

AVIS

M. Vincenti H. cède la 4e partie du 1er janvier 1901, son fonds de commerce de parfumerie et conserves alimentaires à M. Guidi Henri.

Oppositions, s'il y a lieu, dans la huitaine.

CÉDRATS CONFITS

Expéditions par colis postaux

Emballage soigné et gratuit

A. P. PADOVANI, exportateur, 7, route du Cap, Bastia.

Filature de Cocons

Saint-Job

M. HENRI BARSANTI et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprenties ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Port-Neuf, maison Bertin.

Grand Entrepôt de Bon et Repasse, HENRI BARSANTI, Nouveau Port, Bastia.

Savonnerie Corse

Fabrique à Toga

Bureaux : 13, Boulevard Paoli

AVIS DE DÉCÈS

Mme Veuve Prevosti, et sa fille, prient leurs parents et amis, de vouloir bien assister à la messe de sortie de deuil qui sera célébrée demain samedi, 5 courant, à 9 heures, en l'église paroissiale Saint Jean-Baptiste, pour le repos de l'âme de

Mlle Pauline Prevosti

Etablissement d'Horticulture et de Viticulture

dirigé par MM. GILIO Frères, viticulteurs pépiniéristes à Bastia, Lauréats de deux premiers prix à l'Exposition Universelle de Paris 1900, et autres récompenses.

Grand choix d'arbres fruitiers, Amandiers, Orangers, Mandariniers, Citronniers, plantes d'ornement et d'agrément, etc., etc.

Vastes pépinières, vignes de nos greffées sur Rupestris Monticola et sur Riparia glorie de Montpellier ; mise en vente aussi d'un grand choix de plants racinés Variétés Rupestris Monticola, Riparia grand glabre et glorie de Montpellier, le tout de 1er choix et à des prix modérés.

M. I. Venturini a l'honneur d'informer la [illegible] qu'en prévision du grand mouvement [illegible] il a ouvert un dépôt où il se trouvera constamment [illegible] pain, [illegible] vendre qui se recommandent, et de l'importation [illegible] de Corse. [illegible] tous les commandements [illegible] il viendra de bien vouloir [illegible] vous les vous maréchal considérable [illegible] lui permet de donner satisfaction à [illegible] demandeur.

Il [illegible] même [illegible] en garde contre les nombreuses [illegible] que l'on fait de son [illegible] qui veulent en avoir pour [illegible] tout savon qui ne portera [illegible] VENTURINI, timbré sur chaque [illegible].

ESPÉRANCE

par GASTON D'ORNOY

DEUXIÈME PARTIE

I.

Puis, apercevant roulais les ruines d'un marabout qui dominait le marabout au pied duquel ils avaient passé la nuit, il donna l'ordre à la petite troupe d'y monter et de s'y retrancher.

Une demi heure après, la petite armée était au complet sur la colline, au moment même où les Arabes arrivaient en poussant leurs cris sauvages, au pied du monticule.

— Enfants, commença le capitaine, une bataille dans la plaine où doit notre mort à tous sans exception. Ils sont plus de dix mille.

Ils avaient entouré le marabout, complant dresser cette poignée de soldats après leur avoir coupé leur retraite.

Le capitaine reprit :

— Il faut soutenir le siège que l'on va nous faire. Nous ne sommes pas riches en munitions, par conséquent il ne faut tirer qu'à coup sûr et à bout portant. Il faut les laisser approcher l'ennemi jusqu'à la longueur de nos fusils et à seulement tirer, mais tirer ferme.

Si nous devons mourir ici, mes enfants, que ce soit en héros, en vrais soldats ! Que notre mort leur coûte cher ! Défendons-nous en désespérés, mais ayez en vrais Français.

Maintenant occupons-nous de fortifier cette défense. Réparez les brèches, muraillez les ouvertures et tenons-nous prêts, sur l'attaque à commencer promptement.

Le Marabout de Mazagran était une vieille mosquée jadis habitée par un ermite comme il en existait beaucoup autrefois et quelques-uns malheureusement encore. Le guerre avait dû forcé du fidèle ces sortes de prêtres et prophètes de la foi, et ceux ci s'étaient réfugiés dans le sud, prêchant la guerre sainte et excitant contre nous les disciples de Mahomet.

Ces hommes qui passent leur vie à commenter le Coran et vivent dans une retraite absolue sont très écoutés des Arabes qui ont en eux une confiance illimitée et viennent les consulter dans les cas fâcheux ou douteux.

Leur influence est généralement une construction excessivement primitive et devient vite une ruine de laquelle, il est vrai, ils se contentent, et quand elle cesse d'être occupée, chaque jour en emporte un lambeau.

C'était le cas du marabout de Mazagran.

Il fallait donc boucher les endroits trop grandes et relever les murs tombés, au moyen de pierres amoncelées au hasard. Néanmoins l'imminence du danger active le courage des soldats, et chacun s'occupait, l'intuition de chacun fut encore assez vive en état de défendre.

Tristes et sûres, tristes remparts !...

Les murs n'étaient rien moins que solides, mais comme la colline était abrupte, les difficultés de l'assaut étaient plus grandes. De plus, derrière les murailles tremblantes veillaient des yeux vigilants. Cependant, le nombre des assaillants, sans fort pour renouveler sans cesse l'attaque, remplaçait les morts et les blessés et d'un autre côté l'épuisement à bref délai les munitions des assiégés, rendaient la lutte désespérée. Et pour aucun des hommes qui se tenaient debout prêts à faire feu, le doute n'était possible... C'était la mort !

Mais le capitaine l'a dit : « Il faut mourir en Français vendant chèrement la vie. »

Et l'on attend.

En bas les Arabes semblent se concerter. Comme un cercle d'acier ils enveloppent le monticule et le grand chef prend des mesures puis donne des ordres. Il regarde un nombreuse armée couvrant la plaine et son regard se porte vers le sommet, où il sait qu'il n'y a qu'une poignée de soldats.

Et un sourire ironique empreint de dédain plisse ses lèvres.

Le soleil vient vite en Algérie, et de bonne heure il fait jour.

Il faut se hâter. Attendre est compromettre un succès entièrement sûr.

Abdel Ahmed donne ses dernières instructions à son lieutenant Mohamed ben Abdel Kader qui doit s'avancer le premier.

Au centre du marabout, sur une terrasse dominant une enceinte de pierres, le capitaine suit avec un sang-froid admirable les préparatifs de l'ennemi. Il a compris au geste d'Abdel Ahmed que le signal de l'assaut allait donné. Aussi a-t-il réuni au pied de son modeste observatoire ses sous-officiers et leur dit :

— Choisissez à son poste... Du sang froid, de la vigilance et de l'observation... Sortons par un temps de feu comme et que tout le monde fasse son devoir.

Le brave officier montra lui même l'exemple ; descendant parmi les soldats, il court de l'un à l'autre, regarde par les brèches de quel côté est le danger le plus imminent et donne des ordres en conséquence.

De leur côté, les Arabes ayant reçu leurs instructions donnent un premier assaut.

Ils se précipitent en poussant des cris sauvages.

Mais de pierres, ils escaladent la colline, très escarpée de ce pas occuper de décharge. Ils continuent à monter et arrivent sur un petit col faisant le tour du marabout.

On [illegible] une [illegible] dans [illegible] distance qui les sépare de la crête. Arrivés là, ils arc-boutent leurs poutres contre les murailles, servent pour les renverser qu'ils s'en servir d'échelle.

La petite troupe intelligente observe tous ces mouvements muets au bivac.

L'ennemi, enhardi par ce silence, [illegible] l'assaut. Déjà les premiers sont arrivés près des murs, et de l'escarpe on aperçoit leurs yeux leurs visages glabres par [illegible] de [illegible] remparts.

Mais le capitaine Lefèvre a donné des ordres.

Et lorsque quelques Arabes sont franchir en se cramponnant les murs croulants :

— Feu ! crie-t-il alors.

Une décharge à bout portant renverse ces premiers envahissants, tandis que des [illegible] vigoureux renversent les poutres qui servaient dans leur chute aux qui y étaient accrochés, tuent et blessent ceux qui se trouvaient au bas de la colline.

Les Arabes jettent un cri de rage et se précipitent de nouveau à l'assaut. De nouveaux hommes surgissent, de nouvelles poutres sont [illegible].

(A suivre).

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA
et les ports du Nord

Le vapeur anglais RUBY
chargera à Bastia vers le 3 Janvier
Pour GÊNES direct, les ports d'ESPAGNE, LONDRES.
prenant marchandises sur connaissement direct
pour ANVERS, HAMBOURG
et tous les ports d'ANGLETERRE

Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

EAU MINERALE NATURELLE
FERRUGINEUSE, ACIDULÉE, GAZEUSE
D'OREZZA
SOURCE PIANE
(carte Blanche)
AUTORISÉE PAR L'ETAT

Eau naturelle garantie absolument pure sans l'emploi, pour sa conservation et sa mise en bouteille, d'aucun procédé chimique ou artificiel.

NE PAS CONFONDRE AVEC LA SOURCE DÉPARTEMENTALE

DIRECTION et ADMINISTRATION :
8, Place de la Madeleine, 8, PARIS

Agence générale pour la Corse : Bastia, 9, Bd du Palais

Dépôts en France et à l'Etranger
chez tous les débitants d'eaux minérales et les principaux Pharmaciens.

L'AMARO MATTEI
EST UTILE PENDANT L'HIVER ET INDISPENSABLE PENDANT L'ÉTÉ

Voulez-vous
de la bonne bière ?
à la Brasserie Gasparini
Place Saint-Nicolas

Vente en gros et en détail

VIN ROUGE excellent 9 f. l'hectolitre rendu franco votre gare, 20 litres essai : 5 f. Envoyer mandat poste à Brédat-Fleury à Montigny-Lencoup (S. et M.)

Mme GEORGES
Dentiste
a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet sis Boulevard Paoli, 14, Bastia, sera ouvert, du 1er au 9 de chaque mois.

ANCIEN CABINET PRADERE
PIERRE SABATE
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
14, rue de l'Opéra,

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

FERS A PLANCHER
FERS RONDS, PLATS & CARRÉS
FERS FINS du MARÉCHAL
Chaux & Ciments, Plâtres
Ch. CLÉMENT

Offrez & Demandez dans tous les Etablissements
Le « Vin du Cap-Corse » au Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI & Cie
Ne pas le confondre avec tout autre produit similaire.

Source du Cha
LA MEILLEURE DE
BSSIN DE VIC
Recommandée tous les Docteurs d les maladies du Foi de l'Estomac.
La plus riche en carbonate de soude
Dépôt général : Mai DELPINO, négocian Bastia, Bd Paoli, 27.

Frédéric MUGNIER, Dijon
FABRIQUE DE GRANDES LIQUE
LA PLUS IMPORTANTE DE LA BOURGOGNE
CASSIS MUGNIE
APERITIF MUGNIE
ABSINTHE MUGNIE
BIGARREAU MUGNIE
Méd. d'Or Exp. Univ. Paris 1889
Membre du Jury, hors concours Exp. Univ. Lyon 1
9 Diplômes d'Honneur, 50 Médailles or,
Membre du Jury, hors concours.
Exposition Universelle Paris 190

Le COURRIER de la PRESS
Fondé en 1880 A. GALLOIS, Rédac
21, Boulevard Montmartre, PAR
Le courrier de la PRESSE fait toute publicité

L'ORIGINAL
Après les chroniques des grands journaux parisiens : Le Journal, l'Eclair, l'Echo de Paris, le Gaulois, le Soleil, etc., la réputation de l'ORALINE, ce magnifique alliage de métaux, qui par sa ressemblance frappante avec l'or a été baptisé du nom d'Or nouveau, n'est plus à faire. La Direction en France de l'AUSTRALIAN GOLD WATCH Co, a écoulé en trois mois vingt mille six cents montres. Le monde *smart* a remplacé la montre en acier, en nickel et même la montre en or, par le chronomètre et la chaîne gourmette en *oraline*. L'*Oraline* est donc le métal à la mode, c'est le dernier progrès de la science, c'est le métal de l'avenir. Pour répondre aux milliers de demandes que nous recevons, nous publions le tarif de nos articles.

	Prix
Remontoir *oraline* pour homme, 19 lignes, 10 rubis.	20 fr.
Le même à savonnette, 3 fonds brillants *oraline*.	25 fr.
Le même pour dame 11 lignes 3/4 ancre guilloché.	20 fr.
Le même argent massif, 32 grammes, écussons or contours *oraline*.	30 fr.
Le même pour dame 12 lignes, argent, dessus, contours *oraline*.	28 fr.
Chaîne gourmette *oraline* massive, pour homme 3 grosseurs.	6 fr.
Sautoir *oraline* pour dame (long 1m. 40) à sujet vieil or.	8 fr.
Garniture de chemise pour hommes *oraline* 5 pièces.	10 fr.
Couverts massifs *oraline* 157 grammes, aussi riches qu'un service de table en argent qui coûterait 7,336 fr. 1 étui de 12 couverts avec louche (garantie 20 ans).	80 fr.
L'étui de 6 couverts avec louche.	45 fr.
L'étui de 12 cuillères à café (poids de la cuillère 29 grammes).	25 fr.
L'étui de 6 cuillères à café (poids de la cuillère 29 grammes).	14 fr.
Gravures artistiques d'initiales sur les nombres.	5 fr.
Gravures artistiques d'initiales sur couverts (par pièce).	0,50

Expéditions franco à la réception du mandat-poste. Contre remboursement frais à la charge du destinataire.

Adresser toutes les commandes et fonds à M. A. E. ROUX, Directeur Continental de la Société, à Rouen (Seine-Inférieure).

Nous rappelons à notre clientèle que nous rembourrons intégralement toutes marchandises qui ne seraient pas à son entière satisfaction, à la condition qu'elles nous soient retournées franco dans les 48 heures.

GRAND HOTEL
DES DEUX MONDES
32, Cours Belsunce, 32, MARSEILLE
J. BOUCARD
PROPRIÉTAIRE
Ascenseur. — Salle de Bagages. — Garçon de Courses. — Téléphone.

THÉOPHILE ROEDERER & Cie
VINS DE CHAMPAGNE
REIMS
MAISON FONDÉE EN 1864

M. Damiani vendra l'excellent champagne **Roederer** à 5 fr. 50 la bouteille aux consommateurs, les acheteurs du gros jouiront d'un escompte spécial.

Au prix modique de 5 fr. 50 la bouteille, les buveurs de champagne ne boiront plus désormais que le **Roederer**, champagne le plus exquis entre tous.

Angle des rues Miot et Napoléon.

M. Simon Damiani fait savoir que M. Casanova, représentant de commerce, le représente dans l'arrondissement d'Ajaccio.

GUERISON RADICAL
des Rhumatismes
par le Traitement du R. P. Debruyne, à GRANDE-TRAPPE

Bastia, pharmacie LUCCIANI

APRÈS CHAQUE REPAS
UN VERRE DE LIQUEUR
BÉNÉDICTIN
DE L'ABBAYE DE FÉCAMP
Produit essentiellement hygiénique

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARISTOCRATIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX D'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 16 francs
EDITION 2 : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 2e, 3e et 4e pages
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 32 francs
ADEL. GOUBAUD, Editeur, 2, r. des 4-Fils, Paris

A LA GRANDE MAISON
1, Rue Miot, Bastia 1,

C'est là où l'on trouve sans contredit le meilleur choix d'étoffes « Grand Tailleur » pour la saison d'hiver.

M. Simon Damiani invite sa clientèle à s'en rendre compte.

Un *Nouveau Coupeur* de toute *première marque* est attaché à la maison.

Le public peut être sûr d'avoir plus de *satisfaction* que jamais, soit au point de vue de la *Coupe*, du fini, etc., qu'à tous autres points de vue.

1, rue Miot, 1.

AVIS

M. Bruschini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et de placements de domestiques, terres, maisons, animaux, est situé rue Napoléon, 21, 3e étage.

L'agence prend des renseignements très sérieux sur les personnes qu'elle présente.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier.

L'ESPÉRANCE
Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances
à primes fixes
contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'ETAT à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1899).
Capital : 10 millions de francs.
Siège social : 10, rue St-Augustin, 10, Paris.
S'adresser à M. Auguste ROTH, directeur particulier de la Compagnie l'*Espérance* à Bastia, 28, Boulevard Paoli.

LE PHÉNIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE
SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819
Fonds réalisés : 300 millions
Valeurs assurées encours :
300 millions.
S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie LE PHÉNIX, à Bastia, 17, Bd Paoli.

Demandez les
CIGARETTES ÉLÉGANTES MATTEI
à 0.30 le paquet.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1889, « very selected, »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes le boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

28e ANNÉE — SAMEDI 5 JANVIER 1901 — 00007 — N° 5

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE..... UN AN, 20 fr. 6 mois, 10 fr. | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
AUTRES DÉPART. 22 » » 12 »
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

4 JANVIER

HISTOIRES DE CHASSE

Après une fatigante journée de chasse nous venions de faire honneur à l'excellent repas de Barelli, dans le joli et confortable hôtel de Vizzavona.

Groupés autour de la table desservie, nous éprouvions un bien-être et une douceur d'intimité que nous prolongions.

Corses et Continentaux tour à tour racontaient leurs souvenirs de chasse, et la part d'exagération y était assez large. Mais, comme ces pauvres petits mensonges étaient craintifs et modestes comparés aux récits affirmés véridiques, avec un imperturbable aplomb, par deux Gascons, nos hôtes.

MM. Lacoquez et Cabantous étaient deux joyeux jeunes gens pour qui la vie n'avait aucune surprise. Ils nous narraient les épisodes de chasses, d'invraisemblables prouesses qu'ils avaient accomplies en Afrique : massacres de lions, tigres, éléphants, panthères et parfois même des tribus entières d'anthropophages, etc...

Le récit de ces terribles bécatombes nous trouvait d'autant plus sceptiques, que ces deux tranche-montagnes n'avaient jamais pu atteindre un lièvre ou une perdrix depuis les cinq jours que nous chassions ensemble.

Il est vrai qu'ils affirmaient à tout propos qu'ils ne voulaient tirer que le gros gibier, et qu'en Corse, ils ne se mettraient en frais d'adresse que pour le mouflon. Mais ces maudites bêtes devenaient introuvables ; elles se dérobaient aux coups des intrépides Gascons, avec une impardonnable coquetterie.

Autour de la table, en fumant force cigarettes, nous écoutions les fabuleuses et hilarantes aventures, dans la béatitude d'une digestion agréable. Les Corses rient rarement ; mais lorsque l'occasion s'y prête ils savent prendre leur bonne part de gaieté.

Seul Antone Casanova était resté silencieux et sombre. Stefano Santi, son ami intime, l'interpella : — Oh ! Antone, tu es un fin chasseur, conte-nous une histoire et quitte ce triste visage.

— Je ne sais rien, reprit Antone Casanova, et j'attendais que le récit de M. Lacoquez fut terminé pour me retirer ; j'ai à voir un parent à Vizzavona.

Lorsqu'il fut parti, j'interrogeai Santi et lui exprimai mon étonnement à voir un homme jeune comme Casanova être si morose. — Il est d'une érudition rare, dis-je, et lorsqu'il veut se donner la peine de causer, on a grand plaisir à l'entendre C'est à croire qu'il pèse sur lui un lourd et douloureux souci.

« C'est bien un lourd et douloureux souci, reprit Santi ; Antone a une délicatesse d'âme qui lui fait sentir les heurts de l'existence si profondément qu'il ne peut en guérir.

» A vingt ans c'était un joyeux garçon, à l'esprit vif et ouvert. Ses études avaient été brillantes et il avait noué des relations dans le monde des lettres. Pour lui, l'avenir s'ouvrait brillant, mais, hélas ! il y a toujours un mais au bien d'ici-bas. Antone était beau garçon. Grand, svelte, la démarche élégante, portant bien sa fine tête, les yeux noirs et ardents semblaient illuminer ses traits d'une pureté remarquable. Le dimanche, sur la place du Diamant, toutes les belles Ajaccioennes n'avaient d'yeux que pour lui. Par une fatalité inouïe, Antone, indifférent à tant d'avances, devint amoureux fou d'une femme mariée plus âgée que lui.

» Ils s'étaient connus enfants : étaient ce ces souvenirs d'autrefois, évoqués ensemble, qui avaient fait naître un sentiment de plus en plus tendre ? Je ne sais, mais je me souviens des mortelles appréhensions que je ressentis lorsque les indiscrétions des voisins m'apprirent les fréquentes visites d'Antone à Marie Cruzzini. Le mari passait pour une espèce de brute irritable.

» Je ne cachai pas mes craintes à mon ami ; mais lui, d'ordinaire si aimable, fronça les sourcils et répliqua que sa conduite ne regardait personne.

» Je ne renouvelai plus mes conseils ; je me promis seulement de surveiller les allures de Cruzzini qui m'e paraissaient suspectes.

» Un soir, je le surpris en mystérieuse conférence avec son frère Domenico, qui était faux et sournois comme lui. Je fus étonné, car Domenico était un farouche paysan, ne venant jamais en ville, et les précautions dont il entourait son arrivée à Ajaccio me firent craindre qu'il ne se tramât dans l'ombre quelque louche machination. J'en avertis Antone qui, toujours incrédule, se moqua de moi.

» Le lendemain matin je vis arriver la petite sœur de mon ami. Elle balbutia en sanglotant que son frère allait mourir et qu'il m'appelait dans son délire.

» J'accourus en toute hâte. La maison Casanova était bouleversée. Le vieux père, sa tête blanche inclinée sur la poitrine, se tenait immobile près du lit d'Antone, de ce fils qui avait été son orgueil et tout son espoir.

» Le malade était en proie à une fièvre cérébrale, et le docteur n'osait répondre de rien. Les jours et les nuits passèrent dans cette anxiété atroce, j'épiais une amélioration qui pût nous donner le courage d'espérer.

» La fièvre était intense, et dans son délire il m'appelait à son secours. Souvent il réclamait son poignard, et sa main le cherchait fébrilement. Je me souvenais de lui en avoir vu un que sa maîtresse lui avait donné ; il y tenait beaucoup. Une certaine devise gravée sur la fine lame, donnait à Antone, lorsqu'il la répétait, un petit air de fierté, dont je l'avais plaisanté plus d'une fois. Il réclame cette arme, pensais-je, voulant mettre à ses côtés un objet lui rappelant celle qu'il aime follement. Les malades sont comme les enfants très faibles, on n'ose rien leur refuser. Je cherchais minutieusement l'arme, mais elle resta introuvable.

» Peu à peu la fièvre se calma, le délire disparut, et nous saluâmes avec un soupir de soulagement la fin de ce cauchemar. La convalescence fut chèrement reconquise fut de courte durée.

» L'état d'Antone avait été si grave et m'avait absorbé si complètement que les nouvelles extérieures n'étaient plus venues à moi. Mais dès ma première sortie j'en fus accablé.

» On me conta que Cruzzini avait été trouvé mort dans son jardin, son frère Domenico mortellement blessé, et auprès de leurs corps un poignard très élégant qui avait été reconnu de suite pour celui d'Antone Casanova. Quant à Marie Cruzzini, elle s'était empoisonnée dans sa chambre. Avant de mourir elle avait écrit. Son mari, disait-elle, ayant appris ses relations avec Antone Casanova, s'était juré de se venger, et pour être plus sûr de succès, il avait fait venir son frère. Alors, sous la menace, on lui avait fait écrire à Antone pour lui fixer un rendez-vous pour la nuit même. Elle avait ensuite entendu son mari et son beau-frère comploter de se tenir dans le fond du jardin pour se jeter à l'improviste sur l'amoureux et le poignarder ; le coup serait prompt et la victime n'aurait, disaient-ils, pas le temps de pousser un soupir. La jeune femme exprimait son atroce torture morale d'être dans l'impossibilité d'avertir son ami, car elle était étroitement gardée à vue par ses deux bourreaux. Elle ajoutait que cette déclaration faite avant de mourir, devait attester qu'Antone avait été attiré dans un guet-apens. Si, grâce à son courage et à son adresse, il était sauf, il ne devait pas être inquiété. S'il succombait, ce qui était plus vraisemblable, ses parents et ses amis devaient le venger, car il aurait péri dans un combat déloyal.

» Elle s'empoisonnait pour échapper à la honte que tous ces tristes événements feraient rejaillir sur elle.

» Domenico Cruzzini ayant reçu les soins d'un docteur, appelé par les voisins, reprit connaissance. Mais son énorme blessure à la nuque devait rapidement entraîner la mort. Le commissaire de police se hâta de le questionner.

» Lorsqu'on lui demanda si c'était bien Antone Casanova qui l'avait frappé et qui avait tué son frère, il répondit un oui farouche, où l'on sentait un désir mauvais de vengeance.

» Ceux qui entouraient le blessé, le voyant s'affaiblir, appelèrent un prêtre. Le mourant tremblait alors de mentir à Dieu, et devant tous, il avoua que les vrais coupables étaient son frère et lui.

» Lorsque Antone fut rétabli, la police fit un semblant d'enquête et il y eut une ordonnance de non-lieu.

» Mon ami est resté dix années loin de la Corse ; depuis longtemps tout est oublié, mais lui n'oublie pas. Son âme douloureuse garde les affres de ce double meurtre involontaire. »

— Eh bien ! s'écria Lacoquez (qui jusque-là avait écouté en silence, tour de force méritoire pour un Gascon). En bien ! je croyais les Corses plus crânes. En voilà des façons pour avoir tué deux mauvais sujets, c'est la peine ! Moi, il m'est arrivé bien plus fort, et je n'ai point sourcillé. C'était en Afrique, dans la vraie et sombre Afrique. Je fus dans la triste nécessité de tuer neuf ou dix...

— Lions, interrompit brusquement son compatriote.

— Des lions, reprit ingénument le Gascon, j'en avais tué quinze la veille, mais cela ne compte pas ; c'est de neuf ou dix anthropophages, des hommes tout le même. En m'apercevant ils se précipitèrent sur moi ; je les tuai sans broncher, quelques sauvages, il ne peuvent m'effrayer ; tranquillement je pris une de mes armes, et

Nous allumâmes nos cigarettes pour savourer la nouvelle gasconnade qui débutait si bien.

Après avoir écouté dans le récit de Santi, nos intrépides chasseurs de mouflons allaient dissiper cet attendrissement.

YAN DE MAYANE.

Médaille Militaire

La médaille militaire a été conférée aux sous-officiers et soldats dont les noms suivent :

Légion de la Corse

Pelau, maréchal des logis chef, 18 ans de services, 14 campagnes, 4 citations.

Vitron, maréchal des logis, 18 ans de services, 14 campagnes, 0 citations.

Vidal, id., 20 ans serv., 14 camp., 3 cit.
Ollier, id., 19 ans serv., 14 camp., 3 cit.
Marcillac, id., 15 ans serv., 10 camp., 3 c.

97 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Gentilhomme Campagnard

par CHARLES DE BERNARD

XXIX

LE DÉJEUNER

— En ce moment nous serions privés du plaisir de vous entendre, ajouta madame de Châteaugiron avec un demi-sourire ; mais permettez-moi une question. Vous vîntes de nous dire que M. de Vaudrey avait montré en cette occasion un courage au-dessus de son âge ; que fit-il donc ?

— M. le chevalier fut le premier de la famille qui tomba au pouvoir des brigands, puisque, ainsi que j'ai eu l'honneur de le dire, M. le marquis et M. le comte se trouvaient à la chasse. Comme il était fort jeune, huit ans à peine, et fort joli, car la beauté a toujours été héréditaire chez les Châteaugiron...

— Héraclius, salues donc ! interrompit gaiement la jeune femme.

Le marquis, dont les avantages extérieurs confirmaient en effet l'assertion du juge de paix, s'inclina en riant.

— Ce que j'en dis, reprit M. Bobilier, n'est pas pour flatter M. le marquis, mais pour rendre hommage à une vérité proclamée dans le pays de temps immémorial. Tout le monde en Bourgogne connaît ce vieux dicton : « Riche de Chilon, bel de Châteaugiron, bon baron de Beaufremont. » A une Cour d'amour tenue en 1285, sous le duc Robert II, ce dicton devint même l'objet d'une discussion fort ingénieuse. Il s'agissait de décider lequel le d'une de ces trois qualités, richesse, beauté ou ancienneté de baronnie, méritait la préférence.

— Et que décida-t-on ? demanda madame de Bouvalot, qui, en qualité de coquette savante, goûtait particulièrement les subtilités galantes, si chères aux beaux esprits des siècles de la chevalerie.

— Les Cours d'amour étaient exclusivement composées de dames, répondit M. Bobilier d'une voix flûtée, c'est dire assez quel fut l'arrêt.

— Châlon triompha ? demanda Héraclius en souriant malignement.

— Ah ! marquis, dit la douairière avec un accent de reproche, voilà une raillerie que j'aurai à vous pardonner. Supposer qu'un aréopage féminin puisse accorder la préférence à la richesse, n'est-ce pas méconnaître cette générosité de sentiments, cette délicatesse d'instinct, ce désintéressement, en un mot, qui semble l'attribut naturel de notre sexe ?

— Madame, répondit Châteaugiron avec un sérieux factice, permettez-moi de vous faire observer que je n'ai pas exprimé une opinion, mais adressé à M. Bobilier une simple question ; d'ailleurs, il s'agit des femmes d'autrefois, et fussent-elles convaincues d'avoir éprouvé une certaine sympathie pour la fortune, cela ne saurait s'appliquer aux femmes d'aujourd'hui, qui, comme chacun sait et comme je m'empresse d'en convenir, méprisent souverainement les richesses, et brillent toutes, sans exception, par le désintéressement le plus exemplaire.

— Mathilde, reprit madame de Bouvalot en s'adressant à sa fille, je ne comprends pas que vous écoutiez avec cette tranquillité de statue les traits piquants que le marquis se plaît à décocher contre notre sexe.

Au lieu de s'associer au dépit de sa mère, madame de Châteaugiron regarda son mari et lui sourit.

— J'avoue, dit-elle, que sur ce chapitre je n'ai pas le moindre esprit de corps ; pourvu qu'Héraclius pense du bien de moi, je lui permets de médire tant qu'il voudra des autres femmes.

— Mesdames, dans tout ceci c'est moi seul qui suis coupable, reprit le juge de paix ; M. le marquis ne m'eût pas adressé la question qui a éveillé la susceptibilité de madame la douairière, si j'avais dit tout de suite quel fut l'arrêt de la Cour d'amour.

— Comme s'il pouvait y avoir à ce sujet le moindre doute ! fit madame de Bouvalot avec un haussement d'épaules.

— Le lot de Châteaugiron fut proclamé le meilleur à la presque unanimité, a conta M. Bobilier d'un ton solennel.

— J'en étais sûre, car, quelle que soit à cet égard l'opinion du marquis, le cœur des femmes n'a jamais changé ; elles préféreront toujours la beauté et l'élégance aux grossiers avantages de la fortune.

— Il me semble, dit la marquise, qu'avec toutes ces digressions nous n'arriverons jamais à la fin de l'histoire.

— Madame, reprit le juge de paix, j'ai eu l'honneur de vous dire que M. de Vaudrey, qui jouait alors dans les jardins sous la surveillance de l'abbé, son précepteur, tomba le premier entre les mains des brigands dont le château était inondé. Ceux qui l'aperçurent parurent d'abord respecter son jeune âge, et sans lui faire de mal, le ramenèrent près du feu qu'on venait d'allumer dans la cour, et autour duquel une partie d'entre eux avait commencé une ronde forcenée, entremêlée de hurlements épouvantables. A la vue de M. le chevalier, le père Toussaint Gilles, à qui le reste de la bande semblait obéir, poussa un cri de triomphe farouche. En attendant que nous tenions le vieux loup, s'écria-t-il, voici toujours un des louveteaux ; nous allons rire.

Avec quelle irrévérence,
Parbleu des dieux ce monsieur !
interrompit le vicomte de Langeron.

— L'histoire que je raconte, monsieur, n'a rien de risible, dit M. Bobilier avec un accent de sévérité.

— Il paraît cependant, monsieur le juge de paix, et cela d'après votre propre aveu, que l'honorable citoyen dont vous vous mêlez de parler y trouvait le petit mot pour rire.

— Toussaint Gilles était un abominable coquin, j'en demande pardon à madame la marquise, et il aurait ri sur la tombe de son père. En cette occasion il tenait sa faulx d'une main et une bouteille de l'autre ; car le pillage des caves avait commencé presque aussitôt que celui des archives. Il proposa à M. le chevalier, et lui dit.... Je ne sais si l'on me permettra de répéter littéralement devant ces dames les paroles de ce bandit...

— La vérité historique, mon cher Bobilier, interrompit le marquis en souriant, la vérité historique avant tout.

(*A suivre*).

Granillon, brigadier, 19 ans de services, 18 campagnes, 3 citations.

Martin, gendarme, 21 ans de services, 18 campagnes, 2 citations.

Colonna-Ceccaldi Pierre-Antoine, id., 21 ans de services, 17 campagnes, 1 citation.

Colonna-Ceccaldi Pierre-Antoine, id., 21 ans de services, 17 campagnes, 1 citation.

Dionisi Jacques, id., 23 ans de services, 14 campagnes, 2 citations.

Giudicelli Jacques Felix, id., 22 ans de services, 15 campagnes, 3 citations.

Barrague, id., 21 ansserv., 16 camp., 1c.

Geronimi Jules, id. 22 ans de services, 12 campagnes, 3 citations.

Minioni Paul, id., 21 ans serv., 16 camp.

Antoni Antoine-Jacques, id., 22 ans de services, 14 campagnes, 1 citation.

Andrei Charles-Pierre Romuald, id., 24 ans de services, 12 campagnes.

Sialelli Antoine-Louis, id., 23 ans de services, 13 campagnes.

Marini Jacques, brigadier, 19e légion, 15 ans de services, 15 campagnes.

Giovannai Charles-Jérôme, gendarme, 19e lég., 16 ans de services, 15 camp.

Ottavi Jean Baptiste, id., 18 ans de services, 12 campagnes.

Castelli Jean, id., 22 ans serv., 8 camp.

Bastelica Philippe, brigadier, prévôt de Madagascar, 13 ans de serv., 5 camp.

Pietri Dominique-Marie, sergent-major au 11e territorial, 19 ans serv., 10 camp.

Taddei Alexandre, adjudant au 138e territorial, 23 ans de services, 1 camp.

Polidori Clément, sergent à la 3e compagnie du bataillon 1 des douanes, présumé visiteur à Roubaix, 31 ans de services, 2 campagnes, 2 citations.

Grimaldi Jean-Grimal, caporal à la 11e compagnie de chasseurs forestiers, brigadier domanial des eaux et forêts à Saint-Agnan, 36 ans de serv., 5 camp., 1 cit.

NOUVELLES MILITAIRES

M. Cristofini, chef de bataillon au 15e d'infanterie, passe au 12e de même arme.

— M. Bacchetet, capitaine au 143e, passe au 103e.

— M. Lorenzi, capitaine au 16e, passe au 112e.

— M. Pollachi, capitaine au 130e, passe au 51e.

— M. Salicetti, lieutenant au 103e, passe au 131e.

— M. Bernasconi, vétérinaire en second au 7e regiment d'artillerie, passe à la légion de la garde républicaine.

— M. Chiamonti, officier d'administration de 3e classe à la sous-intendance militaire de Bastia, passe au service de la liquidation des convois et des transports, à Paris.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

AJACCIO. — M. le commandant Cordier, chef du génie à Ajaccio, est désigné pour être employé à Belfort.

— M. le commandant Cazals, chef du génie à Antibes, est appelé aux mêmes fonctions à Ajaccio.

∴

SARTENE. — M. Colaccioni, surnuméraire de l'enregistrement et des domaines à Marseille, est attaché au bureau de Sartene.

∴

AJACCIO. — La police vient de procéder à l'arrestation de quatre individus qui sont les présumés auteurs du vol commis à l'évêché il y a quelques semaines.

Ces individus faisaient partie de la bande qui a dévalisé les bijouteries Santini et Besmer.

Ces malfaiteurs avaient quitté Ajaccio, et c'est à Marseille qu'ils sont allés jouir du produit de leur vol. Mais à la suite de leurs dépenses exagérées l'attention de la police a été mise en éveil, et c'est ainsi que leur arrestation a été décidée.

Nous commencerons prochainement

A Ciccistà

Commedia in 3 atti

DI P. VATTELAPESCA

Bulletin financier

Paris le 2 janvier 1901

La nouvelle année financière commence bien. Depuis longtemps la Bourse n'avait eu une physionomie aussi animée, aussi active et aussi générale que celle d'aujourd'hui. Le Comptant français a approuvé : 4 118 et exploité Net aux Banques 4 765, à Suez la Générale à 4175 ; le Crédit Foncier reste à 670.

Dans le compartiment des valeurs industrielles, la Raffinerie reprend son avance de 1 485 ; la Compagnie Générale de Charbonnages se négocie à 409 fin, les actions de la Compagnie Générale Industrielle sont à 103,50 ; les Obligations à 470 Messageries Françaises de Madagascar sont fermes à 475 francs.

Sur le marché en Banque la Turc fait Ath vont 3,40 ; le Syndicat de Lemera est à 4,05.

S. à Chemins Français a un bon bons.

LEGION D'HONNEUR

Sont inscrits sur le tableau de concours de la Légion d'honneur,

Pour le grade d'Officier

MM.

Cheroutre, colonel du 163e.

Lovisi, major du 144e.

Pietri, chef de bataillon au 40e.

Beumaux, lieutenant-colonel, directeur d'artillerie à Bastia.

Ferrandi, médecin-major de 1re classe, médecin-chef de l'hôpital militaire d'Ajaccio.

Defendini, officier d'administration principal des bureaux de l'intendance militaire à Montpellier.

De Battisti, chef de bataillon d'infanterie en retraite, recrutement, à Cahors.

Mattei, chef d'escadron à la 15e légion bis de gendarmerie.

∴

Pour le grade de Chevalier

MM.

Henriet, chef de bataillon au 120e.

Peraldi, major du 124e.

Glaudel, capitaine au 40e.

Casanova, capit. d'habillement au 56e.

Stefanacci, lieutenant au 3e bataillon d'Afrique.

Angelini, capitaine au 74e.

Bolelli, capitaine au 3e zouaves.

Pollacchi, capitaine au 130e.

Caffori, capitaine au 159e.

Chevrel, capitaine au 144e.

Fraticelli, capitaine au 40e.

Franchi, capitaine au 114e.

Padovani, capitaine au 64e.

Pinelli, capitaine au 88e.

Guasco, capitaine au 127e.

Vignoli, capitaine au 159e.

Hochard, officier d'administration de 1re classe à la direction d'artil. de Bastia.

Brienne, gardien de batterie de 1re classe à la direction de Bastia.

Gianviti, portier consigne de 1re classe à Antibes.

Periani, portier consigne de 1re classe à Grenoble.

Galeazzi, adjoint à l'intendance dans la 6e région.

Venturini, sous-intendant de 2e classe à Neufchâteau.

Bonifacj, officier d'administration de 1re classe des bureaux de l'intendance dans la division de Constantine.

Arrio, officier d'administration de 1re classe des bureaux de l'intendance dans le 15e corps.

Franceschini, officier d'administration de 1re classe de l'habillement et du campement au 5e corps.

Angeli, officier d'administration de 1re classe du campement et de l'habillement dans le 6e région.

Antonetti, officier d'administration de 1re classe, gestionnaire du magasin régional d'habillement et de campement de Montpellier.

Cornutrait, pharmacien major de 2e classe à l'hôpital militaire d'Ajaccio.

Duplan, officier d'administration de 1re classe, commandant la 10e section d'infirmiers militaires.

Severoni, officier d'administration de 1re classe aux hôpitaux militaires de la division d'Oran.

Giorgi, adjudant sous-officier à la 15e section d'infirmiers militaires.

Rhuneau, capitaine à 15e légion ter.

Battesti, chef d'escadron, breveté, à la 9e légion.

Belhomme, capitaine à la 15e légion ter.

Cortinchi, maréchal des logis à la 15e légion ter.

Giudicelli, maréchal des logis à la 15e légion.

Fratacci, maréchal des logis chef, id.

Benedetti, maréchal des logis à la 15e légion ter.

Gardelli, id., à la 19e légion.

Agostini, officier d'administration de 2e classe, aide comptable à l'atelier de travaux publics de Mers-El-Kébir.

Ceccaldi, officier d'administration de 1re classe, comptable à l'atelier de travaux publics de Mers-El-Kébir.

Brancaleoni, adjudant, agent principal à la maison militaire de Nantes.

Service vicinal

Les promotions suivantes ont eu lieu dans le personnel du service vicinal du département de la Corse :

Sont élevés au grade d'agent voyer principal de 1re classe, MM. les agents-voyers principaux de 2e classe Pajanacci, à Olmeto, Liberati, à Bastia.

— Sont élevés au grade d'agent-voyer principal de 2e classe, MM. les agents-voyers de 1re classe : Alessandri, à Ajaccio ; Serpeggi, à Ste-Marie-Sicché ; Zevaco, à Vico ; et Casta Dominique, à Calvi.

— M. de Mayer, agent-voyer de 2e classe à Sartene, est promu agent voyer de 1re classe.

— M. Ruggeri, agent voyer de 3e classe à Corte, est promu à la 2e classe.

— M. Poli, agent voyer auxiliaire de 1re classe, fonctionnera d'agent-voyer cantonal, est nommé agent voyer cantonal de 4e classe à Cervione.

Obsèques de M. Antoine Costa

DISCOURS

prononcé par M. le chanoine Giudicelli

Messieurs,

La ville de l'Ile-Rousse vient de perdre un de ses enfants les plus distingués.

Il ne m'est pas possible de laisser passer cette noble figure, sans lui dire un dernier adieu.

Il n'y a pas très longtemps que je connais le regretté avocat Antoine Costa. Mais les fréquents rapports que j'ai eus avec lui, depuis mon arrivée dans cette paroisse, m'ont permis de le connaître à fond et de l'apprécier à sa juste valeur. On découvrait en lui, malgré sa modestie, un jurisconsulte éminent, au point de vue de ses connaissances juridiques et de la sûreté de ses conseils. Lorsqu'il s'était prononcé sur un question de droit, on pouvait compter d'avoir la vérité. On n'a pas encore oublié au barreau de Calvi les brillantes plaidoiries de cet éminent avocat. Et, si sa modestie, et la direction de ses affaires de famille ne l'avaient empêché, il aurait pu aspirer aux postes les plus élevés dans la magistrature.

Dans ses relations sociales, l'avocat Antoine Costa se montrait toujours plein d'urbanité, ami sincère, fidèle et dévoué. Il s'était fait une loi inviolable de ne manquer jamais aux devoirs de l'amitié et de respecter toujours les idées et les sentiments de ceux qui pouvaient ne pas partager les siens.

Suivez le au sein de sa famille. Vous trouverez en lui le modèle des pères. Il savait allier la bonté à la sévérité. Il portait l'amour et le dévouement pour ses enfants jusqu'au sacrifice de son repos et de sa santé. Il ne manquait jamais de leur donner le bon exemple et dans ses paroles et dans sa conduite. Il s'appliquait constamment à leur inspirer l'amour du bien, et à graver profondément dans leur cœur les préceptes de la religion. Aussi laisse-t-il, après lui, une famille des plus sages et des plus chrétiennes.

La religion, messieurs, ne l'oublions pas, ennoblit le cœur de l'homme, élève ses pensées et ses sentiments et lui donne une trempe de caractère inconnue dans ceux qui s'en tiennent éloignés.

Notre cher défunt savait ces choses. Il les avait apprises à l'école de la réflexion la plus sérieuse. Aussi le voyait-on pratiquer ses devoirs religieux, sans ostentation, comme aussi sans crainte et sans respect humain. Il accomplissait exactement le précepte du devoir pascal et celui de la sanctification du dimanche. Il peut servir de modèle à bien des chrétiens, recommandables sur tout le reste, mais laissant beaucoup à désirer sous le rapport religieux.

C'est par esprit de religion que l'avocat Costa consentit à exercer pendant de longues années les fonctions de président du Conseil de Fabrique de cette ville. Il a toujours apporté la plus grande exactitude dans l'accomplissement des devoirs de sa charge. Ne manquant jamais aux réunions, donnant toujours de sages avis, sachant mener à bonne fin les affaires les plus difficiles et les plus embrouillées. S'il y avait une mesure à prendre, qui pût être utile aux intérêts religieux de la paroisse, il était le premier sur la brèche. J'en appelle au témoignage de tous les membres du Conseil ici présents. Tout dernièrement encore, pendant que sa maladie l'obligeait à garder le lit, il a demandé à apposer sa signature à une délibération qui intéresse au plus haut point le bien spirituel de notre ville. C'est par cet acte éminemment chrétien et par la demande des secours de la religion que notre cher défunt a terminé sa vie.

Ces choses, messieurs, mon devoir de pasteur des âmes m'obligeait à vous les dire. Elles serviront, j'en suis sûr, à rendre l'homme dont nous pleurons la perte, digne de votre estime et de votre admiration, plus que sa noblesse, plus que sa science, plus que ses talents et tous les autres dons que la nature lui avait largement départis.

Et maintenant, cher et excellent ami, allez reposer en paix dans le sein de Dieu, et prier pour votre bien-aimée compagne, pour vos chères enfants, abîmées dans la douleur, pour vos excellents frères, pour tous vos parents et amis, qui forment, en ce moment, une brillante couronne autour de votre dépouille mortelle.

Véritable Savon des Princes du Congo

Hors Concours Exposition 1900, Juger sur la boîte, Pauvelorge et le pain le mot Congo.

Correspondance

Bastia, le 4 janvier 1901.

Au Directeur du *Petit Bastiais*.

A la suite du compte-rendu de la Conférence faite à Pietranera, publié dans le *Petit Bastiais* de ce jour, plusieurs personnes ont cru devoir me féliciter.

Comme il convient de laisser à chacun le mérite et la responsabilité de ses actes, je tiens à déclarer que le conférencier de Pietranera est M. J. V. Retali, instituteur à l'Ecole de la Place Saint Nicolas. Celui qui a rédigé le compte-rendu aurait dû établir cette distinction.

Avec mes vifs remerciements etc.

J. T. RETALI,

Instituteur à l'Ecole de la rue de l'Opéra, Bastia.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES du 3 janvier

Thermomètre. — 7 heures du matin. + 2. midi : 3 4 6 9 heures du soir, + 2 7. Minima, + 3 5 minima + 2.

Baromètre. — 7 heures du matin. 763 m. midi, 763 mm. 6 heures du soir 762 mm. Pluie. — 9 h. du matin, N. E. assez fort. 4 h. du soir, id.

Etat du ciel, couvert.

Etat de la mer, assez fort.

Hauteur des eaux : matin, + 0,50, soir, + 0,32

Pluie en 24 heures à 9 heures du matin 5 mm.

∴

Le Temps

On souffle dans les doigts, on se gèle le pas, les collets des parcessus relevés : il fait froid ! c'est la première journée de véritable froid de l'hiver. — Grecale, disent nos marins ; cela suffit !

La mer est très agitée par ce vent de Nord-Ouest, et le paquebot postal n'est arrivé que vers dix heures, de sorte que la distribution des dépêches ne s'est effectuée qu'à midi.

∴

Chemins de fer

Nous apprenons avec plaisir que les promotions suivantes ont été faites dans le personnel de la compagnie de chemins de fer départementaux.

M. Orillat, inspecteur chef du bureau central à Bastia, a été nommé inspecteur principal des chemins de fer de la Corse.

M. André Santelli, attaché au contrôle des recettes, a été promu au grade de principal.

∴

Patronage des Ecoles laïques

Les membres du comité sont priés de vouloir se réunir le dimanche 6 janvier à 1 heure et demie du soir, dans la salle du parloir du Lycée.

∴

Commissariat

M. Cazalis, commissaire central de police à Bastia, est appelé aux mêmes fonctions à Agde.

M. Nanquette Armand-Ernest, commissaire de police de 2e classe à Agde, est nommé commissaire central à Bastia.

∴

Sermon de charité

Une assemblée de charité aura lieu à Saint-Jean, demain, fête de l'Epiphanie de N.-S., au profit de l'œuvre du Sacerdoce.

Les vêpres commenceront à 3 heures et demie et seront suivies du sermon et de la quête qui sera faite par Mmes Raffalli Petronelli, de Casalta-Gavini, Seatelli, Fontaine.

Après la quête, procession à l'intérieur de l'église, salut. La cérémonie se terminera par le baiser de l'Enfant Jésus.

∴

Au Port

Le vapeur anglais *Ruby*, capitaine Rattray, est arrivé dans la matinée, venant de Livourne, à l'effet d'embarquer des cédrats, de l'acide citrique et du minerai de cuivre, à destination de Londres.

∴

Il a été perdu

de la pharmacie Marcantetti au magasin Carrega un petit porte-monnaie contenant un billet de banque de cent francs. La rapporter contre récompense au bureau du journal.

∴

Contre la dysenterie

Dans un banquet qui a eu lieu à Bruxelles le 31 décembre, le docteur Gay a solennellement annoncé qu'il a découvert le bacille de la dysenterie.

Voilà une bonne nouvelle pour nos vaillants soldats qui sont appelés à résider en Extrême Orient et dans d'autres colonies.

∴

On demande

Un appartement de 8 à 10 pièces donnant sur la place Saint-Nicolas.

∴

A vendre

Un Terre-Neuve, pure race, 20 mois.

S'adresser au bureau du journal.

∴

A louer

Maison de 10 pièces, située sur le boulevard de Cardo, 5, deux entrées.

S'adresser au bureau du journal.

∴

Maison A.-L. Brignardelli

La Maison A.-L. Brignardelli a l'honneur de prévenir ses nombreux clients, qu'à l'occasion des fêtes de la Noël et du jour de l'An, on trouvera dans ses magasins un assortiment de jouets et objets d'art à des prix défiant toute concurrence.

∴

TOUX, RHUMES, BRONCHITES guéris par le Lénitif au Laurier-Cerise, Raffalelli, pharmacien, Place Prélà, Bastia, prix : 1 fr. 50.

∴

Bonne jument

A vendre de suite jolie jument, bonne trotteuse.

S'adresser au bureau du journal.

∴

Vieilles décorations

On achèterait à bon prix des décorations françaises et étrangères anciennes.

S'a resser au bureau du journal.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES.

Constant Pierre, employé au Chemin de fer et Cavari Jeanne-Marie, tailleuse, tous deux de Bastia.

NAISSANCES.

Pasquinelli Antonette-Nataline. — Gandolfi Anna. — Gregory Marie-Virginie.

Tribunal de Commerce

de l'arondissement de Sartene

D'n jugement rendu par le Tribunal de Commerce de l'arrondissement de Sartene (Corse), le 18 décembre 1900,

A été extrait ce qui suit :

Le Tribunal faisant application des dispositions de l'art. 527 du code de commerce, déclare clôturées les opérations de la faillite Nicolai Jacques et Depacci Jean-Michel, négociants à Sartene. Dit en conséquence que chaque créancier rentrera dans l'exercice de ses actions individuelles sur les biens des débiteurs.

Pour extrait conforme :

Le Greffier du Tribunal,

S. M. SUSINI.

Théâtre Municipal

C'est aujourd'hui, samedi, que pour les adieux de la troupe, une représentation de gala est donnée.

Le programme de la soirée est des plus choisis et se compose de deux comédies et un intermède.

Nous sommes certains que tous les Bastiais répondront à l'appel de nos artistes, après les tristes événements qui leur sont survenus.

BÉNÉDICTINE

Dans un temps où le luxe de la table reprend de tous côtés faveur, nous n'hésitons pas à reconnaître et à recommander la *Bénédictine* comme la reine des liqueurs adoptée aujourd'hui sur toutes les tables, au restaurant comme au dîner de famille, dans nos plus grands hôtels comme dans les salons princiers.

Buvez cette liqueur digestive, elle portera dans vos veines la vie ardente du soleil.

EXIGER LA MARQUE

BYRRH

LE PLUS ANCIEN DES TONIQUES ET APÉRITIFS A BASE DE VIN ROUGE GÉNÉREUX ET DE QUINQUINA

Se prend pur comme tonique. Étendu d'eau fraîche, de préférence, d'eau de seltz, il rafraîchit sans débiliter

DEMANDEZ PARTOUT

la chicorée extra

MOKA CASIEZ

5 mises hors concours

12 diplômes d'honneur et grands prix

Casiez-Bourgeois, à Cambrai

Dépôt à Bastia :

Agent : M. J. B SEGALA, rue St-François, 2

Lectures pour Tous

Cartes à toujours en éveil, désir de tout savoir, de tout comprendre, telle est la marque de notre époque. C'est là ce qui explique l'extraordinaire succès des LECTURES POUR TOUS. La revue mensuelle qui publie à la librairie Hachette et Cie. Enthousiasme tous les sujets, traitant les questions d'actualité, d'art ou de science sous une forme attrayante, vivante, pittoresque, elle fait aussi une large part à l'imagination : ses romans dramatiques, ses nouvelles humoristes s'adressent aux grands aussi bien qu'aux petits. Ajoutez à cela un merveilleux ensemble d'illustrations ameusantes. Voilà bien de quoi justifier la vogue des LECTURES POUR TOUS. Dans leur numéro de janvier, qui vient de paraître, chacun voudra lire : Le Baiser de la Gloire ; Quel sera le nouveau militaire ; Les Voyages des Pauvres ; Visions de la fin du monde ; Meurtrières coquette d'un aliment vulgaire, par M. Rabot ; Mastodon, le tueur de crocodiles, nouveau ; Les mille manières de savoir l'heure ; Notre ennemie de l'photographie ; La Religion d'un peuple heureux : Les Fêtes et les Cérémonies au Japon, par A. Ellemont ; Service de Balle, roman ; L'heure ambulancière.

Abonnements : Un an : Paris, 6 fr. Départements, 7 fr. Etranger, 9 fr. — Le N°, 50 c.

A VENDRE

A Bastia sur la route Nationale, maison d'habitation avec jardin attenant. Revenu annuel 1500 francs

S'adresser à Me Peraldi, avoué.

BOURSE DE PARIS

	3 janvier	4 janvier
Rente 3 p. 0/0 ancien	101.50	102.05
— 3 p. 0/0 amorti.	99.75	100 50
— 4 1/2 0/0	107.10	107 50

Dépêches de la Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Collision sanglante au Piumorbo

Hier soir, les membres des familles Santoni et Achilli se sont rencontrés à Aghia. Quelques mots vifs ont été proférés de part et d'autre, puis la fusillade a éclaté. Lorsque la gendarmerie est arrivée sur les lieux, elle a trouvé Jules Santoni mort, Constantin Achilli et un de ses parents grièvement blessés.

Les Achilli et les Santoni ont pris la campagne.

M. le Procureur de la République de Corte s'est rendu sur les lieux.

Mérite Agricole

Sont nommés chevaliers du Mérite agricole :

MM.

Robert, chef de la section hydraulique agricole, à Bastia ;

Estre, contrôleur au pénitencier agricole de Castelluccio.

Nomination

M. Totti est nommé huissier à Bastia, en remplacement de M. Tartarini, décédé.

ELECTIONS LEGISLATIVES

Les électeurs de l'arrondissement de Montmorillon sont convoqués pour le 27 janvier 1901, à l'effet d'élire un député en remplacement de M. Demarçay, élu sénateur.

LA SANTÉ DE M. KRUGER

Le *Daily Mail* publie une dépêche de La Haye annonçant que le président Kruger, atteint d'une bronchite, est très fatigué, et que les médecins craignent une complication, parce que les forces s'affaiblissent graduellement.

LA MORT D'AGUINALDO

Le bruit court à New York qu'Aguinaldo serait mort depuis plus d'un mois.

L'Ambassadeur de Russie

D'après le *Siècle*, l'Ambassadeur de Russie à Paris partirait prochainement en congé illimité.

Les Morts du Jour

L'amiral Véron

Le contre-amiral Véron, ancien sénateur d'Ille-et-Vilaine, est mort ce matin, à l'âge de 66 ans.

Evénements de Chine

Dépêche du Général Voyron

Le général Voyron télégraphie au ministre de la marine que la situation actuelle des troupes du corps expéditionnaire français est très satisfaisante. Les troupes françaises tiennent dignement leur place au milieu des troupes alliées.

LA MORT du maréchal de Waldersée

Le *Journal* annonce, sous les réserves les plus expresses, que le bruit a couru hier soir, à Berlin, que le maréchal de Waldersée aurait été tué par un officier des troupes alliées.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

Attaque de convois anglais

Les Boers déploient la plus grande activité.

La semaine dernière, dans le Transvaal, chaque jour ils ont attaqué des trains, des convois et des postes isolés.

La marche des trains ne s'effectue plus que d'une manière irrégulière.

♣

Les habitants du Bechuanaland font cause commune avec les Boers.

♣

Une dépêche du Cap dit que les voies menacées sont occupées par des troupes anglaises organisées comme celles des Boers, avec peu de bagages.

On assure que les Anglais sont parvenus à recruter une véritable armée de 10.000 irréguliers.

Les renforts

Les dernières dépêches du Caf annoncent l'arrivée du cuirassé *Monarch*, qui a débarqué plusieurs canons et des troupes destinées à renforcer la défense locale.

Marched es Boers

Les Boers marchent dans la direction de Willistowo, au Nord-Ouest de Fraserburg.

∴

Plusieur commandos ont été signalés dans la Grèqualand-West et semblent avoir pour objectif Griquastown, qui est occupé par les Anglais.

La situation au Cap

La presse anglaise insiste toujours, et de plus fort, sur la gravité de la situation au Cap.

Le *Daily Telegraph* annonce qu'une force importante boer est signalée à quatre jours de marche de Capetown.

Le *Daily Mail* dit que les Boers recrutent des renforts importants dans la population de la Colonie.

Dans les cercles industriels on a été très ému à la nouvelle que plusieurs mines sont endommagées et que leur mise en état traînerait des dépenses considérables. On craint aussi, d'autre part, que la guerre de guérillas des Boers n'ait des conséquences désastreuses pour l'avenir des mines.

La *Gazette de Westminster* assure que le nombre des Boers qui ont envahi le Cap dépasse 10.000.

ANÉMIE EN 20 JOURS ELIXIR-S. VINCENT-DE-PAUL

GUÉRISON RADICALE DES SOEURS DE CHARITÉ

RÉVEILLON

Mme A. COLOMBANI, propriétaire du Grand Hôtel d'Europe, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que, comme les années précédentes, on trouvera dans son hôtel à **l'occasion de la Noël et du Jour de l'An** un grand assortiment de pièces froides et pâtisserie.

Huîtres, Ravioli, Merlans

Soupers sur commande, à la carte et à prix fixe

Prix très modérés

CÉDRATS CONFITS

Expéditions par colis postaux

Emballage soigné et gratuit

A. P. PADOVANI, expéditionnaire, 7, route du Cap, Bastia.

Filature de Cocons

Saint-Job

M. HENRI BARSANTI et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprenties ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Port Neuf, maison Bertin.

Grand Entrepôt de Son et Repasse, HENRI BARSANTI, Nouveau Port, Bastia.

Etablissement d'Horticulture

et de Viticulture

dirigé par Mr. GIRO Frères, viticulteurs pépiniéristes à Bastia, Lauréats de deux premiers prix à l'Exposition Universelle de Paris 1900, et autres récompenses.

Grand choix d'arbres fruitiers, Amandiers, Orangers, Mandariniers, Citronniers, plantes d'agrément et d'agrément, etc.

Vastes pépinières, vignes du pays greffées sur Rupestris Monticola et sur Riparia grand gloire et gloire de Montpellier, le tout de 1er choix et à des prix modérés.

VELOUTINE Poudre de Riz Spéciale

CH. FAY.

Exposition, Médailles, Invités.

Savonnerie Corse

Fabrique à Toga

Bureaux : 13, Boulevard Paoli

AVIS DE DÉCÈS

Mme Veuve Prevosti, et sa fille, prient leurs parents et amis, de vouloir bien assister à la messe de sortie de deuil qui sera célébrée aujourd'hui samedi, à 9 heures, en l'église paroissiale Saint Jean-Baptiste, pour le repos de l'âme de

Mlle Pauline Prevosti

La maison **A Jeanne d'Arc**, 21, rue Lepic, Paris, offre à Dames, Demoiselles et Messieurs du travail religieux, sérieux, facile et propre à faire chez soi, rapportant suivant production 50 à 80 fr. par mois.

AVIS

A la veille des fêtes M. SIMON DAMIANI offre un assortiment incomparable de vins fins, Bordeaux, Bourgogne, Malaga, Madère, Marsala, Porto, Grenache, Frontignan, cap Corse, etc. Vins de Champagne « Théophile Roederer et Cie » Carte d'or 5.50, Carte blanche extra sec 10 fr. avec escompte pour les acheteurs en gros. Plusieurs autres marques de Champagne.

Toutes sortes de liqueurs surfines y compris du *Fockling*, toutes sortes de Rhums et Cognacs, fine Champagne y comoris l'excellente Eau de vie du *Mirador* vendue précédemment 3 fr. la bouteille à 2.25. Choix immense de cigares de la Havane, cigarettes de toutes provenances et articles pour fumeur. La Maison angle, rue Miot et Napoléon, se recommande pour la supériorité de ses produits.

Les gens soucieux d'avoir du bon, des produits irréprochables sont e cigares et tabacs tout aussi bien qu'en liquides, ne doivent pas faillir de s'approvisionner à la maison.

Angle des rues Miot et Napoléon.

AVIS

M. Vincenti H. cède à partir du 1er janvier 1901, son fonds de commerce de parfumerie et conserves alimentaires à M. Goldi Henri.

Oppositions, s'il y a lieu, dans la huitaine.

---

23 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

ESPÉRANCE

par GASTON D'ORNOY

I EUXIÈME PARTIE

I.

Ils escaladent la montagne, la fureur les aiguillonne.

Mais les Français veillent et cette nouvelle tentative a le sort de la première.

Trois fois les Arabes montent à l'assaut, trois fois ils sont rejetés pêle-mêle dans le ravin.

Leur rage ne connaît plus de bornes.

Mais la journée s'achève, le crépuscule s'avance et force est aux combattants de cesser leurs positions.

Les Arabes sont très jaloux nombreux. Il y a bien autour du marabout quelques centaines de cadavres, mais que sont deux ou trois cents hommes sur une armée de dix mille hommes. Le lendemain matin, l'ennemi va recommencer l'attaque. Il faut en finir avec ces chiens de Français.

Soudain une idée infernale a traversé l'esprit d'Abdel Ahmed.

Il va faire exploser l'assaut, mais de trois côtés seulement, de façon à cacher le défaut par ces endroits, et sur le quatrième point il va creuser un souterrain qu'il remplira de poudre. Les glacons (brèches) occupés à se défendre ne verront pas s'allumer ce travail qui doit être leur mort certaine, mort effroyable qu'il savoure déjà à l'avance, ce qui épargnera ses hommes.

Il donne des ordres.

Un instant après, les Arabes s'élancent en poussant toujours leurs cris effrayants. Sur un point surtout, ils paraissent plus nombreux et plus serrés, tandis que sur un autre point par l'ombre d'un bureau.

Le capitaine s'y trompe.

Peut être, se dit-il, qu'ils ont reconnu que de ce côté l'assaut était impossible et il en fera les hommes qui observent ce point pour les porter sur les côtés menacés.

Hâtez, en même instant, cinquante hommes armés de pics et de bêches creusent une excavation au pied de la montagne, pendant que leurs camarades font un semblant d'assaut simplement à mais suffisamment pour concentrer l'attention des assiégés.

A ch que attaque, il est vrai, les cadavres jonchent le sol, mais qu'importe ces centaines de malheureux comparés au but que le chef poursuit et à la jouissance qu'il va éprouver.

C'est ainsi que pendant trois jours 123 français lui tiennent tête plus de dix mille Arabes.

Cerise il est dans les terres de l'histoire des précédents glorieux, des pages brillantes et des journées célèbres. Mais je ne crois pas que les choses se soient présentées de la même façon.

Tout le monde sait qu'à Huningue, en 1815, 125 Français résistèrent pendant douze jours contre vingt-cinq mille Autrichiens.

Mais Huningue n'était pas fortifié et inaccessible. La ville était bien fortifiée et les munitions abondantes, ce qui n'a pas le cas du marabout de Mangram.

Aussi toutes les attaques des Arabes, quelque toujours avantageusement repoussées, n'avaient pas été sans endommager la pauvre redoute. En plus d'un endroit, les murs à pierres sèches construits par nos soldats étaient tombés sous les chocs répétés des Arabes.

La situation devenait critique.

Les vivres s'épuisaient aussi. On comptait les cartouches qui restaient et le nombre en était restreint.

L'heure approchait où l'ennemi pourrait pénétrer dans le marabout, n'ayant pas à craindre les projectiles qui seraient absents. Alors ce serait la fin ; une lutte corps à corps remplacerait la fusillade.

Mais que peuvent le courage, le désespoir et la bravoure contre le nombre ?

Les malheureux ne songeaient pas à la mort qui les attendait, à la mine que l'on creusait sous leurs pieds même et que survi lit d'une façon attentive le chef arabe.

C'est le quatrième jour du siège au matin.

Les Arabes ont cessé subitement leur feu et ne font point entendre leurs cris.

Tout le monde sait qu'à Huningue, en 1815, 125 Français résistèrent pendant douze jours contre vingt-cinq mille Autrichiens.

Mais Huningue

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Messieurs **L.-N. MATTEI & Cie** ont l'honneur d'informer leurs clients que la distribution des **CALENDRIERS** pour l'année 1901 sera faite en leurs magasins de la Place Saint-Nicolas et rue Sampiero, du 24 Décembre au 2 Janvier prochain.

A L'OCCASION DES FÊTES DE LA NOEL ET DU JOUR DE L'AN

on trouvera dans la Maison L.-N. MATTEI et Cie toutes sortes de VINS et LIQUEURS tels que :

Bourgogne : Côte-Rôtie, Pommard, Valency, Chambertin, Beaune etc. — *Bordeaux* : Saint-Emilion, Bas-Medoc, Saint-Julien, Château-Margot, Sauterne, etc.

Malaga, Madère, Muscats de Frontignan, de Lunel et du Cap-Corse. Sauternes, Graves, Preignac, Malvoisie sec, et Genovesello doux. — Prix : à partir de 1 fr. 25.

Champagne, vra *Louis Roederer*, Moët-et-Chandon, Bouvet, Ladubay, Saint-Prix, etc., etc. — Prix : à partir de 1 fr. 25 jusqu'à 8 francs la bouteille.

Eaux-de-Vie de vin et Eaux-de-Vie de marc très vieilles.

VIN ROUGE DE TABLE très bon, 30, 40 et 50 centimes le litre suivant qualités.

TABACS, CIGARES, CIGARETTES DE TOUTES SORTES ET DE TOUTES PROVENANCES

ARTICLES POUR FUMEURS

Spécialités de la Maison :

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA
CÉDRATINE et AMARO
CIGARES

MATTEI

***Cigarettes Amélia*, 40 centimes le paquet de 20.**

CÉDRATS CONFITS

Colis postaux de 3 à 10 kilos de vins et liqueurs, tabacs, cigares, cigarettes et cédrats confits pour tous pays.

La Maison **L.-N. MATTEI & Cie** se recommande par l'excellente qualité de ses marchandises dont les prix défient toute concurrence.

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA
et les ports du Nord

Le vapeur anglais RUBY
chargera à Bastia vers le 3 Janvier
Pour GÊNES direct, les ports d'ESPAGNE, LONDRES.
prenant marchandises sur connaissement direct
pour ANVERS, HAMBOURG
et tous les ports d'ANGLETERRE

Pour fret s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

A LOUER

JOLI CHALET, sur la route Nationale, près Tega, se composant de 2 étages de six pièces chacun, magasin et jardin au rez de chaussée.

Le tout 120 francs par mois.

S'adresser à MM. L. N. Mattei.

Le meilleur des Cigare à 10 c. est sans contredit le
CIGARE MATTEI
Le demander dans tous les débits de tabacs.
Le produit excellent qui répond le mieux, Il remue le sang et chasse au loin la fièvre, Sur son goudronné à tous il est utile.

Demandez dans tous les Cafés : La CÉDRATINE de la Maison L.-N. MATTEI et Cie, liqueur très appréciée des gourmets.

CHAMPAGNE
Louis Roederer, Reims

En raison de la recrudescence de contrefaçons et concurrences déloyales qu'attire à la célèbre marque sus indiquée l'universelle réputation de ses produits, l'attention des consommateurs est appelée sur ce qui suit :

Aucune maison homonyme ne peut se targuer du moindre degré de parenté ou autre rapport quelconque avec la vieille maison Louis Roederer, dont les origines remontent à la fin du siècle dernier.

Toute personne désirant du vrai Louis Roederer est instamment priée de vérifier soigneusement le bouchon et de refuser toute bouteille qui ne porterait pas le nom ci-dessus

« Le prix de la bouteille carte verte est de 5 fr. 50. »

Agent général pour la Corse, maison L. N. Mattei, Bastia.

Le meilleur des cigares à 0,10 est sans contredit le **Cigare Mattei**, le demander dans tous les débits.
On ne fume pas ce bon cigare,
On le hume, tellement l'on est rare.

Maison L. N. Mattei et Cie

En raison des nombreuses contrefaçons et concurrences déloyales qu'attire à la liqueur *Cédratine Mattei* sa bonne réputation, l'attention des consommateurs est appelée sur ce qui suit :

Nulle autre que la maison L.-N. Mattei et Cie ne peut se servir du mot *Cédratine* qui est une marque déposée, c'est-à-dire la propriété personnelle de cette maison.

Toute bouteille ne portant pas l'étiquette de la maison L.-N. Mattei et Cie est une contrefaçon.

Tout contrefacteur sera poursuivi conformément à la loi.

On peut se procurer dans la Maison **Louis-Napoléon Mattei** à Bastia, des Trois-six première qualité. Double rectification pour le remontage des vins. On y trouve également toutes sortes de liqueurs, sirops, vins fins français et étrangers, Cognacs et Rhums des meilleures marques etc., etc.

Manufacture de Tabacs, Cigares, et Cigarettes. — Entrepôt de tabacs en feuilles.

GRAND ASSORTIMENT POUR BUREAUX DE TABAC.

Demandez pans tous les débits de tabacs les cigarettes *Amelia* à *40 centimes le paquet*
Fabriquées avec du tabac pur Havane et régie

DÉPOT GÉNÉRAL
pour toute la Corse des Produits de la Grande Chartreuse
L. N. Mattei et Cie

Prix pour le Gros, Quai Marseille :

Chartreuse jaune la caisse de	12 litres,	63 fr.
Chartreuse jaune	—	24 1/2,	76 fr.
Chartreuse verte	—	12 litres,	66 fr.
Chartreuse verte	—	24 1/2,	92 fr.

Avec remise de 15 0/0.

Demandez partout
LA CÉDRATINE
de la Maison L.-N. MATTEI & Cie

Liqueur apéritive, digestive et spasmodique dont l'usage journalier et modéré, facilite toutes les fonctions de l'organisme.

26e ANNÉE — DIMANCHE 6 JANVIER 1901 — N° 6

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (1re page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

CORSE..... un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr. | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
AUTRES DÉPART. 25 » » 12 »

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE SOLENNELLE DE L'ÉPIPHANIE.
SOLEIL : (heure nationale)
Lever 7 — Coucher, 4 h. 31 m.
Lune : Nouvelle, le 11 — Pleine, le 18
Fêtes : Epiphanie. Gaspard, Melchior, Balthazar.

5 JANVIER

Les Nouvelles Découvertes sur L'INSALUBRITÉ PALUDÉENNE

(*Voir le Petit Bastiais* des 12, 22, 27, 29 décembre).

V

Paris, 2 janvier 1901.

Je remercie d'abord M. le docteur Félix Battesti d'avoir bien voulu lire mes articles, et je le remercie des observations qu'il m'adresse en la forme courtoise, dans le *Bastia-Journal*. Je lui répondrai sur le même ton. J'aime la discussion, d'où souvent jaillit la lumière.

Il m'objecte que le paysan ne pourra pas recourir aux appareils recommandés, parce que, dit-il, « le paysan couche quelquefois à la belle étoile et souvent dans de méchantes cabanes dépourvues du moindre confortable. » Je demande pardon à mon contradicteur, mais ceux qui passent la nuit de la sorte — je ne parle bien entendu que de la plaine et de la saison des fièvres — sont le petit nombre. Si l'on excepte quelques bergers dont on aperçoit au loin les feux, quelques moissonneurs veillant trois ou quatre nuits sur leur récolte, les paysans font bien mieux que de coucher à la plaine dans des cabanes ou à la belle étoile. Ils n'y couchent pas, et ils ont raison, car il pourrait leur en coûter cher. Ils remontent le soir dans leur village, s'il est à proximité, et s'il est trop loin ils se sont abstenus de descendre. Mais parfois on rencontre quelques colons, dans des maisons d'exploitation bâties par les propriétaires, maisons qui sans être des villas sont parfaitement habitables, ont d'ordinaire un ou deux étages, et peuvent recevoir tous les appareils qu'on voudra leur appliquer. Ces maisons sont nombreuses dans presque toutes les parties de nos plaines.

Sur différents points on en compte assez, dans un rayon peu étendu, pour former en quelque sorte des villages qui au lieu d'être agglomérés sont dispersés, excellentes conditions pour la culture, parce qu'elle place le cultivateur immédiatement sur sa terre. Il y a même dans la plaine deux villages déjà formés et érigés en communes : Aleria et Ghisonaccia. En hiver et au printemps, la population dans ces localités est nombreuse, à tel point que souvent on y élève quelques-unes de ces cabanes dont parle M. le docteur Battesti. Mais l'été venu, les cabanes sont abandonnées et les maisons se ferment ou n'ont plus le nombre d'habitants qu'elles peuvent contenir. Ne serait-ce pas un grand progrès, si toutes ces maisons pouvaient être impunément habitées pendant l'année entière ? D'autant plus qu'alors, ces maisons que nous voyons chaque jour croître en nombre, croîtraient avec bien plus de rapidité. On est invinciblement attiré vers la plaine, parce que là est la fécondité et par suite le bien-être, sans compter la facilité des communications et bien d'autres commodités de l'existence. Mais en même temps on en est repoussé, parce que là aussi est la fièvre, et c'est une lutte perpétuelle entre deux tendances également légitimes et également impérieuses.

J'ai eu soin de dire et je ne cesserai de répéter que les nouveaux moyens de protection contre les fièvres sont bien loin d'être équivalents à un assainissement complet, et que plus d'une fois ils seront impuissants. La question se réduit à savoir s'ils ne peuvent pas constituer une amélioration considérable sur l'état de choses actuel, et si le succès qu'ils ont obtenu en Italie n'indique pas qu'ils doivent être essayés en Corse. En fin de compte la principale obligation consiste à ne pas sortir la nuit des demeures qui auront été au préalable garnies d'appareils fixes devant rester jusqu'à la fin de l'automne. C'est assurément une gêne, mais elle ne contrariera pas beaucoup les habitudes des cultivateurs sérieux, comme sont d'ordinaire ceux qui fréquentent la plaine. Dans l'état actuel des choses, lorsqu'ils sont rentrés le soir au village, ils ne sont guère tentés de sortir pour aller à la veillée chez les voisins ou au café, ou pour se promener au clair de lune. J'entendais un soir un groupe de jeunes gens chanter la *pachiella* sur la place. — Ceux-là, me fit observer un paysan judicieux, n'ont certainement pas passé la journée à labourer ou à piocher.

Les habitudes d'oisiveté viennent, non pas d'une disposition naturelle de notre race, mais de causes impérieuses. Nos paysans sont en général trop éloignés de la terre qu'ils cultivent et ne peuvent entrer en contact avec elle qu'au prix de difficultés et de fatigues. Il faut donc les attirer de plus en plus vers elle. Au contraire, dans un village que je connais bien, Patrimonio, les habitants sont laborieux, parce qu'ils ont la plus grande partie de leurs terres et de leurs cultures tout près d'eux, pour ainsi dire sous la main, et dernièrement encore je pouvais y constater que la gêne extrême qui en ce moment pèse sur tant de parties de la Corse, s'y fait sentir bien moins qu'ailleurs.

Où je serai sans doute d'accord avec M. le docteur Battesti, c'est lorsqu'il indique un autre moyen de préservation, le quinquina, et par ce mot il faut entendre aussi son dérivé, la quinine. On sait, en Corse, comme partout, que le quinquina est le remède souverain contre les fièvres que l'on a contractées, mais ce que l'on sait moins, c'est qu'il est, prévent vement, un moyen presque assuré d'empêcher que l'on ne soit atteint. Introduit à l'avance dans le corps humain, il neutralise le venin qui sera inoculé par l'anophèle, de même qu'il neutralise ses effets lorsqu'ils se sont manifestés par la fièvre. M. le docteur Battesti relève avec raison qu'il existe en Corse un préjugé contre l'emploi de la quinine et du quinquina, préjugé qu'il faut combattre et qui vient sans doute de ce que l'on attribue au remède une partie des méfaits qui ne sont que la conséquence du mal.

Mais ici je m'aventure sur un terrain qui n'est plus le mien, puisque c'est celui de la médecine. J'ai dû me borner à parler surtout des moyens extérieurs et mécaniques d'empêcher l'approche de l'anophèle et à faire connaître les expériences qui ont été faites en Italie. Je vois seulement, par la lecture des publications italiennes, que le docteur Battesti est pleinement d'accord en ce qui concerne le quinquina, avec le mouvement d'idées qui prévaut en ce moment en Italie, et dont le principal initiateur est le docteur Celli, une autorité en la matière ; il est directeur de l'Institut hygiénique de Rome et député au Parlement italien. C'est lui qui a fait, avec le docteur Grassi, les expériences dont j'ai parlé. Pour ce qui est du quinquina et de la quinine employés préventivement, il les prise au plus haut degré. L'accord semble fait sur ce point entre les hommes de science, et, si je suis bien informé, les chambres italiennes ont voté ou vont voter une loi pour mettre le quinquina et la quinine à la portée de tous. En France, on ne peut pas s'attendre aux mêmes préoccupations de la part des autorités publiques, parce qu'à la différence de l'Italie la France est un pays généralement sain, où les fièvres paludéennes ne se font sentir que dans quelques localités rares et restreintes, et où l'on n'en parle guère que d'après ce qui se passe en Corse, en Algérie et dans les colonies. Mais nul doute que nous n'obtenions des allocations quant l'efficacité de la quinine comme moyen préventif sera pleinement reconnue.

Ceux qui voudront approfondir ces questions devront se tenir au courant de la façon dont elles sont maintenant envisagées en Italie. Là où cherche à vivre, comme on dit, avec son mal, sans attendre l'époque de l'assainissement absolu et le moment où les plaines marécageuses seront devenues aussi exemptes des fièvres paludéennes que les versants des Alpes. On sait qu'en agissant ainsi, bien loin de retarder l'époque des travaux de dessèchements, on en hâte et on en facilite l'exécution, parce qu'on donne une plus value aux terres jusqu'ici presque abandonnées, parce qu'on attire de plus en plus l'attention sur elles, et parce que l'accroissement de la culture contribue puissamment à l'assainissement.

Il est certain que si l'on trouvait dans la quinine et le quinquina un préservatif assuré contre la fièvre, sans avoir à les administrer lorsque la fièvre s'est déjà déclarée, cette pratique serait plus simple et mieux à la portée de tous que celle des maisons à moustiquaires. On peut d'ailleurs employer concurremment l'un et l'autre moyen ; l'expérience décidera. C'est à nos médecins qu'il appartient de régler le mode d'emploi. Mais leur zèle, leur amour pour l'humanité ne suffiraient peut-être pas, s'ils étaient réduits à leurs efforts individuels, dans un objet d'une pareille généralité, qui exige une grande propagande, de nombreuses observations et aussi des moyens d'exécution. Pour tout cela, il semblera utile de faire appel d'abord à celles de nos administrations qui ont des agents à protéger dans les localités malsaines, puis, s'il se peut, à des associations, soit de propriétaires intéressés dans la question, soit plus simplement de personnes ne cherchant que le bien de leurs semblables. Il s'est créé à Bastia une de ces associations pour les courses et pour l'amélioration de l'espèce chevaline, ce qui peut amener de réels avantages pour notre agriculture. La préservation et par suite l'amélioration de l'espèce humaine ne paraissent pas d'une moindre importance, pour l'agriculture si l'on veut, mais aussi dans un intérêt bien autrement élevé.

Je reviendrai sur ce que l'on pourrait faire, au point de vue dont je viens de parler.

L. IMPERIANI.

Médaille Militaire

Les sous-officiers et soldats dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau d'avancement pour la médaille militaire en 1901.

Felce, adjudant au 61e.
Dominici, id. au 119e.
Cagnoli, tambour major du 99e.
Corazzini, adjudant au 28e.
Ortale, id. au 49e.
Testoni, sous-officier maître d'escrime à l'école d'application de Fontainebleau.
Feracci, adjudant au 121e.
Casabona, sergent au 111e.
Mariotti, id. au rég. de sapeurs-pomp.
Gelormini, adjudant au 91e.
Giudicelli, sergent-major au 20e bataillon de chasseurs à pied.

98 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Gentilhomme Campagnard

par CHARLES DE BERNARD

XXIX

LE DÉJEUNER

— Cependant, dit madame de Bonvalet d'un air pincé, si les paroles en question offrent un sens équivoque et indécent, j'espère que M. le juge de paix voudra bien se rappeler qu'il parle devant des femmes, et nous faire grâce de cette partie de son récit.

Madame, répondit M. Bobilier en rougissant légèrement, je ne suis pas arrivé à l'âge de septante-deux ans sans apprendre de quelle manière il convient de s'exprimer lorsqu'on est appelé à raconter une histoire devant des dames. Madame la marquise Rengarde de Châteaugiron, Monthoiseux en son nom, dont j'ai l'honneur insigne d'être le filleul, n'avait pas dédaigné de me donner à ce sujet, dans ma jeunesse, quelques leçons, qui, j'ose le dire, ne sont pas tombées dans une terre ingrate, et que je me rappelle assez bien pour qu'il soit inutile de m'en donner de nouvelles aujourd'hui.

— Madame, permettez-moi de vous dire que vous vous êtes alarmée à tort, ajouta Châteaugiron avec un accent où perçait quelque moquerie ; M. Bobilier est tout à fait incapable d'effaroucher votre pudeur par aucune expression risquée ou malsonnante. Il possède à un degré fort remarquable le talent de raconter, et dans l'occasion personne mieux que lui ne sait sauver une situation un peu hasardée ou atténuer un mot trop vif. Mais ici je doute qu'il ait besoin de recourir aux périphrases ingénieuses dont il a le secret en pareil cas ; sans doute, les paroles du père Toussaint Gilles, que M. Bobilier hésite à répéter, ne sont que de grossières et brutales insolences, qui ne méritent pas qu'on prenne la peine de les gazer.

— M. le marquis a parfaitement compris la cause de mon hésitation, reprit la susceptible vieillard ; mais puisqu'elle a pu être mal interprétée il est de mon devoir de vaincre ma répugnance et de répéter mot pour mot les propos révoltants que se permit en cette occasion le brigand dont je parle. Présentant à M. le chevalier la bouteille qu'il tenait d'une main, tandis que de l'autre il levait sur lui son arme effrayante : — Petit gredin d'aristocrate, lui dit-il, bois à la santé de la nation, ou je te coupe le cou avec ma faux !

— Quelle horreur ! s'écria madame de Bonvalet.

— Pauvre enfant ! dit Mathilde. Que fit-il ?

— L'enfant, madame la marquise, fit ce que bien des hommes n'auraient pas osé faire à sa place : il prit la bouteille sans hésiter et regardant Toussaint Gilles en face : « Je bois à la santé du roi ! » dit-il à haute voix ; et il but en effet d'un air aussi assuré que s'il eût été tranquillement assis à la table de son père.

— Notre brave oncle ! reprit vivement la jeune femme ; n'aurai-je donc jamais le bonheur de lui serrer la main ?

— Pour un enfant de huit ans, ajouta la douairière, le trait était tout à fait chevaleresque ; je le proclame hautement, et j'ose ajouter que je m'y connais.

— Madame, dit le marquis, vous pouvez aussi ajouter que l'homme a tenu ce que promettait l'enfant : la vie de mon oncle est remplie de traits semblables à celui que vient de rappeler M. Bobilier.

— Si j'ai bien suivi l'intéressante narration de M. le juge de paix, dit à son tour Langerac, au moment où l'héroïque enfant but à la santé du roi, cet odieux croquemitaine de Toussaint Gilles tenait sa faux levée et le menaçait de lui couper le cou. Le lui coupa-t-il en effet, ou ne le lui coupa-t-il pas ?

— Quelle extravagance ! reprit madame de Bonvalet en mécontent, comme si vous ignoriez que M. de Vaudrey vit encore !

— Madame, on vit fort bien avec un cou plus ou moins entamé ; car « n'ai pas prétendu supposer qu'il y eût pu avoir une décollation complète. Ma question tend seulement à savoir si le susdit Toussaint Gilles mit plus ou moins à exécution sa menace.

— Le brigand, reprit M. Bobilier, heurdit en effet sa faulx sur la tête de M. le chevalier, mais sans parvenir à lui arracher le moindre signe de frayeur ; en dépit de sa brutale férocité, il fut frappé de ce courage. — Puisque tu es si crâne, lui dit-il, nous ne te ferons pas de mal ; mais dépêche-toi de boire à la santé de la nation, car aujourd'hui le gros ivrogne de Louis XVI ne règne plus que pour rire, et le véritable souverain c'est la nation. — Voilà, poursuivit le juge de paix avec un accent d'indignation douloureuse, en quels termes, grâce à d'infâmes calomnies, on parlait alors parmi le peuple du prince infortuné destiné à devenir, moins de quatre ans plus tard, le roi martyr !

Le vieillard fit une pause, car l'émotion avait rendu son œil humide et sa voix mal assurée.

XXX

LE RÉCIT INTERROMPU

Lorsque M. Bobilier fut parvenu à triompher en lui le souvenir des infortunes de Louis XVI, il reprit sa narration.

— Loin de se démentir en cette circonstance critique, le courage de M. le chevalier brilla au contraire alors de l'éclat le plus vif. — Vous me dites de boire à la santé de la nation, s'écria-t-il, qu'est-ce que sait que la nation ? — C'est tout le monde, excepté les aristocrates comme toi, père et la famille, répondit Toussaint Gilles. — Vous et vos camarades, vous êtes donc de la nation ? — Sans doute. — Eh bien ! dussiez-vous me couper en morceaux, je ne boirai pas à sa santé, car ce serait boire à la vôtre. — Et pourquoi, petit insolent, ne boirais-tu pas à notre santé ? — Parce que vous êtes tous des pillards et des bandits sur qui je ferais feu comme sur une troupe de loups enragés, si j'avais seulement le fusil de mon frère. — En prononçant ces mots de l'air le plus hardi, M. le chevalier jeta la bouteille dans le feu.

(*A suivre*).

Nicolai, id. au 162e.
Poli, id. au 55e.
Fiocconi, adjudant au 96e.
Bernardini, serg. maître d'escrime au 3e Pianelli, ad'ud. au 99e bat. de chas. à pied.
Cesari, id. au 98e.
Favalelli, id. au 70e.
Campana, id. au 99e.
Poncioletti, id. au 100e.
Canarelli, id. au 58e.
Antonini, sergent-major au 27e bat. de chasseurs à pied.
Alfonsi, adjudant au 111e.
Romanetti, id. au 98e.
Cinelfucci, id. au 45e.
Secondi, id. au 140e.
Peretti, id. au 122e.
Borgomano, id. au 147e.
Santini, id. au 18e.
Raffini, id. au 60e.
Bonaldi, id. au 96e.
Padovani, sergent-major à l'école normale de gymnastique.
Moscovino, adjud. à l'éc. norm. de gymn.
Ordioni, id. au 3e zouaves.
Salini, id. au 1er zouaves.
Ottaviani, id. au 3e zouaves.
Ambrogi, sergent-major au 4e bataillon d'infanterie légère d'Afrique.
Boghi, sergent-major vaguemestre au 3e bataillon d'infanterie légère d'Afrique.
Sacripanti, adjudant au 3e bataillon id.
Seta, id. au 3e tirailleurs algériens.
Bonetti, soldat au 1er rég. étranger.
Battini, sergent au bataillon étranger de Madagascar.

(La fin à demain).

VARIÉTÉS LITTÉRAIRES

Jours enfuis

A mesure que les années s'écoulent, il est permis de se demander : Faut-il regarder en arrière ? Une voix dit : « Non. » Mais quand on parle ainsi, on songe aux inutiles regrets, à toutes ces arrière-pensées utilitaires ou pusillanimes qui nous empêchent de marcher dans le sillon d'un pas ferme, une fois que nous avons mis la main à la charrue. Certes, il ne faut pas que le passé soit une entrave pour demain ; ce qui est derrière nous, ne peut pas nous empêcher d'aller de l'avant.

Pourtant, se souvenir est une grande force. Quelques-uns ont l'oubli facile. Une faute passée n'est plus ; un ami d'autrefois est un étranger ; une peine ancienne est une rencontre importune. Quant aux morts, ils sont bien morts...

Lorsqu'on rappelle aux gens dont la mémoire est si courte, quelque vieille promesse, quelque circonstance lointaine, ils vous traitent de revenant, d'halluciné, d'esprit faible, que sais-je encore ? « Est-ce que nous avons le temps de nous occuper de ces choses-là ? Il faut songer au présent ; il n'y a que le présent qui compte. »

Oh ! ces gens nous contre un pareil sophisme. Oublier est la marque d'un esprit superficiel, le signe d'une âme banale. S'il y a quelque chose qui distingue l'homme, c'est qu'il ne vit pas seulement dans le présent, et qu'il n'est pas l'esclave de l'heure qui passe, de l'impression du moment. Il voit plus loin dans le temps et dans l'espace. La faculté qu'il possède de croire aux faits les plus reculés, sa capacité de penser à ce qu'il ne voit plus et ne touche plus, de conserver dans son esprit et dans son cœur le souvenir des choses dont la trace a disparu du monde visible, constituent de précieux privilèges. Sans le souvenir, — c'est-à-dire sans la connaissance de l'histoire, — l'humanité serait condamnée à piétiner sur place, à tourner éternellement dans la même ornière. *Souviens toi* est donc une des grandes lois de la vie.

Il est utile de se rappeler cette loi dans tous les domaines. Malheur aux peuples qui, oublieux de leur histoire, recommencent toujours les mêmes fautes et perdent le fruit de leurs longues expériences ; malheur aux systèmes dont l'étroite compréhension ne sait pas dépasser les bornes de l'instant où nous vivons pour remonter à leurs origines, et y puiser la tolérance, le respect, la largeur d'esprit nécessaires ; malheur aux familles d'où la mémoire des chers disparus est exclue et où l'on ne rappelle la piété pour le passé ; malheur à l'homme, quel qu'il soit, qui ne se reporte jamais en arrière, pour se voir vivre dans les jours écoulés, examiner la route parcourue, chercher dans ce recueillement de nouvelles énergies. Et quel meilleur moment pour cet examen, pour ce retour sur soi que la fin ou le recommencement de l'année !

Ne nous laissons pas entraîner par la cohue bruyante d'un présent allaité. Si le passé n'était rien, que vaudrait le présent ? Le seul prix des choses ne consiste-t-il pas dans ce qu'elles ont de permanent ?

A la réflexion, la vie ne paraît bonne que pour celui qui en ramasse le fruit dans son âme, et le conserve pieusement. C'est pour ce travail que nous vivons ; et tout ce qui passe doit laisser en nous une trace durable.

La vie, comme on l'a fort bien dit, est une langue dont l'éternelle réalité est le sens et le fond. Si donc vous ne voulez pas gaspiller ou perdre la vie, il faut vous souvenir. C'est pour cela que les feuilles qui tombent, les morts qui vont dormir, les soleils couchants, les voix qui s'éteignent, les années qui s'achèvent et recommencent, tout vous dit : « Souviens toi ! »

A. G.

2 janvier 1901.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 6 Janvier, à 3 heures

1. Le Commandeur, — Mattio.
2. Lalma, — L. Deibler.
3. Les Cloches de la Reine, — Godfrey
4. Macbeth, — Verdi.
5. Nicolina, — Roux

Le Chef de Musique, MOULINES.

NOUVELLES MILITAIRES

M. Ottavi Eugène, officier d'administration de 3e classe à la direction du génie de Marseille, est promu au grade d'officier d'administration de 2e classe, et maintenu dans sa situation actuelle.

— M. Salasca Jean-François-Augustin, officier d'administration de 3e classe à l'hôpital militaire de Châlons, est promu au grade d'officier d'administration de 1re classe, et maintenu dans sa situation actuelle.

♣

Sont proposés dans la gendarmerie :

pour le grade d'adjudant, le maréchal des logis chef Calendini, 10e légion.

pour le grade de maréchal des logis chef, le maréchal des logis Venturini, 9e légion.

pour le grade de maréchal des logis, les brigadiers Devicchi, 3e légion ; Tramont, 13e légion bis ; Arrighi, Franchi, 10e légion ;

pour le grade de brigadier, les gendarmes Bartoli, légion de Paris ; Alessandri et Rossi, 13e légion ; Nicolini, Vecchi, Luciani, Rocca, Giovannelli, 11e légion ; Simoni, Fontana, Carrega, Quilichini, Ventura, Vittori, Giudicelli, Poggiale, 13e légion bis.

Au Flair

— Pourquoi faites-vous tant le monde ?
— Je cherche ma femme, une blonde,
Qui se parfume au Coup-fin...
— Toutes en mettent, gros malin !
Ai-je besoin de vous rencontrer, un savonnier
Victor Vernier.

Société des Courses de Bastia

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, dans un de nos précédents numéros, l'assemblée générale de la Société des Courses de Bastia a adopté, à l'unanimité, les comptes de gestion présentés par son trésorier. Sur la proposition de M. le comte de Biéarn, elle a adressé ses remercîments : au Conseil général de la Corse, au Conseil municipal de Bastia, à la Société Orezza-Piane, à la Compagnie Fraissinet, à la Compagnie de Chemins de Fer Départementaux, et au Cercle de la Méditerranée, pour les subventions accordées, pendant l'année 1900, à la Société naissante.

Des félicitations ont été ensuite votées au Comité sortant et à son distingué président, M. le comte de Béarn, pour le zèle dont il a fait preuve pendant l'exercice écoulé.

Par suite de l'élection à laquelle il a été procédé là, le Comité se trouve ainsi composé pour l'année 1901 :

Président : M. le comte de Béarn ;

Vice Présidents : MM. Tito de Caraffa et Pierre Pasqualini ;

Commissaires : MM. le comte Forcioli-Conti, Paul Villa et Louis Daudi ;

Trésorier : M. le docteur Franchetti ;

Secrétaire : M. Joseph Ajaccio ;

Secrétaire adjoint : M. Toussaint Balbi ;

Commissaires-adjoints : MM. Bernasu, Cagninacci, Daniel, Emmanuelli, Fantauzzi, Grassi, lieutenant ; Le Meunier de la Raillère, Mongelon, Mozer, Olivari, Pitti Ferrandi et Vittini.

Nous pouvons annoncer dès-à présent qu'une première réunion sportive aura lieu au printemps prochain, et qu'une autre journée de courses sera donnée en automne, si, comme on espère, les sociétés similaires du continent veulent bien accorder leurs primes d'encouragement à notre Société bastiaise.

Petite Gamarade

Du sein des Enigmes troublantes, l'Evoquée,
Eternel illusoire attendu des cieux,
Surgit rayonnante dans la voûte azurée ;
Et, joyeux, j'ai renié ma Foi, brisé mes dieux,
Au pied de l'autel mystique de l'Adorée,
— Pour un peu d'amour, — un regard de
[ses grands yeux.

A mes longues attentes, dans la Cour astrale
Du Mensonge de vie, du mortel poison, [le,
Elle versa lentement l'ivresse fatale ;
— Et, quand, du fond des Ombres lourdes,
[ma raison
Invoqua l'Idole, dans un suprême râle,
L'Appel sans écho s'éteignit à l'Horizon.

L'Aube glaciale de l'Heure prédestinée,
S'est levée, sous ses linceuls de Froi Jures,
Les hivers de l'Oubli, dans l'âme condamnée
— Etreignant les ensoleillées Verdures [ne,
Sous le poids de la Désespérance damnée,
— Ouvriront les éternelles sépultures.

Et, par les chemins, en mon Rêve solitaire,
Je chevauche, morne, sous mes haillons
[lhantains,
— Dédaigneux des loups grimaçants de
[mon Calvaire,
Insensible aux ronces et les pas incertains,
Ouant chercher encore le Regard tutélaire,
Dans les Vides frissonnants, — dans les
[noirs Lointains.

1er Janvier 1901.

IV. S.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL D'AJACCIO

L'Enfant meurtrier

C'est hier, à 8 heures du matin, qu'a été appelée devant le tribunal correctionnel de notre ville, présidé par M. Levie, l'affaire Andrei. Le prévenu est accusé d'avoir le 17 décembre dernier, à la sortie des classes du collège, porté, avec son couteau, un coup mortel à son camarade Pierre Costa.

M. Clementi, substitut, occupe le siège du ministère public.

Au banc de la défense nous remarquons MMes Pinelli et Porri.

Les témoins

Le jeune Filippini, âgé de 9 ans, élève de dixième, prétend que Costa lui a dit que le jeune Andrei l'avait menacé en classe. Il déclare en outre avoir vu Costa prendre Andrei à la gorge et Andrei frapper.

Aux questions qui sont posées au témoin par les défenseurs, Filippini ne répond que d'une façon très vague.

Le second témoin entendu est la femme Coti.

Elle déclare avoir relevé le petit Costa mourant devant la Chapelle Impériale.

Elle n'a pas assisté à la scène tragique qui a eu lieu devant le Musée.

Après cette déposition peu importante, l'huissier introduit le troisième témoin, M. Casabianca, professeur de huitième au Collège Fesch, classe à laquelle appartenaient Costa et Andrei.

Le témoin donne les meilleurs renseignements sur le caractère d'Andrei.

M. le Substitut requiert une sévère application de la loi.

MM. Pinelli et Porri présentent la défense du jeune prévenu.

Le Jugement

La séance est suspendue à 10 heures moins vingt ; le tribunal se retire pour délibérer en chambre de conseil. Après une demi-heure de délibération, le tribunal vient rendre son jugement en audience publique.

Les considérants en sont très sévères. Bien que le tribunal écarte l'idée de préméditation et tienne compte du jeune âge d'Andrei, celui-ci, par application des articles 67 et 69 du code pénal, est condamné à deux ans et demi de prison et aux frais qui seront à la charge du père d'Andrei, civilement responsable.

Le jugement est accueilli par des manifestations diverses.

(La République).

Nous commencerons prochainement

A Ciccistà

Commedia in 3 atti

DI P. VATTELAPESCA

MARCHÉ CENTRAL DE MARSEILLE

Pommes de terre, 6 à 9 fr. les 100 k.
Tomates d'Egypte, 25 à 40 fr. id.
— d'Oran, 40 à 60 fr. id.
Haricots verts, 60 à 200 fr. id.
Poires, 10 à 50 fr. id.
Pommes, 10 à 35 fr. id.
Noix, 40 à 60 fr. id.
Coings, 8 à 10 fr. id.
Châtaignes, 10 à 12 fr. id.
Marrons du Var, 35 à 45 fr. id.
Olives vertes, 22 à 25 fr. id.
Olives noires, 45 à 55 fr. id.
Artichauts d'Hyères, 2 à 2.50 la douz
— Corse, gros, 1.50 à 1.75 id.
Oranges d'Algérie, 5 à 45 fr. le 1000
Mandarines d'Algérie, 10 à 60 fr. id.
Grives et merles de Corse, 22 à 25 fr. le 100.
Perdreaux Corse, 15 à 18 fr. la douz

Criée de Marseille

Loups de Corse, 150 à 200 fr. les 100 kilos.
Mulets de Corse, 90 à 125 fr. id.

Quais de Marseille

Charbon Corse, 9.50 à 10 fr. les 100 k.
— du Var, 11.50 à 13 fr. id.

Bourse de Marseille

Sucre raffiné, les 100 k. esc., 2 1/2 ; pains 5/6 en vrac, 37.50 ; acid, rangé en caisse de 50 k., 42 fr. ; acid nouveau, 38.50.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 5 janvier

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 1 0.6 ; 0.8 heures du soir, + 12.8 ; minima, + 1.3 ; minima, — 1.

Baromètre. — 7 heures du matin, 761 mm. ; midi, 758 mm. 6 heures du soir, 761 mm.

Vent. — 9 h. du matin, S.E. violent. 4 h. du soir, id. assez fort.

Etat du ciel, couvert.

Etat de la mer, très grosse

Hauteur des eaux : matin, + 0,54 cm. ; + 28 centimètres. 2 heures du matin, + 0,

Nous commencerons prochainement

A Ciccistà

Commedia in 3 atti

DI P. VATTELAPESCA

Sermon de charité

Une assemblée de charité aura lieu à Saint-Jean, aujourd'hui, fête de l'Epiphanie de N.-S., au profit de l'œuvre du Sacerdoce.

Les vêpres commenceront à 3 heures et demie et seront suivies du sermon et de la quête qui sera faite par Mmes Raffalli-Petronelli, de Caraffa-Gavini, Seatelli, Fontaine.

Après la quête, procession à l'intérieur de l'église, salut. La cérémonie se terminera par le baiser de l'Enfant-Jésus.

♣

Le Temps

D'aucune soutiennent qu'ils n'ont pas souvenance d'une journée aussi froide que celle d'aujourd'hui. Cela se peut. Le thermomètre est en effet descendu à 1°. Le Nord-Est a soufflé très violemment ; il est probable qu'une neige abondante le suivra.

La mer était très grosse ; on en a profité pour effectuer une sortie avec le canot de sauvetage.

♣

Nouvelles maritimes

Nous lisons dans le *Petit Marseillais* :

« Dimanche dernier a été offert un banquet d'honneur à M. T. Nicolai, commandant la *France*, des Transports maritimes, qui vient d'être appelé aux fonctions de second capitaine d'armement. M. Nicolai, et à la fin de cette fête intime une collecte a été faite au profit des veuves et orphelins des morts au service de la Compagnie. »

M. Thaddée Nicolai, quoique seulement âgé de 34 ans, compte déjà cinq ans de commandement sur les grands paquebots de la Société Générale des Transports maritimes à vapeur, et nous le félicitons sincèrement d'avoir été si justement apprécié pour le nouveau choix dont il est l'objet dans cette importante compagnie.

♣

Société Sainte Dévote

Les membres participants sont avisés que la perception des cotisations aura lieu au siège social les dimanches 6 et 13 janvier courant, de 9 à 11 heures du matin.

Les retardataires sont priés de mettre leurs livrets à jour.

Le trésorier, RAIMALDI.

♣

On demande

Un appartement de 8 à 10 pièces donnant sur la place Saint-Nicolas.

♣

Prévoyants de l'Avenir

Les sociétaires de la 60e section sont informés que la société continue à fonctionner comme par le passé, ainsi que le demande l'administrateur séquestre M. Craox.

Une assemblée générale aura lieu prochainement pour trancher toutes les questions.

La recette du mois courant sera effectuée aujourd'hui 6 janvier, de 10 heures à 11 heures du matin comme d'habitude à la mairie.

Le bureau demande l'exactitude la plus rigoureuse.

♣

A louer

Maison de 10 pièces, située sur le boulevard de Cardo, 5, deux étages.

S'adresser au bureau du journal.

♣

Groupe socialiste

La réunion du Groupe Socialiste Bastiais n'ayant pu avoir lieu avant hier vendredi, a été renvoyée aujourd'hui dimanche à 2 heures et demie de l'après-midi, au lieu ordinaire, rue du Lycée, n° 1, au 2e étage.

La présence de tous les membres est indispensable.

Ordre du jour : Questions d'organisation très importantes. — Renouvellement du Comité.

♣

Bonne jument

A vendre de suite jolie jument bonne trotteuse.

S'adresser au bureau du journal.

♣

Bon Conseil

Les mauvaises digestions sont immédiatement soulagées par l'eau de menthe de RICQLÈS ; on cueillerée à café dans une infusion de tilleul chaude et sucrée est un remède souverain. Les enfants la prennent avec plaisir, grâce à son goût exquis de RICQLÈS.

♣

Vieilles décorations

On achèterait à bon prix des décorations françaises et étrangères anciennes.

S'a iresser au bureau du journal.

♣

Au Port

Les vapeurs français *Lou Cette*, capitaine Loubatière, à destination de Livourne, et *Ville de Bastia*, capitaine Carboni, à destination de Nice, n'ont pu faire route, à cause du coup de vent de Nord-Est, qui a sévi dans nos parages, qu'à trois heures et demie de l'après-midi.

A VENDRE

A Bastia sur la route Nationale maison d'habitation avec jardin attenant. Revenu annuel 1500 francs.

S'adresser à Me Peraldi, avoué.

Théâtre Municipal

Aujourd'hui grande matinée scolaire à prix réduits :

L'AIGLON

Le soir à 8 heures et demie, dernière représentation à prix réduits :

Les Deux Orphelines

GUERISON DES HERNIES

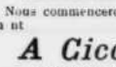

MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS
BANDAGES SANS RESSORTS, brevetés S.G.D.G.

Que de boniments la réclame n'a-t-elle pas sussités pour faire croire à l'excellence de tels ou tels produits, à la supériorité de telle ou telle méthode de traitement sur la méthode concurrente ? Aussi, le public, devenu sceptique avec raison, demande t il des actes au lieu de vaines paroles. C'est pour cela que nous engageons les personnes à venir voir le nouveau bandage sans ressort dû aux patientes recherches, aux laborieuses études scientifiques et à la longue expérience pratiqué de l'éminent spécialiste herniaire M. J. GLASER qui, seul, a su résoudre ce problème insoluble jusqu'ici, la guérison de la Hernie, la plus dangereuse de toutes les infirmités qui atteignent l'humanité.

L'art de guérir la hernie est le secret de M. GLASER et réside exclusivement dans la confection de l'appareil herniaire. Or, les bandages confectionnés par l'éminent spécialiste n'ont rien de commun avec des appareils similaires, ils ne sont ni en caoutchouc ni en tissu élastique. La pression du bandage de M. GLASER ne peut en aucun cas être égalée, ni en efficacité, ni en solidité. Nous invitons les personnes intéressées, si elles ne veulent rendre définitivement leur guérison, de suivre très exactement les conseils du spécialiste et surtout d'être de bonne foi.

Le bandage dont nous parlons ici est sans ressort d'acier, l'aisance avec laquelle il se porte l'a placé au premier rang, il ne peut se déplacer quels que soient les mouvements du corps. L'inventeur mérite tous nos éloges et toute notre admiration ; nous lui adressons notre salut bienveillant.

M. GLASER, dans sa propriété, à Héricourt (Haute Saône), a déjà rendu d'immenses services à l'humanité ; il en rendra encore de plus grands à l'avenir et il vient de le prouver avec éclat ; aussi engageons nous vivement nos lecteurs intéressés à profiter de son passage, en allant le consulter à : Marseille les 11, 12, 13 janvier, hôtel de Bordeaux ; à Toulon le 14, hôtel du Nord ; à Nice le 16, hôtel des Négociants.

Envoyer 60 centimes pour recevoir la méthode cachetée.

Savonnerie Corse

Fabrique à Toga
Bureaux : 13, Boulevard Paoli

M. L. Venturini a l'honneur d'informer le public qu'en prévenant du succès de ses savons et de l'impossibilité où il se trouvait d'exécuter toutes les commandes qui lui parvenaient, il vient de doter la Savonnerie Corse d'un nouveau matériel considérable et perfectionné qui lui permet de donner satisfaction à toutes les demandes.

Il met en même temps les consommateurs en garde contre les nombreuses imitations que l'un fait de ses Savons et engage tous ceux qui veulent en avoir pour leur argent à refuser tout savon qui ne porterait le nom : L. VENTURINI imprimé sur chaque morceau.

BOURSE DE PARIS

4 janvier — 5 janvier

Rente 3 p. 0/0 ancien	102.05	102.15
— 3 p. 0/0 amort.	100.50	100.60
— 4 p. 0/0	102.50	102.55

Dépêche du Soir

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

NOUVELLES MILITAIRES

Régiment de réserve

Sont promus, dans le régiment d'infanterie de réserve de Corse :

au grade de lieutenant, MM. les sous-lieutenants Mondielli, Lambert, Marchioni, Marcheschi, Don Simoni ;

au grade de sous-lieutenant, MM. Mattei, Pantalacci, adjudants d'infanterie retraités ; Fabreguettes, ex-sous-officier de l'armée active.

116e territorial

Sont promus au 116e territorial d'infanterie :

au grade de chef de bataillon, M. le capitaine Ferrandi.

au grade de lieutenant, MM. Beveraggi et Commène-Stephanopoli, sous-lieutenants.

Ecole d'artillerie

MM. Belargent, Guillaume et Espagnac, maréchaux des logis au 38e d'artillerie, sont déclarés admissibles à subir les épreuves orales du concours d'admission à l'école d'artillerie et du génie.

Le prince Victor à Bruxelles

de Bruxelles :

Le roi Léopold a reçu hier le prince Victor Napoléon ; l'entrevue a été assez longue.

LES SÉMINAIRES ET L'ETAT

Le gouvernement a décidé de faire rentrer l'Etat en possession des immeubles mis à la disposition des évêchés pour servir de séminaires.

La première application de cette décision a été faite au séminaire de Lexeuil dont les professeurs et les élèves avaient reçu l'ordre d'évacuer les locaux.

Tiragesfinanciers

Foncières 1885

L'obligation 815.975 gagne 100 000 francs.

L'obligation 147.448 gagne 25.000 francs.

Ville de Paris 1894-1896

L'obligation 280.358 gagne 100 000 francs.

L'obligation 343.247 gagne 20.000 francs.

Foncières 1879

Les obligations 1.728.089 et 1.300 849 gagnent chacune 100 000 francs.

L'obligation 409.448 gagne 25.000 francs.

L'Ambassadeur de Russie

Les journaux de Paris démentent la nouvelle donnée hier du départ en congé illimité de l'Ambassadeur de Russie.

Les Morts du Jour

Les docteurs Dubreuil et Potain

On annonce la mort du docteur Dubreuil, ancien doyen de la faculté de médecine de Montpellier, et du docteur Potain, membre de l'Académie de Médecine.

M. le docteur Potain était âgé de 76 ans.

Il avait obtenu le diplôme de docteur en 1851.

M. le docteur Potain était officier de la Légion d'honneur.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

Marche des Boers

Lord Kitchener télégraphie que l'aile occidentale des Boers se dirige vers Calvinia.

L'aile occidentale s'est fractionnée en petits groupes.

Une autre petite troupe boer a passé le fleuve Orange, hier, à l'ouest de Aliwal-North.

Les Boers ont paru de nouveau sur la voie ferrée, dans le voisinage de Rhenoster.

Grande victoire du général Botha

Le *Daily Mail* annonce que le général Botha a remporté une grande victoire, qu'il a fait un grand nombre de prisonniers et qu'il s'est emparé de plusieurs pièces de canons.

Les détails manquent.

Abandon de Ficksburg par les anglais

La ville de Ficksburg a été abandonnée par les résidents anglais, qui se sont réfugiés dans le Basutoland.

Le stock de blé a été transporté au delà de la frontière.

Les Boers ont réquisitionné tous les magasins.

La crainte des mines Nouveaux renforts

Lord Kitchener a demandé 5.000 hommes de renforts, qu'il destine à la garde et à la surveillance des mines.

Le Gouverneur du Transvaal

Sir Milner est nommé gouverneur du Transvaal et de l'Orange, tout en conservant ses fonctions de haut commissaire de l'Afrique du Sud.

C'est le gouverneur du Natal qui remplace sir Milner comme gouverneur du Cap.

Les pertes anglaises

Le War Office communique les renseignements suivants sur les pertes anglaises dans le Sud-Africain.

Le nombre brut des pertes anglaises depuis le commencement de la guerre, s'élève à 21.087 hommes, mais s'il est tenu compte des prisonniers libérés et des malades, la perte totale absolue se réduit à 14 880 hommes.

Le te communication est l'expression sincère de la vérité !!

Autour de Middleburg

Le 1er janvier, les Anglais ont attaqué les Boers qui occupaient un kopjes près de Middleburg, mais ils ne purent réussir à les déloger.

Néanmoins, dans la soirée, les Boers ont évacué leurs positions.

ÉTAT CIVIL

MARIAGE.

Marcq Louis-Eugène, ouvrier mécanicien de l'Etat, de Dunkerque (Nord), et Peggi Jeanne, tailleuse de dentelle.

NAISSANCE.

Victoire André-Eugène-Antonin, [illegible].

Digoy Pierre-Jacques, à Joint principal de 1re classe du génie, chevalier de la Légion d'honneur, marié, de Ancet (Indre-et-Loire).

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Digoy, née Dorbet, Mme Louis Deux, née Digoy et M. Louis Deux, professeur du Lycée de Bastia, Mlle Marguerite Deux, M. Georges Deux ;

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Pierre-Jacques Digoy

Officier d'administration principal de première classe du génie en retraite, Chevalier de la Légion d'honneur, Décoré de la médaille militaire et de la médaille de Crimée,

leur époux, père, beau-père et grand-père, décédé à Bastia, le samedi 5 janvier, dans sa 76e année.

Et vous prient de bien vouloir assister à ses obsèques qui auront lieu à la chapelle du Lycée, le lundi 7 janvier, à 10 heures du matin.

On se réunira au Lycée.

La famille ne reçoit pas

Librairie du *Petit Bastiais*

Almanach Hachette pour 1901

HYGIÈNE et BEAUTÉ de la PEAU

CRÈME VELOUTINE de Ch. FAY

Grand Hôtel et Patisserie

LINGÉNIEUR

A L'OCCASION DES FÊTES

de l'Épiphanie

Gâteaux des Rois

Assortiment de pièces froides. — Nougat. — Cédrats confits. — Pâtisserie et Confiserie. — Terrines de merles truffés. — Mustaccioli de Naples, etc.

Filature de Cocons

Saint-Job

M. HENRI BARSANTI et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprenties ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Port Neuf, maison Bertin.

Grand Entrepôt de Sel et Tabacs, HENRI BARSANTI, Nouveau Port, Bastia.

ÉPIPHANIE

Mme A. COLOMBANI, propriétaire du Grand Hôtel d'Europe, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que, comme les années précédentes, on trouvera dans son hôtel à **l'occasion de la Noël et du Jour de l'An** un grand assortiment de pièces froides et patisserie.

Huîtres, Ravioli, Merles

Soupers sur commande, à la carte et à prix fixe

Prix très modérés

AVIS

A la veille des fêtes M. SIMON DAMIANI offre un assortiment incomparable de vins fins, bordeaux, Bourgogne, Malaga, Madère, Marsala, Porto, Grenache, Frontignan, cap Corse, etc. Vins de Champagne « Théophile Roederer et Cie » Carte d'or 5.50, Carte blanche extra sec 10 fr. avec escompte pour les acheteurs en gros. Plusieurs autres marques de Champagne.

Toutes sortes de liqueurs surfines y compris du *Focking*, toutes sortes de Rhums et Cognacs, fine Champagne y compris l'excellente Eau de vie du *Mirador* vendue précédemment 3 fr. la bouteille à 2.25. Choix immense de cigares de la Havane, cigarettes de toutes provenances et articles pour fumeur. La Maison angle, rue Miot et Napoléon, se recommande pour la supériorité de ses produits.

Les gens soucieux d'avoir du bon, des produits irréprochables soit et cigares et tabacs tout aussi bien qu'en liquides, ne doivent pas faillir de s'approvisionner à la maison.

Angle des rues Miot et Napoléon.

24 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

ESPÉRANCE

par GASTON D'ORNOY

DEUXIÈME PARTIE

I.

— Enfants, dit-il, c'est le salut qui nous arrive. Des Français se battent à deux pas, comme à eux. Les Arabes sont lâches : ils ont pour eux le nombre, nous pour nous notre vieille renommée.

Sur ces paroles, il s'élance et descend la colline suivi de ses 123 hommes, électrisés par la pensée de faire payer la mort aux Allemands d'endurer, et quelques instants plus tard, à Loncelle au canon, ils sont dans la mêlée.

Quelqu'un eût pu assister ce jour-là à une effroyable boucherie.

Voici ce qui s'était passé.

Trois mille Arabes, venant se joindre à l'armée d'Abdel Ahmed, avaient rencontré un petit corps français faisant route vers Montgenem. C'était le colonel avec 250 hommes, partis huit jours auparavant de cette ville pour explorer la contrée et y laisser des postes d'observation.

Se voyant pris et enveloppé, le colonel, sans penser à la disproportion du nombre, n'hésite pas. Il fait sonner la charge et s'élance sur l'ennemi.

Mais celui-l'enchant qu'Abdel Ahmed est tout près, au lieu de répondre à l'attaque, s'élance à toute vitesse afin de trouver une seconde suffisamment nombreuse pour faire face à nos troupes.

Il est prouvé que les Arabes n'acceptèrent jamais le combat à moins d'être dix contre un.

Les bureaux arrivèrent dans la plaine comme le lieutenant d'Abdel Kader s'éloignait du marabout.

Alors on vit une chose épique, admirable, effrayante. Douze mille hommes se rangeant en bataille et deux cents cinquante Français comme ayant une charge une seule devait égaler, trente une plus tard, en 1870, celle de Rezonville.

Moins ce moment les sept vingt-trois martyrs de Montgenem, prenant résolument par derrière, divisaient ainsi ces forces en deux.

Hélas, cela faisait encore six mille contre deux cents, c'est-à-dire trente contre un.

Oh ! ce fut terrible, affreux.

L'action n'eut pas de meurtrière. Les Français tout rentrer les Arabes pied à pied. Mais hélas ! ce n'est pas sans sacrifice : les rangs tombent et il n'y a pas de réserve pour les remplacer.

Le colonel commande la charge d'un rôti ; en simple soldat, il s'élance pour donner l'exemple au plus épais des combattants.

A l'autre côté, le capitaine Lelièvre rivalise de courage avec le dernier de ses hommes, et le sergent la Tristesse n'a plus été air rêveur et mystérieux du camp. En ce moment, il ressemble plus à un lion qu'à un homme.

A la tête de vingt braves, il s'est élancé comme une furie en criant :

— Tue ! Tue !

Et, joignant le geste à la parole, il dresse devant lui des monceaux de cadavres.

Les balles traversent les rangs en sifflant et un épais nuage de fumée couvre les combattants.

Les Français ne tirent pas, de peur de s'entretuer, mais, baïonnette au canon, ils passent comme un ouragan et s'enfoncent dans la mêlée bouillonnante.

Autour le nuage de la tempête et en nuage de sang ; cavaliers et fantassins, chevaux et fourgons gisent pêle-mêle, renversés, éventrés, hachés. On ne voit plus qu'une vaste marée rouge dans une buée opaque que blanchit la pâle lumière du jour.

Le colonel se trouve séparé de ses hommes et aussitôt enveloppé d'une nuée d'Arabes. Il est seul, il a cent cinquante qui lui crient de se rendre.

Mais pour toute réponse, d'un coup de sabre, il tranche la tête d'un Arabe et d'un revers il abat le poignet d'un autre. Son épée rencontre des fusils et des mitrailles qui se rapprochent et l'enserrent. Quelques uns l'ont déjà presque atteint ; il n'en sait rien.

— Au colonel ! crie La Tristesse en voyant son chef en danger.

Et il s'élance dans une légère trouée qu'il est par eux à se faire, suivi de quelques hommes.

Il est rouge de sang, le sien ou celui des autres. Il est superbe d'un tacle et de vigueur. Il est transfiguré.

Le vieux Pinoquet le suit.

Et tous deux, l'un blême de colère, l'autre pourpre de rage, brandissent les fusils par le canon et comme un flail, à l'instar des batteurs de blé, frappent et reversent, frappent et assomment les Arabes à coups de crosse.

Les barbons ne valent plus que deux spectres, deux démons.

Effrayés, éperdus, ils jettent leurs armes et s'enfuient à travers la plaine.

Le colonel est sauvé, et sauvé par le sergent La Tristesse.

Les Français avaient dix morts et un moins cinquante blessés. Les cadavres des Arabes jonchaient le terrain et il n'est avait passé le jeune sergent n'a étaient amoncelés.

Le colonel reforme sa petite troupe en hâte et se dirige vers Montgenem, les heures en [illegible] tout bien que mal sur des prolonger.

Des tombes, que dis-je, des trous, sont creusés dans la terre pour recevoir les martyrs qui ne seront la tourmente, et la tourmente dédie en présentant les armes comme leurs adieux à ces camarades qu'ils ne reverront plus et que là-bas au village on attend en priant et en pleurant.

Et le lendemain la colonne, en bonne, barrasse, se traînant, entrait à Montgenem où tous furent acclamés, accolés avec transport et couronnés de lauriers.

Le sergent La Tristesse naturellement fut le héros de la fête.

Cité à l'ordre du jour de l'armée, il fut fait sous-lieutenant sur le champ.

Le vieux Pinoquet pleurait en l'embrassant et sembl ait plus heureux encore que s'il eût été lui-même l'objet de cette faveur.

II.

Quelque temps après la défense héroïque du marabout de Mazagran, le colonel de Sommerville et le [illegible] nous [illegible] ensemble avec quelques officiers [illegible] [illegible] [illegible]

Etude de Me de GENTILE, Avoué-licencié

5, Boulevard de Cardo, Bastia

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE

Il sera procédé le samedi vingt-six janvier courant, 1901, à midi, en l'audience des criées du Tribunal Civil de première instance de Bastia, séant au Palais de Justice, à Bastia, à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur, des biens immeubles ci-après désignés, situés sur le territoire de la commune de Vescovato, canton de ce nom, arrondissement de Bastia, en sept lots formés et sur les mises à prix fixées ainsi qu'il suit :

Premier lot

Maison d'habitation située sur la place de Vescovato, composée de quatre étages avec fond ou magasin au-dessous ; chaque étage a quatre fenêtres sur le devant et quatre fenêtres de côté ; elle est couverte en tuiles du pays ; elle est portée à la matrice des propriétés bâties et au Plan cadastral sous le numéro 862 P., section B, pour un revenu de 325 francs, elle tient d'un côté à de Battafoco, d'un autre côté à Orlanducci, d'autre part à Garelli

Mise à prix, trois cents francs, ci . . . . . fr. 300

Deuxième lot

Deux magasins sis à Vescovato, occupés par les saisis, ayant leur entrée à l'Est sur la place Cavabianca, et tenant d'un côté à cette place, d'autres parts à Orlanducci et à Santini.

Mise à prix, vingt cinq francs, ci . . . . . fr. 25

Troisième Lot

1. Maison sise à Vescovato, élevée sur un étage avec deux fenêtres ; on y accède au moyen d'un escalier en bois donnant sur la voie publique ; à proximité de cette maison se trouve une construction servant de remise, bâtie en pierres et chaux et couverte en tuiles de Saint-Henry ; — Elle tient d'un côté à de Battafoco, d'autre part à un ruisseau.

2. Maison sise au quartier de *Santa-Croce*, composée d'une salle avec chambre, occupée par Albertucci François, et tenant d'un côté au sentier, d'autre part à Giamarchi et Ricci.

3. Deux chambres dépendant de la maison Giamarchi, au quartier de *Pagaricciu*, vendues au père des mineurs saisis par Giamarchi Romain, tenant de tous côtés à Giamarchi.

Les maisons ci-dessus désignées sont portées à la matrice des propriétés bâties, au nom d'Agostini Philippe, folio ou case 4, section B.

Mise à prix, cent francs, ci . . . . . fr. 100

Quatrième Lot

Propriété sise au lieu dit *Bernardiccio*, consistant en vigne terre ensemencable et arbres fruitiers, de la contenance de trois hectares, treize ares, dix-neuf centiares environ, portée à la matrice cadastrale sous les numéros 512 et 513, section A, pour un revenu de 30 francs ; dans cette propriété se trouve une maison avec cave et chambres ; le tout tient d'un côté à Lucchini frères, d'autres parts au chemin de communication et à la veuve Filippi.

Mise à prix, cent francs, ci . . . . . fr. 100

Cinquième Lot

Propriété sise au lieu dit *Cura*, consistant en oliviers et makis, de la contenance de cinq hectares, quarante-neuf ares, soixante-dix sept centiares environ, portée à la matrice cadastrale sous les numéros 330 P. section C, 335 P, 839 P, 635, 636, 637 et 638, section A, et tenant d'un côté à Giamarchi, d'autres parts à Raffaelli et Vasilesi.

Mise à prix, vingt-cinq francs, ci . . . . . fr. 25

Sixième Lot

Châtaigneraie, terre et makis sis au lieu dit *Callane*, de la contenance de quatre-vingt-dix ares, soixante-dix centiares environ, portée à la matrice cadastrale sous les numéros 461, 478, P, et 475, section A, et tenant d'un côté à Pasquinelli, de l'autre à Ordioni

Mise à prix, dix francs, ci . . . . . fr. 10

Septième Lot.

Terre ensemencable avec maisonnette sise au lieu dit *San-Giusto*, de la contenance d'un hectare, sept ares, douze centiares environ, portée à la matrice cadastrale sous le numéro 3, section A, et tenant d'un côté au chemin, d'un autre côté à Raffaelli, d'autre part à Bloc hesati : la maisonnette est bâtie en pierres et chaux.

Mise à prix, vingt francs, ci . . . . . fr. 20

Les biens immeubles ci-dessus désignés et mis en vente ont été saisis à la requête des sieurs Louis Orenga et fils, négociants, domiciliés et demeurant à Bastia, ayant pour avoué Me de Gentile, demeurant en cette ville, boulevard de Cardo, numéro 5 ;

Sur les sieur et dame :

1. Micheli Rose, veuve Agostini Philippe, commerçante, domiciliée et demeurant à Vescovato, tant en son nom personnel, qu'en sa qualité de mère et tutrice légale de ses enfants mineurs : Hilaire, Michel, Pauline Felicité et Philippine, frères et sœurs Agostini, issus de son mariage avec feu sieur Agostini Philippe, de son vivant négociant, demeurant à Vescovato ;

2. Agostini Jean-Marie, propriétaire, domicilié et demeurant à Vescovato, en sa qualité de subrogé tuteur desdits mineurs.

Le procès-verbal de saisie a été dressé par Puccio, huissier à Bastia, les 8 et 9 juin 1900, visé, enregistré et transcrit, après dénonciation aux parties saisies, sur les registres de la Conservation des Hypothèques à Bastia, le 27 du même mois de juin 1900, volume 50, numéro 25.

Il est déclaré, conformément aux dispositions de l'article 696 du code de Procédure civile, modifié par la loi du 21 mai 1858, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription sur les immeubles saisis et mis en vente, pour raison d'hypothèque légale, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication

Fait et rédigé, par l'avoué poursuivant soussigné à Bastia, le cinq janvier 1901.

de GENTILE,
avoué licencié.

Dûment enregistré.

Mme GEORGES
Dentiste
a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet sis Boulevard Paoli, 14, Bastia sera ouvert, du 1er au 9 de chaque mois.

VIN ROUGE excellent 9 f. l'hectolitre rendu franco votre gare. 50 litres essai : 5 f. Envoi mandat poste à Brûlat-Fils à Montigny-le-Roi (S. et O.)

A louer
Grands magasins, Place St-Nicolas.
Une partie des sous-sols de la maison Calvi.

Soufre de Gillette
Minerai de Soufre Français
Remède radical
Contre les maladies de la vigne et les insectes
Soufre natif ou sulfate de cuivre
Agent dépositaire pour l'arrondissement de Bastia : CLEMENT DELPINO.

Voulez-vous de la bonne bière
à la Brasserie Casparis
Place Saint-Nicolas
Vente en gros et en détail

L'ESPÉRANCE
Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'ETAT à réaliser des assurances conformément à la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1898)
Capital : 10 millions de francs
Siège social : 10, rue St-Augustin, 10, Paris.
S'adresser à M. Auguste ROTI directeur particulier de la Compagnie l'*Espérance* à Bastia, 2 Boulevard Paoli.

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA
et les ports du Nord
Le vapeur anglais RUBY
chargera à Bastia vers le 3 Janvier
Pour GÊNES direct, les ports d'ESPAGNE, LONDRES.
prenant marchandises sur connaissement direct pour ANVERS, HAMBOURG et tous les ports d'ANGLETERRE
Pour fret s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

LA CARROSACCIA
Etablissement horticole
Ajaccio
Notre nouveau catalogue général considérablement agrandi est actuellement sous presse et sera distribué à tous nos clients dans les premiers jours de janvier.
La Carrosaccia
Etablissement horticole
AJACCIO

DERNIERS BILLETS
LOTERIE DES ENFANTS TUBERCULEUX
ORMESSON — SAINT-POL-s.-MER
Autorisée par le gouvernement pour toute la France
4 GROS LOTS
250.000 f
100.000 f
50.000 20.000
1 lot de..... 10.000 fr. 10.000 fr.
13 » » 5.000 65.000
25 » » 1.000 25.000
26 » » 500 13.000
1084 » » 100 108.400
1855 lots pour..... 651.400 fr.
Les 4 gros lots sont payables en espèces
Le billet : 1 FRANC qui se paie 1 fr.
15 FEVRIER 1901
Tirage sur place sous le contrôle des autorités
Le Billet : 1 fr. — En vente dans toute la France, chez les principaux débitants de tabacs, libraires, etc.
Demander à Paris, à l'Œuvre des ENFANTS TUBERCULEUX, 21, r. Bréguet, Paris, ce journal à la fois spirituel et gai.

Le Larousse Illustré
Un dictionnaire encyclopédique comme celui-ci, Nouveau Larousse illustré, constamment mis au courant, est un répertoire inépuisable où pourra puiser l'intelligence, c'est encore un puissant moyen de travail pratique au conseiller plein de ressources pour une version à traduire, à titre d'exemple, dans la fascicule de cette semaine, des renseignements fort précis sur la campagne de Tripoli, sur les précautions à prendre contre la Goutte, qui servent certainement appréciés de tous ceux qui s'occupent de culture, et voici, à côté, pour l'instruction générale de l'esprit, d'intéressantes articles sur la physique, la musique et sa vulgarisation par le Gaz, sur la Guerre, d'excellentes biographies de Théophile Gautier, Gavarni, Gay-Lussac, une étude sur la Gendarmerie, etc.
Le fascicule 10 centimes chez tous les libraires.
Demandez dans tous les Cafés « GÉRANTINE de la Maison L. MATTEI et Cie, liqueur très appréciée des gourmets.

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS?
Emploiez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait repousser les Pellicules. Il est le SEUL Propre, Prince des Cheveux véritable. Résultats Inespérés. Vente toujours croissante.
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations
ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS
Le meilleur des cigares à 10 centimes est sans contredit le CIGARE MATTEI
Le demander dans tous les débits.
On ne fume pas ce bon Cigare,

ERS A PLANCHER
FERS RONDS, PLATS & CARRÉS
FERS FINS de MARÉCHAL
Chaux & Ciments, Plâtres
Ch. CLÉMENT

2 Fr PAR AN
MONITEUR DES RENTIERS
(37e Année) PARAIT CHAQUE DIMANCHE (37e Année)
Revue complète et impartiale des Valeurs. Etudes économiques et financières. Conseils raisonnés de placements. Interventions. Publications des Tirages. Vérifications gratuites des numéros sortis. Réponses à toutes demandes de renseignements, etc., etc.
Publié par un comité de financiers compétents, expérimentés et désintéressés, cet organe financier très ancien et très répandu peut être considéré comme l'un des meilleurs GUIDES DE L'ÉPARGNE.
Essai Gratuit de 2 Nos Spécimens. Le Célèbre Livre sur les Valeurs à Lots 4 fr. Rue de la Victoire, Paris.

Demandez les CIGARETTES ÉLÉGANTES MATTEI à 0.30 le paquet.

DEMANDEZ ET OFFREZ
Dans tous les Etablissements
L'AMARO MATTEI
APÉRITIF supérieur
se boit dans tous les Cafés
L'Exquis Cigare Mattei
Le meilleur à dix centimes
Tout bon fumeur doit fumer ce cigare ou ne pas fumer.

MAISON L.-M. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1860, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes le boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes

26e ANNÉE — LUNDI 7 et MARDI 8 JANVIER 1901 — N° 7

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE..... UN AN, 20 fr. 6 mois, 10 fr. — UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
AUTRES DÉPART. 22 » » 12 »
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

SAINTE-THÉODORE (Vierge Martyre).
SOLEIL : (heure nationale)
Lever, 7h 8m 7s. Coucher, 4h 51m
Dernier quartier, le 6, à 4h 11m du soir.
Nouvelle, le 13, à 11h 44m du soir.
Premier quartier, le 21, à 4h 11m du soir.
Pleine lune, le 28, à 11h 44m du soir.
Saint Julien.

7 JANVIER

Les Curiosités de la Semaine

Que les puritains anglo saxons ne nous parlent plus de la moderne Babylone, *alias* Paris ! La croisade contre le vice à New-York a pris une piquante tournure. Comme c'est en même temps un mouvement politique dirigé contre la Tammany Hall, afin de déposséder cette association de l'administration de la grande ville, les tammanystes pour se défendre ont retourné contre leurs adversaires leurs propres armes, toujours au nom de la moralité publique. Tammany s'est avisé que plusieurs de ces mêmes millionnaires qui étaient à la tête de la croisade contre le vice, les Astor, les Stuyvesant, les Cooper, sont propriétaires de certains immeubles qui abritent des industries plus que louches. Il a immédiatement mobilisé l'attorney du district, qui est à sa dévotion, à l'effet d'intenter une action judiciaire contre les propriétaires d'immeubles recevant une destination illicite. Il paraît que cela a beaucoup refroidi l'enthousiasme des croisés.

Jeux américains. La commission de cinq membres nommée par la Chambre des représentants des Etats-Unis procède à une enquête sur les circonstances dans lesquelles est mort un cadet de l'école militaire de West-Point, nommé Oscar Bocz. Ce jeune homme était l'objet de l'animadversion et des brimades de ses camarades, lesquels lui auraient finalement infligé de force de la *lo asco sauce*, une de ces préparations horriblement pimentées qui servent à relever la cuisine américaine. Il en serait résulté une inflammation à la gorge à laquelle le malheureux aurait succombé. On conçoit qu'un tel système de bizutage ait provoqué une émotion profonde.

S'il faut en croire le *Petit Marseillais*, nos marins se traitent bien. A l'occasion du jour de l'An, le commandant du cinquième dépôt des équipages, à Toulon, a ordonné le menu suivant : à midi, hors d'œuvres, vol-au-vent à la financière, dinde truffée aux marrons, salade, deux desserts, café-cognac et deux quarts de vin par homme ; le soir, civet de chevreuil. Si de pareils menus se renouvelaient souvent la marine de guerre regorgerait de volontaires, et les inscrits maritimes réclameraient la levée en masse !

Pour les amateurs et collectionneurs de timbres-poste. Pendant le siège de Makefing par les Boers, la provision des timbres-poste étant insuffisante, on en imprima de spéciaux avec une mention rappelant le siège, quelques-uns avec le portrait du colonel Baden-Powel qui commandait les troupes anglaises assiégées, tandis que d'autres représentaient un sergent à bicyclette portant des lettres. En effet, l'ennemi n'assiégeait pas si étroitement la place qu'on ne pût, quoiqu'aux risques de grands dangers, sortir de la ville, et il se trouvait toujours des gens courageux qui, moyennant une forte récompense, tentaient l'entreprise. Précisément en vue de fournir cette récompense dont le montant s'élevait jusqu'à cinq et six cents *couronnes*, les timbres-poste du siège dont la valeur nominale était de un ou deux *pences*, se vendaient beaucoup plus cher. Maintenant ils sont très recherchés, et les collectionneurs les paient jusqu'à soixante *couronnes*. Où diable la manie des collections va-t-elle se nicher ?

FIPELET.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 8 Janvier, à 3 heures

1. Délégations, Lehar.
2. Carnaval Légère, Suppé.
3. Amorettes, Gung'l.
4. La Jave, Haïdy.
5. Les pauvettes, Bousquet.

Le Chef de Musique, MOULINES.

Palmes Académiques

Ont été nommés Officiers de l'Instruction publique,

MM.

Campi Jérôme, colonel en retraite, à Ajaccio, officier de la Légion d'honneur.

Collin Auguste-Ange-Marie, premier président de la cour d'appel de Bastia.

Poggiale, ancien mécanicien en chef de la marine à Ajaccio, officier de la Légion d'honneur.

Ont été nommés officiers d'académie,

MM.

Carboni Baptiste, conseiller municipal d'Ajaccio.

de Gaffory Ange-Michel, président de chambre à la cour d'appel de Bastia.

Grec Emile-Victor, sous-préfet de Calvi.

Leca Pierre Antoine, adjoint au maire de Vico.

Ortoli, conseiller de préfecture à Ajaccio.

Peri Jérôme, ancien président du tribunal de commerce d'Ajaccio.

Salducci Pierre, juge au tribunal de première instance de Calvi.

docteur Vincenti Martin, conseiller municipal d'Ajaccio.

Mlles

Moynier Adèle, ancienne directrice d'institution à Bastia.

Savelli Marie-Catherine, institutrice à Lumio.

Courses d'Ajaccio

La Société des courses d'Ajaccio vient d'établir le programme des courses qui auront lieu à l'Hippodrome de Vignetta, les 3 et 10 février.

Nous publierons ultérieurement le programme détaillé, qui comprend 8 prix représentant une somme totale de 5.600 francs.

Médaille Militaire

Les sous-officiers et soldats dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau d'avancement pour la médaille militaire en 1901.

Nanti, maréchal des logis, maître d'escrime au 11e hussards.

Santini, maréchal des logis au 3e chasseurs d'Afrique.

Leca, maréchal des logis maître d'escrime au 10e chasseurs.

Mariaggi, maréchal des logis à l'escadron de tirailleurs soudanais.

Fratacci, portier consigne de 1re classe à la Fère.

Ristori, port. consigne de 3e cl. à Salda.

Giacobbi, adjudant au 19e escadron du train des équipages militaires.

Quilici, sergent-major à la 16e section d'infirmiers militaires.

Rocchi, id. à la 3e.

Quilici, sergent à la 15e section de secrétaires d'état major.

Ilari, id.

Cristiani, id.

Savelli, sergent à la 8e section de commis d'administration.

Grimaldi, sergent huissier appariteur près le conseil de guerre de Bourgoin.

Arrighi, adjudant greffier de 2e classe à la prison militaire d'Oran.

Trojani, sergent-major surveillant au pénitencier militaire d'Ain-El-Hadjar.

Pietri, id. au pénitencier de Boue.

Marinacce, sergent-major comptable au pénitencier militaire d'Ain-El-Hadjar.

Antonetti, sergent-major surveillant à la prison militaire d'Alger.

Ceccaldi, sergent-major surveillant à l'atelier de travaux publics de Bougie.

Fiocconi, id. à la prison militaire de Constantine.

Albertini, id. à l'atelier de travaux publics de Mers-el-Kébir.

(La fin à demain).

L'Indemnité des Jurés

RAPPORT

fait au nom de la Commission chargée d'examiner la proposition de loi de M. Aucoin, ayant pour objet d'accorder une indemnité de séjour aux jurés qui perçoivent une indemnité de déplacement, par M. DE CASABIANCA, *sénateur.*

Messieurs,

Notre honorable collègue M. Aucoin a déposé une proposition de loi tendant à faire accorder une indemnité de séjour aux jurés qui reçoivent une indemnité de déplacement.

Notre collègue ne demande pas au Sénat de fixer dès à présent le montant de cette indemnité, de crainte, dit-il, de compliquer sa proposition d'une question de droit constitutionnel concernant les attributions du Sénat en matière financière.

De notre côté nous nous bornerons à dire qu'il nous paraît peu admissible que le Sénat, investi du droit de consacrer le principe, n'ait pas celui d'en préciser les conséquences. Si le Sénat reste dans la limite de ses attributions en statuant sur la proposition de loi, comment croire qu'il les dépasserait, non en votant lui-même un crédit, mais en fixant le quantum de l'indemnité de séjour dont les jurés bénéficieraient à l'avenir. C'est ce que fait d'ailleurs notre collègue. Il ne demande pas, il est vrai, le vote d'un crédit, mais ne fixe-t-il pas le montant de l'indemnité dans son exposé des motifs, reconnaissant ainsi l'impossibilité de séparer les deux questions, de ne pas prévoir

---

90 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Gentilhomme Campagnard

par CHARLES DE BERNARD

XXX

LE RÉCIT INTERROMPU

De plus en plus héroïque ! s'écria la douairière, qui, d'habitude, s'abandonnait d'autant plus volontiers aux sentiments admiratifs, que cela lui donnait le prétexte d'exécuter un jeu de physionomie spécialement étudié pour ces occasions.

— Le père Toussaint Gilles, furieux, saisit M. le chevalier à la gorge, le souleva brutalement en l'air à plusieurs reprises, comme s'il se fût apprêté à l'emporter, rejoindre la bouteille au milieu des flammes ; mais tout à coup il se ravisa. — Il ne faut pas prodiguer les biens que Dieu nous envoie, dit-il avec un ricanement féroce ; c'est ton père qui doit nous fournir le rôti. Ainsi pour aujourd'hui je te fais grâce de la grillade ; mais tu boiras à notre santé malgré toi : si ce n'est pas du vin ça sera de l'eau. — A ces mots, le brigand se fit apporter une corde, lia M. le chevalier par dessous les bras, et le jeta vers le grand puits que madame la marquise a pu remarquer à l'extrémité de la cour, à l'angle de l'aile droite du château.

— Ah ! mon Dieu ! il voulait le noyer ? dit madame de Châteaugiron.

— Pas précisément ; du moins le père Toussaint Gilles a toujours nié depuis que telle eût été alors son intention ; il voulait seulement, disait-il, triompher de la résistance de M. le chevalier, et le forcer de boire à la santé de la nation.

— Et pour cela il le jeta dans le puits ? demanda Langeroe ; il faut convenir que le moyen n'était pas trop mal imaginé.

— Pendant plusieurs heures, M. le chevalier supporta, sans que son courage l'abandonnât un seul instant, l'abominable torture qui excite en ce moment la gaieté de M. le vicomte de Langeroe ; tantôt suspendu au-dessus du gouffre, tantôt plongé dans l'eau jusqu'au menton, il voyait à cinquante pieds au-dessus de sa tête ses bourreaux se relayer pour jouir, chacun à son tour, de ses souffrances ; de temps en temps, Toussaint Gilles venait s'appuyer sur la margelle.

— Eh ! là au fond, criait-il, es-tu assez gelé comme ça ? vas tu dire enfin : Vive la nation ? — Vive le roi ? répondait chaque fois M. le chevalier. — Jamais on ne put lui arracher d'autres paroles : mais enfin ses forces qui n'égalaient pas son courage, s'épuisèrent, et il cessa de répondre. — En voilà assez, dirent alors plusieurs paysans moins barbares que leurs compagnons, il n'y a pas de justice à tourmenter ainsi un enfant qui ne nous a jamais fait de mal. — Et profitant d'un instant où Toussaint Gilles n'était pas là, ils retirèrent du puits M. le chevalier ; il était temps, car il avait perdu connaissance, et pendant quelque temps on crut qu'il était tout à fait mort.

— Pauvre enfant ! répéta la marquise d'un ton de compassion.

— Est-il possible que de pareilles horreurs aient été commises en effet, dit la douairière avec un accent d'incrédulité ? Plutôt que de le croire, j'aime mieux supposer qu'en cette circonstance la mémoire de M. le juge de paix le sert mal, on que son imagination de poète en exagérant les faits...

— Madame, interrompit sèchement le vieux magistrat, j'ai septante-deux ans, mais je ne radote pas encore, et si mon imagination n'est pas des plus brillantes, ma mémoire, en revanche est fort bonne ; je n'invente rien, je raconte ce que j'ai vu.

— Le récit de M. Bobilier est en effet de l'exactitude la plus scrupuleuse, dit Héraclius, et à part une petite lacune que j'ai lieu de croire volontaire, il s'accorde de tous points avec celui que mon oncle m'a fait plusieurs fois des mêmes événements.

— Une lacune, monsieur le marquis ?

— Que vous me permettrez de combler. Ce ne fut pas de leur propre mouvement, ainsi que vous l'avez donné à entendre, que les moins féroces de ces bandits mirent fin à la torture de mon oncle ; ce fut lorsque, à force de remontrances, de supplications et au risque de devenir victime de votre dévouement, vous fûtes parvenu à ramener quelques sentiments humains dans ces âmes cruelles et abruties. A part vous, toutes les personnes qui ont assisté à la scène que vous venez de raconter, conviennent que ce jour-là vous avez exposé votre vie pour sauver celle de mon oncle

— De grâce, monsieur le marquis... dit le vieillard avec une sorte de confusion.

— Non, mon cher Bobilier, je n'accorderai aucune grâce à votre modestie, car vous la pousseriez réellement jusqu'à l'exagération. Mon oncle lui-même, qui se rappelle parfaitement tous les incidents de cette journée, m'a dit à plusieurs reprises que, sans votre courageuse intervention, il eût fini infailliblement par être noyé.

— Monsieur le baron est mille fois trop bon de se souvenir...

— Qu'il vous doit la vie ? Mais il me semble que c'est bien le cas d'avoir de la mémoire, dit madame de Châteaugiron en adressant un vieillard un sourire plein de bienveillance.

— A supposer que j'ai été en effet assez heureux pour donner à M. le baron une faible preuve de dévouement, je n'ai fait mon devoir, dit M. Bobilier du ton le plus naturel, mais avec l'accent d'une conviction profonde.

— Mon cher juge de paix, reprit Héraclius, ne cherchez pas, par excès de délicatesse, à amoindrir une action qui vous assure des droits éternels à notre reconnaissance. Quelque amitié qui unit depuis longtemps nos deux familles, votre devoir n'allait certes pas jusqu'à vous faire tuer pour sauver mon oncle, encore vous en couriez le risque. On vous voulait ne voir qu'une obligation accomplie, je vois, moi, et tout le monde sera de mon avis, le trait de dévouement le plus gratuit, le plus spontané et le plus généreux.

(A suivre).

s suites, au point de vue financier, de la mesure dont il sollicite l'adoption.

Nous n'insisterons pas davantage, ayant surtout pour mission d'appeler l'attention du Sénat sur les difficultés d'un autre ordre que soulève la proposition de M. Aucois.

Il importe d'abord de rappeler les dispositions relatives à l'indemnité de déplacement que perçoivent aujourd'hui les jurés, médecins, chirurgiens, experts et interprètes.

Ces dispositions sont contenues dans le décret du 8 juin 1811 dont les articles 35 et 91 portent ce qui suit.

Art. 35. — Les jurés qui auront été obligés de se transporter à plus de deux kilomètres de leur résidence pourront être remboursés des frais de voyage seulement sur la fond réglé dans le chapitre VIII ci-après, et il ne sera rien alloué pour toute autre cause que ce soit à raison de leurs fonctions.

Art. 91. — Cette indemnité est fixée pour chaque myriamètre parcouru en allant et en revenant : 1° pour médecins, chirurgiens, experts, interprètes et jurés, à deux francs cinquante centimes.

L'indemnité de déplacement allouée aux jurés est donc de 2 fr. 50 à raison de chaque myriamètre parcouru en allant et en revenant. Rappelons aussi les dispositions de la loi du 16 août 1793 que notre collègue invoque à l'appui de sa proposition et qu'il voudrait faire revivre.

Les voici :

Article premier. — Il sera payé aux citoyens qui rempliront leurs fonctions de juré d'accusation, de jugement et de suréjudicant, une indemnité de trois livres par chaque séance.

Art. 2. — A l'égard de ceux qui se déplaceront, il leur sera payé quinze sous par lieue pour se rendre au tribunal et autant pour retourner à leur domicile.

On le voit, sous l'empire de la loi du 16 août 1793, les jurés recevaient tous une indemnité de séjour, même dans le cas où ils n'avaient pas à supporter des frais de déplacement, indemnité que le décret du 18 juin 1811 a supprimée.

C'est contre cette suppression que notre collègue s'élève avec force. Il s'explique qu'elle ait été maintenue par les divers Gouvernements qui se sont succédé depuis 1815, par la Restauration par la Monarchie de Juillet, par le second Empire surtout. La loi de 1817 édictait en effet que les fonctions de juré ne pouvaient être remplies que par les membres des collèges électoraux dont ne faisaient partie que les Français jouissant des droits civils et politiques, âgés de 30 ans et payant 300 francs de contributions directes, etc. Des dispositions à peu près analogues étaient contenues dans la loi du 19 avril 1831, et d'autre part, il n'est pas surprenant que le second Empire n'ait pas voulu porter atteinte au décret de 1811 qui était pour lui, dit notre collègue, chose sacrée, à raison de son origine.

(La fin à demain)

Mérite Agricole

Ont été nommés dans l'ordre du Mérite agricole,

au grade d'officier

M. Ristori Henri-Alexandre, vétérinaire-inspecteur à Ventimille, chevalier du 26 juillet 1900.

au grade de chevalier

MM.

Paoli François-Xavier, commissaire spécial des chemins de fer, attaché au ministère de l'intérieur, services spéciaux rendus à l'occasion de l'exposition de 1900.

Estre Jean-Louis, contrôleur chargé de la direction du pénitencier agricole de Castelluccio, 18 ans de services.

Robert Georges, chef de section d'hydraulique agricole à Bastia, séquestre du domaine national de Casabianda, assainissement du domaine, desséchement de marais, adduction d'eau potable, études et travaux de comblement de marais et d'assainissement de la côte orientale de la Corse dans une région particulièrement malsaine, 25 ans de services.

Bulletin financier

PETIT BASTIAIS

Paris, le 1 janvier 1901

Le début se fait en nouvelle hausse mais bientôt le bruit de rétivet on de l'exemption à La Lyre ébranle le marché et provoque un tassement des cours. Nos Rentes sont bien tenues, le 3 0/0 à 101 85, le 3 1/2 à 102,65. L'Extérieure perd 10 centimes à 78,90.

Les Etablissements de Crédit restent fermés. Le Crédit Lyonnais s'inscrit à 1 410, le Comptoir National d'Escompte à 587, la Société Générale à 615 le Crédit Foncier à 674.

Dans le groupe des valeurs industrielles, la Métallurgie enregistre une nouvelle avance à 1,120 ; les Obligations Messageries Françaises de Madagascar sont à 475, les actions banque Générale Indo-Chine se maintient à 481,50.

Les actions du Secteur de la Rive Gauche font 610 ; les Obligations 5 0/0 de cette même Compagnie sont à 490. Du mouvement sur les actions de Suez.

En Banque, le Port Last Actif vaut 3,40, le syndicat des Dames à 95.

Chemins Français fermes.

Nécrologie

Dans la matinée ont eu lieu les obsèques de M. Pierre Digoy, adjoint principal de 1re classe du génie, chevalier de la Légion d'honneur, décédé dans sa soixante-treizième année.

M. Digoy n'avait pas voulu se séparer de sa fille unique, Mme Doux, et l'avait suivie à Bastia. Il avait parcouru une longue carrière et comptait d'excellents services. Engagé volontaire, il fit successivement la campagne de Crimée, pendant laquelle il prit part à l'assaut de Malakoff, et celle d'Italie. Il a laissé un nom estimé dans le personnel administratif du génie où il avait atteint le sommet de la hiérarchie.

A la levée du corps les honneurs ont été rendus par un détachement du 163e.

L'absoute a été donnée dans la chapelle du Lycée, en présence du clergé des deux paroisses. Tous les élèves internes et externes formaient la haie.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Hochard, officier d'administration de 1re classe du service de l'artillerie, Crépillon, officier d'administration de 1re classe du service du génie, Lapeyre, médecin-major de 1re classe au 163e, et Garnier, commandant au 163e.

Le deuil était conduit par M. le Proviseur. Dans le cortège on remarquait les membres du conseil d'administration, le personnel du Lycée, les membres du conseil municipal, les représentants des diverses administrations publiques, ainsi qu'une délégation de la garnison, à la tête de laquelle se trouvait M. le lieutenant-colonel Tassou, chef de la 15e légion ter de gendarmerie.

M le général gouverneur s'était fait représenter par M. le lieutenant Provençal, son officier d'ordonnance.

On remarquait également dans le cortège un grand nombre de nos concitoyens, qui ont tenu à prouver à M. Daux la part qu'ils prennent à la douleur qu'il vient d'éprouver.

Nous prions Mmes Digoy et Daux et M. le proviseur Daux d'agréer l'expression de nos vives condoléances.

Paroles patriotiques

Samedi, une prise d'armes a eu lieu sur la place de la Rotonde, à Aix, pour la présentation du drapeau aux jeunes soldats et la remise de la médaille militaire.

Voici en quels termes M. le lieutenant-colonel Carbillet a présenté l'emblème de la Patrie aux recrues :

Jeunes soldats, Corses et Provençaux du nouveau contingent,

J'ai le grand honneur de vous présenter le drapeau du 55e.

Saluez allègrement ses fières et joyeuses couleurs, fleuries d'or. Claquant superbe au vent, sous ce beau ciel de Provence, il vous claironne des noms de victoires ; il vous clame la sainte devise de notre chère armée : Honneur..., Patrie !...

Il enferme dans ses plis les souvenirs, les gloires, la fortune, les espoirs de la France.

Vous y lirez, dans un éblouissement de broderies ces noms historiques : Gênes, Eylau, Austerlitz, Solférino... ! Nous serait-il donné d'inscrire, à notre tour, de nouvelles victoires ?...

Ce doit être notre espérance. Le jour venu, ce sera notre devoir.

Petits Corses au cœur ardent, au corps agile et nerveux, nés et élevés pour la bataille, conservez le légitime orgueil d'incomparables souvenirs militaires. Votre père le donné à la France des contigents de héros... sous plus illustre capitaine, Nos étendards exalteront éternellement sa gloire et ses triomphes... Enfants du pays de Napoléon, vous n'avez pas dégénéré.

Et vous fils de la « Guense parfumée » qui avez grandi sous le ciel d'azur, dans la grisante poussière d'or d'un radieux soleil, sous la puissante haleine d'un enfiévrant mistral, vous renouvellerez les prouesses ancestrales, car vous êtes les dignes rejetons de ces irréductibles Provençaux qui taillèrent jadis des croupières aux soldats de Charles-Quint.

Jeunes soldats du 55e, contemplez votre drapeau. Pendant que vous lui présentez vos armes avec vos dévouements, tous les fronts se découvrent, tous les cœurs s'étreignent d'une sainte et poignante émotion. C'est que, pour toute âme française, il symbolise la Patrie ! C'est que son ombre n'abrite que des bravoures, des héroïsmes, des générosités. — C'est qu'il est inséparable de cette armée de notre belle France, sans laquelle il n'y aurait plus de patrie, — plus de France.

Saluez votre drapeau. Evoquant son passé glorieux, vous marcherez sans défaillance dans le sillage de son flamboyant panache tricolore..... Jurez de lui vouer vos forces, vos vies, votre sang. Unissez vos cœurs et confondez vos âmes dans cet inviolable serment.

Pour le drapeau... pour la France... toujours !

Après la cérémonie les troupes ont défilé avec beaucoup d'ordre.

Correspondance de Belgodere

Samedi soir, les fonctionnaires et les notabilités de Belgodere ont voulu donner un dîner d'adieu à M. Sorba, et fêter sa nomination d'ingénieur à Calvi. La salle était brillamment illuminée, le menu des plus choisis et des plus fins, et le banquet comptait vingt-six couverts, bien qu'un certain nombre de personnes, parmi lesquelles M. le Maire, M. le Juge de paix et M. le docteur Beveraggi, se soient fait excuser et n'aient pu y prendre part, les unes pour cause de deuil, les autres pour cause de maladie. L'amphitryon, M Malaspina Clovis, s'est en quelque sorte surpassé.

M. le capitaine Vincentelli, chevalier de la Légion d'honneur ; M. Galletti Augustin, au nom du Conseil municipal qui prenait part à cette fête ; M. le curé-doyen Orsini, ont, au champagne, tour à tour pris la parole, et, dans des termes bien sentis, fait l'éloge de notre aimable et intelligent ingénieur, dont les travaux tous d'une incontestable utilité, ont embelli le village. M. l'ingénieur a répondu, et a trouvé des accents émus et inspirés pour remercier toute l'assistance.

Il importe l'estime, le respect, l'amour et les regrets non seulement de toute la population belgodéraise, qui, à différentes reprises, lui a témoigné ses sentiments par des soups de boite et d'autres démonstrations, mais des deux cantons de Belgodere et d'Olmi Cappella, où chacun apprécia sa haute valeur administrative et la noblesse de son caractère ; les pauvres l'aimaient tout particulièrement.

UN DOUBLE RÉSULTAT

Correspondance d'un Instituteur

M. Fabron, instituteur à Marie (Alpes-Maritimes), veut bien nous communiquer les heureux résultats obtenus par sa femme et par sa fille à la suite de l'emploi des Pilules Pink.

« J'éprouve, nous dit-il, une grande satisfaction à vous informer que l'usage des Pilules Pink a été très profitable à ma femme et à ma fille. La première âgée de 38 ans, souffrait depuis longtemps, était arrivée à un degré complet de découragement et de faiblesse générale. Elle souffrait de maux d'estomac fréquents. Ses digestions étaient mauvaises et nous étions toujours plongés dans une cruelle inquiétude. Aujourd'hui, grâce aux Pilules Pink, sa santé s'est consolidée, sa figure est plus fraîche et plus pleine, ses forces sont revenues et son état est satisfaisant.

Mme FABRON, d'après une photographie.

Quant à ma fille, elle a vu ses fonctions reprendre leur cours normal après avoir pris des Pilules Pink ».

Dans tous les cas d'anémie, de chlorose, de maladies nerveuses, de rhumatismes et de faiblesse générale, les

Pilules Pink

auront une action très efficace, rendront rapidement les forces perdues. Elles agissent d'une façon remarquable sur l'organisme et déclenchent de la femme. Celle-ci est plus que jamais une sujette à des troubles d'une nature spéciale qui sont facilement réprimés par l'emploi des Pilules Pink. Elles donnent au sang une force nouvelle et lui permettent de reprendre un cours régulier et nécessaire à une bonne constitution.

Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au Dépôt principal Gelbin et Cie, 3, rue Drouot, Paris, à fr 50 la boîte et 17 fr. 50 par 6 boîtes franco contre mandat-poste.

Véritable Savon des Princes du Congo

Exposition Universelle de Paris 1900. Classe 90 Produits Chimiques : Hors Concours.

Nous commencerons prochainement

A Chiccistà

Commedia in 3 atti

DI P. VATTELAPESCA

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES du 7 janvier

Baromètre. — 7 heures du matin, + 2 0 au-dessus de 0 ; 12 heures du soir, + 6 4. Maxima, + 7 5 ; minima, + 0 2

Baromètre. — 7 heures du matin, 765 mm. 5 ; midi, 764 mm. 6 heures du soir, 765 mm

Vent. — 9 h. du matin, S. E. faible.

4 h. du soir, Id. faible.

Etat du ciel, couvert.

Etat de la mer, belle

Hauteur des eaux : matin, + 0,50, soir, + 0,25

Pluviomètre, à 9 heures du matin : zéro.

Médaille militaire

Sur la liste des nouveaux décorés de la médaille militaire figure un de nos anciens typographes, Cambiaggi Dominique, de Bastia, matelot de 2e classe sur le *D'Entrecasteaux*, qui s'est particulièrement distingué pendant le siège qu'a eu à supporter le détachement de marins débarqué à Pékin.

Avec tous ses anciens camarades nous envoyons nos félicitations au nouveau médaillé.

Arrestations

La semaine dernière un vol important a été commis à Portovecchio, au préjudice de M. Rossi, entrepreneur de bois et charbon. La police de Bastia, immédiatement informée, se mit à la recherche des voleurs.

Lundi matin, les agents Bertrand et Cesari, qui surveillaient spécialement le quartier du nouveau port, mettaient en état d'arrestation sept Italiens qui se trouvaient dans un restaurant du quartier, en deux groupes, et qui attendaient le moment propice pour s'embarquer sur le paquebot de Livourne.

Les sept Italiens ont été conduits devant M. le commissaire central, puis mis à la disposition de M. le procureur de la République.

Nous félicitons les agents Bertrand et Cesari de ce bon coup de filet : ils ont montré dans cette circonstance beaucoup de tact et d'intelligence.

Nécrologie

Une bien triste nouvelle nous arrive de Patis.

M. Paul Antonini, docteur en droit, professeur à l'Institut Catholique de Paris, et auteur de plusieurs ouvrages très estimés, vient de mourir à l'âge de 48 ans, laissant inachevée l'œuvre capitale de sa vie : *la Doctrine du mal*, dont il n'avait publié que le premier volume. Grand chrétien, aussi modeste que savant, notre éminent compatriote a été emporté par une maladie qui le minait depuis longtemps, après de longues et cruelles souffrances supportées avec la plus admirable résignation. Il a voulu les funérailles des pauvres, et seuls les parents les plus rapprochés ont pu lui rendre leurs derniers devoirs. Néanmoins, Mgr Pechenard, recteur de l'Institut Catholique, a tenu à payer un juste tribut de reconnaissance à celui qui fut son collaborateur dévoué. Il a donné l'absoute et a accompagné le cercueil jusqu'au caveau de la famille.

Nous prions M. l'abbé Antonini, son cousin, et toute la famille du regretté défunt, d'agréer nos plus sincères sentiments de sympathique condoléance.

F. de C.

TOUX, RHUMES, BRONCHITES, guéris par le Léoïtif au Laurier-Cerise, Raffaelli, pharmacien, Place Prélà, Bastia, prix : 1 fr. 50.

Statistique religieuse

Voici la statistique de la paroisse Saint Jean-Baptiste pendant l'année 1900 : Baptêmes, 405 ; mariages, 98 ; décès, 310.

On demande

Un appartement de 8 à 10 pièces donnant sur la place Saint-Nicolas.

Un changement de front

Les colères, les rages, les trépignements se changent en sourires lorsque Bébé apprend que l'huile de foie de morue qu'il doit prendre par ordonnance du médecin provient de la Pharmacie Centrale du Nord, 132, rue Lafayette, à Paris. Envoi franco du Catalogue (220 pages).

Légion d'honneur

M. Tamburini Antoine-Marie-Victor, capitaine d'infanterie de marine, 17 ans de services, 11 campagnes dont 8 de guerre, a été nommé au grade de chevalier de la Légion d'honneur.

A louer

Maison de 10 pièces, située sur le boulevard de Cardo, 5, deux entrées.

S'adresser au bureau du journal.

Bonne jument

A vendre de suite jolie jument bonne trotteuse.

S'adresser au bureau du journal.

Au Port

Le vapeur anglais *Ruby*, capitaine Rittray, est parti pendant la nuit pour Valence (Espagne) après avoir embarqué à Bastia, 250 tonnes de marchandises diverses, à destination de Londres.

Domaine de Valrose près Borgo

Vignes américaines

Plants greffés soudés, venus au sec, de variétés, sous toutes irréprochables, 120 fr. le mille.

Racines { Riparia Gloire, 18 fr. le mille. / Riparia Gloire, 25 fr. le mille.

Hybrides producteurs directs.

Arbres fruitiers. — Pêchers, variétés précoces, Amsden, Précoces des Halles, etc. greffés sur franc, choix extra tige très haute, 0,50 le pied.

Cerisiers, Poiriers, Amandiers, Mandariniers, etc.

Dépôt : Place de la Fontaine Neuve, Bastia, aux caves du Domaine de Valrose.

Vin rouge ordinaire, récolte 1899, à 0,40 le litre, vin rouge, pleine, à 0,35.

MINISTÈRE DE LA GUERRE

Service du Génie

AVIS

Le 22 Janvier 1901, à deux heures de l'après-midi, il sera procédé à la Mairie de Bastia, à l'adjudication des travaux d'entretien à exécuter par le Service du Génie dans les places de Bastia, Saint-Florent et dépendances pendant les années 1901 et 1902.

Les pièces à fournir par les candidats devront parvenir au chef du génie avant le 12 janvier 1901.

S'adresser pour tous renseignements aux bureaux du Service du Génie à Bastia, rue de l'Evêché (Citadelle).

BOURSE DE PARIS

	5 janvier	7 janvier
Rente 3 p. 0/0 ancien	102.05	102.12
— 3 p. 0/0 amort.	100.50	100.60
— 4 p. 0/0	103.50	3.55

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Trois matelots Corses asphyxiés

de Marseille :

Trois matelots Corses, les nommés Nobili Jérôme, âgé de 41 ans, né à Feliceto ; Feliago Joseph, 25 ans, de Bastia et Rossi Louis, embarqués sur le yacht de plaisance *Jeanne Blanche*, qui appartenait à M. Faulquier, le grand industriel de Montpellier, ayant voulu allumer du feu dans leur cabine, à bord, ont été asphyxiés.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Loire-Inférieure

Les électeurs sénatoriaux de la Loire-Inférieure étaient appelés à élire un sénateur, en remplacement de M. le comte de Juigné, décédé.

Inscrits, 1.081.

Au premier tour de scrutin, M. le comte de Breil de Pontbriand, député monarchiste de Châteaubriand, a été élu par 512 voix, contre M. Linyer, président du comité de la Loire navigable, républicain, qui en a obtenu 432.

Au renouvellement de 1897, la liste conservatrice avait été élue par 638 voix ; la liste républicaine en avait réuni 303.

Voyage d'études

Les ministres à Cherbourg

Les ministres de la guerre et de la marine sont partis pour Cherbourg à l'effet d'étudier sur place certaines questions de défense nationale.

Le général André et M. de Lanessan doivent assister aux expériences des sous-marins *Narval* et *Morse*, améliorés depuis le dernier voyage à Cherbourg du Président de la République.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Meuse

Les électeurs de l'arrondissement de Montmédy avaient à élire un député, en remplacement de M. Sommeiller, décédé.

Inscrits, 15.148.

Ont obtenu :

M. Albert de Benoist, maire de Thonon-les-Près, fils de l'ancien député de l'Empire, 5.333 voix.

M. le docteur Didion, conseiller général républicain de Spincourt, 3.941 voix.

M. Poterlot, républicain, 2 123 voix.

Il y a ballottage.

M. Sommeiller avait été élu pour la première fois, le 8 mai 1898, par 8.385 voix, contre M. le commandant Renaudin, qui en avait obtenu 3 497.

LES ARMOIRIES de la ville de Landrecies

La ville de Landrecies a été autorisée à faire figurer dans ses armoiries la croix de la Légion d'honneur.

La Température

Le mauvais temps règne non seulement dans toute la France, mais aussi dans toute l'Europe.

La neige est tombée en abondance presque partout ; le froid est très vif.

On craint qu'il ne se soit produit de grands malheurs ; cependant jusqu'à présent aucune mauvaise nouvelle n'est parvenue au gouvernement.

L'Anniversaire de la mort de Gambetta

Le ministre de la guerre a présidé, dimanche, à Ville d'Avray, la cérémonie qui avait été organisée à l'occasion de l'anniversaire de la mort de Gambetta.

SÉANCE DE RENTRÉE

La séance de demain sera présidée par un bonapartiste, M. Rauline, député de la Manche, qui se trouve le doyen d'âge.

La campagne pour l'élection du président de la Chambre est activement menée au Palais Bourbon et dans les journaux.

M. Brisson posera demain, une fois de plus, sa candidature contre M. Deschanel.

La lutte s'annonçant comme devant être très ardente, tous nos honorables seront à leur poste demain.

La Presse Russe *et l'armée française*

La presse russe continue à s'occuper de l'armée française.

La *Novoie Wremia* publie aujourd'hui un nouvel article contre les réformes accomplies ou projetées par le général André.

Les Morts du Jour

Le grand duc de Saxe-Weimar

S. A. R. Charles-Alexandre-Auguste Jean, grand-duc de Saxe-Weimar, est décédé dans la nuit de samedi à dimanche, à l'âge de 83 ans.

S. A. R. avait épousé, le 4 octobre 1842, la princesse Sophie des Pays-Bas ; de ce mariage naquit un fils qui est actuellement âgé de 24 ans.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

Engagement à Lindley

de Pretoria :

Un détachement de 120 cavaliers, de la brigade Knox, dans les divers engagements à Lindley a eu 18 tués, dont 3 officiers, et 22 blessés dont 2 officiers.

Grave situation au Cap

Les journaux anglais insistent sur la situation au Cap ; ils affirment qu'elle s'aggrave tous les jours.

La foudroyante rapidité avec laquelle les commandos boers marchent sur Capetown et les villes de la côte, semble devoir compiètement déconcerter les généraux anglais et le gouvernement du Cap.

En réalité loin d'être terminée, comme le disait lord Roberts, la guerre recommence et cette phase nouvelle de la lutte, peut être absolument désastreuse pour les Anglais, car l'invasion du Cap va les mettre aux prises avec des difficultés jusqu'ici insoupçonnées.

Il s'agira en effet de faire la guerre avec la seule méthode qui convienne à ce pays, que les Boers connaissent si admirablement, et que les officiers supérieurs anglais ignorent si bien, qu'ils ne possèdent pas encore, à l'heure actuelle, de cartes détaillées de certaines contrées de l'Orange et du Natal.

Commandos boers attaqués

Les commandos Delarey et Steenkamp ont été attaqués à Naauw-Poort, mais ils ont énergiquement repoussé les Anglais.

Du côté des Boers, il y a 20 hommes tués ou blessés ; le chiffre des pertes anglaises n'est pas connu.

Importants dégâts dans les Mines

Les dégâts causés dans la mine de Kleinfontein dépassent cinq millions de francs. Il faudra plus de deux ans pour effectuer les réparations et la mettre dans l'état d'exploitation où elle se trouvait.

Dans le peuple boer certaines personnes influentes ont déclaré qu'à la dernière extrémité il fallait ruiner toutes les mines, afin que les capitalistes anglais ne profitent pas de la campagne, à laquelle ils ont donné toute leur approbation.

La marche des Boers sur Capetown

La marche des Boers sur Capetown ne paraît pas arrêtée, ainsi qu'on l'avait annoncé.

On a dû renforcer les garnisons des districts ruraux et des lignes de communication.

Plusieurs membres Hollandais du Parlement sont revenus précipitamment au Cap.

De nombreuses municipalités organisent des gardes civiques.

L'opinion générale est que l'effectif des troupes anglaises n'est pas suffisant. Il est certain que si les effectifs ne sont pas augmentés, la situation deviendra très inquiétante.

Une centaine de Hollandais ont traversé les districts du Clan-William, et marchent dans la direction de Malmesburg.

ÉTAT CIVIL

MAIRIE DE BASTIA

NAISSANCES.

The Mathes, — Conseil Hoar-Noël-Jean Baptiste.

DÉCÈS.

Blain Eugénie Mélanie, veuve, 68 ans, de Bastia.

Vasco-vaco Roar, marié, 55 ans, de Vercoveto.

Ghio Dominique-Godefroy, veuf, 72 ans, de Maisonca (Italie).

AVIS DE MESSE

Une messe sera célébrée demain mercredi, 9 du courant, à 9 heures du matin, à l'église paroissiale de Saint Jean-Baptiste, pour le repos de l'âme de

M. Joseph Orenga

AVIS DE DÉCÈS

M. Marcel Blais, Mlle Virginie Guitton, Mlle Marie Hoyer, M. Raoul Guitton,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme veuve Blais

née Guitton

leur mère, mère, et tante, décédée le 7 janvier, munie des sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à son convoi funèbre qui aura lieu mardi 8, à 2 heures de relevée.

On se réunira rue Carnot, N° 4.

La famille ne reçoit pas.

AVIS DE DÉCÈS

Monsieur G. Robert, Mlles Jeanne, Hélène et Blanche Robert, M. Alexis Robert, M. et Mme Crappe dalla Chiesa, M. et Mme Fernand Robert, M. et Mme Paul Farat, M. et Mme Beaupied,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME BERTHE ERNESTINE ROBERT

Née Delouche

leur épouse, mère, belle-fille, cousine et tante, décédée le 7 janvier 1901 dans sa 45e année, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu le 8 janvier à 3 h 1/2 de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire rue du Nouveau Port.

EXIGER LA MARQUE

BYRRH

LE PLUS ANCIEN DES TONIQUES ET APÉRITIFS

A BASE DE VIN ROUGE QUINQUINA

ET DE QUINQUINA

Se prend pur comme tonique. Étendu d'eau fraîche ou de préférence d'eau de seltz, il rafraîchit sans débiliter

DEMANDEZ PARTOUT la chicorée extra

MOKA CASIEZ

5 mises hors concours

12 diplômes d'honneur et grands prix

Casiez-Bourgeois, à Cambrai

Dépôt à Bastia :

Agence M. J. B. SIGALA, rue St-François, 2.

A VENDRE

A Bastia sur la route Nationale, maison d'habitation avec jardin et attenant. Revenu annuel 1500 francs S'adresser à Me Peraldi, avoué.

Etablissement d'Horticulture *et de Viticulture*

dirigé par MM. GHIO Frères viticulteurs pépiniéristes à Bastia, Lauréats de deux premiers prix à l'Exposition Universelle de Paris 1900, et autres récompenses.

Grand choix d'arbres fruitiers, Amandiers, Orangers, Mandariniers, Citronniers, plantes d'agrément et d'ornement, etc.

Vastes pépinières, vignes du pays greffées sur Rupestris Monticola et sur le porte greffe de Montpellier ; mise en vente aussi d'un grand stock de plants racinés Variété Riparia Monticola, Riparia grand glabre et glaire de Montpellier, le tout de 1er choix et à des prix modérés.

Filature de Cocons *Saint-Job*

M. Henri Barsanti et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprenties ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Port Neuf, maison Bertin.

Grand Entrepôt de Son et Repasse, Henri Barsanti, Nouveau Port, Bastia.

Maison L. N. Mattei et Cie

En raison des nombreuses contrefaçons et concurrences déloyales qu'attire à la liqueur *Cédratine Mattei* sa bonne réputation, l'attention des consommateurs est appelée sur ce qui suit :

Nulle autre que la maison L.-N. Mattei et Cie ne peut se servir du mot *Cédratine* qui est une marque déposée, c'est-à-dire la propriété personnelle de cette maison.

Toute bouteille ne portant pas l'étiquette de la maison L.-N. Mattei et Cie est une contrefaçon.

Tout contrefacteur sera poursuivi conformément à la loi.

25 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

ESPÉRANCE

par GASTON D'ORNOY

DEUXIÈME PARTIE

I.

— Pas encore, c'est vrai, mais....

— Il n'y a pas de mais ! Si vous vous donnez la peine de réfléchir un peu, vous verrez que son seul amour vous n'avez rien à craindre, mais qu'il est de votre devoir de voir l'avenir dans un clair bleu.

— Oh ! et je le pouvais.

— D'abord, reprend le colonel, je n'ai pas donné mon consentement. Les choses ne sont pas si avancées, puisque ma sœur ne m'en a pas encore dorit un mot. Ensuite ma nièce vous aime, c'est donc lui faire injure de croire qu'elle acceptera un autre mari.

De plus, Mme de Kerroët adore son enfant et, sachant qu'en fille ne trouverait pas le bonheur dans une union qu'elle-même verrait avec plaisir, jamais, entendez-vous, jamais elle ne forcera Gabrielle à se marier contre son gré.

Il est presque inutile de lire ces divers lecteurs nos deux personnages. Un à vite compris que M. de Sommerville revenu en Algérie a repris le commandement de son régiment où vient d'être nommé sous-lieutenant le courageux enfant qui s'est si bien comporté à Mazagran.

Et cet enfant, le sergent La Trivesse, n'est autre que notre sympathique connaissance du commencement de cette histoire, Espérance, le fils adoptif des vieux Le Noël.

Comme on le voit, il avait bien marché et il avait tenu parole.

Du reste été le colonel de Sommerville avait su apprécier les rares qualités du jeune homme et l'aimait singulièrement.

Espérance répondant à son chef le dit :

— Mon colonel, vous avez raison, et cependant pardonnez-moi si je ne puis me défendre d'un pressentiment.

— Vous êtes aujourd'hui officier de l'armée française, vous m'avez sauvé la vie au péril de la vôtre, ce sont des titres tout cela. Ecrivez à ma sœur et demandez-lui la main de sa Gabrielle. Cela coupera court à toute demande ultérieure. Dans toutes mes lettres je lui ai parlé de vous et....

— Je n'ose pas....

— Eh ! il faut oser. Vous m'avez dit que vous vous étiez juré (serment audacieux) de ne pas donner signe de vie jusqu'à ce que vous soyez digne de prétendre à la main de Mlle de Kerroët. Vous voulez un nom, une situation. Vous avez pris un peu trop à la lettre ce que ma sœur et moi nous vous avons dit le jour de notre dernière entrevue à Londerneau, mais en somme cette fierté de votre part (peut-être un peu trop grande) n'a pas été pour me déplaire, au contraire. Or, aujourd'hui tout cela disparaît.

— C'est vrai, et pourtant....

— Allons, grand enfant, dit l'officier supérieur en se levant et frappant amicalement sur l'épaule du jeune homme, vous ne voulez cependant pas que ce soit votre colonel qui fasse votre demande. Allons, écrivez et vite....

Les deux officiers, après s'être serré la main, se séparèrent.

Espérance était moins triste. Il se redisait à lui-même la phrase du colonel :

« Ma nièce vous aime et c'est lui faire injure de croire qu'elle acceptera un autre mari. » Mais comme tous les êtres enclins à la tristesse, comme tous les pessimistes, il ne voulait pas s'avouer que les difficultés d'antan disparaissaient. Il se demandait encore s'il devait écrire.

. . . . . .

Les journaux de France étaient pleins d'articles relatifs au nouveau combats d'Afrique ; tout le monde suivait avec intérêt et aussi avec inquiétude la « situation » de nos armées sur la terre étrangère.

Les moindres combats, les plus petits engagements y étaient relatés et commentés, et souvent faisaient les frais de la veillée aussi bien au hameau qu'à la ville.

Tout de gens y étaient intéressés.

Outre l'honneur du pays, tel n'avait-il pas un fils, ou un frère, la mère pensait à son enfant, la jeune fille à son fiancé.

C'est ainsi qu'à Londerneau on lisait les journaux. Mme de Kerroët les parcourait avec crainte tout en n'en laissant passer aucune ligne, craignant à chaque instant de savoir son frère blessé, qui sait, peut-être mort.

Gabrielle, elle, les dévorait. Elle voulait voir aussi s'il était question de son oncle, mais surtout si l'on ne parlait par d'Espérance, à la suite d'un combat quelconque. Aussi avec quelle anxiété, tous les matins, elle attendait le messager.

Un matin, toutes les familles, pleines de l'héroïque combat de Mazagran, arrivèrent au château.

Quand, après la lecture, Mme de Kerroët, toute émue, les passa à sa fille, celle-ci, en quelques minutes, eut pris connaissance de l'héroïque fait d'armes. Elle apprit comment Espérance avait été fait sous-lieutenant et comment il avait sauvé la vie au colonel.

Alors elle tomba en larmes et se précipita dans les bras de sa mère, en sanglotant autant de plaisir et de joie que de douleur qu'on avait eue.

— Oh ! mère, ma chère mère, comme je ne m'étais pas trompée en lui donnant mon cœur.

— Crime-toi, ma chérie, reprit la mère. Oui, Espérance est un noble enfant et un courageux soldat. Je partage en librement tes idées et suis bien aise que je t'aimerai comme une mère.

— Oh ! oui, n'est-ce pas ?

— Nous prierons Dieu, mon enfant, qu'il protège ton oncle et.... ton ami. Peut-être aurons nous une lettre prochaine de leur part.

Cette lettre, ardemment attendue par les deux femmes, ne devait pas arriver.

. . . . . .

Six mois se sont passés depuis l'attaque de Mazagran. Le littoral est fortement occupé par les troupes françaises, mais les Arabes, encore forts et nombreux, ne sont pas soumis. Ils tiennent tout le sud et possèdent encore les places fort redoutables.

A la tête d'une armée de 10.000 hommes le général Bianconneuil se dirige vers Masseta contre des rebelles de l'émir Abd el Kader.

Le colonel de Sommerville, à la tête de son régiment, dans lequel se trouve Espérance, fait partie de l'expédition.

(A suivre).

Malades! 800 000

Ces nombreuses attestations nous autorisent à déclarer que la Revalescière Du Barry est le meilleur aliment connu pour guérir les maladies, même les plus graves, de l'estomac, des intestins, du foie, des reins, de la vessie, du sang, de la poitrine, de la gorge, de la bouche, de la tête, de la peau, de la faiblesse, de l'épuisement, de l'insomnie, de la constipation, de la diarrhée, de la dyssenterie, de la gastrite, de la gastralgie, de la migraine, de la phthisie, de la toux, de la bronchite, de la pituite, de la grippe, de la fièvre, de la consomption, de la nausée, des vomissements, de la mélancolie, de l'hypocondrie, de l'hystérie, de la neurasthénie, de l'anémie, de la chlorose, de la pâleur, de la jaunisse, de la cachexie, de la lassitude, de l'abattement, de l'inappétence, de la dyspepsie, de l'entérite, de la colite, de la phlébite, de la névralgie, de l'hémorroïde, de la rougeur, de la bile, de la glaire, de la pituite

tant varie selon le rang que le magistrat occupe dans la hiérarchie judiciaire.

Mais s'ensuit-il qu'il faille, sous peine d'injustice, édicter les mêmes dispositions en faveur des jurés ?

Il ne nous paraît pas nous l'avons dit, qu'il y ait identité, similitude de situation. Nous ne croyons pas non plus que la législation de 1793 dont se prévaut M. Ancois prête force à sa proposition, car à cette époque, le jury était investi d'attributions autrement étendues et entraînant des charges bien plus lourdes que celles qu'il supporte depuis que ces attributions lui ont été en grande partie retirées par le législateur de 1808.

Une lettre adressée au Président de la Convention nationale par le Ministre de la Justice nous fait voir d'ailleurs à quelle tâche étaient soumis les jurés au siècle dernier.

Or voici ce qu'écrit dans les *Comptes-rendus hebdomadaires de la Société de biologie* le docteur Laveran, l'un des maîtres de la médecine française, à qui on doit la découverte de l'hématozoaire du paludisme, découverte qui a été le premier et le plus important progrès dans l'étude de la malaria.

M. Laveran avait reçu une série d'échantillons de moustiques recueillis en septembre et octobre 1900 à Bonifacio et aux environs de la ville.

La ville de Bonifacio, dit l'illustre professeur, est salubre, mais à proximité, on trouve un grand nombre de localités dans lesquelles l'endémie palustre sévit avec force ; le camp de Monte-Leone et la batterie de Bocca-di-Valle sont de ce nombre.

Les moustiques recueillis à Bonifacio appartenaient tous au genre *Culex*; au contraire, dans les échantillons de moustiques recueillis au mois de septembre à Monte-Leone et à la batterie de Bocca-di-Vaile, les *Anophèles* étaient nombreux ; il s'agissait dans tous les cas de femelles de *Anophèles claviger* gorgées de sang

La récolte des moustiques ayant été faite dans les corps de garde, on s'explique facilement ce résultat

Les mâles, qui ne sucent pas le sang, pénètrent rarement dans les habitations ; d'autre part, les femelles gorgées de sang se laissent prendre facilement.

Au commencement d'octobre des *Anophèles claviger* ont été trouvés encore en assez grand nombre au camp de Monte-Leone et à la batterie de Bocca-di-Valle ; à la fin d'octobre les *Anophèles* sont devenus rares, on ne trouvait plus guère que des *Culex* ; c'est aussi à cette époque qu'on voit disparaître les bêtes de première invasion.

En résumé, les observations que j'ai faites sur les culicides de la Corse sont confirmatives de celles qui ont été faites en Italie et sur différents points des côtes d'Afrique ; elles montrent que dans les localités salubres on ne trouve que des *Culex*, tandis que dans les localités où règne l'endémie palustre, on trouve, en outre, des *Culex*, des *Anophèles*.

Tous les Anophèles recueillis aux environs de Bonifacio étaient des Anophèles claviger.

Ainsi s'expliquent la salubrité bien connue de la ville de Bonifacio et le paludisme qui désole sa campagne ; de même aussi s'expliquent l'abandon des villages de Santa-Manza et de Cartarana, le résultat toujours funeste des essais d'habitation sur les plateaux voisins, et l'insuccès désolant de l'occupation du camp de Monte-Leone, insuccès que nul, hélas ! ne pouvait prévoir il y a deux ans.

La campagne seule est infestée par les Anophèles, qui prennent naissance dans les étangs et dans les petites mares où vont se désaltérer les bestiaux.

Dans les environs immédiats de la ville il n'y a ni mares ni étang.

Les douloureuses épreuves qu'a subies la garnison depuis deux ans semblaient autoriser à mettre en doute la salubrité du pays entier, il n'est donc pas sans importance que la science vienne appuyer de son contrôle sincère le témoignage des habitants de Bonifacio affirmant la salubrité de leur ville.

C. E.

Tableau d'avancement
pour 1901

Sont classés :

Pour le grade de colonel :

M. le lieutenant-colonel de Castelli, breveté, du 20e dragons.

— pour le grade de lieutenant-colonel, MM. les chefs de bataillon :

Garnier, du 153e.

Bloch, breveté, hors cadres, chef d'état-major du gouvernement militaire de la Corse.

Cavalli, du 8e d'infanterie.

Mattei, de la 15e légion bis.

— pour le grade de chef de bataillon, MM. les capitaines :

de Juchereau de Saint-Denis, breveté, hors cadres, état-major.

Lepidi, à la section technique de l'artillerie.

Lepidi, breveté, hors cadres, état-major du 13e corps.

Ayel, chef du génie à Bastia.

— pour le grade de capitaine, MM. les lieutenants :

Colonna-Ceccaldi, du 39e de ligne.

Fralon, hors cadres, écoles.

Musso, du 7e.

Appiano, du 3e régiment du génie.

Lorenzini, de la compagnie de gendarmerie de la Nouvelle-Calédonie.

— pour le grade de sous-intendant militaire de 2e classe,

M. Pancrazi, sous-intendant militaire de 3e classe à Mont-de-Marsan.

— pour le grade d'officier d'administration de 1re classe, MM. les officiers d'administration de 2e classe,

Chiamossi, au gouvernement militaire de Paris, bureaux de l'intendance.

Panzani, au pénitencier militaire d'Albertville.

— pour le grade d'officier d'administration de 3e classe,

M. Lemoine, stagiaire du génie à Bonifacio.

— pour le grade de médecin major de 2e classe,

M. le médecin aide-major de 1re classe Stefani, du 1er bataillon d'infanterie légère d'Afrique.

— M. le capitaine Virgitti, du 122e d'infanterie, est classé pour être admis dans la gendarmerie.

Bonifacio et la Malaria

On sait que les moustiques sont les propagateurs du paludisme, mais tous ne jouissent pas de ce triste privilège.

Parmi les espèces qui habitent la Corse, seules celles du genre *Anophèle* peuvent communiquer la malaria à l'homme, alors que les *Culex* seraient sous ce rapport inoffensifs.

Aucune confusion n'est possible entre les deux insectes, les *Anophèles* étant nettement caractérisés par les taches noires de leurs ailes, et par la longueur de leurs palpes qui égale celle de la trompe.

Or voici ce qu'écrit dans les *Comptes-rendus hebdomadaires de la Société de biologie* le docteur Laveran, l'un des maîtres de la médecine française, à qui on doit la découverte de l'hématozoaire du paludisme, découverte qui a été le premier et le plus important progrès dans l'étude de la malaria.

M. Laveran avait reçu une série d'échantillons de moustiques recueillis en septembre et octobre 1900 à Bonifacio et aux environs de la ville.

La ville de Bonifacio, dit l'illustre professeur, est salubre, mais à proximité, on trouve un grand nombre de localités dans lesquelles l'endémie palustre sévit avec force ; le camp de Monte-Leone et la batterie de Bocca-di-Vaile sont de ce nombre.

Les moustiques recueillis à Bonifacio appartenaient tous au genre *Culex*; au contraire, dans les échantillons de moustiques recueillis au mois de septembre à Monte-Leone et à la batterie de Bocca-di-Vaile, les *Anophèles* étaient nombreux ; il s'agissait dans tous les cas de femelles de *Anophèles claviger* gorgées de sang

La récolte des moustiques ayant été faite dans les corps de garde, on s'explique facilement ce résultat

Les mâles, qui ne sucent pas le sang, pénètrent rarement dans les habitations ; d'autre part, les femelles gorgées de sang se laissent prendre facilement.

Au commencement d'octobre des *Anophèles claviger* ont été trouvés encore en assez grand nombre au camp de Monte-Leone et à la batterie de Bocca-di-Vaile ; à la fin d'octobre les *Anophèles* sont devenus rares, on ne trouvait plus guère que des *Culex* ; c'est aussi à cette époque qu'on voit disparaître les bêtes de première invasion.

En résumé, les observations que j'ai faites sur les culicides de la Corse sont confirmatives de celles qui ont été faites en Italie et sur différents points des côtes d'Afrique ; elles montrent que dans les localités salubres on ne trouve que des *Culex*, tandis que dans les localités où règne l'endémie palustre, on trouve, en outre, des *Culex*, des *Anophèles*.

Tous les Anophèles recueillis aux environs de Bonifacio étaient des Anophèles claviger.

Ainsi s'expliquent la salubrité bien connue de la ville de Bonifacio et le paludisme qui désole sa campagne ; de même aussi s'expliquent l'abandon des villages de Santa-Manza et de Cartarana, le résultat toujours funeste des essais d'habitation sur les plateaux voisins, et l'insuccès désolant de l'occupation du camp de Monte-Leone, insuccès que nul, hélas ! ne pouvait prévoir il y a deux ans.

La campagne seule est infestée par les Anophèles, qui prennent naissance dans les étangs et dans les petites mares où vont se désaltérer les bestiaux.

Dans les environs immédiats de la ville il n'y a ni mares ni étang.

Les douloureuses épreuves qu'a subies la garnison depuis deux ans semblaient autoriser à mettre en doute la salubrité du pays entier, il n'est donc pas sans importance que la science vienne appuyer de son contrôle sincère le témoignage des habitants de Bonifacio affirmant la salubrité de leur ville.

C. E.

Bulletin financier

Paris, le 1er janvier 1900.

A l'exception des Mines d'Or dont la baisse a fait de nouveaux progrès, notre marché s'est assez bien remis et ne garde plus trace du mouvement de réaction qui avait marqué la séance d'hier. Nos Rentes sont en progrès notables : le 3 0/0 à 102,12, le 3 4/2 à 102,35 (Extérieure à avant-hier à 71,70).

Nos fonds de Crédit sont fermes, principalement le Crédit Lyonnais qui revient à 1,410. Le Comptoir National d'Escompte se traite à 567 la Société Générale à 645, le Crédit Foncier à 674.

Les valeurs industrielles sont bien tenues. La Raffinerie Say a des demandes à 1,190 ; les actions Banque Générale Industrielle sont à 142,50 ; la Compagnie Générale de Charbonnages est négociée 393 à 396.

L'Union Vinicole est à 10 fr. 50. Le cours l'affranchissement de cette valeur faisant présumer que, aujourd'hui accompli, de la liquidation judiciaire.

En Banque le Lec Africain vaut 3,30 ; le syndicat de Lamers 0,90.

Chemins Français bien tenus.

INCENDIE D'UNE MAISON D'ÉCOLE
Enfant asphyxié

CARBINI. — La maison d'école de Gualdariccio, hameau de la commune de San Gavino di Carbini, a pris feu dans la nuit du 4 au 5 janvier, mais l'alarme n'a été donnée que le matin, à 5 heures. Toute la population accourut, et sous la direction de M. A.-D. Beretti, instituteur en retraite, lutta vigoureusement pour combattre l'incendie, mais on ne parvint à l'éteindre qu'après plusieurs heures d'efforts.

On avait évacué la maison, lorsqu'on constata l'absence de deux enfants, un garçon de huit ans et une fillette de dix ans. Plusieurs citoyens n'hésitèrent pas à se porter à leur secours au milieu des flammes et au risque d'être asphyxiés par la fumée. On savait que les deux enfants se trouvaient dans la même chambre. Citons : Beretti François, Beretti Jean-Jacques de Pierre, Beretti Jean-Jacques de Dominique, Lanfranchi Horace, Beretti Paul. Ils parvinrent jusqu'aux enfants, les enlevèrent dans leurs bras, et les firent passer par une fenêtre, mais ils étaient sans connaissance. Malgré tous les soins qui lui ont été prodigués, le pauvre garçon, entièrement asphyxié, n'a survécu que quelques minute. La fillette a pu être ramenée à la vie.

Les personnes citées plus haut et Mlle Barberine Beretti, fille de l'instituteur, ont montré le dévouement le plus grand. Ce n'est pas leur faute s'il y a une jeune victime : ils ont fait l'impossible pour sauver la vie de ce pauvre enfant. Nous les félicitons de leur vaillante conduite.

Véritable Savon des Princes du Congo

0 fr. 60 le pain et 1 fr. 75 la boîte de trois. Exiger le titre et le nom Victor Vaissier.

Nous commencerons prochainement

A Chiccistà

Commedia in 3 atti

DI P. VATTELAPESCA

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

SAINTE-MARIE-SICCHÉ. — On annonce la mort de M. François-Marie d'Ornano, ancien juge de paix, décédé à l'âge de 75 ans.

Aux obsèques M. le maire Tollinchi a prononcé l'éloge funèbre du défunt.

ARÉGNO. — Dimanche soir, vers cinq heures, une discussion s'est élevée dans cette commune entre les nommés Negretti Jean, forgeron, âgé de 25 ans, Andreani Augustin, muletier, âgé de 31 ans, et Mariani Antoine-François, journalier, âgé de 27 ans.

Mariani se trouvant seul en présence des deux autres, sortit son stylet et en frappa ses adversaires. Negretti a été atteint mortellement, et Andreani blessé grièvement.

Mariani a pris immédiatement la fuite.

CORTE. — On a célébré les fiançailles de Mlle Elisabeth Baldacci, l'aînée des filles de l'honorable receveur des finances, avec M. Laurent Filippi, contrôleur des contributions directes à Ajaccio.

Nous prions les futurs époux et leurs familles d'agréer toutes nos félicitations.

AJACCIO. — Le ministre de l'agriculture a informé le Préfet de la Corse qu'il disposa d'un crédit de 25,000 francs pour la création d'une école d'agriculture à Ajaccio.

Le ministre désire que le projet élaboré par M. Casanganeau soit complété, spécialement en ce qui concerne la question de l'enseignement, de manière à pouvoir mener activement la réalisation de ce projet.

Bonne jument

A vendre de suite jolie jument, bonne trotteuse.

S'adresser au bureau du journal.

On demande

Un appartement de 8 à 10 pièces donnant sur la place Saint-Nicolas.

Nominations dans le Clergé

Sont nommés desservants :

à Valle d'Orezza, M. l'abbé Colombani J.-B., desservant de Monaccia d'Orezza.

à Zuani, M. l'abbé Sarrocchi D.-J., desservant de Pianello.

à Tox, M. l'abbé Martinetti L., desservant de Zuani.

à Corscia, M. l'abbé Albertini J.-B., desservant de Lama.

à Sari di Portovecchio, M. l'abbé Ortoli J.-J., desservant de Loreto di Tallano.

à Piano, M. l'abbé Gabrielli P.-T., desservant de Parata.

à Porri, M. l'abbé Nicolai A.-F., desservant de Piano.

à Pastricciola, M. l'abbé Pinelli J.-V., desservant d'Ampazza.

à Canale di Verde M. l'abbé Savelli M., vicaire de Speloncato.

à Ampazza M. l'abbé Guglielmi S., desservant de Canale di Verde.

à Loreto di Tallano, M. l'abbé Ortoli J.-B., desservant de Belzese.

à Belzese, M. l'abbé Campana J. B., desservant de Tivolaggio.

— Sont nommés vicaires :

à Valle d'Orezza (administrateur), M. l'abbé Falconetti L., vicaire de Moita.

à Eccica Suarella, M. l'abbé Tasso A.-J., vicaire de Pila Canale.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES du 8 janvier

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 7 5 midi, 8 6 sous abri le soir, 7 7. Moyenne, + 8 4 minima, 4 6 3

Baromètre. — 7 heures du matin, 767 m.m., 767 min. 6 heures du soir, 768 m.m. Pluie. — 9 h. du matin. E modéré, 5 h. du soir, id. La b'e.

Etat du ciel, pluvieux.

Etat de la mer, très mauvaise

Vent des sous : matin, + 0 48, min. + 0 21 Barométre, à 9 heures du matin 2 mm.

Courrier en retard

Le paquebot étant arrivé à Ajaccio après le départ du train, les dépêches du continent ne pourront être distribuées aujourd'hui qu'à midi.

A la Justice de paix

Aujourd'hui est venue devant la Justice de Paix l'affaire L.-N. Mattei et Cie, contre M. Damiani Simon, pour contrefaçon de la liqueur « Cédratine » et de l'apéritif « Vin du Cap Corse. »

Nécrologie

Lundi matin est décédée, presque subitement, Mme Mélanie Blais née Goitton, veuve du regretté commandant Blais, emportée par une maladie de cœur. Elle était âgée de 48 ans. Elle laisse un fils encore en bas âge.

Les obsèques ont eu lieu en l'église paroissiale Saint Jean ; l'inhumation a été faite dans le caveau particulier de la famille.

Nous présentons à la famille Goitton toutes nos condoléances.

M. Robert, l'estimé chef de la section hydraulique, vient d'avoir la douleur de perdre sa femme, qui a succombé à une bronchite chronique restée rebelle à toutes les ressources de la science et aux soins les plus affectueux.

Une foule nombreuses a suivi le cortège de Mme Robert qui laisse après elle tant de regrets.

L'absoute a été donnée en la chapelle de Casanonelle.

Nous prenons une part sincère au deuil cruel qui frappe M. Robert et ses enfants et leur adressons l'expression de nos douloureuses sympathies.

A louer

Maison de 10 pièces, situés sur le boulevard de Cardo, 5, deux entrées.

S'adresser au bureau du journal.

TOUX, RHUMES, BRONCHISTE, guéris par le Lénitif au Laurier-Cerise, Raffaelli, pharmacien, Place Préla, Bastia, prix : 1 fr. 50.

BOURSE DE PARIS

7 janvier — 8 janvier

Rente 3 p. 0/0 ancien	102 12 —	101,75
— 3 p. 0/0 amort.	100 60 —	100,50
— 4 1/2 0/0	102,55 —	103 50

Dépêches de Nuit
SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE JOUR ET NUIT

MOUVEMENT JUDICIAIRE

Le Journal Officiel publiera demain les nominations suivantes dans les justices de paix :

Juge de paix à Vico, M. Cipriani, juge de paix de Saliee.

Juge de paix à Sollice, M. Colonna d'Istria.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Le collège sénatorial de la Charente est convoqué pour le 24 février, à l'effet d'élire un sénateur, en remplacement de M. Brothier, décédé.

NOUVELLES MARITIMES

M. le vice-amiral Hamann est nommé président du conseil des travaux de la marine.

M. le vice-amiral Fournier est nommé membre du conseil supérieur de la marine.

Sont nommés au grade de vice-amiral :

MM. les contre-amiraux Maréchal et Roustan.

Sont nommés au grade de contre-amiral :

MM. les capitaines de vaisseau Merleaux-Ponty, Jauréguiberry et Puech.

M. le vice-amiral de Courthille est nommé commandant en chef, préfet du 2e arrondissement maritime à Brest.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Les électeurs de la 2e circonscription d'Orléans sont convoqués pour le 10 février, à l'effet d'élire un député, en remplacement de M. Viger, élu sénateur.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

La situation en Chine

Le ministre des affaires étrangères a exposé la situation en Chine et donné communication des dernières dépêches de notre représentant à Pékin.

Travaux parlementaires

Le président du conseil a exposé ses vues au sujet de l'ordre des travaux parlementaires qu'il veut soumettre au parlement, afin de hâter le vote définitif du budget.

Promotions dans la marine

Le ministre de la marine a fait signer des décrets de promotion dans l'état-major général et dans le cadre des officiers de marine.

Affaires courantes

Le conseil s'est séparé après l'expédition des affaires courantes.

La Santé de la Reine des Belges

de Bruxelles :

L'état de la reine des Belges est des plus alarmants ; l'affection de poitrine dont elle est atteinte, a fait de grands progrès, aussi craint-on qu'elle ne succombe subitement.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

L'invasion de la colonie du Cap

Les Boers, commandés par le colonel Delarey, au nombre de 5,000, sont arrivés à Buffel-Spoort et dans les environs.

3,000 Boers se sont dirigés vers le Magallesburg.

Les Anglais occupent les collines au Sud de Sutherland.

Les Boers sont signalés à 22 milles de Graafreinet.

Les Afrikanders se sont joints à eux.

La situation au Cap

du Cap :

Trois membres du Parlement, appartenant au parti afrikander, vont se rendre en Angleterre, afin d'exposer la situation véritable de l'Afrique du Sud au Gouvernement, à la Chambre des Communes et au peuple.

L'état de siège

L'état de siège a été proclamé dans sept autres nouveaux districts de la colonie.

Marche des Boers

Les Boers sont arrivés à Calvinia ; ils sont attendus demain à Clamwilliam.

Un certain nombre de Boers ont été signalés dans les environs de Ladysmith, où les autorités militaires ont pris de rigoureuses mesures de défense.

Une canonnière anglaise stationne dans la baie de False, pour surveiller le district de Simons'Touw, très favorable aux Boers.

Les Anglais craignent que les Boers ne détruisent les appareils hydrauliques qui alimentent d'eau la ville du Cap.

Un corps de Boers, de 1,500 hommes environ, s'est avancé à quatre milles au Nord de Sutherland.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. WALLON, président d'âge

La séance est ouverte à 2 h. 1/4

Le président déclare ouverte la session de 1901, et invite les six plus jeunes sénateurs présents à prendre place au bureau en qualité de secrétaires.

Le bureau provisoire est ainsi constitué.

Allocution du Président

Le président salue l'aurore du vingtième siècle. De grandes questions sont posées au Sénat, et le pays n'attend pas sans impatience la solution des projets de réformes qui lui sont soumises.

Il souhaite le rétablissement de la paix et le relèvement de la France.

Après le dépôt de diverses propositions, le Sénat s'ajourne à jeudi pour l'élection du bureau définitif.

Chambre des Députés

Présidence de M RAULINE, doyen d'âge

A 2 heures précises, M. Rauline, doyen d'âge, monte au fauteuil, et déclare la séance ouverte.

Le président prie les six plus jeunes députés présents de prendre place au bureau, en qualité de secrétaires provisoires. Puis il donne lecture de l'article 1er de la loi constitutionnelle du 16 juillet 1875, et déclare ouverte la session de 1901.

Allocution du Président

Dans son allocution le président fait appel à la concorde et à la fraternité. Il dit que les seules réformes durables doivent être conformes à la justice et favorables à la liberté.

Les Bureaux

Il est procédé au tirage au sort des bureaux.

Election du Bureau

Le président annonce que l'on va procéder à l'élection du bureau définitif.

Président

M. Deschanel obtient 296 voix.
M. Brisson, 217 voix.

M. Deschanel, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé président. (applaudissements répétés).

Vice-Présidents

Ont obtenu :

MM. Cochery	341 voix.
Aynard, ...	328 —
Maurice Faure.	313 —
Mesureur. . . .	294 —

MM. Cochery, Aynard, Faure, Mesureur sont proclamés vice-présidents.

Secrétaires

MM. Surcouf, Brindeau, Rajor, Massé, Bompard, de Lestourbillon, Roulard, sont proclamés secrétaires.

Il y a balottage pour le 8e secrétaire.

La Chambre procède à un deuxième tour de scrutin pour l'élection du 8e secrétaire.

Ce scrutin est favorable à M. Compayré qui est élu secrétaire.

Questeurs

MM. Lechevallier, et Gustave Rivet sont proclamés questeurs.

Il y a ballottage pour le 3e questeur.

Séance de nuit

Malgré une heure assez avancée dans la soirée, la Chambre procède à un deuxième tour de scrutin pour l'élection du troisième questeur.

Ce scrutin donne les résultats ci-après :

M. Guillemet. . . . 145 voix
M. Herbet. . . . . 111 id.

Il y a donc lieu de procéder à un troisième tour de scrutin.

Le président annonce que le scrutin est ouvert.

Au troisième tour le quorum n'est pas atteint.

Le président consulte la Chambre pour savoir si le quatrième tour de scrutin doit être renvoyé à une prochaine séance, ou si la séance doit continuer.

La Chambre, par 253 voix contre 252, décide que la séance sera suspendue pendant cinq minutes, et qu'à la reprise, on procèdera au quatrième tour de scrutin.

La séance est reprise à 8 heures et demie.

Le président annonce que le scrutin est ouvert pour la nomination du troisième questeur.

Le président proclame enfin les résultats.

M. Guillemet est élu questeur par 81 voix.

M. Herbet en a obtenu 53.

Après le règlement de l'ordre du jour, la séance est levée à 9 heures et la Chambre s'ajourne à jeudi.

AVIS DE MESSE

Une messe sera célébrée aujourd'hui, 9 du courant, à 9 heures du matin, à l'église paroissiale de Saint Jean-Baptiste, pour le repos de l'âme de

M. Joseph Orenga

A VENDRE

A Bastia sur la route Nationale, maison d'habitation avec jardin et attenant. Revenu annuel 1200 francs.

S'adresser à Me Peraldi, avoué.

Etablissement d'Horticulture et de Viticulture

dirigé par MM. GILIO Frères, viticulteurs pépiniéristes à Biasta, Lauréats de deux premiers prix à l'Exposition Universelle de Paris 1900, et autres récompenses.

Grand choix d'arbres fruitiers, Amandiers, Orangers, Mandariniers, Citronniers, plantes d'alignement et d'agrément, etc.

Vastes pépinières, vignes du pays greffées sur Rupestris Monticola et sur Riparia glabre de Montpellier ; mise en vente aussi d'un grand stock de plants racinés Variétés Rupestris Monticola, Riparia grand glabre et glabre de Montpellier, le tout de 1er choix et à des prix modérés.

Savonnerie Corse

Fabrique à Toga
Bureaux : 13, Boulevard Paoli

M. L. Ventarini a l'honneur d'informer le public qu'en présence du succès de ses savons et de l'impossibilité où il se trouvait d'exécuter toutes les commandes qui lui parvenaient, il vient de doter la Savonnerie Corse d'un nouveau matériel considérable et perfectionné qui lui permet de donner satisfaction à toutes les demandes.

Il met en même temps les consommateurs en garde contre les nombreuses imitations que l'on fait de ses Savons et engage tous ceux qui veulent en avoir pour leur argent à refuser tout savon qui ne porterait le nom de L. VENTURINI, imprimé sur chaque morceau.

CHAMPAGNE
Louis Roederer, Reims

En raison de la recrudescence de contrefaçons et concurrences déloyales qu'attire à la célèbre marque sus-indiquée l'universelle réputation de ses produits, l'attention des consommateurs est appelée sur ce qui suit :

Aucune maison homonyme ne peut se targuer du moindre degré de parenté ou autre rapport quelconque avec la vieille maison Louis Roederer, dont les origines remontent à la fin du siècle dernier.

Toute personne désirant du vrai Louis Roederer est instamment priée de vérifier soigneusement sur le bouchon et de refuser toute bouteille qui ne porterait pas le nom ci-dessus.

« Le prix de la bouteille carte verte est de 5 fr. 50. »

Agent général pour la Corse, maison L. N. Mattei, Bastia

Maison L. N. Mattei et Cie

En raison des nombreuses contrefaçons et concurrences déloyales qu'attire à la liqueur *Cédratine Mattei* sa bonne réputation, l'attention des consommateurs est appelée sur ce qui suit :

Nulle autre que la maison L.-N Mattei et Cie ne peut se servir du mot *Cédratine* qui est une marque déposée, c'est-à-dire la propriété personnelle de cette maison.

Toute bouteille ne portant pas l'étiquette de la maison L.-N. Mattei et Cie est une contrefaçon.

Tout contrefacteur sera poursuivi conformément à la loi.

2) — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

ESPÉRANCE

par GASTON D'ORNOY

DEUXIÈME PARTIE

I.

Sans devoir désirer que le jeune officier, remarqué de jour en jour la faiblesse qu'il avait presque promis d'envoyer à Lourdes, se trouvant surpris par ce départ, la montre trotta dans son esprit.

Et comme il avait eu la faiblesse de répondre au colonel qui lui demandait un jour s'il avait été :

— Oui, mon colonel... j'ai écrit...

Le brave officier pensant avec raison qu'il avait dû donner des renseignements complets, s'habitait d'écrire à sa sœur, attendant au contraire une lettre d'elle.

C'est ainsi qu'à Landerneau on ne reçut aucune lettre d'Afrique.

Le colonel ne s'était vers Mascara et devait tenter de s'en emparer ; c'était un grand pas à faire vers le sud, 72 kilomètres séparant cette ville de Montgueneu, mais autant à cause de la chaleur que la haute que de crainte des surprises, on marchait à petites étapes.

Du reste on était au mois d'avril et le khamsin soufflait avec violence.

Ce khamsin est un martyr pour une armée en campagne lorsqu'elle est atteinte. C'est un vent chaud et brûlant qui vient du désert et lance au visage des bouffées de chaleur qui étouffent.

Le simoun n'est rien auprès.

Et pourtant ceux-là seuls savent ce qu'est le simoun qui l'ont éprouvé et en ont ressenti dans leurs voyages.

Le khamsin est plus violent encore et sa chaleur est telle qu'elle paralyse les hommes et les animaux qui respirent, ne fût ce qu'un instant, quand passe la tourmente.

Les hommes se jettent à plat ventre et s'enveloppent la tête.

Dans de telles conditions, l'armée du général Blancmesnil faisait à peine sept kilomètres par jour. Ce ne fut que le cinquième jour de marche, au matin, que la colonne arriva au vue de Mascara et fit halte à quelques centaines de mètres de la ville.

La matinée s'annonçait splendide. A l'horizon le soleil se montrait dans une robe sanguine et le ciel n'avait pas un nuage.

La vieille ville s'élevait fière et arrogante, sur sa base de pentagone allongé. Elle était munie de portes dont la plus importante était tournée vers le sud, comme et une attaque venant du nord était inadmissible, et cette porte était flanquée de deux tours solides et surmontées d'un corps de garde.

Elle était entourée de murs d'ouvrages défensifs vers l'extérieur.

Quatre autres portes s'ouvraient dans les murailles.

Le point le plus culminant de Mascara était près la porte Mahomet où s'élevait la mosquée et le plus beau quartier de la ville habité par les riches marchands.

Cette ville, au temps de sa prospérité, était assurément une des plus riches de l'Afrique septentrionale. Sa mosquée surtout était un véritable chef-d'œuvre.

Aux temps les plus reculés, les califes de Mascara, riches et puissants, ayant décidé la reconstruction du temple, s'étaient adressés aux artistes grecs, les maîtres de l'art alors, et ils avaient pu voir s'élever une masse grandiose et imposante sur le sommet de leur ville. La mosquée seule, au prix fabuleux mais elle était, au point de vue architectural, absolument admirable.

L'intérieur était formé de petites coupoles ou pendentifs appelés « mouffas marasjas » (moitié d'oranges) dans les angles rentrants et qu'on pouvait comparer à des stalactites. L'ensemble avait une forme qui tenait du carré et de l'hexagone, car jamais les constructions arabes n'adoptent la forme circulaire.

Les chapiteaux offraient un rapport avec l'ordre corinthien, le chêne, on l'on allongé, les minarets grêles de terrasses crénelées. Les arcs des baies d'avec soutenus par de fines colonnes et allongés en fer à cheval ou brisés en ogives.

Les murs étaient couverts d'une incroyable profusion d'ornements en stuc. Les représentations des êtres animés étant interdits dans les mosquées, il y avaient suppléé par des combinaisons de lignes droites et courbes de figures géométriques associés avec des fleurs et fleurons créant mille entrelacements.

L'ensemble de l'édifice était, il est vrai, un peu lourd, mais les détails de l'ornementation rachetaient amplement ce défaut, avec ces revêtements de zinc aux brillantes couleurs et les broderies d'arabesques.

Les Arabes sont de très mauvais architectes, mais ils possèdent au dernier degré le goût du détail et des ornements qu'ils ont empruntés aux Grecs et aux Persans.

Aussi les califes de Mascara étaient-ils fiers et de leur mosquée et de leur ville forte qu'ils considéraient comme imprenable.

Lorsque, surpris par les Français, ils s'aperçurent qu'ils étaient bloqués, ils se mirent à rire, tellement ils étaient sûrs de laisser la patience des sièges et confiants du reste dans leurs excellentes munitions. Ils avaient des vivres en abondance et ils attendaient encore un convoi imminent et que rien ne pouvait empêcher d'arriver à la ville, car les chemins d'Afrique ne ressemblent pas à nos routes de France. Ce sont de véritables sentiers que seuls les Arabes connaissent ou devinent et où ils sont maîtres en l'art de s'en servir.

II

L'armée du général Blancmesnil s'était dressé ses tentes non loin de la citadelle sur les bords d'un tout petit ruisseau qui fait le tour de l'enceinte.

Certes, ce n'était point « le Simoun, cette « charmante rivière du Forez, sur les bords « de laquelle vivaient les bergers et les bergères de l'Astrée, au siècle d'or ; » mais c'était une rivière, et à ce point de vue, en Afrique, c'était une fortune.

Non seulement elle était une ressource pour les chevaux, mais la petite colonne pouvait y reposer et goûter un peu de fraîcheur après sa marche fatigante.

Le lendemain, quand le camp fut établi, les postes placés, premier point de la sécurité des hommes, le général fit appeler sous sa tente tous les officiers de son expédition et fit connaître, en quelques mots, le but de l'opération.

Il s'agissait, on le savait déjà, de s'emparer de Mascara, ville importante, dont la prise devait avoir un grand retentissement.

Puis il ajouta :

(*A suivre*).

Mme GEORGES
Dentiste
a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet sis Boulevard Paoli, 14, Bastia, sera ouvert, du 1er au 9 de chaque mois.

VIN ROUGE excellent 9 f. l'hecto rendu franco votre gare, 20 litres essai: 5 f. Envoyer mandat poste à Brédal-Fienty à Montigny-Lencoup (S. et M.)

A LOUER
JOLI CHALET, sur la route Nationale, très Toga, se composant de 2 étages de six pièces chacun, magasins et jardin au rez de chaussée.
Le tout 120 francs par mois.
S'adresser à MM. L. N. Mattei.

LE PHÉNIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE
SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819
Fonds réalisés : **300** millions
Valeurs assurées encours:
300 millions.
S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phénix, a Bastia, 17, Bd Paoli.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier.

L'OR NOUVEAU

Après les chroniques des grands journaux parisiens: *Le Journal*, *l'Eclair*, *l'Echo de Paris*, *le Gaulois*, *le Soleil*, etc., la réputation de l'URALINE, ce magnifique alliage de métaux, qui par sa ressemblance frappante avec l'or a été baptisé du nom d'*Or nouveau*, n'est plus à faire. La Direction en France de l'AUSTRALIAN GOLD WATCH Co, a écoulé en trois mois vingt mille six cents montres. Le monde *smart* a remplacé la montre en acier, en nickel et même la montre en or, par le chronomètre et la chaîne gourmette en *oraline*. L'*Oraline* est donc le métal à la mode, c'est le dernier progrès de la science, c'est le métal de l'avenir. Pour répondre aux milliers de demandes que nous recevons, nous publions le tarif de nos articles.

	Prix
Remontoir *oraline* pour homme, 19 lignes, 10 rubis.	Fr. 25 fr.
Le même à savonnette, 3 fonds bijoutiers oraline.	25 fr.
Le même pour dame 11 lignes 3/4 uni ou guilloché.	20 fr.
Le même argent massif, 33 grammes, écusson or contours oraline.	30 fr.
Le même pour dame 12 lignes, argent, dessus contours oraline	28 fr.
Chaîne gourmette oraline massive, pour homme 3 grosseurs.	6 fr.
Sautoir oraline pour dame (long 1m. 40) à sujet vieil or.	8 fr.
Garniture de cheminée pour bureau oraline 5 pièces.	10 fr.
Couverts massifs oraline 157 grammes, aussi riches qu'un service de table en or qui coûterait 7.536 fr. Etui de 12 couverts avec loupe (garantie 10 ans).	80 fr.
L'étui de 6 couverts avec louche.	45 fr.
L'étui de 12 cuillères à café (poids de la cuillère 29 grammes).	28 fr.
L'étui de 6 cuillères à café (poids de la cuillère 29 grammes).	15 fr.
Gravures artistiques d'initiales sur couverts (par pièce).	5 fr.
Gravures artistiques d'initiales sur montres.	0,50

Expéditions franco à la réception du mandat-poste. Contre remboursement frais à la charge du destinataire.

Adresser toutes les commandes et fonds à M. A. E. Roux Directeur Continental de la Société, à Rouen (Seine-Inférieure).

Nous rappelons à notre clientèle que nous rembourserons intégralement toutes les marchandises qui ne seraient pas à son entière satisfaction, à la condition qu'elles nous soient retournées franco dans les 48 heures.

Demandez pour tous les débits de tabacs les cigarettes *Amelia* à 40 centimes le paquet
Fabriquées avec du tabac pur Havane et régie

Le meilleur des cigares à 10 cent est sans contredit le Cigare Mattei. Le demander dans tous les débits.
On ne fume pas ce bon cigare, On le hume tellement il est rare

Source du Chalet
LA MEILLEURE DU
BASSIN DE VICHY
Recommandée par tous les Docteurs dans les maladies du Foie et de l'Estomac.
La plus riche en bicarbonate de soude
Dépôt général: Maison DELPINO, négociant à Bastia, 14 Paoli, 27.

Guerre à l'Anémie!
FER GAFFARD
(Poudre de Fer sucré soluble)
LE ROI DES FERRUGINEUX
Le plus pur, le plus soluble, le plus agréable, le plus actif et le meilleur marché. — Paris : 2f 50 la Flacon
DÉPÔT-PHARMACIE CENTRALE du NORD, 132 et 134, Rue Lafayette, Paris, et toutes les Pharmacies.

PATE et SIROP d'ESCARGOTS de MURE
MALADIES NERVEUSES
Epilepsie, Hystérie, Danse de Saint-Guy, Affections de la Moëlle épinière, Convulsions, Crises, Vertiges, Etourdissements, Fatigue cérébrale, Migraine, Insomnie, Spermatorrhée
Curation fréquente. Soulagement toujours certain par le SIROP de HENRY MURE
SOLUTION HENRY MURE
RÉSULTATS SURPRENANTS ET SOUVENT INESPÉRÉS
MÊME SOLUTION ARSENIEE et CREOSOTÉE d'une efficacité plus puissante.
Dépôt à Bastia, Pharmacie Ch. Clément

Offrez & Demandez dans tous les Etablissements
Le « Vin du Cap-Corse » au Quinquina
de la Maison L. N. MATTEI & Cie, Bastia

FERS A PLANCHER
FERS RONDS, PLATS & CARRÉS
FERS FINS de MARÉCHAL
Chaux & Ciments, Plâtres
BRIQUES, TUILES, CARREAUX, TUYAUX à DRAINER
Ch. CLÉMENT

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA
et les ports du Nord
Le vapeur anglais GARNET
chargera à Bastia vers le 20 Janvier
Pour GÊNES direct, les ports d'ESPAGNE, LONDRES.
prenant marchandises sur connaissement direct pour ANVERS, HAMBOURG et tous les ports d'ANGLETERRE
Pour fret s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

EAU MINÉRALE NATURELLE
FERRUGINEUSE, ACIDULÉE, GAZEUSE
D'OREZZA
SOURCE PIANE
(carte Blanche)
AUTORISÉE PAR L'ETAT
Eau naturelle garantie absolument pure sans l'emploi, pour sa conservation et sa mise en bouteille, d'aucun procédé chimique ou artificiel.
NE PAS CONFONDRE AVEC LA SOURCE DÉPARTEMENTALE
DIRECTION et ADMINISTRATION :
8, Place de la Madeleine, 8, PARIS
Agence générale pour la Corse : **Bastia, 9, Bd du Palais**
Dépôts en France et à l'Etranger
chez tous les débitants d'eaux minérales et les principaux Pharmaciens

Le meilleur des cigares à 10 centimes est sans contredit le CIGARE MATTEI
Le demander dans tous les débits.
Ne me fume pas ce bon Cigare, On le hume tellement il est rare

Malades! 800 000
guérissons. Mlle Nouvelle méthode pour guérir ces maladies. Médication Rationnelle. déjà vendus. Nos milliers de malades écrivent leur complète guérison à ce livre. 1000 pages, 700 gravures, 8 modèles démontables en couleurs de corps humain. Prix Fco 5f. — payable en comptant ou par acomptes de 50 c. par mois.
F. C. Rib, 17, rue d'Hauteville, Paris.

Voulez-vous de la bonne bière ?
à la Brasserie à vapeur
Place Saint-Nicolas
Vente en gros et en détail

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur
14, rue de l'Opéra,
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreux clients, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

SEULE
journal illustré des Dames qui publie environ cent gravures inédites de Modes, Travaux, Mobilier, Musique, etc., par numéro est LA SAISON
30, *Rue de Lille*, Paris
Un numéro spécimen avec prospectus illustrés vous convaincra qu'il est en même temps le plus riche en littérature saine et le meilleur marché entre tous.
(8 francs l'an)

L'Absinthe CUSENIER Oxigénée
C'est ma santé

APÉRITIFS, LIQUEURS & COGNACS
CUSENIER
LA PREMIÈRE MARQUE DU MONDE
21 USINES ET COMPTOIRS FRANCE ET ÉTRANGER

L'ASSURANCE
L'ESPÉRANCE
Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances à primes fixes
contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'ETAT à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1899)
Capital: 10 millions de francs.
Siège social : 10, rue St-Augustin, 10, Paris.
S'adresser à M. Auguste ROTH directeur particulier de la Compagnie l'*Espérance* à Bastia, 28 Boulevard Paoli.

DERNIERS BILLETS
LOTERIE DES ENFANTS TUBERCULEUX
ORMESSON — SAINT-POL-s.-MER
Autorisée par le gouvernement pour toute la France
4 GROS LOTS
250.000
100.000
50.000 20.000

1 lot de.....	10.000 fr.	10.000 fr.
13 » de.....	5.000	65.000
25 » de.....	1.000	25.000
80 » de.....	500	13.000
1104 » de.....	100	110.400
1253 lots pour.....		651.400 fr.

EN UN SEUL TIRAGE qui se fera le
15 FEVRIER 1901
Tous les lots sont payables en argent
Un Billet UNE FR. — En vente dans tous les bureaux de tabac de toute la France, et chez les principaux débitants de tabac, librairies, papeteries, etc., ainsi qu'à l'Œuvre de l'ENFANT TUBERCULEUX, 21, r. Monsieur-le-Prince, Paris, ou envoyés à la Soc. contre remboursement.

GUERISON RADICALE
des MALADIES CHRONIQUES
par les Extraits de R. P. Dubreuil, ancien Missionnaire de la GRANDE-TRAPPE, Montagne (Orne).
Les milliers d'attestations reçues par le Docteur-Médecin de l'ABBAYE, par le Frère de R. P. Dubreuil, La Salle (Orne). — Les RHUMATISMES, par le Frère de R. P. Dubreuil, Ex-Trappiste. — La CONSTIPATION, par les Pilules de R. P. Dubreuil, La Salle. — Les MALADIES, par le Frère de R. P. Dubreuil, La Salle. — Tous les renseignements seront indiqués sous la Discrétion absolue. Consultations par correspondance ou Entrevues à Monsieur, Madame ou à son Autorisé Intime.
BASTIA, PHARMACIE DE LIANI

VELOUTINE Poudre de Riz Spéciale
OH. FAY

DEMANDEZ ET OFFREZ
dans tous les Etablissements
L'AMARO MATTEI
APÉRITIF SUPÉRIEUR
a deux tons les Débits
L'Exquis Cigare Mattei
Le meilleur à dix centimes
Tout bon fumeur doit fumer ce cigare
Il ne pas l'abandonner

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes le boîte — L'excellent Cigare Mattei le meilleur à 10 centimes

26e ANNÉE — JEUDI 10 JANVIER 1901 — N. 9

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8a Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.50 — Judiciaires, 0 25
Les manuscrits ne sont pas rendus. Tout ce qui concerne le Journal, sa Rédaction, son Administration, doit être adressé au Directeur.

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE..... UN AN, 20 fr. 6 mois, 10 fr.
AUTRES DÉPART. 22 » » 12 »
UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Jean-Bon.
SOLEIL : (heure nationale)
Lever, 7 h. 04 m. — Coucher, 4 h. 15 m.
LUNE Dernier quartier, le 11 - Nouvelle, le 18
FÊTE DE DEMAIN : Saint Hyglo.

9 JANVIER

L'Education du Suffrage Universel et le Gouvernement du Pays par le Pays

M. Joseph Ferrand, correspondant de l'Institut, ancien-préfet, vient de publier, sous forme de Lettre à un Député, quelques pages d'une saisissante actualité sur « l'Education du suffrage universel et le gouvernement du pays par le pays. »

Cette lettre est à reproduire en entier, car ce serait en affaiblir la portée et la haute valeur que d'en publier de simples extraits.

Puisse cette lecture profiter à nos compatriotes qui tiennent tant à leur prérogative d'électeur, et qui l'exercent, parfois, sous d'autres préoccupations que celles de l'intérêt général du pays et de notre département en particulier.

LETTRE A UN DÉPUTÉ

Il est malheureusement incontestable, comme vous voulez bien me l'écrire, que notre pays s'intéresse peu, en réalité, à la décentralisation. Le motif principal de son indifférence est que nous sommes presque tous étrangers à la question ; ou bien nous avons reçu à son égard des idées peu étudiées, peu exactes, et nous les conservons sans examen, par esprit de routine. Cette grave difficulté préjudicielle s'est beaucoup manifestée dans les séances de la commission spéciale qu'avait instituée l'honorable M. Ribot, à son dernier ministère. Celui de ses collègues qui nous présidait ne connaissait pas lui-même le sujet, ne s'était muni d'aucun programme ; il semblait ne pas savoir notamment ce qui existe à l'étranger.

Un tel état des esprits ne doit pas trop surprendre. Depuis des siècles, la Centralisation, nos lois, nos mœurs, nos pratiques quotidiennes, excluent des gérances publiques la généralité de la population. Le concept *français*, républicain comme monarchique, est que ces gérances appartiennent à l'*Etat* à ses délégués, aux fonctionnaires (454,000), sous la réserve d'une certaine représentation nationale et locale, consistant : pour les *élus* (463 188), en un droit de regard, de discussion et de décision ; pour le *surplus des français majeurs*, en un vote émis tous les trois, quatre, six et neuf ans.

Il résulte de ce concept, commun, je le répète, à tous nos partis, que la généralité de la population (plus de *dix* millions sur onze millions d'électeurs) ne reçoit *aucune* initiation aux affaires du pays, qu'elle ne rencontre journellement *aucun sujet de devoir, d'activité*, de responsabilité civiques, aucune occasion naturelle de contacts et de rapprochements sociaux, qu'elle n'a, en matière d'intérêts publics, d'autre aliment que la lecture des journaux, l'esprit de parti ou de secte et la poursuite du pouvoir, des emplois, des décorations.

Il en résulte aussi que tous nos gouvernements, quels qu'ils soient, sarmentés, mis en cause, assaillis à toute occasion, et nécessairement fragiles, sont entraînés, bon gré mal gré, à pratiquer, sous des formes et à des degrés divers, la *candidature officielle*, par conséquent à fausser eux-mêmes nos institutions, à vicier la représentation, à donner au pays les plus mauvais exemples, à le dépraver.

Depuis que la candidature officielle, à la suite de plusieurs de nos lois assez récentes, ne peut plus être et n'est plus, *directement*, aux mains des ministres, des préfets et des maires, ses effets sont devenus encore plus pernicieux à la moralité et aux services publics, sans que désormais elle permette au Gouvernement, comme avant 1870, de remplir ses attributions avec une certaine indépendance.

La préparation intellectuelle du *vote* n'existe donc, chez nous, pas plus aujourd'hui qu'avant 1870. Mais, par contre, on nous a dotés de l'éligibilité intégrale des maires, qui, en se combinant avec le *morcellement excessif* de nos communes, a achevé de décentraliser la police (service essentiellement d'Etat) et presque de l'annuler en général, surtout dans les campagnes. On nous a dotés aussi de la loi sur les cabarets, de la loi sur la presse, etc.

Pour fonder véritablement la République, il eût fallu, entre autres changements propres à agir sur les esprits et sur les mœurs, centraliser plus que jamais les *gestions nationales* ou d'*Etat* et décentraliser, au contraire, largement les gestions *locales*, sauf à bien organiser à leur égard le contrôle du Gouvernement, avec droit de veto suspensif et d'annulation.

C'est une voie à peu près opposée qu'on a suivie. De là notablement, ainsi que d'autres infirmités anciennes, notre état mental et moral présent, fidèlement reflété, hélas ! par nos crises si permanentes et si aiguës, par le développement de tous les abus, par les prodigalités de nos budgets, etc...

En 1871, M. de Bismarck était revenu de France inquiet d'une de ses œuvres antérieures les plus graves : le suffrage universel, limité cependant aux seules élections du Reichstag et retardé jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans. Dès lors, il eu comme l'idée fixe d'introduire une réforme administrative, dont la caractéristique et le but principal fussent de préparer, intellectuellement et socialement, le *vote* en même temps que de fortifier l'*Etat*.

Dans son plan initial, il s'agissait à la fois : 1. de créer et de mettre à la portée de tous des sujets très nombreux de devoirs, de services et de responsabilités civiques, de multiplier les occasions de contacts et de rapprochements pour les classes et les personnes, et ainsi d'accroître la capacité et l'influence politiques spécialement de la partie de la population qui peut le plus s'adonner aux affaires publiques ; — 2. de mieux délimiter le rôle et les attributions de l'*Etat*, de l'autorité *souveraine*, de l'exonérer de beaucoup de labeurs stériles, d'exigences, de difficultés, de griefs, et ainsi de l'affermir, de lui assurer plus d'indépendance et plus de fécondité.

Pour fixer et pour réaliser ce plan, il s'inspira des idées que les patriotes réformateurs Stein, Hardenberg, Guillaume de Humboldt, etc., avaient déjà mises au jour, de 1808 à 1812 Aidé du professeur Gneist, qui lui-même s'aida, très efficacement aussi, de la législation anglaise, il finit par aboutir, après bien des difficultés et des traverses, à faire adopter un ensemble de lois administratives qu'on peut résumer succinctement ainsi ;

Au Gouvernement : les gestions *nationales* ou d'*Etat* (rapports avec les Chambres, préparation et exécution des lois, contrôle des gestions locales, police de sûreté, justice, diplomatie, finances, armée et marine, collation et retrait des emplois d'*Etat*, voirie *nationale*, surveillance de l'enseignement, protection des incapables, etc.) ;

Aux pouvoirs locaux élus : les gestions *locales* de toute nature, avec instruction, délibération et exécution, sous le regard de l'Etat et de ses délégués, investis du droit de veto suspensif et d'annulation (administration proprement dite des circonscriptions inférieures, bureaux de bienfaisance, hospices et asiles, écoles, assistance pénitentiaire, voirie communale et cantonale, logements insalubres, hygiène, rapports et conciliation des patrons et ouvriers, dispensation et retrait des licences pour débits de boissons, etc.). On conçoit que ces gestions, très variées, simples, accessibles à tous, naissent excellemment servir, *vivifiées par l'élection et les compétitions d'idées et de personnes*, à promouvoir l'activité locale, à initier le grand nombre aux affaires publiques, à multiplier les contacts sociaux, à propager la notion, la pratique du devoir civique et de ses responsabilités tant personnelles que collectives, en un mot à *préparer le vote*.

Dans la province, dans le département, dans l'arrondissement, dans le canton, dans la commune, les agents de l'Etat, (préfet supérieur de province, préfet du département, sous-préfet d'arrondissement, bailli cantonal, maire confirmé après avoir été élu), administrent, sous leur responsabilité propre, les affaires de l'*Etat* ressortissant à leurs circonscriptions respectives, et en particulier ils procurent avec vigilance l'exécution des lois et règlements, ils contrôlent les décisions et actes des pouvoirs locaux élus, ils empêchent toute infraction aux lois, tout préjudice à l'intérêt général. Mais, quant aux affaires des circonscriptions, soit, dans la province, *commissaires du Gouvernement*, armés du droit de veto suspensif, auprès de l'assemblée provinciale, de son comité exécutif et de son *Landes-Direktar* élus, actif, dans le département, dans l'arrondissement, dans le canton, dans la commune, *présidents*, avec veto suspensif, des assemblées de département, d'arrondissement, de canton, de commune et de leurs comités exécutifs élus. C'est l'assemblée ou son comité exécutif qui pourvoit à toutes les affaires *locales*, notamment à la collation et au retrait des emplois locaux, qui instruit, entre en rapports avec les intéressés, délibère, exécute, expédie.

Autre trait capital de la réforme : ce n'est plus, comme précédemment, le Souverain et ses délégués, unitaires ou collectifs, qui statuent sur les réclamations, les plaintes et les conflits *d'ordre administratif*. En vertu de la réforme, cette attribution, à la fois d'une *très grande partie éducative* et d'un exercice difficile, a été transférée à des juridictions spéciales, nouvelles, rapprochées des populations et en partie émanant d'elles, siégeant, en première instance, au chef-lieu d'arrondissement, en appel, au chef-lieu du département, en dernier ressort au Conseil d'Etat, dans la capitale. Les juridictions de première instance et d'appel sont composées de trois membres élus par l'assemblée d'arrondissement et par celle de département, ainsi que de trois fonctionnaires d'*Etat* désignés par le pouvoir central : le préfet ou le sous-préfet *président*, un magistrat professionnel et un fonctionnaire financier de la ville. Les séances de ces nouveaux tribunaux sont publiques, la procédure est gratuite, le plaignant a le droit d'être entendu personnellement ou par mandataire. La section du Conseil d'Etat réglant les pouvoirs n'a pour membres que l'homme administrateurs ou magistrats, à la nomination du Souverain, mais inamovibles. — J. FERRAND.

(La fin à demain)

101e FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Gentilhomme Campagnard

par CHARLES DE BERNARD

XXX

LE RÉCIT INTERROMPU

— Tous les autres brigands accueillirent cette proposition forcée par des hurlements sauvages qui firent alors une telle impression sur mon esprit, que pendant bien longtemps leur souvenir a troublé mon sommeil et qu'en ce moment même il me semble encore les entendre.

— M. le juge de paix a une manière de narrer si chaleureuse et si colorée, dit le vicomte en oubliant l'engagement qu'il venait de prendre, qu'il fait passer dans l'âme de ses auditeurs ses propres émotions. Je ne sais si c'est une illusion, mais il me semble entendre aussi les cris sauvages dont il vient de parler.

Depuis un instant, les clameurs confuses des émeutiers villageois se faisaient entendre au dehors.

— On crie, en effet, dit le marquis ; c'est sur la place. Sans doute quelque dispute d'ivrognes ; car à la campagne la célébration du dimanche consiste, pour beaucoup de gens, en deux points capitaux : boire et se quereller.

Madame de Bonvalot hocha la tête d'un air de contradiction.

— Nouvelle injustice envers ces bons Châteaugironais, dit-elle ; car, quelque répréhensible qu'ait pu être jadis la conduite de leurs pères, je persiste à croire ceux-ci d'excellentes gens ; ce que vous prenez pour des cris de dispute, ce sont des chants fort inoffensifs.

— Ma mère a raison, dit la jeune femme, on chante en effet sur la place, assez très juste, du moins très fort.

— De l'indulgence, marquise, de l'indulgence reprit la douairière ; rappelle-toi ce que tu me disais hier : « Nous ne sommes pas ici aux Italiens. » Sans doute quelque concert organisé en notre honneur, et alors il y aurait de l'ingratitude à se montrer trop sévère, car c'est le mérite de l'intention et non celui de l'exécution qu'il faut apprécier. Pour moi, je l'avoue, je suis très sensible au procédé de ces braves villageois, et je suis d'avis que nous paraissions au balcon pour mieux les entendre ; leurs chansons gaies et naïves nous reposeront agréablement du lugubre récit de M. le juge de paix.

Le refrain de l'hymne patriotique vigoureusement attaqué à l'unisson par soixante voix à la fois, retentit alors distinctement.

— Crient-ils en chantant ou chantent-ils en criant ? fit Langerac ; voilà la question, comme dit Hamlet.

— Je serais curieuse d'entendre les paroles, reprit la douairière en faisant mine de se lever, car elle mourait d'envie d'aller au balcon et de se montrer au bon peuple châteaugironais.

— D'après l'air, vous pouvez deviner les paroles, dit le juge de paix, qui depuis un instant prêtait l'oreille avec un étonnement mêlé d'inquiétude. Pendant la révolution, cent mille personnes peut-être ont été égorgées au bruit de cette chanson qui vous paraît, madame, si gaie et si naïve.

— C'est en effet la *Marseillaise*, s'écria Châteaugiron, dont la physionomie annonça qu'il partageait la surprise, sinon l'anxiété du vieillard.

— La *Marseillaise* ! répéta madame Bonvalot, subitement désenchantée.

— Pierre, qu'y a-t-il donc ? demanda le marquis à l'un des laquais, qui par curiosité regardait à travers la fenêtre ce qui se passait au dehors.

— Monsieur le marquis, répondit le domestique en tournant vers son maître un visage assez effaré, c'est un rassemblement qui marche sur le château ; ils sont plus de deux cents, ils ont un grand drapeau tricolore, et l'on dirait qu'ils veulent enfoncer la grille.

Châteaugiron se leva précipitamment et s'approcha de la fenêtre.

Les autres convives s'empressèrent de l'imiter.

Ils restèrent tous, hommes et femmes, immobiles de surprise à la vue de la scène qui s'offrit alors à ses yeux.

XXXI.

L'ARBRE DE LA LIBERTÉ.

Après avoir traversé la place en chantant la *Marseillaise* avec beaucoup plus d'énergie que d'ensemble, les patriotes de Châteaugiron-le-Bourg s'étaient arrêtés sur le terre-plein qui coupait en deux le fossé du château.

Cet espace d'une étendue médiocre, que rétrécissait encore depuis la veille l'arc de triomphe voué à la destruction, se trouva trop petit pour contenir la bande tumultueuse qui venait de l'envahir. Les premiers rangs, poussés par les derniers, se virent bientôt tellement serrés contre la grille, que quelques-uns des plus froissés essayèrent de sortir de cette position pénible en pénétrant dans la cour du château ; mais la porte de fer, qu'on avait fermée par hasard, résista aux efforts qu'ils firent pour l'ouvrir. Cet obstacle inattendu irrita les esprits, fort échauffés déjà.

— A bas la grille ! s'écria un de ces individus à mine sinistre, qui, au premier signal de désordre, semblent sortir de terre, comme font certains reptiles pendant un orage.

— Oui, à bas la grille ! dit à son tour le taillandier Picardet d'une voix rauque de santé ; il nous faut nos coudées franches.

— A bas la grille ! répétèrent en chœur la plupart des émeutiers.

Trois ou quatre d'entre eux, joignant l'action à la parole, arrachèrent quelques pierres au parapet du fossé et s'efforcèrent de briser la serrure, tandis que d'autres, s'accrochant aux barreaux, tentaient une escalade qui, vu les fers de lance dont était garnie la partie supérieure de la grille, eût pu se terminer pour plusieurs par un empalement.

(A suivre).

VELOUTINE Poudre de Riz Spéciale
OH. FAY

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 10 Janvier, à 3 heure

1. Le Tintamarre, Gauthier.
2. Jeanneton, Verdi.
3. Les Feuilles du Matin, Strauss.
4. Le Magot, Massenet.
5. Souvenirs des Gardes, Strauss.

Le Chef de Musique, MOULINIE.

NOUVELLES MILITAIRES

M. Bouchon, officier d'administration de 1re classe des subsistances militaires au 8e corps d'armée, est désigné pour prendre la gestion du service des vivres à Bourges.

— M. Simoni, officier d'administration de 1re classe des subsistances militaires au gouvernement de Paris, est désigné pour la 6e région.

— M. Grimaldi, officier d'administration de 2e classe du service du campement et de l'habillement au 3e corps d'armée, a été désigné pour la 7e région.

— Le garde républicain Reucci a été nommé brigadier.

Le Gouvernement militaire de la Corse

COMMUNE DE PENTA-DI-CASINCA

M. le Maire appelle l'attention de l'assemblée sur l'éventualité du transferement du siège du Gouvernement militaire. Il expose les considérations qui militent en faveur du maintien du statu quo et fait ressortir qu'une décision contraire serait préjudiciable à tous les intérêts de l'Ile.

Le Conseil justement ému des bruits, relatifs à ce changement, s'associe à la motion présentée par le Conseil municipal de la ville de Bastia ; estime qu'une pareille décision ne se justifie ni par les besoins de la Défense Nationale, ni par l'équité ; émet le vœu qu'il n'y soit donné aucune suite.

Après en avoir délibéré, décide que copie de la présente délibération sera transmise par le Maire au Ministre compétent ainsi qu'à l'administration supérieure de la Corse.

Ainsi fait et délibéré à Penta-di-Casinca les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au Registre tous les Membres présents.

Surnumérariat des Postes

Un concours pour l'admission au surnumérariat des Postes et Télégraphes aura lieu, les jeudi 7 et vendredi 8 février 1901, au chef-lieu de chaque département.

Peuvent y prendre part les jeunes gens âgés de 18 ans au moins et de 25 ans au plus au 1er janvier 1901, sans infirmités, ayant une taille de 1m.54 au minimum.

Par exception, peuvent concourir après 25 ans les candidats qui justifient de services dans l'administration des Postes et des Télégraphes ou de services militaires.

Pour ces candidats la limite d'âge de 25 ans est reculée d'une durée égale à celle des années de service sans pouvoir dépasser 30 ans.

Les candidats doivent se presenter en personne et sans retard au Directeur des Postes et Télégraphes de leur département, chargé de l'instruction des candidatures.

Ce fonctionnaire leur remettra le programme du concours.

La liste sera close en France le 25 janvier, en Corse, en Algérie et en Tunisie le 19 janvier 1901.

REVUE HEBDOMADAIRE

Paris, le 5 janvier 1900.

A en juger par les premières séances, le nouvel an aura l'art bien commencé pour la Bourse. L'échéance du bout de l'an morte à l'abri de la réaction des valeurs end attraisons ont bien épargné un instant les excellentes dispositions du marché ; en dern démonstration d'indifférence avait d'ailleurs été le mouvement de hausse à prix au contraire une nouvelle extension.

Nos Rentes ont eu une tenue particulièrement brillante ; le 3 0/0 a dépassé le cours de 102 fr. a 102.25 le 3 1/2 termine à 101.80.

Les Fonds Etrangers sont non moins bien part qu'à sont ici la Rente Espagnole qui a gagné plus d'un point et demi à 71.70.

Nos Etablissements de Crédit ont également pris part à ce mouvement général de spéculation. Le Crédit Lyonnais a progressé à 1.415. Le Comptoir National d'Escompte à 847 ; la Société Générale et le Crédit Foncier ont été à 645 et 675.

Les valeurs industrielles se sont bien tenues. Le Rio-Tinto n'a pas toujours soutenu à 1.197, mais celui de la Tharsis a été très recherché à 1.000.

Les Obligations de Chemins de fer ont été très fermes. Les Nord-Espagne ont été à 1.000 ; les Saragosse à 1.000 ; les Andalous à 1.000 ; les Nord-Espagne

Le Larousse Illustré

Si vous voulez apprécier la richesse du Nouveau Larousse illustré au point de vue biographique, vous pouvez l'utiliser la feuille de cette semaine ; il contient quantité de très intéressantes biographies dont un grand nombre accompagnées de fort jolis portraits. Prenons-nous à vouloir, en raison de l'intérêt particulier que leur donne leur actualité, nous parcourir, celles de Frémet, de Mgr Freppel, de M. de Freycinet, etc. Ajoutons que ce brillant fascicule nous donne encore une foule d'articles fort variés : un long article technique sur les Fleurs, un article très richement illustré sur les Frégates, ses mots Fidèle, Fleur, Fresque, etc.

Le fascicule 50 centimes chez tous les libraires et dans les gares.

LESSIVE PHENIX

ne se vend qu'en paquets de

1, 5 & 10 KILOGR.

500 & 250 GRAMMES

portant la Signature J. PICOT

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la

LESSIVE PHÉNIX

Le COURRIER de la PRESSE

Fondé en 1880 A. GALLOIS, Directeur

21, Boulevard Montmartre, PARIS

FOURNIT COUPURES DE JOURNAUX & DE REVUES SUR TOUS SUJETS & PERSONNALITÉS

Le SERVICE de la PRESSE le plus perfectionné qui existe

HYGIÈNE et BEAUTÉ de la PEAN

CRÈME VELOUTINE Ch. FAY

Voulez-vous de la bonne bière ?

à la Brasserie Gasparini

Place Saint-Nicolas

Vente en gros et en détail

ANCIEN CABINET PHADÈRE

PIERRE SABATE

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS

(Systèmes perfectionnés)

OBTURATION

& EXTRACTION DES DENTS sans douleur

14, rue de l'Opéra,

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreuses clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

L'ESPÉRANCE

Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances

à primes fixes

contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'ETAT à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1898).

Capital : 10 millions de francs.

Siège social : 10, rue St-Augustin, 10, Paris.

S'adresser à M. Auguste ROTH, directeur particulier de la Compagnie l'*Espérance* à Bastia, 28, Boulevard Paoli.

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA

et les ports du Nord

Le vapeur anglais GARNET

chargera à Bastia vers le 20 Janvier

Pour GÊNES direct, les ports d'ESPAGNE, LONDRES.

prenant marchandises sur connaissement direct pour ANVERS, HAMBOURG et tous les ports d'ANGLETERRE

Pour fret s'adresser à

Arthur C. Southwell, Bastia

EAU MINÉRALE NATURELLE

FERRUGINEUSE, ACIDULÉE, GAZEUSE

D'OREZZA

SOURCE PIANE

(carte Blanche)

AUTORISÉE PAR L'ETAT

Eau naturelle garantie absolument pure sans l'emploi, pour sa conservation et sa mise en bouteille, d'aucun procédé chimique ou artificiel.

NE PAS CONFONDRE AVEC LA SOURCE DÉPARTEMENTALE

DIRECTION et ADMINISTRATION :

8, Place de la Madeleine, 8, PARIS

Agence générale pour la Corse : **Bastia, 9, Bd du Palais**

Dépôts en France et à l'Etranger

chez tous les débitants d'eaux minérales et les principaux Pharmaciens.

Le meilleur des cigares à 10 centimes est sans contredit le **CIGARE MATTEI**

Le demander dans tous les débits.

On ne fume pas ce bon Cigare, On le fume tellement il est bon.

Malades ! 800 000

personnes ont lu Nouvelle méthode pour guérir les maladies. Médication Naturelle déjà vendue. Des milliers de malades doivent leur complète guérison à ce livre. 300 pages, 700 gravures, 6 couleurs démontrées au couleurs du corps humain. Prix Fco 3f.— payable au comptant ou par acomptes de 50 c. à — par mois.

F. E. Bile, 17, rue d'Hauteville, Paris.

L'Absinthe **CUSENIER** Oxigénée

C'est ma santé

APÉRITIFS, LIQUEURS & COGNACS

CUSENIER

LA PREMIÈRE MARQUE DU MONDE

31 USINES ET COMPTOIRS FRANCE ET ÉTRANGER

Direction 228, Boulevard Voltaire, Paris

Le Moniteur de la Mode

paraissent tous les Samedis

20 PAGES GRAND FORMAT

LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES

CONTIENT :

PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX

PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE

PLUS DE LITTÉRATURE

PLUS DE RECETTES DE CUISINE

PLUS DE RENSEIGNEMENTS

QU'AUCUN AUTRE

3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs

EDITION 2 : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 2e, 3e et 4e N.

3 MOIS : 5 fr. 50 — UN AN : 20 francs

ARIEL-GOURAUD, Editeur, 2, rue de Valois, Paris

VOS CHEVEUX

Ne tomberont plus et repousseront

PAR L'USAGE DU MERVEILLEUX

PÉTROLE HAHN

Le Trésor de la Chevelure

Parfum exquis

EMPLOI SANS DANGER

Flacons 3 fr. 50 et 4 fr. Pharmaciens, Parfumeurs, Coiffeurs

Refuser les imitations souvent dangereuses, toujours inefficaces

F. Vilbert, Concessionnaire, 47, avenue des Ponts, LYON

Dépôt spécial : R. GARNIER, pharmacien à NICE

D.O.M. ✝ D.O.M.

BÉNÉDICTINE de l'Abbaye de Fécamp

La Meilleure des Liqueurs — Se défier des contrefaçons — Exquise Tonique Digestive — Se trouve partout.

BÉNÉDICTINE BÉNÉDICTINE

D.O.M. ✝ D.O.M.

Entrepôt régional à Marseille, 42, rue de la République, A. LEROUX, Agent Général.

60 ANNÉES DE SUCCÈS

2 GRANDS PRIX (Exposition 1878) HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY (Exposition de Vienne 1873)

ALCOOL de MENTHE de **RICQLÈS**

(Le seul Alcool de Menthe véritable)

BOISSON HYGIENIQUE d'un goût exquis et d'une fraîcheur délicieuse, calme instantanément la soif et assainit l'eau.

ELIXIR SOUVERAIN contre les Indigestions, la Dysenterie, le Choléra-Infantile, dissipe les Maux de Cœur, de Tête, d'Estomac.

Excellent aussi pour la Toilette et les *Dents*

PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES

NE REFUSER AUCUNE IMITATION

Exiger le Nom de RICQLÈS

Le meilleur des cigares à 0.10 est sans contredit le Cigare Mattei, *le demander dans tous les débits.*

On ne fume pas ce bon cigare, On le fume tellement il est bon.

ERS A PLANCHER

FERS RONDS, PLATS & CARRÉS

FERS FINS de MARÉCHAL

Chaux & Ciments, Plâtres

Ch. CLÉMENT

AVIS

M. Bruschini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et de placements de domestiques, terres, maisons, animaux, est situé rue Napoléon, 21, 3e étage.

L'agence prend des renseignements très sérieux sur les personnes qu'elle présente.

A LA GRANDE MAISON

1, Rue Miot, Bastia 1,

C'est là où l'on trouve sans contredit le meilleur choix d'étoffes « Grand Tailleur » pour la saison d'hiver.

M. Simon Damiani invite sa clientèle à s'en rendre compte.

Un Nouveau *Coupeur* de toute première marque est attaché à la maison.

Le public peut être sûr d'avoir plus de *satisfaction* que jamais, soit au point de vue de la *Coupe*, du fini, etc., qu'à tous autres points de vue.

1, rue Miot, 1.

Un très grand nombre de personnes ont vraiment tout perdu et le conservent par l'usage des

PILULES DÉPURATIVES du Docteur **GOLVIN**

Remède populaire depuis longtemps, efficace, économique, facile à prendre. Purifiant le sang, il convient dans presque toutes les maladies chroniques, telles que Dartres, Rhumatismes, Vices Rhumes, Furonculoses, Engorgements, Lait répandu, Glandes, Maux de Nerfs, Perte d'appétit, Echauffement, Faiblesse, Anémie, Mauvaise Estomac, Intestins paresseux, &c. En vente dans toutes les PHARMACIES ou à défaut franco contre mandat-poste de 3 fr. 50 adressé à M. Pierre GOLVIN, 40, rue de la Santé, PARIS.

Mme GEORGES

Dentiste

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet sis Boulevard Paoli, 14, Bastia, sera ouvert, du 1er au 9 de chaque mois.

A LOUER

JOLI CHALET, sur la route Nationale, près Toga, se composant de 2 étages de six pièces chacun, magasins et jardin au rez de chaussée.

Le tout 120 francs par mois. S'adresser à MM. L. N. Mattei.

L'un des rédacteurs gérant, MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier.

VIN ROUGE 9 f. l'hectolitre rendu franco votre gare, 20 litres essai : 5 f. Envoyer mandat poste à Brédat-Fleury à Montigny-Lencoup (S. et M.)

LE PHÉNIX

COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE SUR LA VIE ET L'INCENDIE

Fondée en 1819

Fonds réalisés : **200** millions

Valeurs assurées encours : **300** millions.

S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phénix, à Bastia, 17, Bd Paoli.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour

Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.

Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »

« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.

Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.

Cigarettes Egyptiennes à 60 centimes le boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes

DEMANDEZ ET OFFREZ dans tous les Etablissements

L'AMARO MATTEI

APÉRITIF SUPÉRIEUR

dans tous les Débits

L'Exquis Cigare Mattei

La meilleure à dix centimes

Tout les fumeur doit fumer ce cigare

Un peu fumeur.

26e ANNÉE — VENDREDI 11 JANVIER 1901 — N° 10

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.

Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

CORSE..... un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr. | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

AUTRES DÉPART. 22 » » 12 »

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête aujourd'hui : Saint Hyacinthe

Soleil (de Bastia) se lève à 7 h. 15 m.

Lever, 9 h. 04 m. — Coucher, 4 h. 15 m.

Lune : Dernier Quartier le 9, à 3 h. 30 m. soir. Nouvelle, le 18

Fête de demain : Saint Prohe.

10 JANVIER

L'Education du Suffrage Universel

et le Gouvernement du Pays par le Pays

LETTRE A UN DÉPUTÉ

(Suite et fin)

Ma lettre est déjà trop longue pour que j'étende ces indications sommaires et pour que j'explique notamment comment le législateur allemand a cherché à éliminer le plus possible le bon plaisir, le favoritisme, les pressions parlementaires, électorales et autres. Certaines des réglementations nouvelles sont du plus grand intérêt : celle par exemple sur la gratuité des fonctions électives en général, gratuité destinée à restreindre la quantité des politiciens professionnels et à permettre à la classe instruite de rendre beaucoup de services, de bien mériter du pays et de gagner de l'ascendant ; celle relative aux nombreux cadres administratifs ouverts à des membres, nombreux aussi, et fréquemment rééligibles ; celle concernant le bailli cantonal (administrateur, juge de paix, officier de police), emprunté en principe à la localité elle-même, renouvelé tous les cinq ans, présenté par l'assemblée d'arrondissement et nommé par le préfet de province ; celles pour la collation et le retrait des emplois, pour les tribunaux de discipline, etc.

La plupart des éléments de cette législation nouvelle se retrouvent, moins méthodiques, moins complets, moins cohérents, en Angleterre, en Suisse, en Belgique, en Italie, etc. Partout, ils mêlent amplement le pays à ses affaires publiques les plus usuelles, de manière à l'associer, à l'unir à son Gouvernement, à assainir et à fortifier l'Etat, à développer l'éducation politique, à rapprocher les personnes et les classes, *à préparer le vote*.

Au delà de nos frontières, c'est *l'administration* qu'on offre en aliment, avec confiance, à l'activité générale et qui est employée à la formation, à l'apprentissage du citoyen, de l'électeur ; en France, au contraire, c'est la *politique* elle-même, matière compliquée, ardue, très sujette aux illusions et aux entraînements. En voulant faire coexister côte à côte l'organisation unitaire, absolutiste, de l'an VIII et le parlementarisme, on devait aboutir nécessairement à cette erreur néfaste. De 1815 à 1831-1833, la Chambre des députés ayant seule été *élective*, il advint tout naturellement que le concours effectif de la nation elle-même, les controverses, l'opposition ne purent se porter que sur la *politique*. En 1831-33, les nouvelles lois organiques livrèrent au vote la composition des conseils municipaux, des conseils d'arrondissement et des conseils généraux ; mais la mautention quotidienne de la plupart des affaires *administratives* continua d'appartenir à l'*Etat* et à ses délégués, tandis que, dissemblance fondamentale ! cette mautention, à l'étranger, est dévolue aux *élus* locaux et que l'*Etat* ne s'y ingère que par un droit de contrôle et d'annulation.

Depuis que la réforme administrative a été mise en pratique chez nos voisins d'outre-Rhin, j'ai eu plusieurs fois, à Ems, l'occasion d'interroger sur ses résultats certaines personnes compétentes ; toutes m'ont répondu que ces résultats ont déjà été satisfaisants, qu'ils sont généralement jugés tels, qu'ils tendent à améliorer l'état moral et politique, mais qu'ils n'ont pas enrayé la poussée socialiste, le seul mode et la seule forme d'opposition qui existent en Allemagne, les seuls aussi probablement qui existeront bientôt chez nous, dans des conditions très inquiétantes...

En résumé, nous demeurons plus que jamais *inadaptés* et inaptes à nous gouverner nous-mêmes ; et, par surcroît maintenant, nous ne pouvons plus être gouvernés d'en haut. Nous sommes, depuis trente ans, en pleine République et en pleine liberté, depuis cinquante-deux ans en suffrage universel, et nous restons, entre les nations européennes de grande civilisation, celle où le législateur a le moins égard aux *nouvelles nécessités* d'idées et de conduite, de contacts sociaux, d'initiative et de responsabilité individuelles, qui s'imposent de jour en jour partout, plus impérieusement encore dans notre pays qu'ailleurs.

L'antinomie, depuis 1815, de notre système *politique* et de notre système *administratif*, de nos principes et de nos pratiques, ainsi que l'action incessante de cette antinomie sur nos esprits et sur nos mœurs, ont déterminé, en grande partie, les perturbations qui nous ont tant divisés, tant entravés, dans ces soixante-dix dernières années. Eviterons-nous que les mêmes causes subsistant et étant devenues bien plus intenses, leurs effets ne subsistent aussi et ne se développent irrésistiblement ?.. Avons-nous, désormais, pouvons-nous avoir plus de discernement dans l'exercice du vote et de la souveraineté, plus d'entente mutuelle et d'accord, plus le souci de nos devoirs publics ? Sommes-nous, pouvons-nous être moins superficiels, moins désagrégés, moins passifs ?

Si nous persistons aveuglément à ne pas accommoder notre système à l'administratif, nos pratiques quotidiennes et peu à peu nos mœurs à notre système politique, et, *seconde réforme, également urgente*, à ne pas accommoder, nous plus, l'exercice de notre suffrage universel aux *réalités existantes*, *à l'ordre naturel et supérieur des choses* (1), nous verrons fondre sur nous des calamités nouvelles. Cela est inévitable. « *Les principes préalentl'ût ou tard et les destins s'accomplissent...* »

Inutile d'expliquer que les deux réformes pourraient être édictées par les Chambres elles-mêmes, sans qu'il s'ensuivit aucune atteinte à notre Constitution.

(1) Quant à la réforme électorale, on trouverait dans la nouvelle législation belge des dispositions dignes d'être bien méditées : l'électorat à vingt cinq ans pour la Chambre des représentants et à trente ans pour le Sénat, le vote obligatoire, la représentation proportionnelle, le vote plural. Ces dispositions, au lieu d'être contraintes, sont véritablement conformes aux *réalités existantes*, à *l'ordre naturel e supérieur des choses*.

En orientant le Parlement et le pays vers ces nouveaux sujets, si considérables, d'activité, de controverses, de luttes, on réussirait peut-être à nous détourner enfin des vaines et misérables querelles, des intolérances et des violences réciproques, des chimères, qui nous font, depuis ces dernières années, tant de mal à nous-mêmes et aux yeux de l'étranger.

Obligés de gouverner avec les discordances, les anachronismes, la mentalité générale qui viennent d'être indiqués à grands traits, Solon lui-même, Richelieu, Bismarck, Gladstone, auraient été réduits à l'impuissance et se fussent usés en pure perte.

Puissé-je réussir à vous convaincre !

J. FERRAND.

Nouvelles Maritimes

M. Serra, garde de 1re classe d'artillerie de marine, est classé dans le grade d'officier d'administration de 1re classe, section des conducteurs de travaux.

— Sont classés :

pour l'emploi d'adjoint de 1re classe des constructions navales, l'adjoint de 2e classe Justiniani Alexandre-Louis-Michel,

pour le grade de chef surveillant de 1re classe, le chef surveillant de 2e classe Padovani Dominique-André, à Toulon,

pour l'emploi de dessinateur de 1re classe des travaux hydrauliques, le dessinateur adjoint Livarelli Marius, à Toulon,

pour l'emploi de dessinateur de 2e classe, le surveillant technique de 3e classe Pino Jean-Baptiste, à Toulon,

pour l'emploi d'ad oint de 2e classe du service des subsistances, le chef surveillant de 1re classe Barbieri Jacques Marius.

— Le maître canonnier de la flotte Pietri Roch est susceptible d'être proposé pour le grade d'adjoint de 2e classe du service de l'artillerie.

NOUVELLES MILITAIRES

Sont nommés au grade de capitaine de réserve et affectés aux régiments ci-après :

Régiment d'Erreux, M. de Francioni Charles-Marie-Xavier, capitaine d'infanterie en retraite.

Régiment de Melun, M. Cacciaguerra Ignace-Antoine, capitaine d'infanterie en retraite.

— Les sous-lieutenants de réserve dont les noms suivent sont promus au grade de lieutenant et maintenus à leur corps :

Casale Charles-Joseph-Marie, du régiment de Montargis.

Sicurani Joseph-Marie, du régiment de Montpellier.

Mondielli César-Joseph, Lambert Jean-Baptiste, Marchioni Charles-Prodice, Marchioni Charles Jean, Franzini François-Dominique, Don Simoni Bonaventure, du régiment de Corse.

— Sont nommés au grade de sous-lieutenant de réserve :

Régiment d'Auxerre, M. Casalta Ange-Toussaint, adjudant d'infanterie en retraite.

Régiment de Loux-le-Saulnier, MM. Frederici Jean-Baptiste et Poli Antoine-Gabriel, adjudants d'infanterie en retraite.

Trois marins Corses asphyxiés

Un événement tragique s'est produit, au cours de l'avant-dernière nuit, à bord de la *Jeune-Sidonie*, superbe yacht de plaisance, ancré au quai de la Fraternité et appartenant à M. Faulquier, et que commande M. Durand.

Dimanche soir, une partie de l'équipage du yacht, qui couche en ville, avait quitté le bord à la tombée de la nuit, une fois le service terminé. Trois matelots seulement demeurèrent dans le poste, Frings Joseph, âgé de 42 ans, Nobili Grégoire, âgé de 24 ans, matelots, et Boni, 15 ans, mousse. Après avoir pris leur repas, Frings et le mousse passèrent encore quelques moments dans le poste, puis ils se couchèrent.

Nobili, lui, descendit sur le quai pour se dégourdir un moment les jambes. Comme il quittait la passerelle, il fut accosté par le maître du *Lorandz*, un yacht, amarré tout près, nommé Christmann, qui lui offrit le chamboreau. Tous deux se rendirent un bar d'en face et prirent leurs consommations. Vers 9 heures les deux marins regagnèrent leurs bords respectifs.

En arrivant dans le poste de la *Jeune-Blanche*, Nobili trouva ses deux camarades encore éveillés et qui lui déclarèrent qu'il faisait un froid terrible.

— Ce n'est pas étonnant, répondit Nobili, la neige commence à geler et le vent souffle assez fort ; nous aurons une très mauvaise nuit.

— Et dire qu'il n'y a pas moyen de se chauffer un peu.

Mais oui ; je vais aller chercher un réchaud ; nous le garnirons de charbon, puis une fois allumé nous le placerons dans

C'est Picardet, un autre camarade, j'aperçois au pied de l'arbre l'épouser Lovardan, bien digne acolyte des deux premiers, et mon greffier Vermot, le plus coquin de tous : enfin la synagogue républicaine au grand complet.

— Mais quel est leur projet et dans quelle intention font-ils un pareil tapage devant le château ?

— Ah ! mon Dieu ! quelle troupe hideuse ! dit à son tour madame de Bonrepos avec une émotion visible : des brasnus ! des cheveux hérissés ! des gestes de démoniaques ! des guenilles ! des haillements des bâtons ! Au nom du ciel ! qui sont ces gens-là ?

— Ces gens-là, madame, répondit M. Robillet avec une ironie non dissimulée, sont les humbles et excellents Citoyens giroutais.

— Mais ils ont l'air de vrais bandits ! reprit la douairière en laissant retomber d'un air stupéfait le bloncle dont elle venait de se servir ; est-il possible que ce soit là cette même population qui hier à notre arrivée et tout à l'heure encore me paraissait si polie, si convenable, si respectueuse !

(*A suivre*).

102e FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Gentilhomme Campagnard

par CHARLES DE BERNARD

XXXI.

L'ARBRE DE LA LIBERTÉ.

— Arrêtez, citoyens, s'écria le greffier Vermot, à qui deux de ses voisins venaient de prêter complaisamment leurs épaules pour qu'il pût dominer et haranguer le rassemblement, arrêtez ! au nom de votre propre intérêt. Ne compromettez pas par votre imprudence la plus juste et la plus sainte des causes. Ici nous sommes sur le terrain de la commune, c'est-à-dire chez nous ; mais de l'autre côté de la grille commence la propriété de ce Châteaugiron, et nous ne devons pas y entrer.

— Pourquoi ça ? répondit brusquement Gautheret, qui, après avoir montée d'abord une certaine modération, était devenu, depuis que l'action était engagée, un des plus turbulents ; pourquoi nous entasserions nous ici comme un troupeau de moutons, tandis qu'il y a de la place dans la cour ?

— Pour deux raisons, répondit le greffier en se soulevant du nouveau à l'aide de deux camarades, pour les décrotter, ses voisins, afin de se mettre en évidence : d'abord, en foulant ce sol infecté d'aristocratie, nous salirions nos souliers ..

— Eh bien ! nous en serons quittes dit le boucher qui s'apprêtait à briser la serrure à l'aide d'une pierre énorme.

— D'ailleurs la moitié de nous n'a pas de souliers, ajouta un plaisant complètement déchaussé en effet.

— D'un autre côté, reprit Vermot en élevant la voix de manière à se faire entendre de tout le monde, ceux qui escaladeront ou qui forceront la grille commettront une violation de domicile, ce qui peut les faire condamner à trois mois de prison et à deux cents francs d'amende.

— Ça c'est une raison, murmura Gautheret en laissant tomber la pierre dont il s'était armé.

— Ecoutez le greffier, s'écrièrent plusieurs voix, c'est un savant et il connaît les lois.

— Oui, le citoyen Vermot a raison, dit Toussaint Gilles, qui, grâce à l'élévation de sa taille et à la puissance de ses poumons, n'avait pas besoin pour se faire voir et entendre de recourir à l'expédient imaginé par le greffier ; ici nous sommes chez nous, d'ailleurs il n'est pas nécessaire d'entrer dans la cour du ci-devant pour lui donner la leçon qu'il s'est si justement attirée. Allons, citoyen Picardet, il ne s'agit pas de grimper à la grille, mais à l'arbre ; que tardez-vous à remplir la glorieuse mission que nous avons confiée à votre patriotisme ?

Docile à la voix de son chef, le tailleur lâcha les barreaux auxquels il s'était suspendu, et se dirigea fièrement vers l'arbre de la liberté, en hourrant sans ménagement ceux qui ne s'écartaient pas assez vite pour lui livrer passage. Arrivé au pied du peuplier il donna en garde à l'épicier Lavardan le drapeau qui aurait pu gêner ses mouvements, et se mit à l'œuvre.

Quoique l'arbre, complètement sec, fût dépouillé de ses branches, ce qui rendait l'entreprise assez difficile, Picardet, réduit aux ressources naturelles que lui offraient ses membres alertes et vigoureux atteignit la cime en quelques secondes, aux acclamations unanimes de ses compagnons. Détachant alors l'étendard mis en lambeaux depuis longtemps par le vent d'accord avec la pluie, il le descendit à l'aide d'une corde dont il avait eu soin de se munir, et hissa ensuite son remplaçant par le même moyen.

Au moment où le nouveau drapeau, solidement fixé à la tige du peuplier, fit flotter dans les airs ses glorieuses couleurs, l'attroupement républicain tout entier poussa un long cri de triomphe ; puis le chant de la « Marseillaise » retentit de nouveau avec une telle furie d'exécution, que « Jean-Fracasse et Réveille-Matin » eux-mêmes, s'ils eussent reconnu ce leur cunonnade, auraient eu peine à le couvrir.

Ce fut alors que les maîtres du château et leurs hôtes, surpris de ce tumulte imprévu, se levèrent de table et s'approchèrent des fenêtres avec une curiosité à laquelle commençait à se mêler, pour quelques-uns du moins, une sorte d'inquiétude.

— Savez-vous ce que cela signifie ? demanda le marquis au juge de paix, après avoir examiné pendant un instant la troupe turbulente rassemblée sur le terre-plein.

— C'est quelque nouveau tour de cet endiablé jacobin de Toussaint Gilles, répondit le vieillard, qui, lui-même, malgré son âge, d'une fort bonne vue, venait de reconnaître au milieu de l'attroupement le capitaine de pompiers gosticulant et pérorant avec feu.

— Enfin que veulent ils, reprit Châteaugiron, et pourquoi cet homme, que j'aperçois grimpé sur l'arbre de la liberté, s'y démène-t-il comme un singe sur son perchoir ?

le poste ; il suffira à le chauffer.

Ainsi fut fait. Nobili se rendit dans la soute à charbon où était déposé un réchaud servant quelquefois à la cuisine ; il le garnit, l'alluma et le transporta dans le poste. Puis il gagna sa couchette et se coucha. Les trois matelots s'endormirent.

Ils ne devaient plus se réveiller.

Hier matin, un des matelots de la *Jeune-Blanche* qui ne passent pas leurs nuits à bord, Guidi Antoine, arriva pour prendre son service, vers 6 heures et demie. Il se dirigea immédiatement vers le poste, en ouvrit la porte et constata, non sans stupéfaction, que ses trois camarades étaient encore couchés et endormis ; il s'approcha d'un des cadres, celui de Nobili, le secoua fortement ; mais celui-ci ne bougea pas, Guidi s'aperçut bientôt que le matelot était mort. Il remonta immédiatement sur le pont et appella les équipages des yachts voisins. On accourut. Les trois matelots furent enlevés de leurs cadres et portés hors du poste. On essaya de les rappeler à la vie. Mais il était trop tard.

Des trois pauvres marins, Pelugo, seul, était marié et père de deux enfants ; ils étaient tous trois d'origine corse et leurs familles habitent leur pays natal. On les a avisées du terrible malheur qui les frappe.

(Le Petit Provençal)

La Chaine

On a embarqué hier sur le paquebot de Marseille divers individus condamnés à la dernière session d'assises : Ricci, Maraninchi Dominique, Marian, Gezzi, Arrighi, Marchioni, et deux condamnés par le tribunal correctionnel : Dapelo Antoine et Zanelli Remigio.

Giannetti, l'ancien maire de Verdese, condamné à 13 mois de prison pour attentat aux droits civiques, a demandé à purger sa peine dans la prison de Corte et a été dirigé sur cette ville.

Les cinq condamnés de San Giuliano se sont pourvus en cassation.

Si Astolfi et Raffanelli n'ont pas accompagné leurs camarades, c'est que traduits devant le tribunal correctionnel pour rébellion envers les agents et voies de fait sur un témoin dans le cabinet d'instruction, ils ont été condamnés le premier à un mois de prison, le second à deux mois de la même peine, et les délais d'appel ne sont pas encore expirés. D'ailleurs, Astolfi s'est pourvu en Cassation contre l'arrêt de la Cour d'assises.

Rappelons qu'après avoir prononcé une peine de cinq ans de prison et dix ans d'interdiction de séjour contre le nommé Marchioni Louis-Napoléon, de Vezzani, déclaré coupable de meurtre provoqué en la personne de Biancardini, la Cour a eu à s'occuper d'une demande en dommages-intérêts.

Au cours de l'audience, la demoiselle Biancardini, sœur de la victime, s'était constituée partie civile, la Cour avait renvoyé à statuer après la fin de la session.

L'arrêt vient d'être rendu.

La demoiselle Biancardini demandait dix mille francs, la Cour lui en a alloué trois mille.

La Cour a eu également à statuer sur la demande en dommages-intérêts présentée par la veuve de la victime contre les condamnés de San Giuliano. La partie civile demandait 1 franc. La Cour a fait droit à cette requête.

La *Russie* à la côte

Hier matin, vers 7 heures, l'amiral Besson, commandant la marine à Marseille, recevait une dépêche du gardien du phare de Faraman. Ce télégramme annonçait que le paquebot *Russie*, de la Compagnie des Transports Maritimes, s'était jeté à la côte, au cours de la nuit.

L'amiral Besson donna immédiatement l'ordre au service du pilotage de se rendre à la baie de Faraman et la vapeur *Croiseur* partit. La Compagnie, avisée aussi, s'entendit avec M. Chamblon, qui fit partir le *Marius-Chambon* et le *Sablonier*, deux de ses plus puissantes chaloupes. Le bateau de sauvetage dansin *Demanuel*, toujours sous pression, prenait également la mer. A dix heures, tous ces bateaux étaient partis ; à 7 heures, ils arrivaient dans les eaux de la *Russie*.

La *Russie*, qui arrivait d'Oran, avec 45 passagers et 19 tonnes de marchandises, aurait dû entrer à la Joliette vers 7 heures du matin. Mais, comme le temps est excessivement mauvais, que la brume était intense, la Compagnie ne s'étonna guère du retard. Elle a, de plus, une grande confiance au capitaine Jouve, à qui est confié le commandement de la *Russie*, vieux routier de nos mers. A la nouvelle de l'échouement, M. Terras, directeur de la Compagnie, partit avec le *Bonnaroli*, pour surveiller lui-même les opérations du sauvetage, qui seront certainement difficultueuses, étant donné l'état de la mer.

C'est vers 3 heures du matin que la *Russie* arriva au large de Faraman ; le brouillard était assez intense ; un vent du Sud-Est très violent soulevait la mer qui, venant du Sud-Ouest, est toujours excessivement mauvaise à cet endroit de la côte. L'officier de garde entra le phare de la côte et celui de Planier et il y eut sans doute erreur, fait qui se produit assez souvent, car de nombreux naufrages se sont déjà produits à cette place. Et le navire, bien que la marche fut assez lente, alla donner dans le fond de sable fin et de vase où il s'enlisa et demeura immobile.

Le gardien du phare aperçut la *Russie*, malgré le brouillard, et put envoyer la dépêche qui apprit le naufrage et permit d'envoyer des secours nécessaires.

A la Compagnie, on nous nous sommes rendus, hier soir à 5 heures, on venait de recevoir des Saintes-Maries des renseignements par téléphone. A 4 heures, les trois bateaux de sauvetage, qui se trouvaient sur les lieux du sinistre, n'avaient pas encore pu approcher de la *Russie* tellement le vent est violent et la mer démontée. Dès que la situation deviendra un peu meilleure, le *Croiseur*, qui est celui des bateaux envoyés là-bas qui cale le moins, abordera le paquebot, prendra les 45 passagers et les transportera aux Saintes-Maries, d'où ils gagneront Marseille par la voie de terre.

Pour le moment, la *Russie* n'est pas dans une situation qui fasse craindre un danger immédiat. Mais si le vent se maintient au Sud-Est la mer deviendra plus grosse encore et les difficultés d'approche augmenteront. Dans ces conditions, la *Russie* s'enfoncera dans le sable et la situation deviendra plus grave. Néanmoins, on peut espérer que le vent fléchira ou tournera d'un autre côté ; la mer sera alors plus maniable et les bateaux de sauvetage pourront frapper leurs amarres et tirer la *Russie* de la position fâcheuse où elle se trouve. Mais, pour le moment, et quelque désagréable que soit la situation du navire, les passagers et l'équipage ne craignent rien.

La *Russie* a été construite en Angleterre et achetée par la Compagnie des Transports Maritimes, il y a environ deux ans. Le navire est donc presque neuf et a rendu déjà d'excellents services. — M.

(Petit Provençal).

GAZETTE DEPARTEMENTALE

CASAMACCIOLI. — Mercredi ont eu lieu les obsèques du notaire Sabiani François Louis. La foule accourue de tous les points du canton était énorme. Le clergé du canton avait tenu à donner au défunt un dernier témoignage d'estime et de sympathie en se pressant, au moment de l'absoute, autour du catafalque de cet homme de bien.

Au cimetière des discours ont été prononcés. Nous publions celui de M. J. J. Albertini, parent et ami du défunt.

Voici en quels termes il s'est exprimé :

Messieurs,

Avant que la pierre tombale soit scellée pour toujours sur les dépouilles mortelles de cet homme de bien, il est juste que nous disions un suprême adieu à celui qui, du seuil de l'éternité, excite tous nos regrets, fait verser tant de larmes, dernier hommage rendu à sa mémoire si douce et si chère !

Oui, Messieurs, honorons la mémoire du notaire Sabiani, parce que, fidèle aux traditions de sa famille, notre cher défunt a constamment marché dans le chemin du devoir, dans l'étroit sentier de la vertu, sur les traces lumineuses de ses aïeux, sur celles de son très respectable père, le notaire Sabiani Jean-César, dont le mérite éclatant et les services rendus à ses concitoyens, trouvèrent leur récompense, au bout d'une carrière si dignement remplie, — dans le titre si recherché et si enviable de chevalier de la Légion d'honneur.

Si les vertus du père furent plus brillantes, celles du fils furent aussi solides. Le défunt, en effet, fut un homme taillé à l'antique : sa grandeur d'âme ne subit aucune atteinte ; intégrité, loyauté, dévouement, fidélité, voilà les traits dominants de cette nature d'élite qui ne connut jamais les défaillances ; nature entière, toujours égale à elle-même, pure de toute compromission ! Intègre, il le fut. Le notaire Sabiani dans ses délicates fonctions d'officier ministériel. Il s'était conciliè de ce côté, la confiance et la haute estime du public.

Loyal dans ses relations, dans ses rapports comme homme privé, il jouit toujours de la considération et du respect attaché à des mœurs aussi douces, aussi exquises par leur urbanité ; sa vie a été, dans la mesure du possible, consacrée tout entière à l'apaisement des esprits, très divisés dans une localité agitée souvent par de graves et regrettables conflits. Inébranlable dans ses opinions, immuable dans ses principes, il fut toujours fidèle aux vieilles amitiés de sa famille. Il était, de ce chef, particulière ment respectable et respecté de tous.

Noblesse oblige, comme l'on dit. Il avait adopté cette devise qu'il crut devoir suivre à la lettre. Sa famille eut son moment de véritable et puissant éclat dans notre canton. Elle compta des membres distingués dans la magistrature assise comme dans la magistrature debout, des gens de robe éminents, des ecclésiastiques de quelque renom, des chevaliers de la Légion d'honneur. Son père administra, pendant près de trente ans, sa commune comme maire. Et alors, le notaire Sabiani se trouvait moralement obligé à la continuation des vertus traditionnelles de ses aïeux.

Aussi, il a quitté ce monde en excitant les regrets universels. La longue et honorable carrière parcourue, il est allé s'endormir du sommeil du juste avec la conscience de laisser dans la personne d'un rejeton digne de lui, dans la personne de son fils si intelligent et si aimable, un successeur tout désigné dans ses fonctions d'officier ministériel, et le continuateur fidèle et zélé des traditions d'honneur et de vertu qu'il reçoit directement de son père comme l'apanage sacré de la famille.

Du haut du ciel, la belle âme du père veillera sur les destinées du fils.

Elle priera, cette âme d'élite, pour nous tous, parents et amis, du sein de la céleste Jérusalem, où sa place était marquée d'avance, au milieu de ces phalanges d'âmes justes appelées à jouir de l'éternelle félicité.

Parents et amis, nous nous souviendrons à notre tour de tant de modestes vertus dont nous respirerons au moment de succomber à la tentation — le délicieux et imperissable parfum.

Ce sera la une preuve, la plus douce à sa mémoire, de nos durables et vifs regrets.

Ame juste, adieu ! Repose en paix.

Nous commencerons prochainement

A Ciccistà

Commedia in 3 atti

DI P. VATTELAPESCA

La Sériciculture en Corse

Le bureau de la Statistique agricole publie les résultats de l'enquête séricicole en l'année 1900.

Nous en détachons les indications qui concernent la Corse.

Nombre de sériciculteurs, 1 060.

Quantités de graines de races françaises (race indigène provenant de graines de races françaises), mises en incubation, 2 192 onces, qui ont produit 79.735 kilogrammes de cocons frais.

Le rendement moyen, en cocons frais d'une once (25 grammes) en graines, a été de 36 kilos, 375 grammes. La moyenne est de 44 kilos 900 grammes. Quinze départements sur les 27 qui produisent des vers à soie, n'ont pas atteint cette moyenne.

L'once de graine a été vendue 3.08, tandis qu'elle s'est vendue 12 francs dans le Tarn-et-Garonne, 11.27, 11.06, 10.50 dans la Savoie, l'Aveyron et l'Isère, et 6 francs dans les Hautes-Alpes, 5 60 dans le Var, à 20 dans les Pyrénées-Orientales.

Le prix du kilogramme de cocons frais pour le filage a été de 2.76 et celui pour le grainage de 3.39.

Bulletin financier

Paris, le 7 janvier 1901.

La mauvaise tenue des Mines d'Or provoque un tassement des cours, toutefois les différences sont peu importantes. Tandis que nos Rentes sont fléchi :

Le 3 0/0 à 102.80, le 3 1/2 à 101.77, l'Extérieure à gagne 30 centimes à 71.45.

Les établissements de Crédit sont bien tenus. Le Crédit Lyonnais s'inscrit à 1.427, le Comptoir National d'Escompte à 587 ; la Société Générale vaut 645, le Crédit Foncier 961.

Dans le compartiment des valeurs industrielles, la Raffinerie cay est ferme à 1.190 ; exactions de la banque Générale Industrielle sont à 441.50 ; la Compagnie Générale de Charbonnages a des demandes à 810 ; l'action Secteur de la Rive Gauche de Paris vaut 410.

Sur la Marché en Banque la Part Leo Assia fait 1.90 ; le Syndicat de Lanzac reste à 3.20.

Ch mine Français fermes.

MARCHE CENTRAL DE MARSEILLE

Pommes de terre, 6 à 9 fr. les 100 k.
Tomates d'Egypte, 25 à 60 fr. id.
Haricots verts, 50 à 200 fr. id.
Petits pois d'Algérie 50 à 60 fr. id.
Poires, 10 à 50 fr. id.
Pommes, 10 à 40 fr. id.
Noix, 55 à 65 fr. id.
Coings, 10 à 20 fr. id.
Châtaignes de la Corse, 15 à 20 fr. id.
— du Var, 18 à 30 fr. id.
Champignons des pins, 25 à 60 fr. id.
Olives vertes, 23 à 25 fr. id.
Raisin d'Espagne, 55 à 70 fr. id.
Artichauts du Var, 2 50 à 2 75 la douz
— Corse, gros, 1 75 à 2 25 id.
— petits, 0,30 à 0,60 fr. id.
Oranges d'Algérie, 5 à 40 fr. le 1000
Mandarines d'Algérie, 5 à 45 fr. id.
Grenades d'Espagne, 40 à 100 fr. id.
Grives et merles de Corse, 20 à 32 fr. le 100.

Quais de Marseille

Charbon corse, 9.25 à 9.50 les 100 k.
— du Var, 10.25 à 12 75 id.

Bourse de Marseille

Sucre raffiné, les 100 k. esc., 2 1/2 ; pains 5/6 en vrac, 37 50 ; scié, rangé en caisse de 50 k, 42 fr. ; scié nouveau, 38.50

Véritable Savon des Princes du Congo

0 fr. 60 le pain et 1 fr. 75 la boîte de trois
Exiger le titre et le nom Victor Vaissier.

La destruction des Rats

Combien y a-t-il de maisons qui ont à se plaindre des dégâts causés par les rats et qui désirent ardemment être débarrassées de ces abominables rongeurs ! Quand on peut découvrir les galeries où ils se retirent, voici un bon moyen pour les exterminer :

Vous versez un peu de sulfure de carbone dans leur trou, vous le bouchez hermétiquement avec du mortier ou du plâtre. Les vapeurs dégagées par le sulfure de carbone asphyxient les rats au fond de leur refuge ; mais cette substance étant très inflammable, il ne faut approcher aucune lumière.

Si vous ne pouvez employer ce moyen, voici une autre recette qui produira aussi de bon effets :

Vous mettez 400 grammes d'eau bouillante et 20 grammes de phosphore dans une tasse en porcelaine ; le phosphore se liquéfie immédiatement ; vous ajoutez rapidement par portions 400 grammes de farine et vous agitez avec un petit baton. Lorsque ce mélange est presque froid, vous versez 400 grammes de suif fondu un peu chaud, puis 200 grammes d'huile de noix et 250 grammes de sucre en poudre ; vous remuez jusqu'à complet refroidissement. Vous étendez cette pâte sur de petits bouts de pain aux endroits fréquentés par les rats.

Si le phosphore a été bien mélangé dans cette opération, la pâte conserve très longtemps son efficacité et vous pouvez en remplir de petits pots ou de petits flacons que vous boucherez hermétiquement pour que le phosphore ne s'oxyde pas.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES du 10 janvier à l'observatoire. — 7 heures du matin, + 0.2 midi, + 7.7. 6 heures du soir, + 7.6. Maxima, + 8 minima, + 0.

Baromètre. — 7 heures du matin, 767 mm. midi, 767 mm. 6 heures du soir, 767 mm.

Vent. — 9 h. du matin, Est. faible.
4 h. du soir, E. faible.

Etat du ciel, pluvieux.
Etat de la mer, peu houleux.
Docteur des eaux : matin, + 0,30, soir + 0,18
Pavillon-bas, à 9 heures du matin : rouge.

Gendarmerie

Le brigadier de gendarmerie Guerrini passe de Bastia à Brando, par permutation avec le brigadier Nicoli.

Phénomène usuel

Nous trouvons dans le *Musée des Familles* cette intéressante explication théorique d'un phénomène usuel généralement mal interprété :

Quand on met un morceau de sucre dans un verre d'eau, on voit aussitôt un nombre infini de bulles qui montent à la surface du liquide. Pour expliquer cet effet, on n'est pas besoin de recourir, comme on pourrait le croire, à des théories de décomposition ou de formation de gaz. Le phénomène est tout physique, est de la plus grande simplicité. Si compact, si pur que puisse être le sucre, sa cristallisation s'est toujours opérée en emprisonnant de l'air dans une multitude de fissures qui existent entre ses cristaux. Ce sucre, plongé dans l'eau, qui en même temps pénètre les pores pleins d'air, dissout le cristaux, laisse, par conséquent, échapper cet air qui forme des bulles, lesquelles, tout naturellement, doivent à leur légèreté de gagner la surface du liquide.

TOUX, RHUMES, BRONCHITE guéris par le Lécitif au Laurier-Cerise, Raffaelli, pharmacien, Place Préla, Bastia, prix : 1 fr. 50.

Tombola des Chemins de Fer

On peut consulter au Bar Susini la liste des numéros gagnants de la tombola du Syndicat des Ouvriers et employés des chemins de fer de France.

Vieilles décorations

On achèterait à bon prix des décorations françaises et étrangères anciennes.

S'adresser au bureau du journal

A louer

Maison de 10 pièces, située sur le boulevard de Cardo, 5, deux entrées.

S'adresser au bureau du journal

Bonne jument

A vendre de suite jolie jument bonne trotteuse.

S'adresser au bureau du journal

On demande

Un appartement de 8 à 10 pièces donnant sur la place Saint-Nicolas.

DEMANDEZ PARTOUT la chicorée extra
MOKA CASIEZ
5 mises hors concours
12 diplômes d'honneur et grands prix
Casiez-Bourgeois, à Cambrai
Dépôt à Bastia :
Agent : M. J. B Susini, rue St-François.

EXIGER LA MARQUE
BYRRH
LE PLUS ANCIEN DES TONIQUES ET APÉRITIFS A BASE DE VIN ROUGE QUINQUINA ET DE QUINQUINA
Se prend par comme tonique. Étendu d'eau (un tiers en plus de préférence, d'eau de seltz, il fraîchit sans refroidir

CÉDRATS CONFITS
Expéditions par colis postaux
Emballage soigné et gratuit
A. P. PADOVANI, expéditionnaire
7, route du Cap, Bastia.

Domaine de Valros près Bergo
Vignes américaines
Plants greffés-soudés, vendus au mille, variétés, soudure irréprochables, 120 le mille.
Raisins { Rupestris monticoli, 28 fr. le mille
{ Riparia Gloire, 25 fr. le mille
Hybrides producteurs directs.
Arbres fruitiers. — Pêchers, variétés Amsden, Précoces des Halles, greffés sur franc, choix extra tige 1 à 1m 50 le pied.
Cerisiers, Poiriers, Amandiers, Mûriers, etc.
Dépôt : Place de la Fontaine Neuve, aux caves du Domaine de Valros.
Vin rouge extra, récolte 1899, à 0 fr. 60 la litre, vin rouge, plaine, à 0,35.

Dépêches du Soir
SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE POUR SPÉCIAL
Le Paquebot de Nuit

Les Services maritimes postaux

Le rapport de M. Rabier, député radical socialiste du Loiret, a été distribué aujourd'hui à la Chambre.

M. Rabier conclut dans son rapport à la création d'un service quotidien diurne, aller et retour, allant cinq fois par semaine entre Nice et Calvi ou Ile-Rousse ; une fois par semaine entre Nice et Bastia, une fois par semaine entre Nice et Ajaccio.

Il maintient :

Deux voyages par semaine, aller et retour, entre Marseille et Ajaccio

Un voyage par semaine, aller et retour, entre Marseille et alternativement Calvi ou Ile-Rousse avec escale à Toulon.

Deux voyages par semaine, aller et retour, entre Marseille et Bastia.

Un voyage par semaine, aller et retour, entre Nice et Ajaccio.

Un voyage par semaine, aller et retour, entre Nice et Bastia.

Trois voyages par semaine, aller et retour, entre Bastia et Livourne.

Un voyage par semaine, aller et retour, entre Calvi et Ile-Rousse alternativement et Ajaccio, Propriano et Bonifacio.

Un voyage par semaine, aller et retour, entre Ajaccio et Propriano.

Un voyage toutes les deux semaines, aller et retour, entre Ajaccio et Porto-Torres.

Un service côtier hebdomadaire desservant dans l'ordre ci-après, et dans l'ordre inverse alternativement les escales d'Ajaccio, Propriano, Bonifacio, Portovecchio, Bastia, Macinaggio, Saint-Florent, Ile-Rousse, Calvi, Porto ou Sagone et Ajaccio.

L'ÉCHOUEMENT
du paquebot la « Russie »

Le drame continue. — Terrible situation. — Secours impuissants.

Marseille, 11 h. 30 m.

La mer est toujours très grosse au large, la matinée a été pluvieuse. Toutes les tentatives de sauvetage ont échoué.

♣

Marseille, 8 h. 15 s.

Plusieurs tentatives ont été faites dans la journée pour sauver les passagers de la *Russie* ; elles ont échoué, malgré l'héroïsme des sauveteurs, à cause de l'état de la mer.

Une vingtaine de pêcheurs sont parvenus, après des efforts inouïs, à accoster la *Russie*, au risque d'être vingt fois engloutis. Plusieurs amarres ont cassé successivement ; ces braves pêcheurs ont pu sauver, malgré le bruit des vagues, les paroles du commandant du paquebot qui leur criait : « Nous avons bon courage et confiance, mais hâtez-vous ! »

♣

Une foule composée de plusieurs milliers de personnes suit avec anxiété, de la côte, les péripéties de ce drame émouvant. Les signaux venant du navire disent : « Hâtez-vous, sinon nous mourrons de faim. »

♣

A 3 heures, la Compagnie a reçu une dépêche de Faraman annonçant que toutes les nouvelles tentatives avaient échoué et que le temps, redevenu mauvais, entrave les opérations de sauvetage. Les passagers et l'équipage sont tous bien portants.

On continue quand même à travailler à l'organisation du sauvetage, mais le vent très violent retarde le résultat.

Et ce drame continue ainsi depuis quatre jours, dans des circonstances aussi tragiques, sous les yeux d'une population impuissante à faire quoi que ce soit.

Départ du capitaine Gillot

de Fontainebleau :

Le capitaine Gillot, ancien professeur à l'Ecole d'application, a quitté Fontainebleau pour rejoindre son nouveau poste, Bonifacio.

Environ 250 officiers l'ont accompagné à la gare ; plusieurs discours d'adieu ont été prononcés.

L'Explorateur Gentil

L'Echo de Paris annonce que l'explorateur Gentil est gravement malade de dysenterie. Les dernières nouvelles sont peu rassurantes.

Rentrée du général Gallieni

L'Eclair confirme la nouvelle que le général Gallieni, considérant que l'œuvre de la pacification est terminée, aurait décidé de rentrer en France.

Les Morts du Jour

Le général Lambert

Le général Lambert, sénateur du Finistère, est mort cette nuit.

Né le 23 juin 1834, M. Lambert sortit de Saint-Cyr le 1er octobre 1856 avec le grade de sous-lieutenant d'infanterie. Le 11 juillet 1890, il était promu au grade de général de brigade et le 22 juin 1896, la veille de son passage dans le cadre de réserve, il était élevé à la dignité de Grand Officier de la Légion d'honneur.

BOURSE DE PARIS

9 janvier — 10 janvier

Rente 3 p. 0/0 ancien	101.70 —	101.75
— 3 p. 0/0 amort.	100.50 —	100.65
3 1/2 0/0	103.30 —	103.50

LA GUERRE AU TRANSVAAL

A Robertson

Les habitants de Robertson attendent prochainement les Boers pour se joindre à eux.

Succès ! Succès ! de l'armée boer

Les Boers occupent Calvinia et Sotherland ils se dirigent sur Clam-William et Worcester. La population leur est favorable.

♣

Les Boers ont capturé le wagon-poste se rendant à Willertown.

♣

Une patrouille anglaise de sept hommes est tombée dans une embuscade, aux environs de Richmond, et a été faite prisonnière.

Nouveaux renforts

de Londres :

Les journaux annoncent que lord Kitchener a demandé l'envoi de nouveaux renforts ; il estime qu'il faudrait au moins 25.000 hommes.

Ces mêmes journaux ajoutent qu'il sera difficile de les trouver.

Panique à Capetown

On télégraphie du Cap au *Daily Mail* que la panique règne à Capetown. Les consuls étrangers ont tenu une réunion en vue de la protection de leurs nationaux, si l'état de siège est proclamé.

Les Vivres à Kimberley

On va manquer de tout à Kimberley ; le prix des vivres a atteint des proportions exhorbitantes.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. WALLON, président d'âge

La séance est ouverte à 2 h. 1/2

L'un des secrétaires provisoires donne lecture du procès-verbal de la séance de mardi qui est adopté.

Le Bureau définitif

Le président annonce qu'il va être procédé à l'élection des membres du bureau définitif pour l'année 1901.

Président

M. Fallières est proclamé président.

Vice-présidents

MM. Barbey, Dumôle, de Verninac, Franck-Chauveau, sont proclamés vice-présidents.

Secrétaires

MM. Francou, Bourgeat, Rambourg, Teisserenc de Bort, Denoix, Leydet, Le Cour, de Grandmaison, Darbot, sont proclamés secrétaires.

Questeurs

MM. Gayet, Dusolier, Cazot, sont proclamés questeurs.

Le président annonce que le bureau du Sénat est définitivement constitué.

Le Sénat règle son ordre du jour et s'ajourne à demain.

Chambre des Députés

Présidence de M. DESCHANEL.

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Brindeau, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de mardi, qui est adopté.

Allocution du Président

Le président remercie ses collègues du nouvel honneur qu'ils lui ont fait en l'appelant encore une fois à diriger leurs délibérations.

Il dit que l'élection du bureau de la Chambre des députés est indépendante de la politique et du cabinet en fonction. Le président doit se dépouiller de l'homme privé pour être le représentant de l'assemblée entière. Il regrette que certains usages se soient introduits, et il espère que la discussion de la loi sur les associations restera courtoise.

La session qui commence est déjà très chargée et il faudra beaucoup d'activité et de bonne volonté de la part de tous pour discuter les diverses propositions déposées.

En terminant le président fait appel à l'union de tous. Il demande à tous les Français de rester unis, à l'aube du vingtième siècle, et en prévision des importantes transformations qui pourraient se produire en Europe. (Applaudissements répétés).

L'ordre du jour

La Chambre décide de consacrer ses séances du lundi, mardi et jeudi au projet de loi sur les associations ; les lois sur les retraites ouvrières et la marine marchande seront discutées après celle sur les associations.

Interpellation Sembat

M. Sembat demande à interpeller le gouvernement sur l'ingérence du Vatican dans les affaires intérieures de la France.

La Chambre décide que la discussion de cette interpellation sera jointe au débat sur la loi des associations.

Séance lundi.

DERNIÈRE HEURE

L'Echouement de la « Russie »

Cruelles angoisses !!

Marseille, 11 h. 10 s.

La situation de la *Russie* est ce soir la même qu'aujourd'hui.

Le capitaine Bruno, commandant du steamer l'*Eclaireur* de Marseille, secondé par une poignée d'hommes dévoués, a tenté d'établir une communication avec la *Russie*.

Malheureusement les efforts de ces braves marins n'ont pas été couronnés de succès. Les flots en courroux ont eu raison de tant de nobles dévouements.

Le nouveau, le canon portamarre, du port de Toulon, a lancé des fléches qui ont porté moins loin encore que celles de ce matin. Le vent, soufflant de large avec plus de violence, fait a vaciller le boulet qui entraine le grelin auquel l'amarre pourrait être attachée et ramenée à terre.

En présence de toutes ces tentatives de sauvetage qui sont restées infructueuses, la situation de la *Russie* devenant de plus en plus critique par suite du ressac très violent qui règne sur la côte, le préfet grandissant donc d'heure en heure pour les quatre-vingt-dix infortunés qui meurent de faim et de froid, l'amiral Besson vient de mander au port de Toulon l'ordre d'envoyer à Faraman une grande baleinière, montée par des hommes résolus, afin de tenter demain matin un grand coup d'audace.

Puissent les efforts combinés de tant de bonnes volontés arriver à arracher à la mer un si grand nombre de victimes !

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES.

Gandolfi Raphaël, cantonnier et Paoletti Marie-Françoise, ta llleuse, tous deux de Bastia.

NAISSANCES.

Ghisoni Antoine-Lucien. — Cremoni Angèle.

Filature de Cocons
Saint-Job

M. HENRI BARSANTI et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprenties ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Port Neuf, maison Bertin.

Grand Entrepôt de Son et Repasse, HENRI BARSANTI, Nouveau Port, Bastia.

Etude de Me Giordani
Licencié en droit, Notaire à Bastia

Vente de meubles par autorité de justice après décès

Il sera procédé le 13 janvier 1900, à 8 heures du matin, dans une maison située à Bastia, route du Cap n° 7, au 3e étage, par le ministère de Me Giordani, notaire, à la vente de meubles et objets mobiliers, consistant en salon, salle à manger, literie et lingerie, dépendant de la succession de feu Bonini Dominique-Antoine.

Cette vente a été autorisée par ordonnance de M. le Président du tribunal civil de Bastia.

Elle se fera au plus offrant et dernier enchérisseur, au comptant, sous peine de folle enchère.

---

28 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

ESPÉRANCE

par GASTON D'ORNOT

DEUXIÈME PARTIE

I.

— Alors, vous pénétrez dans la place. Une fois là, un de vos hommes court sur les remparts et hisse le drapeau national que vous aurez emporté. C'est notre signal. Evidemment on s'apercoit du subterfuge et on se rue sur vous.

— Nous lutterons, répond le jeune officier.

— Oui, mais vous serez cinquante et eux semblent sont-ils, je l'ignore. Il faudra donc vous battre non pas de façon à prendre la ville, mais pour vous épargner, vous dresserez des barricades avec les voitures du convoi afin de prolonger le plus longtemps possible. L'ennemi se concentrera sur vous, et profitant de ce moment nous monterons à l'assaut, les remparts étant dégarnis. Nous arriverons à votre secours.

Et tout bas :

— S'il en est temps encore...

— Cent tonnes pour, mon général, dit en se retirant Espérance. Vous serez dans la place, la victoire sera assurée et la France victorieuse. Qu'importe, pour un tel résultat, la mort de cinquante de ses enfants ! Général, je suis ce qui me reste à faire. Vos ordres seront exécutés.

Le général Biancamoni lui tendit la main en disant :

— Vous serez droit à la récompense de la France, que Dieu le veuille ! elle ne comptera pas un marqué de plus...

— Quel que soit le sort qui m'est réservé, je l'accepte et j'en remercie la Providence, dit Espérance, en se tournant vers le colonel de Sommerville jusque-là muet et agité. Peut-être aurai-je des pleurs à ma mémoire et je succombe et que quelqu'un se rappellera le pauvre Espérance.

Le colonel le prit dans ses bras en murmurant :

— Imprudent ! oh ! imprudent !...

Espérance sourlait à une vision qui, croyait-il, l'approuvait, et il était heureux.

— A demain là haut, mon colonel, dit-il, en montrant les remparts de Mascara.

Les officiers avaient reçu pendant ce court instant leurs dernières instructions et se retiraient. Le général et le colonel restèrent seuls avec Espérance.

— Lieutenant, dit le général, vous partirez établi le camp, n'ayez pas été occupé par les Français, le commandant à la suite de renseignements ayant eu l'idée que l'on conduit.

Le jeune sous-lieutenant, après avoir assigné la porte de chacun et donné les instructions, prit avec lui vingt-cinq soldats qu'il posta entre la route de la tranchée et le pied des murailles de Mascara, assez loin cependant de cette dernière pour que les cris ne fussent pas entendus des veilleurs.

Il leur donna quelques ordres brefs et précis et rejoignit le ravin.

Le silence était effrayant, c'était le silence de la mort.

Et pourtant, pas un de ces braves, qui en somme pouvaient compter le temps qui lui restait à vivre, pas un de ces braves, dis je, ne tremblait. Ils étaient calmes et impassibles, ne songeant même pas à se dessiller qui les attendait.

Espérance, le sabre à la main, écoutait et tressaillait au moindre bruissement des feuilles.

Il était là depuis une heure environ, quand tout à coup on entendit un bruit de broussailles brisées, d'abord lointain, puis se rapprochant peu à peu.

Soudain, la durée d'un éclair, la lune se montra et nos soldats purent voir une vingtaine d'Arabes dont le vêtement blanc tranchait sur l'ombre épaisse que les entourait.

Ils s'arrêtèrent durant la moitié le long du quel il fit briller la petite troupe. Tous marchaient silencieusement, cherchant à percer les ténèbres de la nuit. On eût dit une procession funèbre.

Des voitures suivaient les cavaliers puis d'autres cavaliers fermaient la marche.

Ils passèrent au bord du ravin.

Espérance les laissa s'avancer de façon à pouvoir les prendre par derrière et les pousser vers les hommes postés plus loin, c'est-à-dire les ensserrer entre deux redoutes.

L'arrière-garde de l'escorte passait devant lui quand se retirant il s'écria :

— A moi tout le monde !

Au même instant tous les hommes s'élancèrent sur les Arabes qu'ils massacrèrent.

— Pas un coup de feu ! avait Espérance, sur la voiture de la ville commandait la prudence.

Epouvantés par cette attaque aussi foudroyante qu'imprévue, les cavaliers qui se trouvent à la tête de l'escorte s'élancent pour regagner la ville, mais ils se heurtent aux vingt-cinq hommes qu'Espérance a placés en avant.

(A suivre).

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATE
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
14, rue de l'Opéra,

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier.

A LOUER

JOLI CHALET, sur la route Nationale, près Toga, se composant de 2 étages de six pièces chacun, magasins et jardin au rez de chaussée.
Le tout 120 francs par mois.
S'adresser à MM. L. N. Mattei.

LE PHENIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE
SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819
Fonds réalisés : **300** millions
Valeurs assurées encours :
300 millions.
S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phénix, a Bastia, 17, Bd Paoli.

VIN ROUGE excellent 9 f. l'hectolitre rendu franco votre gare, 20 litres essai : 5 f. Envoyez mandat poste à Brédat-Fleury à Montigny-Lencoup (S. et M.)

Voulez-vous de la bonne bière ?
à la Brasserie Casparini
Place Saint-Nicolas
Vente en gros et en détail

Mme GEORGES
Dentiste
a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet sis Boulevard Paoli, 14, Bastia, sera ouvert, du 1er au 9 de chaque mois.

L'ESPÉRANCE
Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances
à primes fixes
contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'ETAT à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1899).
Capital : 10 millions de francs.
Siège social : 10, rue St-Augustin, 10, Paris.
S'adresser à M. Auguste ROTH, directeur particulier de la Compagnie l'*Espérance* à Bastia, 28 Boulevard Paoli.

FERS A PLANCHER
FERS RONDS, PLATS & CARRÉS
FERS FINS du MARÉCHAL
Chaux & Ciments, Plâtres
Ch. CLÉMENT

A LA GRANDE MAISON
1, Rue Miot, Bastia 1,
C'est là où l'on trouve sans contredit le meilleur choix d'étoffes « Grand Tailleur » pour la saison d'hiver.
M. Simon Damiani invite sa clientèle à s'en rendre compte.
Un *Nouveau Coupeur* de toute *première marque* est attaché à la maison.
Le public peut être sûr d'avoir plus de *satisfaction* que jamais, soit au point de vue de la Coupe, du fini, etc., qu'à tous autres points de vue.
1, rue Miot, 1.

AVIS
M. Bruschini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et de placements de domestiques, terres, maisons, animaux, est situé rue Napoléon, 21, de étage.
L'agence prend des renseignements très sérieux sur les personnes qu'elle présente.

Le meilleur Cigare à 10 centimes est sans contredit le CIGARE MATTEI

Savonnerie Corse
Fabrique à Toga
Bureaux : 13, Boulevard Paoli
M. L. Venturini a l'honneur d'informer le public qu'en présence du succès de ses savons et de l'impossibilité où il se trouvait d'exécuter toutes les commandes qui lui parvenaient, il vient de livrer la Savonnerie Corse d'un nouveau matériel considérable et perfectionné qui lui permet de donner satisfaction à toutes les demandes.
Il invite en même temps les consommateurs en garde contre les non moins imitations que l'on fait de ses Savons et engage tous ceux qui veulent en avoir pour leur argent à refuser tout savon qui ne porterait le nom : L. VENTURINI, imprimé sur chaque morceau.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS
BOCK-ORBEC
se méfier des Contrefaçons
A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

MAUX DE JAMBES
VARICES — DARTRES
DÉMANGEAISONS — PLAIES toutes sortes
ULCÈRES — ECZÉMAS
Guérison assurée — Soulagement immédiat
PAR
L'EAU PRÉCIEUSE
Préparation recommandée par un grand nombre de Médecins
DES MILLIERS D'ATTESTATIONS DE GUÉRISONS
Les formules sont envoyées franco à toute personne qui en fait la demande
Pharmacie DEPENDEUR, à ROUEN
Le flacon 3 fr. — Franco contre mandat-poste de 3 fr. 50
Il faut exiger une *fausse marque déposée exiger une fausse marque déposée dans le flacon*
Dépôt à Bastia, pharmacie TELLIER.
à Ajaccio, pharmacie GUID-IMPOM

Ne pas oublier que l'**Amaro Mattei** est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

Almanach Hachette
pour 1901
Le journal illustré de N. P. DORETTE, artiste attaché au Monastère de la Grande-Trappe, indiquant le moyen de guérir toutes les maladies chroniques, publié par ordre, et à la demande de Monseigneur [illegible] et à la satisfaction générale à Paris, 47, Rue des Martyrs
Bastia, librairie Ch. TAVI

Maison L. N. Mattei et Cie
En raison des nombreuses contrefaçons et concurrences déloyales qu'attire à la liqueur *Cédratine* Mattei sa bonne réputation, l'attention des consommateurs est appelée sur ce qui suit :
Nulle autre que la maison L.-N. Mattei et Cie ne peut se servir du mot *Cédratine* qui est une marque déposée, c'est-à-dire la propriété personnelle de cette maison.
Toute bouteille ne portant pas l'étiquette de la maison L.-N. Mattei et Cie est une contrefaçon.
Tout contrefacteur sera poursuivi conformément à la loi.

BEAUX-ARTS
M. Noselli a l'honneur d'informer le public ajaccien qu'il a mis à profit son long séjour à l'Exposition universelle et qu'il a été lié tous les perfectionnements de la peinture moderne ainsi que le dessin classique exigé aux concours de l'école Polytechnique, Saint-Cyr, Arts et Métiers, Ecole navale, etc. .
Il s'est également mis en mesure de donner aux amateurs l'éducation artistique la plus complète et la plus conforme aux procédés actuels. On pourra étudier chez lui la peinture à l'huile, l'aquarelle et le pastel qui devient aujourd'hui une des formes les plus imposantes et les plus estimées de la peinture d'amateurs.
Le cours de dessin et de peinture dirigé par M. Noselli, rue Docteur Versini, n° 1, est ouvert depuis le 1er octobre.

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA
et les ports du Nord
Le vapeur anglais GARNET
chargera à Bastia vers le 20 Janvier
Pour GÊNES direct, les ports d'ESPAGNE, LONDRES,
prenant marchandises sur connaissement direct pour ANVERS, HAMBOURG et tous les ports d'ANGLETERRE
Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia

EAU MINÉRALE NATURELLE
FERRUGINEUSE, ACIDULÉE, GAZEUSE
D'OREZZA
SOURCE PIANE
(carte Blanche)
AUTORISÉE PAR L'ETAT
Eau naturelle garantie absolument pure sans l'emploi, pour sa conservation et sa mise en bouteille, d'aucun procédé chimique ou artificiel.
NE PAS CONFONDRE AVEC LA SOURCE DÉPARTEMENTALE
DIRECTION et ADMINISTRATION :
8, Place de la Madeleine, 8, PARIS
Agence générale pour la Corse : **Bastia, 9, Bd du Palais**
Dépôts en France et à l'Etranger
chez tous les débitants d'eaux minérales et les principaux Pharmaciens.

Le meilleur des cigares à 10 centimes est sans contredit le CIGARE MATTEI
Le demander dans tous les débits.
On ne fume pas ce bon Cigare,
On le hume tellement il est bon

FER BRAVAIS
TONIQUE et RECONSTITUANT
ADOPTÉ PAR TOUTES LES CELEBRITÉS MÉDICALES DU MONDE ENTIER — Prix de la bouteille franco
ISTOIRE ILLUSTRÉE DE LA FRANCE
PAR
Le Vicomte de CAIX et Albert LACROIX
Société d'Éditions Littéraires et Artistiques
Librairie P. OLLENDORFF
50, Chaussée-d'Antin, Paris
10,000 Gravures
Et 400 Cartes inédites
VIENT DE PARAITRE :
LA GAULE ROMAINE
Un fort beau volume gr. in-8° de luxe de 372 pages avec 310 gravures et 16 cartes

Cette nouvelle *Histoire de France*, dont le premier volume : **La France avant l'Histoire et la Gaule indépendante**, a reçu de toutes parts un si flatteur accueil, est déjà reconnue comme de tous, être la plus complète et la mieux documentée de toutes les Histoires de France qui existent, en même temps que la plus vivante tout par sa belle présentation littéraire que par sa riche et copieuse illustration. Les cartes qui accompagnent le texte forment en une série unique en son genre.
Chaque volume forme un tout complet, un ouvrage indépendant, quoique se reliant à l'ensemble de l'œuvre; en effet une période historique entière y est traitée; ainsi le volume peut être acheté séparément.
Un tel livre s'impose à tout Français qui ne veut pas rester ignorant des annales de sa patrie. Il y revivra le passé de son pays, non seulement dans les événements survenus, mais dans ses mœurs, son état d'âme véritable, à ce point de vue, l'œuvre de MM. de Caix et Albert Lacroix est une exacte reconstitution, faite pour la première fois, de la vie intime de notre nation, siècle par siècle; aussi leur récit s'en trouve-t-il grandement animé et éclairé.

SOMMAIRE RÉSUMÉ DU VOLUME
Livre I. — *La Gaule romaine, de César à Auguste* (an 49 avant J. C. à an 29).
Livre II. — *La Gaule sous Auguste* (an 29 avant J. C. à an 14 de notre ère).
Livre III. — *La Gaule sous les premiers Empereurs* (an 14 à an 69).
Livre IV. — *La Gaule, de Vespasien à Hélène* (an 69 à an 73).
Livre V. — *Les Empereurs gaulois du IIIe siècle.* — *Dioclétien et la Tétrarchie* (an 253 à an 297).
Livre VI. — *La Gaule chrétienne.* — *Constantin et ses fils.* — *L'Empereur Julien.* — *L'Agonie de l'Empire romain.* — *L'entrée en scène du Monde barbare* (an 300 à an 395).

L'ouvrage se subdivise en séries de quatre volumes.
Le prix de chaque volume est de 7 fr. 50. — Les souscripteurs aux séries ainsi qu'à l'ouvrage entier, qui auraient leur bulletin d'abonnement à la Librairie Ollendorff, obtiennent des avantages particuliers, tant comme réduction du prix de volume que comme prime en livres qui leur sont alloués supplémentairement. S'adresser à cet effet à la Librairie P. Ollendorff pour recevoir les prospectus avec les conditions de faveur.

SOUS PRESSE : Le troisième volume :
LE MONDE BARBARE. — LA GAULE FRANQUE. — LES MÉROVINGIENS
(An 395 à An 752)
POUR SUIVRE : Le quatrième volume : **LES CARLOVINGIENS** (An 752 à an 987)
Ces quatre volumes formeront la première série.

Demandez pans tous les débits de tabacs les cigarettes *Amelia* à 40 centimes le paquet
Fabriquées avec du tabac pur Havane et régie
4 GRANDS PRIX
COUTURIÈRES

DERNIERS BILLETS
LOTERIE
DES ENFANTS TUBERCULEUX
ORMESSON — SAINT-POL-s.-MER
Autorisée par le gouvernement pour toute la France
UN SEUL LOT DE
250.000 f
100.000
50.000 20.000
2 lots de..... 10.000 fr. 10.000 fr.
13 » » 5.000 65.000
25 » » 1.000 25.000
50 » » 500 13.000
1184 » » 100 118.400
1250 lots pour ..... 551.400 fr.
ET UN GROS TIRAGE QUI NE PEUT LE
15 FEVRIER 1901
Tirage des plus sérieux garanti par l'Etat
Le Billet, UN Fr. — En vente dans les Bureaux dans toute la France, chez les principaux libraires de Bastia, Ajaccio, Calvi, à l'Œuvre des ENFANTS TUBERCULEUX, 8, r. Rivoli, Paris, et chez tous les marchands de journaux et dans les bureaux de tabac

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
« Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes le bolte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes

DEMANDEZ ET OFFREZ
dans tous les Restaurants
L'AMARO MATTEI
APÉRITIF SUPÉRIEUR
se vend dans tous les Cafés
L'Exquis Cigare Mattei
Les amateurs s'en montrent
Tout bon fumeur doit fumer ce cigare
Il ne pas fumer.

26e ANNÉE — SAMEDI 12 JANVIER 1901 — N° 11

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux bureaux du Journal
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Réclames, 0.20 — Judiciaires 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
Corse..... un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr.
Autres Départ. 22 » » 12 »
UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : S. Ini Proie.
SOLEIL : (heure nationale)
Lever, 7 h. 04 m. — Coucher, 4 h. 15 m.
Dernier quartier le 11 Nouvelle, le 18
FÊTE DE DEMAIN : Saint Vrcorique.

11 JANVIER

QUELQUES DESIDERATA
de l'Agriculture en Corse

I.

On parle et on s'occupe beaucoup de l'agriculture à Madagascar, en Cochinchine, en Algérie, Tunisie, etc. Sera-t-il permis d'espérer que l'on s'occupe un peu de l'agriculture de cette malheureuse île, de ce pauvre département qui a fort d'être isolé, peu écouté et mal défendu ? Il en vaudrait pourtant la peine, car sur les 848,389 hectares qui constituent sa superficie agricole, 371,000 au moins sont occupés par la grande culture, de qui l'on attend, avec raison, une manifestation favorable au développement de l'île ; plus de 200,000 hectares de bons terrains restent encore à cultiver.

Malheureusement, malgré l'étendue respectable de la grande culture, malgré la fertilité du sol où elle est pratiquée ou appelée à l'être tôt ou tard, on constate avec peine qu'elle laisse à désirer et que de grandes étendues de broussailles occupent les terres où devraient se rencontrer de belles exploitations.

Les vastes plaines aux riches alluvions qui composent presque en totalité le territoire agricole inculte sont abandonnées à la végétation spontanée. On s'accorde pourtant à dire que l'agriculture a fait des progrès dans l'île.

Assurément, quelques perfectionnements ont été apportés dans certaines branches de l'agriculture, entre autres dans la culture maraîchère, la plantation des vignes et la conduite des agrumiacées. Les quelques routes nouvelles, le réseau de chemin de fer encore incomplet, et les nombreuses écoles primaires dont on a doté le département ont contribué à ce mouvement de progrès dans les régions de l'île les mieux placées ; mais, d'une façon générale, la progression ascendante de l'agriculture insulaire est peu importante. On constate, en effet, dans ces quinze dernières années, que le défrichement a à peine gagné 3,000 à 4,000 hectares, le reboisement des forêts 150 à 200, le drainage 200, le dessèchement des marais une cinquantaine d'hectares, les arrosages et irrigations près de 700. Enfin les vignes reconstituées occupent environ 2,000 à 3,000 hectares. Et d'ailleurs, sans avoir recours aux statistiques, trop souvent imparfaites, on est assez vite fixé sur les progrès très lents de l'agriculture en Corse, par le mouvement presque insignifiant des exportations agricoles, comparativement aux importations de même nature.

Quelles sont les causes qui paralysent ainsi l'essor de l'agriculture insulaire ? Elles sont multiples. Nous n'examinerons pour le moment que les plus importantes, en commençant par l'instruction agricole pratique.

Instruction agricole. — Dans les campagnes, les paysans sont portés à suivre, par un instinct bien naturel, les conseils donnés par celui qui en fait lui-même l'application, à imiter les procédés de celui qui, aux connaissances théoriques, joint une bonne pratique, principe dont le temps prouve la véracité, en lui procurant d'abondantes récoltes ; mais en retour ils sont généralement peu disposés à appliquer et même à accepter les théories expliquées dans des conférences ou contenues dans d'excellents ouvrages, alors même qu'elles seraient l'œuvre d'hommes très compétents. Ceci nous ramène à dire que la pratique et la théorie doivent autant que possible marcher de pair en Corse, que l'on doit s'attacher à réformer, par des faits palpables, les connaissances routinières et nuisibles de la majeure partie des agriculteurs, exciter leur zèle, les initier enfin à la pratique des principes d'agriculture rémunératrice.

La théorie, la Corse la possède, car le gouvernement a bien voulu doter chaque arrondissement d'un professeur d'agriculture, chargé de répandre dans tous les coins du territoire agricole qu'il a à visiter, les saines doctrines qui doivent remplacer, un jour, les méthodes et les préjugés anciens. La pratique seule, les agriculteurs devront l'acquérir eux-mêmes, mais comme ils sont trop pauvres pour se payer le luxe de faire des expériences, et que celles que les professeurs ont pu faire n'ont jamais été portées à leur connaissance par voie de la presse — du moins dans un des arrondissements — il s'en suit que les cultivateurs se trouvent jusqu'ici privés de données aussi sûres que fondées pour entreprendre à leur tour des améliorations dans leurs cultures. Il conviendrait, en tout cas, que l'on dotât chaque arrondissement d'une ferme-école, (1) dont la direction serait confiée au titulaire de la chaire d'agriculture en fonctions, ce qui éviterait de grever le budget de nouveaux frais, et le coût de l'installation de la ferme-école pourrait être à la charge du gouvernement ou tout au moins en partie. Les agriculteurs domiciliés dans le voisinage de ces modèles vivants d'agriculture progressive ne tarderaient pas à imiter, selon la mesure de leurs moyens, ce qu'ils verraient y pratiquer ; ils acquerraient alors, et en très peu de temps, les connaissances les plus indispensables, qui leur font si souvent défaut, et qui doivent porter principalement, en Corse, sur l'étude des terrains, l'hygiène des animaux et l'accroissement des récoltes par les fumures et les soins culturaux. L'ouvrier agricole lui même tirera grand profit de ces fermes-écoles, car il pourra, selon les ressources, s'instruire et travailler avec une rétribution journalière qui compenserait la perte de temps qu'il aurait consacré à ses affaires. De cette façon, le personnel ouvrier de la ferme-école n'augmenterait pas les frais généraux.

Ces établissements essentiellement pratiques sont appelés, à notre avis, à aider les propriétaires à réaliser de sérieux bénéfices, à améliorer leur situation et enfin, tout en favorisant la main d'œuvre agricole, à exonérer la Corse du tribut qu'elle paie chaque année aux autres pays pour l'approvisionnement des substance indispensables à la vie matérielle de sa population. (1) Ils contribueront en outre à propager les connaissances agricoles ; à mettre en culture de grandes étendues de terrains fertiles, mais improductifs et susceptibles de décupler en moyenne la semence qu'ils reçoivent ; à améliorer et augmenter le bétail de rente et de travail si dégénéré, et par cela même à créer de nombreux pâturages, *base fondamentale* de toute amélioration agricole dans l'île.

A ces grands avantages vient s'en ajouter un autre non moins important : le rattachement au sol, par l'intérêt, des jeunes gens qui émigrent, en cherchant à leur donner le goût des saines choses de l'agriculture. Les bras étrangers ne viendront plus alors concurrencer les bras indigènes, ou tout au moins les deux catégories d'ouvriers trouveront du travail.

J.-B. CASTELLI.

(1) Cette considération a d'autant plus de valeur pour la Corse qu'si e est sujette, en cas de guerre, à être attaquée immédiatement et à être coupée dans ses communications avec la Métropole.

NOUVELLES MILITAIRES

M. Moracchini Paul-Virginius Jean, officier d'administration de 2e classe, commandant la 15e section d'infirmiers militaires et le dépôt de matériel du fort de la Duchère, est promu au grade d'officier d'administration de 1re classe, et maintenu à son poste actuel.

— M. Petri Nicolas, officier d'administration de 2e classe des bureaux de l'intendance militaire au 15e corps d'armée, est promu au grade d'officier d'administration de 1re classe, et maintenu au 15e corps.

— Sont nommés au grade de sous-lieutenant de réserve :

Régiment de Besançon, M. Scoffoni Paul-Louis, adjudant d'infanterie en retraite.

Régiment de Nantes, M. Clementi Charles-François, adjudant d'infanterie en retraite.

Régiment de Grenoble, M. Sargentini Louis, adjudant d'infanterie en retraite.

Régiment de Corse, MM. Mattei Augustin-Jean-Baptiste, Pantalacci Alexandre et Coggia Charles-François, adjudants d'infanterie en retraite, Fabregouttes, sous officier de l'armée active.

Régiment d'Agen, M. Antonini Jean-Baptiste, adjudant d'infanterie en retraite.

L'Indemnité des Jurés

RAPPORT

fait au nom de la Commission chargée d'examiner la proposition de loi de M. Aucoin, ayant pour objet d'accorder une indemnité de séjour aux jurés qui perçoivent une indemnité de déplacement, par M. DE CASABIANCA, *sénateur.* (Suite).

Mais, ajoute notre collègue, serait-ce pour ne pas laisser figurer au si minime crédit dans un budget de 3 milliards 477 millions, qu'on pourrait refuser une indemnité si justement due et qui doit avoir de si excellents résultats ?

Assurément, bien que pareille dépense, même telle que la prévoit notre collègue, ne soit pas de minime importance, assurément s'il était démontré qu'elle est indispensable dans l'intérêt de la bonne administration de la justice, il n'y aurait pas à hésiter. Mais nous ne sachions pas que cette démonstration ait été faite. Nous ne sachions pas que la magistrature, les présidents d'assises notamment, aient signalé la nécessité, impérieuse pourtant au dire de notre collègue, de la mesure qui nous est proposée. S'il en était ainsi, si de l'adoption de cette mesure devait dépendre une meilleure administration de la justice criminelle, le Gouvernement n'aurait pas manqué sans nul doute de la solliciter.

S'il ne l'a pas fait, c'est que dans sa pensée, comme dans la nôtre, rien ne démontre la nécessité de porter atteinte à une législation qui fonctionne depuis près d'un siècle, toujours maintenue, sanctionnée même et promulguée à nouveau en quelque sorte par l'Assemblée de 1848. Sans doute aussi estime-t-il qu'il serait imprudent, dangereux même d'entreprendre une voie dont les conséquences ne sont que trop faciles à prévoir.

Des propositions de même nature ne tarderaient pas à voir le jour. N'avons-nous pas été déjà saisis d'une proposition de loi tendant à allouer une indemnité aux conseillers généraux et d'arrondissement ?

Nous n'ajouterons qu'un mot. S'il n'est pas facile d'alléger les charges des contribuables, de les réduire, attachons-nous, et telle est la préoccupation constante du Sénat, à ne pas les augmenter.

En conséquence, votre Commission, à

---

103 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Gentilhomme Campagnard

par CHARLES DE BERNARD

XXXI.

L'ARBRE DE LA LIBERTÉ.

— Il est sûr que la toilette de ces braves gens est passablement débraillée et leur gaieté un peu bruyante, dit Langeac, qui de son côté avait appliqué à son œil gauche un petit lorgnon d'écaille. A quel jeu jouent-ils là ? au mât de Cocagne, si je ne me trompe.

— C'est cette poule mouillée d'Amodru qui nous attire cette algarade, grommela le juge de paix entre ses dents.

Moins troublée que sa mère, ou sachant mieux dissimuler son émotion, madame de Châteaugiron tourna vers le vieillard un regard interrogateur.

— Monsieur Bobilier, lui dit-elle, que pensez-vous de ceci ? Est-ce l'usage de Châteaugiron de célébrer si tumultueusement le Dimanche, on la scène dont nous sommes témoins a-t-elle quelque cause particulière ?

— Rien qui doive vous alarmer, madame la marquise, répondit le vieux magistrat, dont la figure soucieuse donnait un démenti à ses paroles.

— Il me semble, reprit la jeune femme, que lorsque nous sommes sortis de la messe le drapeau que j'aperçois à la cime de cet arbre n'y était pas encore ?

— Votre remarque, madame la marquise, est parfaitement juste. Le drapeau dont vous parlez vient d'être arboré à l'instant même, et voilà l'unique cause de cet attroupement, qui, je le répète, ne doit vous causer aucune inquiétude : trois ou quatre tapageurs, autant d'ivrognes, des enfants, des curieux, il n'y a rien là qui mérite d'être pris au sérieux. Bientôt ils se lasseront de crier et dans une demi-heure il n'y aura plus personne sur la place.

— Mon cher Bobilier, dit le marquis avec un sourire forcé, c'est à vous pourtant que nous devons la sérénade assez peu harmonieuse dont on nous régale en ce moment.

— A moi, monsieur le marquis ? demanda le vieillard un peu surpris.

— A vous-même, la réception magnifique, on pourrait dire royale, que vous vous nous avez faite hier, aura déjà à coup de vos concitoyens qui m'honorent de leur inimitié politique ; et ils essaient aujourd'hui de prendre leur revanche. Après l'ovation, le charivari ; après tout, ils sont dans leur droit.

— Dix contre un que tu as deviné, dit Langeac ; c'est un coup monté par tes adversaires, il y a là-dessous du Grandperrin.

— M. Grandperrin est un honnête homme, interrompit le juge de paix, et il est incapable de chercher à vaincre par de pareils moyens. Non, le coup n'est pas parti de la forge, mais bien de l'auberge.

— En effet, dit le marquis, c'est l'honorable citoyen Gilles qui paraît être le chef de cet simulée attroupement ; je le reconnais à ses grosses moustaches et à son bonnet rouge.

— La rustre qui hier a affecté de ne pas se découvrir sur notre passage ? demanda madame de Bonvalot d'un air de dédain mêlé d'anxiété.

— Le fils de son père, et c'est tout dire, reprit le vieux magistrat.

— Quoi ! s'écria la douairière, est-ce donc le fils de cet homme affreux dont vous nous racontiez tout à l'heure les prouesses révolutionnaires ?

— C'est lui-même, madame, et pour égaler son père il ne lui manque qu'une chose, l'occasion.

— L'occasion ! mais il me semble que la voilà, reprit la mère coquette de plus en plus alarmée ; qui nous dit que ces hommes effrayants n'ont pas l'intention de pénétrer dans le château ! Au moins la grille est-elle bien fermée ?

— Elle l'était parfaitement en octante-neuf, dit à demi-voix le juge de paix.

— Et malgré cela, le château a été envahi à cette époque, observa madame de Châteaugiron en s'effleurant de cacher, sous un air calme et souriant, l'inquiétude dont elle se pouvait se défendre ; en vérité, monsieur Bobilier, je crois que vous avez l'intention de nous effrayer.

— Ah ! madame la marquise, pouvez-vous croire.... les mots que je viens de prononcer me sont échappés par une étourderie impardonnable .. Du reste, il n'y a aucune ressemblance entre les deux époques...

— M. Bobilier a raison, dit Héraclius en passant le bras de sa femme sous le sien, comme si par ce rapprochement il eût cherché à la rassurer ; nous sommes en 1836 et non en 1789, le mélodrame d'autrefois est passé aujourd'hui à l'état de parodie ; au lieu du sac du château, messieurs les patriotes de Châteaugiron, pour tout régal, seront obligés de se contenter d'un petit tapage bien ridicule, bien inoffensif, fort indigne, à coup sûr, de l'attention que nous lui accordons en ce moment et qui ne mérite même pas que le garde champêtre endosse sa baudouillère pour faire cesser. Si vous n'en croyez, nous laisserons ces honorables citoyens s'égosiller tant qu'il leur plaira, et nous nous remettrons à table.

Personne ne parut disposé à déférer à cette invitation. Le marquis lui-même, doucement retenu par sa femme, n'insista pas pour s'éloigner de la fenêtre.

Pendant un instant le silence régna dans la salle à manger, tous les yeux restaient fixés sur la bande des émeutiers qui continuaient à célébrer l'installation du drapeau par leurs vociférations patriotiques, et s'excitaient mutuellement à de nouveaux exploits.

Le marquis de Châteaugiron était soucieux quoiqu'il cherchât du sourire et du regard à rassurer sa femme, toujours appuyée sur son bras ; Langeac, son lorgnon dans l'orbite de l'œil gauche par une contraction qui rehaussait encore l'expression assez impertinente de sa physionomie, semblait assister à une première représentation, plus disposé à siffler qu'à applaudir ; madame de Bonvalot (outre les minauderie n'y était pour rien) respirait un flacon de sels, et paraissait pâle malgré son rouge ; enfin le vieux juge de paix, les lèvres serrées et le nez douloureusement rapproché du menton, dissimulait avec peine son dépit ou plutôt sa colère.

la ma orité, a l'honneur de vous demander le rejet de la proposition de M. Ascoin.

PROPOSITION DE LOI

Art. 1er. — L'article 35 du décret du 18 juin 1811 qui est ainsi conçu : « Les jurés qui auront été obligés de se transporter à plus de deux kilomètres de leur résidence pourront être remboursés des frais de voyage sur le pied réglé dans le chapitre VIII ci-après, et il ne sera rien alloué pour toute autre cause que ce soit à raison de leurs fonctions. »

Sera modifié ainsi : Au lieu de: « il ne sera rien alloué, etc. », et il sera alloué une indemnité de séjour aux urés qui ont droit à une indemnité de déplacement. »

Art. 2. — Toutes les dispositions contraires à la présente loi sont abrogées.

Nouvelles Coloniales

Le colonel Colonna de Giovellina, en service au Tonkin, est affecté au 10e régiment d'infanterie de marine.

— Le capitaine Ansaldi, du 4e régiment d'infanterie de marine, est désigné pour servir au Soudan.

— M. de Percilli, agent temporaire des douanes et régies au Tonkin, à Bac-Ninh, est désigné pour la distillerie de Phu-la-Son.

— M. Malberti Jean-Baptiste est promu au grade de garde principal de 3e classe dans le personnel européen de la garde indigène de l'Indo-Chine.

— M. Doria, officier d'administration de 3e classe à la direction d'artillerie de Toulon, a été mis à la disposition du général commandant le corps d'occupation de Madagascar.

Courses d'Ajaccio

La Compagnie de Chemins de Fer Départementaux a l'honneur d'informer le public qu'à l'occasion des Courses qui auront lieu à l'hippodrome de Vignetta, les trains ordinaires numéros 6, 3 et 8 s'arrêteront exceptionnellement, les 3 et 10 février 1901, au kilomètre 153.220 pour y laisser et y prendre des voyageurs sans bagages.

Des trains supplémentaires seront également mis en marche ces jours-là, entre Ajaccio et l'hippodrome de Vignetta, suivant les besoins, depuis midi jusqu'à 5 heures du soir.

La *Russie* à la côte

La journée d'hier — qui est la troisième des angoisses que vivent les naufragés de la *Russie* — a été un peu meilleure que celles qui l'ont précédée. Dès le matin, le vent avait un peu fraîchi ; il a tourné vers le Nord et, une légère pluie étant venue à tomber, la mer se calma sensiblement. Le brouillard se déchira et les personnes qui sont sur la plage purent apercevoir la *Russie* plus distinctement.

Le navire, sous l'influence combinée des courants, du ressac et du vent, s'était incliné davantage sur tribord ; il avait enfoncé de 50 centimètres environ, mais les lames étant un peu moins hautes, le pont était moins balayé. De sorte que la situation à bord devenait moins difficile.

De la terre, on peut alors faire des signaux à bras ; du bord, quand on comprit de quoi il s'agissait, on répondit que tout le monde était vivant, et que le danger, qui avait véritablement été grand pendant deux jours, diminuait.

Cette nouvelle, immédiatement transmise à Saint-Louis-du-Rhône, était renvoyée à Marseille, où elle arrivait vers 3 heures.

D'autre part, les renseignements suivants nous arrivaient de diverses sources. Au cours de la nuit dernière, on put apercevoir de la terre un feu à l'avant du navire. Ce feu était immobile ; mais, à la clarté diffuse de la lune qui pouvait percer les nuages moins épais, on voyait également sur le pont des ombres confuses ; sur la passerelle surtout, on distingua trois hommes qui, pour demeurer immobiles, devaient avoir été attachés. Un renseignement qui nous est parvenu ultérieurement nous apprenait que ces trois hommes, qui n'ont pas quitté la place la plus dangereuse du navire, sont le capitaine Jouve et ses deux lieutenants.

C'est dans cette expectative que se passa la matinée.

A 6 heures, l'amiral Besson recevait de l'Inscription Maritime à Arles une dépêche excessivement alarmiste. « Nous redoutons, disait ce fonctionnaire à son chef, une mistre épouvantable ; la tempête d'hier continue ; le navire plonge de l'arrière. On peut craindre que de nombreuses victimes ne soient à déplorer. Il est inutile d'envoyer sur les lieux de nouveaux navires. Le *Travailleur* et le *Goliath* peuvent demeurer à Toulon, car il leur serait impossible d'accoster. Les seules chances de sauvetage résident maintenant du côté de la terre. »

⁂

Le *Dunois* dit que, ainsi que nous l'avons annoncé, avait quitté Marseille hier à 3 heures, a passé une bonne partie de la matinée dans les eaux de la *Russie* mais il n'a pu en approcher qu'à sept ou huit cents mètres ; il a croisé au large, car ce navire, s'il ne craint aucune secousse lui venant de la vague craint de rester à sec ; or, la houle est tellement forte, sur la plage de Faraman, les vagues sont si hautes qu'un navire peut très bien avoir une vague de cinq ou six mètres devant lui et sa quille à sec. La situation serait donc très critique. Le *Dunois*, voyant qu'il ne pouvait effectivement rien faire, a gagné Saint-Louis, où se trouvait déjà le *Saintes*, de la compagnie Chambon, que M. Gabriel, capitaine d'armement de cette compagnie, y avait laissé hier matin.

En dépit de l'avis que lui donnait le commissaire de l'inscription maritime d'Arles, M. l'amiral Besson a demandé à Toulon de diriger le *Travailleur* vers Faraman ; ce bateau, parti au cours de la matinée, est arrivé à Port-de-Bouc, où il passera la nuit, entre trois et quatre heures. A ce moment, le temps était devenu un peu meilleur. Le vent avait fléchi, à la suite de quelques rafales de pluie mêlée de neige qui l'abattit un peu ; de plus, il avait légèrement passé dans le Nord et la mer tomba sensiblement. Elle n'était pas encore calme, mais en la comparant à celle de la veille, on pouvait presque dire qu'il faisait beau temps.

C'est à ce moment que l'amiral Besson recevait du gueteur sémaphorique la dépêche suivante : « L'arrière du navire est submergé, mais l'avant est un peu dégagé ; tout le monde est vivant ; on n'a pas communiquer avec une embarcation mais l'embellie commence et, cette nuit ou demain, on pourra probablement opérer le sauvetage. »

⁂

La Compagnie a reçu hier soir à 7 heures et demie, une dépêche émanant de M. Lachamp, qui est sur les lieux depuis que la nouvelle du sinistre a été connue. M. Lachamp, dans ce nouveau télégramme, confirme ce que nous dit notre correspondant et ajoute que le sauvetage qui est maintenant possible, commencera à la nuit, et se prolongera jusqu'au moment où tout le monde sera en sûreté.

Comme la mer est tombée, que le vent a tourné au Nord, sans aller jusqu'au mistral cependant, les prévisions de M. Lachamp se sont certainement réalisées et à l'heure qu'il est, les passagers et l'équipage de la *Russie* ont pu gagner la terre. D'autre part, si l'état meilleur de la mer a permis aux bateaux qui sont sur les lieux, le *Dunkerk* et le *Saintes*, de s'approcher de la *Russie*, ce sont eux qui prendront les naufragés et qui les reconforteront. Ce leur sera plus facile que si on les transportaient à terre, où il n'existe aucun abri, aucun moyen de réchauffer, de ranimer les malheureux qui viennent de vivre trois journées de si cruelles et si inexprimables angoisses.

(*Petit Provençal*).

Médaille pénitentiaire

La médaille pénitentiaire a été décernée aux agents dont les noms suivent, qui comptent plus de vingt cinq années de services rendus à l'Etat, dont vingt au moins dans le service des prisons :

Argeil, premier gardien à la maison centrale de Gaillon.

Luciani, gardien ordinaire à la maison d'arrêt d'Aix.

Marsily, gardien ordinaire au pénitencier agricole de Chiavari.

Bulletin financier

Paris, le 9 janvier 1900.

La faiblesse de la Bourse et la baisse persistante des Mines d'Or aboutissent le marché et la plupart des valeurs sont en réaction. Le 3 0/0 recule à 101 97, le 3 1/2 à 103 60. L'Extérieure fléchit à 70.92.

Le groupe des Sociétés de Crédit est ferme. Le Crédit Lyonnais avec entre 1,020 et 1,022 ; la Comptoir National d'Escompte recouvre quelques centimes et le Crédit Foncier se trouvent dans leurs cours précédents.

Parmi les valeurs industrielles, le Raffinage Say s'écarte de 1,194 ; les actions de la Compagnie Générale Transatlantique se tiennent à 675.50 ; les Obligations restent de la Rive-Gauche de Paris sont à 405 ; cette valeur rapporte plus de 4 1/2 0/0 net.

Les résultats obtenus par le Crédit Foncier dans la journée de la souscription en général et en particulier de la valeur de cette bonne.

Sur le marché en banque, le Port Lac Alimentaire à 2 80 ; le Syndicat de Lanzac vaut 3 20. Chantiers Franq. la ferme.

Chemins de Fer

COMPARAISON DES RECETTES

La longueur totale exploitée des chemins de fer de la Corse atteint 206 kilomètres.

Pendant les neuf premiers mois de l'année 1900, les recettes ont été les suivantes :

1er trimestre 1900 . . .	fr.	180,237
2e —		235 022
3e —		230 070
Total . . .	fr.	654,329

Pendant la période correspondante de 1899, elles avaient été de :

1er trimestre 1899 . . .	fr.	202,880
2e —		227 300
3e —		220 467
Total . . .	fr.	650.737

d'où une différence en moins pour 1900 de 5,208 francs.

La recette totale par kilomètre ressort à 2,211 francs pour 1900 ; elle était de 2 220 francs en 1899 ; la recette par jour et par kilomètre reste à 8 francs.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES

Sur la proposition de l'Académie de médecine, le ministre de l'intérieur a décerné une médaille de vermeil, à

M. Lamounette, vice-recteur de la Corse ;

Mme Marini, sage-femme à Ajaccio ;

qui ont le plus contribué à la propagation de la vaccine par leurs travaux spéciaux et par leur zèle à pratiquer les vaccinations et les revaccinations en 1899.

Nous commencerons prochainement

A Ciccistà

Commedia in 3 atti

DI P. VATTELAPESCA

Majoration de Retraites

En exécution de la loi du 26 janvier 1892, les 36 772 militaires et veuves retraités avec les anciens tarifs verront leur pension majorée : colonel, 317 fr. ; lieutenant-colonel, 272 fr. ; commandant, 226 fr. ; capitaine, 181 fr. ; lieutenant et sous-lieutenant, 136 fr ; adjudant, 113 fr. ; sergent major, 102 fr. ; sergent, 90 fr. ; caporal et soldat, 68 fr.

Veuve de divisionnaire et brigadier, 226 fr. ; de colonel et lieutenant-colonel, 181 fr. ; de commandant, 136 fr. ; de capitaine, lieutenant et sous-lieutenant, 113 fr. ; d'adjudant, 90 fr. ; de sergent-major et sergent, 68 fr. ; de caporal et soldat, 45 fr. Au total, les anciennes pensions seront majorées de 4,806,540 francs.

Véritable Savon des Princes du Congo

Hors Concours Exposition 1900. Exiger sur la boîte, l'enveloppe et le pain le mot Congo.

Patronage des Ecoles laïques de Bastia

Les membres du Comité sont instamment priés de se réunir le dimanche 13 janvier, à 1 heure et demie de l'après-midi, au parloir du Lycée.

Ordre du jour : Emploi des fonds recueillis et à recueillir. Désignation des écoles où des secours devront être distribués aux enfants nécessiteux. Organisation de secours médicaux et de l'assistance à donner aux anciens élèves des écoles.

En raison de l'importance des questions portées à l'ordre du jour, les membres du Comité sont invités à se trouver tous réunis dès le début de la séance. Les directeurs et directrices de toutes les Ecoles Communales sont également priés de bien vouloir répondre à l'invitation que le Comité leur a fait adresser par l'intermédiaire de M. l'Inspecteur primaire. Leur présence est des plus utiles à la bonne organisation de l'œuvre.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Pasquini, répétiteur suppléant au lycée d'Alger, est nommé répétiteur au dit lycée.

— M. Turchini Sébastien, ancien élève du Muséum d'histoire naturelle, préparateur de physique à la faculté des sciences de Clermont-Ferrand, est nommé préparateur de physique médicale à la faculté de médecine de Paris.

Mlle Carboni, postulante, est nommée employée du téléphone à Marseille.

— Par décision de Son Em. le cardinal archevêque de Paris, M. l'abbé Agostini, vicaire à la Plaine Saint-Denis, est nommé vicaire à Saint Eloi.

Petite Gazette

OBSERVATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 11 janvier 1900. *Thermomètre.* — 7 heures du matin, + 7,5 ; midi, + 9,2,6 ; heures du soir, + 10. Maxima, + 11 ; minima, + 6,5

Baromètre. — 7 heures du matin, 766 mm. 6 ; midi, 767 mm. 6 heures du soir, 767 mm. 7

Vent. — 9 h. du matin, N. O. faible.
4 h. du soir, E. faible.

Etat du ciel, pluvieux.
Etat de la mer, peu houleuse.
Hauteur des eaux : matin, + 0,28, soir + 0,25
Pluviomètre, à 9 heures du matin : 0 mm.

⁂

Prytanée militaire

L'instruction pour l'admission au prytanée militaire en 1901 est déposée à la sous-préfecture où les intéressés peuvent en prendre communication sans déplacement.

⁂

Singulière tradition

A propos d'attentats contre les souverains, le *Musée des Familles* rappelle une singulière tradition observée pour la sauvegarde de ces personnages :

Quand Louis XIII fit son entrée dans la ville de Troyes, le doyen et le sous-doyen à la porte de la cathédrale portaient chacun un encensoir plein de feu, mais sans encens. A Bordeaux, le 18 octobre 1615, aux fiançailles d'Elisabeth de France et de Philippe, infant d'Espagne, en présence du jeune Louis XIII, fiancé avec Anne d'Autriche, le duc de Guise représentant le prince espagnol et l'officiant furent encensés, mais non le Roi, dit une chronique, parce que les chapelains de Sa Majesté prétendirent qu'un avait autrefois empoisonné des rois par le moyen des encensements. Pour cette raison, ajoutaient-ils, où le Roi est on ne doit même pas encenser l'autel.

⁂

Vieilles décorations

On achèterait à bon prix des décorations françaises et étrangères anciennes.

S'adresser au bureau du journal.

⁂

Cycliste sous la glace

Les quelques promeneurs qui se trouvaient, lundi matin, sur les bords du lac de la Porte-Jaune, à Fontenay-sous-Bois, et les amateurs de patinage qui s'y étaient rendus pour constater si la couche de glace qui recouvre maintenant la vaste nappe d'eau était assez épaisse pour qu'ils puissent se livrer sans crainte à leur sport favori, ont assisté à un dangereux et émouvant sauvetage opéré par un Corse.

Vers dix heures, un jeune cycliste, M. Louis Guérineau, âgé de dix-neuf ans, arrivait à toute allure par la route circulaire, et sans s'assurer au préalable de la solidité de la glace, s'engagea sur elle avec sa machine.

Malgré les appels que lui adressaient les témoins de son imprudence, il continua à marcher, se dirigeant vers l'île.

Il était arrivé à dix mètres environ de la rive, quand un craquement sinistre se fit entendre, auquel répondirent les cris d'effroi des spectateurs.

La glace encore de faible épaisseur venait de se rompre sous le poids de l'imprudent cycliste, qui disparut sous elle avec sa machine.

Plusieurs témoins de la scène ne perdirent point leur sang-froid. Ils se jetèrent dans un bateau de ravitaillement appartenant à l'administration attaché à la berge, gagnèrent l'endroit où le jeune homme avait disparu en brisant la glace qui n'offrait point de résistance à leurs vigoureux coups d'aviron.

Arrivés sur place, deux d'entre eux descendirent dans l'eau mais la basse température et par suite heureusement à ramener M. Guineau.

Celui-ci respirait encore. Il fut porté d'abord au chalet où on lui fit prendre un cordial et changer de vêtements, puis on le conduisit à Paris, où il dut s'aliter.

Le docteur appelé à lui donner ses soins redoute de graves complications.

⁂

Avenir du Prolétariat

Les sociétaires du Comité Bastia sont priés de se rendre en main dimanche, à l'Hôtel de Ville à 9 heures du matin : 1. Payement des cotisations ; 2. Admission de nouveaux membres.

Le Président, P. PAOLI.

⁂

A louer

Maison de 10 pièces, située boulevard de Cardo, 5, deuxièmes.

S'adresser au bureau du journal.

⁂

Bonne jument

A vendre de suite jolie jument bonne trotteuse.

S'adresser au bureau du journal.

⁂

On demande

Un appartement de 8 à 10 pièces donnant sur la place Saint-Nicolas.

ENTRETENEZ LA CROISSANCE

Veillez à ce que vos enfants soient bien nourris.

JEANNE BELLION

Un état très commun de mauvaise santé produit par l'impuissance des enfants à s'assimiler assez de nourriture pour entretenir leur croissance. Il n'y a pas assez de vitalité fournie par la chair saine et du sang riche pour que l'enfant ce qu'il a été déjà prévenu sur la voie pour la croissance de la charpente osseuse ; le résultat en est que ces malheureux enfants grandissent maigres, faibles, rabougris ; ils restent, avant que les parents se rendent compte de leur état, quelque maladie de faiblesse s'est développée au point de causer une grave alarme. Tel est justement le cas relaté dans une lettre reçue de Marseille.

Marseille, le 3 Juillet 1900.

Messieurs, j'ai le plaisir de vous faire connaître les excellents résultats que j'ai obtenus sur ma fillette âgée de neuf ans, par l'usage de l'Emulsion Scott.

Fatiguée par la croissance, cette enfant dépérissait chaque jour, davantage, et elle avait perdu l'appétit, son sommeil était agité et son état de faiblesse devint tel qu'elle ne tarda pas à tomber dans un inquiétant état d'anémie.

C'est alors que je m'adressai à votre excellente Emulsion Scott, et dès les premiers jours de son emploi, une petite maladie nerveuse disparut l'appétit et la gaieté. Son sommeil devint calme et son humeur égale ; en un mot, l'état de faiblesse dans lequel elle était tombée, fut bien portante, grâce à l'emploi de la merveilleuse Emulsion Scott.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée. Veillon, 24, boulevard St Jean.

Lorsqu'il s'agit de cas de cette nature, chose la plus importante à considérer est traitement, c'est le fait indiscutable que seule l'Emulsion Scott produira ces résultats que nous faisons connaître au public. Cette préparation a un autre canot venant de Sainte-Marie s'empressa de suivre l'exemple du premier.

On commença aussitôt à débarquer les dames

En touchant la terre, Mme Colombani, femme de l'officier d'administration, s'évanouit entre les bras de son fils qui l'attendait, on n'a pas besoin d'ajouter avec quelle impatience ! Elle fut placée sur un brancard et ne tarda pas à reprendre connaissance.

Les barques firent successivement la navette entre le paquebot et la côte ; les pêcheurs parvinrent ainsi à sauver tous les passagers et les hommes de l'équipage ; le commandant Jouve a quitté le navire le dernier.

On n'a constaté aucun malade à bord de la *Russie*.

⁂

On ne saurait décrire les scènes d'effusion qui se sont produites, sur la plage de Faraman, où se tenaient les parents des naufragés, qui sylvaient avec une poignante émotion les opérations du sauvetage. Les sauveteurs ont été acclamés et chaleureusement félicités.

A 2 heures, un train spécial emmène tout le monde à Arles, où on arrive à 4 heures ; à 7 heures, tous les naufragés entraient en gare de Marseille, où ils étaient entendus par les parents, les amis et le personnel de la Compagnie. La réception a été des plus émouvantes.

La cambuse contenait trente jours de vivres pour 60 personnes.

Si le beau temps persiste, on espère sauver le navire.

Le lieutenant du navire, M. Gantherot, a déclaré que l'accident est dû à la confusion des feux des phares de Faraman et du Planier.

UNE INTERPELLATION

MM. Salis et Millevoye viennent d'informer le ministre de la marine qu'ils l'interpelleront, à la prochaine séance, sur l'insuffisance des moyens de sauvetage sur les côtes de la Méditerranée.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Légion d'honneur

Le ministre de l'agriculture a fait signer le décret de nominations dans la Légion d'honneur concernant son département.

Les Officiers de réserve

Le ministre de la guerre a présenté à la signature présidentielle son projet de loi tendant à faciliter le recrutement des officiers de réserve, en faisant appel aux dispensés en vertu de l'article 23 de la loi de 1889.

Mouvement judiciaire

Le garde des sceaux a soumis à la signature présidentielle un mouvement judiciaire.

La Taille dans l'armée

Le ministre de la guerre a soumis un projet de loi supprimant les conditions de la taille pour le recrutement et les engagements dans l'armée.

Affaires courantes

Le conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

La Loi sur les Associations

La *Libre Parole* dit que si la Chambre vote une motion quelconque hostile au Vatican, le Nonce quittera immédiatement la France.

⁂

Dans l'*Intransigeant*, M. Rochefort dit que le projet de loi sur les Associations sera inévitablement voté par la Chambre, mais alors le président du Conseil s'arrangera pour qu'il soit repoussé par le Sénat.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

L'invasion du Cap

Du Cap :

Une armée de 5.000 Boers s'avance au cœur de la colonie du Cap.

⁂

Plusieurs petites garnisons ont été faites prisonnières.

⁂

Lord Kitchener a donné l'ordre d'évacuer les places situées en dehors de la ligne de communication.

A Pretoria

Des détachements boers sont signalés dans les environs de Pretoria ; ils ont déjà commencé par enlever des troupeaux de bestiaux.

Les Renforts

de Londres :

Le gouvernement examine un projet lui permettant de mettre à la disposition de lord Kitchener tous les hommes montés disponibles en Angleterre et dans les Colonies.

La marche en avant des Boers

Un commando boer de 900 hommes a été signalé à quinze milles de Richmond, dans la direction de Murraysburg.

⁂

Les communications télégraphiques entre Seycoottbie et Murraysburg ont été interrompues par les Boers.

⁂

Une troupe de 500 Boers est arrivée à Doorn-River, à cinquante milles de Clanwilliam.

⁂

Le commandant boer Hertzog a l'intention de marcher sur Cerès et Worcester.

⁂

Les réfugiés arrivant de Calvini et de Clanwilliam ont déclaré qu'un grand nombre de Blancs sont résolus à se joindre aux Boers.

La situation devient de plus en plus inquiétante pour les Anglais.

ANÉMIE EN 20 JOURS ELIXIR ST VINCENT DE PAUL

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 2 h 35.

M. Francez, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Allocution du Président

Le président, après avoir remercié ses collègues, dit qu'il espère que l'accord des deux Chambres facilitera le vote du budget.

La France manifeste à chaque occasion sa volonté pour le maintien du régime qu'elle s'est donnée librement. Elle ne permettra pas que l'idée de Patrie soit profanée.

En terminant le président souhaite que, pendant le nouveau siècle, la France brille toujours par son génie et reste fidèle à l'esprit de la Révolution.

Décès d'un sénateur

Le président annonce la mort du général Lambert et prononce son éloge funèbre.

Projets de loi d'intérêt local

Le Sénat adopte plusieurs projets de loi d'intérêt local, puis s'ajourne à mardi.

ÉTAT CIVIL

MARIAGE. — Néant.

NAISSANCES.

Varesi Félix. — Colonna Louis-Napoléon — Avanzi Antoine.

DÉCÈS.

Massoni Julien, 40 jours, de Bastia. — Cerroni Antoine, 7 mois, de Bastia. — Gerin Hippolyte, marié, 83 ans, de l'Aubagne (Côte d'Or).

AVIS DE MESSE

Les familles de Gaffory et de Zerbi prient leurs parents, amis et connaissances de vouloir bien assister à la messe de deuil qui sera célébrée aujourd'hui samedi en l'église paroissiale Saint Jean-Baptiste, à 10 heures du matin, pour le repos de l'âme de

M. François de Gaffory

Avocat

décédé à Marseille, le 29 décembre 1900.

A VENDRE

A Bastia sur la route Nationale, maison d'habitation avec jardin et attenant. Revenu annuel 1500 francs.

S'adresser à Me Peraldi, avoué.

Etude de Me Giordani

Licencié en droit, Notaire à Bastia

Vente de meubles par autorité de justice après décès

Il sera procédé le 13 janvier 1900, à 8 heures du matin, dans une maison située à Bastia, route du Cap n° 7, au 2e étage, par le ministère de Me Giordani, notaire, à la vente de meubles et objets mobiliers, consistant en salon, salle à manger, literie et lingerie, dépendant de la succession de feu Bonini Dominique-Antoine.

Cette vente a été autorisée par ordonnance de M. le Président du tribunal civil de Bastia.

Elle se fera au plus offrant et dernier enchérisseur, au comptant, sous peine de folle enchère.

Domaine de Valrose près Borgo

Vignes américaines

Plants greffés-soudés, vendus au sec, dix variétés, soudures irréprochables, 120 fr. le mille.

Raisins : Rupestris monticoli, 28 fr. le mille. — Riparia Gloire, 25 fr. le mille.

Hybrides producteurs directs.

Arbres fruitiers. — Pêchers, variétés précoces, Amelers, Précoces des Halles, etc., greffés sur franc, choix extra tige 1 m. 50 à 1 m. 60 haute.

Cerisiers, Poiriers, Amandiers, Mandariers, etc.

Dépôt : Place de la Fontaine Neuve, Haut, aux caves du Domaine de Valrose.

Vin rouge ordinaire, récolte 1899, à 0,40 le litre, vin rouge, plaine, à 0,35.

THE OCEAN ACCIDENT

La plus importante Cie accidents du monde entier and guarantee corporation Ltd

Compagnie d'assurances à primes fixes
Contre les accidents de toutes nature
DIRECTION POUR LA FRANCE

109, rue Montmartre, 109

— PARIS —

Directeur : J.-A. LAULY

Capital social	25.000.000
Capital souscrit	11.185.625
Réserves fin 1899	18.828.026
Primes encaissées en 1899 . . .	17.908.637

ASSURANCES : Accidents du travail (loi du 9 avril 1898) *Individuelles, Maladie et Accidents, Chevaux et Voitures, Automobiles, Vol, Fidélité des employés, Insolvabilité des tiers, Cautionnements, etc.*

Pour tous renseignements et demandes de sous agences s'adresser à M. Ch. F. POGGIOLI, agent général pour la Corse, 8, rue Miot, Bastia.

DEMANDEZ chez les meilleurs épiciers, le CHOCOLAT DAUPHIN apprécié des gourmets.

Dépêches de la Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Nominations dans les finances

M. Camille Mozer, percepteur surnuméraire, est nommé percepteur à Murato, en remplacement de M. Foin, qui est nommé percepteur à Pierrefitte (Allier).

L'ÉCHOUEMENT du paquebot la « Russie »

SAUVÉS !

de Marseille :

Une dépêche de Faraman, datée de 10 heures du matin, annonce que la mer étant devenue calme, le sauvetage a pu commencer à 3 heures et demie du matin ; à 8 heures tous les passagers et l'équipage de la *Russie* étaient sauvés !

Détails émouvants

Voici maintenant quelques détails sur le sauvetage.

Pendant toute la nuit des tentatives sérieuses avaient été faites pour arracher à la mer un aussi grand nombre de victimes. Mais les efforts surhumains de tant de nobles cœurs étaient restés infructueux, la mer étant toujours démontée ! Parmi les personnes qui firent, cette nuit, le plus bravement leur devoir, il faut citer le lieutenant des douanes Franceschi.

Ce matin, le vent ayant faibli, le canot de sauvetage de Carro, après avoir lutté longtemps contre les vagues, put aborder le navire ; ce premier succès enhardit les autres, et

L'habitude d'essai sera envoyé franco contre 0 fr. 50 de timbres-poste à : Delouche et Cie, 113, rue Claret, Levallois-Perret (Seine).

BOURSE DE PARIS

	10 janvier	11 janvier
Rente 3 p. 0/0 ancien	101.75	101.70
— 3 p. 0/0 amorti	100.05	100.25
— 4 p. 0/0	103.50	103.45

ESPÉRANCE

par GASTON D'ORNOY

DEUXIÈME PARTIE

IV.

Effrayée, épardue, ils courent dans un cercle d'acier qui sans cesse se resserre. Ils enlacent parmi les voitures, se heurtent eux-mêmes et succombent sous les coups des soldats français.

A peine quelques-uns parviennent-ils à l'aide des ténèbres à fuir et se précipiter à travers la campagne.

Tous ne sont pas morts ou blessés, car deux grands et solides gaillards sont maintenus par cinq ou six soldats placés à l'avant.

Le sous-lieutenant fait allumer un feu, au plus vite, maintenant il n'est plus obligé à la même prudence, il est maître du convoi et du haut des remparts personne ne s'inquiétera de ce bivouac de plus quand tout le reste des abords de la ville en est rempli.

Mais il faut maintenant pénétrer dans la place.

Espérance interroge les deux prisonniers toujours muisseux et ligotés.

Hélas ! l'un ne comprennent pas un mot de français.

Pourtant il lui faut le mot de passe, sans cela il ne pourra entrer dans la ville et le succès de la journée est compromis.

Le jeune homme se livre à une ironique expression, mais les deux arabes restent bouche bée. Ils ne comprennent pas ou ne veulent pas comprendre.

Alors il donne des ordres. Aussitôt les soldats dépouillent de leurs vêtements morts et blessés et s'habillent des costumes arabes. Puis tirant un pistolet de sa ceinture il en braque le canon sur le visage d'un des prisonniers pendant qu'un soldat met au bout d'une cartouche sur la poitrine de l'autre et montrant la citadelle il essaie de faire comprendre qu'il lui faut pénétrer dans la forteresse.

Les deux Arabes comprirent-ils enfin ce qu'on attendait d'eux en voyant les soldats français s'habiller des burnous blancs ou bien la perplexité d'une mort certaine et imminente les décida-t-elle à parler ? Toujours est il que la tête basse, ils murmurèrent le mot de passe.

Le visage du jeune officier rayonna.

Aux cinquante hommes dont il n'avait plus besoin il ordonna de rentrer au camp et d'y mener les deux prisonniers, puis à la tête des cinquante autres, lui même en un instant dégagé de son Arabe, il partit à la tête du convoi qui se composait de trois voitures traînées par des mulets et arriva moins d'une demi heure après à la porte de la ville ouvrant de ce côté.

Instant auquel que possible le feu gras et guttural de l'Arabe, il prononça le « Sésame ouvre toi » et un instant après le convoi avec son escorte avait pénétré dans la ville.

Il était trois heures du matin environ et les premières lueurs de l'aube ne tardèrent pas à se montrer.

Il fallait faire vite.

Les pseudo Arabes se mirent au devoir de décharger les charretées, mais sans ordre bien précis, car ils semblaient accumuler sans et sans mesure autour des voitures, pendant que d'un d'eux salutant à la gorge la vallée qui leur avait ouvert lui plongeait dans la poitrine sa baïonnette toute entière, s'élançait sur le rempart et sortait de son immense manteau une sorte de chiffon qu'il déroula et fixa au bout d'une tige en fer qui faisait saillie sur le mur.

Le drapeau français flottait sur les murs de Mascara...

Mais d'autres veilleurs avaient aperçu l'étendard et se mirent à pousser des cris de rage, hurlant à la trahison.

Toute la garnison fut sur pied et, comprenant la ruse dont ils étaient victimes, se préparent sur l'escorte du convoi.

Du reste Espérance et ses hommes s'y attendaient et avaient déjà enlevé leurs bottes.

Ils avaient derrière eux le rempart qu'ils avaient franchi avec les voitures et leur contenu ils étaient prêts à soutenir un siège au besoin.

Une ruée d'Arabes en un instant les environna et se mit à tirer dans le tas et comme les balles ne perçaient dans les voitures et les sacs amoncelés, ils résolurent de découvrir les assaillants et commencèrent à enlever les charrettes.

De leur côté les Français ne perdaient pas leur sang-froid et à chaque effort que tentaient les Arabes pour s'en approcher et enlever la modeste rempart, une décharge bien nourrie éclaircissait les rangs et faisait reculer les survivants.

Pourtant ils ne pouvaient résister au nombre, car pour dix qui tombaient vingt autres s'élançaient et se rapprochaient sans cesse.

Déjà un côté est découvert et plusieurs balles arabes ont blessé des nôtres. La situation est critique. Tout à coup elle devient désespérée car du côté opposé le mouvement de sacs et de caisses s'étendait et par deux endroits différents les Arabes se précipitent sur les Français :

— Baïonnette au canon ! crie Espérance.

Et tous s'élancent sur l'ennemi au lieu de l'attendre.

En une seconde la mêlée devint générale. Les Arabes trappaient avec une fureur avengle, les Français se défendaient avec désespoir.

Ils tenaient bon cependant. Un Arabe vint saisir Espérance, celui-ci d'un coup de sabre lui coupa le poignet. Un autre le prend par derrière, il se dégage et du pommeau de son épée lui fend la tête et l'envoie rouler dans la poussière.

Mais une pareille lutte si inégale malgré le courage et la bravoure des nôtres ne pouvait s'éterniser.

Tout à coup il se fit un mouvement étrange. Le clairon français, à l'intrépidité opposée de la citadelle, sonnait la charge.

C'étaient les Français, les soldats du général Blancenmil qui, bientôt en avant, se précipitaient avec une frénétique impétuosité.

Ce fut alors un sauve qui peut général.

Les Arabes durent faire face aux nouveaux arrivants, ce qui désagea Espérance et ses soldats qui n'en pouvaient plus, épuisés par cette lutte héroïque.

Mais lui ne sentait nulle fatigue. On n'a dit que l'ardeur de la poudre et l'ivresse de la bataille désespèrent ses forces. Sorti d'une mêlée, il s'élança dans une autre.

(*A suivre*).

A LOUER

JOLI CHALET, sur la route Nationale, près Toga, se composant de 2 étages de six pièces chacun, magasins et jardin au rez de chaussée.

Le tout 120 francs par mois. S'adresser à MM. L. N. Mattei.

☞ Ne pas oublier que l'AMARO MATTEI est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

Le meilleur des Cigare à 10 c. est sans contredit le

CIGARE MATTEI

Le demander dans tous les débits de tabacs.

VICHY A CÉDER après fortune. Tenue depuis 22 ans, 30 vaches 1er choix, 2 taureaux et tout le matériel. Vente journalière 450 litres lait à 50 c. Bénéfice net par an 18 000 fr. garantis. On vend 1 500 œufs et 250 k. beurre par semaine en plus du lait. 25 000 francs ou garantis suffisent pour traiter. Ecrire ou voir DAGORY, 37, Boulevard St Martin, Paris.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier.

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA
et les ports du Nord

Le vapeur anglais GARNET chargera à Bastia vers le 20 Janvier
Pour GÊNES direct, les ports d'ESPAGNE, LONDRES.
prenant marchandises sur connaissement direct pour ANVERS, HAMBOURG et tous les ports d'ANGLETERRE

Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

Demandez partout l'excellente
Eau-de-vie du Mirador.
Dépositaire : SIMON DAMIANI, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.

DÉPOT GÉNÉRAL
pour toute la Corse
des Produits
de la Grande Chartreuse
L. N. Mattei et Cie

Prix pour le Gros, Quai Marseille :

Chartreuse verte (la marque de 24 litres)		65 60
Chartreuse jaune	—	24 0/0 70 90
Cherry-rum	—	12 litres, 96 75
Chartreuse verte	—	24 0/0 92 00
Avec remise de 15 0/0.		

☞ Demandez dans tous les Cafés : LA CÉDRATINE de la Maison L.-N. MATTEI et Cie, liqueur très appréciée des gourmets.

On peut se procurer dans la Maison **Louis-Napoléon Mattei** à Bastia, des Trois-six première qualité. Double rectification pour le remontage des vins. On y trouve également toutes sortes de liqueurs, sirops, vins fins français et étrangers, Cognacs et Rhums des meilleures marques etc., etc.

Manufacture de Tabacs, Cigares, et Cigarettes. — Entrepôt de tabacs en feuilles.

GRAND ASSORTIMENT POUR BUREAUX DE TABAC

Maison L. N. Mattei et Cie

En raison des nombreuses contrefaçons et concurrences déloyales qu'attire à la liqueur *Cédratine Mattei* sa bonne réputation, l'attention des consommateurs est appelée sur ce qui suit :

Nulle autre que la maison L.-N. Mattei et Cie ne peut se servir du mot *Cédratine* qui est une marque déposée, c'est-à-dire la propriété personnelle de cette maison.

Toute bouteille ne portant pas l'étiquette de la maison L.-N. Mattei et Cie est une contrefaçon.

Tout contrefacteur sera poursuivi conformément à la loi.

Demandez
pans tous les débits de tabacs
les cigarettes *Amelia*
à *10* centimes le paquet
Fabriquées avec du tabac pur Havane et régie

☞ Ne fumer que le merveilleux CIGARE MATTEI, ou ne pas fumer.

Demandez partout
LA CÉDRATINE
de la Maison L. N. MATTEI & Cie

Liqueur apéritive, digestive et antispasmodique dont l'usage journalier et modéré, facilite toutes les fonctions de l'organisme.

CHAMPAGNE
LOUIS ROEDERER, Reims

En raison de la recrudescence de contrefaçons et concurrences déloyales qu'attire à la célèbre marque sus indiquée l'universelle réputation de ses produits, l'attention des consommateurs est appelée sur ce qui suit :

Aucune maison homonyme ne peut se targuer du moindre degré de parenté ou autre rapport quelconque avec la vieille maison Louis Roederer, dont les origines remontent à la fin du siècle dernier.

Toute personne désirant du vrai Louis Roederer est instamment priée de vérifier soigneusement le bouchon et de refuser toute bouteille qui ne porterait pas le nom ci-dessus

« Le prix de la bouteille carte verte est de 5 fr. 50. »

Agent général pour la Corse, maison L. N. Mattei, Bastia.

La meilleur des cigares à 0,10 est sans contredit le Cigare Mattei, le demander dans tous les débits.
On ne fume pas ce bon cigare,
On le hume, tellement il est rare

Ne pas oublier que l'**Amaro Mattei** est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

MAISON L.-N. MATTEI & Cie

BOUGIES REYNAL

Les apéritifs indispensables sont :

L'AMARO MATTEI
ET
LE VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA

Ce nouveau Vin apéritif, dont la supériorité sera reconnue à sa juste valeur, offert par la Maison L.-N. MATTEI, diffère complètement de tous ceux connus jusqu'à ce jour. Il n'est composé qu'avec des substances absolument hygiéniques et stomachiques.

LA MÉDECINE NOUVELLE
JOURNAL HEBDOMADAIRE DU VITALISME
ABONNEMENT : 5 FRANCS PAR AN
Envoi FRANCO et GRATUITEMENT pendant deux mois à toute demande adressée : HOTEL DE LA MÉDECINE NOUVELLE, 10, rue de Lisbonne, PARIS

VICHY-ÉTAT SANTÉ
THYMOL-TOILETTE
EXTRAIT PARFUMÉ ANTISEPTIQUE

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame; Messieurs, demandez-le aux Dames.
Le meilleur des cigares à 10 centimes est sans contredit le CIGARE MATTEI
Le demander dans tous les débits.
On ne fume pas ce bon Cigare,
On le hume, tellement il est rare

26 ANNÉE — DIMANCHE 13 JANVIER 1901 — N° 12

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0,75 — Diverses, 0,30 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

CORSE.....	UN AN, 20 fr.	6 mois, 10 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Ste Véronique.
SOLEIL : (heure nationale)
Lever, 7 h. 04 m. — Coucher, 4 h. 15 m.
CONS. Dorotée quartier, le 11 Nouvelle, le 18
FÊTE DE DEMAIN : Ste Hilaire.

12 JANVIER

Les Curiosités de la Semaine

Une disgrâce. Donc Guillaume II, roi de Prusse, empereur d'Allemagne, avait un coiffeur auquel était confiée l'importante tâche d'arranger la chevelure du potentat de Berlin, et surtout d'effiler en pointes menaçantes ces belles moustaches que la gravure a popularisées de Pékin à New-York, de New-York à Saint-Pétersbourg, bref, dans toutes les parties du globe. Ce brave coiffeur devait s'estimer heureux entre tous ceux de sa corporation, car le titre de perruquier de Sa Majesté n'allait pas sans de bons appointements et une riche clientèle. Mais Figaro est bavard, Figaro est curieux, et un jour, tandis qu'il passait sur le poil impérial et royal une légère couche de cosmétique, notre coiffeur, à brûle-pourpoint, demande à son patient ce qu'il pensait..... des affaires de Chine. Guillaume sursauta, foudroya du regard le téméraire questionneur et le mit à la porte. Que cette véridique histoire serve de leçon aux collègues de l'artiste capillaire ainsi disgracié ! Figaro se vantait d'être une gazette ambulante, le barbier de Berlin a appris, à ses dépens, que trop parler nuit.

Le record des largesses. Un reporter américain a interviewé plusieurs millionnaires américains pour savoir ce qu'ils dépensaient par an en largesses. Il résulte de ses informations que Marcus Daly dépense aux courses de dix à douze mille francs qu'il distribue aux vendeurs de programmes, aux garçons de brasseries, aux mackers qui lui donnent des tuyaux, et aux agents de police qui, en Amérique, ne refusent pas des pourboires. Jacob Astor ne sort jamais sans avoir sur lui cinq cents francs qu'il dépense en générosités. Chaque soirée qu'il passe au théâtre lui coûte mille francs, et à Noël et au Jour de l'An, il est obligé de prendre des secrétaires auxiliaires pour répondre à toutes les demandes d'argent qui lui sont adressées. Mais, en parfaite matière, le record paraît appartenir à Rockefellar, le roi du pétrole, qui dépense chaque année, au premier janvier, un demi million en étrennes. Allons, les millionnaires ne sont pas si noirs qu'on les fait. Si au lieu de les jalouser bassement, on décomptait les sommes qu'ils consacrent au soulagement des misérables, on verrait que ces fortunes colossales ne sont pas exclusivement employées pour les fantaisies et les jouissances de ceux qui les possèdent, que la charité y a large part, sans compter que le travail et le luxe de ces nababs fait vivre bon nombre de familles dont les membres se brosseraient le ventre, s'ils n'avaient pour se nourrir que les théories creuses sur l'inutilité capital !

Une bien jolie légende rapportée par Tourgueneff et publiée dans la *Revue politique et littéraire*.

Deux ou trois jours avant Noël, le bon Dieu donna une fête dans son palais d'azur. Toutes les Vertus furent invitées, mais les Vertus seules : des dames, et pas de cavaliers. Il vint beaucoup de Vertus, des grandes et des petites. Les petites étaient plus gracieuses, plus aimables que les grandes ; mais toutes semblaient être, entre elles, dans la plus grande intimité, et se connaître de longue date. Le bon Dieu remarqua, que seules deux femmes très belles paraissaient ne pas se connaître. Alors il prit l'une d'elles par la main et la conduisit vers l'autre. — La Bienfaisance, dit-il, en indiquant la première. — La Reconnaissance, ajouta-t-il, en montrant l'autre. Les deux Vertus ne purent réprimer un mouvement de surprise. Depuis le commencement du monde, elles se rencontraient pour la première fois.

N'est-ce pas que la légende est charmante ? Et, ce qui ne gâte rien, elle a un sens aussi profond qu'elle est jolie. Que de vérité ! mais aussi que de tristesse, en bien y réfléchissant !

Mais si beaucoup de bienfaiteurs sont payés d'ingratitude, ce ne sont certes pas les docteurs Papoff et Tichanoff qui viennent de soigner le tzar en Crimée. Le premier a reçu de son auguste malade la somme rondelette de cinq cent mille francs, et la tzarine lui a fait cadeau d'un somptueux palais à Saint-Pétersbourg ; le second a eu, pour sa part, deux cent cinquante mille francs d'honoraires et le titre de médecin de la Cour. Je parierai volontiers que jamais ni l'un ni l'autre ne deviendront nihilistes ! Mais ces somptuosités doivent mettre en ébullition le cerveau de nos jeunes carabins. Plusieurs d'entre eux rêveront sans doute de clients impériaux, ou d'Américains milliardaires.

A la recherche du drapeau anglais. Le commandant du croiseur anglais « Ringden, » qui naviguait entre les îles de Santa-Cruz, récemment annexées, suivant l'usage britannique, constata un matin la disparition du drapeau anglais qui avait été hissé sur l'un des îlots. Le fait était grave ; y avait-il, par hasard, quelque part, des ennemis cachés, ou bien quelque puissance rivale avait-elle infligé cet affront sanglant à l'étendard de Sa Gracieuse Majesté la reine Victoria ? Justement préoccupé, le commandant anglais donna l'ordre à un détachement de marins de descendre à terre et de se rendre compte des causes de l'événement ; ils devaient se tenir prêts à donner l'alarme, et au besoin, on devait procéder à un débarquement complet et prendre l'offensive. Heureusement la chose était moins tragique que ne se l'était imaginé le commandant ; les marins venaient de parcourir à peine l'espace d'un kilomètre, dans l'intérieur de l'île, qu'ils virent la bannière anglaise humblement enroulée autour des flancs d'une femme indigène qui s'en était fait un jupon. La brave femme, sans penser à mal, avait été séduite par la variété des couleurs de la bannière anglaise, s'en était attifée, espérant sans doute séduire un Roméo du voisinage, et ne doutant pas qu'elle ne risquait de susciter un conflit international.

TIPELET.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Blasi, commis principal des postes sur la ligne du Sud-Ouest, est nommé chef de brigade.

— M. Trojani Parsius, ex-sous-officier, a été nommé commis des ponts et chaussées.

— Ont été nommés gardes domaniaux des eaux et forêts en Algérie,

M. Ceccaldi Mathieu, fils de préposé domanial, aux Attafs.

M. Fosta Jean-Jacques, ex-sous-officier, à Oran.

— M. Ceccaldi, professeur de lettres au collège de Narbonne, est chargé du même cours au lycée de Fontenay-le-Comte.

MUSIQUE MILITAIRE
PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 13 Janvier, à 3 heures

1. Le Toulousain. — Gardner.
2. La Juive. — Halevy.
3. Amoretten. — Gungl.
4. Jerusalem. — Verdi.
5. Les Pauvrettes. — Bousquet.

Le Chef de Musique, NOCLANES.

Nouvelles Maritimes

M. l'enseigne de vaisseau Jourdan, du port de Brest, est désigné pour embarquer sur le cuirassé *Masséna*, de l'escadre du Nord.

— M. le lieutenant de vaisseau Cotoni, du port de Toulon, est désigné pour embarquer sur le cuirassé le *Bouvet*.

— Sont admissibles à l'emploi de surveillant technique des constructions navales :

Batiments en fer : Barbieri Alexandre, chef ouvrier ; Farrotti Frédéric, ouvrier.

Petite chaudronnerie : Casanova Henri, chef ouvrier.

Grosse chaudronnerie : Conti Raphaël, chef ouvrier.

Section de peinture : Beretti Charles, chef ouvrier.

Travaux hydrauliques : Licrioni François-Etienne, chef ouvrier.

Ferblantier : Righetti Alexandre-Raphaël, chef ouvrier.

Scrutin public et Scrutin secret

On sait que les bureaux des Chambres sont élus au scrutin secret. L'élection présidentielle, au Palais-Bourbon, aurait-elle donné un résultat différent, si elle avait été faite au scrutin public ? Les radicaux semblent l'avoir pensé, puisqu'on leur a prêté une manœuvre, dont la sainte fureur patriotique a ressorti d'abord impitoyablement sur le tableau où se trouvaient peintes les armoiries du marquis de Châteaugiron.

En voyant l'œuvre qui lui avait coûté quinze jours de travail mise en lambeaux et ses tristes débris lancés dérisoirement dans toutes les directions, comme autrefois on jetait au vent les cendres des criminels morts sur le bûcher, M. Bobilier sentit se changer en une véritable fureur la sourde colère qu'il s'était efforcé de contenir jusqu'alors. Ouvrant violemment la fenêtre au risque de blesser la marquise et sa mère, qui eurent à peine le temps de se mettre à l'écart, il se pencha en dehors et d'une voix naturellement aigué, mais tellement étranglée en ce moment par l'indignation qu'on eût dit d'une trompette à sourdine :

— Gredins ! s'écria-t-il, brigands ! scélérats ! canailles de jacobins ! attendez-moi ; je sais à vous !

A ces mots, avant que ses voisins stupéfaits eussent pu faire un mouvement pour le retenir, M. Bobilier s'élança hors de la salle à manger, et seul de sa personne, sans autres armes que son courage et sa colère, il courut sus à l'émeute.

(A suivre).

— que l'honorable M. Brisson a loyalement répudiée, — dont le but était de rendre ce vote public tout de même par un détour. Il est certain que le caractère politique de la candidature Brisson répondait plus exactement que celui de la candidature Deschanel aux votes ordinaires de la Chambre depuis quelques mois. Et l'on est fondé à se demander si un certain nombre de députés n'auraient pas deux manières de voter, l'une pour le grand jour, l'autre pour l'incognito.

Faut-il pour cela fulminer contre la lâcheté parlementaire ? On peut toujours fulminer, si l'on veut, mais cela n'a jamais servi à rien. Et puis, découvrir la lâcheté parlementaire, ou même la lâcheté humaine, c'est découvrir la Méditerranée. On sait que le courage civil a été de tout temps plus rare que le courage militaire, en dépit du mot d'après lequel le courage civil, c'est quand il n'y a pas de danger. D'ailleurs, il y a toujours du danger. Le danger de recevoir une balle est moins redoutable que celui de déplaire à quelques électeurs, de mécontenter un ministre ou d'être taxé de tiédeur par les pontifes de son groupe. La peur d'être suspect, de ne pas paraître assez « avancé »1 A combien de victimes, que le scrutin secret eût épargnées, elle a coûté la vie, sous la Terreur ! Avec le scrutin public, elle eût peut-être coûté son fauteuil à M. Deschanel.

En général, on peut dire que le scrutin public profite aux violences, aux brutalités politiques. Le scrutin secret augmente les chances de la politique modérée, libérale, indulgente et humaine. Nos confrères d'extrême-gauche sont dans leur rôle, ce matin, en conspuant le scrutin secret. Ce qui est assez surprenant, c'est qu'ils accusent les partisans du scrutin secret de spéculer sur la lâcheté parlementaire. Ce sont eux, au contraire, les gens d'extrême gauche, qui font ce calcul, puisqu'ils espèrent modifier les votes d'un certain nombre de leurs collègues en les terrorisant. Les partisans du scrutin secret se bornent à constater le fait. Ils ajoutent que les institutions ne sont pas faites pour les hommes tels qu'ils devraient être, mais pour

---

101 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Gentilhomme Campagnard
par CHARLES DE BERNARD

XXXI.

L'ARBRE DE LA LIBERTÉ

— Si Amoudru avait fait couper cet affreux manche à balai, ainsi que je le lui demandais encore hier, tout cela ne serait pas arrivé, finit par dire ce dernier en ayant l'air de se parler à lui-même.

— Quel manche à balai ? demanda le marquis ?

— Leur arbre de la liberté.

— Mais il me semble, mon cher Bobilier, reprit Châteaugiron, que vous, mon fondé de pouvoir, et vous savez si votre mandat est absolu, vous n'aviez pas besoin de la permission du maire de la commune pour faire couper un arbre planté sur mon terrain.

— Vous avez raison, monsieur le marquis, dit le vieillard un peu embarrassé ; vous avez parfaitement raison. Il est certain que ce maudit peuplier est planté sur votre terrain, quoique ces faiseurs d'embarras du conseil municipal soutiennent le contraire.

— Comment ! prétendraient ils que le terre plein qui est devant ma grille fait partie de la place ?

— Précisément, monsieur le marquis.

— Mais c'est absurde !

— Archi-absurde ! Evidemment le terre-plein qui se trouve dans l'alignement des fossés appartient au château comme les fossés eux-mêmes ; voilà ce que je leur ai dit vingt fois ; mais le moyen de faire entendre raison à une réunion de paysans entêtés comme des Bretons, chicaneurs comme des Normands, à des bourgeois de Châteaugiron en un mot, et c'est tout dire ?

— Ainsi le conseil municipal, abusant de la condescendance, tranchons le mot, de la faiblesse qu'a montrée mon père lors de la révolution de juillet en laissant planter cet arbre devant la porte de son château, le conseil municipal soutient aujourd'hui que le sol même du terre-plein appartient à la commune ? En vérité, la prétention me semble aussi impertinente que bouffonne, et je ne sais qui me retient que je ne fasse abattre ce manche à balai (car l'expression est fort juste) à l'instant même.

— Y pensez-vous, marquis ? s'écria la douairière alarmée ; avez-vous envie que ces hommes hideux mettent en pièces ceux de vos gens que vous chargeriez de cette mission, et nous-mêmes peut-être ensuite ?

— Je trouve que madame de Bouvalot a raison, dit Langeac ; non que ces braves gens me semblent aussi redoutables et aussi féroces qu'elle paraît le croire ; quelques coups de cravache bien appliqués mettraient à la raison, je n'en doute pas, ceux qui crient le plus haut en ce moment ; mais réfléchis que couper l'arbre, ce serait abattre le drapeau ; et que deviendrait ta popularité si tu te permettais une pareille irrévérence ?

— C'est juste, répondit le marquis en s'efforçant de sourire ; je suis candidat, et dès lors je dois m'imposer... jusqu'à mon élection du moins, les vertus du métier : Affabilité, modestie, douceur...

— Patience, surtout, interrompit le vicomte.

— Patience, soit ; mais à mon tour je dis : Patience ! Une fois député, je me promets de faire chanter à ces messieurs les bourgeois de Châteaugiron une tout autre gamme que celle dont ils nous assourdissent depuis une demi-heure.

— Ah ! mon Dieu ! s'écria madame de Bouvalot, qui dans son anxiété croissante ne quittait pas des yeux le rassemblement, les voilà maintenant qui démolissent l'arc de triomphe !

Par un mouvement dont il ne fut pas maître, et qui contrastait avec sa civilité habituelle, M. Bobilier s'avança brusquement entre la marquise et sa mère, derrière lesquelles il se trouvait déjà placé depuis un instant, et qui, vu l'exiguïté de sa taille, l'empêchaient de voir ce qui se passait sur le terre-plein.

Ainsi que la douairière s'en était aperçue avant tout autre, le second acte de l'émeute était commencé.

— Maintenant que nous avons regénéré l'arbre de la liberté, s'était écrié le capitaine Toussaint Gilles après avoir obtenu, non sans peine, un instant de silence, il nous reste un autre devoir civique à accomplir. Notre œuvre serait-elle complète si nous laissions debout ce monument élevé par l'orgueil et la servilité ? Non, citoyens, nous ne devons pas souffrir que les armoiries d'un ci-devant insultent plus longtemps notre glorieux drapeau ! A bas l'œuvre des aristocrates !

Tamerlan ordonnant la destruction de Smyrne ou de Bagdad n'avait pas été plus promptement obéi que ne le fut en ce moment le chef du club démocratique de Châteaugiron ; en quelques secondes l'arc de triomphe se trouva escaladé par une demi-douzaine de démolisseurs si moins lestes si moins bouillant que le tailladier Picardet, et

les hommes tels qu'ils sont. Les députés, ou du moins certains d'entre eux étant lâches, le meilleur mode de scrutin ne serait il pas celui qui leur permettrait d'échapper aux effets de leur lâcheté et de voter tout de même selon leur conscience ?

A ce raisonnement qui ne laisse pas d'être sérieux, malgré ses apparences sceptiques, des opposants plus sceptiques encore répondent qu'il n'est pas sûr du tout que les députés profiteraient du secret du vote et de l'irresponsabilité qui en résulterait pour voter selon leur conscience ; que peut-être ils en profiteraient au contraire pour voter selon leurs passions les plus mesquines et leurs intérêts les moins avouables, et que, lorsque les enfants se cachent, c'est le plus souvent pour mal faire.

L'inconvénient du défaut de responsabilité, dans le scrutin secret, est évident. Ou se demande cependant, histoire en main, si le scrutin public n'est pas le plus malfaisant des deux...

(Temps).

NOUVELLES MILITAIRES

M. Falconetti Antoine, officier d'administration de 2e classe des bureaux de l'intendance militaire à la 15e région, est promu au grade d'officier d'administration de 1re classe, et maintenu à la 15e région.

— Sont promus au grade de lieutenant dans l'armée territoriale, les sous-lieutenants dont les noms suivent, et maintenus à leur corps :

MM.

Vincenti Pierre-Christophe, du 20e régiment.

Moracchini Louis-Maurice, du 60e.

Leccia Joseph-Antoine, du 71e.

Susini Antoine-Félix, du 100e.

Boghi Paul-François, du 108e.

Beverini Ange, Gualfucci Etienne et Comène-Stephanopoli Ramiero, du 116e.

Tavera Antoine, de 7e bataillon de zouaves.

Paoli Jean-Antoine, à la disposition de la marine.

Obsèques de M. F. de Gaffory

Aux obsèques de M. François de Gaffory, M. le Pâtonnier de l'ordre des avocats de Marseille a prononcé le discours suivant :

Messieurs,

La mort toujours attristante dans les deuils qu'elle sème autour d'elle, devient parfois cruelle dans les coups qu'elle frappe. Une fatalité implacable se plaît à couper dans leur tige ces fleurs qui promettaient les meilleurs fruits. Mᵉ de Gaffory nous a été enlevé au printemps de la vie ; ceux qui l'ont connu vous diront longtemps encore ce qu'ils en attendaient.

Esclave du devoir, quand la maladie impitoyable est venue le terrasser, il a fallu hélas ! le remplacer dans les nombreuses affaires, que son dévouement pour les déshérités de la vie lui faisait accepter avec joie. On ne saurait s'en étonner. Il était de la race des braves qui savent placer le dévouement et le devoir au dessus de toutes les considérations.

Il y a huit jours à peine, dans cette île française qui a enfanté tant de héros, un des aïeux de celui auquel nous venons adresser notre dernier salut, a reçu la récompense de son héroïsme. L'histoire en ce jour de justice nous a rappelé que le généralissime de Gaffory n'hésita pas à braquer le canon sur les remparts que les Génois avaient cru protéger en y plaçant l'enfant du héros qui défendait contre eux l'indépendance de sa patrie.

Dans cette famille, la gloire militaire s'est jointe aux vertus évangéliques. Ajaccio n'a point oublié un de ses évêques regretté. La magistrature insulaire se rappelle aussi le conseiller de Gaffory, magistrat dont le temps n'a point effacé la mémoire et dont les réquisitoires dans les affaires criminelles ont été des modèles dont le souvenir subsiste toujours.

Regrettons, Messieurs, celui qui sût honorer le barreau comme ses ancêtres ont honoré les fonctions que leurs vertus avaient su conquérir.

Cher Monsieur, je ne vous apporterai point ici les consolations banales, qu'excuserait peut-être, le terrible malheur qui vous frappe. Je croirai commettre une profanation, il est des douleurs qui ne veulent point être consolées. Que le Dieu de miséricorde et de pitié, dont votre fils a eu le bonheur d'entendre la voix en quittant tous ceux qu'il chérissait, vous accorde la résignation nécessaire pour supporter l'épreuve cruelle que la Providence inflige souvent à ceux qu'elle préfère.

Conférence sur la Corse

Tous les ans, à l'occasion de son assemblée générale, la section d'Auvergne du Club alpin français fait appel à un conférencier qu'elle choisit toujours parmi les meilleurs, et qui nous révèle quelques-unes des beautés pittoresques, trop peu connues, de notre beau pays de France. Elle n'a pas failli cette année à cette excellente tradition, et c'est M. Henri Boland, délégué de la Corse à la direction centrale du Club alpin, qui nous a parlé hier soir, dans le grand amphithéâtre de la Faculté des lettres, du pays de la Vendetta.

La conférence de M. Boland a duré un peu plus de deux heures — et personne ne s'en est aperçu. C'est le premier éloge que nous voulons adresser au conférencier ; il a bien sa valeur. Parler deux heures sans fatigue ni pour soi-même ni pour son auditoire, intéresser le public pendant cent vingt longues minutes, cela prouve un vrai talent de parole et une rare connaissance du sujet qu'on traite.

M. Boland connaît, en effet, la Corse ; il l'aime d'une affection que, d'ailleurs, il ne dissimule pas, et qu'il s'efforce de faire partager à ceux qui l'écoutent. Au service de cette tâche qu'il s'est donnée et qu'il accomplit avec une véritable ardeur, il met une profonde conviction, une voix solide et sonore, une éloquence tour à tour chaleureuse et humoristique.

Nous ne pouvons, malheureusement, suivre l'éminent conférencier dans le voyage si pittoresque et si curieux qu'il nous a conté hier soir, avec tant de verve et de bonheur ; il faudrait, pour cela, reproduire la sténographie de sa conférence, et la place dont nous disposons ne nous le permet pas. Nous ne pouvons pas davantage énumérer les nombreuses projections photographiques qu'il a fait passer sous nos yeux et dont la plupart sont d'une remarquable beauté. Mais ce que nous pouvons dire encore, c'est que ce voyage de Marseille à Ajaccio, d'Ajaccio à Bastia, de Bastia à Bonifacio, magnifiquement illustré, commenté par M. Boland avec une infinie variété de détails, a non seulement intéressé au plus haut point, mais aussi beaucoup amusé les invités qui avaient répondu avec empressement à l'appel du Club alpin. La géographie de la Corse, son étnographie, son histoire qui ne résume en un indomptable amour de la liberté, les mœurs de ses habitants, si particulières et si originales, rien n'a été oublié ou négligé par le conférencier.

M. Boland a plaidé pour la Corse avec une telle chaleur et une telle sincérité qu'il a fait partager à ses auditeurs son admiration pour ce beau pays. Plus d'un, parmi ceux qui l'ont entendu hier, a certainement rêvé d'une prochaine excursion dans l'île dont le conférencier venait de nous vanter les sites admirables et le pittoresque prestigieux.

(Moniteur du Puy-de-Dôme).

Bulletin financier

PARIS, le 9 janvier 1900

La hausse qui se produit sur l'Extérieure contribue à donner au marché une attitude plus soutenue. Nos fonds demeurent toutefois assez calmes : le 3 0/0 fait à 101,30, le 3 1/2 à 101.35. L'Ex-trieure a passé de 99,84 à 99,95.

Les Sociétés de Crédit sont stationnaires. Crédit Lyonnais 1,122, Société Générale 615, Comptoir National d'Escompte 387, Crédit Foncier 660.

Dans le groupe des valeurs industrielles, la Raffinerie Say se traite vers 1.100 ; les Obligations Messageries Françaises de Marseille sont bien tenues à 415 ; les actions de la banque Générale Industrielle sont à 661,80.

Les cours progressent sur les actions Compagnie Générale de Cherbourg vers à 110. On semble s'acheminer vers la reprise du cours de 800 fr.

Nos Chemins de Fer sont calmes

Les Corses à Nice

Le Comité de défense des intérêts corses, réuni en assemblée générale le 5 janvier 1901, a procédé au renouvellement de son Bureau.

Ont été élus : président, M. Graziani ; vice-présidents, MM. Albertini et Giavalditi ; secrétaire-adjoint M. Rossi, trésorier, M. Moretti Angi-Baptiste ; trésorier adjoint ; M. Bernardini Joseph ; commission de contrôle : MM. Moretti Antoine, Orsini, Serveti ; commission de vigilance : MM. Diana, Giacoletti, Pasqualini, Tezza.

En prenant la présidence M. Graziani remercie chaleureusement, au nom des nouveaux élus, les membres du Comité, et dans une improvisation bien inspirée assure le Comité qu'il fera tout ce qui lui sera possible pour le bien et la prospérité de notre chère Société. « Car, Messieurs, dit il, je ne considère pas comme un honneur le poste que vous m'avez confié mais comme un fardeau lourd à porter. Aussi je tâcherais de l'alléger, si vous reniez aux membres de votre bureau la tâche qui leur incombe moins ingrate. »

Des applaudissements unanimes accueillent cette péroraison.

Nous commencerons mardi

A Ciccistà

Commedia in 3 atti

DI P. VATTELAPESCA

Par l'Eau

C'est par l'eau seule, l'onde pure
Que le lait du Congo nature,
Que l'on conserve sa santé,
Le trésor des Unis, leur beauté.
J. Papin, au Savonnier Victor Vaissier.

La Loi d'Amnistie et les Déserteurs

Le ministre de la guerre a prescrit les mesures suivantes au sujet des condamnés militaires visés par l'amnistie :

1° Il sera sursis à toutes recherches et poursuites à l'égard des individus qui ont été déclarés déserteurs ou insoumis avant le 15 décembre 1900.

2° Les poursuites commencées seront immédiatement abandonnées, sans qu'il soit besoin de rendre des ordonnances de non-lieu.

3° Les déserteurs et les insoumis détenus actuellement subiront préventivement, soit par suite de condamnations, seront remis en liberté et placés provisoirement en subsistance dans les corps stationnés à proximité.

Ces dispositions ne sont pas applicables aux condamnés qui auraient commis d'autres faits délictueux que ceux de désertion ou d'insoumission.

Les déserteurs et insoumis relevant du département de la marine seront dirigés sur le port chef-lieu d'arrondissement maritime le plus voisin à moins qu'ils ne soient retenus pour d'autres causes.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

VICO. — M. Cypriani, juge de Salice, est nommé juge de paix de Zicavo, en remplacement de M. Colonna de Leca, décédé.

Il est remplacé à Salice par M. Colonna d'Istria Hercule.

∴

AJACCIO. — Nous apprenons avec regret le malheur qui vient de frapper l'honorable agent-voyer en chef du département.

M. Robin a reçu la triste nouvelle de la mort de son père.

Nous lui adressons toutes nos condoléances.

∴

PORTOVECCHIO. — Une assistance nombreuse et choisie se pressait samedi matin, en la paroisse Saint-Jean, ornée comme aux plus beaux jours, où devait être bénie l'union merveilleusement assortie de M. Chiaverini, propriétaire, avec Mlle J. Ettori.

La gracieuse épousée, vraiment adorable sous sa couronne nuptiale, a été conduite à l'autel par son père, M. Ettori.

Joignant aux avantages extérieurs les plus brillantes qualités du cœur qu'elle possède à un degré éminent, et s'inspirant surtout des nobles enseignements qu'elle a puisés au sein de son honorable famille, Mlle Ettori fera sans aucun doute le bonheur de son jeune époux à qui l'avenir apparaît avec les plus riantes perspectives.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. le chanoine Peretti. Avec cette éloquence du cœur dont il a le secret, M. le chanoine Peretti, dans une allocution empreinte d'une onction toute affectueuse, a parlé de cette union contractée sous les meilleurs auspices.

A l'Offertoire, Mlles Antomari et Marini ont égrené les perles de leur voix, d'un timbre et d'une fraîcheur vraiment exceptionnels. Mlle Marini nous a tout d'abord captivé par les sons d'une musique délicieuse. Elle a modulé avec un sentiment ravissant et profond des phrases d'une exquise suavité. De leur voix, toujours pénétrante de charme, Mlles Antomari et Marini ont ensuite détaillé une hymne d'un beau caractère religieux qui a transporté l'auditoire d'admiration pendant que les bénédictions divines, répondant à l'appel de l'officiant, descendaient sur l'heureux couple. Nos plus galants éloges à ces charmantes artistes improvisées.

La cérémonie religieuse a été suivie par un buffet somptueux et plein de gaieté qui a résisté sans tarir à l'assaut de toute l'élite rassemblée. Embelli par l'amabilité des amphytrions, il était en même temps agrémenté par la présence de nombreux amis qui avaient voulu donner à M. Ettori une nouvelle preuve de particulière estime et de sympathique cordialité à l'occasion du mariage de sa gracieuse fille.

Dans cette élite, on remarquait de gentilles demoiselles aux manières exquises, aux toilettes superbes toutes constellées de bijoux du meilleur goût.

Au moment où le champagne pétillait dans les coupes M. le docteur Balesi a porté la santé de la famille dont il s'honore depuis longtemps de son amitié.

Le soir, réunion intime et très gaie, prolongée fort avant dans la nuit et pour laquelle nous souhaitons un lendemain.

Nous nous associons de tout cœur à la joie des familles Ettori et Chiaverini, et nous unissons nos meilleurs compliments ainsi que nos plus affectueux vœux de bonheur à tous ceux qui seront présentés en cette circonstance aux nouveaux mariés. — AITE.

∴

CALENZANA. — Le maréchal des logis de gendarmerie Rolet passe de la brigade de Sari d'Orcino à celle de Calenzana.

GUERISON DES HERNIES

SYSTÈME DU JUGE DE PAIX CHEVALIER
BANDAGES SANS RESSORTS, brevetés S.G.D.G.

Que de bouleversements la science n'a-t-elle pas suscités pour faire croire à l'excellence de tels ou tels produits, à la supériorité de telle ou telle méthode de traitement sur la méthode concurrente ? Aussi, le public, devenu sceptique avec raison, demande t il des actes au lieu de vaines paroles. C'est pour cela que nous engageons les personnes à venir voir le nouveau bandage sans essuyer dû aux petites recherches, aux laborieuses études scientifiques et à la longue expérience pratiqué de l'éminent spécialiste herniaire M. J. GLASER qui, seul, a su résoudre ce problème insoluble jusqu'ici, la guérison de la Hernie, la plus dangereuse de toutes les infirmités qui attegnent l'humanité.

L'art de guérir la hernie est le secret de M. GLASER et réside uniquement dans la confection de l'appareil herniaire. Or, les bandages confectionnés mais par l'éminent spécialiste n'ont rien de commun avec des appareils similaires, ils ne sont ni en caoutchouc ni en tissu élastique La pression du bandage de M GLASER ne peut en aucun cas être égalée, ni en efficacité, ni en solidité. Nous invitons les personnes intéressées, si elles ne veulent reculer indéfiniment leur guérison, de suivre très exactement les conseils du spécialiste et surtout d'être de bonne foi.

Le bandage de 4 mois parlera ici est sans ressort d'acier, l'essence avec laquelle il se porte l'a placé au premier rang, il ne peut se déplacer quels que soient les mouvements du corps. L'inventeur mérite tous nos éloges et toute notre admiration ; nous lui adressons notre salut bienveillant.

M. GLASER, dans sa propriété, à Héricourt (Haute Saône), a déjà rendu d'immenses services à l'humanité ; il en rendra encore de plus grands à l'avenir et il vient de le prouver avec éclat ; aussi engageons-nous vivement nos lecteurs intéressés à profiter de son passage, en allant le consulter à : Marseille les 11, 12, 13 janvier, hôtel de Bordeaux ; à Toulon le 14. hôtel du Nord ; à Nice le 16, hôtel des Négociants.

Envoyer 60 centimes pour recevoir la méthode cachetée.

Pensions de retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées.

Perfettini Antoine-Marie, facteur chef ; services militaires, 13 ans 2 mois 5 jours ; services civils, 34 ans 5 mois. Pension avec jouissance du 1er juillet 1900, 1.203 fr.

Versani Augustin, facteur rural, 36 ans de services. Pension avec jouissance du 1er mai 1900, 750 francs.

Vincensini François, facteur de ville ; services militaires, 14 ans ; services civils, 25 ans 11 mois. Pension avec jouissance du 1er juillet 1900, 987 francs.

Pietrotti Anne veuve Tafanari, le marréposé des douanes, 32 ans 3 mois de services. Pension avec jouissance du 13 mars 1900, 350 francs.

Morellini veuve Morellini, le marí journalier de la marine, décédé titulaire d'une pension. Pension avec jouissance du 17 juin 1900, 365 francs.

Ornoni Philippe-Antoine, adjudant d'infanterie de marine, 28 ans 2 mois 5 jours de services. Pension avec jouissance du 23 mai 1900, 1.053 francs.

Drimaraci Nicolas, sergent-major d'infanterie de marine, 29 ans de services. Pension avec jouissance du 3 novembre 1899, 900 francs.

Paoli Mathieu, sergent d'infanterie de marine, 31 ans de services. Pension avec jouissance du 21 août 1900, 890 francs.

Cervoni Joseph, second maître vétéran, 28 ans 11 mois 17 jours de services. Pension avec jouis. du 19 juillet 1900, 902 fr.

QUELQUES MOTS DE RÉPONSE

Mon dernier article sur le Chlorhydrate de Pilocarpine et sur le moyen de faire repousser les cheveux m'a valu une avalanche de lettres.

De toutes parts on m'écrit : « Le remède de la calvitie est-il vraiment trouvé ? Nous n'osons pas croire aux résultats merveilleux que vous proclamez ; n'est ce pas une réclame que vous avez eue à faire à la rêve capillaire du professeur Tausch ? »

Allons ! voilà bien le scepticisme moderne ? On ne peut plus proclamer une découverte, rendre hommage aux travaux d'un savant comme M. Tausch, constater les résultats obtenus à force de patience, constatés déjà d'ailleurs par des milliers d'attestations authentiques et irréfutables, sans être accusé aussi tôt d'avoir chéqué. Eh bien, je le déclare sur l'honneur, je n'ai pas touché un centime pour l'article que j'ai écrit l'autre jour.

Si j'ai relaté les résultats étonnants que donne la Séva capillaire quand pour arrêter la chute des cheveux et les faire repousser à tout âge et quelle que soit l'origine de la maladie, c'est que, comme saint Thomas, j'ai vu et touché ; c'est d'ailleurs que de pareils faits sont acquis sur des bases absolument scientifiques.

A tous les chauves à tous ceux dont les cheveux tombent ou sont rongés de pellicules, je dis le pour cheveux est atteint d'affection plus ou moins grave, j'ai dit : « Voilà les récentes découvertes de la science en ce qui touche la régénération, l'entretien, la beauté du système pileux ; voilà les résultats que donne la Séva capillaire du professeur Tausch, composée d'après les derniers progrès. Recevez-en votre part, ou allez à son laboratoire, 10, rue des Deux-Enfants, à Paris, il vous donnera gratuitement le moyen de retrouver en peu de temps votre chevelure. »

Mais que mes lecteurs profitent ou non de mon conseil, je n'en aurai pas un cheveu de plus ni de moins sur la tête.

Docteur H. MARCELIN.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 12 janvier

Baromètre. — 7 heures du matin, + 6 mill. ; 12 6 heures du soir, + 7. Maxima, + 10 5 minima, + 5 6.

Baromètre. — 7 heures du matin, 768 mm. 6 heures du soir, 768 mm.

Vent. — 9 h. du matin, S. E. faible. 4 h. du soir, O. faible.

Etat du ciel, clair.

Etat de la mer, belle.

Densité des eaux : matin, + 0 32, soir + 0 25

Thermomètre, à 9 heures du matin, 4 mm.

∴

Nouvelle croix

Il est fortement question, paraît-il, d'un nouvel ordre de chevalerie que projette de créer la reine Victoria pour récompenser ceux de ses officiers qui se sont particulièrement distingués au Transvaal. Il y aurait des compagnons, des chevaliers, des commandeurs et des grand'croix « de l'Etoile d'Afrique. » Tel sera le nom choisi pour la décoration dont il s'agit.

A ce propos, nous ferons remarquer que c'est le quatorzième ordre créé par la reine d'Angleterre depuis son avènement. Beaucoup de journaux d'outre-Manche, et non des moindres, critiquent cet abus de décorations, et il faut avouer qu'en ce qui concerne la guerre sud-africaine, le besoin ne se fait pas sentir d'une nouvelle « étoile... »

Pour ne parler que des principaux ordres fondés par Sa Gracieuse Majesté, nous citerons, par rang de date, la Victoria Cross, réservée aux militaires et qui fut instituée en 1856, après la guerre de Crimée. Puis, c'est l'ordre de Saint-Michel et Saint-George, l'ordre de l'Etoile des Indes (1861), l'ordre de l'Empire indien, l'ordre impérial de la Couronne des Indes, auquel seules les femmes peuvent prétendre, l'ordre des Services exceptionnels (1886), plus spécial à la marine, la Croix rouge royale, la Croix des Volontaires (1892) et l'Ordre royal de Victoria (1896), le dernier en date.

Sans compter une quinzaine de médailles et autres distinctions.

∴

Sous-Officiers de Gendarmerie

Le président de la République a signé un décret instituant à Paris une école de sous-officiers de gendarmerie, laquelle a pour but de compléter l'instruction des sous-officiers de l'armée signalés comme aptes à devenir sous-lieutenants. Désormais, nul sous officier de gendarmerie ne pourra être promu sous-lieutenant avant d'avoir suivi avec succès les cours de cette école.

Pour être admis à prendre part au concours d'admission les sous-officiers doivent avoir deux ans de grade.

∴

Le rétrécissement du Soleil

Dans une conférence retentissante qu'il vient de faire à Londres, l'astronome bien connu sir Robert Hall a parlé du Soleil et a annoncé à ses auditeurs une assez grave et triste nouvelle. Le Soleil se rétrécit et s'épuise de jour en jour.

A vrai dire, c'est un fait que l'on connaît depuis quelque temps ; mais l'astronome anglais a réussi le premier à calculer exactement la contraction du diamètre solaire. Elle est par jour de près de 23 centimètres. Comme d'ailleurs le diamètre du Soleil est de 1,376,000 kilomètres, nos inquiétudes personnelles sont assez limitées. Cependant, on voit que le soleil perd par siècle environ 8 kilomètres, qu'au temps de Virgile le rayon de sa sphère était de 80 kilomètres plus long qu'aujourd'hui, et qu'enfin, dans 8 600 ans, il aura exactement diminué de moitié.

On peut calculer aisément à quelle prodigieuse diminution de la masse correspond cette contraction de diamètre. Les hommes de ce temps ne seront plus éclairés ni chauffés. Leurs yeux, démesurément grossis, sortiront des orbites comme ceux des animaux qui vivent dans le demi jour des eaux. Les fruits ne mûriront plus ; toute la végétation languira : la force et la vie se retireront lentement de la Terre.

∴

Avenir du Prolétariat

Les sociétaires du Comité de Bastia sont priés de se rendre demain dimanche, à l'Hôtel de Ville, à 9 heures du matin : 1. Payement des cotisations ; 2. Admission de nouveaux membres.

Le Président, P. PAOLI.

∴

A louer

Maison de 10 pièces, située sur le boulevard de Cardo, 5, deux entrées.

S'adresser au bureau du journal.

∴

Au Port

La goélette italienne Fanny, capitaine Piccinelli, en relâche, sur lest, est partie, dans la matinée, à destination de Solenzara.

∴

TOUX, RHUMES, BRONCHITE, guéris par le Lénitif au Laurier-Cerise, Raffaelli, pharmacien, Place Prélà, Bastia, prix : 1 fr. 50.

∴

Bonne jument

A vendre de suite jolie jument, bonne trotteuse.

S'adresser au bureau du journal.

∴

On demande

Un appartement de 8 à 10 pièces donnant sur la place Saint-Nicolas.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES. — Néant.

NAISSANCES — Néant.

DÉCÈS.

Franceschini François, marbrier, 73 ans, de Saint-Fulgence (Var).

Giordani Mélanie, 2 ans, de Vezzani.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de lapoitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor Hugo, Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

DEMANDEZ PARTOUT
la chicorée extra
MOKA CASIEZ
5 mises hors concours
12 diplômes d'honneur et grands prix
Casiez-Bourgeois, à Cambrai
Dépôt à Bastia :
Agent : M. J. B SERRA, rue St-François, 2

EXIGER LA MARQUE
BYRRH
LE PLUS ANCIEN DES TONIQUES ET APÉRITIFS
A BASE DE VIN ROUGE QUINQUINA
ET DE QUINQUINA
Se prend pur comme tonique. Étendu d'eau fraîche ou, de préférence, d'eau de seltz, il rafraîchit sans débiliter

CÉDRATS CONFITS
Expéditions par colis postaux
Emballage soigné et gratuit
A. P. PADOVANI, expéditionnaire,
7, route du Cap, Bastia.

BOURSE DE PARIS

11 janvier — 12 janvier

Rente 3 % 0/0 ancien	101.70	101.65
— 3 % 0/0 amorti.	100.25	100.25
— 4 1/2 0/0	103.44	103 47

Dépêches du Nuit
SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Conseil de Préfecture

M. Colonna, conseiller de préfecture, est désigné pour remplir les fonctions de vice-président du Conseil de préfecture de la Corse, pendant l'année 1901.

LE PHARE DE FARAMAN

L'amiral Besson, commandant de la marine à Marseille, a invité toutes les compagnies de navigation à poser à leurs officiers les questions suivantes :

Par temps de brume peut-on confondre les phares de Faraman et de Planier ?

Quelles modifications faut-il apporter au feu de Faraman ?

L'INFLUENZA A NEW-YORK

L'influenza sévit avec intensité à New-York.

Plus de 500,000 personnes sont atteintes de cette maladie et beaucoup en meurent.

L'épidémie augmente.

∴

A Washington, la plupart des sénateurs sont alités.

Les Sauveteurs de la « Russie »

Tous les journaux demandent des récompenses exceptionnelles en faveur des hardis sauveteurs des passagers et de l'équipage de la *Russie*.

La Presse russe

Le correspondant de l'*Indépendance belge*, à Saint-Pétersbourg, dit tenir de source très certaine que le gouvernement russe a intimé l'ordre au journal *Novoie Wremia* de cesser ses attaques contre le gouvernement français en général, et contre le ministre de la guerre en particulier.

Événements de Chine

La mort de Li-Hung-Chang

Certains journaux anglais annoncent que Li Hung-Chang est très malade et que sa mort est imminente.

La maladie du vice-roi est un mystère.

Les Négociations

de Pékin :

La Cour a ordonné aux commissaires chinois de signer la note conjointe.

∴

Le Vatican demandera une indemnité de 20 millions pour la destruction des missions catholiques.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

Pour les Boers

de Rome :

Une manifestation imposante en faveur des Boers a eu lieu à Rome, au Collège pontifical pour la propagation de la Foi, devant de nombreux missionnaires, malgré les protestations du cardinal Vaughan, qui quitta la salle suivi de quelques ecclésiastiques anglais.

La marche en avant des Boers

Les Boers sont signalés près de Griqualand ; ils ont attaqué plusieurs petites garnisons dans le Griqualand-West.

∴

Le *Daily Mail* annonce que depuis le 7 janvier les Anglais sont en possession du chemin de fer de Delagoa-Bay.

∴

Les Boers ont capturé à Newfontein une voiture d'ambulance chargée d'eau-de-vie.

∴

Les Anglais prétendent que plusieurs chefs boers ont abandonné le général De Wet.

A VENDRE

à Bastia sur la route Nationale, maison d'habitation avec jardin et attenant. Revenu annuel 1500 francs.

S'adresser à Mᵉ Peraldi, avoué.

Domaine de Valrose près Borgo

Vignes américaines

Plants greffés-soudés, sevrés au sec, dits variétés, soutenus très résistables, 120 fr. le mille.

Boutures : Riparia mondeui, 28 fr. le mille, Riparia Gloire de Montpellier ; mêmes variétés greffées, Aramons, Précoces des Hâtes, etc., greffes sur franc, choix extra tige 1 à 2 mètres, 0,50 le pied.

Cerisiers, Poiriers, Amandiers, Mandariniers, etc.

Dépôt : Place de la Poissonnerie, Bastia, aux caves du Domaine de Valrose.

Vin rouge ordinaire, récolte 1899, à 0,40 le litre, vin rouge, pleine, à 0,35.

Extrait de Grenadine extra

défiant toute concurrence comme qualité

préparé par M. PASQUALI, confiseur rue Napoléon, 25, Bastia

Prix de la dose : pour 100 litres, 8 francs.

Filature de Cocons

Saint-Job

M. HENRI BARSANTI et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprenties ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Port Neuf, maison Bertin.

∴

Grand Entrepôt de Son et Repasse, HENRI BARSANTI, Nouveau Port, Bastia.

∴

La maison **A Jeanne d'Arc**, 21, rue Lepic, Paris, offre à Dames, Demoiselles et Messieurs du travail religieux, sérieux, facile et propre à faire chez soi, rapportant suivant production 50 à 80 fr. par mois.

BEAUX-ARTS

M. Novellini a l'honneur d'informer le public ajaccien qu'il a mis à profit son long séjour à l'Exposition universelle et qu'il a étudié tous les perfectionnements de la peinture moderne ainsi que la dessin classique exigé aux concours de l'école Pu'ysechal que, Saint-Cyr, Arts et Métiers, Ecole navale, etc., .

Il s'est également mis en mesure de donner aux amateurs l'éducation artistique la plus complète et la plus exclusive aux procédés actuels. On pourra étudier chez lui la peinture à l'huile, l'aquarelle et le pastel qui tiennent aujourd'hui une des formes les plus importantes et les plus utilisées de la peinture d'amateurs.

Le cours de dessin et de peinture dirigé par M. Novellini, rue Docteur Versini, n° 1, est ouvert depuis le 1er octobre.

VELOUTINE Poudre de Riz Spéciale Préparée au Bismuth
OH. FAY Hygiénique, Adhérente, Invisible.
Etablissement d'Horticulture
et de Viticulture

dirigé par MM. GIRIO Frères, viticulteurs pépiniéristes à Bastia, Lauréats de deux premiers prix à l'Exposition Universelle de Paris 1900, et autres récompenses.

Grand choix d'arbres fruitiers, Amandiers, Orangers, Mandariniers, Citronniers, plantes d'alignement et d'agrément, etc.

Vastes pépinières, vignes du pays greffées sur Rupestris Monticola et sur Riparia gloire de Montpellier ; mêmes cépages vendus aussi d'un grand stock de plants racinés Variétés Rupestris Monticola, Riparia grand glabre et gloire de Montpellier, le tout de 1er choix et à des prix modérés.

Savonnerie Corse

Fabrique à Tôga

Bureaux : 13, Boulevard Paoli

M. L. Ventarini a l'honneur d'informer le public qu'en présence du succès de ses savons et de l'impossibilité où il se trouvait d'exécuter toutes les commandes qui lui parvenaient, il vient de céder la Savonnerie Corse d'un nouveau matériel considérable et perfectionné qui lui permet de donner satisfaction à toutes les demandes.

Il met en même temps les consommateurs en garde contre les nombreuses imitations que l'on fait de nos Savons et engage tous ceux qui veulent en avoir pour leur argent à refuser tout savon qui ne portera: le nom : L. VENTARINI, imprimé sur chaque morceau.

---

30 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

ESPÉRANCE

par GASTON D'ORNOY

DEUXIÈME PARTIE

IV.

Espérance vit un Arabe qui visait le général ; il lui logea une balle de revolver dans la tête.

A ce moment la déroute était complète, les Arabes qui n'avaient pas trouvé la mort se sauvaient et cherchaient un refuge où ils pourraient se cacher.

Les Français étaient victorieux ; la ville de Mascara était en leur pouvoir.

Dans une ruelle silencieuse, tortueuse, pourtant, des soldats luttaient encore. Quelques soldats égarés étaient aux prises avec un gros d'Arabes et le colonel était parmi les combattants.

Espérance les aperçut.

— Au colonel, dit-il.

Il s'élance, il court, il vole, suivi de quelques braves.

Alors les Arabes cette fois complètement perdus se sauvent de toute la vitesse de leurs jambes. Quand l'un d'eux, se détournant, épaule son fusil dans la direction du colonel qu'il aperçoit monté sur son cheval au-dessus de ses soldats.

Espérance qui voit le mouvement se précipite sur l'ennemi, mais avant d'y arriver il reçoit en pleine poitrine et à bout portant la balle destinée au colonel de Sommerville.

Le colonel a vu tomber son jeune lieutenant et il se précipite sur son corps inanimé. Un aide-major déjà lui soulève la tête et lui fait respirer un sel énergique pour le dégrafer la tunique du blessé. Le colonel, anxieux, suit tous les mouvements du médecin et veut voir lui-même si la blessure est grave.

Il regarde le blessé et son cœur bat à rompre sa poitrine.

Tout à coup il jette un cri déchirant et se précipite sur le corps de son sauveur.

— Espérance, s'écrie-t-il, Espérance, mon enfant, mon fils, est-ce possible ?

Puis s'adressant au docteur :

— Docteur, dit-il, oh ! docteur, par pitié, sauvez-le ! sauvez mon enfant !

En mettant à nu la poitrine du blessé, l'aide-major avait mis à découvert une relique.

Le colonel la reconnut. C'était une médaille bénite qu'il avait autrefois donnée à celle qu'il aimait et dont il désirait si ardemment faire sa femme. Puis avec la médaille son portrait de jeune gentilhomme.

Ces deux objets, Espérance depuis son bas âge les portait suspendus à son cou.

Mille pensées traversèrent l'esprit du colonel. Il se rappela son dernier entretien avec son père, le vieux marquis, puis la disparition de son fils, ses recherches vaines... Tout cela, il le revit à l'instant, comme un éclair traverse les nuages et la lumière se fit à ses yeux.

Son fils, enlevé par ordre de son père, avait été porté au fond de la vieille Bretagne, dans un coin perdu et ignoré, puis là, abandonné ; il se rappelle le passé d'Espérance recueilli et élevé par les vieux Le Nôtre. Espérance sans nom, mais plein de qualités et de courage. Oh ! il comprend en ce moment pourquoi il s'était senti une si vive sympathie pour le jeune homme de Landerneau.

— C'était son fils !...

Espérance était un brave, noble et vaillant jeune homme, pouvait-il en être autrement ?

C'était un Sommerville !...

Et alors du père la bravoure, la noblesse et le caractère chevaleresque ; et de sa mère il avait la douceur et la beauté...

Hélas ! il est là le brillant jeune homme, blessé, qui sait ? peut-être blessé mortellement. Et... cruelle ironie, c'est en sauvant son père... ce père qu'il ne connaît pas lui non plus... c'est en accomplissant le plus courageux fait d'armes qu'il va succomber.

Oh ! non, Dieu ne le permettra pas ! La Providence veillera sur ce cher enfant et récompensera, dans sa immense bonté, le père et le fils de leur trop longue souffrance.

— Docteur, répète-t-il en vous blanc le colonel pendant que le médecin sonde et panse les plaies du jeune homme, docteur, vous le sauverez, n'est-ce pas ? ses blessures ne sont pas mortelles ?...

— Non, répond le major, la guérison sera peut-être longue, mais enfin s'il ne survient pas de complication, je le sauverai ! Aucun organe essentiel n'est atteint.

Puis appelant des aides :

— Transportez cet officier à l'ambulance, dit-il. Mais doucement, avec précaution, la perte de sang qu'il a faite l'a affaibli au dernier point.

Le jeune officier, sans avoir repris connaissance, fut posé sur un brancard et le cortège se mit en route.

M. de Sommerville suivait le cœur triste et accablé, l'abbé parlait, comme s'il était allé à l'enterrement de son fils.

Cependant, vers le soir, le major, après avoir passé à nouveau le blessé qui était sorti de sa léthargie, rencontrant le colonel, lui affirma que le heureux s'en sortirait. L'ordre de G bientôt le Koweit fut un peu rassuré.

La ville était calme. Le calme qui suit les grandes luttes et les défaites.

Les Arabes n'avaient pu résister devant l'impétuosité de nos troupes et bien que supérieurs en nombre ils avaient été admirables et les derniers survivants tenaient encore.

Le général Bancenault adressa un ordre du jour de félicitations aux troupes. Puis, heureux et fier du succès du soir de la journée, il emmena le colonel de Sommerville dans le palais du chef, tout à fait à un quartier général.

Et arrivant le commandant s'écria :

— Colonel, je suis enthousiasmé et vous ne devez pas moins l'être. Je crois que vous avez gagné aujourd'hui les étoiles. Décidément les Français seront toujours braves. Il suffit de les bien diriger.

— Général, je suis heureux, dit le colonel simplement, j'ai retrouvé mon fils.

— Quoi ! votre fils ! dit le général à qui on avait fait croire que le colonel avait raconté une partie de sa vie.

—

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA
et les ports du Nord

Le vapeur anglais GARNET
chargera à Bastia vers le 20 Janvier
Pour GÊNES direct, les ports d'ESPAGNE,
LONDRES,
prenant marchandises sur connaissement direct
pour ANVERS, HAMBOURG
et tous les ports d'ANGLETERRE

Pour frêt s'adresser à
Arthur C, Southwell, Bastia.

2 fr PAR AN — **MONITEUR des RENTIERS** (57e Année) PARAIT CHAQUE DIMANCHE (77e Année)

Revue complète et impartiale des Valeurs, Études économiques et financières, Conseils raisonnés de placements, Informations, Publication des Tirages, Vérifications gratuites des numéros sortis, Réponses à toutes demandes de renseignements, etc., etc.

Rédigé par un comité de financiers consciencieux, expérimentés et désintéressés, cet organe financier très sérieux et très répandu peut être considéré comme l'un des meilleurs GUIDES DE L'ÉPARGNE.

Envoi Gratuit du 2e Spécimen. On s'abonne sans frais dans tous les Bureaux de Poste et 66, Rue de la Victoire, Paris.

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS ?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES ?
VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS ?
si oui,
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats toujours Vente toujours croissante.
Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs en France et dans toutes les Bonnes Maisons de l'Étranger.
ENTREPOT : 59, Rue d'Enghien, PARIS
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

LA CARROSACCIA
Établissement horticole
Ajaccio
Notre nouveau catalogue général considérablement agrandi est actuellement sous presse et sera distribué à tous nos clients dans les premiers jours de janvier.
La Carrosaccia
Établissement horticole
AJACCIO

DERNIERS BILLETS
LOTERIE
DES ENFANTS TUBERCULEUX
ORGANISÉE PAR LE PROVIDENCE-SAINT-POL-DE-MER
AUTORISÉE PAR LE GOUVERNEMENT pour toute la France et GROS LOTS
250.000 100.000 50.000 20.000

1 lot de.....	10.000 fr.	10.000 fr.
13 » »	5.000	65.000
25 » »	1.000	25.000
26 » »	500	13.000
1264 » »	100	126.400
1253 lots pour.....		651.400 fr.

EN UN SEUL TIRAGE QUI SE FERA LE
15 FEVRIER 1901
Tous les lots sont payables en argent
OBLIGATION ENTIÈRE : Un dixième dans toute la France, frais de poste et taxe compris. Les demandes accompagnées de mandats-poste, à l'Économat des ENFANTS TUBERCULEUX, 15, rue Monsigny, Paris, ou déposés à la mairie, recevront par retour du courrier le numéro et la série du billet.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons
A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

Maison L. N. Mattei et Cie

En raison des nombreuses contrefaçons et concurrences déloyales qu'attire à la liqueur *Cédratine Mattei* sa bonne réputation, l'attention des consommateurs est appelée sur ce qui suit :

Nulle autre que la maison L.-N. Mattei et Cie ne peut se servir du mot *Cédratine* qui est une marque déposée, c'est-à-dire la propriété personnelle de cette maison.

Toute bouteille ne portant pas l'étiquette de la maison L.-N. Mattei et Cie est une contrefaçon.

Tout contrefacteur sera poursuivi conformément à la loi.

ERS A PLANCHER
FERS RONDS, PLATS & CARRÉS
FERS FINS de MARÉCHAL
Chaux & Ciments, Plâtres
Ch. CLÉMENT

VALS DÉLICIEUSES
Digestives.

LE
Salon de la Mode
TOUS LES SAMEDIS
Le plus Élégant et le plus Pratique des Journaux de Modes
PREMIÈRE ÉDITION
avec gravures noires
Un An.... 14 fr. - Six Mois. 7f.50
Le N° : 25 centimes
SECONDE ÉDITION
avec 50 gravures coloriées
Un An.... 22 fr. - Six Mois. 11f.50
Le N° : 50 centimes
SPÉCIMENS GRATIS
Adresser les demandes à H. Henry PETIT, Éditeur
5, rue des Filles-Saint-Thomas, PARIS

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame ; Buveurs, demandez-le aux Papous.

A louer
Grands magasins, Place St-Nicolas.
Une partie des sous-sols de maison Calvi.

Soufre de Gillette
Minéral de Soufre Français
Remède radical
Contre les maladies de la vigne et les insectes
Soufre natif ou sulfate de cuivre
Agent dépositaire pour l'arrondissement de Bastia : CLÉMENT DELPINO.

VIN ROUGE excellent to rendu franco votre gare, 20 litres essai : 5 f. Envoyez mandat poste à Brûdat-Fleury à Montigny-Lencoup (S. et M.)

Voulez-vous de la bonne bière ?
à la Brasserie Gasparini
Place Saint-Nicolas
Vente en gros et en détail

Mme GEORGES
Dentiste
a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet sis Boulevard Paoli, 14, Bastia, sera ouvert, du 1er au 9 de chaque mois.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATE
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
14, rue de l'Opéra,

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa mairie en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

APRÈS CHAQUE REPAS
UN VERRE DE LIQUEUR
BÉNÉDICTINE
DE L'ABBAYE DE FÉCAMP
Produit essentiellement hygiénique

Offrez & Demandez dans tous les Établissements
Le « Vin du Cap-Corse » au Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI & Cie
Ne pas le confondre avec tout autre produit similaire.

CHAMPAGNE
LOUIS ROEDERER, Reims

En raison de la recrudescence de contrefaçons et concurrences déloyales qu'attire à la célèbre marque sus indiquée l'universelle réputation de ses produits, l'attention des consommateurs est appelée sur ce qui suit :

Aucune maison homonyme ne peut se targuer du moindre degré de parenté ou autre rapport quelconque avec la vieille maison Louis Roederer, dont les origines remontent à la fin du siècle dernier.

Toute personne désirant du vrai Louis Roederer est instamment priée de vérifier soigneusement le bouchon et de refuser toute bouteille qui ne porterait pas le nom ci-dessous

« Le prix de la bouteille carte verte est de 5 fr. 50 »

Agent général pour la Corse, maison L. N. Mattei, Bastia.

L'ESPÉRANCE
Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances
à primes fixes
contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'ÉTAT à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1899).
Capital : 10 millions de francs.
Siège social : 10, rue St-Augustin, 10, Paris.
S'adresser à M. Auguste ROTH, directeur particulier de la Compagnie l'*Espérance* à Bastia, 28, Boulevard Paoli.

GRAND HOTEL
DES DEUX MONDES
32, Cours Belsunce, 32, MARSEILLE
J. BOUCARD
PROPRIÉTAIRE
Ascenseur. — Salle de Bagages. — Garçon de Courses. — Téléphone.

THÉOPHILE ROEDERER & Cie
VINS DE CHAMPAGNE
REIMS
MAISON FONDÉE EN 1864
M. Damiani vendra l'excellent champagne **Roederer** à 5 fr. 50 la bouteille aux consommateurs, les acheteurs du gros jouiront d'un escompte spécial.
Au prix modique de 5 fr. 50 la bouteille, les buveurs de champagne ne boiront plus désormais que le **Roederer**, champagne le plus exquis entre tous.
Angle des rues Miot et Napoléon.
M. Simon Damiani fait savoir que M. Casanova, représentant de commerce, le représente dans l'arrondissement d'Ajaccio.

GO ANNÉES DE SUCCÈS
2 GRANDS PRIX (Lyon 1894, Bordeaux 1895) HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY Expositions de Rouen 1896, Bruxelles 1897
ALCOOL de MENTHE
RICQLÈS
(Le seul Alcool de Menthe véritable)
BOISSON HYGIÉNIQUE d'un goût exquis et d'une fraîcheur délicieuse, calme instantanément la soif et ravigote l'estomac.
ELIXIR DENTIFRICE assainit les bouches, la Pyorrhée, la Gingivite ; fortifie les dents du Cœur, de Vère, d'Hutchinson.
Excellent aussi pour la Toilette et les Dents
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
SE MÉFIER des IMITATIONS
Exiger le Nom de RICQLÈS

« Décidément, l'AMARO MATTEI est un véritable nectar. C'est encore le roi des apéritifs. »

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Égyptiennes à 50 centimes le boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

DEMANDEZ ET OFFREZ
L'AMARO MATTEI
APÉRITIF SUPÉRIEUR
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina
L'Exquis Cigare Mattei
Tout bon fumeur doit fumer ce cigare
Dès qu'il l'aura fumé

Bastia. Imprimerie Ollagnier.

26 ANNÉE — LUNDI 14 et MARDI 15 JANVIER 1901 — N° 13

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE..... UN AN, 20 fr. 6 mois, 10 fr. | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS: Le port en sus.
AUTRES DÉPART. 22 » » 12 » |
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : S. Hilaire.
SOLEIL : (heure nationale)
Lever, 7 03 m. — Coucher, à 5 21 m.
Dernier quartier le 11 Nouvelle, le 18
FÊTE DE DEMAIN : S. Paul Ermite.

14 JANVIER

Les Services maritimes postaux

RAPPORT fait au nom de la Commission chargée d'examiner le projet de loi concernant la réorganisation des Services maritimes postaux entre le continent et la Corse par M. FERNAND RABIER *député.*

Messieurs.

Le gouvernement, dans sa séance du 8 juin 1899, a déposé sur le bureau de la Chambre, un projet de loi concernant la réorganisation des services postaux entre la France et la Corse.

La préoccupation du Gouvernement manifestée dans le projet de loi est absolument justifiée. En effet, les services maritimes postaux de la Corse n'ont été l'objet d'aucune amélioration, d'aucune modification depuis 1882, et c'est avec raison que les intéressés se plaignent de leur insuffisance qui est évidente.

Votre Commission, messieurs, ne croit pouvoir mieux vous éclairer qu'en plaçant sous vos yeux les termes mêmes par lesquels le Gouvernement justifie la nécessité et l'urgence des améliorations qui sont demandées.

« Les services maritimes postaux de la Corse sont assurés, moyennant une subvention annuelle de 355.000 francs, par la Compagnie marseillaise de navigation à vapeur Fraissinet et Cie, en vertu d'un marché provisoire passé avec cette entreprise, le 25 février 1892, à la suite de la mise en faillite du concessionnaire.

« Les conditions auxquelles la Compagnie Fraissinet exploite ces services sont celles qui avaient été acceptées par la Compagnie Morelli, lors de la dernière adjudication, en 1882.

« Depuis dix-sept ans, aucun progrès sensible n'a donc été accompli dans le régime des communications maritimes entre le Continent et la Corse. Aussi l'organisation en vigueur suscite-t-elle les plus vives réclamations de la part des intéressés.

« Ces réclamations visent, en premier lieu, l'insuffisance des services existants. On fait ressortir notamment le préjudice causé à la Corse par l'absence de communications satisfaisantes entre Nice et l'Île-Rousse, les deux points du continent et de la [illegible]

« On [illegible] considérable l'intérêt qu's'attacherait, au point de vue de l'avenir de la Corse, à la création entre ces deux points d'un service rapide de jour qui, joignant l'attrait d'une courte traversée à la séduction qu'exercent sur les touristes la douceur du climat et les merveilleux sites de la Corse, déterminerait une grande partie de la clientèle riche de nos stations de la Côte d'Azur à entreprendre des excursions dans l'Île, ou elle apporterait le bien-être avec une recrudescence de mouvement et de vie.

« Notre attention a été également appelée sur le préjudice que cause au commerce de l'île l'absence d'un service reliant entre eux les principaux points du littoral. Des ports comme Saint-Florent, Macinaggio, Portovecchio sont dépourvus de toute communication régulière par mer. Pour certaines régions de l'île, difficilement accessibles par les routes de terre, l'exportation des produits du sol ou des industries locales est à peu près impossible. Les marchandises ne trouvant pas de débouché ou plutôt de moyens d'écoulement, la production se restreint.

« Aux réclamations que provoque l'organisation actuelle du réseau s'ajoutent les plaintes motivées par l'insuffisance des vitesses obtenues sur les différentes lignes.

« Enfin, un troisième grief de la population corse vise l'élévation des tarifs de fret. La Corse exporte beaucoup de fruits et de primeurs. Ces produits ne peuvent être vendus sur les marchés du continent, qu'autant qu'ils y parviennent dans les plus courts délais, grevés de frais de transport modérés.

« Les doléances du département de la Corse et les raisons qui les inspirent ont retenu toute notre attention et nous ont guidés dans la recherche des bases de l'organisation à substituer au régime provisoire établi en 1892. Le projet auquel nous nous sommes arrêtés a pour objet de donner satisfaction aux vœux dont le Gouvernement a reçu l'expression, en remédiant aux défectuosités de la situation actuelle. »

Pour remédier à cet état de choses qu'il est temps, en effet, de modifier selon les vœux du progrès moderne, le Gouvernement propose différentes améliorations.

Votre Commission s'approprie volontiers les motifs invoqués par le Gouvernement, mais elle estime que les améliorations qu'il demande ne répondent pas suffisamment aux besoins actuels.

En effet, le Gouvernement propose : 1° que le service de Marseille à Ajaccio, jusqu'ici facultatif, devienne obligatoire pour deux voyages par semaines ; 2° que le prolongement hebdomadaire d'Ajaccio à Propriano soit aussi doublé ; 3° que les services rattachés à Nice soient portés de deux à quatre par semaine ; 4° que la ligne actuelle de Nice à Ajaccio, qui dessert, en été, les escales de Calvi et de l'Île-Rousse, soit directe en toute saison ; 5° que la ligne de Nice à Bastia soit maintenue sans changement ; 6° que deux nouveaux services soient créés entre Nice et Calvi ou l'Île-Rousse, alternativement ; 7° enfin que les principaux ports du littoral Corse soient desservis, au moyen de la création autour de l'île, d'une ligne destinée à relier toutes les semaines, alternant le sens de la marche, les escales d'Ajaccio, Propriano, Bonifacio, Portovecchio, Bastia, Macinaggio, Saint-Florent, l'Île-Rousse, Calvi et Ajaccio.

En outre, une amélioration est apportée dans la vitesse, qui serait actuellement, d'après l'exposé des motifs, de 10 nœuds 5 au maximum, et seulement de 8 nœuds pour certaines lignes. Il serait exigé une vitesse d'au moins 14 nœuds pour l'un des services hebdomadaires à assurer sur chacune des lignes de Marseille à Ajaccio, Marseille à Bastia, et Nice, à Calvi ou l'Île-Rousse.

Enfin, dans le projet de tarif élaboré, le Gouvernement consacre d'importantes réductions sur les tarifs actuels, principalement en ce qui concerne les produits dont il convient de favoriser plus particulièrement l'écoulement.

Pour les légumes frais, fruits et primeurs, le tarif proposé serait celui-là même que demande la Chambre de commerce de Bastia : 2 francs les 100 kilogrammes.

C'est l'adjudication qui est proposée comme mode de concession de l'entreprise, et la subvention est portée de 355.000 francs à 475.000 francs en raison des charges qui incomberaient au nouveau concessionnaire.

∴

Votre Commission, messieurs, est d'avis que le projet réalise des avantages sur l'état de choses actuel. Elle vous demande cependant d'aller plus loin, et c'est pour cela qu'elle vient vous prier de modifier sur quatre points le projet du Gouvernement :

1° L'établissement d'un service quotidien diurne à grande vitesse ;

2° Les vitesses ;

3° Le mode de l'adjudication de la concession ;

4° Enfin le montant de la subvention à accorder.

∴

Tous ceux qui connaissent la Corse proclament la nécessité de créer un grand service quotidien diurne entre le continent et la Corse.

Le Gouvernement pense qu'au moyen des modifications qu'il propose, il aurait doté la Corse d'un service quotidien, en ce sens que chaque jour il partirait du continent — de Marseille ou de Nice — un bateau à destination d'un des ports de l'île.

Votre Commission estime que ce ne serait pas là le service quotidien qui s'impose.

Qu'est ce, en effet, qu'un quotidien ? Il nous semble qu'il faut entendre par ce mot un service de bateaux partant tous les jours du même port, pour arriver tous les jours au même port, le plus rapproché du continent.

On ne pourrait considérer comme tels des services allant un jour de Marseille à Bastia, le lendemain de Nice à l'Île-Rousse ou à Calvi, le troisième jour de Marseille à Ajaccio, le quatrième de Nice à Bastia, etc.

La distance de Nice à l'Île-Rousse ou Calvi est de 97 milles (environ 7 heures avec la même vitesse actuelle).

La distance de Nice à Bastia est de 124 milles (environ 9 heures).

La distance de Marseille à l'Île-Rousse de 160 milles (environ 12 heures).

La distance de Marseille à Bastia, de 210 milles (environ 15 heures).

C'est donc entre Nice et l'Île Rousse ou Calvi que doit être installé le service quotidien. — une Commission technique du Ministère de la Marine devant décider lequel de ces deux ports sera le plus approprié à ce service.

Cependant, pour répondre aux vœux des deux principales villes commerciales de la Corse, Ajaccio, chef-lieu du département, et Bastia, siège de la Cour d'appel, votre Commission vous propose de décider que le quotidien ira cinq fois par semaine de Nice à Calvi ou à l'Île Rousse, une fois à Bastia et une fois à Ajaccio.

La création de ce service attirerait certainement en Corse un grand nombre de voyageurs séjournant sur le littoral de la Méditerranée et même d'étrangers venant de tous pays, dès lors que le voyage serait quotidien et la traversée rapide.

Votre Commission a été frappée aussi de ce fait que le service des voyageurs entre Bastia et Livourne, meilleur que les services de la Corse aux côtes françaises — des voyages presque journaliers ayant lieu entre Bastia et Livourne, soit par vapeurs français, soit par vapeurs italiens — a pour effet d'étendre les relations commerciales entre le nord-est de la Corse et l'Italie. La création du quotidien dévierait certainement ce courant.

Au point de vue postal, l'allongement du parcours sur les chemins de fer français de Marseille et Nice (4 heures) serait très largement compensé par l'avantage d'un départ quotidien. Le quotidien amènerait chaque jour les dépêches à l'Île-Rousse ou à Calvi, d'où les chemins de fer corses les répartiraient dans toute l'île, tandis qu'aujourd'hui les lettres arrivant à Marseille peuvent y attendre le départ du courrier pendant plusieurs jours selon la destination.

Votre Commission insiste donc, messieurs, pour la création du service quotidien.

Dans son énumération des voyages (art. 1er du projet), le Gouvernement propose :

« Deux voyages par semaine (aller et retour) entre Nice et alternativement Calvi ou l'Île-Rousse. »

Nous vous demandons de substituer à ces lignes le paragraphe suivant :

« Un service quotidien diurne (aller et retour), allant cinq fois par semaine entre Nice et Calvi ou l'Île-Rousse, une fois par semaine entre Nice et Ajaccio. »

Pour le surplus, votre Commission demande le maintien de tous les autres services énumérés dans le projet du Gouvernement. Il ne faut pas oublier, en effet, que ces services sont favorables aux gens peu aisés qui subissent les longues traversées par économie, ainsi qu'au transport des marchandises.

Votre Commission vous propose également d'donner en partie satisfaction à un amendement de notre honorable collègue M. Ferrero, en décidant que le bateau faisant chaque semaine le voyage de Marseille à l'Île-Rousse ou Calvi fasse escale à Toulon.

∴

Votre Commission trouve insuffisantes les vitesses exigées par le Gouvernement. Il est nécessaire de les augmenter.

Du maximum de 10 nœuds 5 exigé de l'entrepreneur actuel, le Gouvernement propose de porter la vitesse au minimum de 14 nœuds pour un des services hebdomadaires de Marseille à Ajaccio, pour

---

10e — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Gentilhomme Campagnard

par CHARLES DE TERNARD

XXXII.

L'ÉMEUTE

Jusque-là les partisans de Toussaint Gilles avaient exécuté ses ordres et servi son ressentiment sans que personne eût essayé de mettre un terme à leurs tumultueux ébats.

Sur la place, un grand nombre de curieux, parmi lesquels les femmes et les enfants se trouvaient comme de coutume en majorité, assistaient, les yeux écarquillés et la bouche béante, à la destruction de l'arc de triomphe et semblaient en général plus disposés à approuver les démolisseurs et à les aider au besoin, qu'à leur porter obstacle ; car le peuple est partout le même, prompt à se passionner, mais volage dans ses affections, et toujours prêt à jeter au feu, le soir, l'idole qu'il a adorée le matin.

L'inconstance dont faisaient preuve, en cette occasion, ceux des habitants du bourg qui avaient montré le plus d'empressement à fêter l'arrivée du marquis de Châteaugiron, n'a donc rien qui doive surprendre, quoique nous soyons forcés de convenir que chez quelques-uns elle alla jusqu'à l'ingratitude ; ainsi par exemple, au nombre des spectateurs, se trouvaient plusieurs des pompiers, qui, la veille, avaient unanimement juré un attachement éternel au noble amphitryon dont la générosité venait de leur donner un si bon repas, mais pas un seul ne fit mine de s'opposer, ne fût-ce qu'en paroles, à la scène de désordre organisée par le club démocratique, et qui menaçait de se terminer par l'envahissement du château ; il faut dire, pour la justification de ces dignes citoyens, qu'en ce moment ils avaient complètement digéré le dîner du marquis.

Si l'attitude neutre, pour ne pas dire approbatrice, que gardèrent les bourgeois de Châteaugiron en face des perturbateurs, s'explique facilement par la nature bien connue du tempérament populaire, en revanche, il est nécessaire de faire connaître au lecteur pour quelles raisons les fonctionnaires spécialement chargés de veiller au maintien de l'ordre avaient laissé jusqu'alors le champ libre à l'émeute.

Le bourg de Châteaugiron n'ayant pas l'insigne honneur de posséder une brigade de gendarmerie, la force publique s'y réduisait, en temps ordinaire, au garde champêtre ; or, quel que pût être son zèle Jérôme Chambard n'avait pas le don de l'ubiquité, et en ce moment il se trouvait sur un des points les plus éloignés de la commune.

Les pompiers, il est vrai, formaient un corps assez considérable, qui eût suffi et au delà pour dissiper le rassemblement ; mais quoique la veille, la plupart, attendris jusqu'aux larmes par des libations réitérées, eussent déclaré au marquis de Châteaugiron, qu'entre lui et eux ce serait désormais à la vie et à la mort, bien peu paraissaient avoir conservé la mémoire de cet engagement sacré, et la bonne volonté de ceux qui eussent été disposés à y faire honneur, se trouvait paralysée par un concours de circonstances aussi propres à enhardir les tapageurs qu'à décourager les amis de la paix. D'un côté, Toussaint Gilles, le chef de la compagnie, se trouvait à la tête de l'émeute ; de l'autre, le lieutenant Amoudru, le seul qui eût pu balancer l'influence de son supérieur, était parti dès le matin pour Charolles où l'appelait une affaire d'intérêt, et en son absence aucun des officiers subalternes n'eût osé affronter le courroux du redoutable capitaine en donnant l'ordre de battre le rappel.

Ceux des pompiers qui se trouvaient sur la place contemplaient donc, les bras croisés, la démolition de l'arc de triomphe ; et si quelque spectateur paraissait s'étonner de leur inertie, ils se croyaient suffisamment justifiés lorsqu'ils lui avaient répondu :

— Nous n'avons pas reçu l'ordre de prendre les armes.

— Quant aux autorités du bourg, plus particulièrement responsables des atteintes portées à la paix publique, voici quelle était leur situation au moment dont nous parlons :

Dès le premier couplet de la « Marseillaise » Amoudru s'était enfermé à double tour dans la salle de la mairie, prêt à s'évanouir par une porte de derrière, si le danger devenait plus pressant ; l'honnête maire de Châteaugiron appartenait à cette classe d'administrateurs dont la fermeté n'égale pas la prudence, et qui, lorsque l'émeute descend dans la rue, descendent eux-mêmes dans leur cave, pour nous servir de la locution consacrée en pareil cas.

L'adjoint restait également dans l'inaction, mais pour un autre motif : cousin de Toussaint Gilles et presque aussi démocrate que l'aubergiste lui-même, il favorisait en secret le parti républicain.

Il n'entrait pas légalement dans les fonctions du curé Dommartin d'ordonner aux perturbateurs de se disperser ; mais le caractère sacré dont il était revêtu lui donnait une influence morale qui peut-être n'eût pas été inefficace, s'il l'eût mise au service de la tranquillité publique ; par malheur en ce moment le curé Dommartin dînait ; et pour que sa gouvernante se permît de le déranger au milieu d'une occupation si importante, il aurait fallu que le feu eût pris aux quatre coins du bourg.

M. Bobilier se trouvait donc, ainsi que nous l'avons dit, réduit aux seules ressources que lui offraient son intrépidité naturelle et sa colère ; l'une et l'autre étaient grandes, il est vrai, mais suffiraient-elles pour imposer aux émeutiers ? C'est ce dont parut douter le maître du château ; car dès qu'il fut revenu de la surprise où l'avait jeté la brusque sortie du juge de paix, il s'élança sur ses pas pour le retenir, de peur sans doute que, dans son indignation, il ne commît quelque imprudence plus propre à accroître le désordre qu'à le calmer.

(*A suivre*).

VELOUTINE Poudre de Riz Spéciale
CH. FAY

un des services hebdomadaires de Marseille à Bastia et pour un des services hebdomadaires de Nice à Calvi ou l'Ile-Rousse.

Toutes les observations reçues par votre Commission prouvent que cette vitesse est insuffisante et illusoire. Rien ne peut s'opposer d'ailleurs à ce qu'il soit exigé des concessionnaires une vitesse supérieure, tout au moins pour le quotidien; c'est le vœu général. Cette vitesse viendra compenser les retards provenant des intempéries assez fréquentes. Du reste, actuellement, la vitesse normale est de 12 nœuds déjà.

Votre Commission est d'avis que la vitesse soit d'au moins 16 nœuds pour le service quotidien et de 13 nœuds pour les autres services, à l'exception des services côtiers. Cette vitesse peut être atteinte; il faut la donner.

Il serait, en vérité, superflu d'insister plus longuement sur ce point.

Il faut cependant rendre cette justice au Gouvernement qu'il a obéi à la pensée d'améliorer les conditions de marche des paquebots affectés au service de la Corse.

Pour cela, il demandait que les vitesses fussent l'objet même du concours entre les soumissionnaires.

Votre Commission, craignant que les vitesses offertes ne soient pas atteintes, et que ce mode de procéder n'entraîne de graves déceptions, préfère que le cahier des charges impose aux concessionnaires un minimum de vitesse pouvant être réalisé et que, pour ce motif même, la concessionnaire soit astreint à des pénalités, des indemnités et même une déchéance s'il ne satisfait pas à ses obligations.

∴

Il va de soi que les modifications proposées par votre Commission pourraient entraîner une augmentation de la subvention à donner au concessionnaire.

Votre Commission est d'avis qu'il y a lieu de la porter à 750.000 francs, soit: 400.000 francs pour le service quotidien et 350.000 francs pour les autres services.

Ces sommes sont un maximum. Votre Commission est convaincue qu'il se trouvera des concessionnaires pour soumissionner à des sommes moindres que les chiffres de la subvention prévue.

Elle base ces appréciations sur des renseignements qui lui sont parvenus au cours de ses travaux.

Enfin, tous les intéressés ont été unanimes pour dire que la division en deux lots de la concession serait de nature à faciliter l'adjudication. C'est pourquoi votre Commission insiste pour que l'adjudication soit faite en deux lots, avec faculté de les réunir définitivement en un seul.

∴

Sous les réserves qui viennent d'être formulées toutes les autres propositions du Gouvernement ont été approuvées par votre Commission.

Vous nous permettrez, messieurs, d'insister sur ce point, que la Corse est un pays peu connu précisément à cause de la longueur du voyage.

Ses nombreux attraits, la douceur de son climat, ses merveilleux sites, attireraient certainement la plupart des voyageurs qui se répandent tous les ans sur le littoral méditerranéen.

Bientôt la Corse, à qui la mer et les montagnes permettent d'être à la fois une station d'hiver et une station d'été, serait aussi fréquentée que les îles de Corfou, de Madère, de Malte et d'autres stations célèbres avec lesquelles elle peut rivaliser très avantageusement.

Elle aurait de plus, sur ses rivales, sa proximité du continent. Après l'exécution du projet qui nous est soumis, la traversée par mer n'exigerait plus que six heures à peine.

La facilité et la rapidité des communications amèneraient le bien-être et la richesse qui se répandraient jusque dans les villages les plus éloignés. Au marasme actuel succéderaient la vie et l'activité.

Les habitants trouveraient dans le nouvel état de choses leur profit et l'Etat y trouverait le sien. Il est à peine besoin, en effet, de faire ressortir que le Trésor recueillerait par le développement certain du pays des ressources nouvelles qui viendraient compenser les sacrifices faits.

Tous les ans, les chemins de fer corses coûtent à l'Etat 300.000 francs environ. N'est-il pas permis de croire que ce serait la première économie réalisée?

Ces considérations suffisent, nous pensons, pour déterminer la Chambre à voter les propositions de votre Commission qui sont de nature à donner satisfaction tous les intéressés et notamment à nos collègues députés de Marseille, que nous avons entendus.

En conséquence, messieurs, votre Commission a l'honneur de vous proposer de voter le projet du Gouvernement avec les modifications dont elle croit avoir démontré la nécessité.

PROJET DE LOI.

Article premier. — Le Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes est autorisé à mettre en adjudication pour une période de quinze ans, et moyennant une subvention annuelle de 750.000 francs, l'exploitation des services maritimes postaux de la Corse comprenant:

Un service quotidien diurne (aller et retour) allant cinq fois par semaine entre Nice et Calvi ou l'Ile-Rousse, une fois par semaine entre Nice et Bastia et une fois par semaine entre Nice et Ajaccio;

Deux voyages par semaine (aller et retour) entre Marseille et Ajaccio;

Un voyage par semaine (aller et retour) entre Marseille et alternativement Calvi ou l'Ile-Rousse avec escale à Toulon;

Deux voyages par semaine (aller et retour) entre Marseille et Bastia;

Un voyage par semaine (aller et retour) entre Nice et Bastia;

Un voyage par semaine (aller et retour) entre Nice et Ajaccio;

Un voyage par semaine (aller et retour) entre Nice et Bastia;

Trois voyages par semaine (aller et retour) entre Bastia et Livourne;

Un voyage par semaine (aller et retour) entre Calvi ou l'Ile-Rousse (alternativement), Ajaccio, Propriano et Bonifacio; ront sur le montant de la subvention et sur les tarifs des frais de transport.

Les deux lots seront réunis en un seul qui fera l'objet d'une nouvelle adjudication s'il est formé une surenchère dans le délai ci après indiqué.

Pendant les cinq jours qui suivront l'adjudication provisoire, il pourra être déposé des offres de surenchère aux conditions déterminées par le cahier des charges par voie de diminution de la subvention ou de diminution des taxes de transport.

Il sera procédé à une réadjudication entre les premiers adjudicataires et l'auteur ou les auteurs des nouvelles offres, à la condition toutefois que ces derniers aient, préalablement à leurs offres, satisfait aux conditions imposées pour pouvoir se présenter à l'adjudication.

Art. 5. — Les services concédés seront mis en activité un an après la date de l'approbation de l'adjudication par le Ministre.

Art. 6. — Les autres conditions de la concession seront déterminées par le cahier des charges.

Art. 7. — La soumission admise, le procès-verbal d'adjudication et le cahier des charges seront enregistrés, au droit fixe de trois francs (3 fr.).

Un voyage par semaine (aller et retour) entre Ajaccio et Propriano;

Un voyage toutes les deux semaines (aller et retour) entre Ajaccio et Porto-Torrès;

Un service côtier hebdomadaire desservant, dans l'ordre ci-après et dans l'ordre inverse, alternativement, les escales d'Ajaccio, Propriano, Bonifacio, Porto-Vecchio, Bastia, Macinaggio, Saint Florent, l'Ile Rousse, Calvi, Porto ou Sagone et Ajaccio;

Enfin, entre Marseille, Toulon et Nice (aller et retour) un service hebdomadaire commercial, auquel ne s'appliqueront ni la subvention ni les stipulations du cahier des charges, bien que l'exécution en soit obligatoire pour le concessionnaire.

La subvention de 750.000 francs s'appliquera pour 400.000 francs au service quotidien et 350.000 francs aux autres services.

Art. 2. — Il sera exigé une vitesse d'au moins 16 nœuds pour le service quotidien de Nice à Calvi ou l'Ile-Rousse, à Bastia et à Ajaccio et de 13 nœuds pour les autres services, à l'exception des services côtiers autour de la Corse et de la ligne commerciale de Marseille à Toulon et à Nice, le concessionnaire devant rester libre d'affecter à ceux-ci tel type de bateaux qu'il jugera convenable d'après les nécessités du trafic.

Art. 3. — L'adjudicataire sera astreint à une indemnité et à des pénalités déterminées par le cahier des charges à intervenir, pour le cas où la vitesse stipulée n'aurait pas été atteinte.

Art. 4. — La concession sera divisée en deux lots:

Le premier comprendra la concession du service quotidien;

Le second aura pour objet les différents autres services.

Les offres des soumissionnaires portes-

Bulletin financier

PARIS, le 16 janvier 1900.

La marché, d'une façon générale, reste à peu près dans les mêmes dispositions qu'hier. Nos rentes sont calmes. Le 3 0/0 fait 101,01, et le 3 0/0 Boché légèrement à 103,45. L'Extérieur est ferme à 71,95.

Il y a peu de changements sur nos Grands Etablissements Financiers. La Crédit Lyonnais revient à 1,112. Nous retrouvons le Crédit Foncier à 650, le Comptoir National d'Escompte à 847, et la Société Générale à 613.

Parmi les valeurs industrielles, signalons la baisse de Wagons Lits en nouvelle réaction de 627 à 605. La Raffinerie reste bien tenue à 1,110; les Obligations Messageries Françaises de Madagascar s'échangent à 475 frs; les actions de la banque Générale Industrielle finit 493,50.

On est à 410 sur les actions Compagnie Générale de Charbonnages. La production de Mines de cette compagnie continue à augmenter dans des proportions considérables.

Chemins Français sans changements.

Bourses des Lycées

Les sessions d'examens d'aptitude aux bourses dans les lycées et collèges s'ouvriront dans tous les départements:

1. Pour les jeunes gens, le lundi 1er avril prochain;

2. Pour les jeunes filles, le jeudi 18 avril prochain.

Les inscriptions seront reçues au secrétariat de chaque préfecture du 1er au 25 mars prochain.

Les candidats aux bourses de la classe de septième (série élémentaire) devront justifier, au moment de leur inscription, d'un stage de six mois au moins dans un lycée ou dans un collège.

Aucun stage dans un établissement public d'enseignement secondaire n'est exigé des candidats appartenant aux autres séries.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 15 Janvier, à 3 heures

1.	Valentin,	Carlo.
2.	Les Noces de Jeannette,	Massé.
3.	Gavotte,	
4.	Symphonie Héroïque,	Verdi.
5.	Valse du Bal d'or,	Vizzano.

Le Chef de Musique, NOULENS.

Nous sommes obligés de renvoyer à demain le commencement de la publication de

A Ciccistà

Commedia in 3 atti

DI P. VATTELAPESCA

Echouement de la « Russie »

Pour les Sauveteurs

Sur plusieurs points de la France, notamment à Paris et à Marseille, on ouvre des souscriptions en faveur des vaillants sauveteurs de Carro, qui, dix fois, en moins de vingt-quatre heures, ont bravé les furies de la tourmente pour sauver les naufragés de la *Russia*.

Nous nous chargerons donc de transmettre au comité qui s'est formé à Marseille, les sommes que l'on voudra bien nous faire parvenir.

Interview du petit mousse Rocca

Parmi les naufragés amenés hier à Marseille à bord du *Travailleur* se trouvait le petit mousse du bord, Rocca Mathieu, âgé de 15 ans.

Les règlements maritimes, en matière de sauvetage, lui donnaient le droit de descendre le premier, après les passagers, dans les canots de secours. Il a donc pris place dans la première embarcation qui a amené outre marins à bord du *Travailleur*. L'enfant a passé l'après-midi dans les bureaux de la Compagnie où tout le monde l'a choyé et comblé de friandises.

Nous sommes arrivés au moment où il racontait ses impressions. Le jeune Rocca a une physionomie sympathique; la taille est petite mais le teint est frais, chaudement coloré, et dénote une vigueur peu commune. Le regard est vif et mobile, mais très rassuré. On devine que cet enfant n'a pas eu le sentiment du danger, et qu'il n'a partagé en rien les angoisses de ceux qui avaient la responsabilité du salut général.

Un employé de la direction l'interroge:

— Quel était ton rôle à bord de la *Russia* pendant l'échouement?

— On m'avait chargé de surveiller spécialement la cambuse où était réunie notre provision de vivres. Il était indispensable de protéger nos approvisionnements, car les passagers mis à la ration, comme nous, pouvaient être tentés de s'en emparer pour satisfaire leur faim... Le commandant m'avait recommandé une surveillance rigoureuse.

— En d'autres termes, il fallait un gardien de confiance, et on avait songé à toi?

— Oh! je faisais bonne garde, malgré ma petite taille... D'ailleurs, le lieutenant faisait des rondes fréquentes pour s'assurer que la distribution des vivres s'opérait très rigoureusement; les officiers du bord comme les passagers de premières recevaient la même ration que les matelots et le mousse, rien de plus, rien de moins!

— As-tu eu peur? demandons-nous à l'enfant.

— Oh oui! répondit il sans trop de conviction,

— Tu as pourtant les joues roses, le teint frais?

— N'importe... j'ai pleuré deux fois.

— Vraiment?

— Je pensais à mon frère qui est mort à la suite d'un naufrage, sur un voilier... et je me disais que ma mère, qui n'a plus que moi, serait bien triste, bien désolée, là-bas dans son village de Rogliano, perdu au fond de la Corse, si elle apprenait ma mort dans des circonstances semblables. Chaque fois que je pensais à elle, les larmes me venaient aux yeux.

— C'est très bien, mon enfant. Mais ce naufrage va peut-être te détourner du métier de marin?

— Oh! pas du tout!... J'adore la mer, comme tous mes compatriotes, et je continuerai à naviguer.

— Et dis-moi, est-ce que les passagers avaient bien peur à bord de la *Russie*?

— J'en voyais souvent qui pleuraient et se désolaient... Les femmes surtout appelaient au secours et voulaient se sauver à tout prix.

— Est-ce que tu dormais, la nuit?

— Impossible! Tout le monde était logé pêle-mêle sous le gaillard d'avant, il ne fallait pas songer à reposer... Puis quand on faisait des manœuvres, sur le pont, la mer vous inondait et l'on rentrait glacé de froid...

— Qu'est-ce qui t'a le plus impressionné, durant ces quatre journées d'épreuves?

— C'est que j'ai perdu mon petit trousseau. Voyez, je n'ai plus que ce costume; tout le reste est à bord... Mais je crois que l'on me donnera d'autres effets.

— C'est certain!

— Vous allez insérer un article à mon sujet, dans le journal?

— Mais, oui!

— J'en serai content, parce que je pourrai, l'envoyer à ma mère.

(*Petit Marseillais*).

Véritable Savon des Princes du Congo

0 fr. 60 le pain et 1 fr. 75 la boîte de trois

Exiger le titre et le nom Victor Vaissier.

Installation des Juges consulaires

MM. Jacques Viale, Joseph Casanova, Jacques Gregorj et François Ghiglermini, récemment élus juges au tribunal de commerce de Bastia, ont prêté serment hier devant la chambre civile de la Cour d'appel.

M. le conseiller Saliceti, qui la présidait, a adressé aux nouveaux magistrats consulaires l'allocution suivante:

Messieurs,

Avant de vous renvoyer à l'exercice de votre mandat, un usage auquel j'obéis volontiers, veut que je vous adresse quelques mots de félicitations ou de bienvenue. Donc, que je vous dise tout de suite que vous n'êtes pas des hommes nouveaux pour nous tous.

Personnellement, je remercie le hasard qui me vaut le droit et la bonne fortune de présider l'audience de votre installation en qualité de juges au tribunal de commerce de notre chère ville de Bastia.

Messieurs,

Vous pouvez aller avec confiance remplir les délicates fonctions dont vous ont investi les libres et spontanés suffrages de vos pairs: je ne connais pas de plus grand honneur, ni une plus lourde tâche.

Cependant, je suis sans appréhensions à votre endroit: Le bon renom, l'honorabilité commerciale des vôtres, enfin vos multiples et solides qualités propres nous assurent d'avance que dans ces nouvelles et difficiles fonctions, vous justifierez pleinement l'estime et les sympathies de vos concitoyens. Vous aurez ainsi bien mérité du pays et de la République.

Un Mystère

Le raccourci qui mène du boulevard de Cardo à la route de Saint-Florent, c'est-à-dire à notre plus belle promenade, est fréquenté comme les rues de la ville: aussi y a-t-on placé des réverbères. Il y a là, ou tout près, deux couvents, un pensionnat de jeunes filles, l'asile des vieillards, des villas habitées par des quasi personnages, conseillers municipaux, hauts fonctionnaires, avocats en renom, etc. Il y passe, au outre, à toutes les heures, des troupes de *Cardinchi*, électeurs très influents, et le matin et le soir on y rencontre une bonne partie de notre aristocratie féminine, dévote, comme on sait, du Bienheureux Saint Antoine, dont la chapelle couronne les hauteurs.

Expliquez-moi donc pourquoi ce chemin est si outrageusement négligé. C'est un vrai casse-cou; l'ancien Père provincial des Capucins a failli dernièrement terminer là sa mission apostolique, et on ne compte pas le menu fretin qui s'abat dans ces fondrières.

Faudra-t-il chercher ici la politique, cette gueuse qui tend à remplacer la femme dans nos ménages? Ou bien serait-ce l'effet de nos complications administratives (l'Europe continue à ne pas nous les envier), qui retardent souvent les solutions les plus urgentes, par suite d'un point ou d'une virgule oubliés dans le rapport de quelque Rond-de-cuir.

Notez qu'il s'agirait d'une dépense fort minime, une trentaine de francs, pour la réparation des passages les plus dangereux.

Loin de moi la pensée de faire remonter jusqu'aux chefs de notre administration municipale la responsabilité d'une pareille négligence (ils ne peuvent pas tout voir) Mais je leur dis respectueusement: Rendez-vous sur les lieux, et si ma réclamation est juste, veuillez y faire droit.

UN PASSANT.

L'HOMME COUPÉ EN MORCEAUX

Une dépêche de Sartene dit qu'on aurait établi, dans cetteville, l'identité de l'homme coupé en morceaux, d'après les photographies envoyées. Ce serait un sieur Lovisi, âgé de 27 ans, né à Zonza, canton de Sainte Lucie de Tallano, qui a quitté la Corse depuis deux ans pour venir à Paris.

Cette nouvelle reconnaissance mérite d'être accueillie, comme les précédentes, sous toutes réserves.

Petite Gazette

OBSERVATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 12 JANVIER

Thermomètre. — 7 heures du matin + 6 2 mid, 1 98. 6 heures du soir, + 8. Maxima, + 10 minima, + 6.

Baromètre. — 7 heures du matin 774 mm. mid, 775 mm. 6 heures du soir, 774 mm.

Vent. — 9 h. du matin, N. E. modéré, 4 h. du soir, id. fort.

Etat du ciel, clair.

Etat de la mer, peu agitée.

Hauteur des eaux: matin, + 0,58, soir + 0 20

Pluviomètre, 4 2 heures du matin 1 mm.

∴

Le temps

La tramontane souffle en plein; la mer est très agitée; le paquebot postal parti pour Marseille n'avait pas encore franchi l'entrée du port que les vagues embarquaient déjà. La traversée sera peu agréable.

Le paquebot de la compagnie Rubattino, parti de Porto-Torres dimanche soir, à 4 heures, n'est arrivé que lundi, à 5 heures de l'après-midi.

∴

Distinctions honorifiques

Le ministre du commerce et de l'industrie a décerné la médaille d'honneur aux employés et ouvriers dont les noms suivent:

M. Rossi Louis-Achille, coupeur de cravates dans la maison Donckèle, à Paris.

Mme Mari Marie, ouvrière dans la maison Simonet, à Lyon.

∴

La Chaîne

Un second convoi de condamnés à la dernière session d'assises a été dirigé hier sur Marseille; il comprenait les nommés Leccia, Lucignano, Prosperi et Martinetti.

∴

Nomination

Nous apprenons avec plaisir que M. Jean-Baptiste Seatelli, secrétaire du parquet de première instance de Tananarive, est nommé secrétaire du parquet général de Madagascar.

∴

Conseils de préfecture

MM. les conseillers de préfecture Colonna et Siulelli ont été désignés pour présider, en 1901, les conseils de préfecture des départements de la Corse et de la Savoie.

∴

Médaille des postes

La médaille des postes de bronze a été décernée à MM. Agostini Dominique-Edouard, courrier convoyeur à Paris, 26 ans de services administratifs, 5 ans et demi de services militaires; et Colonna Alexandre-Leblanc, courrier convoyeur à Paris, 26 ans de services administratifs, 7 ans de services militaires.

∴

Pilules Suisses, Exiger le timbre de l'Etat.

∴

A louer

Maison de 10 pièces, située sur le boulevard de Cardo, 5, deux entrées.

S'adresser au bureau du journal.

Bonne jument

A vendre de suite jolie jument, bonne trotteuse.

S'adresser au bureau du journal.

∴

On demande

Un appartement de 8 à 10 pièces donnant sur la place Saint-Nicolas.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES. — Néant.

NAISSANCES.

Vintimille Paul. — Fossati Marie. — Simalli Marie-Dominique. — Ducall Angèle-Pietra.

Décès.

Bartolini Vincent-Louis, veuf, 71 ans, de Convalle de Loccase, (Italie).

Dépêche Spéciale de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Un Naufrage

4 cadavres retrouvés 15 Victimes

Hier la population de Portovecchio et des environs était mise en émoi à la nouvelle qu'un vapeur italien *Leone*, du port de Catania, en Sicile, qui s'était perdu non loin de la pointe Chiappa.

Le *Leone*, qui était un ancien paquebot de la compagnie Rubattino, jaugeait 630 tonneaux; il était parti du port de Gênes chargé de marchandises diverses.

Le sinistre a eu lieu exactement dimanche soir, à 6 heures, sur l'îlot *Pecorella*, en face du sémaphore de la Chiappa.

Le chef gardien Malberti fut le premier à informer les autorités qu'il venait de découvrir sur la berge trois cadavres. Un quatrième corps fut aussi retrouvé en même temps qu'une bonée de sauvetage portant le nom du bateau.

M. le maire Balesi et les autorités se sont immédiatement transportés sur les lieux et ont fait procéder au sauvetage du reste de l'équipage qui se composait de dix-neuf personnes, dont quatre seulement sont, à l'heure que nous mettons sous presse, hors de danger.

La Chiappa se trouve à six kilomètres de Portovecchio.

Les quatre survivants ont réussi à se réfugier sur une embarcation qui se trouvait à Stagnola.

Le vapeur est considéré comme perdu; le chargement est disséminé sur la côte. Tout fait supposer qu'il y a bien quinze victimes.

Médaille Militaire

D'après une rectification parue au Journal Officiel de ce jour, les gendarmes Renucci et Descoutures, de la 15e légion ter, sont inscrits après le gendarme Orsatelli, sur le tableau de concours pour la Médaille militaire.

NOUVELLES MARITIMES

MM. Morfino, Serra et Sesta, de Bastia, sont nommés au grade de second maître vétéran.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Ain

Inscrits, 896.

Les électeurs sénatoriaux du département de l'Ain étaient appelés à élire un sénateur, en remplacement de M. Morellet, nommé procureur général.

Trois candidats étaient en présence.

Au premier tour de scrutin, M. Pochon, député radical de Bourg, a été élu par 554 voix.

M. Philippon, ancien député radical, en a obtenu 164.

M. Hudellet, nationaliste, a réuni 137 voix

M. Morellet, républicain, avait été réélu en 1894 par 660 voix, contre 101 données à un autre républicain, M. Germain,

La Peste en Turquie

Deux nouveaux cas de peste mortels ont été constatés à Stamboul.

Le général de Boisdeffre

Le ministre de la guerre fait démentir le bruit relatif à la nomination de M. le général de Boisdeffre au commandement d'un corps d'armée.

A l'église Roumaine

A l'occasion du premier de l'an orthodoxe, un *Te Deum* a été célébré aujourd'hui, à 11 heures du matin, à l'église roumaine, rue Jean-de-Beauvais.

∴

Dans l'après-midi, une grande réception a eu lieu chez l'agent diplomatique de Bulgarie en France et Mme Zolotovitz.

Tous les membres de la colonie bulgare ont assisté à cette réception.

COMPLOT CONTRE LE TSAR

de Nice:

La police a arrêté le prince russe Nakad-Chidze, est accusé d'avoir ourdi un complot contre le tsar.

Les Morts du Jour

On annonce la mort de Mlle Hortense Grousset, sœur de M. Paschal Grousset, député de Paris.

Le docteur Chatin

M. le docteur Chatin, membre de l'académie de médecine et de l'académie des sciences, est décédé aujourd'hui, à l'âge de 88 ans. C'était un botaniste des plus distingués.

M. le docteur Chatin était commandeur de la Légion d'honneur.

M. Charles Hermite

On annonce également la mort à l'âge de 69 ans, du mathématicien Hermite.

Les recherches de M Hermite ont été publiées dans un grand nombre de journaux français et étrangers.

Il était commandeur de la Légion d'honneur.

M. Jules Cohen

M. le compositeur Jules Cohen, est décédé également aujourd'hui.

Né à Marseille, le 2 novembre 1833, d'une famille de riches négociants, M. Cohen a été inspecteur honoraire de la musique de la chapelle de l'Empereur.

Il était officier de la Légion d'honneur.

M. de Lanessan à Lyon

Le ministre de la marine a présidé dimanche, à Lyon, la conférence faite par M. René Recoulé, avocat à la Cour d'appel de Paris, au profit de l'Œuvre des cantines scolaires du 1er arrondissement dont M. de Lanessan est le député.

Le ministre qui est accompagné du chef de son secrétariat, M. Louis Jattet, a quitté Lyon dans la nuit de dimanche et est arrivé à Paris lundi matin.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

Sans nouvelles!

Depuis quelques jours on est sans nouvelles de la colonie du Cap.

Il est de toute évidence que le gouvernement britannique arrête les télégrammes qui accusent journellement les succès de l'armée boer.

∴

Une levée de 8,000 hommes environ vient d'être faite dans la colonie du Cap pour arrêter la marche des Boers.

On a constaté qu'un millier d'hommes à peine sont aptes à faire campagne.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Avant la séance

Les tribunes se remplissent de bonne heure; certaines sont bondées, notamment celles du corps diplomatique et du sénat.

Dans les couloirs on s'entretient avec une certaine animation des questions diverses qui se rattachent à la discussion qui va commencer, et surtout des conséquences qui peuvent résulter de l'adoption du projet du gouvernement.

Il semble ressortir que la majorité est décidée à voter le projet, au risque de briser toutes relations avec le Vatican.

Présidence de M. DESCHANEL.

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Aynard, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de vendredi, qui est adopté.

La Taille dans l'armée

Le ministre de la guerre dépose le projet de loi tendant à la suppression des conditions de taille imposées jusqu'ici pour le recrutement et l'engagement dans l'armée.

Les Officiers de réserve

Le ministre de la guerre dépose un projet de loi tendant à favoriser le recrutement des officiers de réserve.

Le général André fait appel aux dispensés de l'article 23. Il leur donne de plus grandes facilités pour devenir officiers de réserve, mais à la condition que, passés dans la réserve, ils prennent part à quatre manœuvres de 28 jours, au lieu des deux périodes actuellement exigées de tous les réservistes.

Le Naufrage de la *Russia*

M. Salis adresse une question au ministre de la marine au sujet du naufrage du paquebot *Russia*.

Le député de l'Hérault demande au gouvernement des récompenses pour les sauveteurs, et l'invite à prendre des mesures contre les sinistres.

Le président dit que la Chambre entière partage l'admiration de M. Salis pour les sauveteurs.

Le ministre de la marine s'associe aux éloges décernés par M. Salis, et annonce que le gouvernement a l'intention d'organiser un nouveau service de sauvetage.

M. Millevoye demande à transformer la question en interpellation. Il désire savoir quelles mesures compte prendre le ministre de la marine et quelles récompenses seront accordées aux sauveteurs.

Le gouvernement accepte l'interpellation, mais demande que la discussion n'ait pas lieu immédiatement.

La discussion est classée à la suite des autres interpellations.

Le Clergé et les Elections

M. Zevaès demande à interpeller le gouvernement sur l'ingérence du clergé dans les luttes électorales, et demande la discussion immédiate.

Le président du conseil prie la Chambre de fixer cette discussion à vendredi.

Par 259 voix contre 206, la discussion est fixée à samedi.

Le Droit d'Association

Discussion de l'interpellation de M. Sembat sur l'ingérence du Vatican dans nos affaires intérieures, et 1re délibération sur: 1. le projet de loi relatif au contrat d'association; 2. la proposition de loi de M. Cuneo d'Ornano; 3. la proposition de loi de M. Charles Gras; 4. la proposition de loi de M. Lemire, concernant le droit d'association.

M. Sembat

dit que le cardinal Richard, en publiant la lettre du Pape, est tombé sous le coup du code pénal.

M. Paul de Cassagnac

interrompt pour accuser M. Sembat de ne pas avoir refusé autrefois le concours des socialistes internationaux.

M. Sembat

rappelle que tous les gouvernements antérieurs ont protesté contre l'ingérence du Vatican dans nos affaires intérieures. Il espère donc que le gouvernement actuel défendra la sûreté laïque.

M. Ribot

déclare que le Saint-Père a le droit d'élever la voix, quand il croit que les intérêts religieux sont menacés. L'orateur veut espérer que, dans cette circonstance, le gouvernement se séparera d'amis trop compromettants.

L'intervention du Pape est juste et légitime; les catholiques sont menacés; le Saint-Père use de son droit. Le Pape n'est pas un souverain étranger: c'est le chef de la catholicité.

Le président du Conseil

répond que la lettre du Pape constitue une défense des congrégations, mais que ce n'est pas une menace. Le gouvernement n'admettra jamais l'ingérence étrangère dans l'application de la loi sur les associations. Le Pape a ses droits comme chef spirituel, mais l'Etat a également des droits qu'il saura faire respecter et valoir avec modération.

Le président du conseil termine en affirmant les idées de tolérance du gouvernement, mais aussi son respect de la loi.

Les Ordres du Jour

M. Ribot se déclare satisfait des explications du gouvernement et dépose l'ordre du jour suivant:

« La Chambre, approuvant les déclarations du gouvernement, et affirmant le droit du pouvoir civil de régler la situation des congrégations, passe à l'ordre du jour. »

∴

M. Sembat dépose un ordre du jour ainsi conçu:

« La Chambre, comptant sur le gouvernement pour empêcher toute ingérence étrangère dans nos discussions, passe à l'ordre du jour. »

Le président du conseil déclare que les ordres du jour déposés impliquant tous les deux la confiance dans le gouvernement, il n'a pas à formuler de préférence.

Ordre du jour Sembat

Le scrutin est ouvert sur la priorité de l'ordre du jour de M. Sembat.

Le résultat du scrutin donne lieu à un pointage.

Nombre de votants	506
Majorité absolue	254
Pour l'adoption	249
Contre	257

La Chambre des députés n'a pas adopté.

Ordre du jour Ribot

Le scrutin est ouvert sur l'ordre du jour de M. Ribot.

Nombre de votants	529
Majorité absolue	265
Pour l'adoption	242
Contre	287

La Chambre des députés n'a pas adopté.

Ordre du jour Labatut

Le scrutin est ouvert sur la première partie de l'ordre du jour de M. Labatut, ainsi conçue:

« La Chambre approuvant les déclarations du gouvernement... »

Cette première partie est adoptée par 429 voix contre 95.

La seconde partie: « ... et comptant sur sa fermeté pour assurer les droits de l'Etat. »

Est adoptée par 310 voix contre 92.

Addition Holtz

M. Holtz propose ensuite l'addition suivante:

« La Chambre est résolue, après la promulgation de la loi sur les associations, de poursuivre la séparation de l'Eglise et de l'Etat. »

L'addition du député radical socialiste de la Seine est rejetée par 351 voix contre 146.

Addition Gauthier de Clagny

M. Gauthier de Clagny dépose à son tour une addition ainsi conçue:

« La Chambre est résolue à maintenir le Concordat. »

L'addition du député révisionniste de Seine-et-Oise est rejetée par 261 voix contre 246.

LE VOTE

Le président met enfin aux voix l'ensemble du l'ordre du jour de M. Labatut, qui est adopté par 310 voix contre 110.

Séance demain.

Domaine de Valrose

près Borgo

Vignes américaines

Plants greffés-soudés, verts au sec, dix variétés, soudures irréprochables, 120 fr. le mille.

Racinés { Rupestris monticol, 28 fr. le mille. / Riparia Gloire, 25 fr. le mille.

Hybrides producteurs directs.

Arbres fruitiers. — Pêchers, variétés précoces, Arrachés, Prêmes des Halles, etc., greffés sur franc, choix extra tige très haute, 0,50 le pied.

Cerisiers, Poiriers, Amandiers, Mandariniers, etc.

Dépôt: Place de la Fontaine Neuve, Bastia, aux caves du Domaine de Valrose.

Vin rouge extra, récolte 1899, à 0,40 le litre, vin rouge, pleine, à 0,35.

Filature de Cocons

Saint-Job

M. HENRI BARSANTI et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprenties ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Port Neuf, maison Bertin.

Grand Entrepôt de Son et Repasse, HENRI BARSANTI, Nouveau Port, Bastia.

Etablissement d'Horticulture

et de Viticulture

dirigé par MM. GHIO Frères, viticulteurs pépiniéristes à Bastia, Lauréats de deux premiers prix à l'Exposition Universelle de Paris 1900, et autres récompenses.

Grand choix d'arbres fruitiers, Amandiers, Orangers, Mandariniers, Chroniers, plantes d'alignement et d'agrément, etc.

Vastes pépinières, vignes du pays greffées sur Rupestris Monticola et sur Riparia gloire de Montpellier; mise en vente aussi d'un grand stock de plants racinés Variétés Rupestris Monticola, Riparia grand glabre et gloire de Montpellier, le tout de fort choix et à des prix modérés.

CÉDRATS CONFITS

Expéditions par colis postaux

Emballage soigné et gratuit

A. P. PADOVANI, expéditionnaire, 7, route du Cap, Bastia.

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA
et les ports du Nord

Le vapeur anglais GARNET
chargera à Bastia vers le 20 Janvier
Pour GÊNES direct, les ports d'ESPAGNE, LONDRES.
prenant marchandises sur connaissement direct
pour ANVERS, HAMBOURG
et tous les ports d'ANGLETERRE

Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

2 Fr PAR AN — **MONITEUR des RENTIERS** (57e Année) PARAIT CHAQUE DIMANCHE (57e Année)

Revue complète et impartiale des Valeurs. Etudes économiques et financières. Conseils raisonnés de placements. Interventions. Publication des Tirages. Vérification gratuite des numéros sortis. Réponses à toutes demandes de renseignements, etc., etc.

Rédigé par un comité de financiers compétents, expérimentés et désintéressés, cet organe financier très sérieux, et très répandu peut être considéré comme l'un des meilleurs GUIDES DE L'ÉPARGNE.

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS? NE FAITES RIEN!

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux modifiés. Résultats inespérés. Vente journalière considérable. Exigez sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve chez tous les Coiffeurs, Parfumeurs et Epiciers et dans toutes les bonnes Maisons de Nouveautés.

ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande des Prospectus contenant détails et attestations

LA CARROSACCIA
Etablissement horticole
Ajaccio

Notre nouveau catalogue général considérablement agrandi est actuellement sous presse et sera distribué à tous nos clients dans les premiers jours de janvier.

La Carrosaccia
Etablissement horticole
AJACCIO

Le COURRIER de la PRESSE
Fondé en 1880 A. GALLOIS, Directeur
21, Boulevard Montmartre, PARIS

MAUX DE JAMBES
VARICES — DARTRES
DÉMANGEAISONS — PLAIES de toute nature
ULCÈRES — ECZEMAS
Guérison assurée — Soulagement immédiat
L'EAU PRÉCIEUSE

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons
A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

ERS A PLANCHER
FERS RONDS, PLATS & CARRÉS
FERS FINS de MARÉCHAL
Chaux & Ciments, Plâtres
Ch. CLÉMENT

VALS DÉLICIEUSES
Eminemment — Digestives.

Maison L. N. Mattei et Cie

En raison des nombreuses contrefaçons et concurrences déloyales qu'attire à la liqueur *Cédratine* wattei sa bonne réputation, l'attention des consommateurs est appelée sur ce qui suit :

Nulle autre que la maison L.-N. Mattei et Cie ne peut se servir du mot *Cédratine* qui est une marque déposée, c'est-à-dire la propriété personnelle de cette maison.

Toute bouteille ne portant pas l'étiquette de la maison L.-N. Mattei et Cie est une contrefaçon.

Tout contrefacteur sera poursuivi conformément à la loi.

LE Salon de la Mode
TOUS LES SAMEDIS
Le plus Élégant et le plus Pratique des Journaux de Modes

PREMIÈRE ÉDITION avec gravure noire
Un An.... 14 f. - Six Mois. 7f.50
Le N° : 25 centimes
SECONDE ÉDITION avec 52 gravures coloriées
Un An..... 22 f. - Six Mois. 11f.50
Le N° : 50 centimes
SPÉCIMENS GRATIS
S'adresser les demandes à M. Henry PETIT, Directeur
5, rue des Filles-Saint-Thomas, PARIS

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame ; Ne vous y trompez pas, demandez-le aux Dames.

A louer
Grands magasins, Place St-Nicolas.
Une partie des sous-sols de la maison Calvi.

Poudre de Gilette
Minerai de Soufre Français
Remède radical
Contre les maladies de la vigne et les insectes
Soufre naturel au sulfate de cuivre
Agent dépositaire pour l'arrondissement de Bastia : CLÉMENT DEPINO.

VIN ROUGE 9 f. l'hectolitre rendu franco votre gare, 50 litres essai : 5 f. Envoyer mandat poste à Brûlat-Fleury à Montigny-Lencoup (S. et M.)

Voulez-vous de la bonne bière ?
Brasserie Casparini
Place Saint-Nicolas
Vente en gros et en détail

Mme GEORGES
Dentiste
a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet sis Boulevard Paoli, 14, Bastia, sera ouvert, du 1er au 9 de chaque mois.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATE
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
14, rue de l'Opéra,

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreuses clientèles, d'avoir à sa mairie sa garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

APRÈS CHAQUE REPAS UN VERRE DE LIQUEUR ?
BÉNÉDICTINE
DE L'ABBAYE DE FÉCAMP
Produit essentiellement hygiénique

Offrez & Demandez dans tous les Etablissements
Le « Vin du Cap-Corse » au Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI & Cie
Ne pas le confondre avec tout autre produit similaire.

CHAMPAGNE
LOUIS ROEDERER, Reims

En raison de la recrudescence de contrefaçons et concurrences déloyales qu'attire à la célèbre marque sus indiquée l'universelle réputation de ses produits, l'attention des consommateurs est appelée sur ce qui suit :

Aucune maison homonyme ne peut se targuer du moindre degré de parenté ou autre rapport quelconque avec la vieille maison Louis Roederer, dont les origines remontent à la fin du siècle dernier.

Toute personne désirant du vrai Louis Roederer est instamment priée de vérifier soigneusement le bouchon et de refuser toute bouteille qui ne porterait pas le nom ci-dessus.

« Le prix de la bouteille carte verte est de 5 fr. 50 »

Agent général pour la Corse, maison L. N. Mattei, Bastia.

L'un des rédacteurs gérant, MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier.

60 ANNÉES DE SUCCÈS
2 GRANDS PRIX (Lyon 1872, Bordeaux 1882)
HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY
Expositions de Rouen 1896, Bruxelles 1897
ALCOOL de MENTHE RICQLÈS
BOISSON HYGIÉNIQUE d'un goût exquis
ELIXIR SOUVERAIN contre les Indigestions, la Dyssenterie, la Choléra-Morbus, étanche les Maux de Cœur, de Tête, d'Estomac.
Excellent aussi pour la Toilette et les Dents
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
SE MÉFIER des IMITATIONS
Exiger le Nom de RICQLÈS

Décidément, l'AMARO MATTEI est un véritable nectar. C'est encore le roi des apéritifs.

GRAND HOTEL
DES DEUX MONDES
32, Cours Belsunce, 32, MARSEILLE
J. BOUCARD
PROPRIÉTAIRE
Ascenseur. — Salle de Bagages. — Garçon de Courses. — Téléphone.

LOUIS ROEDERER & Cie
VINS DE CHAMPAGNE
REIMS
MAISON FONDÉE EN 1864

M. Damiani vendra l'excellent champagne **Roederer** à 5 fr. 50 la bouteille aux consommateurs, les acheteurs du gros jouiront d'un escompte spécial.

Au prix modique de 5 fr. 50 la bouteille, les buveurs de champagne ne boiront plus désormais que le **Roederer**, champagne le plus exquis entre tous.

Angle des rues Miot et Napoléon.

M. Simon Damiani fait savoir que M. Casanova, représentant de commerce, le représente dans l'arrondissement d'Ajaccio.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes

DEMANDEZ ET OFFREZ
L'AMARO MATTEI
Apéritif supérieur
L'Exquis Cigare Mattei
Tout les fumeurs doivent fumer ce cigare

26 ANNÉE — MERCREDI 16 JANVIER 1901 — N° 14

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 9, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE..... UN AN, 20 fr. 6 mois, 10 fr.
AUTRES DÉPART. 22 » » 12 »
UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête de Saint-Marcel, pape et martyr.
Soleil : (heure nationale)
Lever 7 h. 03 m. — Coucher, 4 h. 21 m.
Lune : Dernier quartier le 11. — Nouvelle le 18.
Fêtes de la semaine : Sainte-Prisque, vierge, 18 ; Saint-Sulpice, évêque, 19.

15 JANVIER

Les Marins Corses

Tout le monde a été frappé de la proportion extraordinaire de marins Corses dans la composition de l'équipage de la *Russie*, ce paquebot dont le naufrage, semé de péripéties émouvantes, s'est heureusement terminé par un sauvetage général. Quelques jours avant l'échouement de la *Russie*, sur un yacht de plaisance, ancré dans le port de Marseille, trois matelots avaient été asphyxiés, à la suite d'une imprudence ; c'étaient encore trois marins Corses. Une autre remarque, fort juste, a été faite ; ces matelots n'étaient pas tous originaires de notre littoral insulaire, plusieurs provenaient des villages de l'intérieur. Eh bien, nous le demandons aux économistes qui, comme disait notre éminent et spirituel Vattalapesca, *spatium sentiendæ*, les pieds sur les chenets, enveloppés dans une confortable houppelande, sont-ce des paresseux ces Corses qui, pour gagner leur pain, courent les mers ? Ah ! s'il y a au monde un métier pénible, c'est bien celui de matelot.

Le laboureur, l'ouvrier, qui travaillent en terre ferme, ont au moins le repos de la nuit ; leur chambre est souvent bien modeste, c'est souvent un vilain galetas, mais on a le droit d'y dormir depuis le coucher du soleil jusqu'à l'aube. Or le repos du marin est à la merci du nuage qui passe, de la brise qui souffle ; à toute heure de la nuit, le sifflet du maître d'équipage l'appelle sur le pont, pour la manœuvre, tandis que ses camarades de la machine étouffent près du foyer brûlant, attendant stoïquement, au fond du navire, les ordres que leur transmet le porte-voix du commandant. Le danger est partout, à toute minute ; l'antique épée de Damoclès n'est qu'une plaisanterie à côté des périls perpétuels que l'onde, si bien appelée perfide, accumule autour des audacieux qui la sillonnent. Le génie de l'homme a beau, en fait de navigation, multiplier les prodiges ; son navire n'est qu'un fétu, en présence de la force écrasante des vagues irritées ; il a beau redoubler de vigilance, les illusions de la nuit le trompent sur les distances, et trop souvent il vient se briser contre un rocher, alors qu'il croyait toucher au port.

Et cependant, croyez-vous que ces braves marins, destinés à rester dans le rang, n'ayant d'autre ambition que de toucher un jour leurs invalides, n'auraient pas mieux aimé piocher et labourer la terre, fumer leur pipe le soir, au clair de lune en été, autour du *fugone* en hiver, que de grelotter la nuit sur un pont de navire que cingle la bise aigre, ballottés par les vagues, s'abîmant la vue à apercevoir le vapeur dont l'abordage causerait une catastrophe, à signaler le phare qui donne la route ? Mais il leur a fallu s'éloigner du clocher natal, parce que, depuis trop longtemps, les récoltes manquaient, parce que la terre est infécondée ou empestée par la malaria, parce que l'industrie fait défaut chez eux, parce que le commerce chôme, parce qu'enfin le pain manque et que les contributions augmentent. Et alors ils sont partis ; ils ont considéré comme une faveur de se livrer à tous les hasards de la mer ; et ils sont, comme cela, cinq ou six mille hommes, qu'au jour du danger, au jour où le pavillon national sera menacé, nos officiers de la marine de guerre verront réunis autour d'eux, prêts à tous les dévouements, à tous les sacrifices. O les singuliers paresseux ! Qu'en pensez-vous, hauts fonctionnaires, richement rétribués, qui, entre la poire et le fromage, dissertez si savamment sur l'état de la Corse ? Ne serait-il pas temps de faire quelque chose pour ce pays qui donne à notre flotte nationale un si magnifique appoint, et aussi pour ces paysans qui fournissent à notre armée d'incomparables sous-officiers ?

N'y aura-t-il personne, parmi les députés ou sénateurs qui nous représentent, qui ira dire au Parlement, à l'une et l'autre Chambre, combien ces Corses énergiques méritent qu'on leur vienne en aide et qu'on récompense leurs efforts, leur amour du travail ? L'autre jour présentant le drapeau du régiment aux jeunes soldats de l'année, un colonel dont le nom est déjà populaire parmi nous, rappelait quelle part les petits Corses avaient apportée dans le patrimoine commun des gloires nationales. Oh ! oui, nos compatriotes ont toujours le droit d'être fiers de leur renom de Corses ; ils le font consister, ce renom, non dans de vulgaires et romanesques récits de banditisme, mais dans le déploiement d'une énergie continue, dans un labeur obstiné. Et c'est pourquoi il est de notre devoir, à nous tous qui tenons une plume, de protester contre les préjugés aussi absurdes qu'invétérés qui nous représentent comme une population de lazzaroni, alors que, du dernier de nos villages, partent des foules de jeunes gens qui vont braver le péril des tempêtes, les climats meurtriers de nos colonies, afin de trouver le pain qu'ils ne peuvent trouver dans leur île délaissée.

K.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

Ont été nommés expéditionnaires à la direction de la caisse d'amortissement et des dépôts et consignations,

MM. Bianchini Jean-Marie, sergent à la 15e section de secrétaires d'état major, et Comte Paul-Auguste, adjudant au 4e régiment de tirailleurs algériens.

— M. Nicolini, surnuméraire des postes et télégraphes en disponibilité, est nommé sur la ligne de Lyon.

— M. Ambrosi, licencié ès-lettres, histoire, répétiteur au collège de Riom, est nommé répétiteur au lycée de Tulle.

— M. Costantini Paul-Joseph, ex-sergent au 112e d'infanterie, a été nommé garde domanial des eaux et forêts à Fours, Basses-Alpes.

A Travers la Corse

A trois kilomètres du village d'Arbori, commune du canton de Vico, se dressait jadis dans son héroïque fierté le *Castalda*, forteresse où le vaillant J.-P. Leca tenait son quartier général. C'est de ce château, véritable nid d'aigle, que l'infatigable capitaine lançait contre les hordes génoises et les Corses félons, ses soldats aguerris, héros obscurs tombés au champ d'honneur, en défendant avec un courage inouï, un acharnement remarquable, l'intégrité de leur territoire, les tombeaux de leurs aïeux. L'amour de l'indépendance profondément ancré dans leurs rudes cœurs de montagnards énergiques leur faisait accomplir les plus sublimes actions, les plus admirables dévouements. Champions d'une cause juste et noble, ces intrépides volontaires marchaient à la mort avec un calme extraordinaire, donnant leur vie, sacrifiant leurs plus tendres affections, à leur pays envahi, opprimé tyranniquement. Hélas ! que reste-t-il de ceux qui furent les soldats de l'indépendance ? Quel est le monument qui perpétue leurs héroïques faits d'armes ? Rien que des ruines ; — et à Rome, dans l'église de San *Francesco in Ripa*, à la mémoire de J.-P. Leca, on modestement le marbre devant lequel je me suis respectueusement incliné l'été dernier, — des débris fatalement condamnés à disparaître au jour, émiettés par les éléments peu cléments, si des hommes jaloux de cet héritage n'arrachent le voile de l'oubli qui cache ces glorieux restes, et ne les montrent au monde, entourés d'un rayonnement de gloire et de grandeur.

Elles sont nombreuses dans nos montagnes, ces murailles écroulées, reste des châteaux-forts qui abritèrent autrefois les fougueux seigneurs corses, rebelles à la domination génoise. Ce sont des pages de notre histoire que nous connaissons rarement, le culte du passé s'effaçant, le plus souvent, devant l'horrible politique, affreux cancer qui ronge les forces vitales et intellectuelles du pays. Des siècles sont là que nous connaissons à peine ; des actions d'éclat inconnues pourraient nous être révélées par les recherches nécessitées par l'étude de notre archéologie. Que de trouvailles précieuses ne ferait-on pas, si l'on commençait à dépouiller sérieusement les archives de l'île, à ramasser, partout où l'on en trouverait, les matériaux nécessaires à l'élaboration d'une œuvre aussi patriotique. Il y a des familles qui doivent certainement posséder, sans le savoir, de vieux documents historiques enfouis peut-être au fond de quelque armoire. Que l'on n'hésite point à leur prouver, au risque de blesser leur amour-propre, que ce qu'elles considèrent comme de vulgaires paperasses sont des feuillets de notre histoire d'une incontestable valeur, d'une grande véracité.

L'histoire de notre pays ne sera complète que le jour où les papiers des principales archives auront été vérifiés et contrôlés par les documents disséminés dans les maisons marquantes de l'île, et dans celles qui, obscures aujourd'hui, brillèrent autrefois d'un vif éclat. Le champ d'investigation est immense, qu'on l'explore. Les recherches seront fructueuses, et ceux qui les feront auront bien mérité de la science et de la Corse. Voyez avec quel amour on conserve, en Italie et ailleurs, toute ruine susceptible de glorifier le pays, et même, disons-le, d'attirer les étrangers.

Ne pourrait-on pas le faire en Corse ? Travaillons à la résurrection du passé ; datons l'île d'un guide où seraient mentionnées les merveilles de notre nature, les choses anciennes et curieuses qu'elle contient. Là, où se livrèrent de mémorables batailles, posons des pierres commémoratives, signalons aux touristes avides de curiosités, ce qui reste encore des anciennes forteresses d'où surgissaient, au jour des grandes luttes, terribles et menaçants, de superbes volontaires,

Qui blessés sur les monts accouraient sur la [illegible]
Se venger et mourir ! (Phèdre)

Les châteaux-forts, bâtis le plus souvent sur le flanc des montagnes escarpées, s'abritent derrière des amoncellements de rochers et de terre. Tous sont pittoresques. Comme les intrépides guerriers, leurs maîtres, ils ont quelque chose de grand, de farouche, d'étrange. L'âme des seigneurs corses semble avoir passé dans ces pierres inertes que des siècles de foudre, de vent et de pluie ont été impuissants à détruire complètement. Elles se dressent encore, fières dans leur superbe vétusté, et ces morceaux de rocs striés, lacérés, qui représentent notre passé et que nous laissons dans l'oubli, évoquent des souvenirs de gloire.

PIERRE LECA.

10e — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Gentilhomme Campagnard

par CHARLES DE BERNARD

XXXII.

L'ÉMEUTE

La crainte du marquis était d'autant mieux fondée que déjà l'apparition du bouillant vieillard à la fenêtre avait produit sur la foule ameutée un effet comparable au soulèvement des vagues que vient de fouetter un coup de vent imprévu. Si l'altération de la voix du digne magistrat, jointe à la distance, n'avait pas permis à ses interpellations menaçantes d'arriver à leur adresse, sa pantomime, en revanche, s'était fait clairement comprendre : mais, loin de paralyser intimidés par les gestes exterminateurs que leur prodiguait le premier magistrat du canton, les émeutiers y avait répondu par un épouvantable concert de sifflets, de huées et de ruissements, quelques-uns même par des cailloux, cette dernière raison de la populace.

Au moment où Châteaugiron sortait à son tour de la salle à manger, le bruit d'une vitre cassée, suivi aussitôt d'un double cri de terreur, lui fit tourner la tête. Une pierre aussi grosse qu'un biscuen achevait de rouler sur le parquet ; madame de Châteaugiron pâle d'effroi, regardait avec inquiétude sa mère qui, cent fois plus épouvantée encore, venait de se laisser tomber à demi morte en apparence entre les bras du vicomte.

Héraclius se rapprocha rapidement de la fenêtre, et tout en aidant Langerac à soutenir la douairière qui semblait menacée d'une attaque de nerfs, sérieuse cette fois, il s'efforça de rassurer sa femme par les paroles les plus affectueuses.

— Surtout ne me quittez pas, dit Mathilde en lui saisissant le bras comme pour s'opposer à ce qu'il tentât de nouveau de s'éloigner.

— Cette lâche canaille te fait donc peur ? demanda le marquis dont le visage exprimait un mélange de dédain, de sollicitude et de colère.

— Une peur affreuse ! reprit la jeune femme en se serrant contre son mari par un mouvement involontaire ; moi qui accusais ma mère de faiblesse et qui me croyais du courage !

— Ma fame de Bonvalot a tout à fait perdu connaissance, et peut-être serait-il prudent de la porter dans sa chambre, dit Langerac, qui, depuis un instant, palpait du bout des doigts, avec une sorte d'inquiétude, sa joue gauche, sur laquelle ruisselaient quelques gouttes de sang.

— Tu es blessé ? lui dit Châteaugiron.

— Meurtri seulement, répondit le vicomte avec une affectation d'insouciance que démentait la pâleur de son visage.

— Est-ce que ce pavé t'a atteint ? reprit Héraclius en montrant la pierre que venait de ramasser un des domestiques.

— Fort heureusement, car si je ne m'étais pas jeté en avant au moment où il a brisé la fenêtre, madame de Bonvalot aurait pu être blessée.

En dépit de l'émotion dont il n'avait pu se défendre, Langerac altérait singulièrement la vérité ; d'abord, il ne s'était pas jeté en avant, mais bien en arrière ; ensuite, l'unique cause des cinq ou six gouttes de sang qui mouchetaient son visage était un éclat de la vitre brisée par le caillou, et non le caillou lui-même. Fidèle au plan de séduction qu'il avait organisé contre le cœur de la riche et sensible douairière, l'ex-clerc d'avoué trouvait de bonne politique d'exagérer le danger qu'il avait pu courir et de tirer de l'égratignure la plus involontaire le profit qu'aurait pu lui rapporter une blessure sérieuse qu'il se fît attirée par un excès de dévouement.

Le mensonge intéressé du vicomte produisit l'effet qu'il en attendait. Madame de Bonvalot interrompit ses contorsions nerveuses pour ouvrir un œil languissant qu'elle fixa sur son soi-disant sauveur avec une expression de tendre gratitude.

— Blessé... pour moi !... murmura-t-elle en même temps d'une voix éteinte.

— Ma mère, vous êtes mal ici, allons dans votre appartement, dit madame de Châteaugiron à qui la manœuvre du vicomte n'avait pas échappé, et qui ne remarqua pas sans doute la sentimentale crédulité avec laquelle madame de Bonvalot s'y laissa prendre.

— Oui... *tout*-moi d'ici... reprit la douairière, en se renversant de nouveau sur les bras qui la soutenaient ; par pitié, êtes-moi d'ici... j'y mourrais.

Un second caillou non moins gros que le premier entra en ce moment par la fenêtre, effleura les cheveux du vicomte, et après avoir frappé le plafond, retomba sur la table où il fit un certain dégât parmi les verres et les assiettes.

— La place, en effet, n'est plus tenable... pour des femmes, balbutia Langerac qui avait entendu siffler à son oreille ce nouveau projectile.

Sans dire un mot, le marquis laissa à son ami le soin de veiller sur madame de Bonvalot, et prenant sa femme par le bras, il l'entraîna rapidement hors de la salle à manger.

Un instant après, la mère et la fille étaient en sûreté dans l'appartement de madame de Châteaugiron qui donnait sur les jardins, et où l'on n'avait rien à craindre des émeutiers, à moins que le château ne fût tout à fait envahi.

Lorsqu'on eut étendu sur une causeuse madame de Bonvalot qui continuait ses soupirs, ses roulements de prunelles et ses soubresauts nerveux, sans que la marquise, habituée à de pareilles scènes, perdît fort alarmée, Châteaugiron, dont la figure colorée et les yeux étincelants trahissaient une colère contenue avec peine, prit à part le vicomte et lui dit tout bas :

— Je reste ici un instant pour achever de rassurer ma femme ; on attendant que j'aille te rejoindre, ordonne aux domestiques de tout fermer au rez-de-chaussée, portes et fenêtres, les volets partout, au besoin, des barricades, car on ne peut prévoir comment ceci se terminera ; mais que pas un d'eux ne se montre dans la cour.

— Tu peux être tranquille, répondit Langerac ; à l'air effaré de ceux qui nous servaient à table, il est facile de voir qu'ils sont plus disposés à se cacher dans les greniers ou dans les caves qu'à se montrer dans la cour.

Nouvelles Coloniales

M. Grasco, commis expéditionnaire en congé, est réintégré dans les cadres de l'administration centrale du ministère des colonies.

— Le ministre de l'intérieur a décerné une médaille de bronze à M. Cremona, infirmier-major des colonies ; et une mention honorable à MM. Geronimi et Loca, surveillants de 1re classe de pénitencier ; et Velutini, surveillant militaire de 1re classe, pour le dévouement dont ils ont fait preuve pendant l'épidémie de peste bubonique en 1900, en Nouvelle-Calédonie.

— M. Arborati, préposé de 3e classe des douanes et régies au Cambodge, à Kép, est appelé à continuer ses services à Hatien comme chef du poste de l'Ile à l'Eau.

Les Stations en Corse

La Société amicale des Stations climatériques de la Corse, de la Station hivernale d'Ajaccio, et du Progrès de l'Ile a adressé le 4 août 1900, aux 363 maires de la Corse, la lettre circulaire dont la teneur suit :

Monsieur le Maire,

Les princes de la science médicale de l'Europe, ayant reconnu que les stations climatériques de la Corse étaient supérieures à toutes les autres, pour la guérison des maladies (de poitrine, de cœur, des nerfs, scrofule, rachitisme, rhumatismes, anémie), la prospérité de ces stations est devenue une question humanitaire. — Notre Société, fortement reorganisée, emploiera la plus large publicité possible, pour faire connaître au monde entier, les ressources toutes médicales, agricoles et industrielles de la Corse, et ses besoins. Toutes les communes seront intéressées à cette publicité.

Nous avons l'honneur de vous adresser un exemplaire de nos statuts. — Afin de continuer notre publicité nous venons d'ouvrir une souscription amicale.

Nous vous prions, Monsieur le Maire, de communiquer la présente et nos statuts à votre Conseil municipal, à vos parents, amis, connaissances, et personnes notables de votre commune, et d'organiser une souscription, dont vous pourrez nous envoyer le montant en un mandat postal.

Vous aurez, en même temps, la bonté de nous faire connaître :

1° Les produits de votre commune ;
2° Ses mines, carrières et curiosités ;
3° Si on pourrait y organiser une station d'hiver, de printemps, d'été, d'automne ;
4° Vos voies de communication ;
5° Vos besoins.

Agréez, Monsieur le Maire, nos salutations les plus distinguées.

Les Administrateurs :
Bozzo-Costa. — Lanzi. — Strasser-Rastl. — Comte J. Peraldi. — P. Pinelli. — Campi. — Docteur Pompeani. — Pieschi-Vivet. — Costa. — Carbuccia. — Comte Murracioli. — Commandant Alessandri. — Alata San-Vito.

Le Président du Conseil d'Administration,
A. GASQUY.

Il est à désirer que MM. les Maires répondent à cette lettre, dans l'intérêt de leur commune.

Gazette Electorale

Au Directeur du *Petit Bastiais*.

Voulez-vous avoir l'obligeance de m'accorder l'hospitalité dans une des colonnes de votre journal.

Des gens intéressés semblent vouloir faire entendre aux électeurs du canton de Sainte Lucie de Tallano que je ne serai pas candidat aux prochaines élections du Conseil général.

D'ores et déjà je tiens à leur declarer que je serai candidat républicain et saurai montrer à ceux qui répandent certaines perfidies qu'il n'est point dans mon tempérament de déserter le champ de bataille quand l'heure du combat sonnera.

Recevez, etc.

H. ORTOLI,
Notaire,
Président du Conseil d'arrondissement,
Maire de Saint André de Tallano.

Bulletin financier

Paris le 14 janvier 1901

Après un début assez bon, notre marché se laisse influencer par les mauvaises nouvelles de l'ambrex et toute la cote s'alourdit. Le 3 0/0 finit à 101.72, le 3 0/0 reste à 101.45. L'Extérieur clôture à 71.87.

Les Etablissements de Crédit se traitent dans leur cours précédents : Crédit Lyonnais à 1 114. Comptoir National d'Escompte 847. Société Générale 613. Crédit Foncier 635.

Dans le compartiment des valeurs industrielles, la Raffinerie Say se tient à 1.130 ; les actions de la Compagnie Générale Transatlantique ont des demandes à 402.50 ; les Obligations Messageries Fluviales de Madagascar se négocient à 474.

Les actions du secteur de la Rive Gauche de Paris sont à 440. On est ici à plus de deux millions à bénéfices réalisés par cette Compagnie l'année dernière.

Demain Français fermés.

A Ciccistà

Commedia in 3 atti

DI P. VATTELAPESCA

PERSONE :

PEDRE-PAULE, *proprietariu.*
SERENA, *a moglie.*
MARIUCCIA, *a figliòla.*
CAVIN, *u vetrin.*
BASTIANE, *innamuratu di Mariuccia.*
MICHELE, *amicu di Vastianu.*
PIVANINE, *cegnan di Michele.*
Un servu di Vastianu.

(A scena si passa in Bastia).

Dònna
Danna :
Stai ?
Ba.
Bai ?
Sta.

E quand'ancu ella si strughie
Per tè, e spasima d'amore.
Se t'a scorti, ella ti foghie,
Se t'a fughj, ella ti secre ;
Sempre jòca a *Ciccistà*.

ATTU PRIMU

(In casa di Pedru-Paulu : un salottinu semplice e di gustu).

SCENA I.

PEDRE-PAULE *e* BASTIANU

Pedru-Paulu

Lodu a vòstra dilicatezza : brammate spussà a mòi figliòla, e, primma di parlane à ritella, a dite au vabu. Cusì duverebbe procede ogni galentòmmu... Ma è ancu necessariu ch'ella cunnosca e vòstre intenzione.

Bastianu

Se un le indovina, è segnu chi li sò indifferente.

Pedru-Paulu

Site cusì riserbatu ! — e un ti ne faciu un rimpruveru — Ma qualchi paruletta vi abreviarebbe, certu, u cammìnu.

Bastianu

I miò ècchj parlanu abbastanza !

Pedru-Paulu

A lingua dill'ècchj, sì, ha a so eloquenza, è, però, un poca incerta, e si ne abusa, ànnu ai jorni d'ighie, chi finisce per un n'avè più gran significatu .. Si guardanu cun desideriu tutt'e velle zitelle e, se ognunu di sì sguerdi fussi una prummessa di matrimoniu, a benedì i sposi un bastarebbenu i preti di Vastia !... Credete a me chi ci sò passatu : se bulete fabbi capì, impignate a parólla, ch'è più chiara, salvu a appughallà cun qualchi occhiatina.

Bastianu

Per riceve una rinfacciata, n'è ?

Pedru-Paulu

Rinfacciate a giuvanòtti cumme boi ! un c'è periculu. . . Ma s'ète tanta temmia, lasciate parlà a me.

Bastianu (ridendu)

Ghilò un bògliu che a vòstra figliola si marìti per cummandu : sì eo, dòpu, chi ne pagheria e pene.

Pedru-Paulu (spantendùsi)

Oh, fate un po' cumme vi pare ! Solu vi dicu che, cun stu sistemma, si arriva rarumente a cunchiusione.

Bastianu

Dulete ch'eo v'esterni u fondu d'u miò pensera ?

Pedru-Paulu

Un brammu altru : eo sò nimica dill'equivuchi.

Bastianu

Credu a vòstra figliòla innammurata.

Pedru-Paulu

Di quale ?

Bastianu

L'ignoru.

Pedru-Paulu

Oh, tandu cumme sapete ch'è innammurata ?

Bastianu

È cusì distratta !

Pedru-Paulu (ridendu)

E se a causa d'a so distrazzione fussi u figurinu di Francia, ne sareste voi jelosu ? Noi altri òmmi simmu un po' vaginni, cridendu sta sempre in cimma d'i pensieri d'e dònne, mentre spessu un benimmu che in ultima riga, dòpu e robe, i fòcchi, i cappelli e altri strunfagliuli eleganti...

Bastianu (ridendu)

Fiau au mumentu, però, che si straniu fuglisti un n'hanu per ella valure, che ne pèngenu au giuvanòttu d'a so scelta.

Pedru-Paulu (c. s.)

E au giuvanòttu u scalmunastu mai ?

Bastianu (c. s.)

Qualchi bòlta mi parbe di sì.

Pedru-Paulu (c. s.)

Oh, ditemmi su nomme, chi mi strughiu di cunnoscelu ! Cos'aspettate ?

Bastianu (serio)

Aspettu che u miò dubiu diventi certezza, e un terderà tantu.

Pedru-Paulu (curiosendu)

Guardate che l'amore da l'abbagliughine !

Bastianu

E spessu i pre l'ècchj . .

Pedru-Paulu

dill'immaginazione... Bulete sente un cunsegliu ?

Bastianu

Vultinteri.

Pedru-Paulu (seriu)

Dichiarativi, e subitu .. quand'ancu Mariuccia avissi — ciò ch'un credu — un capriccu di vardanciu, boi, ch'a vòstra parólla franca e decisa, u mandereste all'eria in cumpagnia dill'altre farfalle, sfilitt abitanti d'i cerbelli d'e giuvinastre. In ogni casu, truncherete u dubiu chi bi turmenta... Fate cumme me : eo, quandu temmu qualchi disgrazia, li vo incontru cun l'ècchj spalancati, e spessu apessu m'accorgu, ch'e' avia peura d'un'ombra.

Bastianu (interditu)

Mi pensandite squasi.

Pedru-Paulu (ridendu)

Fra pochi minuti sarà qui Mariuccia c'a mamma.

Bastianu (ridendu)

Tandu mi ne vo.

Pedru-Paulu (ridendu)

Ete peura chi bi manghinu ? Un sò mince tigre o liunesse !

Bastianu

Peghiu, perchè, cun ella eo mi sentu disermatu e bintu.

Pedru-Paulu

Affruntatela arditamente, da òmmu !

Bastianu

No, no ! un sò ancu preparatu. , Oghie...

Pedru-Paulu (veramente)

Ebbè, sì ! dighie : bi pigliu à parólla.

Bastianu (ritrandosi in fretta)

A bilécci ! .. Ma, sopratuttu, un li dite nulla... Addio !

(esce Vastianu).

Véritable Savon des Princes du Congo

Exclusivo Universelle de Paris 1900. Classe produits hygiéniques : Hors Concours.

Conférences populaires

Les membres du Comité des Conférences populaires et les personnes qui désirent faire des conférences cette année-ci, sont instamment priés de se réunir aujourd'hui mercredi, 16 janvier, à 3 heures et demie du soir, au lycée.

Entrée par le Boulevard du Palais.

Ordre du jour : Fixation du jour et de l'heure des conférences.

Nécrologie

Nous apprenons avec peine, la nouvelle de la mort prématurée de M. J.-Bte Touranjon, professeur agrégé de lettres au lycée de Montpellier, où il a professé pendant quatorze années avec une distinction et un savoir qui le faisaient apprécier, au plus haut degré, par ses chefs, ses élèves, leurs familles et ses nombreux amis. Après de très brillantes études faites au collège d'Ajaccio, lauréat du concours général des lycées et collèges de France, il entra dans l'Université et remporta, grâce à son travail et à son intelligence, des succès remarquables. Il était le frère de M. Touranjon, l'archiviste si distingué du département de la Corse, et de M. Touranjon, ancien économe du lycée de Bastia, et l'oncle du sympathique M. Simon Costa, contrôleur principal des contributions directes à Marseille.

Les journaux de Montpellier ont fait l'éloge unanime des belles qualités et du mérite de notre compatriote qui s'était allié, dans cette ville, à la famille Roux-Leenhardt, fort connue et répandue dans toute la région du Midi.

Les funérailles ont revêtu le caractère d'un véritable deuil général dénotant la haute estime qu'avaient pour M. Touranjon ses chefs, ses camarades, ses amis et ses élèves, tous réunis en cette triste circonstance dans la cour d'honneur du lycée où plusieurs discours ont été prononcés par M. le Proviseur et des Professeurs, en présence d'une foule aussi nombreuse que recueillie.

Nous adressons nos condoléances aux familles Touranjon et Costa, d'Ajaccio, Santelli et Almo, de Bastia.

NOUVELLES MILITAIRES

M. Chevrel, capitaine au 144e d'infanterie, est nommé à un emploi de son grade au bureau de recrutement de Bordeaux.

— La brigadier de gendarmerie Raffalli passe de la brigade de Valenciennes à celle de Lille.

— M. Scampucci, officier d'administration de 2e classe des bureaux de l'intendance militaire, à la 15e région, est promu au grade d'officier d'administration de 1re classe, et maintenu à la 15e région.

— M. Colonna, sergent surveillant au pénitencier militaire de Douéra, est promu sergent ma or surveillant au pénitencier militaire d'Aïn el-Hadjar,

LOTERIE DU BON-PASTEUR

Le tirage de la loterie du Bon Pasteur est définitivement fixé au dimanche 10 février prochain.

Les personnes qui ont des billets entre les mains sont priées d'en régler le montant à Mme la Supérieure de l'Orphelinat, ou de vouloir bien lui retourner ceux qu'elles ne peuvent garder.

2e liste des lots offerts.

41. Vaporisateur cristal jaune, Anonyme.
42. Statuette, Vierge, vieil argent id.
43. Corbeille ouvrage soie, id.
44. Ecritoire en bois, M. de Casabianca.
45. Eventail plumes paon, Mme Diamanti.
46. Statuette Vierge en plâtre blanc, id.
47. Jardinière porcelaine, Mlles Creixsan.
48. Fleurs artificielles. Thomer de Paris.
49. Glace à trois faces, Mlle Taillardat.
50. Trois petits mouchoirs batiste, id.
51. Flacon alcool de menthe, M. Raffaelli.
52. Flacon Coca, id.
53. Porte-lettres drap, Groupe de dames.
54. Chemise dentelle du Puy, id.
55. Ménagère lainage ruban bleu, id.
56. Corbeille ouvrage velours vert, id.
57. Panier ouvrage velours bleu, id.
58. Boîte bijou, cœur satin rouge, id.
59. Porte-lettres étendard drap, id.
60. Pochette à ouvrage soie, id.
61. Couverture au crochet, id.
62. Ecran algérien dahlia, id.
63. Canapé peluche velours pékin, id.
64. Peluche soie bleue brodée, perles.
65. Grand col enfant crochet faveur, id.
66. Boîte cigares Elvira.
67. Jardinière cuivre verdi.
68. Volume, *Histoires de l'ancien temps.*
69. Baguier allâtre, feuilles de vigne.
70. Deux cendriers métal ciselé.
71. Boîte cigares Judith.
72. Bougeoir métal vieil argent.
73. Blague à tabac, bois sculpté.
74. Boîte papier Nausan.
75. Glace à main chimères, bois découpé.
76. Porte-montre allâtre.
77. Panier coquillages vide poche.
78. Coussin satin grenat brodé.
79. Deux corsets porte-bouquets.
80. Porte-réveil majolique.
81. Théière chinoise.
82. Cafetière « l'Excellente ».
83. Baguier en marbre.
84. Boîte à surprise, faveur rose.

Les numéros 66 à 84 proviennent de la dernière loterie de Saint-Vincent de Paul, lots non réclamés.

On peut se procurer des billets chez M. Gualfella, négociant, sur la Traverse. Prix du billet, 1 franc.

Par quel moyen un danger fut conjuré

Mme Louise Dufour, à Vendargues (Hérault), vient de faire la triste expérience des fâcheuses conséquences d'une fausse couche. L'organisme est profondément troublé par suite de ce qui s'est produit chez Mme Dufour. Les causes de cet accident sont nombreuses ; nous ne parlerons ici que du danger qu'elle a couru et du moyen pratique qu'elle a employé pour obtenir la guérison.

« A la suite d'une fausse couche de huit mois, écrit-elle, j'ai été malade dans une telle faiblesse, que je m'étais devenu impossible de me tenir sur mes jambes ; j'avais perdu entièrement l'appétit et je souffrais de tous côtés. Rapidement dans tout le corps, maux de tête, digestions difficiles et pénibles et perte de sommeil, tel était mon état. De plus, couché dans mon lit, j'avais des étouffements paralysants. J'ai alors cherché le guérison en employant les Pilules Pink, et toutes mes souffrances ont disparu, mes forces sont tout à fait revenues, enfin ma santé est enfin à venue rétablie. »

Mme Louise Dufour, d'après une photogr.

Les Pilules Pink en rendant le sang et fortifiant les nerfs, donnent la force aux faibles et la santé à tous ceux qui souffrent d'anémie, de chlorose, de neurasthénie, de rhumatismes et de névralgies. Elles sont le remède le plus efficace dans les cas d'affaiblissement général chez l'homme et chez la femme par suite de surmenage et d'excès de tout genre.

Ces Pilules sont en vente dans toutes les pharmacies et au Dépôt principal Gablin et Cie 3, rue Trévise, Paris. 3 fr 50 la boîte et 17 fr. 50 par 6 boîtes franco contre mandat-poste.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

AJACCIO. — Le capitaine d'artillerie Gillot est arrivé par le dernier paquebot de Marseille, et est reparti le lendemain pour rejoindre son poste, à Bonifacio.

∴

BONIFACIO. — Le maréchal des logis de gendarmerie Cessan passe de la brigade de Soaricchio à celle de Bonifacio.

∴

AJACCIO. — Le nommé Santi, arrêté il y a quelques jours comme l'un des auteurs du vol commis au préjudice de M. Santini, bijoutier, et écroué à la prison d'Ajaccio, a tenté de s'évader en limant les barreaux d'une fenêtre. Avec trois autres détenus, il allait pouvoir sortir de ce séjour, lorsque les gardiens arrivèrent.

Les détenus opposèrent une certaine résistance et tentèrent de s'enfuir, mais les gardiens étaient armés et ils purent s'emparer des quatre individus à l'égard desquels de sérieuses précautions ont été prises de manière à les empêcher de recommencer leurs tentatives d'évasion.

La Perle du « Leone »

Le consulat général d'Italie a bien voulu nous communiquer les noms des quatre marins qui ont échappé au naufrage du vapeur *Leone*.

Melita Pietro, de feu Nicola, 41 ans, cambusier, de Riposto-Catane.

Guerrera Antonino, de feu Sebastiano, 22 ans, charpentier, de Riposto.

Guerrera Salvatore, de Leonardo, 16 ans, mousse, de Riposto.

De Marzo Donato, de Giuseppe, 29 ans, chef chauffeur, de Bari.

M. l'agent consulaire Olivieri, se trouvant malade, c'est M. le docteur Balesi, maire de Portovecchio, qui l'a remplacé pour procéder à l'enquête sur ce triste événement et pour assurer le nécessaire aux quatre survivants.

Ces derniers ont été dirigés sur le sémaphore de Chiappa afin de reconnaître les cadavres des malheureux naufragés. Depuis hier, la mer en a rendu encore trois, ce qui fait sept.

Le récit du sauvetage des quatre marins, dans la baie de Stagnola, est des plus émouvants. Ils l'ont fait devant M. Balesi, en l'entrecoupant de larmes et de sanglots. Vingt fois chacun d'eux a cru qu'il allait être englouti. Jamais ils n'avaient vu une mer aussi furieuse.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 15 janvier 1901. — 7 heures du matin, + 6° ciel, ; 9 8, 6 heures du soir, + 7 . Rasoir, + 10 ciel, + 5 .

Baromètre. — 7 heures du matin 773 m.m. ciel, 772 m.m. 6 heures du soir, 772 m.m.

Vent. — 9 h. du matin, N. E. faible, 4 h. du soir, id.

Etat du ciel, clair.

Etat de la mer, belle.

Rasoir des sens : matin, + 0,25, soir, + 0,30

Pluviomètre, à 9 heures du matin 0 m.m.

∴

Artillerie

L'adjudant Lagarde, du 11e régiment d'artillerie, est nommé gardien de batterie de 2e classe à Bastia.

∴

Mérite agricole

On lit dans le *Journal de Menton* :

C'est avec un sensible plaisir que nous avons appris la promotion au grade d'officier du Mérite agricole de M. de Ristori, inspecteur sanitaire à Vintimille.

M. de Ristori, qui habite Menton depuis quelques années, est trop connu dans notre ville où il ne compte que des amis, pour que nous ayons à parler longuement de lui. La distinction honorifique dont il vient d'être l'objet fait autant d'honneur au Ministre qui l'a accordée qu'à l'éminent praticien qui l'a gagnée et reçue.

Nous présentons à M. de Ristori nos plus cordiales félicitations.

∴

Distinctions honorifiques

Le ministre du commerce a décerné la médaille de bronze à MM. Turquan, percepteur à Lyon, et Canavaggio, instituteur à Mila, pour s'être distingués par leur propagande en faveur de la caisse nationale des retraites pour la vieillesse.

∴

Etablissements pénitentiaires

MM. Fraloni, Casini, Poretti et Trombetta ont été nommés dans le personnel de garde et de surveillance des établissements pénitentiaires.

∴

Service funèbre

La confrérie Saint-Charles Borromée fera célébrer demain jeudi, à 9 heures du matin, un service funèbre pour le repos de l'âme de M. Joseph Orenga, ancien prieur.

∴

Douanes

Nous apprenons avec plaisir que M. Léon Dané, vérificateur adjoint des douanes à Marseille, est nommé commis principal à la direction de Bastia.

Nous adressons à M. Dané nos meilleures félicitations pour cette promotion.

∴

TOUX, RHUMES, BRONCHITE, guéris par le Lénitif au Laurier-Cerise, Raffaelli, pharmacien, Place Prélà, Bastia, prix : 1 fr. 50.

∴

Société l'Insulaire

La société l'*Insulaire* de Toulon s'est réunie en assemblée générale le 5 janvier pour renouveler une partie de son bureau.

Ont été élus : MM. Giampietri, vice-président ; Favasti, secrétaire général, et Luccioni, secrétaire.

Le président a ensuite rendu compte, au nom du bureau, de la gestion financière et administrative de la Société depuis son adhésion à l'Union médicale et pharmaceutique. Il résulte de ce rapport que le fonds social s'élève à 4.160 francs, que 2.000 francs ont pu être distribués en 1900, et que les familles des sociétaires ont reçu les soins médicaux.

Au dernier trimestre il y a eu onze adhérents nouveaux.

L'assemblée, satisfaite des résultats obtenus, a voté des félicitations au bureau, à ses médecins, et des remerciements aux membres honoraires.

∴

Au théâtre

Il paraît que M. Simongiovanni, directeur du théâtre d'Ajaccio, aurait l'intention, après avoir rempli ses engagements envers la municipalité, de donner quelques représentations dans notre ville. M. Simongiovanni a un joli répertoire ; si sa troupe satisfait les Bastiais, il pourrait facilement donner au moins une vingtaine de représentations avec profit pour lui et agrément pour les dilettanti.

∴

Bibliographie

Jésus mieux connu, par M. l'abbé Casabianca, premier vicaire de Saint Ferdinand des Ternes, chez Pousselgue, éditeur, rue Laffitte, 15, Paris.

∴

Mouvement des passagers

Pendant le mois de novembre, il a été effectué sur Marseille : 9 voyages de Bastia, 9 d'Ajaccio, 5 de Calvi ou Ile-Rousse.

Le nombre des passagers a été de : 1.719 de Bastia, 924 d'Ajaccio, 133 de Calvi ou Ile-Rousse ; total, 2.776.

Il a été transporté : de Bastia, 1 593 tonnes, d'Ajaccio, 740, de Calvi ou Ile-Rousse, 55 ; total, 3 388.

∴

Au port

La tartane italienne, *Fortuna*, capitaine Jacopin, est partie, dans la matinée, chargée de 90 tonnes de marbre à destination de la Spezia.

∴

Vieilles décorations

On achèterait à bon prix des décorations françaises et étrangères anciennes.

S'adresser au bureau du journal.

∴

Bonne jument

A vendre de suite jolie jument, bonne trotteuse.

S'adresser au bureau du journa l.

∴

On demande

Un appartement de 8 à 10 pièces donnant sur la place Saint-Nicolas.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES.

Pour Ile Tyre-Marie, quartier maître mécanicien, de Lanceur (Finistère), et Garbani Pauline, de Bastia.

NAISSANCES.

Casanova Irène-Barthélemy-Félicien. — Buttori Marie-Antoinette.

1 décès.

Renucci Isabelle, 4 ans, de Bastia.
Zanni Pierre, marin, 58 ans, de Frassenoro (Italie).
Mordoni Sauveur, 29 jours, de Bastia.

DEMANDEZ PARTOUT
la chicorée extra
MOKA CASIEZ
5 mises hors concours
12 diplômes d'honneur et grands prix
Casiez-Bourgeois, à Cambrai
Dépôt à Bastia :
Agent : M. J. H SERAFA, rue St-François, 2

EXIGER LA MARQUE
BYRRH
LE PLUS ANCIEN DES TONIQUES ET APÉRITIFS
A BASE DE VIN ROUGE GÉNÉREUX
ET DE QUINQUINA
Se prend pur comme tonique. Étendu d'eau fraîche ou, de préférence, d'eau de seltz, il rafraîchit sans affaiblir.

BOURSE DE PARIS

12 janvier — 15 janvier

Rente 3 p. 0/0 ancien	101.60	101.95
— 3 p. 0/0 amort.	100.25	100.55
— 4 p. 0/0	103.47	103.55

Dépêche du Soir — SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL — **Dépêche de Nuit**

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Le Droit d'association

Après l'expédition des affaires courantes, toute la séance a été consacrée à l'examen des questions diverses soulevées par le projet de loi sur les associations.

La Liberté de conscience dans la Marine

Le ministre de la marine a adressé aux autorités maritimes une circulaire relative à la nécessité d'imposer par tout et à tous, dans la marine, le respect absolu de la liberté de conscience.

RENTRÉE DE M. PICHON

Le *Gaulois* annonce que M. Pichon demande à rentrer en France, à cause de l'état de sa santé.

Cette information est démentie par le ministre des affaires étrangères, qui n'a reçu aucune demande, à ce sujet, de M. Pichon.

Arrivée du général Frey

Le général Frey est arrivé à Marseille : il a été aussitôt entouré par plusieurs journalistes, auxquels il a déclaré qu'il ne pouvait rien dire au sujet des prises de guerre qu'il avait expédiées et qui ont été saisies.

Il a ajouté qu'il se réservait de s'expliquer avec son ministre.

Tiragesfinanciers

Ville de Paris 1869

L'obligation 113,102 gagne 200,000 francs.

Les obligations 109.074, 463 231, 718.601 et 17.672 gagnent chacune 10.000 francs.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Basses-Alpes

Les électeurs de l'arrondissement de Sisteron avaient à élire un député, en remplacement de M. Robert, décédé.

Inscrits, 6 285.

Les voix se sont ainsi réparties :

M. Tissier, maire de conférences à la faculté des sciences de Lyon, républicain, 585 ;

M. Gustave Hubbard, ancien député radical de Seine-et-Oise, 1.979 ;

M. Théâtre, maire de Sisteron, républicain, 1.832.

Il y a ballottage.

M. Robert, républicain radical, avait été élu pour la première fois, en 1898, par 2.096 voix, contre 1.878 à M. Bontoux, ancien député républicain, et 1.198 à M. le comte d'Hugues, député sortant, conservateur.

Les Morts du Jour

M. Artur Desjardins

On annonce la mort de M. Artur Desjardins, avocat général près la Cour de cassation, membre de l'Académie des sciences morales et politiques.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

Tactique des Boers

Les Boers ont attaqué la station de Zuurfontein, mais ils ont échoué : ils ont été repoussés après une lutte acharnée.

Les communications avec Zeerust sont interrompues ; depuis le 1er janvier la ville est isolée.

Pour les Boers

On signale en Allemagne de nombreuses réunions en faveur des Boers.

Déclaration de M. Kruger

M. le président Kruger a déclaré de nouveau, à La Haye, que les Boers ne cesseront de combattre que lorsque leur indépendance sera reconnue.

LORD ROBERTS

Répondant à une invitation du maire de Portsmouth, lord Roberts s'est exprimé en ces termes :

« Je ne veux pas être fêté, avant que les nuages, qui obscurcissent l'horizon, n'aient complètement disparu. »

Les renforts

Les journaux anglais annoncent que 20.000 hommes sont prêts à partir pour renforcer l'armée de l'Afrique du Sud.

Marche des Boers

Le *Daily Mail* annonce que les Boers ont occupé Clanwilliam.

Plusieurs escarmouches avec les Boers ont eu lieu à quinze kilomètres de Pretoria.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Le Sénat s'est réuni dans ses bureaux pour l'organisation des bureaux et la nomination des commissions mensuelles.

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 3 h 35.

M. Bourgeat, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

La Réfection de la flotte

M. Cuv not dépose son rapport sur le projet de réfection et d'outillage des ports de guerre et des bases d'opérations de la flotte.

LE BUDGET

Discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, portant fixation du budget général de l'exercice 1901.

La discussion s'ouvre sur le projet de loi sur les successions.

M. Monestier, rapporteur, développe l'économie du projet tel qu'il a été adopté par la Chambre, et qui avait été adopté une première fois par le Sénat. La Chambre des députés l'a modifié.

Le rapporteur expose les différences qui existent entre le projet primitif, adopté par le Sénat, et celui qui est soumis aujourd'hui à son examen.

M. de Lamarzelle combat le projet de loi, parce qu'il constitue un acheminement vers l'impôt sur le revenu.

M. Labiche s'attache particulièrement à combattre la progressivité des droits de mutation.

M. Girard est très partisan de la déduction des dettes du montant des successions ; mais il combat énergiquement le système progressif de l'impôt.

Le ministre des finances répond et justifie les dispositions du projet, qui est une œuvre de justice démocratique.

M. Lelièvre exprime la crainte que cette loi ne provoque l'exode de nombreux capitaux français à l'étranger.

La suite de la discussion est renvoyée à jeudi.

Chambre des Députés

Présidence de M. DESCHANEL.

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Brindeau, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Le Droit d'Association

Suite de la discussion de l'interpellation de M. Sembat sur l'ingérence du Vatican dans nos affaires intérieures, et 1re délibération sur : 1. le projet de loi relatif au contrat d'association ; 2. la proposition de loi de M. Cuneo d'Ornano ; 3. la proposition de loi de M. Charles Gras ; 4. la proposition de loi de M. Lemire, concernant le droit d'association.

M. Renault-Morlière

constate les défectuosités de la législation actuelle, puis il passe en revue la plupart des articles du projet du gouvernement et formule de nombreuses critiques.

L'orateur dit qu'il ne veut pas faire le jeu des collectivistes. Prendre les biens des congrégations est tout simplement une spoliation.

Il termine en déclarant que ses amis et lui ne voteront pas la loi.

M. Viviani

déclare qu'il faut absolument soutenir la société civile contre les empiètements du pouvoir spirituel. Il est pour la liberté, c'est pourquoi il veut la liberté des associations sous la protection du droit commun et avec la réserve de certains droits de l'Etat.

M. Viviani critique certains articles du projet qui sont loin d'être d'accord avec les idées du progrès. Il faut qu'à l'abri de la nouvelle loi, tous les citoyens jouissent des mêmes droits.

Il dit que les congrégations ne peuvent pas être confondues avec les associations ordinaires.

Les congrégations réclament des privilèges.

L'orateur condamne la perpétuité des vœux qui ont été exprimés.

La loi actuelle, dit en terminant M. Viviani, ne sera pas une solution définitive, mais une escarmouche dans la grande lutte sociale.

Séance jeudi.

AVIS DE MESSE

Les messes célébrées jeudi à Saint Jean, à 6, 7, 8, 9 et 10 heures, seront dites pour le repos de l'âme de

Madame Maurel
Née Dumpierre

LA REVUE MAME

PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES : le numéro : 45 centimes ; abonnements : France et Algérie, 8 francs par an ; étranger, 11 fr. 50. Bureaux : 665, boulevard Saint-Germain, Paris.

Lire dans la *Revue Mame* n° 328, du 13 janvier 1901.

Nos petites grand'mères : la jeune fille au XVIIIe siècle, suite, Léo Claretie. — Le guide de l'Empereur, suite, Rémi Paulin. — Requiems et silhouettes : Le R. P. du Lac, Edouard Tregan. — Les deux cardinaux, Adolphe Jérisson. — Un siècle : La littérature, Ferdinand Brunetière, de l'Académie française. — Les œuvres et la charité de l'Eglise, la comtesse d'Haussonville, de l'Académie française. — Petit poèmes à dire : Le régiment de grand'mère, Théodore Botrel. — Cuiller d'Or, suite, Daniel Lesueur. — Ça et là. — Petits échos du mois, Lno. — Les livres Burgbare, suite G. Saint-Yves.

Illustrations d'après des reproductions photographiques, Chardin, Marcel Pille, Alfred Paris, etc.

A VENDRE

A Bastia sur la route Nationale maison d'habitation avec jardin et attenant. Revenu annuel 1500 francs.

S'adresser à Me Peraldi, avoué.

Domaine de Valrose
près Borgo
Vignes américaines

Plants greffés-soudés, venus au sec, dix variétés, soudures irréprochables, 120 fr. le mille.

Raciués { Rupestris monticol, 28 fr. le mille. / Riparia Gloire, 25 fr. le mille.

Hybrides producteurs directs.

Arbres fruitiers. — Pêchers, variétés précoces, Abricotiers, Pêchers (en flèche, etc., greffés sur franc, choix extra tige 1m de haute, 0,50 le pied.

Cerisiers, Poiriers, Amandiers, Marronniers, etc.

Dépôt : Place de la Fontaine Neuve, Bastia, aux caves du Domaine de Valrose.

Vin rouge ordinaire, récolte 1899, à 0,40 le litre, vin rouge, pleine, à 0,35.

Filature de Cocons
Saint-Job

M. HENRI BARSANTI et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprenties ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Port Neuf, maison Bertin.

Grand Entrepôt de Son et Repasse, HENRI BARSANTI, Nouveau Port, Bastia.

CÉDRATS CONFITS

Expéditions par colis postaux
Emballage soigné et gratuit
A. P. PADOVANI, expéditionnaire,
7, route du Cap, Bastia.

Etablissement d'Horticulture
et de Viticulture

dirigé par MM. GHIO FRÈRES, viticulteurs pépiniéristes à Bastia, Lauréats de deux premiers prix à l'Exposition Universelle de Paris 1900, et autres récompenses.

Grand choix d'arbres fruitiers, Amandiers, Orangers, Mandariniers, Citronniers, plantes d'agrément et d'agrément, etc.

Vastes pépinières, vignes du sujet greffées sur Rupestris Monticola et sur Riparia glabra de Montpellier ; mise en vente aussi d'un grand stock de plants racinés Variétés Rupestris Monticola, Riparia grand glabre et glabre de Montpellier, le tout de 1er choix et à des prix modérés.

Maison L. N. Mattei et Cie

En raison des nombreuses contrefaçons et concurrences déloyales qu'attire à la liqueur *Cédratine* Mattei sa bonne réputation, l'attention des consommateurs est appelée sur ce qui suit :

Nulle autre que la maison L.-N. Mattei et Cie ne peut se servir du mot *Cédratine* qui est une marque déposée, c'est-à-dire la propriété personnelle de cette maison.

Toute bouteille ne portant pas l'étiquette de la maison L.-N. Mattei et Cie est une contrefaçon.

Tout contrefacteur sera poursuivi conformément à la loi.

PHARMACIE Centrale du Nord
LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS
122 et 124 Rue Lafayette
CATALOGUE FRANCO (100 pages)
Téléphone — USINE à GAZ-DENTS
Dépôt Général du FER GAPPARD

PILULES DÉPURATIVES GOLVIN
Remède populaire depuis longtemps, efficace, économique, facile à prendre. Purifiant le sang, il convient dans presque toutes les maladies chroniques, telles que Dartres, Boutons, Vieux Ulcères, Faiblesses, Engorgements, Lait répandu, Glandes, Maux de Reins, Perte d'appétit, Essoufflement, Faiblesse, Anémie, Mauvais Estomac, Intestins paresseux.
Se méfier des imitations et exiger le nom GOLVIN sur l'étiquette.
Dépôt dans toutes les bonnes Pharmacies du monde entier.
PARIS

ERS A PLANCHER
FERS RONDS, PLATS & CARRÉS
FERS FINS du MARÉCHAL
Chaux & Ciments, Plâtres
Ch. CLÉMENT

Offrez & Demandez dans tous les Etablissements
Le « Vin du Cap-Corse » au Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI & Cie
Ne pas se confondre avec tout autre produit similaire.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier.

VIN ROUGE excellent 9 f. l'hectolitre rendu franco votre gare, 10 litres essai : 5 f. Envoyer mandat poste à Bréhal-Fleury à Montigny-Lencoup (S. et M.)

Voulez-vous de la bonne bière ?
à la Brasserie l'Impartial
Place Saint-Nicolas
Vente en gros et en détail

Mme GEORGES
Dentiste
a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet sis Boulevard Paoli, 14, Bastia, sera ouvert, du 1er au 9 de chaque mois.

L'ESPÉRANCE
Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances à primes fixes
contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'ETAT à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1890).
Capital : 10 millions de francs.
Siège social : 10, rue St-Augustin, 10, Paris.
S'adresser à M. Auguste ROTH, directeur particulier de la Compagnie l'*Espérance* à Bastia, 28, Boulevard Paoli.

Demandez les CIGARETTES ÉLÉGANTES MATTEI à 0.30 le paquet.

Savonnerie Corse
Fabrique à Toga
Bureaux : 13, Boulevard Paoli

M. L. Venturini a l'honneur d'informer le public qu'en présence du succès de son savon et de l'impossibilité où il se trouvait d'exécuter toutes les commandes qui lui parvenaient, il vient de doter la Savonnerie Corse d'un nouveau matériel considérable et perfectionné qui lui permet de donner satisfaction à toutes les demandes.

Il met en même temps les consommateurs en garde contre les nombreuses imitations que l'on fait de ses Savons et engage tous ceux qui veulent en avoir pour leur argent à refuser tout savon qui ne porterait le nom : L. VENTURINI, imprimé sur chaque morceau.

MALADIES CHRONIQUES
GRANDE-TRAPPE, 10, rue Grande-Trappe.
L'AMÉRIE, par le Vin du R. P. Bélenger, Le Vin du R. P. Bélenger, 1 fr.
Les ESSENTIELLES, par le Traitement du R. P. Bélenger, Prix, 2 fr.
Le CONSTIPATEUR, par les Pilules du R. P. Bélenger, La boîte, 2 fr.
Les VOLUMES, par le Traitement du R. P. Bélenger, La boîte... 2 fr.
Tous les traitements sont indivisibles contre le Traitement Mensuel du R. P. Bélenger, de la Grande-Trappe, contre remboursement ou mandat-poste. Prix Fco. 10 fr. — Consultations gratuites de 1 à 4 heures, rue Grande-Trappe, 10.

BASTIA, PHARMACIE LUCIANI

DERNIERS BILLETS
LOTERIE DES ENFANTS TUBERCULEUX
AVIS IMPORTANT
Les personnes n'ayant pas encore reçu un ou plusieurs billets sont priées de vouloir bien nous en aviser immédiatement.
4 GROS LOTS
250.000'
100.000'
50.000' 20.000
Gros lots de 10.000 fr., 5.000 fr., 2.500 fr., 1.000 fr.
20 de 500 fr., 1.014 de 100 fr.
Soit 1.053 lots de 653.400 fr. sans augmentation ni diminution
TIRAGE QUI NE SERA PAS LE
15 FÉVRIER 1901
Le Gérant : E. BOUCHARD.

CHAMPAGNE
LOUIS ROEDERER, Reims

En raison de la recrudescence de contrefaçons et concurrences déloyales qu'attire à la célèbre marque son nom indiquée l'universelle réputation de ses produits, l'attention des consommateurs est appelée sur ce qui suit :

Aucune maison homonyme ne peut se targuer du moindre degré de parenté ou autre rapport quelconque avec la vieille maison Louis Roederer, dont les origines remontent à la fin du siècle dernier.

Toute personne désirant du vrai Louis Roederer est instamment priée de vérifier soigneusement le bouchon et de refuser toute bouteille qui ne porterait pas le nom ci-dessus

« Le prix de la bouteille carte verte est de 5 fr. 50 »

Agent général pour la Corse, maison L. N. Mattei, Bastia

SEULE
journal illustré des Dames que publie environ cent gravures inédites de Modes, Travaux de Mains, etc., par numéro est
LA SAISON
30, Rue de Lille, Paris
Un numéro spécimen envoyé gratuitement vous renseignera qu'il est un même temps la plus riche en littérature saine et le meilleur marché entre tous.
(8 francs l'an)

Le COURRIER de la PRESSE
Fondé en 1880 A. GALLOIS, Rédacteur
21, Boulevard Montmartre, PARIS
fournit rapidement et exactement à ses abonnés tous les articles publiés sur leurs affaires.
Le catalogue de la presse et tarif envoyés sur demande.

HYGIÈNE et BEAUTÉ de la PEAU
CRÈME VELOUTINE par Ch. FAY

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA et les ports du Nord

Le vapeur anglais GARNET
chargera à Bastia vers le 20 Janvier
Pour GÊNES direct, les ports d'ESPAGNE, LONDRES.
prenant marchandises sur connaissement direct pour ANVERS, HAMBOURG et tous les ports d'ANGLETERRE

Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

VIN de VIAL
Au Quina,
Suc de viande et Phosphate de chaux
ANÉMIE CHLOROSE, PHTISIE, AFFAIBLISSEMENT GÉNÉRAL
VIAL Pharmacien, Diplômé par l'Ecole de Médecine et de Pharmacie de NOTRE-DAME, à LYON

ASTHME CATARRHE, OPPRESSION CRISES de SUFFOCATION
Immédiatement soulagés et guéris à la longue par le PAPIER BARÉ et les CIGARES BARÉ
6f 60 le Boîte de Cigares ou le Papier.

L'AMARO MATTEI
EST UTILE PENDANT L'HIVER ET INDISPENSABLE PENDANT L'ÉTÉ

APÉRITIFS, LIQUEURS & COGNACS
CUSENIER
LA PREMIÈRE MARQUE DU MONDE
21 USINES ET COMPTOIRS FRANCE ET ÉTRANGER
Bastia 226, Boulevard Voltaire, Paris

Malades ! 800 000

EAU MINÉRALE NATURELLE
FERRUGINEUSE, ACIDULÉE, GAZEUSE
D'OREZZA
SOURCE PIANE
(Carte Blanche)
AUTORISÉE PAR L'ETAT

Eau naturelle garantie absolument pure sans l'emploi, pour sa conservation et sa mise en bouteille, d'aucun procédé chimique ou artificiel.

NE PAS CONFONDRE AVEC LA SOURCE DÉPARTEMENTALE

DIRECTION et ADMINISTRATION :
8, Place de la Madeleine, 8, PARIS

Agence générale pour la Corse : **Bastia, 9, Bd du Palais**

Dépôts en France et à l'Etranger
chez tous les débitants d'eaux minérales et les principaux Pharmaciens.

D.O.M. BENEDICTINE de l'Abbaye de Fécamp
La Meilleure des Liqueurs
Exquise Tonique Digestive
Se défier des contrefaçons
Se trouve partout.
D.O.M. D.O.M.

Entrepôt régional à Marseille, 42, rue de la République, A. LEROUX, Agent Général.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
la Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

DEMANDEZ ET OFFREZ
dans tous les Etablissements
L'AMARO MATTEI
APÉRITIF SUPÉRIEUR
se boit tout le Monde
L'Exquis Cigare Mattei
2 centimes l'un
Essayez-le, vous continuerez
Si vous fumez des cigares
Si vous ne fumez pas

26e ANNÉE — JEUDI 17 JANVIER 1901 — N° 15

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Nécrologies, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE..... UN AN, 20 fr. 6 mois, 10 fr. | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
AUTRES DÉPART. 22 » » 12 » |
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Antoine, abbé.
SOLEIL : (heure nationale)
Lever, 7 h. 03 m. — Coucher, 4 h. 21 m
LUNE Dernier quartier, le 11 Nouvelle, le 18
FÊTE DE DEMAIN : Chaire de St Pierre.

16 JANVIER

Les Nouvelles Découvertes
L'INSALUBRITÉ PALUDÉENNE

(Voir le *Petit Bastiais* des 12, 22, 27, 29 décembre et 6 janvier).

VI

Paris, 14 janvier 1901.

D'où pourra venir, en Corse, l'initiative des nouveaux moyens de préservation, que l'on sit recours aux maisons à moustiquaires ou bien au quinquina pris par anticipation ?

Tout d'abord, il est des autorités ayant compétence officielle en ces matières : ce sont les conseils d'hygiène. Aux termes de la loi, chaque arrondissement a ou doit avoir le sien. C'est ce que tout le monde parmi nous ne sait pas, nos différents conseils d'hygiène n'ayant pas l'habitude de se surcharger d'occupations. Leur action, si elle s'exerce, reste latents et ignorée. Peut être s'en rapportent-ils à la bonne santé dont nous jouissons généralement, peut-être aussi la considèrent-ils comme étant en partie leur œuvre. Ce serait, en effet, une erreur de dire, comme on le fait parfois au dehors, que la Corse est un pays malsain. Certes, si l'on s'avisait, pendant les mois d'août et de septembre, de faire une villégiature dans la plaine d'Aleria ou dans quelque autre localité pareille, — en fait de bizarreries il ne faut s'étonner de rien, — on pourrait peut être, au retour, prenant la partie pour le tout, répéter que la Corse est un pays terriblement insalubre. Mais si l'on fait ce que fait tout le monde, si l'on habite là où tout le monde habite, c'est-à-dire dans les cinq sixièmes de l'île exempts des fièvres paludéennes, on verra que la Corse est au point de vue de la salubrité dans les conditions moyennes de toute la France, et même dans une bonne moyenne. Ici il faut laisser parler les documents officiels.

On relève chaque année de la façon la plus simple, par les registres de l'Etat civil, le chiffre des décès dans chaque commune et dans chaque département, et en comparant avec le chiffre de la population on a le nombre proportionnel des décès par mille habitants. Les départements les plus favorisés sont ceux où la mortalité annuelle est d'environ 19 par mille. Viennent ensuite ceux où elle ne dépasse pas 22, puis ceux où elle n'atteint pas 25, enfin ceux où elle est d'environ 25 et quelque peu au-dessus. La Corse est dans la deuxième catégorie, celle où la mortalité est de 22 ou à peu près. On peut, pour mieux se rendre compte de la situation, comparer la Corse avec les départements du Sud-Est de la France, ceux qui sont le plus rapprochés de nous. On verra que nous sommes exactement sur la même ligne que les Alpes-Maritimes et le Var, dans une condition meilleure que le Gard, l'Hérault, le Vaucluse, l'Ardèche, la Drôme, et dans une condition bien meilleure que les Bouches-du-Rhône et les Hautes et Basses-Alpes, qui sont dans la dernière catégorie. Au surplus, les différences entre les divers départements ne sont pas, on le sait, extrêmement sensibles. Le chiffre de la mortalité est à peu près le même dans tous les pays civilisés qui depuis un siècle ont beaucoup gagné sous ce rapport. C'est l'effet du bien-être général s'accroissant sans cesse, quoique l'on puisse penser, s'accroissant même dans les pays éprouvés, comme est le nôtre, par une série de mauvaises récoltes ou par d'autres causes économiques.

J'ai voulu montrer quel était le véritable chiffre de la mortalité en Corse, et cela à la suite d'articles où je ne parle guère que de fièvres paludéennes, d'insectes vénimeux, de maisons à moustiquaires, et de quinquina. Si le département des Alpes-Maritimes et celui du Var ont des stations hivernales renommées dans le monde entier, la Corse, tout près d'eux et jouissant d'un climat encore plus favorisé, peut donc en toute sécurité offrir des stations pareilles. On le sait déjà, mais ce que l'on sait moins, parce que c'est plus rare sous notre latitude, c'est qu'elle a aussi des séjours d'été tout aussi recommandables.

Revenons à nos conseils d'hygiène. Que pouvaient-ils faire jusqu'ici au sujet des fièvres paludéennes ? Rien, si ce n'est attendre le jour où les travaux de l'Etat auront amené l'assainissement, et en attendant recommander, ce qui était assez simple, de ne pas fréquenter les lieux malsains. Mais des études faites ailleurs et corroborées par des expériences décisives permettent d'espérer une amélioration sur l'état de choses actuel. Le rôle des conseils d'hygiène grandit et se précise. Ils peuvent maintenant quelque chose, peut-être beaucoup, pour le bien. C'est à eux à approfondir les questions que je n'ai pu qu'effleurer, à se mettre en rapport avec les autorités qui en Italie s'occupent de ces questions, multiplier les études, à contrôler les essais qui pourront être faits parmi nous, à porter les résultats à la connaissance de tous.

En faisant appel aux conseils d'hygiène de nos divers arrondissements, il faut aussi s'adresser également à celles de nos administrations qui ont des agents obligés de résider dans les localités insalubres à notre Compagnie de chemins de fer, à l'administration des douanes, à celle des ponts-et-chaussées pour le personnel qu'elle entretient dans le domaine de Casabianda. Ce serait une erreur et une injustice de croire que les administrations en général sont insensibles au sort de ceux qui dépendent d'elles. Un peu de réflexion suffit pour démontrer que ces sentiments, si naturels chez tout homme bien doué, se confondent aussi avec les intérêts matériels d'une entreprise quelle qu'elle soit, puisque des maladies chez ses agents entraînent des pertes et des dérangements dans le service. En examinant et en appliquant d'abord dans des conditions restreintes les nouveaux procédés, on pourra, non seulement en tirer un avantage direct, mais encore, par l'exemple, rendre au pays tout entier un service signalé.

Parmi les propriétaires si nombreux qui ont des établissements plus ou moins importants dans les plaines ou dans d'autres localités insalubres, ne s'en trouvera-t-il pas pour comprendre qu'il y a là des moyens de donner une plus-value à leurs terres en permettant à ceux qui les cultivent d'y résider davantage ? Eux-mêmes ne seront-ils pas désireux de savoir s'ils ne pourront pas trouver dans ces maisons un refuge assuré contre la fièvre, et si pendant la saison où elle règne ils ne pourront pas y demeurer sans crainte pendant quelques jours, pour surveiller leur moisson ou leurs vendanges. Les propriétaires dont je parle sont nombreux surtout dans la ville de Bastia ; là il leur sera facile de se concerter. A défaut d'une grande association, ce qui vaudrait bien mieux, un nombre même très-restreint d'entre eux, se renseignant exactement sur ce qu'il faut faire, se communiquant leurs tentatives et les résultats qu'elles auraient, pourraient arriver à d'heureux résultats. Ici comme en toutes choses la cohésion est la meilleure garantie du succès.

J'avais tout d'abord parlé des moustiquaires. M. le docteur Battesti, en m'adressant quelques critiques, a fait savoir qu'il y avait un autre moyen de prévenir les fièvres, c'est le quinquina pris par anticipation. J'avais donc raison de dire que de la discussion pourrait naître quelque lumière. En Italie, l'efficacité des deux moyens n'est plus contestée. Le quinquina pourra être employé par ceux qui n'auront pas foi dans les moustiquaires, ou qui n'ayant pas à leur disposition des maisons pourvues de ces appareils, devront passer quelques jours dans la plaine et voudront le faire en toute sécurité. Mais en ce qui concerne ce second moyen de préservation, il faut l'intervention du corps médical qui seul peut fixer et faire connaître les doses nécessaires.

J'arrête ici, du moins pour le moment, les communications que j'avais à faire sur un objet d'un si grand intérêt pour la Corse. J'ignore si ce que j'ai cru devoir dire amènera quelques conséquences, ou tombera devant l'indifférence. Mais quoi qu'il arrive, je me tiendrais comme suffisamment récompensé, si pour prix de mes efforts je parvenais à empêcher un cas, ne fut-ce qu'un seul cas de malarie.

L. L'IMPERANI.

MUSIQUE MILITAIRE
FLAMS SAINT-NICOLAS

Programme du 17 Janvier, à 3 heures

1. L'artilleur,	Maslin.
2. Feuet,	Gounod.
3. Marche Solennelle,	Armand.
4. Le Prince Riquet,	Carie.
5. Polka au Hameau,	Sellenick.

Le Chef de Musique, ROCCANERI.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Leca, rédacteur des postes et télégraphes à Rouen, est promu à une classe supérieure, et son traitement porté de 3.100 à 3.500 francs.

— M. Comte Paul-Auguste, adjudant au 1er régiment de tirailleurs algériens, est nommé receveur buraliste de 1re classe à Guerrea, Seine-Inférieure.

— M. Canile, vérificateur adjoint des poids et mesures à Lille, est nommé vérificateur de 3e classe, et chargé du bureau de Cherbourg.

— M. Antonini a été nommé vérificateur adjoint des poids et mesures, et désigné pour Marseille.

QUARANTE ANS APRÈS

I.

Au moment où l'attention du monde entier est fixée sur les événements qui se déroulent en Chine, il ne sera peut-être pas sans intérêt pour les lecteurs du *Petit Bastiais* de connaître la politique qui de tout temps a été suivie en Chine par les Anglais, ainsi que leurs agissements lorsque leurs troupes ont été appelées à opérer de concert avec les nôtres sur le territoire du Céleste empire.

La dernière expédition en Chine organisée par la France et l'Angleterre remonte à 1860.

En voici la cause : poursuivant son système de colonisation par l'abrutissement des individus, l'Angleterre, par les négociants qu'elle comptait à Canton, débitait de l'opium aux Chinois. Le Fils du Ciel ne trouva pas le commerce à son goût, obligea les négociants anglais de Canton à lui livrer leur opium qu'il détruisit. Cela se passait en 1840.

Aussitôt l'Angleterre court sus aux Chinois pour leur apprendre à vivre. Amoy est bombardé, Canton est bloqué, Nankin est assiégé. Cela suffit pour réduire la Chine qui cède Hong-Kong à l'Angleterre, lui paie une indemnité de

---

106 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Gentilhomme Campagnard
par CHARLES DE BERNARD

XXXII.
L'ÉMEUTE

— Lâches comme des laquais ! reprit le marquis avec un sourire de mépris ; cependant Germain et Bourguignon font exception, et l'on peut compter sur eux ; à nous quatre nous saurons bien, si cela devient indispensable, rappeler à l'ordre messieurs les patriotes et leur donner une petite leçon.

— Y pensez-tu ! s'écria le vicomte d'un ton où perçait l'inquiétude qu'il s'était efforcé de dissimuler jusqu'alors sous une affectation d'héroïque insouciance ; quatre contre deux cents.

— Allons donc ! bon pour Pierre, qui est un poltron, d'avoir vu deux cents hommes là où il n'y en a en réalité qu'une soixantaine, mais, je ne croyais pas que ton logneon grossit les objets à ce point.

— Ne fussent-ils qu'une soixantaine en effet, ce serait encore quinze contre un, puisque tu reconnais qu'à part le cocher et le chasseur, il ne faut pas compter sur tes domestiques.

Je conviens que la partie ne serait pas égale si nous n'avions que des pierres à leur lancer en retour des leurs ; mais j'ai là d'excellents fusils de chasse.

— Eh quoi ! faire feu !

— Parfaitement, si l'on m'y force.

— Songe donc que ce serait le moyen de changer ces gredins de paysans en autant de loups enragés.

— Le moyen, au contraire, ou je les connais mal, de les rendre doux comme des moutons.

— Cependant...

— Si ma femme n'était pas ici, j'aurais déjà montré à cette canaille là le cas que je fais de ses menaces.

— Sans doute, s'empressa de répondre Langerac, si nous n'étions que des hommes au château, je serais le premier à te proposer de faire une petite sortie qui avant cinq minutes aurait balayé la place. Mais, le moyen de tenter un pareil coup de main en présence de madame de Châteaugiron et de madame de Bonvalot, si effrayées déjà ? Ce serait vouloir les faire mourir d'inquiétude et de peur.

— Je donnerais 10,000 francs de grand cœur pour qu'en ce moment elles fussent avec ma petite Pauline bien tranquilles dans notre département de Paris, ou à Autun, chez mon oncle.

— Parbleu ! je le crois. Ce ramassis de manants verrait alors bon jeu, Châteaugiron en avant ! et Langerac à la rescousse ! Jamais les drôles ne se seraient trouvés à pareille fête.

— Quand je songe qu'une de ces pierres aurait pu blesser Mathilde !...

— Je comprends ta colère, et la mienne n'est pas moindre ; mais enfin, puisque la présence de ses dames nous lie les mains, il faut savoir nous contenir. J'ai fait mes preuves ; ainsi j'ai le droit de te conseiller d'être prudent ; vu les circonstances, l'expédient de tes fusils de chasse me semble désastreux.

— Si ma femme n'était pas ici, j'aurais déjà montré à cette canaille là le cas que je fais de ses menaces.

— Sans doute, s'empressa de répondre Langerac, si nous n'étions que des hommes au château, je serais le premier à te proposer de faire une petite sortie qui avant cinq minutes aurait balayé la place. Mais, le moyen de tenter un pareil coup de main en présence de madame de Châteaugiron et de madame de Bonvalot, si effrayées déjà ? Ce serait vouloir les faire mourir d'inquiétude et de peur.

— Je donnerais 10,000 francs de grand cœur pour qu'en ce moment elles fussent avec ma petite Pauline bien tranquilles dans notre département de Paris, ou à Autun, chez mon oncle.

— Parbleu ! je le crois. Ce ramassis de manants verrait alors bon jeu, Châteaugiron en avant ! et Langerac à la rescousse ! Jamais les drôles ne se seraient trouvés à pareille fête.

— Quand je songe qu'une de ces pierres aurait pu blesser Mathilde !...

— Je comprends ta colère, et la mienne n'est pas moindre ; mais enfin, puisque la présence de ses dames nous lie les mains, il faut savoir nous contenir. J'ai fait mes preuves ; ainsi j'ai le droit de te conseiller d'être prudent ; vu les circonstances, l'expédient de tes fusils de chasse me semble désastreux.

— Si nous n'y aurons recours qu'à la dernière extrémité ; mais tu ne prétends pas sans doute que, si l'on attaque le château, nous restions les bras croisés, au lieu de nous défendre ?

— Eh ce cas... je conviens... mais alors.

— Il faut être en mesure à temps. Tu vas donc prendre avec toi Germain et Bourguignon. Vous irez dans la chambre où est mon arsenal de chasse, à côté de la bibliothèque, et vous chargerez tous mes fusils, moitié à petit plomb, moitié à chevrotines. Dépêche-toi : avant cinq minutes j'irai vous rejoindre.

Ce rapide dialogue avait eu lieu sur le seuil de la chambre de madame de Châteaugiron ; le marquis y mit fin en fermant la porte, et il revint près de sa femme, tandis que Langerac, un peu plus ému qu'il n'eût voulu l'avouer, se dirigeait vers la partie du château où se tenaient ordinairement les domestiques.

Au moment où le vicomte traversait un corridor dont les fenêtres donnaient sur la cour et qui aboutissait au grand escalier, une lueur ardente, semblable à un commencement d'incendie, frappa subitement ses yeux, et en même temps des cris perçants partis du vestibule mirent à une nouvelle épreuve son courage, passablement ébranlé déjà.

III

L'ÉCHARPE TRICOLORE

En sortant de la salle à manger, M. Bobilier s'était dirigé vers le grand escalier et l'avait descendu avec une rapidité incroyable pour son âge, déterminé qu'il était à se jeter à corps perdu au milieu de l'émeute ; mais au moment d'ouvrir la porte qui donnait du vestibule sur le perron d'honneur, une réflexion le retint.

— Il faut faire les choses en règle, se dit-il.

Au lieu de sortir, l'impétueux vieillard tourna à gauche sans ralentir le pas, prit un corridor, puis un autre, et après plusieurs détours qui semblaient lui être aussi familiers que l'étaient ceux du serail au sixir Acomat, il arriva dans une grande pièce garnie d'armoires ; c'était la lingerie.

Trois ou quatre femmes appartenant à la domesticité du château s'étaient réfugiées dans cette chambre dès le commencement du désordre, et s'y abandonnaient à la terreur la plus bruyante, comme pleuraient d'effroi les habitantes d'une basse-cour lorsque quelque malfaisant animal cherche à s'y introduire.

Un seul être du sexe masculin s'était joint à cette troupe timide ; mais sa contenance ne promettait en aucune manière le belliqueux dévouement qui porte le sultan d'un poulailler à défendre ses compagnes au péril de sa vie. Arrivé depuis quelques instants seulement au château où il venait prendre possession de l'emploi que lui avait fait obtenir la protection du juge de paix. Toinot, car c'était lui, s'était égaré par les corridors qui dans cette partie du bâtiment formaient un dédale inextricable pour quiconque y mettait le pied pour la première fois, et en entendant les vociférations menaçantes qui commençaient à retentir sur la place, il s'était jeté tout effaré dans la première chambre ouverte sur son passage.

500 millions et lui donne libre accès dans ses cinq grands ports.

Ces premières concessions, obtenues si facilement, éveilleront l'appétit d'autres puissances. En 1844, la France et les Etats-Unis d'Amérique obtinrent des avantages analogues à ceux concédés à l'Angleterre.

Mais il faut ajouter que la Chine ne s'exécuta jamais de bonne grâce ; tout lui fut arraché par la force naturellement, et dès lors sa ruse ne négligea rien pour se ménager une porte de sortie afin de rattraper plus tard par la diplomatie ce qui lui avait été ravi à coups de canon.

Les traités consentis par la Chine portaient comme clause restrictive qu'ils étaient revisables au bout de dix ans.

Aussi en 1856 voyons-nous la France, l'Angleterre et les Etats-Unis d'Amérique intervenir ensemble pour l'arrangement définitif.

Les Chinois avaient réfléchi, et avaient probablement puisé de nouvelles forces et une nouvelle confiance dans la justice de leur cause. Au lieu de ratifier les traités de 1844, ils répondirent en brûlant des concessions et en décapitant des matelots.

En 1857, les Puissances bombardèrent les forts de Takou à l'embouchure du Pé-Ho et s'en emparèrent.

En 1858, intervinrent de nouveaux traités que la Chine n'observe pas mieux que les premiers.

En 1859, pour la deuxième fois les navires anglais et français font leur apparition à l'embouchure du Pé Ho, mais ils sont obligés de battre en retraite après avoir subi un échec.

C'était cet échec, conséquence juste et logique de la politique rapace et égoïste suivie par l'Angleterre en Chine, que nous allions venger en 1860 en alliant nos forces à celles de notre ténébreuse voisine dont nous avions épousé la querelle après en avoir voulu imiter l'appétit des conquêtes.

Pendant cette expédition nos troupes furent plus d'une fois reléguées au second plan ; il fallait avant tout que les Chinois aperçussent le drapeau anglais : le premier aperçu devant être forcément le vainqueur. Le prestige de l'Angleterre en était accru d'autant, et, au moment opportun, ce prestige se traduirait par de nouveaux avantages. Tout cela était prémédité.

Aussi est-on en droit de reprocher à Napoléon III d'avoir mis, à cette occasion, nos troupes au service de l'Angleterre, et d'avoir obligé un général de la valeur de Montauban à prendre les ordres de l'ambassadeur anglais avant d'agir.

Cela était prémédité, disons-nous, car si le général de Montauban avait eu ce qui l'attendait en Chine, il aurait certainement refusé d'organiser cette expédition ainsi que l'avaient déjà fait les généraux Trochu et Torcy.

Pour lever tous les doutes qui pourraient persister là dessus, qu'il suffise de dire que le général de Montauban, parti avec de pleins pouvoirs tant sur la marine que sur la diplomatie, voyait, avant son arrivée en Chine, la marine lui échapper, et, dès son arrivée à Shanghaï, il perdait les pouvoirs diplomatiques.

A. DE NURAY.

(A suivre).

NOUVELLES MILITAIRES

Sont promus dans l'armée territoriale : au grade de chef de bataillon, au 116e, M. Ferrandi Don Joseph, capitaine de réserve au régiment d'infanterie de Corse ; au service des chemins de fer et des étapes, M. Benedittini Marc-Aurèle, major d'infanterie en retraite.

— Le gendarme Vecchi, de la légion d'Afrique, est promu brigadier à Mansoura.

— M. Nicolai, adjudant greffier de 1re classe à la prison militaire de Limoges, est promu au grade d'agent principal.

Revue Hebdomadaire

Paris, le 12 janvier 1901

Notre marché n'a pas pu conserver cette semaine ses bonnes dispositions de la précédente huitaine. Les tendances ont été au contraire hésitantes et même lourdes, surtout en dernière séance de vendredi où la Bourse n'est encore affichée sur les avis de faiblesse de l'ordre. Nos fonds ont eu un marché sensiblement moins soutenu ; le 3 0/0 a perdu le cours de 102 francs pour finir à 101.75, le 3 0/0 passe de 101.80 à 101.65, l'ami ties Fonds Etrangers l'Extérieure a fléchi e 71.37.

Nos Sociétés de Crédit ont conservé une allure satisfaisante. Le Crédit Lyonnais revient à 1,515 ; le Comptoir National d'Escompte vaut 569 ; la Société Générale est ferme à 515 ; le Crédit Foncier à 655.

Dans le groupe des valeurs industrielles, la Raffinerie reste soutenue à 1,160 ; les participations de la Banque Générale Industrielle sont à 103.50 ; les Obligations Messageries Française de Madagascar sont bien tenues à 475 ; le 500 des Immobilière et Commerciale de Vichy vaut 505.

On est à 419 sur les actions Compagnie Générale de Charbonnages. La production des mines de cette compagnie continue à augmenter dans des proportions considérables.

Les actions du secteur de la Rive Gauche de Paris ne négocient à 818, les Obligations 5 0/0 ont des demandes à 495. On estime à plus de deux millions les bénéfices réalisés par cette Société l'année dernière.

Durant l'année 1900 le nombre des Sociétaires du « Crédit à l'Epargne » s'est accru de plus de 12.000 ayant souscrit à plus de 15.000 polices.

Les contrats d'assurances réalisés par la Société Générale des Assurances Agricoles et Industrielles ayant augmenté dans une grande proportion, les Obligations de cette Société ont été très recherchées à 475 fr.

Les actions de la Genevoise, sont à 710 fr. (ex-quatre versé) et les Obligations ont eu un assez bon succès à 465 fr.

Nos chemins de Fer sont restés fermes.

Nouvelles Maritimes

M. Ferrand, ingénieur en chef de 2e classe de la marine, chef du bureau technique à la direction du matériel au ministère de la marine, est nommé commandeur de l'ordre du Nichan-Iftikar.

— M. Righetti, agent des manutentions au ministère de la marine, est nommé officier du Nichan-Iftikar.

— Sont promus dans le corps militaire des marins vétérans :

au grade de premier maître, le maître Mattei Virgilo, à Toulon.

au grade de second maître, les quartiers maîtres Morfino Antoine, Ferri Joseph, Testa Barthélemy, à Toulon.

SILHOUETTES

M. PANZANI

Procureur de la République à Gelvi, vient d'être appelé à diriger le parquet de Pamiers, dans l'Ariège. Etait parmi nous depuis deux ans à peine ; nous venait d'Avignon, où, comme substitut, il avait fait apprécier ses brillantes qualités de juris consulte et d'orateur.

Homme du monde accompli, parvenait à concilier, avec un tact parfait, les exigences du service avec les obligations de l'amitié.

Magistrat ferme et impartial, avait réussi à mettre à la raison les dévastateurs de récoltes et les malfaiteurs de tout acabit qui infestaient l'arrondissement.

Républicain inflexible, savait faire respecter et aimer la République. — Son départ a causé d'unanimes regrets.

Signe particulier : a du caractère et possède, à un très haut degré, le culte de l'amitié.

STICK.

L'ombre au Tableau

Le vague du Congo, malgré les pirogiares,
Ne cesse de grandir. Tous ses contrefacteurs
Sont donc à son succès tout aussi nécessaires
Que l'ombre en un tableau des plus vives couleurs.

L. Bernardin, au Savoyard Victor Valvier.

Exercice illégal de la Médecine

Le Tribunal correctionnel a statué mardi sur le cas de deux sujets italiens, établis à Bastia, qui s'avisent d'empiéter sur les prérogatives des disciples d'Esculape. L'un d'eux, même, empiète sur les attributions de MM. les Pharmaciens.

Le premier, Fortuné V., terrassier pourtant de son état, était pourvoiri pour exercice de la médecine ; le second Charles-César C., qui prend le titre de chirurgien-dentiste, a à répondre du même délit, et d'avoir en outre exercé illégalement la pharmacie en débitant des médicaments.

Le Syndicat des médecins de Bastia s'est constitué partie civile contre les deux prévenus, il leur réclame 1 000 francs de dommages-intérêts.

Le Syndicat des pharmaciens de la Corse, en demande 500 à C.

Celui-ci, contre lequel diverses infractions ont été relevées, a été condamné à 500 francs d'amende, à 200 francs de dommages et intérêts envers le Syndicat des médecins et à 150 francs à verser à la caisse du Syndicat des pharmaciens.

V., quoique récidiviste, contre lequel il n'a été retenu qu'un fait unique, s'est vu infliger 50 francs d'amende et 100 francs de dommages et intérêts au profit de MM les Médecins.

A Ciccistà

Commedia in 3 atti

DI P. VATTELAPESCA

SCENA II.

PEDRU-PAULU *(solu)*

Chi razza d'ômmu ! È pròpriu antidiluviannu !.. Avà, si, che i giuvanòtti tremanu davanti e dònne ! Basta chi ci parlinu una vòlta, pir essiri subitu cumme cavuli a cu... Temme che Mariuccia un la gradissa ! Boleria vede anna quessa ! Cosa pò brammà di più a tintarella, ch'un n'ha squasi che i so dui mulini ! Bastianu è riccu, giovanu, rubustu e, per soprappiù, di custum ni incurotti, nè bìttere, nè ghiuratore, nè dunnaiòlu, insomma una vestia rara, e da impagliassi o da cunservassi in un buccale ! No, No ! è tròppu astutu a miò figliòla per fa di si sbagli : sà bè che, cu e so abitudine di lassu e d'infinghierdagine, questu è appuntu u maritu chi ti cunvene. *(entrano Mariuccia e Serena).*

S'ENA III.

PEDRU-PAULE, MARIUCCIA e SERENA

Pedru-Paulu (ridendu)

Dunde veneru e miò girundone ?

Serena

Dau mercatu.

Pedru-Paulu

E cos'ete compru di vònu ?

Serena (mustrendu un pinghellu di merli)

Pe a to vocca savurita sti quatiru merlacconi.

Pedru-Paulu (ridendu)

Oh, un ci sputerete sopra manco voi !

Serena (ridendu)

No, ch'è grazia di Dio !

Pedru-Paulu

Sò grassi ?

Serena

Guarda ! pani di vutiru, e dicenu manghiami, manghiami !

Pedru-Paulu (ridendu)

Faremmu l'obbedienza... Ma, per dammi un po' più d'appidittu, bo a fa quattru passi.

Serena

Sì, finu au *Caffè d'a Ramazza* cun l'altri puttacchioni, to cumpani !

Pedru-Paulu (e. s.)

Fòrse... chi male c'è ? Un sò minca un frate per stammine in clausura ; e, d'altronde, un dimmu mai male... che d'u prossinu.

Serena (con stizza)

E ghiucherai au to maladettu *écarté* ?

Pedru-Paulu

Per passa u tempu...

Serena

E perdielu cu i to sòlli.

Pedru-Paulu

Un si jòcu mai che una cunsummazione.. à vòlta.

Serena

Una a matina, e l'altra a sera : è a frebba cuntinua chi tomba l'ômmu.

Pedru-Paulu

Guadagnu sempre... squasi.

Serena

Au jòcu un guadagnannu ma' che i caffittari.

Pedru-Paulu (e'un gesto)

Sì, speseu chiodi di sta pòsta !.. Ma alò, finimmula, chè, parlendu tròppu, mi potera vene a pipilla, e allora, in bece d'una, mi ci vulerebbenu parecchie cunsummazione.

Serena (ridendu)

Or bai, chè, ascultendutu, eo sentu e miò gudelle strescinoni !

Pedru-Paulu

Prìmma d'andammine, una racummandazione : che i merli un siana tròppu còtti ! sinnò, diventanu stecchi, ed eo un n'aghiu dentti.

Serena (spaventata)

Hai finitu ?

Pedru-Paulu (andendosine)

Sì ! a bidèci !... Mince tròppu còtti ! *(esce Pedru-Paulu).*

Pensions de retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées.

Langlois veuve Paoli, le mari officier d'administration principal, décédé en possession de droits à une pension de retraite. Pension avec jouissance du 14 juillet 1900, 1,333 francs.

Rocca Maria-Dominique veuve Galgani, le mari gendarme, décédé titulaire d'une pension. Pension avec jouissance du 27 mai 1900, 453 francs.

Pierandrei Paule-Marie veuve Imperiali, le mari gendarme, décédé titulaire d'une pension. Pension avec jouissance du 17 juillet 1900, 458 francs.

Orpheline Bartoli : 1° Marc-Toussaint, 2° Darie, 3° Thérèse le père gendarme, décédé titulaire d'une pension. Pension avec jouissance du 13 avril 1900 au 16 avril 1905, 461 francs.

Orphelin Ferrucci Ange-Pierre-Paul, le père maréchal des logis de gendarmerie, décédé titulaire d'une pension. Pension avec jouissance du 16 mai 1897 au 8 août 1902, 314 francs.

Orphelins Ferrucci : 1° Jean-Dominique, 2° Marie-Thérèse-Antoinette, 3° Thérèse Pauline, le père maréchal des logis de gendarmerie, décédé titulaire d'une pension. Pension avec jouissance du 16 mai 1897 au 5 avril 1908, 315 francs.

Mattei Marie-Isabelle veuve Vizzavona, le mari maréchal des logis de gendarmerie, décédé titulaire d'une pension. Pension avec jouis. du 7 août 1900, 649 fr.

Poids et Mesures

Le ministre du commerce publie le rapport sur les opérations du service des poids et mesures en 1899. Nous en détachons ce qui intéresse la Corse.

Notre département comprend 3 circonscriptions : Ajaccio, 117 communes ; Bastia, 101 ; Corte, 146.

La première vérification a porté sur 8 fabricants nouveaux, qui ont présenté 190 instruments.

Pour la vérification périodique, on compte : à Ajaccio, 1.745 assujettis, taxés en moyenne à 2 69, total, 4 674 10 ; Bastia, 2.030 assujettis, taxe moyenne, 3 06 ; total, 6 225 40 ; Corte : 1.405 assujettis, taxe moyenne, 3 82, total, 5 392.39.

Il a été demandé pour 1.209 75 de non valeurs et il a été donné avis favorable pour 703.00.

Il s'est produit 46 réclamations, 14 ont été admises.

Il a été trouvé 814 poids ou instruments défectueux. Il n'a été dressé que 2 procès-verbaux de contravention qui ont abouti à des amendes totales de 21 francs.

Les JOUES REPRENNENT DES COULEURS

L'Appétit est retrouvé et la santé chasse la maladie.

Enfant LAROCHE

Quand vous verrez le rose venir aux joues de votre enfant, quand vous verrez cet enfant ramené à une santé vigoureuse après avoir été faible et maladif, vous remarquerez votre heureuse étoile qu'il y ait... mais pardon ! laissez quelqu'un d'autre raconter pour nous notre histoire.

Goibey (Vosges), le 13 juillet 1899.

Messieurs, je me fais un devoir de vous faire connaître le grand service qui vous a été rendu par votre bienfaisante Emulsion Scott.

Notre petite fille âgée alors de quatre mois ne voulait plus accepter de lait pas plus que d'autres aliments, elle dépérissait chaque jour d'une façon inquiétante, et ne nous savions plus qu'essayer.

Cette enfant était en outre incommodée par des croûtes qui lui couvraient presque totalement la figure et la tête, lui causant de terribles démangeaisons.

J'eus l'idée d'essayer votre Emulsion Scott, et bien m'en prit, car dès les premiers jours, ma fillette mangeait avec appétit. Les croûtes ne tardèrent pas à disparaître et aujourd'hui, grâce à votre excellente Emulsion Scott, mon enfant est en parfaite santé.

Agréez, Messieurs, l'expression de ma reconnaissance. M. Larothe.

Nous n'exagérons pas du tout quand nous affirmons positivement qu'il est rigoureusement douteux que les lettres précédentes aient été écrites si M. Larothe n'avait pas donné à son enfant la véritable Emulsion Scott qui toujours porte notre marque sur l'enveloppe de chaque flacon. Nous n'avons pas ici la place pour expliquer comment il se fait qu'on n'a pas trouvé de remède remplaçant cette préparation ; il est un fait certain, cependant, qu'aucun autre ne le remplacera.

Les meilleures preuves de son efficacité dans les maladies des enfants et aussi des adultes, c'est que la santé revient toujours quand on en prend. Les enfants ne font simplement que transformés par son emploi. Leur appétit est augmenté, les organes digestifs ramenés à la santé et leurs joues roses, leurs corps potelés disent l'histoire des propriétés bienfaisantes de cette admirable préparation.

Echantillon d'essai sera envoyé franco contre 0 fr. 50 de timbres adressés à : Delcourt et Cie, 110, rue Grenelle, Levallois-Perret (Seine).

MARCHE CENTRAL DE MARSEILLE

Pommes de terre, 6 à 9 fr. les 100 k.
Tomates d'Egypte, 40 à 55 fr. id.
— d'Oran, 45 à 70 fr. id.
Haricots verts, 35 à 200 fr. id.
Petits pois d'Algérie 70 à 100 fr. id.
Poires, 10 à 50 fr. id.
Pommes, 10 à 40 fr. id.
Noix, 45 à 60 fr. id.
Coings, 10 fr. id.
Olives noires, 45 fr. id.
Artichauts du Var, 2 à 2.50 la douz.
— Corse, gros, 1 50 à 1 85 id.
— petits, 0,30 à 0,60 fr. id.
Oranges d'Algérie, 10 à 40 fr. le 1000.
Mandarines d'Algérie, 10 à 50 fr. id.
Citrons de Messine, 10 à 12 fr. la caisse de 350.
Grives et merles de Corse, 25 à 30 fr. le 100.
Perdreaux Corses, 15 à 18 fr. la douz.

Quais de Marseille

Charbon corse, 10 50 à 11 fr. les 100k.
— du Var, 12 à 13 50 id.

Bourse de Marseille

Sucre raffiné, les 100 k. esc., 2 1/2 ; pains 5/6 en vrac, 37 50 ; scié, rangé en caisse de 50 k, 42 fr. ; scié nouveau, 38.50.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 10 janvier

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 5 5 midi, + 8 2. 6 heures du soir, + 5 2. Maxima, + 8 4 minima, + 4 6

Baromètre. — 7 heures du matin 772 m/m. midi, 772 mm. 6 heures du soir, 771 mm. *Vent.* — 9 h. du matin, N. E. modéré. 4 h. du soir, id. faible.

Etat du ciel, clair.
Etat de la mer, belle.
Hauteur des eaux : matin, + 0,28, soir, + 0,25
Pluviomètre, à 9 heures du matin 0 mm.

∴

A l'arrivée

M. le capitaine de vaisseau Voiellaud, commandant de la marine en Corse ; MM. Lorrain et Grasset, rédacteurs au *Journal*, descendus au Grand Hôtel Lingénieur.

∴

Défense mobile

M. le capitaine de frégate Favereau, commandant la défense mobile de la Corse, est nommé au commandement de l'aviso-torpilleur le *Lévrier*, qui va être affecté à la défense mobile de la Corse.

∴

Douanes

M. Charles Martin, vérificateur-adjoint des douanes à Bastia, est promu au grade de vérificateur et désigné pour Ventimille.

Malgré tout le plaisir que nous éprouvons en annonçant cette promotion, nous ne pouvons nous empêcher d'exprimer à M. Martin tous les regrets que nous cause son éloignement. Ces regrets seront partagés par ses camarades et par toutes les personnes qui se trouvaient en rapport de service avec lui. La direction de Nice fait l'acquisition d'un fonctionnaire d'élite et appelé à parcourir une très brillante carrière.

∴

Médaille militaire

Le Journal Officiel publie une rectification, portant qu'il y a lieu d'inscrire sur le tableau de concours pour la médaille militaire de la 45e légion ter, après le gendarme Orsatelli, les gendarmes Renucci et Descoutures.

∴

Le chèque postal

Une commission spéciale a été nommée par M. Millerand pour réformer le système des mandats poste et a décidé de remplacer le mandat par le chèque. Contre le dépôt à la Caisse d'épargne poste d'une somme quelconque, on recevra un carnet de chèques représentant cette somme, et chaque fois qu'on aura un envoi d'argent à faire on n'aura qu'à expédier à son correspondant le chèque, qui sera payé à vue par le bureau de poste de sa résidence.

∴

Service funèbre

La confrérie Saint-Charles Borromée fera célébrer aujourd'hui jeudi, à 9 heures du matin, un service funèbre pour le repos de l'âme de M. Joseph Orenga ancien prieur.

∴

Au port

La balancelle italienne *Giovanni B. Padre*, capitaine Valledoua, est partie dans la soirée, sur lest, pour Carloforte.

BOURSE DE PARIS

15 janvier — 16 janvier

Rente 3 p. 0/0 ancien	101.95	101.70
— 3 p. 0/0 amort.	100.55	100.30
[illegible]	92.55	3 15

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

MOUVEMENT ADMINISTRATIF

Il est question de M. Coggia, sous-préfet de Lannion, comme chef de cabinet de M. Jonnart, gouverneur général de l'Algérie, en remplacement de M. Vaillant, qui serait nommé sous-préfet de Milianah.

Nouvelles Militaires

Le *Gaulois* assure qu'il est bien question de réserver au général de Boisdeffre le commandement d'un corps d'armée.

LA CANDIDATURE DOUMER

Dans une lettre à M. Gallot, député d'Avallon, M. Doumer annonce son intention d'abandonner avant la fin de l'année son poste de gouverneur général de l'Indo-Chine, afin de pouvoir se présenter, aux élections de mai 1902, dans la 1re circonscription d'Auxerre, dont il a été déjà le député.

MM. Brisson et Clémenceau

M. Clémenceau accuse M. Brisson d'avoir eu, lui aussi, connaissance du faux Henry longtemps avant qu'il fut découvert, et l'ancien président du conseil aurait pensé qu'il convenait de tenir cet incident caché.

La révélation de M. Clémenceau amènerait une rupture entre lui et M. Brisson.

L'EXPLORATEUR GENTIL

L'explorateur Gentil, que l'on disait très malade, est en excellente santé ; il est arrivé à Brazzaville le 14 de ce mois.

Récompenses aux Sauveteurs

Au prochain conseil, le ministre de la marine demandera 12 croix de la Légion d'honneur, pour les distribuer aux sauveteurs de la *Bastia*.

DUEL DE PRESSE

A la suite d'une polémique de presse, une rencontre a eu lieu ce matin entre M. Urbain Gohier et M. Latapie, rédacteur au *Télégramme*, de Toulouse.

L'arme choisie était l'épée de combat avec gant de ville.

M. Gohier a été légèrement blessé à l'abdomen.

La Loi sur les Successions

Il paraît que le Sénat est peu disposé à accepter la nouvelle loi sur les successions, telle qu'elle a été votée par la Chambre.

Le président du conseil aurait l'intention d'intervenir personnellement auprès des hésitants pour les convaincre, en leur faisant comprendre que l'échec de la loi aurait de très graves conséquences au point de vue budgétaire, et retarderait de beaucoup le vote définitif du budget.

La Reine d'Angleterre à Nice

de Londres ;

Le *Daily News* annonce que la Reine d'Angleterre n'effectuera son voyage dans le Midi que dans la seconde quinzaine de février.

Sa Majesté sera accompagnée des princesses Béatrice et Victoria de Sieswing-Holstein.

Evénements de Chine

Adhésion à la Note

de Pékin :

Le gouvernement chinois et Li-Hung-Chang ont signé la Note collective des puissances.

Le gouvernement chinois a abandonné tout projet de protestation.

C'est le prince Ching qui a été chargé de notifier la signature du protocole aux représentants des puissances ; il a informé les ministres que la Note ne pourrait être remise que dans quelques jours, à cause du retard pour obtenir le sceau impérial.

Le Meurtre du baron de Ketteler

Le prince Tchun, frère de l'empereur, s'était rendu à la légation d'Allemagne et avait annoncé qu'il avait été désigné pour se rendre auprès de l'Empereur Guillaume.

Le gouvernement allemand a fait connaître qu'il approuvait entièrement ce choix.

Le prince Tchan partira dans quelques jours : il sera accompagné de son frère, le prince Tsai, et d'une suite nombreuse.

Les Châtiments des coupables

Le prince Tchaou, qui a participé aux massacres, a été condamné à mort.

Le châtiment des fonctionnaires qui se sont rendus complices des Boxers, est considéré, par le gouvernement chinois, comme la condition la plus importante de la Note. Il s'efforcera de tenter de l'adoucir, en se portant garant des sentiments de ces fonctionnaires pour la protection des étrangers et pour le maintien des bonnes relations entre la Chine et les puissances.

La fin des hostilités

Dans les cercles politiques bien informés, on estime que l'acceptation des conditions de la paix est tout simplement un acte de la diplomatie chinoise et qu'il ne faut pas en exagérer la véritable valeur.

Cependant on croit que les hostilités prendront fin, et que le maréchal de Waldersée devra rentrer en Europe, au plus tard en avril, sa mission étant terminée. Quant aux troupes, elles ne quitteront le territoire chinois qu'après le règlement définitif de toutes les conditions de la paix.

On croit que le rétablissement de l'empereur, à cause de son pouvoir absolu, évitera la chute de la dynastie ; et le maintien de cette dynastie est désiré par les puissances, car il leur garantit l'exécution des conditions qui viennent d'être signées.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

Pour la Paix !

du Cap ;

Deux Afrikanders influents, Merriman et Sauer, vont partir pour l'Angleterre, afin de faire une dernière tentative en faveur d'une paix honorable pour les deux parties.

Attaque d'un convoi anglais

Un convoi anglais, composé de 12 fourgons de vivres et escorté par 22 hommes, a été attaqué par les Boers, près de Brookharst.

L'escorte a dû se rendre ; les Boers se sont emparés de tout le convoi.

M. Kruger en Amérique

Le *Daily Express* annonce que le millionnaire américain Mil Holland a invité le président Kruger à se retirer en Amérique. Il met à sa disposition une habitation princière.

M. Kruger aurait accepté ; il quitterait l'Europe vers le milieu de février, avec toute sa famille.

Evénements en Angleterre

de Londres ;

Le War Office a autorisé l'embarquement de 5 000 hommes pour renforcer la Yeomanry dans l'Afrique du Sud.

Un Anglais fusillé

Trois agents du comité de la paix qui s'est formé à Pretoria ont été faits prisonniers par les Boers. Sur l'ordre du général de Wet, l'un d'eux, sujet anglais, a été fusillé, puis fusillé ; les deux autres ont été simplement fouettés.

Les journaux anglais en commentant l'acte du général reconnaissent qu'il prouve que toute tentative de conciliation est impossible : les Boers ne veulent pas entendre parler de paix. Ils veulent à tout prix l'indépendance des républiques sud-africaines.

Reddition de Belfast

La garnison de Belfast, forte de 60 hommes, s'est rendue.

Marche des Boers

de Pretoria :

Environ 1 400 Boers ont traversé la voie ferrée entre Zuurfontein et Kaalfontein ; ils ont attaqué deux stations, mais ont été rejetés vers l'Est et poursuivis par la cavalerie anglaise.

∴

D'après une autre dépêche, les Boers ne se seraient retirés qu'après une résistance énergique de six heures ; le combat a été très acharné de part et d'autre. Les Boers ont causé des dégâts considérables à la gare de Kaalfontein, détruit une partie de la voie ferrée et coupé le télégraphe.

Le nombre des Boers qui opèrent le long de la voie ferrée, entre Belfast et Middleburg, n'est pas inférieur à 5 000.

A VENDRE

à Bastia sur la route Nationale maison d'habitation avec jardin et attenant. Revenu annuel 1500 francs.

S'adresser à Me Peraldi, avoué.

Domaine de Valrose près Borgo

Vignes américaines

Plants greffés-soudés, venus au sec, dix variétés, soudures irréprochables, 120 fr. le mille.

Racinés { Riparia Gloire, 25 fr. le mille. Hybrides producteurs directs.

Arbres fruitiers. — Pêchers, variétés précoces, Amsden, Précoces des Halles, etc., greffés sur franc, choix extra tige très haute, 0,50 le pied.

Cerisiers, Poiriers, Amandiers, Mandariniers, etc.

Dépôt : Place de la Fontaine Neuve, Bastia, aux caves du Domaine de Valrose.

Vin rouge extra, récolté 1899, à 0,40 le litre, vin rouge, plaine, à 0,35.

31.—FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

ESPÉRANCE

par GASTON D'ORNOT

DEUXIÈME PARTIE

IV.

— Espérance, dis-lui, ce brave et courageux jeune homme... le héros du jour, celui à qui nous devons la prise de Masseara.

— Espérance, lui-même, général, blessé grièvement en venant à mon secours, en sauvant la vie de son père.

Le général se découvrit ; une larme vint à sa paupière.

— Noble enfant ! murmura-t-il.

Puis se raidissant :

— Colonel, je veux le voir, venez !...

Tous les deux se rendirent à l'ambulance.

Et là le général et le colonel adressèrent des paroles affectueuses et encourageantes aux malheureux blessés, puis arrivèrent au lit sur lequel reposait pâle et livide le pauvre Espérance.

Le général s'approchant du pauvre jeune homme lui dit :

— Sous-lieutenant Espérance, vous avez aujourd'hui rempli une noble mission et la France peut être fière de vous. Je ne serai que son interprète en vous décernant l'étoile des braves.

Puis enlevant la croix de la Légion d'honneur de sa tunique, il s'approcha sur la chemise blanche du soldat et lui donna l'accolade.

Le jeune homme dont les yeux rayonnaient d'heureux un sourire et balbutia d'une voix faible quelques mots de remerciements.

Le colonel à deux pas pleurait silencieusement.

— Espérance, reprit le général, avec du repos, votre jeunesse et les bons soins du major, vous triompherez de vos blessures. Aussitôt que vous pourrez supporter le voyage, vous partirez en convalescence pour le temps nécessaire à votre complet rétablissement.

— Puis avec un sourire :

Il y a de par là-bas, au fond de la Bretagne, des gens qui seront aises de vous embrasser et fiers de vous contempler.

Un nouveau sourire illumina la face du jeune homme.

De sombres pensées évidemment traversaient son esprit.

— Peut-être, se dit-il, suis je enfin digne d'elle.

Mais il fut bien étonné et pourtant bien heureux quand le colonel de Sommerville, s'approchant de son lit, lui dit en l'embrassant, car il n'y pouvait plus tenir, le pauvre père :

— Oui, tu guériras, Espérance, et tu seras heureux, je te le jure.

Les deux officiers quittèrent l'ambulance.

. . . . . .

Comme l'avait fait espérer le major, le jeune héros se rétablit peu à peu. Sa force et sa jeunesse eurent raison de ses blessures et quelque temps après, deux mois environ, qui semblèrent bien longs au colonel, il put se lever un instant, puis chaque jour le calme s'accentua et sa vigueur reprit tout doucement.

Le général Blancmesnil et le colonel de Sommerville devaient rentrer à Oran avec une partie des troupes et le commandant Dulrier restait à Mascara pour arrêter toute marche venant du Sud.

Espérance, quoique encore bien faible, devait accompagner la colonne vers Oran.

M. de Sommerville vint le lui annoncer un jour et des larmes dans la voix lui dit :

— Espérance, tu peux sans danger m'entendre désormais... Embrasse ton pauvre père !...

Le jeune homme se précipita dans les bras du colonel. Il ne se demanda pas comment il pouvait être son fils ; il ne pensa même plus que la chose fut impossible. Il sentit son cœur battre violemment, ce fut un gage pour lui.

Et après de tels épanchements, comme ses yeux demandaient que l'officier supérieur confirmât ses paroles, tellement il avait peur d'être le jouet d'un rêve, d'une illusion, M. de Sommerville lui expliqua en vile toute entière, sa découverte au moment du dernier combat et comme quoi, par un hasard providentiel, il avait sorprès les précieux objets, gage d'un amour bénit, sur la poitrine du jeune homme.

— C'est vrai, dit Espérance, j'ai toujours porté ma chère médaille et ce portrait sur ma poitrine et j'aurai cru commettre un sacrilège en les enlevant. Du reste, mon vieux père Le Noël... car il est un peu mon père lui aussi...

— Certes ! dit le colonel.

— Le père Le Noël n'avait habité tout jeune à ne jamais m'en dessaisir. « C'est un talisman, a me disait-il.

— Et il avait raison, le brave homme.

FIN

CÉDRATS CONFITS

Expéditions par colis postaux

Emballage soigné et gratuit

A. P. PADOVANI, expéditionnaire,
7, route du Cap, Bastia.

AVIS DE MESSE

Les messes célébrées aujourd'hui à St Jean, à 6, 7, 8, 9 et 10 heures, seront dites pour le repos de l'âme de

Madame Maurel
Née Dampierre

AVIS DE DÉCÈS

La Vicomte et la Vicomtesse Horace H bastiani,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Arthur Desjardins
Officier de la Légion d'honneur
Avocat général à la Cour de Cassation
Membre de l'Institut
Vice-Président de l'Institut de Droit International

leur oncle, décédé à Paris, le 15 janvier 1901, dans sa 65e année, muni des sacrements de l'Eglise.

Priez Dieu pour lui !

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

THE OCEAN ACCIDENT

La plus importante Cie accidents du monde entier

and guarantee corporation Ltd

Compagnie d'assurances à primes fixes

Contre les accidents de toutes natures

DIRECTION POUR LA FRANCE

109, rue Montmartre, 109

— PARIS —

Directeur : J.-A. LAULY

Capital social	25 000.000
Capital souscrit	11 485.625
Réserves fin 1899	18 828 036
Primes encaissées en 1899	17.968.637

ASSURANCES : Accidents du travail (loi du 9 avril 1898) *Individuelles, Maladie et Accidents, Chevaux et Voitures, Automobiles, Vol, Fidélité des employés, Insolvabilité des tiers, Cautionnements, etc.*

Pour tous renseignements et demandes de sous agences s'adresser à M. Ch. F. POGGIOLI, agent général pour la Corse, 8, rue Miot, Bastia.

DEMANDEZ chez les meilleurs épiciers, le CHOCOLAT DAUPHIN apprécié des gourmets.

Filature de Cocons
Saint-Job

M. HENRI BARSANTI et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprenties ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Port Neuf, maison Bertin.

Grand Entrepôt de Son et Repasse, HENRI BARSANTI, Nouveau Port, Bastia.

HYGIÈNE et BEAUTÉ de la PEAU

CRÈME VELOUTINE par Ch. FAY

CHAMPAGNE
LOUIS ROEDERER, Reims

En raison de la recrudescence de contrefaçons et concurrences déloyales qu'attire à la célèbre marque sus indiquée l'universelle réputation de ses produits, l'attention des consommateurs est appelée sur ce qui suit :

Aucune maison homonyme ne peut se targuer du moindre degré de parenté ou autre rapport quelconque avec la vieille maison Louis Roederer, dont les origines remontent à la fin du siècle dernier.

Toute personne désirant du vrai Louis Roederer est instamment priée de vérifier soigneusement le bouchon et de refuser toute bouteille qui ne porterait pas le nom ci-dessus « Le prix de la bouteille carte verte est de 5 fr. 50 »

Agent général pour la Corse, maison L. N. Mattei, Bastia.

TRIOMPHE ROEDERER & Cie
VINS DE CHAMPAGNE
REIMS
MAISON FONDÉE EN 1864

M. Damiani vendra l'excellent champagne **Roederer** à 5 fr. 50 la bouteille aux consommateurs, les acheteurs du gros jouiront d'un escompte spécial.

Au prix modique de 5 fr. 50 la bouteille, les buveurs de champagne ne boiront plus désormais que le **Roederer**, champagne le plus exquis entre tous.

Angle des rues Miot et Napoléon.

M. Simon Damiani fait savoir que M. Casanova, représentant de commerce, le représente dans l'arrondissement d'Ajaccio.

D.O.M. BENEDICTINE de l'Abbaye de Fécamp
La Meilleure des Liqueurs. Se défier des contrefaçons. Exquise Tonique Digestive. Se trouve partout.

Entrepôt régional à Marseille, 42, rue de la République, A. LEROUX, Agent Général.

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA et les ports du Nord

Le vapeur anglais GARNET chargera à Bastia vers le 20 Janvier Pour Gênes direct, les ports d'Espagne, Londres. prenant marchandises sur connaissement direct pour Anvers, Hambourg et tous les ports d'Angleterre

Pour fret s'adresser à Arthur C. Southwell, Bastia.

VIN de VIAL
Au Quina, Suc de viande et Phosphate de chaux
ANÉMIE CHLOROSE, PHTISIE, AFFAIBLISSEMENT GÉNÉRAL
VIAL Pharmacien, 14, RUE VICTOR-MASSÉ — PARIS

APÉRITIFS, LIQUEURS & COGNACS
CUSENIER
LA PREMIÈRE MARQUE DU MONDE
21 USINES ET COMPTOIRS FRANCE ET ÉTRANGER
Direction : 226, Boulevard Voltaire, Paris

ASTHME CATARRHE, OPPRESSION CRISES DE SUFFOCATION
Immédiatement soulagés et guéris à la longue par le PAPIER BARÉ et les CIGARES BARÉ
1f 60 la Boîte de Cigares ou de Papier. F. COMAR & Fils, 29, Rue St-Claude, Paris

L'AMARO MATTEI EST UTILE PENDANT L'HIVER ET INDISPENSABLE PENDANT L'ÉTÉ

Malades ! 800 000
compétences : Rôle Nouvelle méthode pour guérir les maladies. Médication Naturelle déjà vendue. Des milliers de malades écrivent leur complète guérison à ce livre. 3000 pages, 700 gravures, 8 médailles d'honneur. Envoi franco contre mandat. Prix 2fr. 50. — payable en comptant ou par versements de 2 fr. 5. — par mois.
F. L. Blis, 17, rue d'Hauteville, Paris.

VIN ROUGE excellent 9 f. l'hectolitre rendu franco votre gare 20 litres exact : 5 f. Envoyez mandat poste à Bastia-Fret à Montigny-Lencoup (S. et O.)

Voulez-vous de la bonne bière ? à la Brasserie Casparini
Place Saint-Nicolas
Vente en gros et en détail

Mme GEORGES
Dentiste
a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet sis Boulevard Paoli, 15, Bastia, sera ouvert, du 1er au 9 de chaque mois.

ANCIEN CABINET PRAUER
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)
OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur
14, rue de l'Opéra,
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.
L'un des rédacteurs gérant : MATTHIEU OLLAGNIER.
Emile Vaucamont Ajaccio

PATE et SIROP d'ESCARGOTS de MURE
MALADIES NERVEUSES
Epilepsie, Hystérie, Danse de Saint-Guy, Affection de la Moelle épinière, Convulsions, Crises, Vertiges, Etourdissements, Fatigue cérébrale, Migraine, Insomnie, Spermatorrhée
par le SIROP de HENRY MURE
SOLUTION HENRY MURE
RÉSULTATS SURPRENANTS ET SOUVENT INESPÉRÉS
MÊME SOLUTION ARSENIÉE et CRÉOSOTÉE d'une efficacité plus puissante.
MURE, DATAGNE, Seuls Successeurs d'HENRY MURE, 3, Rue St-Claude, PARIS

Un très grand nombre de personnes ont retrouvé leur santé et la conservent par l'usage des
PILULES DÉPURATIVES du Docteur GOLVIN
Remède populaire depuis longtemps, efficace, économique. Facile à prendre. Purifiant le sang, il convient dans presque toutes les maladies chroniques, telles que Dartres, Rhumatismes, Vieux Rhumes, Fraîcheurs, Engorgements, Loin répondu, Glaïeuls, Maux de Nerfs, Perte d'appétit, Essoufflement, Faiblesse, Anémie, Mauvais Estomac, Intestins paresseux, A la fin guérit sûrement la SANTÉ
M. Prend homme, 40 ans, de la Sarthe, écrit : « Je suis heureux de vous informer que votre Pilule Golvin m'a guéri d'une maladie de foie dont je souffrais depuis 15 ans. »
Exiger le nom GOLVIN sur chaque flacon
PARIS

PHARMACIE Centrale du Nord
LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS
132 et 134 Rue Lafayette
CATALOGUE FRANCO (80 PAGES)
TÉLÉPHONE — USINE A St-DENIS
Dépôt Général du PEN CAFFARD

ERS A PLANCHER
FERS RONDS, PLATS & CARRÉS
FERS FINS de MARÉCHAL
Chaux & Ciments, Plâtres
Ch. CLÉMENT

Savonnerie Corse
Fabrique à Toga
Bureaux : 13, Boulevard Paoli

M. L. Ventrillon a l'honneur d'informer le public qu'en prévision du succès de ses savons et de l'impossibilité où il se trouvait d'exécuter toutes les commandes qui lui parvenaient, il vient de créer la Savonnerie Corse d'un nouveau matériel considérable, et perfectionné qui lui permet de donner satisfaction à toutes les demandes.

Il met en même temps les consommateurs en garde contre les nombreuses imitations que l'on fait de ses Savons et engage tous ceux qui veulent en avoir pour leur argent à refuser tout savon qui ne portera le nom : L. VENTRILLON, imprimé sur chaque morceau.

Offrez & Demandez dans tous les Etablissements Le « Vin du Cap-Corse » au Quinquina de la Maison L.-N. MATTEI & Cie
Ne pas le confondre avec aucun autre produit similaire.

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ
Chroniques, Romans, Modes, Gravures d'Art, Musique, Concours, etc.
MODES ALBUM TIMBRES
La famille
500 000 LECTEURS
PATRONS GRATUITS
1 fr. 25 par an
Spécimens contre timbre
7, rue Cadet PARIS

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes le boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes

DEMANDEZ ET OFFREZ dans tous les Etablissements L'AMARO MATTEI APÉRITIF SUPÉRIEUR dans tous les Cafés
L'Exquis Cigare Mattei Le meilleur à dix centimes Tout les fumeur doit fumer ce cigare

26e ANNÉE — VENDREDI 18 JANVIER 1901 — N° 16

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Petits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)
Corse..... un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr. | Union postale, et autres Pays : le port en sus.
Autres Départ. 22 » 11 » 12 »
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Chaire de S. Pierre.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 7 h. 03 m. — Coucher, 4 h. 21 m.
Lune : Dernier quartier, le 11. Nouvelle, le 18
Fêtes de demain : Saint Alphée.

17 JANVIER

Les Services maritimes postaux DE LA CORSE

Enfin, la Commission des services maritimes postaux de la Corse a déposé son rapport sur le bureau de la Chambre. Sera-t-il immédiatement discuté, et finira-t-elle par venir au monde, cette adjudication attendue depuis de si longues années ? Espérons-le encore une fois.

La première impression qui ressort de la lecture du rapport de M. Rabier est que, ainsi que nous l'avons toujours craint, le quotidien de la Balagne porte un certain préjudice aux lignes déjà existantes. En effet, l'Etat allouerait au service du quotidien 400,000 francs, tandis qu'à tous les autres services réunis il n'assigne qu'une subvention de 350,000 francs.

350,000 francs, si l'on y pense bien, c'est moins que la subvention de 355,000 francs que l'Etat donne depuis environ vingt ans aux services postaux de la Corse ; car si d'un côté, on a détaché de l'ensemble de ces services la ligne de Nice à la Balagne, on y ajoute de l'autre côté le service côtier et les services obligatoires de Marseille à Ajaccio et de Bastia à Livourne qui n'étaient jusqu'à présent que facultatifs. Où est donc le sacrifice nouveau que fait l'Etat pour aider au développement des lignes existantes, qui sont, sans contredit, les lignes vitales du pays ?

Personne ne peut présumer le bien que le quotidien de la Balagne fera au pays. Nous souhaitons qu'il en fasse beaucoup. Dans tous les cas, l'Etat compte se couvrir aux trois quarts de la subvention de 400,000 francs par l'augmentation probable des recettes de nos chemins de fer.

Mais, ce que tout le monde sait, c'est qu'une amélioration sérieuse des lignes existantes, et surtout l'amélioration de la ligne de Marseille-Bastia et Ajaccio qui est la grande artère du pays, s'impose avant [illegible] sur cette ligne que la poste, presque toutes les marchandises s'engouffrent avec le continent, et c'est par là que, malgré l'existence déjà ancienne de la ligne de Nice, passent aussi le plus grand nombre des voyageurs qui se rendent sur le continent et qui ne délaignent pas de sacrifier 7 à 8 heures de mer pour voyager avec plus d'économie, sans l'ennui des transbordements, et pour arriver plus vite au lieu de destination.

La aussi trouvons-nous que la vitesse de 13 nœuds imposée pour les lignes de Marseille à Bastia et à Ajaccio est trop petite. Il faut que cette vitesse soit portée au moins à 14, et il faut aussi que les tarifs de transports soient abaissés le plus possible. Si pour arriver à ces résultats, il est nécessaire de porter la subvention pour les lignes existantes à 400 000 francs au lieu de 350,000 francs, l'Etat ne doit pas reculer devant cette augmentation de 50 000 francs.

Nous espérons que nos représentants, alliés des députés de Marseille, parviendront à l'obtenir.

F.

Héros !

« C'était ce moment sévère et paisible où le sommeil des choses s'ajoute au sommeil des êtres, et où la nuit semble écouter le battement de cœur de la nature. » Une imposante obscurité, faite de silence et de mystère, cédérait cette fête traditionnelle des Rois, où ces familles, réunies autour de l'âtre pétillant, s'étaient laissées aller à l'extase sereine d'une douce et chaude intimité...

Dans le lointain, cependant, au-dessus de la mer irascible, la brume développait son voile intense qui frappe le nautonier d'une épouvante indicible. Le plissement bleu des vagues, atteignant des hauteurs gigantesques, avait des sursauts d'où s'échappaient des murmures rauques ; l'Océan mariait ses râles de fureur aux gémissements funèbres de la tempête, tandis que sous les constellations oligotantes, d'épais nuages erraient...

Les phares avoisinant la côte, perdus dans le brouillard hypocrite, ne jetaient qu'à de rares intervalles leurs lumières bigarrées. Tout était noir, sinistre... Et pendant que le feu grésillait dans les foyers, que les veilleuses blêmes éclairaient les chambres virginales et nuptiales, un vapeur, la *Russie*, luttait depuis des heures contre l'aveugle furie des flots. Les passagers, en proie à une angoissante émotion, promenaient des regards effarés, machinalement, sur l'infâme traîtresse qui, par ses mugissements sans fin, réclamait leur agonie... L'équipage, n'écoutant que la voix impérieuse du devoir, tâchait de suivre les ordres brefs du capitaine qui, debout à son poste, un pli d'angoisse au coin de ses lèvres frémissantes, combattait en stoïcien contre le déchaînement terrible de la tempête. Vains efforts ! La *Russie* menaçait à chaque instant de disparaître dans le sinistre humide des flots, lorsque le jour parut, un jour endeuillé, un jour sombre d'hiver où le soleil, épuisé, ne verse plus ses lueurs d'apothéose... Et alors, ceux qui assistaient à cette lutte affreuse, sentirent leurs cheveux se dresser d'effroi à la vue d'hommes intrépides qui, pour accomplir une action sublime, allaient fatalement périr en acceptant le combat infernal offert par l'Océan.

Aussi, lorsque ces héros obscurs parvinrent à vaincre l'ouragan, lorsque l'équipage et les passagers, ne croyant certes pas à la réalité, foulèrent le sol aimé de la patrie, nous éprouvâmes tous un étonnement mêlé d'admiration ; et pour ces glorieux sauveteurs, un ardent amour germa dans nos âmes émues...

Aujourd'hui, la tempête, honteuse, s'est enfuie ; la mer n'a point charrié de cadavres, la marine ne pleure pas quelques-uns de ses valeureux enfants ; et les Héros, satisfaits, comprenant l'idéale beauté de leur action, craient voir dans le pays rose des rêves, la France qui leur sourit, avec orgueil...

Fleur de Bitume.

NOUVELLES MILITAIRES

M. Moretti Toussaint, sergent d'infanterie en retraite, est nommé sous-lieutenant au 68e territorial d'infanterie.

— Le brigadier de gendarmerie Martinetti, de la 11e légion, est nommé maréchal des logis à Ploërmeur.

— M. Marsilj, sergent surveillant au pénitencier militaire de Bône, est promu sergent-major surveillant au même établissement.

— Le sergent-major Andreani, du 4e régiment de tirailleurs, est nommé chevalier du Nichan-Iftikar.

Situation regrettable

Les entrepreneurs du port de Bastia viennent de licencier leurs ouvriers après les avoir payés, et ont complètement suspendu les travaux.

Il y a ainsi sur le pavé, en plein hiver, environ soixante pères de famille qui vivent au jour le jour et qui ne trouveront certainement pas de travail, aucun autre chantier n'étant ouvert en ce moment.

C'est là une situation fort inquiétante, et nous nous demandons s'il n'y aurait pas possibilité d'y porter remède.

Il paraît que les travaux du port ne sont pas terminés, quoique très avancés, et que l'arrêt des chantiers qui vient de se produire n'est dû qu'à un différend de peu d'importance existant entre l'Administration et les entrepreneurs. D'après nos renseignements puisés à bonne source, il s'agirait d'une demande en résiliation formulée par MM. Greisson et Cie depuis plus d'un mois, basée sur l'augmentation notable des fournitures et salaires d'ouvriers, et à laquelle l'Administration n'a encore fait aucune réponse.

Or, si les entrepreneurs ont réellement droit à la résiliation qu'ils sollicitent, qu'on la leur accorde et qu'on prenne d'urgence des arrangements pour la continuation des travaux restant à exécuter. Mais si, au contraire, l'Administration estime qu'il n'y a pas lieu à résiliation, qu'elle mette les dits entrepreneurs en demeure d'avoir à terminer leur entreprise.

Nous nous permettons de faire un pressant appel à l'Administration supérieure, pour que cet état de choses cesse immédiatement. La misère est déjà assez intense en Corse, et il serait humain qu'on s'occupe de celle qu'un peu de bon vouloir seulement suffirait à faire disparaître. C'est le modeste avis de ceux qui se soucient du bien-être général et de la prospérité du pays...

Fleur de Bitume.

Votes de nos Députés

Scrutin sur la priorité de l'ordre du jour de M. Semblat dans l'interpellation sur l'ingérence du Vatican dans nos affaires intérieures.

Cet ordre du jour est ainsi conçu : « La Chambre, comptant sur le gouvernement pour empêcher toute ingérence étrangère dans nos discussions, passe à l'ordre du jour. »

Nombre de votants . . 506
Majorité absolue . . . 254
Pour l'adoption. . 249
Contre. 257

La Chambre des députés n'a pas adopté.

Ont voté pour, MM. Arène, Malaspina.

Ont voté contre, MM. Astima, Giacobbi, comte Pozzo di Borgo.

Scrutin sur la priorité en faveur de l'amendement de M. Ribot, ainsi conçu :

« La Chambre, approuvant les déclarations du gouvernement et affirmant le droit du pouvoir civil de régler souverainement la situation légale des congrégations, passe à l'ordre du jour. »

Nombre de votants . . 498
Majorité absolue . . . 250
Pour l'adoption. . 229
Contre. 269

La Chambre des députés n'a pas adopté.

Le comte Pozzo di Borgo a voté pour.

Ont voté contre, MM. Astima, Giacobbi, Malaspina.

M. Arène n'a pas pris part au vote.

Scrutin sur la première parti de l'ordre du jour de M. de La Batut, ainsi conçue :

« La Chambre, approuvant les déclarations du gouvernement..... »

Nombre des votants. . . 467
Majorité absolue. . . . 234
Pour l'adoption. . . 393
Contre. 74

La Chambre des députés a adopté.

Les cinq députés de la Corse ont voté pour

---

107 — Feuilleton du Petit Bastiais

Le Gentilhomme Campagnard

par Charles de Bernard

XXXIII.

L'écharpe tricolore

La brusque apparition de M. Bobilier, qui entra dans la lingerie avec la vivacité dont étaient empreints ses moindres mouvements, arracha aux soubrettes un cri non moins aigu que si une troupe de Baskirs ou de Kalmoucks eût envahi leur gynécée, après avoir pris le château d'assaut ; mais un second coup d'œil jeté sur la pétulant vieillard fit reconnaître en lui un ami et dissipa cette panique au moins prématurée.

Sans accorder la moindre attention au groupe babillard au milieu duquel il venait de pénétrer, M. Bobilier se dirigea en droite ligne vers l'une des armoires et l'ouvrit, il en approcha ensuite une chaise, sur laquelle il monta, et prit sur un des rayons supérieurs deux pièces d'étoffe, l'une rouge et l'autre bleue, qu'il jeta au milieu de la lingerie.

— Catherine, dit-il alors en s'adressant à la plus âgée des servantes, faites-moi le plaisir de couper deux aunes de chacune de ces pièces et cousez-les ensemble dans le sens de leur longueur ; surtout dépêchez-vous.

— Encore faut-il le temps, répondit la vieille soubrette d'un air rechigné ; si vous croyez qu'on a le cœur à l'ouvrage au milieu d'une pareille révolution...

— Vous bavarderez demain, interrompit le juge de paix d'un air d'impatience ; en ce moment il s'agit d'exécuter ce que je vous commande. Il n'est pas nécessaire de coudre solidement, ne faites que faufiler : mais qu'en deux minutes cela soit fini.

— Deux minutes ! je voudrais bien vous y voir, répliqua la servante qui, toujours grondant, finit pourtant par s'armer de ses ciseaux et de son aiguille.

M. Bobilier fouilla de nouveau dans l'armoire et en tira cette fois un rouleau de toile jaune qu'il examina un instant d'un air irréfléchi.

— A la rigueur, cela ferait une écharpe tricolore, dit-il en se parlant à lui-même ; et certes les trois couleurs de Châteaugiron en valent bien d'autres, mais dans une occasion si grave, la stricte observation de la loi est indispensable.

Le juge de paix rejeta dans l'armoire le rouleau qui ne pourrait lui servir légalement, descendit de la chaise, où il était resté juché jusqu'alors, et s'approchant d'une grande table placée au milieu de la lingerie, il y prit au hasard un morceau d'étoffe blanche qu'il se mit à déchirer en bandes régulières, aussi lestement qu'eût pu faire le plus adroit commis d'un magasin de nouveautés.

— Ah ! mon Dieu ! s'écria une des femmes de chambre en se précipitant vers le vieillard pour lui arracher l'objet qu'il destinait à l'honneur de compléter son écharpe ; que va dire madame ? Un de ses plus beaux peignoirs de coiffure ! un peignoir dont la garniture seule vaut plus de deux cents francs.

— Serais-je assez malheureux pour avoir déchiré un des peignoirs de madame la marquise ? demanda M. Bobilier en rougissant de confusion.

— C'est cent fois pis, répondit d'un air languereux la vieille Catherine ; il appartient à madame de Bourulot, et quand elle va voir l'état où vous l'avez mis, ça va être de belles attaques de nerfs ! S'il y a du bon sens ! du jaconas magnifique ! de la valenciennes à vingt francs le mètre !

— Il n'y a ni valenciennes ni jaconas qui tiennent, s'écria le vieillard, qui reprit brusquement son ouvrage au point où il l'avait interrompu ; car si les moindres objets appartenant à madame de Châteaugiron lui semblaient par cela même sacrés, les plus splendides atours de la douairière étaient loin de lui inspirer une égale vénération ; mieux vaut un peignoir déchiré, ce peignoir eût-il coûté 2,000 francs, au lieu de 200, que de voir le feu au château.

— Le feu au château ! répétèrent deux ou trois voix avec un accent d'alarme.

— Oui, Mesdemoiselles, le feu au château ; car ces grelots qu'on entend hurler d'ici sont capables de tout, et il est plus que temps que je me montre. Ainsi, pour aller plus vite, mettez-vous deux après l'écharpe.

— Et vous croyez que c'est votre écharpe qui les fera taire ? dit la doyenne des soubrettes d'un air d'impertinente incrédulité.

— S'il s'agissait, Catherine, de vous faire taire vous-même, j'avoue que je n'aurais pas grande confiance dans le pouvoir de mon écharpe ; mais ils ne sont là qu'une centaine de brailards, et j'aurais certes moins de peine à les réduire au silence qu'à vous rendre muette pendant un quart d'heure.

Catherine fut tentée de jeter au milieu de la chambre l'écharpe à demi cousue, mais elle finit par se résigner à dévorer son dépit et à achever sa tâche, car le crédit du vieux juge de paix était trop solidement établi au château pour qu'aucun des domestiques se hasardât à lui désobéir.

Tandis que la vieille servante, à laquelle venait de s'adjoindre une des femmes de chambre, achevait d'improviser l'écharpe dont le juge de paix avait besoin pour se montrer aux perturbateurs dans toute la majesté de l'homme qui représente la loi, le jardinier Toinot sortit du coin où il était resté modestement jusqu'alors.

— Monsieur le juge de paix, dit-il en tirant le pied droit en arrière par manière de révérence, je ne vous ai pas encore remercié...

— Ah ! c'est toi, interrompit M. Bobilier ; voilà qui se trouve bien. As-tu là ton tambour ?

— Oui, monsieur le juge de paix, puisque je dois loger au château. J'ai apporté tout mon fourniment : est-ce que j'ai mal fait ?

— Tu as fort bien fait, au contraire, répondit le vieillard après avoir regardé la caisse et le paquet que lui montrait le jardinier ; et voilà qui se trouve à merveille. Tu vas mettre ton uniforme.

— Oui, monsieur le juge de paix, dit Toinot un peu ébahi.

(*A suivre*).

Scrutin sur la 2e partie de l'amendement de M. de La Batut, ainsi conçue :

« ... et comptant sur sa fermeté pour assurer les droits de l'État. »

Nombre de votants . . .	304
Majorité absolue. . . .	153
Pour l'adoption. . . .	224
Contre.	80

La Chambre des députés a adopté.

Ont voté pour, MM. Arène, Astima, Giacobbi, Malaspina.

Le comte Pozzo di Borgo n'a pas pris part au vote.

Scrutin sur l'addition de M. Holtz, ainsi conçue :

« .... et résolue, aussitôt après la promulgation de la loi sur les associations, à poursuivre la séparation des Eglises et de l'État. »

Nombre de votants. . .	474
Majorité absolue. . . .	238
Pour l'adoption. . . .	146
Contre.	328

La Chambre des députés n'a pas adopté.

Les cinq députés de la Corse ont voté contre.

Scrutin sur l'addition de M. Gauthier de Clagny, ainsi conçue :

« .... et résolue à maintenir le Concordat. »

Nombre de votants . . .	507
Majorité absolue. . . .	254
Pour l'adoption. . . .	246
Contre.	261

La Chambre des députés n'a pas adopté.

Le comte Pozzo di Borgo a voté pour.

Ont voté contre, MM. Arène, Astima, Giacobbi, Malaspina.

QUARANTE ANS APRÈS

II.

La situation du général de Montauban était des lors des plus fausses. Il ne pouvait commencer les hostilités que sur l'invitation de l'ambassadeur et les ordres de même. Or, il est à remarquer que notre ambassadeur, le baron Gros, était l'ami intime de l'ambassadeur anglais et ne voyait que par ses yeux. Ces deux hommes, lord Elgin et le baron Gros, étaient deux contrastes vivants.

L'un était jeune, l'autre était vieux ; l'un était ingambe, l'autre était impotent ; l'un grand seigneur de fière mine chevauchait à côté des généraux, l'autre suivait mollement dans une chaise à porteurs, démoralisé dès les débuts de cette expédition, car le navire qui le portait avait fait naufrage, et c'est à peine s'il avait pu se sauver lui-même.

Notre vieux diplomate, jeté au comble Job sur la terre chinoise, après avoir hésité longtemps à accepter cette délicate mission, était donc des mieux préparés pour subir l'ascendant de l'ambassadeur anglais. Tout cela avait été réglé à l'avance et notre ambassadeur avait été choisi de façon à ne briller que comme une étoile de trente-sixième grandeur à côté de lord Elgin.

Enfin, après du temps perdu en chinoiseries de toutes sortes soulevées par la diplomatie anglaise, les opérations militaires commencent. Les fameux forts de Takou sont pris à revers sans grandes pertes, car les Chinois, ne supposant pas que ces forts pussent être tournés, ne les avaient armés que du côté de la mer.

Ce premier succès en appelle d'autres ; c'est du moins l'avis du général de Montauban qui veut agir vite, mais son avis n'est pas partagé par le général anglais Grant qui, en parfait cas et jusqu'à la fin de la campagne, estime que ses troupes ont besoin de repos.

L'un après l'autre les forts de Takou se rendent ou sont pris et le Pe-Ho est ouvert aux flottes alliées.

Aussitôt l'amiral Hope avec ses canonnières remonte le fleuve, à l'insu du général de Montauban, et fait flotter tout seul à Tien-Tsin le pavillon anglais : *le pavillon du conquérant.*

L'ambassadeur anglais, lord Elgin, et le général Grant jouent l'indignation en apprenant le départ de l'amiral Hope au général de Montauban ; mais il n'en demeure pas moins acquis pour tout le monde, et le général de Montauban l'avait compris le premier, que l'amiral anglais n'avait fait qu'exécuter le plan tracé par le trio Elgin-Grant-Hope.

Tel était l'esprit des Anglais, nos alliés, pendant l'expédition de 1860. D'ailleurs, ce fait là ne fut pas isolé.

Dès l'arrivée de nos troupes à Tien-Tsin, nos intendants se trouvent aux prises avec les plus grandes difficultés pour en assurer l'alimentation. Comme par hasard les Anglais avaient pris les devants, et leur agent, M. Parkes, s'était empressé de passer des marchés avec les principaux négociants de Tien-Tsin pour la nourriture des soldats d'Albion sans se préoccuper de l'armée alliée.

Le général de Montauban outré d'indignation exigea la stricte exécution des conventions passées avec ces lions Anglais en prévision de ce qui pouvait se produire et aux termes desquelles les ressources des pays traversés devaient être partagées fraternellement, bien que la fraternité ne fut pas le lien qui unissait les deux armées. Il ne fallut rien moins que la menace d'appliquer les règlements militaires et de prendre par force et sans payer chez les habitants tout ce qui était nécessaire à la nourriture de nos troupes pour amener les Anglais à s'excuser, et ce, qui les gênait davantage, à partager. Ils mirent tout cela sur le compte de malentendus et désavouèrent Parkes comme ils avaient désavoué Hope.

Dans cette expédition où tout était réglé pour que la France fut la dupe de l'Angleterre, où nos troupes devaient prodiguer leur sang pour le plus grand profit de John Bull, où la rouerie et la duplicité étaient à l'ordre du jour au camp anglais, il n'est pas sans intérêt de constater que lord Elgin et le général Grant avaient trouvé leurs maîtres en l'art de la duperie.

Alléchés par la perspective d'une convention qui devait mettre fin aux hostilités, convention promise sur l'honneur par de grands dignitaires chinois dépêchés auprès des forces alliées pour en arrêter la marche, les diplomates font taire le canon une fois de plus et les Chinois tendent un piège à Tang-Tche-Ou pour exterminer les envahisseurs sans distinction de nationalité.

Heureusement ce piège est éventé par le général de Montauban : de nouveau le canon reprend la parole et, pour venger l'échec infligé à lord Elgin et à son satellite, le baron Gros, remporte sur les Chinois la mémorable victoire de Pa-Li Kao malgré la rude bravoure dont fit preuve la cavalerie Tartare.

Cette victoire, qui nous coûta très peu de monde, mit les troupes alliées aux portes de Pékin et rendit les Chinois plus circonspects.

Des espions signalent alors une armée de 10.000 Chinois environ campée à quelques milles plus loin que Pa-Li-Kao. Aussitôt les généraux Grant et de Montauban prennent leurs dispositions de combat et vont à la recherche d'un ennemi qui s'obstine à rester introuvable.

Après bien du temps perdu en marches de tâtonnement les Anglais finissent tout de même par retrouver le camp chinois, qui était vide et du même coup perdent contact avec les troupes françaises.

Pendant ce temps le général de Montauban n'était pas resté inactif ; il avait marché sur Hai-Tien et s'était emparé du fameux Palais d'Eté. Par délicatesse, et se rendant bien compte de l'état d'infériorité dans lequel il se trouvait vis-à-vis du général anglais, le général de Montauban, en l'absence du général Grant, ne voulut pénétrer dans le Palais d'Eté où tant de richesses étaient accumulées que flanqué de deux témoins anglais pour bien prouver à nos alliés que la France, quoique arrivée la première, n'en avait retiré nul profit.

Afin d'attirer l'armée anglaise à Hai-Tien le canon tonnait de minute en minute et des estafettes étaient envoyées pour mettre le général Grant au courant de ce qui s'était passé.

Le général Grant et son armée furent enfin rencontrés par des patrouilles de cavalerie et vinrent rejoindre l'armée française à Hai-Tien.

La première visite du général anglais fut pour le Palais d'Eté où le général de Montauban avait placé des sentinelles à toutes les portes pour en assurer la garde jusqu'à l'arrivée de Messieurs les Anglais.

Le général Grant eut la douce satisfaction de constater que tout était en place et en bon état, et que, une fois de plus, les Français avaient tiré les marrons du feu pour autrui.

Le général Grant venait de jeter le coup d'œil du maître.

Une commission anglo-française fut ensuite nommée pour procéder au partage des objets de valeur que renfermait le Palais d'Eté.

A. DE NURAY.

(A suivre).

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Fiori, professeur de philosophie et lettres au collège de Bastia, est appelé aux mêmes fonctions au collège de Castelnaudary.

— M. Crescenzi, rédacteur à la direction des postes et télégraphes de Rouen, a été promu à une classe supérieure, et son traitement porté de 1.600 à 1.900 fr.

— M. Luciani Auguste-Fleury, adjudant au 30e de ligne, est nommé expéditionnaire à la direction de la caisse d'épargne postale.

— M. Sisco Louis, adjudant au 96e de ligne, est nommé à l'emploi de sous-agent au Mont de Piété de Paris.

Bulletin financier

Paris, le 11 janvier 1901

Un peu lourd au début à cause de la mauvaise tenue de Londres, notre marché se raffermit ensuite et clôture en tendances assez satisfaisantes. Le 3 0/0 s'établit à 101.87, le 3 0/0 à 103.50. Les Fonds Etrangers sont calmes ; seule l'Extérieure a été vendue à 71 47

Nos Etablissements de Crédit ont peu varié. Le Comptoir National d'Escompte vaut 800, la Société Générale 645, le Crédit Foncier 650. La Crédit Lyonnais est à 1.146 ; du 30 novembre 1899 au 30 novembre 1900, le total de son bilan a passé de 1.433 millions à 1.704 millions.

Dans le groupe des valeurs industrielles, le Raffinerie Say est ferme à 1.185, les obligations 3 0/0 des Messageries Fluviales de Madagascar ont des demandes suivies à 470 et 475. Les actions de la Banque Générale Industrielle se traitent à 103 50 ; l'action du secteur de la Rive Gauche de Paris vaut 940. L'Omnium Français calme.

A Ciccistà

Commedia in 3 atti

DI P. VATTELAPESCA

SCENA IV.

MARIUCCIA E SERENA

Serena

E avà turnammu au nòstru primmu discorsu.

Mariuccia (piavu)

Sì, a Dignale.

Serena (stizzosa)

Un beli ? Un senti ?

Mariuccia (annoiata)

Un sò cè guercia né livogna.

Serena

Sorda sì, qualchi bòlta.

Mariuccia (v. s.)

Gridaie abbastanza !

Serena

Gridu perchè mi faci l'arrecchie d'u mercante.

Mariuccia

Cosa vulete ?

Serena

Un l'hai ancu intesa ? Se t'hai fammu, manghia di quellu chi c'è in tavula, e un n'aspettà e pitanze d'a to immaginazione, chi puteresti andatine in letu au vughiu senza cena ! Ricòrdati a favula d'u cane chi cappiò a cherne per l'ombra ...

Mariuccia (annoiata)

Mi la dicisti tante vòlte !

Serena

Perchè mi frighie, e duveria frighie più a te. Cumme ! hai, si pò di' in manu, un mariticcia ricca e giovanu, tale da cuntentà e primme Signore di Vastia, e tu, figliòla di proprietarielli à stiechetta, e, per soprappiù, spendiosa, ne teni contu cumme d'e to cuvatte ! Cos'è ? Ti saresti messa in capu di spusà su spientataccia di Michele ? Fra te ed ellu fareste una vella coppia ! a famme cun l'appilitu insemme ! ah, ah, ah ! Se ciò accade, cumpratevi ognunu un bellu curghunu, e stringhitevilu vè all'ore d'i pranzi ! ah, ah, ah !

Mariuccia

Se un n'ha sòlli ellu, ne possede a cherate a so vecchia zia, ch'u considera cumme figliòlu...

Serena

e chi lascerà un sòlu a qualch' altru parente lanciafiamme, ch'a paresi un ne manca ! E redità sè cumme i mariti : scappanu quandu fi si core appressu.

Mariuccia (rideuda)

Ebbè, seguiteremmu a vòstru consiglìu, aspettendu che stu maritu s'avanzi ; sinnò, à capace d'intanassi.

Serena (redendu cun rabia)

Se, per un passu ch'ellu face avanti, tu ne fai dui in daretu, un t'incontrerete che in Stuchidardena !

Mariuccia

Mi pare che fin'ora un s'esterrò cun nimmu... Qual è chi pò leghie inf'on libra chiosu ?

Serena

Per tutti fòra che per te, cieca volontaria, u so côre è spalancatu.

Mariuccia

Ma, in sommu, un n'è mutu stu sciò Bastianu ; e quandu parla di cacciu e di cani un la finisce mai ! e un tròva una parólla per mè !

Serena

No, perchè tu, c'à to cria froda frodu, li aggbiecci in bocca a cunfidenza.

Mariuccia (rideuda)

Un so più cumme fa : s'eo li coru daretu, u maritu scappa, e, s'eo sto firma, un n'ardisce avvanzassi...

Serena (sparientata)

U più gran sordu à quellu ch'un bòle sente ! So tu déusi a Bastianu a contesima perte d'i surisi che t'hai per Michele, è un pezzu chi si saria dichiaratu !

Mariuccia

E se avissi u sciò Bastianu a contesima perte d'u spiritu d'u so ammicu Michele, è un pezzu chi m'averia fattu suride... Ma cumme si pò esse allegri davanti a un lampione spentu ?

Serena (redendu cun rabia)

E tu accendilu, ch'un ti manca u fògu !

Mariuccia (rideuda)

Ci vulerebbenu tutt'i fulminenti d'a Regia, e fòran un basterianu perchè sope'a tre no appiecia appena una.

Serena (rabiosa)

Or baitine in frischiuli e ciarambelle ! In fine d'i conti, a vurlata seraì tu. Saltendu da Vastiana a Michele, ti puterebbe accade cumme a un certu summere, chi si ne mòre di famme fra dui vori di fenu.

Mariuccia (v. s.)

Grazie d'a cumparazione !

Serena (v. s.)

Accuritemmu u discorsu.

Mariuccia

Un dumandu megliu.

Serena

O ti pigli a Bastianu, o ti siecheraì c'u to fiore, perchè, ti la ripetu per l'ultima vòlta, noi simmu povari, e d'e spientate, i giovani moderni un sanu cosa fanne... Ah, sì ! a sanu pur tròppu : e trettanu cumme i zitelli i so juculetti, servendusine un mumentu, pòi lascendule morti inf'on seònu... Ci n'è tante di se carciarelle in Bastia, chi si pelanu l'occhj per avelli criduti ! e tante e tant'altre, oneste, e tu neste e più travagliatore di te, chi si facenu u frescu, circhendu di scòpre qualchi maritu, e on bedenu vene nulla che a vecchiaia aggrinzita, scerpellosa e arrabiata !... Bòlì cose di queste a nou to ?

Mariuccia (rideudu)

Dio mi ne scampi e liberi ! piuttòstu mi n'entru in cumbentu, perchè nimmu un bega a miò rabia e a miò scerpella !

Serena

Rifogiosu peccatorum.

Mariuccia (v. s.)

Se mi parlate latinu, un li pòsu rispónde.

Serena (andendusine cun rabia)

Un rispondi mancu au Côrsu... Ma mi sò spulmunata abbastanza... Addio ! *Chi è causa del suo mal pianga sè stesso.* (esce Serena).

Véritable Savon des Princes du Congo

0 fr. 60 le pain et 1 fr. 75 la balte de trois

Exiger la tête et le nom Victor Vaissier.

GAZETTE DEPARTEMENTALE

CALVI. — M. Raffini, faisant fonctions d'ingénieur ordinaire des ponts et chaussées à Calvi, est nommé en la même qualité à Bastia. Avec nos félicitations les plus sincères pour l'avancement flatteur qu'il reçoit, nous lui adressons l'expression des regrets unanimes que son départ cause dans la population calvaise. M. Raffini laissera à Calvi le souvenir d'un fonctionnaire zélé, d'un chef plein de bienveillance pour ses subordonnés, et, ce qui vaut mieux que tout, d'un parfait honnête homme. — B.

CORTE. — L'adjudication des biens communaux de Pancio et Campotile, qui devait avoir lieu jeudi dernier, est renvoyée au 27 de ce mois.

La mise à prix est fixée à 700 francs.

Pensions de retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées.

Orpheline Andreani Célestine Marie, le père facteur des postes décédé titulaire d'une pension. Pension avec jouissance du 29 avril 1900 au 14 janvier 1902, 91 fr.

Orpheline Andreani Berthe Zélie, la père, facteur des postes, décédé titulaire d'une pension. Pension avec jouissance du 29 avril 1900 au 14 mai 1904, 91 fr.

Martini Pierre, préposé des douanes, 27 ans 2 mois 11 jours de services. Pension avec jouissance du 1er septembre 1900, 787 francs.

Casarini Pierre-Paul, palefrenier des haras, services militaires, 5 ans 2 mois 14 jours, services civils, 20 ans 5 mois, infirmités. Pension avec jouissance du 1er septembre 1900, 570 francs.

Bastianaggi Paul Baptiste, brigadier des forêts hors classe, 36 ans 3 mois de services. Pension avec jouissance du 1er septembre 1900, 1.022 francs.

Ferrandi Jean-André, brigadier des forêts de 1re classe, 43 ans 3 mois 3 jours de services. Pension avec jouissance du 1er septembre 1900, 902 francs.

Loroni Simon, garde des forêts de 1re classe, 33 ans 8 mois 10 jours de services. Pension avec jouissance du 1er septembre 1900, 700 francs.

Piazza Jean-Baptiste, garde des forêts de 1re classe, 36 ans 5 mois 11 jours de services. Pension avec jouissance du 1er septembre 1900, 720 francs.

Giudicelli Jacques-Mathieu, garde des forêts de 1re classe, 40 ans 7 mois 22 jours de services. Pension avec jouissance du 1er août 1900, 720 francs.

Remise des Décorations

A l'occasion de la remise des décorations de la Légion d'honneur et des médailles militaires, le Gouverneur passera le 18 janvier à 2 heures du soir, sur la place St Nicolas, une revue des troupes de la garnison.

MM. les officiers en retraite, de la réserve et de l'armée territoriale sont invités à assister en tenue à cette cérémonie.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES du 17 janvier

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 4 7 midi, 8. 6 heures du soir, + 6 7. Maxima, + 8 3 minima, + 3 6

Baromètre. — 7 heures du matin 710 midi, 708 6 heures du soir, 707 Vent. — 9 h. du matin, calme.

4 h. du soir,

Etat du ciel, clair.

Etat de la mer, très belle.

Hauteur des eaux : matin, + 0,31, soir, + 0 35

Plus haute mer, à 9 heures du matin mer.

A l'arrivée

Le paquebot de Nice est arrivé hier matin à cinq heures, après une traversée des plus agréables. Parmi les passagers, quelques hivernants de Nice, le général Marin, MM Guerreau et L. Lanzi, qui vont chasser avec quelques amis de Bastia, à Aleria, dans le beau domaine de Mirador, de M. Charles Orenga.

Excursion en Corse

Mercredi matin, le paquebot anglais *Argonaute* a quitté le port de Villefranche pour effectuer un voyage d'excursion. Ce paquebot est monté par 106 hommes d'équipage et a reçu 58 voyageurs. Son itinéraire comprend : Marseille, la Sardaigne, la Sicile, Naples, la Corse, Villefranche, et retour à Marseille.

Carnet mondain

Une brillante assistance se pressait avant-hier en l'église Saint-Eugène, rue Sainte-Cécile à Paris, où l'on célébrait le mariage de notre confrère M. Laurent Colombani, rédacteur parlementaire à la Chambre des députés, officier d'Académie, avec Mlle Berthe Clara, fille de feu notre compatriote, M. Ignace Clara, administrateur des magasins de la *Ville de St-Denis*, chevalier de la Légion d'honneur.

Témoins du marié : MM. de Casabianca, sénateur de la Corse, et M. Louis Martin, député du Var. Du côté de la mariée : MM. Gobillot, chevalier de la Légion d'honneur, et M. G. Samson, officier d'Académie, propriétaire de la *Ville de St Denis*.

Toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux.

Les Quarante Heures

pour les confrères et bienfaiteurs défunts de la Confrérie de l'Immaculée Conception auront lieu ainsi qu'il suit :

Aujourd'hui et demain : Messe à 9 heures du matin, Office des Morts et Salut à 7 heures du soir ; dimanche matin : Office à 9 heures, messe avec le Très Saint Sacrement exposé et Salut à 10 heures.

L'électricité

Dans sa dernière séance, le conseil municipal de Corte a autorisé M. le Maire à signer le contrat qui lui a été présenté par M. Raffaelli, pharmacien à Bastia, pour l'éclairage de la ville à l'électricité.

Les travaux devront commencer très prochainement.

Vivre longtemps

Y a-t-il un art de vivre longtemps ? Sans aucun doute, à moins, disait Calino, d'accidents imprévus.

La statistique vient en aide à cet avis, qui intéresse M. Tout-le-Monde. Est-elle véridique ?

D'après un recensement qui remonte à quelques années déjà, il existerait en Europe 62 000 individus des deux sexes plus que centenaires. C'est en Hongrie et en Italie qu'il y en aurait le plus. La France serait la plus mal partagée.

Mais qui nous garantit l'exactitude de ce dénombrement qui, à première vue, paraît empreint d'une fabuleuse exagération ?

TOUX, RHUMES, BRONCHITE, guéris par le Lénitif au Laurier-Cerise, Raffaelli, pharmacien, Place Prélà, Bastia, prix : 1 fr. 50.

Vieilles décorations

On achèterait à bon prix des décorations françaises et étrangères anciennes.

S'adresser au bureau du journal.

Bonne jument

A vendre de suite jolie jument, bonne trotteuse.

S'adresser au bureau du journal.

On demande

Un appartement de 8 à 10 pièces donnant sur la place Saint-Nicolas.

EXIGER LA MARQUE

BYRRH

LE PLUS ANCIEN DES TONIQUES ET APÉRITIFS A BASE DE VIN ROUGE GÉNÉREUX ET DE QUINQUINA

Se prend pur comme tonique. Étendu d'eau fraîche ou, de préférence, d'eau de seltz, il rafraîchit sans débiliter

DEMANDEZ PARTOUT la chicorée extra

MOKA CASIEZ

5 mises hors concours

12 diplômes d'honneur et grands prix

Casiez-Bourgeois, à Cambrai

Dépôt à Bastia :

Agent : M. J. H SIGALA, rue St-François, 2

BOURSE DE PARIS

16 janvier — 17 janvier

Rente 3 p. 0/0 ancien	101.70	101.80
— 3 p. 0/0 amortis.	100.30	100.25
— 3 1/2 0/0. . . .	103.15	103 60

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

EPILOGUE du drame de San Giuliano

Le 18 mai dernier, à la suite de compétitions pour l'écharpe municipale, le maire de San Giuliano, Colombani Blaise-Louis, était lâchement assassiné à quelques pas de sa maison, sur la route de Carreggia à Cervione.

Six habitants de San Giuliano furent accusés de cet assassinat, et le jour même du crime cinq d'entr'eux étaient arrêtés. Le sixième, Ferrali Léon, avait pris la campagne, et la garde toujours.

Le 17 décembre, les cinq accusés comparaissaient devant la Cour d'assises, et après quatre jours de débats, reconnus coupables de complicité d'assassinat, étaient condamnés aux travaux forcés à perpétuité, à l'exception de Ferrali Pierre-Félix qui, à cause de son âge avancé, était condamné à vingt ans de réclusion.

En attendant prononcer sa condamnation, Casanova Jean-Philippe, se tournant vers la foule où se trouvaient ses parents et ses amis, s'écria d'une voix terrible : Vendetta ! vendetta !

Cet appel à la vengeance n'a pas été lancé en vain.

Jeudi matin, à trois heures, au lieu dit Carbara, situé à 300 mètres du hameau de Carregia, Alerini Jean Philippe tombait sous les balles de Ferrali Léon.

Alerini Jean-Philippe était âgé de 19 ans ; il avait déposé comme témoin dans l'affaire. La mort a été presque instantanée ; le projectile a traversé le corps à la hauteur de l'épaule droite. On dit que son père qui se trouvait près de lui a reconnu l'assassin.

M. le juge d'instruction Virgitti, M. le substitut Pierangeli et M. le docteur Saliceti se sont rendus sur les lieux.

DÎNER DIPLOMATIQUE

Le président de la République et Mme Loubet ont offert ce soir un dîner aux ambassadeurs et ministres accrédités en France.

Ce dîner sera suivi d'une réception officielle.

Candidature Goblet

Le *Figaro* annonce que M. Goblet est candidat à l'élection sénatoriale qui doit avoir lieu dans la Somme le 3 février prochain.

Les Morts du Jour

M. Le Cour-Grandmaison

M. Le Cour-Grandmaison, sénateur monarchiste de la Loire Inférieure, est mort presque subitement. Il était âgé de 52 ans, et venait d'être élu l'un des secrétaires du Sénat.

Grand armateur à Nantes, il fut élu député en 1885 et 1889 : il siégeait au Sénat depuis 1895.

M. Jules Barbier

M. Jules Barbier, auteur dramatique, est mort ce matin.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

L'orgueil des Anglais ET LE TRIOMPHE DES BOERS

Après quinze longs mois de luttes héroïques, les Boers viennent enfin de porter un rude coup à l'orgueil britannique.

Les grands hommes d'Etat anglais qui ne voulaient, à aucun prix, entendre parler de la paix, commencent à prononcer ce mot.

Bien plus le gouvernement de la Grande Bretagne aurait provoqué l'intervention d'une puissance amie pour faire cesser les hostilités.

D'où vient ce changement ?

La guerre sud-africaine vient en effet d'entrer dans une phase nouvelle ; jamais peut-être la situation des forces républicaines, auxquels ne tarderont pas à se joindre les éléments coloniaux soulevés, n'a paru plus favorable ; jamais aussi la situation générale n'a été plus grave pour l'Angleterre.

Concentration de l'armée boer

Les Boers, au nombre de 3 000, environ ont opéré leur concentration à Caroline.

Une centaine de Boers sont entrés à Sutherland, et ont coupé la ligne téléphonique, puis réquisitionné des vivres.

Discours de lord Roseberry

Pour la Paix !

Lord Roseberry, jusqu'à présent partisan de la guerre et de la politique impérialiste, a prononcé hier un discours, à Wolseerhampton, dans lequel il abjure ses convictions chauvines et flétrit les acquisitions territoriales.

Ce matin, ce discours est l'objet des commentaires de toute la presse londonienne.

L'Intervention DE LA HOLLANDE

La Reine Victoria est très affectée de la tournure que prend l'expédition sud-africaine. On ne l'est pas moins autour d'elle, mais on réserve ses appréciations.

Il n'est bruit, à Londres, dans le monde politique, que des démarches d'une cour européenne amie, qui s'est spontanément offerte pour intervenir amicalement en faveur d'une entente.

Dans l'entourage de la Reine on dit qu'au besoin elle interviendra personnellement, si cela est nécessaire, pour éviter une catastrophe nationale.

Naufrage *d'une canonnière anglaise*

La canonnière *Sybille*, qui devait débarquer des troupes pour barrer la route aux Boers, a fait naufrage à l'Ouest de la colonie du Cap.

Tout l'équipage a été sauvé.

Les correspondances des soldats

Lord Kitchener a fait interdire aux soldats anglais d'écrire à leurs familles sans sa permission.

Volontaires russes

On télégraphie d'Odessa que plusieurs officiers russes vont s'embarquer prochainement, pour aller combattre dans les rangs des Boers.

Marche de De Wet

Le général Christian De Wet a traversé le Vaal et a rejoint les commandos du Transvaal.

Le 16 janvier, les Boers sont entrés à Aberdeen.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 2 h 35.

M. Rambourg, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de mardi, qui est adopté.

Décès d'un sénateur

Le président annonce le décès de M. Le Cour-Grandmaison, représentant de la Loire Inférieure depuis 1895, qui avait fait vaillamment son devoir comme mobile en 1870, et que le Sénat venait de choisir comme l'un de ses secrétaires.

Interpellation de Launay

Discussion de l'interpellation de M. Le Provost de Launay au ministre de l'instruction publique sur l'attitude de son administration à l'égard des instituteurs, des institutrices et de leurs familles.

M. le Provost de Launay expose la pression exercée sur une institutrice des Côtes-du-Nord relativement au vote de son mari. Ces faits démontrent que le régime républicain n'est plus que l'hypocrisie du despotisme.

Le ministre de l'instruction publique répond, et rectifie les faits exposés. Si l'institutrice dont il est question a été déplacée, c'est parce qu'une institutrice ne saurait être maintenue dans une commune, où elle est une cause d'agitation.

L'ordre du jour pur et simple est adopté.

LE BUDGET

Suite de la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, portant fixation du budget général de l'exercice 1901.

Régime des Successions

Suite de la discussion sur le régime fiscal des successions.

M. Maxime-Lecomte considère la réforme proposée comme très utile.

M. Prévet est hostile à la proi-

ANÉMIE EN 20 JOURS ELIXIR DE S. VINCENT DE PAUL

gressivité qui constitue le caractère essentiel du projet de loi.

Le président du conseil prend enfin la défense du projet de loi qui est basé sur des principes libéraux, des idées de justice et correspond aux sentiments de la grande majorité du parti républicain.

Amendement Labiche

M. Labiche présente un amendement portant que les droits de mutation seront déterminés proportionnellement sur la valeur des biens.

Cet amendement est repoussé par 153 voix contre 115.

Autres amendements

M. Pichon et M. Piot présentent d'autres amendements établissant un tarif dégressif.

Ils sont également rejetés.

Suite demain.

Chambre des Députés

Présidence de M. DESCHANEL.

La séance est ouverte à 1 heure.

M. Rajon, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de mardi, qui est adopté.

Les substitutions de personnes

Discussion de la proposition de loi de M. Bompard tendant à la répression des fraudes par substitutions de personnes dans les examens et les concours publics.

Après un exposé de M. Bompard la proposition est adoptée.

Le Droit d'Association

Suite de la discussion de l'interpellation de M. Sembat sur l'ingérence du Vatican dans nos affaires intérieures, et 1re délibération sur : 1. le projet de loi relatif au contrat d'association ; 2. la proposition de loi de M. Cuneo d'Ornano ; 3. la proposition de loi de M. Charles Gras ; 4. la proposition de loi de M. Lemire, concernant le droit d'association.

M. Piou

dit que le but des socialistes et d'arracher les consciences au pouvoir spirituel. Ils veulent éloigner tous ceux qui se dévouent à l'éducation des enfants, à l'instruction du peuple, à l'évangélisation, afin d'avoir plus facilement raison de certaines résistances au moment des élections. Sous le prétexte de liberté ils continuent à exercer la plus méprisable des tyrannies, celle de la conscience.

Les congrégations sont un obstacle à leur propagande athée, il faut supprimer les congrégations ; après avoir cherché longtemps ils l'ont trouvé et convient les représentants du pays à s'associer à leur crime néfaste.

L'orateur établit que la loi en discussion constitue une mesure d'exception à l'égard des congrégations, puisqu'il s'agit de les placer en dehors du droit commun, mais les socialistes, malgré tous leurs efforts ne parviendront pas à détruire la liberté de conscience. La République pour être impartiale ne devrait pas tolérer la franc-maçonnerie qui ne se gêne plus pour s'étaler au grand jour.

Il termine en déclarant que la République n'est plus qu'une tyrannie passagère, malgré cela ses amis et lui resteront attachés à la liberté.

M. Trouillot

rapporteur, dit qu'il se bornera à défendre la thèse républicaine. Il développe les grandes lignes du projet. Les congrégations ne peuvent pas avoir le droit de prétendre au même régime que les autres associations. Leurs membres ne jouissent pas d'une liberté personnelle. Ils n'acquièrent rien par leur action sur les consciences.

Le député du Jura se livre ensuite à une attaque assez violente contre les jésuites, et rappelle toutes les mesures de rigueur qui ont frappé cet ordre, dans divers pays, depuis sa création.

Incident

Au moment où M. Trouillot descend de la tribune, un individu placé dans les tribunes publiques s'écrie : « Vous vous moquez du peuple. » Il est immédiatement arrêté et emmené devant les questeurs. Il a déclaré se nommer Bourgain et habiter Paris.

Suite demain.

AVIS DE DÉCÈS

MM. Vincent et Louis Danesi, Mme Ange Pasqualaggi, née Danesi, M. Angelo Pasqualaggi, et leurs enfants, Mme Marie-Rosalie Danesi, Mme Veuve Catherine Danesi, M. et Mme Denis Liparoli, et leur enfant, Mme Veuve Louis Danesi, et ses fils, et Mme Chanel, et leur fils, de Marseille, Mme Veuve Antoine Petit, née Danesi, et sa famille, M. et Mme Louis Petit, et leurs enfants, M. et Mme Joseph Petit, et leurs enfants,

Les familles Casanova, Luccioni, Paravisini, Bouchon, Pieri, Nicoli, Pianelli et Milleo,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Vve Catherine Danesi

Née Liparili

leur mère, belle mère, grand'mère, fille, sœur, belle-sœur, tante et cousine, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui vendredi, 18 courant, à 10 heures du matin.

On se réunira Boulevard Saint-Angelo, 1, maison Lattera.

Domaine de Valrose près Borgo

Vignes américaines

Plants greffés-soudés, venus au sec, dix variétés, soudures très-robustes, 120 fr. le mille.

Racinés [illegible] Riparia Glorie, 25 fr. le mille.

Hybrides producteurs directs.

Arbres fruitiers. — Pêchers, variétés précoces, Amandiers, Pêchers des Indes, etc., greffés sur franc, choix extra [illegible] de haute, 0,50 le pied.

Cerisiers, Poiriers, Amandiers, Mandariniers, etc.

Dépôt : Place de la Fontaine Neuve, Bastia, aux caves du Domaine de Valrose.

Vin rouge extra, récolte 1899, à 0,40 le litre, vin rouge, pleine, à 0,35.

A VENDRE

à Bastia sur la route Nationale maison d'habitation avec jardin et attenant. Revenu annuel 1.500 francs.

S'adresser à Me Peraldi, avoué.

Filature de Cocons

Saint-Jean

M. HENRI BARSANTI fils & Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des [illegible] ouvrières à la filature, [illegible] sur boreaude la direction, [illegible] Noël, maison Bertin.

Grand Entrepôt de Sel et Repasse, HENRI BARSANTI, Nouveau Port, Bastia.

CÉDRATS CONFITS

Expéditions par colis postaux

Emballage soigné et gratuit

A. P. PADOVANI, expéditionnaire, 7, route du Cap, Bastia.

HYGIÈNE et BEAUTÉ de la PEAU

CRÈME VELOUTINE de Ch. FAY

Etablissement d'Horticulture *et de Viticulture*

dirigé par MM. GILLO Frères, viticulteurs-pépiniéristes à Bastia, Lauréats de deux premiers prix à l'Exposition Universelle de Paris 1900, et autres récompenses.

Grand choix d'arbres fruitiers, Amandiers, Orangers, Mandariniers, Citronniers, plantes d'ag[illegible]ment et d'agrément, etc.

Vastes pépinières, vignes du pays greffées sur Rupestris Monticola et sur Riparia glorie de Montpellier ; mise en vente aussi d'un grand choix de plants racinés Variétés Rupestris Monticola, Riparia glorie et glorie de Montpellier, le tout de 1re choix et à des prix modérés.

Source du Chalet
LA MEILLEURE DU
BASSIN DE VICHY

Recommandée par tous les Docteurs dans les maladies du Foie et de l'Estomac.

La plus riche en bicarbonate de soude.

Dépôt général: Maison DELPINO, négociant à Bastia, 1bis Paoli, 27.

Savonnerie Corse

Fabrique à Toga
Bureaux: 13, Boulevard Paoli

M. L. Venturini a l'honneur d'informer le public qu'en présence du succès de ses savons et de l'impossibilité où il se trouvait d'exécuter toutes les commandes qui lui parvenaient il vient de créer la Savonnerie Corse d'un nouveau matériel considérable et perfectionné qui lui permet de donner satisfaction à toutes les demandes.

Il met en même temps les consommateurs en garde contre les contrefaçons et imitations que l'on fait de ses Savons et engage tous ceux qui veulent en avoir pour leur argent à refuser tout savon qui ne porterait le nom : L. VENTURINI, imprimé sur chaque morceau.

ERS A PLANCHER
FERS RONDS, PLATS & CARRÉS
FERS FINS de MARÉCHAL
Chaux & Ciments, Plâtres
Ch. CLÉMENT

Offrez & Demandez dans tous les Etablissements
Le « Vin du Cap-Corse » au Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI & Cie
Produit similaire

L'OR NOUVEAU

Après les chroniques des grands journaux parisiens: *Le Journal*, *l'Éclair*, *l'Écho de Paris*, *la Gaulois*, *le Soleil*, etc., la réputation de l'ORALINE, ce magnifique alliage de métaux, qui par sa ressemblance frappante avec l'or a été baptisé du nom *d'Or nouveau*, n'est plus à faire. La Direction en France de l'AUSTRALIAN GOLD WATCH Cie, a écoulé en trois mois vingt mille six cents montres. Le monde *smart* a remplacé la montre en acier, en nickel et même la montre en or, par le chronomètre et la haine gourmette en *oraline*. L'*Oraline* est donc le métal à la mode, c'est le dernier progrès de la science, c'est le métal de l'avenir. Pour répondre aux milliers de demandes que nous recevons, nous publions le tarif de nos articles.

	Prix
1 remontoir *oraline* pour homme, 19 lignes, 10 rubis.	20 fr.
» même à savonnette, 3 forts boîtiers oraline.	25 fr.
Le même pour dame 11 lignes 3/4 mat ou guillaché.	20 fr.
Le même argent massif, 32 grammes, écussons or contours oraline.	30 fr.
» même pour dame 12 lignes, argent, dessins, contours oraline.	28 fr.
Belle gourmette oraline massive, pour homme 3 gravures.	6 fr.
Sautoir oraline pour dame (long 1m. 40) à sujet vieil or.	Prix 8 fr.
Garniture de chemise pour hommes oraline 5 pièces.	10 fr.
Couverts massifs oraline 157 grammes, aussi riches qu'un service de table en or qui contenait 7.536 fr. l'étui de 12 couverts avec la clef (garantie 20 ans).	80 fr.
L'étui de 6 couverts avec louche.	45 fr.
L'étui de 12 cuillères à café (poids de la cuillère 29 grammes).	28 fr.
L'étui de 6 cuillères à café (poids de la cuillère 29 grammes).	15 fr.
Gravures artistiques d'initiales sur couverts.	5 fr.
Gravures artist ques d'initiales sur couverts (par pièce).	0,50

Expéditions franco à la réception du mandat-poste. Contre remboursement frais à la charge du destinataire.

Adresser toutes les commandes et fonds à M. A. E. ROUX, Directeur Continental de la Société, à Rouen (Seine-Inférieure).

Nous rappelons à notre clientèle que nous rembourserons intégralement toutes marchandises qui ne seraient pas à son entière satisfaction, à la condition qu'elles nous soient retournées franco dans les 48 heures.

VIN ROUGE excellent 9 f. l'hectolitre rendu franco votre gare, 20 litres essai: 5 f. Envoyez mandat poste à Bridat-Fleury à Montigny-Lencoup (S. et M.)

Voulez-vous
se la bonne bière ?
la Brasserie Casparini
Place Saint-Nicolas

Vente en gros et en détail

Mme GEORGES
Dentiste
a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet, 48 Boulevard Paoli, 14, Bastia, sera ouvert, du 1er au 9 de chaque mois.

L'ESPÉRANCE
Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances
à primes fixes
contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'ÉTAT
réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898
(Journal Officiel du 22 juin 1898)
Capital: 10 millions de francs
Siège social: 10, rue St-Augustin, 10, Paris.
S'adresser à M. Auguste ROTH, directeur particulier de la Compagnie *l'Espérance* à Bastia, 2 Boulevard Paoli.

Demandez les
CIGARETTES ÉLÉGANTES MATTEI
à 0.30 le paquet

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons
A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

APRÈS CHAQUE REPAS
UN VERRE DE LIQUEUR
BÉNÉDICTINE
DE L'ABBAYE DE FÉCAMP
Produit essentiellement hygiénique

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier

26e ANNÉE — SAMEDI 19 JANVIER 1901 — N° 17

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE..... un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr. | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS: un an, 25 fr. 6 mois, 12 fr.
AUTRES DÉPART. 22 » » 12 » | le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Chaire de S. Pierre.
SOLEIL : (heure nationale)
LEVER, 7 h. 03 m. — Coucher, 4 h. 21 m.
LUNE Dernier quartier le 11 Nouvelle, le 18
FÊTE DE DEMAIN Saint Arpin.

18 JANVIER

ENFIN !

Les commissions parlementaires se hâtent lentement : un an et demi d'incubation pour un rapport de quelques pages, tel est le bilan de celle chargée d'examiner le projet de loi concernant les services maritimes postaux entre le Continent et la Corse.

Ce rapport, j'ai hâte de le reconnaître, est une œuvre de bonne volonté, et, quoique un peu terne, il se tient assez exactement, les desiderata de l'opinion publique insulaire.

Nous sommes loin de ces cyniques propositions gouvernementales, qui consacraient notre ruine, et nous livraient, pieds et poings liés, au bon plaisir des grandes compagnies de navigation.

L'irrésistible mouvement de protestation qui, à cette époque, se dessina dans la Corse entière, semble avoir porté des fruits : on daigne, en haut lieu, nous concéder le droit à l'existe ce et consentir à dépenser, à notre profit, une part infime de ces millions qu'on gaspille, si bénévolement, en d'improductives entreprises coloniales.

∴

1. Etablissement d'un quotidien, diurne, à grande vitesse ; — 3. Création d'un service côtier ; — 4 Fixation de la vitesse à un minimum de 13 et 16 nœuds ; — 5 Réduction des tarifs de transport ; — 6 Division de la concession en deux lots ; telles sont les améliorations reconnues indispensables et réclamées, avec insistance, par la commission parlementaire.

Notre assemblée départementale n'en avait jamais demandé davantage, elle qui, avec une sollicitude vraiment touchante, s'est faite, à chaque session, l'éloquent interprète de nos justes doléances.

« La facilité et la rapidité des communications, disait-elle, le bien être, la richesse qui se répandraient jusque dans les villages les plus éloignés, le mouvement actuel ne tarderaient pas à s'accélérer. »

Ainsi parlait M. Rabier. En 1893, à la Chambre des députés, le général Brenier de Montmorand n'exprimait à peu près de même : « Qu'on ne craigne pas, disait-il, de faire des avances pour la Corse ; avec le temps elle les remboursera au centuple : sommes-nous pas l'argent et vous y récolter à de l'or. Alors la civilisation y poussera de profondes racines et la Corse deviendra enfin ce qu'elle aurait dû être depuis longtemps, l'île la plus heureuse et la plus florissante de la Méditerranée. » Pourtant, bien des années ont passé, et la Corse, oubliée, méconnue, n'a progressé... que dans la misère.

Serions-nous au bout de nos peines ? Une ère nouvelle se lève-t-elle, pour notre malheureux pays, avec le siècle nouveau ?

On semble nous le promettre. Espérons-le ! L'espérance, n'est-ce pas tout ce qui nous reste ?

PHILIPPE RENUCOLI,
Avocat.

La Lutte contre l'Alcoolisme

Elle se poursuit en France dans des conditions très défavorables. Les raisons hygiéniques qui devraient faire proscrire la consommation de l'alcool restent subordonnées aux raisons fiscales qui la feraient volontiers augmenter. Pour des motifs électoraux, la Chambre a récemment consacré et étendu le privilège des bouilleurs de cru, privilège qui est la plus terrible moyen d'empoisonnement qu'on ait jamais inventer et répandre dans nos populations agricoles, ce vieux réservoir toujours fécond de la race française. Aujourd'hui le mal est à la racine même de la famille du paysan.

Mais, s'il convient de ne pas cesser de faire retentir la cloche d'alarme, il n'est pas bon non plus d'être pessimiste et de renoncer à la lutte. Seuls les peuples sont vaincus qui s'abandonnent eux-mêmes. La cause de leur salut ou de leur perte est en eux, c'est-à-dire dans l'énergie qu'ils savent déployer. La Norvège s'est merveilleusement affranchie en vingt ans du formidable tribut qu'elle payait à l'alcoolisme. Elle a régénéré sa population, restauré ses finances et quadruplé son commerce et son industrie. L'alsacien en a peu partout a remplacé la misère, et la moralité a suivi la progression de la prospérité publique. De ce qu'un peuple a réussi à faire quel peuple se déclarerait volontairement incapable ! Quel peuple voudrait ainsi proclamer sa propre déchéance et signer son arrêt de mort.

Il est vrai qu'en France nous sommes encore loin de déployer contre l'alcoolisme la vigueur de résolution et la sévérité des mesures qui ont transformé la Norvège. Mais il faut tenir compte des différences ethniques et se dire que le point important n'est pas de triompher du monstre en une fois, mais de ne pas renoncer à le combattre et à le dénoncer un seul jour. Nous avons aujourd'hui à louer et à signaler à l'imitation des autres l'initiative d'un évêque et d'un colonel.

L'évêque est celui de Châlons-sur-Marne, M. Latty, qui, voyant qu'il s'agit de « sauver sans plus de retard les bonnes mœurs, le caractère de la race, » engage ses prêtres, par une ordonnance solennelle, à former une ligue de tempérance, ayant pour article unique l'abstention de toute liqueur alcoolisée et à donner par leur conduite, dans leurs repas en commun, l'exemple de la tempérance et même de l'abstinence en ce qui touche l'alcool et ses dérivés. Voilà un évêque qui mérite que bonne place à côté de M. Turinaz, évêque de Nancy, le premier parmi ses collègues qui prêche, si nous ne nous trompons, la même patriotique croisade.

Le colonel du 70e d'infanterie à Vitré a senti aussi le besoin et le devoir de faire quelque chose contre l'ivresse. Il a eu l'ingénieuse idée de créer un concours de sobriété entre les compagnies de son régiment. L'épreuve durera trois mois. Les compagnies seront classées alors d'après le nombre des punitions encourues pour ivresse, et à celle qui aura été reconnue la plus sobre des permissions seront accordées en plus grand nombre pour être réparties entre les soldats.

Tout cela, direz-vous, c'est peu de chose ; nous disons : c'est quelque chose. Que le souci dont témoigne l'idée du colonel du 70e se généralise ; qu'il devienne le souci de tous les colonels de France, et le résultat obtenu à la fin d'une année ne sera point mépris. L'armée tendra à devenir ce qu'elle n'est pas assez, une école nationale de tempérance et de discipline. Que les autres chefs de France imite t ceux de Nancy et de Châlons, que l'influence continue et universelle du clergé se fasse sentir dans les villes et au village, que les prédications antialcooliques se multiplient, qu'on gagne à la cause de la croisade la femme, les enfants et les jeunes hommes, et l'on pourra bientôt constater un commencement de recul pour l'alcool et de progrès pour la natalité et la moralité dans notre pays. Dernièrement, nous lisions M. Leygues ; our une énergique circulaire aux instituteurs. Que ces trois grandes forces morales unissent leurs efforts : l'école, la religion, l'armée ; qu'elles se fassent les auxiliaires de toutes les ligues particulières qui agissent un peu partout dans le même sens et peut-être commencerons-nous à remonter la pente fatale que depuis trente ans nous ne faisons que descendre. *Caveant cives !* puisqu'il semble vain de compter sur les conseils et sur les députés qui font les conseils.

(*Temps*).

APATHIE

A propos d'école d'agriculture, dont je m'occupai dans un récent article, j'eus le plaisir, la veine plutôt, de rencontrer, ces jours derniers, M. Z..., ancien sous-préfet de Bastia, l'homme le plus au courant que je connaisse de ces sortes d'affaires, les quelles, par leur caractère hypothétique et contingent, tiennent plus de la politique que de la technologie.

Mon ami — M. Z... quoique ancien sous-préfet m'honore de son amitié — est un causeur charmant quoique un peu trop vif parfois, assez instruit, et connaissant à fond la Corse qu'il avait étudiée par goût, par pur dilettantisme d'abord et puis par nécessité, par obligation professionnelle, car ce n'est pas un mince travail que d'être sous-préfet de notre pays.

J'avais l'homme sous la main, l'homme rêvé des journalistes. L'occasion était, et je résolus d'en profiter pour lui prendre une interview tout en marchant.

Les premières questions posées à tâtons, sans insistance ni lieux nulle impression sur Z..., tout occupé dans la contemplation de la teinte-abri de la Compagnie des Tramways qui orne avec tant de charme la principale place publique de la ville de Nice. Mais quand je devins plus précis, plus pressant, mon ami s'arrêta net, m'enveloppa d'un de ces regards si familiers aux anciens sous-préfets, et me dit :

— Ah ! ça, qu'est-ce que vous me chantez-là ? C'est donc sérieusement que vous me parlez de ces choses ?

— Très sérieusement, répondis-je. Je ne serai pas fâché d'avoir là-dessus l'opinion d'un homme comme vous, qui pendant près de trente ans avez vécu d'une vie officielle, au courant des moindres projets gouvernementaux sur notre pays.

Il hocha la tête, haussa les épaules en un geste ennuyé et dédaigneux à la fois, et me tourna le dos en disant :

— Eh bien ! vous êtes encore de votre pays vous, pour vous monter le coup, en embêtant les gens...

Il faut vous dire que mon ami Z..., comme tous les anciens « quelque chose, » les ex « n'importe quoi », comme tous les retraités en un mot, est généralement implô quand on l'ennuie. C'est, m'a-t-on dit, le contact de l'Administration et l'autorité relative dont ils ont été investis pendant un temps, qui leur a donné cette brutalité même, que d'aucuns appellent franchise et qui n'est au fond que du manque d'éducation ou du simple cynisme.

Je compris que je venais de donner étourdiment dans ce travers... administratif de son caractère, et, sans songer le moins du monde à m'offenser de sa brusquerie, je n'insistai plus.

Il se calma.

Il m'offrit un cigare de Corse, on alluma un bout même et me dit un bout d'un ton assez :

— Eh bon ! voyez-vous, il y a des à ses qui sont tellement ridicules, tellement absurdes dans la bouche d'un Corse, surtout d'un Corse intelligent comme vous.

J'étais embarrassé.

— ... Ainsi, continua-t-il, vous vous imaginez, par exemple, que les gouvernements ou les divers régimes — j'en ai tant vu dans ma très longue carrière ! — vous vous imaginez, dis-je, que les divers gouvernements qui se sont succédé en France depuis ces cinquante ans se sont occupés de l'agriculture ? Mais pas du tout, mon cher ami, pas du tout. Ils ont bien autre chose à faire, et ils ont bien raison, car ce n'est pas un misérable bout qu'il faut sous-préfet de notre pays.

J'avais l'homme sous la main, l'homme rêvé des journalistes. L'occasion était, et je résolus d'en profiter pour lui prendre une interview tout en marchant.

Les premières questions posées à tâtons, sans insistance ni lieux nulle impression sur Z..., tout occupé dans la contemplation de la teinte-abri de la Compagnie des Tramways qui orne avec tant de charme la principale place publique de la ville de Nice. Mais quand je devins plus précis, plus pressant, mon ami s'arrêta net, m'enveloppa d'un de ces regards si familiers aux anciens sous-préfets, et me dit :

— Ah ! ça, qu'est-ce que vous me chantez-là ? C'est donc sérieusement que vous me parlez de ces choses ?

— Très sérieusement, répondis-je. Je ne serai pas fâché d'avoir là-dessus l'opinion d'un homme comme vous, qui pendant près de trente ans avez vécu d'une vie officielle, au courant des moindres projets gouvernementaux sur notre pays.

Il hocha la tête, haussa les épaules en un geste ennuyé et dédaigneux à la fois, et me tourna le dos en disant :

— Eh bien ! vous êtes encore de votre pays vous, pour vous monter le coup, en embêtant les gens...

Il faut vous dire que mon ami Z..., comme tous les anciens « quelque chose, » les ex « n'importe quoi », comme tous les retraités en un mot, est généralement implô quand on l'ennuie. C'est, m'a-t-on dit, le contact de l'Administration et l'autorité relative dont ils ont été investis pendant un temps, qui leur a donné cette brutalité même, que d'aucuns appellent franchise et qui n'est au fond que du manque d'éducation ou du simple cynisme.

Je compris que je venais de donner étourdiment dans ce travers... administratif de son caractère, et, sans songer le moins du monde à m'offenser de sa brusquerie, je n'insistai plus.

Il se calma.

Il m'offrit un cigare de Corse, on alluma un bout même et me dit un bout d'un ton assez :

— Eh bon ! voyez-vous, il y a des à ses qui sont tellement ridicules, tellement absurdes dans la bouche d'un Corse, surtout d'un Corse intelligent comme vous.

J'étais embarrassé.

— ... Ainsi, continua-t-il, vous vous imaginez, par exemple, que les gouvernements ou les divers régimes — j'en ai tant vu dans ma très longue carrière ! — vous vous imaginez, dis-je, que les divers gouvernements qui se sont succédé en France depuis ces cinquante ans se sont occupés de l'agriculture ? Mais pas du tout, mon cher ami, pas du tout. Ils ont bien autre chose à faire, et ils ont bien raison, car ce n'est pas un misérable bout qu'il faut sous-préfet de notre pays.

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA
et les ports du Nord

Le vapeur anglais GARNET
chargera à Bastia vers le 20 Janvier
Pour GÊNES direct, les ports d'ESPAGNE, LONDRES.
prenant marchandises sur connaissement direct
pour ANVERS, HAMBOURG
et tous les ports d'ANGLETERRE

Pour fret s'adresser à
Arthur C, Southwell, Bastia.

EAU MINÉRALE NATURELLE
FERRUGINEUSE, ACIDULÉE, GAZEUSE
D'OREZZA
SOURCE PIANE
(*Carte Blanche*)
AUTORISÉE PAR L'ETAT

Eau naturelle garantie absolument pure sans l'emploi, pour sa conservation et sa mise en bouteille, d'aucun procédé chimique ou artificiel.

NE PAS CONFONDRE AVEC LA SOURCE DÉPARTEMENTALE

DIRECTION et ADMINISTRATION :
8, Place de la Madeleine, 8, PARIS

Agence générale pour la Corse : **Bastia, 9, Rd du Palais**
Dépôts en France et à l'Etranger
chez tous les débitants d'eaux minérales et les principaux Pharmaciens.

Le meilleur des cigares à 10 centimes est sans contredit le CIGARE MATTEI
Le demander dans tous les débits.
On ne fume pas ce bon Cigare, On le hume tellement il est mauvais

Maison L. N. Mattei et Cie

En raison des nombreuses contrefaçons et concurrences déloyales qu'attire à la liqueur *Cédratine Mattei* sa bonne réputation, l'attention des consommateurs est appelée sur ce qui suit :

Nulle autre que la maison L.-N. Mattei et Cie ne peut se servir du mot *Cédratine* qui est une marque déposée, c'est-à-dire la propriété personnelle de cette maison.

Toute bouteille ne portant pas l'étiquette de la maison L.-N. Mattei et Cie est une contrefaçon.

Tout contrefacteur sera poursuivi conformément à la loi.

DERNIERS BILLETS
LOTERIE
DES ENFANTS TUBERCULEUX
AVIS IMPORTANT
A GROS LOTS
250.000
100.000
50.000 20.000
15 FEVRIER 1901

ASTHME et CATARRHE
Guéris par les CIGARETTES ESPIC
LA FUMIGATION PECTORAL ESPIC est le plus efficace de tous les remèdes pour soulager les Malades des Voies respiratoires
Il est vendu dans les Bureaux de Tabac
Dépôt Général : 33, rue St-Lazare, Paris
EXIGER LA SIGNATURE CI-CONTRE SUR CHAQUE CIGARETTE

MAUX DE JAMBES
VARICES — DARTRES
DÉMANGEAISONS — PLAIES
ULCÈRES — ECZÉMAS
Guérison assurée — Soulagement immédiat
PAR
L'EAU PRÉCIEUSE

Dépôt à Bastia, pharmacie TEILLIER, à Ajaccio, pharmacie GUITTARD-ORSI

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissent tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX D'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
EDITION E : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les P., 3e et 4e Pages
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs
ADEL GOUBAUD, Editeur, 3, r. de la Sorbonne, Paris

USAGE INTIME CAOUTCHOUC H. Chastan, 11, rue J.-J. Rousseau, Paris
VELOUTINE Poudre de Riz Spéciale Préparée au Bismuth Hygiénique, Adhésive, Invisible. CH. FAY, 9, rue de la Paix, PARIS

60 ANNÉES DE SUCCÈS
2 GRANDS PRIX (Lyon 1872, Bordeaux 1882)
HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY
Expositions de Rouen 1896, Bruxelles 1897
ALCOOL de MENTHE de RICQLÈS
(Ce seul Alcool de Menthe véritable)
BOISSON HYGIÉNIQUE d'un goût exquis et d'une fraîcheur délicieuse, calme instantanément la soif et assainit l'eau.
ELIXIR SOUVERAIN contre les Indigestions, la Dysenterie, la Chlorotine, dissipe les Maux de Cœur, de Tête, d'Estomac.
Excellent aussi pour la Toilette et les Dents
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
SE MÉFIER des IMITATIONS
Exiger le Nom de RICQLÈS

DEMANDEZ ET OFFREZ
Dans tous les Etablissements
L'AMARO MATTEI
APÉRITIF SUPÉRIEUR
Se boit tout le Monde
L'Exquis Cigare Mattei
Le meilleur à 10 centimes
Tout bon fumeur doit fumer ce cigare
Qu'on peut se procurer dans la Maison

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Superbes Régalences à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes

108 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Gentilhomme Campagnard

par CHARLES DE BERNARD

XXXIII.

L'ÉCHARPE TRICOLORE

— Comment ! vous voulez maintenant que ce jeune homme se déshabille devant nous ! s'écria la vieille Catherine d'un air offensé.

— Il ne s'agit pas de changer de vêtements de la tête aux pieds, il suffit qu'il ôte sa veste et qu'il mette son uniforme.

— Et pourquoi ça, monsieur le juge de paix, sans vous commander, faut-il que je mette mon uniforme.

— Pour m'accompagner sur la place.

— Sur la place ! s'écria le jardinier en roulant de gros yeux effarés ; oh ! pour ça, que non ! j'en viens de la place, et ce n'est pas pour y retourner.

— Pourquoi n'y veux tu pas retourner ? demanda le vieillard d'un ton sévère.

— Pardine, ce n'est pas difficile à deviner ; ils sont là un rassemblement de mauvais sujets qui parlent de tout foutcauser ; et, moi, dame, je n'ai pas envie qu'on me fruteuse.

— Il a bien raison, ce pauvre garçon dit la vieille servante en posant sur la table l'écharpe enfin terminée.

— Catherine, taisez-vous ! s'écria impérieusement le magistrat, et toi, Toinot, obéis sans répliquer.

— Mais, monsieur le juge de paix, répondit le tambour avec une émotion visible, vous ne savez donc pas que c'est le capitaine qui est à la tête du tapage ?

— Je le sais ; après ?

— Mais savez-vous aussi ce qu'il m'a promis, le capitaine ?

— Des coups de poing ?

— Ce ne serait rien, quoiqu'il frappe dur quand il s'y met ; il m'a promis de me couper les deux oreilles si jamais je me représentais devant lui, et il le ferait comme il l'a dit, voyez vous bien, monsieur le juge de paix.

Pendant le fin de ce dialogue M. Bobillier avait ceint l'écharpe qui devait lui servir d'égide, et dont une des femmes de chambre venait de réunir les deux bouts par un magnifique nœud à rosette.

— Au nom de la loi, tambour Toinot, dit il alors en fixant sur le jardinier interdit le regard impératif, je vous requiers de revêtir sur-le champ votre uniforme ainsi que tout le reste de votre équipement, et de vous tenir prêt à obéir à mes ordres ultérieurs ; songez que le moindre délai vous constituerait en état de rébellion.

Ne se rendant pas bien compte de la punition que pourrait lui faire encourir sa désobéissance, Toinot se figura sans doute que ce devait être un châtiment au moins aussi terrible que l'amputation des deux oreilles, car il ôta sa veste et y substitua son habit militaire sans faire une plus longue résistance ni même articuler un seul mot.

— Ton sabre... ton casque... ton tambour, reprit le vieillard apaisé par la soumission du jardinier, mais impatienté de sa lenteur.

Toinot exécuta ces différents ordres par une suite de mouvements mécaniques plutôt qu'animés ; il était fort pâle et de grosses gouttes de sueur lui humectaient le front.

— Pauvre garçon ! dit pour la seconde fois la vieille Catherine avec un accent de commisération, il a si peur que cela vous en fait mal.

— On dirait un monton qu'on mène à la boucherie, ajouta une autre servante non moins touchée de compassion.

— Un homme qui a un sabre et qui a peur ! s'écria dédaigneusement une jeune femme de chambre plus jolie, et peut être pour cette raison plus exigeante que ses compagnes ; je le verrais maintenant rapporter à moitié assommé et couvert de sang que je ne m'y intéresserais pas du tout.

— Je voudrais bien vous y voir ! balbutia Toinot d'une voix étranglée.

— M. le juge de paix s'expose autant que vous, et il vous vaut bien, répliqua prestement l'aimable soubrette.

— Il est payé pour ça, grommela Catherine, tandis que si ce pauvre garçon attrape quelque mauvais coup, ce sera pour lui.

— Silence, vieille bavarde ! s'écria M. Bobillier d'un ton courroucé ; et toi, drôle, passe devant moi.

La précaution n'était pas superflue, car la confiance de l'infortuné jardinier trahissait visiblement son désir de s'esquiver à la première occasion favorable ; mais l'ordre de marche que venait d'adopter le vigilant magistrat rendait toute tentative de désertion impossible, pour le moment du moins.

M. Bobillier et Toinot, le premier serrant l'autre de près et le gardant à vue, s'engagèrent dans le labyrinthe de corridors qui séparait la lingerie du vestibule. Quelques-unes des femmes de chambre moins alarmées que leurs compagnes ou chez qui en cet instant la curiosité faisait taire la frayeur, se hasardèrent à les suivre de loin, mais elles ne tardèrent pas à se repentir de leur acte de hardiesse. A leur entrée dans le vestibule, qu'éclairaient plusieurs fenêtres donnant sur la cour, une lueur autre que celle du jour frappa soudain leurs yeux, si vive et si ardente, qu'elles crurent le château en feu et battirent précipitamment en retraite en poussant les cris les plus perçants qui puissent sortir du gosier de femmes épouvantées.

Ainsi que nous l'avons dit, le vicomte de Langeac, en ce moment même, s'apprêtait à descendre le grand escalier ; presque aussi ému que les soubrettes elles-mêmes, il pressa le pas et se trouva bientôt en face de M. Bobillier, qui, pour maintenir son acolyta dans la ligne du devoir en face de ce danger nouveau, venait de le saisir énergiquement au collet.

— Le feu, monsieur, le feu ! s'écria le vicomte, qui semblait avoir quelque peu oublié son rôle de fou.

— Eh bien ! monsieur, si c'est le feu, on l'éteindra, répondit le juge de paix sans lâcher la huffleterie du tambour.

— Si c'est le feu, mais vous ne voyez donc pas ? reprit Langeac en montrant les fenêtres.

(*A suivre*).

aient préoccupés de votre situation économique... qu'ils aient pu se soucier de créer chez vous une école quelconque d'agriculture ?

— Oui... Je suppose que s'inspirant de nos besoins...

Il me coupa brusquement :

— Ne parlez pas de vos besoins, si vous pro, ne dit-il sèchement. Si vous saviez ce que j'ai entendu répéter de fois ce mot, besoins — pendant les trente années que j'ai passées dans votre pays. Mais vous n'avez que ça, vous autres en Corse, des besoins...

Il appuyait à plaisir sur ce mot qui revenait, hoard, à chaque instant, dans sa phrase.

— ... Soyez vous que la mieux ce serait de n'en pas avoir de besoins ... de se suffire à soi-même en travaillant...

— Ah ! oui, interrompis-je à mon tour... L'huile de bras, la fameuse huile de bras, dont nous manquerions en Corse, d'après M. Mongeot. Alors vous croyez vous aussi, que nous n'avons pas envie de travailler...

— Si je le crois ?... exclama-t-il.

De nouveau il allait s'emporter. Je prévins l'orage :

— Enfin voyons, vous savez bien que nous manquons en Corse des choses les plus essentielles à la mise en valeur de notre sol... nous ne savons pas... nous manquons de science... Vous savez aussi que la partie Est de l'île, cette fameuse côte orientale qui est la plus fertile, est absolument inabordable pendant les deux tiers de l'année, qu'elle se trouve par suite dans l'impossibilité d'être mise en culture... que les autres parties de notre département sont montagneuses et ne permettent qu'un genre approprié de travail que notre ignorance agronomique ne nous permet pas de perfectionner et qui ne donne que des résultats insignifiants...

— Mais oui, mais oui... et je l'ai assez entendue cette antienne, vous dis-je, pendant mon séjour en Corse pour supporter, même en riant, qu'on me le rabâche aujourd'hui, oui, vous manquez de tout, nous savons cela... mais que faites-vous, en somme, pour qu'il ne vous manque rien ? Votre situation est déplorable, soit, mais que faites-vous pour la changer ? Comment prétendez-vous remédier à cet état de choses qui nuit à votre bien-être, à votre prospérité ? Voilà la question. A par le paysan, le commerçant des villes, destinés tous deux à jouer les Jérémies de la situation, un grand emblotement de ceux qui ont forces de les écouter, qui, chez vous, dites-moi, signale le danger ? qui s'inquiète, qui se révolte, qui menace même, car il est des moments où la menace produit son effet, qui ?... A part le pauvre bougre qui peine, courbé sur le sol ingrat et sourd, en jurant et en grognant, qui, je vous le demande, élève la voix chez vous, qui se plaint, qui gronde ? Personne ! La presse locale ? oui... de temps en temps, par ci, par là un article paraît, assez fade, assez insignifiant, di sous le mot : trop gouvernemental pour produire un effet quelconque sur nos ministres occupés par ailleurs... Et toute cette prose, très documentée par ma foi ! de réelle valeur, au point de vue de la discussion économique, est de nulle utilité quant à l'amélioration de votre sort.

Je parle bien entendu, ici, de la rare presse indépendante... quant à l'autre, elle fait mieux, elle ne dit rien du tout. Il y a les Chambres de commerce aussi... Elles protestent bien au peu, de temps en temps, pour la forme ... mais leurs vœux platoniques sont frappés de stérilité avant que d'être formulés. Et puis, je vous le demande que voulez-vous que cela fasse au gouvernement, un vœu d'une Chambre de commerce... mettez une protestation... Est-ce que ça compte, une protestation d'une Chambre de commerce ?

Il se mit à rire mollement, puis reprit :

— ... Les vœux, les protestations, c'est comme les besoins : le gouvernement s'en f... la ! En principe, sachez une chose, mon cher, c'est que les gouvernements se f..., généralement de tous les besoins dont la réalisation n'est pas directement liée à leur existence politique.

Le gouvernement, quel qu'il soit, n'a d'autre préoccupation que de conserver le plus longtemps possible le pouvoir. Hors de ce souci, très légitime il faut en convenir, tout est secondaire pour lui. Intérêts supérieurs, peuple, patrie, ne sont plus que des mots. Oui, la seule chose qui ait une réelle valeur aux yeux d'un gouvernement constitutionnel quelconque, c'est une majorité parlementaire. Pouvez-vous lui faire une majorité parlementaire en Corse ?... Vos députés sont-ils assez influents au parlement pour qu'il puisse compter sur eux le cas échéant ? tout est là. Le reste est à côté de la question.

Il lâcha superbement devant lui une bouffée de fumée, me prit le bras et continua :

— Aujourd'hui, on gouverne à coups de majorité et non à coups de réformes... Vous savez bien la discipline pour la défense républicaine... Eh bien ! puisque la discipline au ourd'hui l'emporte sur les principes, le gouvernement tâchera surtout de se ménager l'appui éventuel des chefs de clans dans les deux Chambres en leur distribuant de grasses sinécures pour leurs protégés et des prébendes non moins grasses, aux membres de leurs familles. Le reste va tout seul. Dès lors, comprenez-vous, deux cas sont en présence : ou bien vos députés et sénateurs sont des protestataires systématiques et irréconciliables, au verbe puissant, et ils obtiendront tout ce qu'ils voudront du ministère en quête de leur appui à la Chambre, ou bien, tout acquis à la majorité, vos députés font partie du clan servile que le ministère mène à coups de bottes, au nom de la discipline républicaine, et on ne fera rien pour eux. Jentends, rien pour leurs électeurs, car ils ont, eux, des ressources... mais n'insistons pas Or, justement, par un de ces hasards malchanceux, vos députés sont compris dans la seconde catégorie.

Par une de ces aberrations inouïes, eux, dont le pays souffre la misère et la faim, dont le pays est délaissé, eux qui devraient protester tous ours et toujours systématiquement jusqu'à épuisement de leurs forces, eux, se déclarent satisfaits. Voyez-vous l'énormité ? Ils sont pour soutenir le ministère qui affame leur département et non pour le renverser, pour le louanger et non lui reprocher quoi que ce soit, pour applaudir à son attitude indifférente et coupable et non pour la dénoncer aux bons tens, comme une œuvre de lâcheté et de trahison, et on ne fait absolument rien pour eux. C'est tout naturel, en somme, puisqu'ils ne réclament rien.

Il se frotta les mains, satisfait, lui aussi, de sa tirade, fit quelques pas sans parler, puis, s'arrêtant devant moi :

— Et que dis-je... vos députés... mais tout en Corse est ministériel et gouvernemental et administratif, les choses et les gens, les idées et les gestes, depuis le plus petit brasseur jusqu'au riche négociant, depuis le garde champêtre jusqu'au sénateur. Tous, vous êtes ministériels, tous, vous criez : « Vive la République ! » Tous, vous vous plaignez et tous, vous vous déclarez satisfaits à la fois, follement, inconsciemment, et vous embêtez les gens avec vos jérémiades absurdes et inutiles. Bien plus, vous paraissez contents de votre sort et ne manquez jamais une occasion de manifester votre satisfaction au gouvernement dont l'indifférence coupable est cause de vos maux. Dès lors, de quoi vous plaignez-vous ? Hein ? comprenez-vous la chose ?... Tiens, mais qu'avez-vous ? vous ne me dites plus rien...

E. GHILINI.

(Phare du Littoral)

A Ciccistà

Commedia in 3 atti

DI P. VATTELAPESCA

SCENA V.

MARIUCCIA, *sola*

Mamma ha fiese ragione... Michele à un agellotta sopr'a frasca, graziosa e vispa, ma pronta a scappassine au minimo rumore ; mentre Vastianu pòsau cunsiderallu già cumme in gabia. . E per questu ch'un mi do tanta primmura : quandu scringhiu u visogno, un ci vòle tantu a pèrghie a manu pe acchiappallu !... Di me è innammurato cotta, e me diventa squasi ridicula : un m'accorsi una vòlta au Farallo, chi si vita l'occqua indrucoo m'era lavata e mane ? E, bidendusi scoperto, diventò rossu cumm'un pivarone ; e, per tutt'a jurnata, un u'pri più bocca d'a vergugna ! ... Ah, questu è pròpriu un amore all'antica, cumme si ne trèvanu inda i libri lascatici da caccarone ! Pare che noi dònne fussimu allora l'idoli che un, bocchi e atelli, adavanau ; e in ghiu, ancu ne i valli, ci cappiana i giuvanotti per core si viechierini, ai pastizzi, à pippa e all'arichiòla '... Oh, perchè un vendetru Vastianu un n'è un pocu più sveglin ? E cusì timidu, soprattutto in presenza di Michele, ch'un sà più di' che bon giuornu e bona nòtte !... Eppuru, un n'è sciòcca, e l'intesi una vòlta d'a mio ananza discore cun balsà di letteratura e d'erte, cusì s'oquente e apedita, ch'un mi paria più quellu ; e cursi ad assigurammine. Ma appena ella mi vide, cumminciò a berbattalà turnendu u lonzu di primma.

(suivre).

GAZETTE DEPARTEMENTALE

LAVATOGGIO. — La mort vient de frapper dans ses plus chères affections une des familles les plus distinguées de la Balagne.

M. Jean-Baptiste de La Rossat, l'aîné des enfants de M. Pierre de La Rossat, maire de Lavatoggio, a succombé à une de ces longues et douloureuses maladies qui ne pardonnent pas. Secours intelligents de l'art, soins empressés et affectueux des parents, rien n'a valu, et l'infortuné jeune homme qui, avec une résignation toute chrétienne, avait déjà fait depuis longtemps le sacrifice de sa vie, s'est éteint sans accoutume, muni de tous les Sacrements de l'Eglise, dans les bras de sa famille éplorée, à peine âgé de 32 ans.

Quel coup cruel pour les chers et vénérés parents dont il aurait embelli un jour la vieillesse et continué les traditions d'honneur.

Les obsèques ont eu lieu le surlendemain, dernier jour du siècle, avec le concours du clergé de toutes les paroisses du canton, et au milieu d'une telle affluence de monde que de mémoire d'homme on n'avait encore vue à Lavatoggio. Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Toussaint Santelli, Auguste Nobili Savelli, Auguste Suzzoni, Ph. Suzzoni. Plusieurs couronnes étaient portées par des enfants.

M. Jean-Baptiste de La Rossat descendait de Pierre de La Rossat, qui vint en Corse au XVIIIe siècle, comme directeur général des vivres et des magasins du roi de France. Après son mariage avec Mlle Marthe Giuliani, Pierre de La Rossat s'était établi à Algajola, où il jouissait d'une grande considération. Son fils, Louis, fut élu député de la province de Balagne, en 1774, pour la représenter aux Etats généraux de la Corse, et nommé par cette Assemblée commissaire des juntes de l'île. Son autre fils, Joseph, s'était marié à Mlle Victoire de Giubega, nièce de Laurent de Giubega, président de la noblesse corse en 1780, lequel avait eu l'honneur de tenir Napoléon Ier sur les fonts baptismaux.

Le jeune de La Rossat comptait un parent, mort il y a quelques années, évêque du diocèse de Verdun, où son nom était très populaire. Il n'est pas étonnant que le regretté défunt, issu d'une famille si distinguée, se fît remarquer par ses grandes qualités de cœur, ses sentiments généreux et la droiture de son caractère. Sa mort plonge dans le deuil plusieurs des principales familles de l'arrondissement, notamment la famille Giuliani de Muro.

Après le service religieux, M. Auguste Suzzoni a fait en termes bien sentis, l'éloge du cher disparu, puis le cortège s'est dirigé vers le modeste cimetière, où la dépouille mortelle du représentant en sa qualité d'aîné de la famille de La Rossat reposera en paix à l'ombre de la croix, pour renaître de ses cendres à la fin des temps, dans la gloire des enfants de Dieu, car il a cru et espéré.

Puisse cette consolante pensée atténuer la poignante douleur des êtres chéris qu'il laisse pour le pleurer sur cette terre, et auxquels nous réitérons ici l'expression sincère de nos sentiments de respectueuse condoléance. — M.

EPILOGUE
du drame de San Giuliano

Il paraît que Léon Ferrali, l'auteur de l'assassinat d'Alerini, commis à San Giuliano dans la nuit de mercredi à jeudi, aurait fui son crime accompli, s'est dirigé sur Bastia et a réussi à s'embarquer sur le paquebot de Livourne.

Il est activement recherché par la police italienne.

Bulletin financier

Paris, le 15 janvier 1901.

La liquidation de quinzaine s'est effectuée dans des conditions satisfaisantes. Notre marché, bien impressionné par ce fait, s'est montré mieux disposé et les cours se sont sensiblement raffermis. Le 3 0/0 s'est avancé à 100 97, le 3 0/0 à 102,65. L'Extérieure a clôturé le cours de 72 francs à 72 37.

Les Etablissements de Crédit sont bien tenus. La Crédit Lyonnais fait 1,110 ; son bilan au 31 décembre dernier montre que les résultats bénéficiaires du mois se sont élevés à fr. 422,045. Le Comptoir National d'Escompte à 591, la Société Générale à 643, le Crédit Foncier à 656.

En valeurs industrielles, la Raffinerie Say s'est avancé à 1,695, la Compagnie Générale de Charbonnages fait 419. Les actions de Paris Nationale sont demandées à 185 fr., les Obligations 5 0/0 se traitent à 270 francs.

On s'occupe beaucoup de la Compagnie Continentale Nouvelle d'Incandescence. Les appareils vendus par cette société, visibles d'ailleurs dans ses bureaux, 8, place de l'Opéra à Paris, réunissent tous les progrès réalisés dans l'éclairage.

Nos Chemins de Fer sont stationnaires.

Les colis sans voyageurs

Depuis le 1er janvier 1901, les Compagnies de chemins de fer font application du tarif spécial n° 110, relatif au transport « d'objets à l'usage personnel des voyageurs ou leur famille et échantillons des voyageurs de commerce » non accompagnés sur tout ou partie du parcours.

On sait que divers colis remplissant certaines conditions définies, tels que malles, chapellières, valises, cartons à chapeau, cuisses l'échantillons, etc., peuvent être expédiés de la même manière que les bagages accompagnés, d'une gare quelconque d'un réseau à une autre gare du même réseau ou à une gare quelconque des six grands réseaux français, sans que l'expéditeur soit tenu de se munir au préalable d'un billet.

La taxe à appliquer par expédition est de : 1 fr. jusqu'à 40 kilos ; 1 fr. 50 de 40 à 200 kilos ; 2 fr. de 200 à 500 kilos ; 2 fr. 50 au-dessus de 500 kilos. Enregistrement non compris.

Véritable Savon des Princes du Congo

Hors Concours Exposition 1900. Ayer sur la boîte, l'enveloppe et le pain le mot Congo.

La Revue

A l'occasion de la remise des insignes de la Légion d'honneur aux officiers promus à l'occasion du 1er janvier, une grande revue des troupes de la garnison a été passée hier, sur la place Saint-Nicolas, par M. le général Michel, gouverneur de la Corse.

Les troupes, en grande tenue de service, étaient placées dans l'ordre ci-après :

Gendarmerie à pied ; 7e et 8e batteries du 38e rég. d'artillerie, sans matériel ; 163e d'infanterie.

A 2 heures précises, M. le général gouverneur arrive, débouchant par le cours Sebastiani, et suivi par son brillant état-major, il passe devant le front des troupes, qui lui sont présentées par M. le lieutenant-colonel Tasson, chef de la 15e légion ter de gendarmerie. Les hommes portent les armes, la musique du 163e joue la *Marseillaise*.

L'inspection terminée, M. le général Michel remet la croix de chevalier de la Légion d'honneur, avec le cérémonial majestueux que l'on sait, à M. le docteur Lapeyre, médecin major de 1re classe au 163e de ligne.

La médaille militaire est ensuite remise par le colonel Tasson aux gendarmes Giudicelli, Antoni, Andrei, Barragué, Miniconi, et, après cette remise, les troupes sont massées au fond de la place, du côté du Fango, pour exécuter le défilé.

M. le général Gouverneur se place à hauteur de la sous-préfecture, face à la statue ; les officiers sans troupe se groupent à sa droite.

Les troupes défilent ensuite, l'arme sur l'épaule droite, la baïonnette au canon, et le guide à droite, en colonne à distance entière par section.

La tenue des troupes était remarquable.

Une foule considérable formait le cadre de cette imposante cérémonie militaire, qui a été favorisée par un temps superbe.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES du 18 janvier à l'ermomètre. — 7 heures du matin, + 5 2 midi, + 10. 6 heures du soir, + 7. Maxima, + 10 1 minima, + 4 5.

Baromètre. — 7 heures du matin, 708 millimètres. 6 heures du soir, 708 mm.

Vent. — 9 h. du matin, calme.

4 h. du soir, O. faible.

Etat du ciel, clair.

Etat de la mer, très belle.

Longueur des ombres : matin, + 0,43 soir, + 0,45

Pluviomètre, à 9 heures du matin : mm.

Au départ

M. le colonel Cheroutre, commandant le 163e ; M. le capitaine de vaisseau Voiellaud, commandant de la marine en Corse ; M. le lieutenant-colonel Contault, directeur du génie, et M. le lieutenant-colonel Reumaux, directeur de l'artillerie, sont partis hier matin par le train de 6 heures 40 pour Calvi.

Marine nationale

Le paiement des délégations du 4e trimestre 1900 commencera à Bastia le 21 courant à 2 heures de l'après midi et continuera le jour suivant, le matin de 9 à 11 heures, le soir de 2 à 4 heures.

Obsèques

A 10 heures du matin ont eu lieu les obsèques de Mme veuve Catherine Danesi née Liparelli, décédée subitement, dans la nuit de mercredi à jeudi. Elle avait passé comme d'habitude la soirée avec ses enfants, quelques heures après elle était prise d'un malaise et s'éteignait doucement.

L'absoute a été donnée en l'église Saint-Marie. Le deuil était conduit par ses fils, MM. Vincent et Louis Danesi, les bijoutiers bien connus du boulevard Paoli, son gendre, M. Ange Passalacqua, et de nombreux parents. L'affluence était grande ; MM. Danesi ont reçu, en cette triste circonstance, de tous côtés, les témoignages affectueux des sympathies dont ils sont entourés.

L'inhumation a été faite dans le caveau particulier de la famille.

Nous adressons à MM. Danesi et Passalacqua et à leurs familles toutes nos condoléances.

Sans vivres

On lit dans le *Petit Marseillais* :

« Le *Cholon*, commandant Lequente, de la Compagnie Nationale, parti de Marseille, le 1er décembre, avec des troupes pour le Tonkin, rencontra le 15 du même mois, à 30 milles du cap Gardafui, un boutre indien, monté par 11 hommes d'équipage, qui depuis deux jours manquaient totalement de vivres et d'eau. Le capitaine Lequente s'empressa de leur remettre des vivres et de l'eau douce pour un mois et refusa toute rétribution. »

Ces malheureux Indiens ne pouvaient atterrir sur la côte des Somalis, habitée par des naturels très connus par leur barbarie et leur férocité pour les nègres de l'Inde. Ils préféraient se laisser mourir de faim que d'aborder la côte inhospitalière où ils auraient été atrocement massacrés. Ils garderont profondément gravé dans leur cœur l'acte généreux de ce marin français qui les a délivrés d'une mort certaine et des plus horribles.

La conduite de notre concitoyen n'étonnera aucun de ceux qui le connaissent et qui savent qu'il allie à la vaillance les plus larges sentiments philanthropiques.

Exposition du S. Sacrement

Les cérémonies dites des Quarante-Heures ont lieu cette semaine à Sainte-Marie.

Exposition du T.-S. Sacrement à 6 heures du matin ; le soir, à 7 heures, complies et salut.

Demain, dimanche, les Vêpres commenceront à 3 heures et demie et seront suivies du sermon, de la procession et du salut.

Société de Sainte Dévote

Les membres honoraires et participants de la Société sont priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu dimanche 20 courant, à 1 heure de l'après-midi, dans le péristyle du théâtre municipal.

Ordre du jour : Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée ; situation financière de la Société ; résumé du président ; commission pour le banquet ; élections d'un vice-président, un secrétaire et un administrateur.

Les membres participants qui ne seront pas présents, seront amendés, s'ils ne peuvent prouver que des motifs sérieux les ont empêchés d'assister à l'assemblée.

Le Président, J. AIROLA.

Vieilles décorations

On achèterait à bon prix des décorations françaises et étrangères anciennes.

S'adresser au bureau du journal.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES.

Pelloni André-Lorenzo, cordonnier, d'Oletta, et Siacori Anne, ménagère, de Bastia.

NAISSANCES.

Peggi Anne-Marie-Françoise-Clémence, — Sarti Joseph. — Maltei Alexandre Vincent-Victor-Napoléon. — Feretti Angèle-Françoise.

DÉCÈS.

Danesi Catherine, veuve, 64 ans, de Bastia.
Leggi Jean, célibataire, 76 ans, de Monsenso, (Italie).
Morati Pascal, veuf, 79 ans, de Santo-Pietro-di-Tenda.
Mme Antoni Marie-Louise, 41 ans, de Bastia.
Vanzani Jacob, 43 mois, de Bastia.
Pesani Charles, marin, 24 ans, de Varades (Loire-Inférieure).
Peri Virginie, 25 mois, de Bastia.

BOURSE DE PARIS

	17 janvier	18 janvier
Rente 3 p. 0/0 ancien	101.80	101.50
— 3 p. 0/0 amorti.	100.25	100.30
— 3 p. 0/0 nouv. . .	100.60	100 90

Dépêches de la Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

NOUVELLES MILITAIRES

Sont nommés dans la réserve :

au grade d'aide-major de 1re classe, M. Montalti, aide-major de 1re classe démissionnaire.

au grade d'aide-major de 2e classe, MM. les docteurs en médecine Desanti et Perini.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Les électeurs de la 2e circonscription d'Orléans sont convoqués pour le 10 février, à l'effet de nommer un député, en remplacement de M. Viger, élu sénateur.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Les affaires de Chine

Le ministre des affaires étrangères a annoncé que le 17 de ce mois les plénipotentiaires chinois ont remis aux représentants des puissances l'expédition du décret de l'Empereur acceptant les conditions de la Note.

∴

Le ministre de la marine a fait savoir qu'à la suite de l'entretien qu'il avait eu avec le général Frey, les questions concernant les envois de Chine en France avaient été réglées conformément aux instructions du gouvernement.

Nominations

Le ministre des travaux publics a soumis à la signature des décrets de promotion dans le cadre des ingénieurs.

Le Pourvoi Esterhazy

Le conseil d'Etat a rejeté le pourvoi du commandant Esterhazy contre le décret présidentiel qui l'a placé dans la situation de réforme.

EN ALLEMAGNE

Un anniversaire

De grandes fêtes ont eu lieu aujourd'hui, en Allemagne, à l'occasion du 200e anniversaire de la création du royaume de Prusse.

Sur l'ordre de l'Empereur, toutes les universités, académies et écoles de Prusse ont vaqué aujourd'hui.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

L'état de siège

L'état de siège a été proclamé dans toute la colonie du Cap, à l'exception de six districts.

Par suite de cette mesure, toute personne chez laquelle on trouvera des armes et des munitions sera mise hors la loi. Toutes les armes ou munitions devront être remises aux autorités anglaises avant le 1er février.

L'Arbitrage

M. Eliot, petit-fils du président Kruger, est arrivé à Bruxelles. Il a annoncé qu'il n'y avait rien d'exact dans le bruit qui avait été mis en circulation au sujet du départ prochain de son grand-père pour les Etats-Unis d'Amérique, où un millionnaire lui avait offert l'hospitalité.

Le président Kruger est plus que jamais persuadé qu'on arrivera à un arbitrage et ne songe pas à cesser ses démarches tant que ce but n'aura pas été atteint. L'attitude des Boers ne lui cause aucune surprise. Il n'hésite pas à dire que les Anglais en verront bien d'autres, s'ils entendent continuer les hostilités.

Echec des Boers

Une dépêche de lord Kitchener annonce que la colonne du général Grey a attaqué une troupe de 800 Boers, à l'Ouest de Ventersburg ; après une lutte très vive, les Boers ont été dispersés. Les Anglais ont capturé de nombreux chevaux.

∴

Les Boers ont attaqué la colonne Colville, au Nord de Standerton. Ils ont été repoussés avec de grandes pertes.

Pas d'arbitrage

Un des ministres de la Reine a déclaré au correspondant du *Matin*, que l'Angleterre n'est disposée à accepter aucune proposition d'arbitrage.

L'arbitrage est devenu impossible. Les deux républiques sud-africaines veulent leur indépendance, et la politique anglaise exigeant que cette indépendance disparaisse, l'Angleterre ira jusqu'au bout. Il faut qu'elle sorte victorieuse de cette guerre. C'est pour elle maintenant une question de vie ou de mort.

Dans la Colonie

La marche des commandos dans l'Ouest du Cap paraît arrêtée, mais dans le Canton la situation est très grave.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 2 h 35.

M. Teisserenc de Bort, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

LE BUDGET

Suite de la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, portant fixation du budget général de l'exercice 1901.

Régime des Successions

Suite de la discussion sur le régime fiscal des successions.

M. Garreau présente un amendement ayant pour objet de fixer le droit à 14,50 pour cent dans les successions entre parents au 6e degré, et à 15 pour cent entre personnes non parentes.

L'amendement n'est pas adopté.

M. Waddington dépose un amendement tendant à ce que dans les successions de 5.000 francs et au-dessous, les droits soient calculés sur la valeur des biens meubles et immeubles diminués de 1.000 francs.

M. Waddington explique les raisons qui l'ont déterminé à déposer son amendement, afin d'alléger la situation des familles modestes.

L'amendement n'est pas adopté.

Sont également rejetés les divers amendements présentés sur l'article 1er.

Séance mardi.

Chambre des Députés

Présidence de M. DESCHANEL.

La séance est ouverte à 1 heure.

M. Massé, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Le Frêt pour l'Algérie

M. Firmin Faure adresse une question au ministre du commerce ; il demande pourquoi la compagnie des transports entre les ports de la France continentale et ceux de l'Algérie a augmenté d'une manière très sensible le prix du frêt.

Le ministre répond qu'il a cru devoir autoriser le relèvement du prix du frêt de 10 pour cent, à cause de l'augmentation du prix du charbon.

Cérémonies religieuses

M. Dejeante dépose une proposition de résolution invitant le gouvernement à interdire les cérémonies religieuses que l'on a pris l'habitude de célébrer à l'occasion de la rentrée des Chambres.

Le ministre de la justice et des cultes répond que les évêques ont le droit, d'après le Concordat, d'ordonner des prières toutes les fois qu'ils le jugent nécessaire.

M. Dejeante demande l'urgence pour sa proposition.

L'urgence est repoussée par 317 voix contre 151.

La Crise du Tissage

Discussion de l'interpellation de M. Morel sur les mesures que le gouvernement compte prendre pour mettre un terme à la crise du tissage des soieries pyrénéennes.

M. Morel fait l'exposé de la situation vraiment malheureuse dans laquelle se trouvent les nombreux ouvriers tisseurs ; ils luttent, mais vainement, et maintenant il leur faut succomber.

L'orateur insiste auprès du gouvernement pour qu'il prenne les mesures qu'il jugera opportunes, en présence de la misère croissante qui frappe les ouvriers tisseurs, et aussi pour assurer le relèvement de la sériciculture et des industries solidaires.

L'orateur croit qu'il est nécessaire de relever le tarif douanier, si on ne veut pas assister à l'exode du tissage à l'étranger.

M. Dubief est opposé au relèvement du tarif douanier : il fait ressortir tous les inconvénients que présente une pareille mesure pour l'industrie française.

Le ministre du commerce est également opposé au relèvement du tarif douanier. Il lui semble d'ailleurs que le système des primes est suffisant pour protéger l'industrie française.

La suite de la discussion est renvoyée à vendredi.

Prochaine séance lundi.

AVIS DE DÉCÈS

Mme Veuve Rigolet, née Legrix, M. H. Millo, ayant prie le tribunal civil de Calvi, et ses enfants,

Ont le douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Etienne Rigolet

Adjoint municipal

Propriétaire

leur époux, beau père et grand'père, décédé le quinze courant, à l'âge de 70 ans.

CÉDRATS CONFITS

Expéditions par colis postaux

Emballage soigné et gratuit

A. P. PADOVANI, expéditionnaire,

7, route du Cap, Bastia.

☞ Ne pas oublier que l'AMARO MATTEI est un tonique pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

AMÉRIQUE

Départs réguliers tous les mois pour les ANTILLES, Trinidad, Colon, etc.

Traversée rapide ; confortable toutes classes.

Pour frêt et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia.

Domaine de Valrose
près Nice

Vignes américaines

Plants greffés soudés, racines saines, des variétés, ou leurs hybrides recherchés, 150 le mille.

Racinés : Rupestris du Lot, Solonis, Jacquez et petits Gris, 25 le mille.

Hybrides producteurs directs.

Achat de tout cep. — Pépinières, variétés précoces, Aramon, Princes des Halles, etc., greffés sur franc, choix extra tige 0 de haut, 0,50 le pied.

Cerisiers, Poiriers, Amandiers, Rosiers, etc., etc.

Dépôt : Place de la Porte de Nice, Bastia, aux cours du Domaine de Valrose.

Vin rouge extra, récolte 1899, à 0,40 le litre, vin rouge, plaine, à 0,35.

A VENDRE

à Bastia sur la route Nationale maison d'habitation avec jardin et attenant. Revenu annuel 1500 francs.

S'adresser à Me Peraldi, avoué.

Filature de Cocons
Saint-Job

M. HENRI BARSANTI et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprenties ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Port Neuf, maison Bertin.

Grand Entrepôt de Son et Repasse, HENRI BARSANTI, Nouveau Port, Bastia.

Source du Chalet
LA MEILLEURE DU
BASSIN DE VICHY
Recommandée par tous les Docteurs dans les maladies du Foie et de l'Estomac.
La plus riche en bicarbonate de soude.
Dépôt général : Maison DELPINO, négociant à Bastia, 18 Paoli, 27.

14 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

H. DE BALZAC

MÉMOIRES DE DEUX JEUNES MARIÉES

PREMIÈRE PARTIE

VI

DON FELIPE HÉNAREZ A DONFERNAND

(Suite)

Paris, septembre.

N'était elle pas d'ailleurs un de ces êtres mystérieux qui peuvent communiquer avec le ciel et qui en rapportent une vision de l'avenir !

Combien de fois n'ai-je pas lu dans les rides de son front qu'elle souhaitait à Fernand les honneurs et les biens de Felipe ! Je le lui disais, elle me répondait par deux larmes et me montrait les plaies d'un cœur qui nous était dû tout entier à l'un comme l'autre, mais qu'un invincible amour donnait à toi seul.

Aussi son ombre joyeuse planera-t-elle au-dessus de vos têtes quand vous les inclinerez à l'autel.

Viendrez-vous caresser enfin votre Felipe, doux Clara ? Vous le voyez : il cède à votre bien-aimé jusqu'à la jeune fille que vous pouviez à regret sur ses genoux. Ce que je fais plaît aux femmes, aux morts, au roi. Dieu le voulait, n'y dérange donc rien, Fernand ; obéis et tais-toi.

P. S. — Recommande à Ureca de ne pas me nommer autrement que monsieur Henarez. Ne dis pas un mot de moi à Marie. Tu dois être le seul être vivant qui sache les secrets du dernier Maure christianisé, dans les veines duquel mourra le sang de la grande famille née au désert, et qui va finir dans la solitude.

Adieu.

VII

LOUISE DE CHAULIEU
A RENÉE DE MAUCOMBE

Janvier 1824.

Comment, bientôt mariée ! mais prends-on les gens ainsi ? Au bout d'un mois, tu te promets à un homme, sans le connaître, sans en rien savoir.

Cet homme peut être sourd, on l'est de tant de manières ! il peut être maladif, ennuyeux, insupportable. Ne vois-tu pas, Renée, ce qu'on veut faire de toi ? tu leur es nécessaire pour continuer la glorieuse maison de l'Estorado, et voilà tout. Tu vas devenir une provinciale. Sont-ce là nos promesses mutuelles ? A votre place, j'aimerais mieux aller me promener aux îles d'Hyères en calèche, jusqu'à ce qu'un corsaire algérien m'enlevât et me vendît au Grand Seigneur ; je deviendrais sultane, puis quelque jour validé. Je mettrais le serrail sens dessus dessous, et tant que je serais jeune et quand je serais vieille.

Tu sors d'un couvent pour entrer dans un autre ! je te connais, tu es biche, tu vas

Je te donnerai des conseils, tu viendras à Paris, nous y ferons ensemble les bonnes et nous deviendrons des reines.

Ton mari, ma belle biche, peut, dans trois ans d'ici, se faire nommer député. Je sais maintenant ce qu'est un député, je te l'expliquerai ; tu joueras très-bien de cette machine, tu pourras demeurer à Paris et y devenir, comme dit ma mère, une femme à la mode.

Oh ! je ne te laisserai certes pas dans ta bastide.

Lundi.

Voilà quinze jours, ma chère, que je vis de la vie du monde : un soir aux Italiens, l'autre au grand Opéra, de là toujours au bal. Ah ! le monde est une fleuve.

La musique des Italiens me ravit et pendant que mon âme nage dans un plaisir divin, je suis forgnee, admirée ; mais, par un seul de mes regards, je fais baisser les yeux au plus hardi jeune homme. J'ai vu là des jeunes gens charmants ; eh bien ! pas un ne me plaît ; aucun ne m'a causé l'émotion que j'éprouve en entendant Garcia dans son magnifique duo avec Pellegrini dans «Othello.» Mon Dieu ! combien ce Rossini doit être jaloux, pour avoir si bien exprimé la jalousie !

Quoi ori que « Il mio cor si divide. » Je le parle grec, tu n'as pas entendu Garcia, mais tu sais combien je suis jalouse ! Quel triste dramaturge que Shakspeare ! Othello se prend de gloire, il remporte des victoires, il commande, il parade, il se promène en laissant Desdémone dans son coin, et Desdemone, qui le voit préférant à elle les stupidités de la vie publique, ne se fâche point ! cette bonté mérite la mort.

Que celui que je daigne aimer s'avise de faire autre chose que de m'aimer ! Moi, je suis pour les longues épreuves de l'ancienne chevalerie. Je regarde comme très-impertinent et très-sot ce potiquet de jeune seigneur qui s'trouvé mauvais que sa souveraine l'envoyât chercher son gant au milieu des lions : elle lui recommandait sans doute quelque belle fleur d'amour, et il l'a perdue après l'avoir méritée, l'insolent !

Mais je balelle comme si je n'avais par de grandes nouvelles à t'apprendre ! Mon père va sans doute représenter le roi notre maître à Madrid : je dis notre maître, car je ferai partie de l'ambassade. Ma mère désire rester ici, mon père m'emmènera pour avoir une femme près de lui.

Ma chère, tu ne vois là rien que de simple, et néanmoins il y a là des choses monstrueuses ; en quinze jours, j'ai découvert les secrets de la maison. Ma mère suivrait mon père à Madrid, s'il voulait prendre monsieur de Canalis en qualité de secrétaire d'ambassade ; mais le roi désigne les secrétaires, le duc n'ose pas contrarier le roi qui est fort absolu, si j'aime ma mère ; et ce grand politique croit avoir tranché les difficultés en laissant ici la duchesse.

Monsieur de Canalis, le grand poète du jour, est le jeune homme qui cultive la société de ma mère, et qui étudie sans doute avec elle la diplomatie de trois heures à cinq heures.

La diplomatie dont être une belle chose, car il est assez comme un joueur à la Bourse. Monsieur le duc de Rhétoré, maître absolu, solennel, froid et fantasque, serait écrasé par son père à Madrid, il reste à Paris.

(A suivre).

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA
et les ports du Nord

Le vapeur anglais GARNET
chargera à Bastia vers le 20 Janvier
Pour GÊNES direct, les ports d'ESPAGNE, LONDRES.
prenant marchandises sur connaissement direct
pour ANVERS, HAMBOURG
et tous les ports d'ANGLETERRE

Pour fret s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

Librairie du PETIT BASTIAIS
P. VATTELAPESCA
(P. LUCCIANI)
3e SÉRIE
E Tribulazioni d'u Sciò Filippu
Commedia in 3 atti, 50 centimes
Un Maritu per l'altru — Commedia in 2 atti, 50 c.
A Signora Pirchitocchiula — Commedia in 3 atti, 50 c.
U Prupriatariellu — Commedia in 4 atti, 50 c.
A Civittola — Commedia in 5 atti, 1 fr.

AVIS

M. Bruschini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et de placements de domestiques, terres, maisons, animaux, est situé rue Napoléon, 21, 3e étage.
L'agence prend des renseignements très sérieux sur les personnes qu'elle présente.

Demandez
pans tous les débits de tabacs
les cigarettes *Amelia*
à *40* centimes le paquet
Fabriquées avec du tabac pur Havane et régie

DÉPOT GÉNÉRAL
pour toute la Corse
des Produits
de la Grande Chartreuse
L. N. Mattei et Cie

Prix pour le Gros, Quai Marseille :
Chartreuse jaune la caisse de 12 litres, 65 60
Chartreuse — — 24 0/0, 70 80
Chartreuse verte — 12 litres, 86 75
Chartreuse verte — 24 0/0, 92 80
Avec remise de 45 0/0.

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame ; Messieurs, demandez-le aux Dames.

CHAMPAGNE
LOUIS ROEDERER, Reims

En raison de la recrudescence de contrefaçons et concurrences déloyales qu'attire à la célèbre marque sans indiquée l'universelle réputation de ses produits, l'attention des consommateurs est appelée sur ce qui suit :
Aucune maison homonyme ne peut se targuer du moindre degré de parenté ou autre rapport quelconque avec la vieille maison Louis Roederer, dont les origines remontent à la fin du siècle dernier.
Toute personne désirant du vrai Louis Roederer est instamment priée de vérifier soigneusement le bouchon et de refuser toute bouteille qui ne porterait pas le nom ci-dessus « Le prix de la bouteille carte verte est de 5 fr. 50 »
Agent général pour la Corse, maison L. N. Mattei, Bastia.

DEMANDEZ ET OFFREZ
dans tous les Etablissements
L'AMARO MATTEI
APÉRITIF SUPÉRIEUR
à dans tous les Débits
L'Exquis Cigare Mattei
Le meilleur à dix centimes
Tout bon fumeur doit fumer ce cigare Ne pas fumer

Maison L. N. Mattei et Cie

En raison des nombreuses contrefaçons et concurrences déloyales qu'attire à la liqueur *Cédratine Mattei* sa bonne réputation, l'attention des consommateurs est appelée sur ce qui suit :
Nulle autre que la maison L.-N. Mattei et Cie ne peut se servir du mot *Cédratine* qui est une marque déposée, c'est-à-dire la propriété personnelle de cette maison.
Toute bouteille ne portant pas l'étiquette de la maison L.-N. Mattei et Cie est une contrefaçon.
Tout contrefacteur sera poursuivi conformément à la loi.

Le meilleur des cigares à 0,10 est sans contredit le Cigare Mattei, le demander dans tous les débits.
On ne fume pas ce bon cigare,
On le hume, tellement il est rare

On peut se procurer dans la Maison **Louis-Napoléon Mattei** à Bastia, des Trois-six première qualité. Double rectification pour le remontage des vins. On y trouve également toutes sortes de liqueurs, sirops, vins fins français et étrangers, Cognacs et Rhums des meilleures marques etc., etc.
Manufacture de Tabacs, Cigares, et *Cigarettes.* — Entrepôt de tabacs en feuilles.
GRAND ASSORTIMENT POUR BUREAUX DE TABAC

BOUGIES REYNAL

LA MEDECINE NOUVELLE
Journal hebdomadaire du Vitalisme
Envoi FRANCO + GRATUITEMENT
Hôtel de la Médecine Nouvelle, 10, rue de Lubeck, Paris

SANTÉ
EXTRAIT
SUC VITAL CONCENTRÉ

MAISON L.-N. MATTEI & Cie

Les apéritifs indispensables sont :

L'AMARO MATTEI
ET
LE VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA

Ce nouveau **Vin apéritif**, dont la supériorité sera reconnue à sa juste valeur, offert par la Maison **L.-N. MATTEI**, diffère complètement de tous ceux connus jusqu'à ce jour. Il n'est composé qu'avec des substances absolument **hygiéniques** et **stomachiques.**

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame; Messieurs, demandez-le aux Dames.
Le meilleur des cigares à 10 centimes est sans contredit le **CIGARE MATTEI**
Le demander dans tous les débits.
On ne fume pas ce bon Cigare, On le hume tellement il est rare

26e ANNÉE — DIMANCHE 20 JANVIER 1901 — N° 18

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0 25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE..... un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr. | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS. le port en sus.
AUTRES DÉPART. 22 » » 12 » |
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Nom de Jésus.
SOLEIL : (heure nationale)
Lever, 7 h. 00 m. — Coucher, 4 h. 28 m.
LUNE : Dernier quartier, le 12 - Nouvelle, le 20
FÊTE DE DEMAIN : Sainte Agnès.

19 JANVIER

Les Curiosités de la Semaine

Une nouvelle imagination de l'Empereur Guillaume. Il a envoyé un dessin de lui à une dame alsacienne dont le fils faisant partie du corps expéditionnaire allemand a été tué en Chine. Ce dessin exécuté par Guillaume II lui même, sera envoyé aux familles des soldats morts pendant la campagne de Chine et aussi aux parents des marins qui ont péri dans le naufrage du *Gneisenau*. Il représente une femme, la *Germania*, revêtue d'un manteau de pourpre, tenant dans la main gauche une couronne de lauriers et s'appuyant de la droite sur un bouclier orné de l'aigle impérial. Cette feuille qui est haute de 66 centimètres sur 50 de large, porte l'inscription suivante : « Feuille commémorative dédiée au souvenir de (suit le nom du défunt) né le .. mort le... Il est mort pour l'empereur et l'empire. Honneur à sa mémoire ! » Au bas de la dédicace est dessiné un étendard impérial, portant la croix de fer, ainsi qu'une tête de Christ, avec l'inscription : « Personne n'a un plus grand amour que celui qui expose sa vie pour ses amis. Evangile selon Saint Jean, XV, verset 13. » J'ai idée que l'envoi du dessin de Sa Majesté a été une mince consolation pour la pauvre mère alsacienne qui aurait mieux aimé garder son fils auprès d'elle !

Le progrès. Le jour de l'Epiphanie, Léon XIII est descendu à Saint Pierre. La basilique, pour la première fois, était entièrement éclairée à l'électricité. L'effet, dit on, était imposant. Je doute fort cependant que dans l'éclat de cette lumière aveuglante, pénétrante, nos églises conservent cet air de majesté mystérieuse qu'elles prennent, lorsque seule la lampe du sanctuaire éclaire de ses lueurs incertaines les longues nefs et les piliers élancés.

Une statistique bien souvent faite mais toujours intéressante a été publiée. Les abords des emplois que recherchent, chez nous, la haute et les moyennes classes sont absolument encombrés. L'Ecole des sciences politiques, par exemple, prépare, chaque année, une centaine de jeunes gens, sur lesquels une quinzaine seulement sont placés. Durant ces huit dernières années, l'Ecole polytechnique a refusé 3 612 candidats et l'Ecole de Saint-Cyr 4 660. Pour les petits emplois la concurrence est bien pire. Les grands magasins reçoivent vingt demandes pour une vacance, et une compagnie d'assurances en a reçu 15.000 en une année pour 25 places. La Ville de Paris, en une année, pour 128 postes dans l'enseignement, a vu se présenter 8 932 candidats ! M. Piolet qui donne ces chiffres engage tous ces candidats malheureux à porter leur activité aux colonies.

Le singe et l'homme. Certaines personnes s'évertuent à démontrer que l'homme n'est qu'un singe perfectionné. Pour beaucoup d'entr'elles, c'est un moyen de faire une niche aux cléricaux, et si, dans le cours d'une altercation, quelqu'un s'avisait de les qualifier de singes, cela amènerait un duel ou une citation en justice pour injures. De cette manie de nous apparenter aux singes je trouve une nouvelle preuve dans cet entrefilet d'un journaliste. La Côte d'Or a exporté neuf cent mille peaux de singe, depuis six ans. Comme les seules peaux qui puissent être vendues sont celles qui ne sont pas trouées par une balle ou par une flèche ; comme il est, en somme, assez rare que l'animal soit blessé à la tête, le nombre des peaux exportées ne représente qu'une médiocre proportion des animaux massacrés. Les forêts de l'Afrique occidentale anglaise seront donc avant longtemps dépeuplées de singes, si l'on n'y prend garde. On se demande pourquoi cette guerre fratricide. Comment trouvez-vous « fratricide ? » Le journaliste se demande vainement ensuite à quoi peuvent servir les peaux de singe. Il paraît qu'aucun dictionnaire industriel ne donne, à cet égard, de renseignements.

En Amérique. Le professeur Loch et le docteur Ingle, de l'Université de Chicago, ont découvert, dit-on, une certaine préparation électrique d'une solution de sel commun qui constitue un merveilleux élixir de vie, capable de prolonger l'existence de l'homme. On cite des expériences merveilleuses faites sur des vieillards. Ce serait, en définitive, une fontaine de Jouvence aux eaux salées. Mais l'Amérique, inépuisable en ses inventions, en a pour tous les goûts. Pour les pauvres diables qui préféreraient raccourcir leur vie, au lieu de la prolonger, ce qui est plus facile, ils sont également servis. Il court, actuellement, dans les journaux de l'Ouest, une réclame par laquelle un certain Walter Osborne, de Paso-Robles (Californie), offre à ses concitoyens que hante l'idée du suicide, et que n'en détourneraient pas ses arguments basés sur la science et la philosophie, de leur révéler le moyen de se supprimer en un clin d'œil, sans douleur, par un procédé qu'il tient d'un prêtre boudhiste. C'est : 10 dollars. Avouez que pour l'originalité, les Etats-Unis tiennent le record, n'en déplaise à John Bull.

Bientôt, en Allemagne, on sera obligé, en parlant de l'empereur Guillaume, de l'appeler *divus Guglielmus*. Il y a, en ce moment, en effet, dans l'empire allemand, une recrudescence de condamnations pour lèse-majesté. Les tribunaux tapent sur quiconque est signalé comme écrivant ou prononçant des paroles suspectes d'irrévérence envers le Jupitier de Berlin. Le journaliste Maximilien Harden, rédacteur en chef de la revue la *Zukunft* (l'Avenir), ancien affidé de Bismark, a été condamné à six mois de forteresse par le tribunal de Berlin. A Marbourg, c'est un commissionnaire des rues qui se voit attribuer six mois de prison pour outrage à l'impératrice. A Hambourg, un ouvrier attrape cinq mois pour crime de lèse-majesté. A Beuthen, pour la même cause, un ouvrier attrape un an de prison. Enfin, à Dusseldorf — et c'est le bouquet — un sourd-muet est frappé de cinq mois de la même peine pour le même motif. La plupart de ces gens-là ont été poursuivis à la suite de dénonciations odieuses.

TIPHLET.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 20 Janvier, à 3 heures

1. Valentin. (Varche)
2. Le Prince Royal, Carle.
3. Gourko-Jarin. Joubert.
4. Les Noces de Jeannette, Massé.
5. Valse du cavalier, Vizentini.

Le Chef de Musique, MOULINES.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Lorenzi, rédacteur à la direction des postes et télégraphes de Marseille, a été promu à une classe supérieure et son traitement porté de 2.500 à 2.800 francs.

— M. Desanti, répétiteur suppléant au collège de Nantua, est nommé répétiteur au collège de Carpentras.

— M. Casanova, adjudant à l'école nationale des et arts métiers d'Angers, est nommé surveillant à l'école nationale pratique de Cluny.

— M. Colonna, adjudant au 11e escadron du train des équipages militaires, est nommé à la perception de Miallet, 4e classe.

QUARANTE ANS APRÈS

III.

Ce fut ensuite au tour des troupes de pénétrer dans ce fameux palais et de s'emparer de ce qui restait ; mais tandis que nos soldats procédaient en grande partie comme de vrais enfants et s'emparaient de préférence de tout ce qui pouvait les amuser ou les distraire, les Anglais plus, pratiques, une pierre de touche en main, procédaient avec ordre et méthode et négligeaient tout ce qui n'avait aucune valeur. Chez eux le pillage était organisé à l'avance.

Avec les troupes alliées vinrent des pillards chinois qui n'attendaient que de pouvoir entrer dans le Palais d'Eté pour y mettre le feu et piller à leur aise.

Ce premier incendie, comme on le voit, qui ne fut que partiel du reste, ne peut être imputé aux troupes alliées, mais il n'en est pas de même du second incendie qui fut allumé par une colonne anglaise, alors que les troupes alliées étaient à Pékin, et malgré les protestations indignées du général de Montauban. Après ce dernier incendie, dont la haute raison entièrement sur lord Elgin, le Palais d'Eté fut réduit en cendres.

Parmi les objets importants qui furent découverts dans les armoires secrètes du Palais d'Eté, il s'en trouva deux qui, sans valeur intrinsèque, n'en auraient pas moins été payés très cher par les Anglais à l'officier français qui les avaient découverts si ce dernier les leur avait offerts : c'étaient les minutes en français et en anglais des traités qui avaient été stipulés à Tien-Tsin entre le baron Gros, lord Elgin et le diplomate Chinois qui s'était présenté comme ambassadeur sans en avoir les pouvoirs et avait ensuite filé à l'anglaise en emportant ces fameux traités.

Or, il arriva ceci, lorsque ces minutes furent remises au général de Montauban, la minute du traité anglais différait sensiblement de la minute du traité français. A la dernière minute, lord Elgin avait substitué une nouvelle rédaction à celle qui avait été approuvée par les diplomates et généraux des armées alliées.

Dans ce nouveau traité les Français tiraient les marrons du feu au profit de messieurs les Anglais qui réclamaient pour eux tous les avantages pécuniaires, déclarant que les Français, qui n'étaient d'ailleurs que des mercenaires à leur solde, se contenteraient aisément de quelques avantages moraux.

A la lecture de ces documents, qui éclairaient de leur vrai jour les agissements des Anglais pendant cette expédition, le général de Montauban bondit d'indignation et s'empressa de les faire parvenir à Napoléon III qui en fit peut-être dans sa moustache mais n'en souffla mot ; peut-être se sentait-il l'obligé de l'Angleterre et voulait-il lui témoigner sa reconnaissance en laissant humilier son armée et en acceptant de jouer un rôle de dupe.

Après des négociations interminables grâce à la fourberie chinoise, une porte de Pékin est enfin livrée aux troupes alliées.

Anglais et Français daignent en prendre possession à la même heure ; mais comme par hasard, lorsque les Français arrivent cinq minutes avant l'heure fixée ils trouvent les Anglais déjà installés et le drapeau britannique qui flottait sur la porte Am-Ting.

Comme à Tien-Tsin, les Anglais essayèrent d'expliquer cette manière en par un malentendu ; en vain ils protestèrent que la montre du colonel français désigne pour prendre possession de cette porte un

---

100 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Gentilhomme Campagnard

par CHARLES DE BERNARD

XXXIII.

L'ÉCHARPE TRICOLORE

— Je vois que ce jacobin de Toussaint Gilles a tenu sa promesse, et que mon pauvre arc de triomphe ne sera dans dix minutes qu'un monceau de cendres ; mais il me la paiera, le gredin qu'il est !

— Ainsi vous croyez que ce n'est que l'arc de triomphe ?...

— Il me semble que c'est bien assez ; d'ailleurs, il ne tient qu'à vous de vous en assurer.

A ces mots, M. Bobilier ouvrit d'une main la porte du vestibule, et de l'autre poussa Toinot dehors ; se redressant alors majestueusement, le chapeau enfoncé sur l'oreille, le regard assuré, le jarret tendu, il sortit lui-même.

— Qu'allez-vous faire ? s'écria Langeac en s'abritant prudemment derrière le battant de la porte qui était resté fermé : car le souvenir des cailloux qui, à deux reprises, avaient failli l'atteindre, sifflait encore à ses oreilles.

— Mon devoir ! répondit M. Bobilier avec une intrépidité que nous aurons comparer à l'héroïsme de Régulus retournant à Carthage.

La perspective du supplice qui attendait le général romain chez les ennemis de sa patrie n'avait en effet rien de plus effrayant que le spectacle dont venaient d'être frappés les yeux du digne juge de paix au moment où il avait mis le pied sur le perron.

IV

OBÉISSANCE A LA LOI

Le programme d'émeute arrêté par le capitaine Toussaint Gilles, et approuvé par ses amis politiques, avait été suivi jusqu'alors avec une ponctualité rigoureuse que les artisans de troubles n'obtiennent pas toujours de leurs affidés. Le désordre s'était fait, on peut le dire, avec ordre. Conformément à la volonté du chef, chaque acte de ce drame avait été joué à son tour sans enjambement ni confusion, de manière que l'action ne languit jamais et que l'intérêt suivit jusqu'au bout une progression continuelle : ce premier lieu l'inauguration du nouveau drapeau, ensuite la démolition de l'arc de triomphe, enfin l'embrasement de ses débris.

Sans doute, pour la bonne des émeutiers villageois, la division que nous venons d'établir était imperceptible ; dans le tapage pour lequel on les avait mis en réquisition, ils ne voyaient qu'une seule chose, le tapage lui même et toutes les joies brutales qu'il comporte ; mais le vaillant capitaine Toussaint Gilles, mais le savant greffier Vermot, mais l'honorable épicier Lavrelun, s'élevant à des considérations d'un ordre supérieur, assuraient que chaque phase du mouvement populaire dont ils s'étaient attribué la direction avait son intention particulière et rendrait un sens de la plus haute portée.

Ainsi par exemple, le drapeau dans lequel le vulgaire ne voyait que trois morceaux d'étoffe de différentes couleurs cousus ensemble au bout d'un bâton était prétexte pour chanter la « Marseillaise » était à leurs yeux une profession de foi, une déclaration de principes, une proclamation solennelle par laquelle l'illustre club de Châteaugiron, trop longtemps assoupi sur l'oreiller de la tiédeur politique, annonçait son réveil à l'univers en général et au bourg en particulier, « urbi et orbi, » réveil de feu qui ne pouvait manquer de causer la plus vive sensation à deux lieues à la ronde, et dont « l'Indépendant de Saône-et-Loire, » ce grand journal, ne daignerait peut-être pas d'entretenir ses lecteurs.

Si tel était le sens mystique du drapeau arboré à la cime de l'arbre de la liberté, quel enseignement redoutable dans l'arc de triomphe couché sur la poussière ! C'était la plus foudroyante des réponses à la plus innocente des provocations, c'était la révolution victorieuse une fois encore de l'ancien régime, c'était le pied du patriote posé sur la gorge de l'aristocrate, comme aux saints jours de la république une et indivisible !

Façon grande et terrible à coup sûr ! Mais aurait-elle été complète si l'arc de triomphe, une fois abattu, eût laissé quelques traces de son existence éphémère ? Pour achever une œuvre si glorieusement commencée, n'était-il pas indispensable d'anéantir jusqu'aux moindres vestiges de ce monument servile, et de purifier le sol même qu'il avait souillé ? Ici ressortait clairement la moralité de l'embrasement ordonné par le capitaine Toussaint Gilles.

Ainsi donc, déclaration de principes, vengeance exemplaire et purification républicaine, tels étaient les trois points de l'émeute châteaugironnaise ; jamais sermon n'avait procédé d'une manière plus régulière et plus méthodique.

La cérémonie tirait à sa fin. Déjà l'arc de triomphe n'était plus qu'un amas informe d'où jaillissaient sans interruption des torrents de flamme et de fumée ; le bois pétillant et craquetant se changeait rapidement en cendres, et laissait à nu la charpente dont le bois se transformait lui-même en charbon.

Des torsades aux couleurs de Châteaugiron qui s'enroulaient autour des colonnes, les unes descendant la proie du feu, tandis que les autres servaient de jouet aux courants qui se disputaient leurs lambeaux, et n'en composaient une foule d'arabesques pittoresques, qui une ceinture, qui une écharpe, celui-ci un câble, celui-là un turban.

Autour du brasier un bal s'était formé, car il n'est pas de fête complète quand la danse n'en est pas. Au risque d'être rôtis par la flamme ou asphyxiés par la fumée, une trentaine d'individus s'étaient pris par la main et exécutaient avec accompagnement de hurlements et en orientant leur danse de gambades extravagantes, la plus simple, et, selon toute apparence, la plus ancienne figure chorégraphique, celle qui consiste à tourner en rond jusqu'à ce que l'haleine manque ou que le jarret fléchisse.

* * *

(*A suivre*).

nom de la France retardait de cinq minutes, la mauvaise foi qu'ils avaient apportée dans cette expédition du commencement jusqu'à la fin n'en demeura pas moins tout entière.

Après de pareils procédés employés à notre égard pendant une expédition dont nos vaillantes troupes firent les frais en grande partie, inutile de dire que la France n'en retira aucun avantage ; cette expédition se termina pour la France par la ratification pure et simple du traité de 1858 sauf une indemnité pour frais de guerre qui lui fut accordée ; point n'est besoin d'ajouter qu'il n'en fut pas de même pour l'Angleterre.

Que nous réserve l'expédition actuelle, et pour la seconde fois en Chine nous voyons les troupes anglaises coudoyer les troupes françaises ? L'avenir nous l'apprendra, mais, sans être grand prophète et en nous autorisant de ce précédent, nous pourrions presque prédire que, une fois de plus, nous tirerons les marrons du feu et que John Bull les croquera.

A. DE NUBAY.

Pour les Boers !

Le Conseil municipal de Centuri a adressé un télégramme de bienvenue à M. le président Kruger, lors de son arrivée en France.

En réponse à ce télégramme, M. le président Kruger a adressé à M. Palmieri, maire de Centuri, la lettre suivante :

Monsieur le Maire,

Au moment où j'ai mis le pied sur le sol en France, vous avez bien voulu m'adresser, en votre nom et au nom de votre Conseil Municipal, d'éloquents témoignages de sympathie pour les deux Républiques de l'Afrique du Sud, unies dans une même lutte pour la Justice et la Liberté.

J'apprécie hautement cet empressement à saluer mon passage et à acclamer la cause que nous défendons, et j'en suis profondément touché.

Aussi est-ce au nom du peuple Boer et en mon nom personnel que je vous envoie pour vous même et pour votre Conseil Municipal l'expression de toute ma reconnaissance pour ce précieux gage d'amitié.

Se sentant soutenues par la sympathie du Peuple Français, ayant confiance dans la justice de leur cause et remettant leur sort entre les mains de Dieu, qui est un Dieu de Justice, les Républiques continueront la lutte jusqu'au bout.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, les assurances de mes sentiments distingués.

Le Président
de la République Sud-Africaine,
KRUGER.

Bulletin financier

Paris, le 16 janvier 1901

La faiblesse des valeurs de traction et la [illegible] tenue du compartiment des Mines d'Or entraînent les bonnes dispositions manifestées hier par toutes nos spéculations à s'amoindrir toute à coup. Le 3 0/0 fléchit à 101 85, le 3 0/0 à 103,60. L'Extérieur après avoir débuté à 72 35, a clôturé à 72 10.

Nos recettes de Crédit sont bien tenues. Crédit Lyonnais à 1 197, Comptoir National d'Escompte à 596. Société Générale 615, Crédit Foncier 658.

Parmi les valeurs industrielles la Raffinerie Say est à 1 100 ; les actions de Porto Nationale s'avancent à 403,50 ; l'action Suisse de la Rive Gauche de Paris s'avance à 405 et 410 ; la Compagnie Générale des Phosphates reste aux environs de 460. Comme nous le prévoyions, le mouvement de reculs n'a que momentanément arrêté la hausse sur la Traction, qui a même perdu encore de 100 à 150 francs.

La Compagnie Continentale Nouvelle d'Industrie, 9, place de l'Opéra à Paris, démontre par des expériences probantes que quotidiennes la valeur de ses appareils d'éclairage et par toutes les avantages qui sont réservés aux actionnaires de cette entreprise.

Chemins Français stables mieux.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

AJACCIO. — M. Franchini, répétiteur au collège d'Alberville, est appelé aux mêmes fonctions au collège d'Ajaccio, en remplacement de M. Cuneo, qui a reçu une autre destination.

∴

PIEDICORTE. — Mardi dernier la population de Piedicorte, triste et recueillie, accompagnait à sa dernière demeure la dépouille mortelle de M. Benedetti Frédéric, âgé de 91 ans, ancien membre de l'enseignement, issu d'une famille honorable du canton de Piedicroce.

Les habitants de la vallée d'Orezza, avoisinant sa foule, ont tenu à manifester leur sympathie pour cet homme de [illegible]

Puissent ces témoignages d'estime et d'affection adoucir l'immense douleur de ses neveux d'Orezza, les Benedetti, les Ucciani, et les Paoli, aussi bien que de ceux qui se trouvent à Carupano (Vénézuela) dirigeant une grande maison de commerce.

Un des amis de la famille a prononcé sur sa tombe quelques mots bien sentis.

Nous exprimons à Mme Ucciani et à sa famille tous nos regrets.

∴

CASAGLIONE. — Une jeune paysanne, âgée de 14 ans, tricotait près d'une table. Elle voulut approcher un peu plus la lampe à pétrole qui se trouvait un peu loin. A la suite d'un faux mouvement elle la renversa et tout le pétrole couvrit sa robe. En un instant elle fut enveloppée de flammes. Ses cris ne furent entendus par personne, ses parents l'ayant laissée seule à la maison. Lorsqu'ils arrivèrent le plus triste des spectacles s'offrit à leurs yeux : la malheureuse fillette était complètement carbonisée.

∴

AJACCIO. — M. Giudicelli, rédacteur à la direction des postes et télégraphes à Ajaccio, est promu à une classe supérieure, et son traitement porté de 2.200 à 2.500 francs.

∴

CAMPI. — Mlle Marie-Anne Canavaggio, fille du regretté instituteur, est allée rejoindre ses chers parents dans la patrie des élus, après avoir donné l'exemple de toutes les vertus filiales et du plus complet dévouement.

M. Bozi, instituteur à Campi, et Mlle Persa se sont fait l'écho de la douleur publique et ont rappelé en quelques mots partant du cœur la vie si courte mais si bien remplie de la défunte.

Nous adressons toutes nos condoléances à ses frères, à son oncle, l'honorable suppléant de la justice de paix, et aux nombreux parents que cette mort prématurée plonge dans le deuil.

∴

AFA. — Un berger de cette commune avait dû laisser seules ses deux filles, âgées de 5 et 6 ans, afin de vaquer à ses affaires.

Ces enfants, peu après le départ de leur père, eurent froid, et voulurent allumer le feu. Malheureusement l'aînée s'approcha trop de la cheminée, de telle sorte que le feu prit à ses vêtements. Sa sœur cadette voulut lui porter secours, mais ne réussit qu'à se brûler affreusement les mains. L'autre se tordait dans des douleurs atroces et ne cessa ses cris que lorsqu'elle se trouva entièrement carbonisée.

Un Prince Norvégien disait :

Je ne veux plus quitter la France, doux pays
Des beaux-arts, du soleil, des femmes, de l'esprit,
Des fleurs, des parfums, des purs savoir-vivre,
De ces divins Congo que chantent les poètes.

E. Stern, au parf umeur Victor Vaissier.

A Ciccistà

Commedia in 3 atti

DI P. VATTELAPESCA

SCENA VII.

CECCA e MARIUCCIA

Mariuccia (sorridendo)

O Cè, cosa ne dici? Stu ricciulettu serà meglio fallu muntà o fallu scendu?

Cecca (ridendo)

Segondu seguente; se sciò vòle compie di sturduli u sciò Bastianu, ogn'u tirassiu sopr'all'ôochj per dalli a cunsigiu di fesalla; ma tremendusi più d'u sciò Michele, chi crede inghiermà a dônne c'u sguerdu, cumme u serpu i rusignôli, cunvenerà scôpera a fronte e mustrallì faccia tôsta, perch'ellu venga a ghiubedomminne.

Mariuccia (c. s.)

Aghiu letta che ai alsaciati piegenu e timide, e si mansi e sguerdu.

Cecca

Sciò crede ai libri, un macchiu di farzitai!

Mariuccia (r. s.)

Cosa nè sai tu, ch'un sai leghie che ind'o pèrtu?

Cecca

Fôrse un sò stata su serbizia d'un pueta, chi cantava i piegeri d'a campagna, e un s'encia mai dau so infonu, e ch'un n'averebbe saputu distingue una suara da un perseu! Ogn'u fôassi all'esperienza, e minca ne chiecchiare d'i chiarlatani.

Mariuccia (c. s.)

E cosa dice l'esperienza?

Cecca

Che ogni simile cerca u so simile... Sciò guardi i sposi d'ustimazione; si summinu cumme frastli e suvelle.

Mariuccia (c. s.)

A stu contu asciunu i sposi insumme spessu cumme pasta e cocci, mentre, per lu più, sò cumme l'acqua e u fôgu.

Cecca

Perchè un n'è l'amore chi face i matrimonii, ma l'interessu.

Mariuccia (sospirendu)

A so pur tròppu!

Cecca (ridendu)

Sciò è della chi soffia!.. Mi paria un mantaciu di ferale! . Ma venimmu a noi: Quale valemmu innammurà?

Mariuccia

Un lu so: Bastianu è più riccu, e Steva più bravu ..

Cecca

Senza fôrse.

Mariuccia

Ma Michele ha più spiritu, e mi pare che, cun ella au vreccia, eo faria più figura.

Cecca

U matrimoniu cambia i Santi sopr'all'altare: Se, primma, s'adornau i San Ghiorghi, s'acquista, dôpu, pe i Sacr Ghiseppi una gran divazione... E pôi, u sciò Michele è sbaiucatu, e bive sope'a speranza d'u testamentu d'a vecchia zia, chi lascerà fôrse u sôiu a qualchi bacchittona cumme della... E, d'altronde, stu Musiù è un' anguilla paglina chi bi squiglie di manu ..

Mariuccia

Sicchè mi cunsigli?

Cecca

D'acchiappassi u sciò Bastianu ch'è più sigiuru e sopratuttu d'un ghiuck cusì a *Ciccistà* cun l'unu e cun l'altru: è u veru mezzu di mancalli tutt'e dui.

Mariuccia

Cosa vôli? Sta Vastianu dôrme sempre.

Cecca

Di cosa sciò si lagna? Di gamba sana? Un maritu durmigliosu è un beru pane untu...

Mariuccia (ridendu)

Senza sale...

Cecca (ridendu)

e senz'acetu anci.

Mariuccia (c. s.)

Anzu l'acetu, mesciu induve va, un n'è ingratu... Ma lascemmu e metafure! Credi tu ch'un pesi a una dônna di spiritu a cumpagnia d'un mammaluccu?

Cecca

E più li peserà quella d'un agnuffu, ch'ha sempre l'ôochj su pròdanu, e li leghie in fronte i so più segreti pensieri... Ma un bisogna più a crede che u sciò Bastianu sia ciecu nè guagliulu! Chi sà? Scrigna fôrse l'ôochj per beden meglio, e, s'aghiu un cunsiglio a dà a Signuria, è d'un fidasiune troppu.

Mariuccia

Ti ni' accorta di qualcosa?

Cecca

Sciò un bede che, quandu si tròva cun Signuria in presenza di Michele, i so ôochj diventanu pistôle, cumme per fulminallu?..

Mariuccia (ridendu)

Oh, sciò si pigli, e presu, a Bastianucciu, ch'è più dolce a più acchiappatoghiu!

Mariuccia (ridendu)

Dunque u ricciulu, u feremmu scende.

(Si face scende u ricciulu sopra'all'ôochj)

Cusì?

Cecca (battendu e mane)

Brava! Quell'occhietti negri fra un ricciulu e l'altru ghiettanu faville, e infiammeranu sigiuramente a curatella d'u sciò Bastianu.

Mariuccia (c. s.)

E pôi, in casu di vinognu, saremmu in tempu a falla rimuntà.

Cecca (ridendu)

Sciò è sempre indecisa? Suspesa cumme a cascia di Maumetta?

Mariuccia (c. s.)

Manchendu una, ogn'a pruvede.

Cecca

Gattiva politica: dui scherpi ind'on pede, un si pô tene... Dôpu maritata, un dica...

Mariuccia (seria)

Allora deve vastà una sola... Ma tira avanti! Chi roba metteremmu?

Cecca

Quella che sciò ha indôssu cunvene a maraviglia.

Mariuccia

E un po' scura.

Cecca (ridendu)

Appunta ciò che ci vôle pe un durmiglione!

Mariuccia (ridendu)

U farà dôrme anca di più.

Cecca

Chi male c'è? Basta chi sia sveglia Signuria.

Nouvelles Coloniales

M. Vincentelli, administrateur des colonies, est désigné pour continuer ses services à la résidence de Kompong-Thom où il remplira les fonctions de chancelier et de gérant de la caisse des fonds d'avance.

— M. Franceschetti, juge suppléant au tribunal de Bastre, est appelé à remplir les mêmes fonctions près le tribunal de Travinh.

— M. Sciarli Joseph est nommé agent temporaire, des services civils en Indo-Chine, et désigné pour servir au Trésor d'Hanoï.

— Le maréchal des logis Mariaggi, de l'escadron de tirailleurs boudanais, a été admis à l'école d'application de cavalerie, en qualité d'élève-officier.

Caisse d'Épargne postale

Il résulte des documents publiés sur les opérations de la Caisse d'épargne postale en 1899, que ces opérations, en Corse, ont atteint le chiffre de 9 666.

La moyenne par versement est de 119.98 ; en Corse elle a été de 157.61.

Dépôts reçus : nombre, 5.918 ; montant, 932.746.26, comprenant : Premiers versements : nombre, 1.119 ; montant, 363.618.78 ; versements ultérieurs : nombre, 4.799 ; montant, 539 097 48

Dépôts remboursés : nombre, 3 748 ; montant, 990.340 24.

Total des versements et remboursements, 13 338 ; montant, 3.320.140.48.

Napoléon ou Bonaparte

Depuis quelque temps le nom de général Bonaparte est souvent donné au prince Louis-Napoléon, le second fils du prince Jérôme et de la princesse Clotilde, actuellement général au service de la Russie.

Or, détail curieux et qu'il n'est pas sans intérêt de faire connaître, les enfants du prince Jérôme de toute la descendance impériale sont les seuls qui, légalement, ne peuvent porter le nom patronymique de Bonaparte. En effet, dans tous les actes officiels, en France du moins, jamais le nom de Bonaparte n'a été donné au prince Victor, ni au prince Louis.

Ces actes officiels sont d'ailleurs fort peu nombreux. Cependant dans les archives du ministère de la guerre nous trouvons quelques pièces concernant les princes Napoléon, notamment sur les registres matricules où leurs noms figuraient avant la loi qui a exclu de l'armée les descendants des familles ayant régné en France.

Les deux fils du prince Jérôme y sont inscrits sous la rubrique suivante :

Classe 1882 — 8e arrondissement, N° 287 : Napoléon (Napoléon-Victor-Frédéric) né le 18 juillet 1862.

Classe 1885. — 17e arrondissement, N° 200 : Napoléon (Louis-Joseph-Jérôme), né le 16 juillet 1864

On voit donc par ces extraits que dans les actes de l'état civil en France le nom de Napoléon a été considéré comme le nom patronymique du prétendant au trône impérial. Le nom de Bonaparte a complètement disparu de l'état civil.

Cependant une exception fut faite pour le prince impérial qui, on ne sait pourquoi, fut inscrit comme conscrit sous le nom de « Bonaparte Napoléon-Eugène-Louis-Jean Joseph, né le 16 mars 1856. Classe 1877, N° 307, 1er arrondissement ».

Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées.

Cauvaggio Jules, adjudant d'infanterie de marine, 32 ans de services. Pension avec jouissance du 29 septembre 1900, 1.105 francs.

Santucci Angeline veuve Ceccaldi, le mari adjudant d'infanterie de marine, décédé des suites d'une maladie endémique. Pension avec jouissance du 31 octobre 1899, 650 francs.

Mastagli Ange-Marie veuve Agostini le mari second maître vétéran, décédé titulaire d'une pension. Pension avec jouissance du 28 août 1900, 555 francs.

Milanini François-Marie-Fortuné, administrateur adjoint des colonies de 1re classe, 34 ans 6 mois 11 jours de services. Pension avec jouissance du 1er février 1900, 3.300 francs.

Baccelli Paul-Marie, infirmier major de 2e classe, 9 ans 3 mois 21 jours de services. Infirmité équivalente à la perte de l'usage d'un membre. Pension avec jouissance du 25 février 1900, 974 francs.

Raynaud veuve Santoni, le mari gardien des prisons, services militaires, 7 ans 5 mois 2 jours, services civils, 34 ans 8 mois 9 jours. Pension avec jouissance du 29 mars 1900, 266 francs.

Santucci Antoine, brigadier des forêts de 1re classe, 25 ans 7 mois de services. Pension avec jouissance du 1er septembre, 1900, 825 francs.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 19 janvier

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 5 50 midi, + 10 5, 6 heures du soir, + 9. Maxima, + 10 8 minima, + 5.

Baromètre. — 7 heures du matin, 770 mm. 5, 771 mm. 6 heures du soir, 770 mm. 7 mm. — 9 h. du matin, calme.
4 h. du soir, id.

Etat du ciel, clair.

Etat de la mer, très belle.

Vent des sens : matin, + 0,44, soir, + 0 23 Pluviomètre, à 9 heures du matin 2mm.

∴

Les Tablettes Mars-illaises, grand journal politique, humoristique, satirique et mondain, ont publié mardi un article de notre jeune collaborateur Fleur de Bitume, (René Sangy) Tout en l'engageant à continuer dans la voie qu'il s'est tracée, nous le félicitons bien sincèrement.

∴

France et Serbie

On lit dans la *Politique coloniale* :

Lundi matin, à eu lieu à l'église russe de la rue Daru un service solennel suivi d'un « Te Deum, » à l'occasion du 1er de l'an russe.

Or, détail curieux et qu'il n'est pas sans intérêt de faire connaître, les enfants du prince Jérôme de toute la descendance impériale sont les seuls qui, légalement, ne peuvent porter le nom patronymique de Bonaparte. En effet, dans tous les actes officiels, en France du moins, jamais le nom de Bonaparte n'a été donné au prince Victor, ni au prince Louis.

A cette cérémonie assistaient S. E. le prince Ouroussoff et le personnel de l'ambassade, le prince Obolinski, chambellan de S. M. Nicolas II, et M. Jules Santoni, consul de Serbie à Marseille.

Rappelons à ce sujet que M. Santoni vient d'être chargé par le gouvernement français et le gouvernement serbe d'une mission ayant pour objet de faciliter le développement des relations commerciales entre la France et la Serbie. Nous ne pouvons que féliciter M. Santoni d'avoir pris l'initiative d'un pareil projet et le gouvernement français de l'avoir accueilli avec faveur et encouragé de son patronage.

∴

Mariage

Hier matin, a été célébré en l'église paroissiale Sainte-Marie le mariage de M. Jean Quilici, sous-officier au 173e de ligne, avec Mademoiselle Thérèse Quilici.

Les témoins de la charmante mariée étaient MM. Ogliastro et Paoli, ceux du marié, MM. Guerrini et François Quilici.

La bénédiction nuptiale a été donnée aux époux par M. l'abbé Ristenucci, aumônier des prisons, ami de la famille, qui a prononcé une touchante allocution.

Après la cérémonie religieuse un déjeuner des plus exquis a été offert aux nombreux invités.

Nous adressons aux époux nos meilleurs souhaits de bonheur.

∴

TOUX, RHUMES, BRONCHITE, guéris par le Lénitif au Laurier-Cerise, Raffalli, pharmacien, Place Prélà, Bastia, prix : 1 fr. 50.

∴

Singulier concours

Un concours qui n'est pas ordinaire, c'est celui qui va s'ouvrir le dimanche 20 janvier à Levallois-Perret.

Il s'agit, en effet, d'un concours de coups de pied. Il paraît, en effet, qu'on a maintes fois déploré la fréquence avec laquelle, nous autres Français, nous manquions les coups de pied partois les plus faciles. C'est cette maladresse, qui provient d'un manque d'habitude, qu'il convient de redresser.

Maintenant, pour tout dire, c'est entre joueurs de football rugby que doit se disputer ce match d'un nouveau genre. Le motif le rend excusable.

∴

Décès

Le vicomte et la vicomtesse Horace Sebastiani viennent d'avoir la douleur de perdre leur oncle, M. Arthur Desjardins, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, avocat général à la Cour de cassation.

Auteur de nombreux travaux importants, jurisconsulte éminent, M. Arthur Desjardins avait eu plusieurs fois le grand honneur d'être appelé à prononcer des sentences arbitrales destinées à départager des juridictions étrangères.

Nous prions la vicomte et la vicomtesse Sebastiani de vouloir bien agréer nos condoléances.

∴

Société de Sainte Décote

Les membres honoraires et participants de la Société sont priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu dimanche 20 courant, à 1 heure de l'après-midi, dans le péristyle du théâtre municipal.

Ordre du jour : Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée ; situation financière de la Société ; résumé du président ; commission pour le banquet ; élections d'un vice-président, un secrétaire et un administrateur.

Les membres participants qui ne seront pas présents, seront amendés, s'ils ne peuvent prouver que des motifs sérieux les ont empêchés d'assister à l'assemblée.

Le Président, J. AIROLA.

CURIEUX CAS D'OBÉSITÉ

Obligé de relater pour les lecteurs les faits intéressants qui se produisent dans le domaine de la science, j'ai exposé dernièrement la découverte, faite par un savant bien connu, « naturaliste Suisse, d'un nouveau traitement de l'obésité basé sur les propriétés assainissantes et jusqu'alors inconnues de Nymphéa blanc, signe du Pacifique, et sur un très intéressante aspect non de la loi physique de l'Osmose.

Ce traitement, disais je, par des moyens parfaitement extérieurs, par conséquent sans l'un de danger pour la santé, sans régime spécial, vient à bout, rapidement et sans danger, des obésités les plus anciennes et les plus rebelles.

A ceux qui douteraient de la valeur de ce traitement, je donne l'observation suivante, extraite de mes « notes journalières », sur un cas tout particulièrement grave que j'ai eu, au début de cette année, à traiter par le procédé Suisse.

Mme X..., de Paris, a 34 ans. Intelligente, lymphatique, mal réglée, elle répugne, depuis son enfance, à toute espèce d'exercice musculaire. Il s'en est suivi un développement anormal du tissu adipeux qui va toujours en augmentant.

En même temps et concurremment, l'intelligence qui, en dépit d'une certaine paresse, était très au dessus de la moyenne, tend à s'amoindrir. Elle passe ses journées sur une chaise-longue, poursuivie par une certaine envie de dormir.

Cette malheureuse femme a, d'ailleurs, des antécédents héréditaires. Son père, était diabétique, le grand père très obèse aussi, est mort de congestion à 43 ans.

Quand je la vois, l'état général est très mauvais. Son poids est de 112 kilos. L'abus des drogues de toutes sortes a provoqué une maladie d'estomac sérieuse. La respiration est embarrassée, « malaise général » et sueurs continuels, à l'exception, d'une sorte, abondantes.

Dès le lendemain, j'ordonne l'emploi de l'Eau désobésitrice Suisse, en l'accompagnant par évaporation, soit simplement sur le lieu, et, sauf une rapidité plus ou moins grande dans l'amaigrissement, j'ai toujours obtenu une réussite complète.

Aussi, j'engage fort ceux de mes lecteurs qui seraient obèses ou en passe de le devenir, à aller voir le naturaliste Suisse à son laboratoire de Paris, 9, rue Montesquieu, où il lui écrire. Il leur donnera ou leur enverra gratuitement toutes les indications nécessaires pour radicalement promptement exilés et bien portante.

DOCTEUR A. RIOU DELMET.

UN HOMME CHARITABLE

offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor Hugo, Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

A VENDRE

à Bastia sur la route Nationale, maison d'habitation avec jardin et attenant. Revenu annuel 1500 francs. S'adresser à Me Peraldi, avoué.

Domaine de Valrose
près Borgo

Vignes américaines

Plants greffés-soudés, variés au sec, dix variétés, racines irréprochables, 120 fr. le mille.

Variétés { Riparia Gloire de Montpellier, 28 fr. le mille. Il paraît Golire, 25 fr. le mille.

Hybrides producteurs directs.

Arbres fruitiers, — Pêchers, variétés précoces, Abricotiers, Pêchers des Halles, etc., greffés sur franc, choix extra tige très haute, 0,50 le pied.

Cerisiers, Poiriers, Amandiers, Mandariniers, etc.

Dépôt : Place de la Fontaine Neuve, Bastia, aux caves du Domaine de Valrose.

Vin rouge extra, récolte 1899, à 0,40 le litre, vin rouge, pleine, à 0,35.

15 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

H. DE BALZAC

MÉMOIRES DE DEUX JEUNES MARIÉES

PREMIÈRE PARTIE

VII

LOUISE DE CHAULIEU
A RENÉE DE MAUCOMBE
(Suite)

Miss Griffith sait d'ailleurs qu'Alphonse aime une danseuse de l'Opéra. Comment peut-on aimer des jambes et des pirouettes ?

Nous avons remarqué que mon frère assiste aux représentations quand y danse Tullia, il applaudit les pas de cette créature et sort après.

Je crois que deux filles dans une maison y font plus de ravages que n'en ferait la peste. Quant à mon second frère, il est à son régiment, je ne l'ai pas encore vu. Voilà comment je suis destinée à être l'Antigone de Sa Majesté. Peut-être me marierai-je en Espagne, et peut-être la pensée de mon père est de m'y marier sans dot, absolument comme on le marie à ce reste de vieux garde d'honneur. Mon père m'a proposé de le suivre et m'a offert son maître d'espagnol.

— Vous voulez, lui ai-je dit, me faire faire des mariages en Espagne. Il m'a pour toute réponse, honorée d'un fin regard. Il aime depuis quelques jours à m'agacer au dîner, il m'étudie et je dissimule ; aussi l'ai-je comme père et comme ambassadeur, « in petto », cruellement mystifié. Ne me prenait-il pas pour une sotte ? Il me demandait ce que je pensais de tel jeune homme et de quelques demoiselles avec lesquels je me suis trouvée dans plusieurs maisons. Je lui ai répondu par la plus stupide discussion sur la couleur des cheveux, sur la différence des tailles, sur la physionomie des jeunes gens. Mon père paraît désappointé de me trouver si niaise, il se blâme intérieurement de m'avoir interrogée.

— Cependant, mon père, ajoutai-je, je ne dis pas ce que je pense réellement ; ma mère m'a dernièrement fait peur d'être inconvenante en parlant de mes impressions.

— En famille, vous pouvez vous expliquer sans gêne, répondit ma mère.

— Eh bien ! repris-je, les jeunes gens m'ont jusqu'à présent paru être plus intéressés qu'intéressants, plus occupés d'eux que de nous, mais ils sont, à la vérité, très-peu dissimulés ; ils quittent à l'instant la physionomie qu'ils ont prise pour nous parler, et s'imaginent sans doute que nous ne savons point nous servir de nos yeux. L'homme qui nous parle est l'amant, l'homme qui ne nous parle plus est le mari. Quant aux jeunes personnes, elles sont si fausses qu'il est impossible de deviner leur caractère autrement que par celui de leur danse, il n'y a que leur taille et leurs mouvements qui ne mentent point. J'ai surtout été effrayée de la brutalité du beau monde. Quand il s'agit de souper, il se passe, toutes proportions gardées, des choses qui me donnent une image des émeutes populaires. La politesse cache très-imparfaitement l'égoïsme général. Je me figurais le monde autrement. Les femmes y sont comptées pour peu de chose, et peut-être est ce un reste des doctrines de Bonaparte.

— Armande fait d'étonnants progrès, a dit ma mère.

— Ma mère, croyez-vous que je vous demanderai toujours si madame de Staël est morte ?

Mon père sourit et se leva.

Samedi.

Ma chère, je n'ai pas tout dit. Voici ce que je te réserve. L'amour que nous imaginions doit être bien profondément caché, je n'en ai vu de trace nulle part. J'ai bien surpris quelques regards rapidement échangés dans les salons ; mais quelle pâleur ! Notre amour, ce monde de merveilles, de beaux songes, de réalités délicieuses, de plaisirs et de douleurs se cependant, ces sourires qui éclairent la nature, ces paroles qui ravissent ce bonheur toujours donné, toujours reçu ces tristesses causées par l'éloignement et ces joies que prodiguent la présence de l'être aimé !... de tout cela, rien. Où toutes ces splendides fleurs de l'âme naissent-elles ? Qui meurt nous on le monde. J'ai déjà vu des jeunes gens, des hommes par centaines, et pas un ne m'a causé la moindre émotion : ils m'auraient témoigné admiration et dévouement, ils se seraient battus, j'aurais tout regardé d'un œil insensible. L'amour, ma chère, comporte un phénomène si rare, qu'on peut vivre toute sa vie sans rencontrer l'être à qui la nature a départi le pouvoir de nous rendre heureuses. Cette réflexion fait frémir, car si cet être se rencontre tard qu'en dis-tu ?

Depuis quelques jours le commerce a m'épouvanter de notre destinée, à comprendre pourquoi tant de femmes ont des visages attristés sous la couche de vermillon qu'y mettent les fausses joies d'une fête. On se marie au hasard, et tu te maries ainsi. Des ouragans de pensées ont passé dans mon âme. Etre aimée tous les jours de la même manière et néanmoins diversement, être aimée pendant après dix ans de bonheur que le premier jour ! Un pareil amour veut des années ; il faut s'être laissé désirer pendant bien du temps, avoir éveillé bien des curiosités et les satisfaire, avoir excité bien des sympathies et y répondre. Y a-t-il donc des lois pour les créations du cœur, comme pour les créations visibles de la nature ? L'allégresse se soutient-elle ? Dans quelle proportion l'amour doit-il mélanger ses larmes et ses plaisirs ? Les froides combinaisons de la vie funèbre, égale, permanente du couvent m'ont alors semblé possibles ; tandis que les tristesses, les magnificences, les pleurs, les délices, les fêtes, les joies, les plaisirs de l'amour égal, partagé, permis, m'ont semblé impossible.

(A suivre).

La maison **A Jeune d'or**, 21, rue Lepic, Paris, offre à Dames, Demoiselles et Messieurs du travail religieux, sérieux facile et propre à faire chez soi, rapportant suivant production 50 à 80 fr. par mois.

BOURSE DE PARIS

18 janvier — 19 janvier

Rente 3 p. 0/0 ancien 101 90 — 101.90
— 3 p. 0/0 amort. 100 30 — 100.25
— 4 1/2 p. 0/0 . 103.60 — 103 60

Dépêches de Service Télégraphique Spécial

NOS REPRÉSENTANTS

MM Emmanuel Arène et Toussaint Malaspina, députés de la Corse, ont déjeuné ce matin chez M. Waldeck Rousseau, président du conseil des ministres.

NOUVELLES MILITAIRES

M. Giontini, capitaine au 18e régiment de dragons, est affecté au 1er régiment de spahis.

M. de Boerio, capitaine commandant au 1er régiment de spahis, passe au 4e régiment de dragons.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES

Le ministre de la marine a décerné un témoignage officiel de satisfaction au matelot Bazzicalupo et au patron pêcheur Tassera, à Marseille.

Attentat
SUR M. DESCHANEL PÈRE

Au moment où M. Deschanel, père du président de la Chambre des députés, sortait de la Sorbonne, où il avait fait son cours, une étudiante russe, Mlle Gelo, lui tira un coup de revolver.

Une autre étudiante russe, Mlle Zélinine, ayant voulu empêcher l'attentat, a reçu la charge en pleine poitrine ; elle est très grièvement blessée.

Mlle Gelo a été arrêtée ; elle a prétendu qu'elle avait été insultée par M. Emile Deschanel.

∴

Le président du conseil a fait remettre une médaille d'or à Mlle Zélinine, pour sa belle conduite.

∴

M. Deschanel, président de la Chambre des députés, s'est rendu à l'Hôtel Dieu pour visiter celle qui avait sauvé la vie à son père et pour lui adresser ses remerciments les plus chaleureux.

La santé du duc de Broglie

Le duc de Broglie, de l'Académie française, est dans un état désespéré.

La catastrophe est imminente.

Chez M. Delcassé

Le ministre des affaires étrangères et Mme Delcassé ont donné aujourd'hui un déjeuner d'adieu à S. A. S. le prince Munster de Derneburg.

Tous les membres du gouvernement y assistaient.

MISE EN DISPONIBILITÉ
d'un général

M. le général Geslin de Bourgogne, commandant la brigade de cavalerie du 11e corps d'armée, à Nantes, sur lequel le ministre de la guerre avait ordonné une enquête, vient d'être mis en disponibilité.

Cet officier général se serait livré à des écarts de langage contre le régime actuel, dans son discours à l'occasion de la distribution des prix au collège des Jésuites de Vannes.

EN ANGLETERRE
La Maladie de S. M. Victoria

de Londres :

Les journaux de Londres ont reçu une communication officielle portant que le système nerveux de S. M. la Reine est très affecté. Les médecins ont ordonné le repos le plus absolu et prescrit que S. M. ne devait pas quitter ses appartements et s'abstenir rigoureusement de toute intervention dans les affaires de l'Etat.

∴

Les journaux ajoutent que la Reine souffre d'un catarrhe à l'estomac. Son état est sérieusement grave, mais pas immédiatement alarmant.

∴

Les membres de la famille royale ont ajourné leurs projets de voyage.

∴

Le bulletin de la santé de la Reine publié aujourd'hui à midi est ainsi libellé :

« [illegible] d'une grande prostration physique accompagnée de symptômes qui causent de l'anxiété. »

∴

Le *Liverpool Post* annonce que la Reine a perdu la vue.

Le *Manchester Guardian* dit que la Reine a eu une légère attaque de paralysie pendant les fêtes de la Noël.

∴

Le prince de Galles est parti pour Osborne où se trouve la Reine.

∴

L'Agence de Paris annonce que la Reine est mourante. Le déclin des forces physiques a été très rapide. En quelques jours la Reine est devenue absolument inerte et incapable de se remuer sans aide.

Elle dort continuellement.

∴

Le bulletin de la santé de la Reine, qui a été publié ce soir, porte que les forces se sont maintenues assez bonnes pendant la journée.

Les médecins auraient même constaté une très légère amélioration dans l'état de santé de S. M. la reine Victoria.

GUILLAUME II A LONDRES

de Berlin :

L'empereur Guillaume est parti dans la soirée pour Londres, par train spécial.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

Les Forces boers

Le *Morning Post* reçoit un télégramme de Pretoria annonçant que les forces commandées par le général Botha concentrées entre Pretoria et Machadodorp représentent un effectif de 8.000 hommes.

Invasion de la Natalie

Une dépêche de Durban au *Standard* dit que 8.000 boers ont opéré leur concentration pour envahir la Natalie.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES. — Néant.

NAISSANCES.

Soubini Jeanne-Marie.

DÉCÈS.

Rosi Emile-Louis, 10 mois, de Bastia.

Ghilani Pierre-Jean, 11 mois, de Bastia.

AVIS DE DÉCÈS

La levée du corps de

Mme Joséphine de Suzzoni

NÉE ROCHAT

décédée à Bastia le 19 courant, boulevard du Palais, 3, aura lieu aujourd'hui à 2 heures de relevée.

Les obsèques auront lieu ultérieurement à Cervione.

AMÉRIQUE

Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.

Traversée rapide ; confortable tous les classes.

Pour fret et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia.

Savonnerie Corse

Fabrique à Têja

Bureaux : 13, Boulevard Paoli

N. B. Vendredi a l'honneur d'informer le public qu'en présence du succès de ses savons et de l'impossibilité où il se trouvait d'exécuter toutes les commandes qui lui parvenaient, il vient de créer la Savonnerie Corse d'un nouveau modèle considérable et particulièrement qui lui permet de donner satisfaction à toutes les demandes.

Il met en même temps les consommateurs en garde contre les nombreuses imitations que l'on fait de ses Savons et engage tous ceux qui veulent en avoir pour leur argent à refuser tout savon qui ne portera le nom : L. Vendredi, imprimé sur chaque morceau.

VIN ROUGE excellent 9 f. l'hecto rendu franco votre gare, 20 litres essai: 5 f. Envoyez mandat poste à Brédat-Fleury à Montigny-Lencoup (S. et M.)

Voulez-vous de la bonne bière ?
à la Brasserie Casparini
Place Saint-Nicolas
Vente en gros et en détail

Mme GEORGES
Dentiste
a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet sis Boulevard Paoli, 14, Bastia, sera ouvert, du 1er au 9 de chaque mois.

L'ESPÉRANCE
Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances
à primes fixes
contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'ETAT à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1899).
Capital : 10 millions de francs.
Siège social : 10, rue St-Augustin, 10, Paris.
S'adresser à M. Auguste ROTH, directeur particulier de la Compagnie l'*Espérance* à Bastia, 28, Boulevard Paoli.

Demandez les CIGARETTES ÉLÉGANTES MATTEI à 0.30 le paquet.

FER BRAVAIS
TONIQUE et RECONSTITUANT
ADOPTÉ PAR TOUTES LES CÉLÉBRITÉS MÉDICALES DU MONDE ENTIER. — Exiger la Véritable Marque

ISTOIRE ILLUSTRÉE DE LA FRANCE
Société d'Éditions Littéraires et Artistiques
Librairie P. OLLENDORFF
50, Chaussée-d'Antin, Paris
10,000 Gravures — 400 Cartes inédites
PAR
Le Vicomte de CAIX et Albert LACROIX
VIENT DE PARAITRE :
LA GAULE ROMAINE
Un fort beau volume gr. in-8° de luxe de 372 pages avec 312 gravures et 16 cartes

Cette nouvelle *Histoire de France*, dont le premier volume : **La France avant l'Histoire et la Gaule indépendante**, a reçu de toutes parts un si flatteur accueil, est déjà reconnue comme devant être la plus complète et la mieux documentée de toutes les *Histoires de France* qui existent, en même temps que la plus vivante tant par sa belle présentation littéraire que par sa riche et copieuse illustration. Les cartes qui accompagnent le texte forment un atlas unique en son genre.
Chaque volume forme un tout complet, un ouvrage indépendant, quoique se reliant à l'ensemble de l'œuvre, en effet une période historique entière y est traitée, ainsi le volume peut être acheté séparément.
Un tel livre s'impose à tout Français qui ne veut pas rester ignorant des annales de sa patrie. Il y trouvera le passé de son pays, non seulement dans les événements survenus, mais dans ses mœurs, son état d'âme variable, à ce point de vue, l'œuvre de MM. de Caix et Albert Lacroix est une véritable reconstitution, faite pour la première fois, de la vie intime de notre nation, décrite par siècle, aussi leur récit n'en trouve-t-il grandement saisie et relevé.

SOMMAIRE RÉSUMÉ DU VOLUME
LIVRE I. — *La Gaule romaine, de César à Auguste* (an 49 avant J. C. à an 29).
LIVRE II. — *La Gaule sous Auguste* (an 29 avant J. C. à an 14 de notre ère).
LIVRE III. — *La Gaule sous les premiers Empereurs* (an 14 à an 69).
LIVRE IV. — *La Gaule, de Vespasien à Hélioga-bale* (an 69 à an 96).
LIVRE V. — *Les Empereurs gaulois du IIIe siècle. Dioclétien et la Tétrarchie* (an 259 à an 305).
LIVRE VI. — *La Gaule chrétienne. — Constantin et ses fils. — L'Empereur Julien. — L'Agonie de l'Empire romain. — L'entrée en scène du Monde barbare* (an 306 à an 395).

L'œuvre se subdivise en séries de quatre volumes.
Le prix de chaque volume est de 7 fr. 50. — Les souscripteurs aux séries ainsi qu'à l'ouvrage entier, qui envoient leur bulletin d'abonnement à la Librairie Ollendorff, obtiennent des avantages particuliers, tant comme réduction du prix de volume que comme prime en livres qui leur sont allouées supplémentairement. S'adresser à cet effet à la Librairie P. Ollendorff pour recevoir les prospectus avec les conditions de faveur.
SOUS PRESSE : Le troisième volume :
LE MONDE BARBARE. — LA GAULE FRANQUE. — LES MÉROVINGIENS (An 395 à An 752)
POUR SUIVRE : Le quatrième volume : LES CAROLOVINGIENS (An 752 à an 987)
Ces quatre volumes formeront la première série.

ERS A PLANCHER
FERS RONDS, PLATS & CARRÉS
FERS FINS de MARÉCHAL
Chaux & Ciments, Plâtres
Ch. CLÉMENT

Offrez & Demandez dans tous les Etablissements
Le « Vin du Cap-Corse » au Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI & Cie

ASTHME ET CATARRHE
CIGARETTES ESPIC
DERNIERS BILLETS
LOTERIE DES ENFANTS TUBERCULEUX
AVIS IMPORTANT
250.000 f
100.000
50.000 20.000
1 de 10.000 fr., 2 à 5.000 fr., 25 à 1.000 fr., 20 de 500 fr., 1184 de 100 fr.
Les 1253 lots par 1.400 fr. sont payables au pair.
UN SEUL TIRAGE QUI SE FERA LE
15 FEVRIER 1901
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
SE MÉFIER des IMITATIONS
Exiger le Nom de RICQLÈS

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA *et les ports du Nord*
Le vapeur anglais GARNET
chargera à Bastia vers le 20 Janvier
Pour GÊNES direct, les ports d'ESPAGNE, LONDRES.
prenant marchandises sur connaissement direct
pour ANVERS, HAMBOURG
et tous les ports d'ANGLETERRE
Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

2 Fr PAR AN — MONITEUR DES RENTIERS (17e Année) PARAIT CHAQUE DIMANCHE (17e Année)
Revue complète et impartiale des Valeurs. Études économiques et financières. Conseils raisonnés de placements. Informations. Publication des Tirages. Vérification gratuite des numéros sortis. Réponses à toutes demandes de renseignements, etc., etc.
Rédigé par un comité de financiers consciencieux, expérimentés et désintéressés, cet organe financier très ancien et très répandu peut être considéré comme l'un des meilleurs GUIDES DE L'ÉPARGNE.
Envoi gratuit du 2e Spécimen. — Le plus bas tarif de la Presse. — Paris (VIIe), Rue de la Victoire, Paris.

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS ? AVEZ-VOUS DES PELLICULES ? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS ? SI OUI,
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait repousser les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. Vente toujours croissante.
Exigez sur les flacons le nom Rend Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs, Parfumeurs et en Bastia et autres Dépôts.
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

A louer
Grands magasins, Place St-Nicolas.
Une partie des sous-sols de maison Calvi.

Soufre de Gillette
Minerai de Soufre Français
Remède radical
Contre les maladies de la vigne et les insectes
Soufre natif au sulfate de cuivre
Agent dépositaire pour l'arrondissement de Bastia : CLÉMENT DELPINO.

A LOUER
JOLI CHALET, sur la route Nationale, près Toga, se composant de 2 étages de six pièces chacun, magasins et jardin au rez de chaussée.
Le tout 120 francs par mois.
S'adresser à MM. L. N. Mattei.

ANCIEN CABINET PHADERE
PIERRE SABATE
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)
OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur
14, rue de l'Opéra,
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier

CHAMPAGNE
LOUIS ROEDERER, Reims
En raison de la recrudescence de contrefaçons et concurrences déloyales qu'attire à la célèbre marque son nom indiquée l'universelle réputation de ses produits, l'attention des consommateurs est appelée sur ce qui suit :
Aucune maison homonyme ne peut se targuer du moindre degré de parenté ou autre rapport quelconque avec la vieille maison Louis Roederer, dont les origines remontent à la fin du siècle dernier.
Toute personne désirant du vrai Louis Roederer est instamment priée de vérifier soigneusement le bouchon et de refuser toute bouteille qui ne porterait pas le nom ci-dessus
« Le prix de la bouteille carte verte est de 5 fr. 50 »
Agent général pour la Corse, maison L. N. Mattei, Bastia.

BEAUX-ARTS
M. Novellini a l'honneur d'informer le public ajaccien qu'il a mis à profit son long séjour à l'Exposition universelle et qu'il a pu lui tous les perfectionnements de la peinture moderne ainsi que le dessin classique exigé aux concours de l'école Polytechnique, Saint-Cyr, Arts et Métiers, Ecole navale, etc. .
D'ailleurs, également mis en mesure de donner aux amateurs l'éducation artistique la plus complète et la plus conforme aux procédés actuels. On pourra étudier chez lui la peinture à l'huile, l'aquarelle et le pastel qui doivent aujourd'hui une des formes les plus impressionnantes et les plus estimées de la peinture d'amateurs.
Le cours de dessin et de peinture dirigé par M. Novellini, rue Docteur Versini, n° 1, est ouvert depuis le 1er octobre.

USAGE INTIME CARBOLIQUE E. Chastan, H. PH. 1re Médaille, 1878

TUMEUR
Traité le Tumeurs et Cancers à Dr ALLIOT
Le Salon de la Mode
TOUS LES SAMEDIS
Le plus Élégant et le plus Pratique des Journaux de Modes
PREMIÈRE ÉDITION avec gravures noires
Un An..... 14 f. — Six Mois. 7f.50
Le N° : 25 centimes
SECONDE ÉDITION avec 32 gravures coloriées
Un An..... 22 f. — Six Mois. 11f.50
Le N° : 50 centimes
SPÉCIMENS GRATIS
Adresser les demandes à E. Henry PETIT, Editeur
5, rue des Filles-Saint-Thomas, PARIS

60 ANNÉES DE SUCCÈS
2 GRANDS PRIX (Lyon 1856, Bordeaux 1895)
HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY
Expositions de Rouen 1896, Bruxelles 1897
ALCOOL de MENTHE RICQLÈS
(Le seul Alcool de Menthe véritable)
BOISSON HYGIENIQUE d'un goût exquis et d'une fraîcheur délicieuse, calme instantanément la soif et assainit l'eau.
ELIXIR SOUVERAIN contre la Indigestions, la Dyssenterie, la Cholérine, dissipe les Maux de Cœur, de Tête, d'Estomac.
Excellent aussi pour la Toilette et les Dents
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
SE MÉFIER des IMITATIONS
Exiger le Nom de RICQLÈS

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Égyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 15 centimes
DEMANDEZ ET OFFREZ dans tous les Établissements
L'AMARO MATTEI
APÉRITIF SUPÉRIEUR
se boit sous les Glaces
L'Exquis Cigare Mattei
La consommation a été constante
Ceux qui fument doit fumer ce cigare
Ceux qui ne fument pas doivent le fumer.

26e ANNÉE — LUNDI 21 et MARDI 22 JANVIER 1901 — N° 19

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divorces, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE..... UN AN, 20 fr. 6 mois, 10 fr.
AUTRES DÉPART. 22 » » 12 »
UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Anastase.
SOLEIL : (heure nationale)
Lever, 7 h. 00 m. — Coucher, 4 h. 28 m.
LUNE. Dernier quartier, le 12. Nouvelle, le 20
FÊTE DE DEMAIN : Saint Fabien.

21 JANVIER

De Bons Français

Soit-on seulement où il se trouve, ce petit port de Carro, hier encore inconnu, et dont le nom est aujourd'hui glorieux ? C'est là-bas, en Camargue, au rude et mélancolique pays de Maga'i, dans la lande où le vent fait rage, tord les maigres oliviers et soulève en tourbillons la poussière blanche. Ce n'est même pas un village, et même pas un hameau. C'est une de ces toutes petites criques comme il y en a des centaines sur nos côtes, humbles nids de marins, sans cesse balayés par la mer, exposés à toutes les intempéries, arides et nus sous un ciel toujours changeant. Le petit port de Carro dépend de la commune de Martigues, dans l'arrondissement d'Aix. C'est ce qu'on appelle la marine de Martigues, à 10 kilomètres du village. Il compte une quinzaine de maisons et cent vingt habitants, hommes, femmes et enfants.

Tous marins, comme on pense bien. Par les beaux temps, il n'y a jamais que les femmes à la maison. Les hommes sont à la pêche, qui est leur seule ressource, et les enfants, sur le rivage, cherchent des fruits de mer, des clovisses, des praires ou des moules. Mais les beaux temps sont rares en ces parages ; la mer y est toujours trompeuse, et il est imprudent de trop s'éloigner du port. Dans le port même, quand souffle le vent du Sud-Est, aucun bateau ne peut rester au mouillage, et, en toute hâte, il faut ramener à terre les barques que la tempête entraînerait au large. Non loin de là, quoique dépendant d'un autre arrondissement, se trouve le village des Saintes-Maries-de-la-Mer, bien connu des marins de Provence qui, souvent, y vont en pèlerinage. Sa modeste église est pleine d'ex voto, et c'est là que, dans le joli conte de Mistral, Mireille, désespérée, allait attendre son fiancé, le berger Vincent : Si je vois le malheur venir, j'irai l'un de Aux Saintes, tous les deux, aux Saintes à [genoux!

C'est dans ce décor de légende que le drame s'est accompli. Tout de suite, les gens de Carro et des Saintes-Maries se sont trouvés sur le lieu du sinistre. C'est leur vie de sauver des vies humaines. Dès que la tempête s'annonce, malgré les rafales, on déjoit du danger, ils arment le canot de sauvetage et ils attendent, les yeux tournés vers la mer, attentifs au moindre signal, au moindre appel. Ils en ont déjà tant vu, de ces naufrages ! car bien des navires sont venus s'échouer là, et tous n'ont pas eu le sort relativement heureux de la « Russia » Il en est qui s'y sont perdus corps et biens, et dont on n'a pu sauver que quelques passagers, quelques épaves. C'étaient toujours les gens de Carro qui venaient au secours, les pères de ceux d'aujourd'hui, ou peut être ceux-ci même, car la vie commence de bonne heure pour les pauvres gens obligés de gagner leur pain.

∴

Et c'est là surtout le triste côté de cette catastrophe, que tant de drames pareils, survenus au même endroit, n'aient servi de rien et aient été si vite oubliés. Le proverbe dit bien que, le péril passé, on se moque du saint ; mais ici, le péril ne passait jamais, et sur la côte de Faraman, la tempête continuait de faire des victimes. Mais nos impressions sont aussi rapides qu'elles sont vives : l'événement qui nous a passionnés la veille ne nous intéresse plus le lendemain, et c'est ainsi que, malgré tant d'avertissements, nous nous sommes trouvés, cette fois, aussi désemparés que les fois précédentes. Au lendemain de l'Exposition, après ce formidable et merveilleux déballage de toutes les inventions et de tous les perfectionnements de la science, nous avons failli assister à ce spectacle, aussi humiliant que cruel, d'un navire sombrant à deux pas du rivage, à proximité de bateaux de guerre, de remorqueurs, de canots-porte-amarre, de tous les engins possibles et imaginables.

Pendant trois jours, rien de tout cela n'a valu. On n'était pas préparé, rien ne marche. Il y avait en plus, heureusement, un élément qui n'avait pas besoin de préparation, c'était cette vieille qualité qui se nomme le courage, et qui s'est dépensée là magnifiquement. Ce que tant de moyens perfectionnés n'avaient pu faire, quelques hommes dévoués l'ont accompli. Il serait excessif d'en conclure que c'est la faillite de la science, mais on peut bien dire, cependant, que c'est l'apothéose de la vertu humaine. Et ce spectacle est réconfortant, car il nous apprend à moins douter de nous-mêmes et à ne pas toujours nous dire plus mauvais que nous ne sommes. On a vu en la aux marins de Carro et des Saintes-Maries l'hommage qu'ils méritaient. On leur donnera largement les récompenses qu'ils ont si bien gagnées. Mais ce ne sont pas seulement les sauveteurs qui ont été héroïques : les naufragés l'ont été aussi, et l'admiration, entre eux, doit rester indivise.

Certes, il est beau d'affronter la mort pour aller sauver ses semblables, et c'est une émouvante vision que celle de cette simple barque volant, en quelque sorte, sur les vagues, risquant à chaque instant de chavirer, dix fois repoussée, et ne se décourageant jamais. Ce fut, en vérité, une belle lutte contre la tempête, une belle victoire de l'homme sur la matière. Et l'on comprend le cri de délivrance, l'explosion d'enthousiasme qui éclatèrent lorsque, enfin, la barque accosta le navire. Mais il faut bien dire aussi que sur le navire un drame peut-être plus poignant s'était joué, et qu'entre ces planches si furieusement battues par la mer, l'héroïsme n'avait pas été moindre. Dieu sait pourtant si une défaillance, une révolte, un instant d'abandon eussent été excusables chez ces malheureux.

Ils se croyaient au port, ils étaient presque arrivés. Ils éprouvaient cette sensation délicieuse du débarquement prochain après une épouvantable traversée. Et c'est à ce moment que la catastrophe s'était produite, en pleine nuit, par la brume épaisse, dans les conditions les plus tragiques et les plus affolantes. Au lever du jour, en effet, tous ces gens ont pu croire que ce feu maudit serait leur tombeau. Ils se voyaient déjà ensevelis vivants, sans possibilité de résistance. Le navire s'enfonçait peu à peu, et les secours n'arrivaient pas ; pis que cela : ils ne pouvaient pas arriver ! Avec quelle angoisse ils durent suivre les tentatives qui étaient faites ! De quels yeux hagards ils durent contempler ces navires qui venaient à leur aide, et que la tempête obligeait à s'en retourner ! Et de quels vœux désespérés ils accompagnaient cette petite barque, si petite, si misérable, humble petit point noir sur la mer écumante, et qui, cependant, était tout leur salut !

∴

Durant cent trois heures, les malheureux subiront ces tortures. Ils virent les canons qui ne portaient pas, les filins qui se cassaient, la barque qui retournait au rivage. Ils passaient leurs nuits enlermés dans un entrepont, ne sachant pas s'ils reverraient le jour. Et pour comble, ils connurent la faim. Dans ces voyages de court trajet, on n'emporte pas de lourdes provisions. Dès le lendemain du naufrage, les vivres commencèrent à manquer. De tous les côtés à la fois, la mort semblait envahir le navire. Et personne, à bord, cependant, ne s'abandonna. Jusqu'au bout, refoulant, cachant leur détresse, ces gens restèrent confiants, unis, disciplinés. Ils obéirent au commandant du navire, marin intrépide, qui, lui aussi, a été l'homme qu'il fallait dans ces terribles moments. Et comme lui se sont conduits ses lieutenants, ses matelots, tout l'équipage, jusqu'au petit mousse, un enfant dont ce voyage aura fait un homme.

On aura d'ailleurs, avec les rapports officiels, tous les détails du drame. On connaîtra tous les héroïsmes et tous les dévouements. Et l'on verra qu'en notre beau pays, la race des héros obscurs n'est pas morte. Elle revit dans tous ces gens qu'un tragique hasard a mis ainsi en présence. Elle revit dans ces marins de Carro qu'un coup d'éclat a sortis de leur ombre, et dont la vie se passait pourtant en des sacrifices de cette sorte. Elle revit dans ces gardiens du phare dont le courage et l'abnégation ont été admirables ; dans ces douaniers accourus au premier signal, et qui n'ont plus pris depuis une minute de repos ; dans ce capitaine rassurant tout le monde par son sang-froid ; dans cet équipage faisant son devoir au seuil même de la tombe, et dans ces passagers bravant si vaillamment la mort. Tous ces gens, de condition, de religion, d'opinion, de tempérament divers, sont pourtant fils du même sol, enfants du même pays. Ce sont des Français, de bons Français de France, et veuillez bien croire que, malgré tous les pessimistes et tous les médisants, il s'en trouve encore beaucoup entre Dunkerque et Marseille, et depuis les Pyrénées jusqu'aux Vosges...

LE PASSANT.

(*Figaro*).

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 22 Janvier, à 3 heures

1. Montebello,	Lano.
2. L'africaine,	Meyerbeer.
3. Thérèsen (valse),	Faust.
4. L'Arlésienne,	Bizet.
5. La Bayadère,	Hru.

Le Chef de Musique, MOULINIER.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

Ont été nommés dans la réserve :
— au grade de médecin aide-major de 1re classe, M. Montalti Jean-Baptiste-Paul-Louis, médecin aide-major de 1re classe de l'armée active dont la démission a été acceptée.
— au grade de médecin aide-major de 2e classe, MM. les docteurs en médecine :
Desanti François-Xavier-Dominique-Laurent.
Musy Antoine-Marie-Joseph.
Parini Ange-Gabriel.
Bera Eugène-Jules.
Nicolai Jean-Baptiste.
— dans l'armée territoriale, au grade de médecin aide-major de 2e classe, M. Serinelli Félix-Antoine.
— M. Giocanti, sergent surveillant à la prison militaire de Montpellier, passe en la même qualité à la prison militaire de Toulon.

110e FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Gentilhomme Campagnard

par CHARLES DE BERNARD

XXXIV.

OBÉISSANCE A LA LOI

Du haut de l'arbre de la liberté, Picardet, à l'aide d'une de ses larges mains formées en manière de conque marine, exécutait une fanfare qu'il eût été difficile de noter, mais qu'on aurait pu comparer, sous le double rapport de l'intention et de l'exécution, au chant du coq victorieux. Quoique le poste qu'il avait choisi fût passablement incommode, le taillandier mettait un amour-propre particulier à s'y maintenir et à conserver ainsi une supériorité incontestable sur ses compagnons qu'il dominait de dix mètres au moins.

Au pied du peuplier sacré, Toussaint Gilles, entouré de son état-major, contemplait, les bras croisés sur la poitrine et les lèvres entr'ouvertes par un sourire de triomphe, l'œuvre de destruction dans laquelle il pouvait réclamer la plus belle part. A la lueur de l'arc de triomphe embrasé et au milieu du branle furieux qui avait fini par envelopper dans ses circonvolutions l'arbre de la liberté lui-même, le farouche républicain avait un faux air de roi des anges déchus, présidant, au sabbat, la ronde infernale.

— Eh bien ! citoyens, dit-il tout à coup en s'adressant aux principaux chefaises qui se pressaient autour de lui, qu'en dites vous ? Trouvez-vous que j'ais mené la chose rondement, et la journée sous semblet-elle bonne ?

— Très bonne ! c'est une justice à vous rendre, répondit le boucher Gautherot sans songer cette fois à contredire, car le prestige qui entoure toujours le succès lui faisait paraître en ce moment Toussaint Gilles haut de dix pieds.

— Oui, sans doute, la journée est bonne, et ces insolents aristocrates viennent de recevoir un fier soufflet ; mais il est temps de s'arrêter, dit le vice-président Laverdun, dont la physionomie, épanouie jusqu'alors, trahissait depuis un instant une certaine inquiétude.

— Dis que les dernières débris de ce monument de lâche adulation seront consumés, je lèverai la séance, répondit le capitaine.

— Peut être vaudrait-il mieux la lever tout de suite.

— Pourquoi ça ?

D'un regard aussi expressif que pouvaient le comporter ses gros yeux troubles, Laverdun désigna une dizaine d'individus aussi mal partagés du côté de la physionomie que de celui du costume, qui s'étaient groupés tout contre la grille et semblaient tenir conseil à voix basse.

— Eh bien ! quoi ? dit Toussaint Gilles à l'épicier.

— Vous ne voyez donc pas Bancroche et sa clique ?

— Si fait.

— Alors vous devez me comprendre.

— Je sais bien que tous, tant qu'ils sont, ils ne jouissent pas d'une excellente réputation.

— Dites qu'il n'y en a pas un parmi eux qui n'ait mérité dix fois les travaux forcés ; et si j'avais été du jury la dernière fois que Bancroche et le petit Lamoureux y ont passé, j'aurais perdu mon nom où je les aurais fait condamner. Des maraudeurs, des pillards, des voleurs, enfin de vrais bandits. Ce n'est pas un autre que le petit Lamoureux qui m'a subtilisé un pain de sucre pas plus tard que le mois passé ; et quant à Bancroche, je mettrais ma main au feu que c'est lui qui nous a escamoté, dimanche dernier, une oie de toute beauté, que mon épouse s'apprêtait à faire rôtir pour notre dîner.

— Tiens ! vous mettez donc les oies à la broche sans en faire part au voisin ! s'écria Gautherot, dont la boucherie touchait au magasin de l'épicier ; ça n'est pas gentil.

— Enfin ils ont été acquittés par le jury, dit Toussaint Gilles, et dès lors ils peuvent user tout comme nous de leurs droits de citoyens.

— A la bonne heure ! mais il y a manière d'en user, reprit Laverdun. Nous, par exemple, nous arborons notre drapeau, voilà qui est bien ; nous purgeons le sol de la commune d'une construction qui était un attentat à nos droits, voilà qui est bien ; nous en faisons un feu de joie, et nos jeunes gens exécutent autour de ce feu de joie des danses gaies et innocentes, voilà qui est encore bien, et je ne vois pas ce qu'on pourrait y trouver à dire ; mais ces bandits ont bien d'autres projets.

— Quels projets ? demanda le greffier Vermot.

— Tout à l'heure, sans avoir l'air de rien, poursuivit l'épicier en baissant la voix, je me suis glissé auprès d'eux : savez-vous ce qu'ils disent ?

— Qu'est-ce qu'ils disent ?

Laverdun promena les yeux autour de lui pour voir s'il pouvait s'expliquer sans danger, et il reconnut qu'il n'était entouré que d'amis.

— Ils disent, reprit-il alors d'un ton plus assuré, qu'il fait diablement chaud, qu'ils meurent de soif, et qu'il doit y avoir de fameux vin dans les caves du château.

— Tout cela est vrai, dit Gautherot d'un air d'approbation sans réserve ; il est sûr et certain que près de ce brasier en étouffe, que rien ne donne soif comme d'avoir trop chaud, et que s'il n'y a pas de bon vin au château, il n'y en a nulle part.

— Sans doute ; mais savez-vous la conséquence qu'ils en tirent ?

— Comme c'est malin à deviner ! Ils en tirent la conséquence que j'en tire moi-même, et que l'ami Picardet en tire aussi là-haut, j'en suis bien sûr, la conséquence qu'il faut boire ; pas vrai, Picardet ? a crié le boucher en levant le nez vers la cime du peuplier.

— Quoi ? répondit le taillandier qui baissa la tête et arrondit sa main derrière son oreille en forme de cornet acoustique.

— N'est-ce pas que tu boirais bien un verre de vin ? reprit Gautherot en redoublant la voix.

(*A suivre*).

Courses d'Ajaccio

D'après les instructions que vient d'envoyer la Société Sportive d'Encouragement de Paris, donatrice du prix, la condition suivante est ajoutée à celles du 2e prix de la Société Sportive d'Encouragement, steeple-chase, à courir le 10 février 1901 :

Fut exclus de cette course le cheval qui aura gagné le 1er prix de la Société Sportive d'Encouragement à courir le 3 février 1901.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

OMESSA. — M. Vannucci, ancien receveur de l'enregistrement et des domaines en Algérie, est appelé aux mêmes fonctions à Omessa, en remplacement de M. Lanné, désigné pour le bureau de Bourbriac.

⁂

VENACO. — Une société vient de se former entre MM. François Bozzo-Costa, rentier à Ajaccio ; Joseph Pierotti, entrepreneur à Corte ; et Joseph Paolantonacci, négociant à Ajaccio, pour l'exploitation d'une carrière de porphyre, située sur le territoire de la commune de Venaco, au lieu dit Colette Lorenzo de San Petro.

⁂

ERSA. — Mercredi dernier, un des hommes les plus considérés de notre commune, M. Antoine Agostini, succombait aux suites d'une longue et douloureuse maladie.

La mort de cet homme de bien, qu'on honorait l'estime et la sympathie universelles, a suscité d'unanimes regrets, et c'est au milieu d'une foule énorme et recueillie accourue de tous les points du canton que ses obsèques ont été célébrées jeudi.

M. Grégoire Strenna, maire d'Ersa, s'est fait l'interprète de la douleur générale dans le discours que nous publions ci-après.

Messieurs,

C'est un devoir bien triste que je remplis aujourd'hui en venant rendre un dernier hommage et dire un éternel adieu à celui qui fut, pendant plus d'un quart de siècle, l'un des administrateurs les plus dévoués, les plus sympathiques de notre commune, à votre cher adjoint Antoine Agostini.

Trop jeune pour pouvoir l'apprécier, je ne pourrai vous parler longuement comme je l'aurais voulu, de ce que fut en lui l'homme privé aussi bien que l'homme public. Adoré de sa famille, de ses neveux et de ses nièces surtout qu'il entourait d'une affection toute paternelle et qui le chérissaient comme un père, aime de tous ses amis pour le dévouement qu'il ne cessait de leur prodiguer, respecté de tous ceux qui avaient le bonheur de le connaître ou de l'approcher, il fut homme de bien dans toute la force du mot. De caractère affable et conciliant, très serviable, connaissant à fond la vie de nos campagnes et le caractère de ses concitoyens, par sa bonté, par sa persévérance, par sa ténacité à faire le bien, il eut plus d'une fois le rare bonheur de ramener la paix et l'union dans bien des familles, de soulager bien des misères.

Avec de pareilles qualités, Messieurs, l'homme public ne pouvait être que l'administrateur modèle. Zèle, intégrité, consciencieux, ses concitoyens ne cessèrent jamais depuis plus de vingt-cinq ans, de l'acclamer de leurs suffrages. Au sein du Conseil Municipal où il était tenu dans la plus grande estime, son autorité, sa connaissance approfondie des affaires publiques et surtout son dévouement absolu aux intérêts de la commune, l'avaient désigné depuis longtemps au choix de ses collègues pour remplir les fonctions d'adjoint. Je n'aurai ce que quelques mois à peine l'honneur de l'avoir comme collègue et comme collaborateur. Je n'oublierai jamais cette figure toujours souriante qui au milieu des discussions les plus vives, savait toujours, d'un mot bien sage, ramener le calme dans nos esprits. Je n'oublierai jamais ce collègue éclairé, ce collaborateur fidèle, qui, terrassé par une maladie terrible depuis plusieurs années, ne cessa de travailler, jusqu'à ses derniers jours, pour le bien de ses concitoyens.

Cher adjoint, vous nous quittez au moment où celui qui a pour mission de remplir les fonctions de maire avait plus que jamais besoin, à cause de sa jeunesse, besoin d'un tuteur tel que vous. Vous nous quittez au moment où cette union et cette paix que vous aviez souvent prêchée et à laquelle vous étiez si fortement attaché, commençait à répandre ses bienfaits dans notre chère commune. Vous suivez de près dans la tombe le parent dévoué, le collègue éminent que nous pleurions encore et avec vous disparaît le nom de cette famille Agostini qui, pendant le siècle qui vient de s'éteindre, fut mêlée de si près à la vie de notre commune qu'elle honora si grandement, qu'elle fit briller même dans notre île de Corse. Mais votre nom ne disparaîtra pas : synonyme de bonté, de dévouement, nous en garderons fidèlement jusqu'à la mort le plus doux souvenir.

Au nom du Conseil Municipal je vous dis : Adieu !

⁂

PINO. — A la suite d'une légère discussion survenue entre les nommés Corbani Louis, âgé de 19 ans, et Massoti Dominique, âgé de 53 ans, sujets italiens, ce dernier a donné deux coups de couteau à Corbani qui atteint à la région cardiaque est mort instantanément. Le meurtrier a pu être arrêté. M. le Juge de Paix de Luri et M. le médecin Luiggi ont procédé aux premières constatations.

MM. le juge d'instruction Viegitti, le substitut Pierangeli et le docteur Zuccarelli se sont rendus hier sur les lieux.

L'Ecole d'Hydrographie

Le vice-amiral de Beaumont commandant en chef, préfet maritime à Toulon, a adressé à M. le Maire de Bastia, la lettre suivante :

Toulon, 19 janvier 1901.

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai rendu compte à M. le Ministre de la Marine le 11 Décembre dernier des offres, faites par la Municipalité de Bastia en vue de prendre à sa charge le loyer et l'entretien des locaux nécessaires pour l'Ecole d'Hydrographie de ce port à compter du 1er Juillet prochain.

Le Département de la marine accepte avec empressement ces offres, et je suis chargé de vous transmettre tous les remerciements de M. le Ministre pour le concours généreux que la Ville nous prête dans cette circonstance. Il m'est agréable de m'acquitter de cette mission.

Agréez, etc.

DE FREMONT.

PIEUX SOUVENIR

Il y a quelques mois, je rendais un hommage ému d'amitié aux deux camarades qui nous avaient été ravis par une mort presque subite. Je disais que le linceul couvrant leur tombe n'était pas un linceul d'oubli, car dans nos cœurs fidèles aurait toujours germé la fleur du souvenir. Aussi, lundi, une modeste couronne, gage bénis ! éphémère de notre constante affection, était placée sur la pierre cachant le dernier sourire de Victor Filippi.

Les parents de l'ami disparu me chargent de remercier tous ceux qui ont donné cette nouvelle marque de pieuse sympathie au fils et au frère qu'ils pleurent toujours...

FLEUR DE BITUME.

COMITÉ
de défense des intérêts
DE L'ARRONDISSEMENT DE BASTIA

M. Astima, député de l'arrondissement, ayant manifesté le désir de rendre compte au Comité des démarches qu'il a faites à Paris en faveur du maintien à Bastia du siège du gouvernement militaire, MM. les membres du Comité sont priés de bien vouloir se réunir à l'Hôtel de Ville, ce soir mardi 22 janvier, à 4 heures.

Le Président du Comité,
J.-J. ARAGCIO.

Bulletin financier

Paris, le 17 janvier 1901.

Les dispositions du marché ne sont pas nettement tranchées, d'une façon générale, c'est toujours la fermeté qui domine. Le 3 0/0 reste à 101.90, le 3 1/2 à 101.50. L'Extérieure se fixe à 71.87.

Nos Etablissements de Crédit se traitent dans leurs cours précédents. Crédit Lyonnais 1.747, Comptoir National d'Escompte 704, Société Générale 645, Crédit Foncier 658.

En valeurs industrielles, la Raffinerie Say est à 1 430 ; la Compagnie Générale de Charbonnages se tient à 160 fr. ; l'action Paris Nationale cote 405.50 et l'Obligation 270 fr.

Les actions Suisses de la Ligne Gauche de Paris sont fermes à 640. Les brillants résultats obtenus par cette Compagnie pendant l'année 1900 seront mis sous les yeux des actionnaires, lors de l'Assemblée Générale.

On continue à parler beaucoup de la Compagnie Continentale Nouvelle d'Incendie-Vie. Les expériences auxquelles elle procède dans ses bureaux à Paris, 8, place de l'Opéra, attirent sérieusement l'attention du public.

L'Hemina Français calme.

Œuvre
de la Propagation de la Foi

M. le chanoine Battisti, demeurant à Ajaccio, cours Napoléon, 20, a été nommé par S. G. Monseigneur l'Evêque, trésorier de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, dans le diocèse.

MM. les chefs de divisions sont priés de vouloir bien lui adresser les sommes recueillies en 1900.

L'époque fixée pour la reddition des comptes du trésorier expire le 31 janvier 1901. C'est le moment de lui envoyer au plus tôt les sommes reçues par MM. les chefs de divisions.

Véritable Savon
des Princes du Congo

Hors Concours Exposition 1900. Exiger sur la boîte, l'enveloppe et le pain le mot Congo.

EPILOGUE
du drame de San Giuliano

Le plus jeune des fils Ferali, Joseph, âgé de 19 ans, frère de Léon, avait été soupçonné de complicité dans l'attentat commis la *semaine* dernière sur l'infortuné Jean-Philippe Alerini.

Mais Joseph Ferali se trouvait, paraît-il, loin de chez lui au moment du crime, et hier, il se rendait tranquillement à Bastia, où il avait appris qu'il y trouverait sa mère. Reconnu par la gendarmerie, il a été arrêté et conduit devant M. le juge d'instruction.

Joseph Ferali a protesté de son innocence ; il a fourni des renseignements précis sur sa présence à Ghisonaccia le jour du crime. Il a été maintenu provisoirement en état d'arrestation, en attendant que les personnes qu'il a désignées soient entendues pour confirmer ses déclarations.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 21 janvier

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 7 1 midi, 12°,6 heures du soir, 4 8. Maxima, + 12 minima, 4 7.

Baromètre. — 7 heures du matin, 772 mm. midi, 772 mm. 6 heures du soir, 770 mm

Vent. — 9 h. du matin, calme.
à h. du soir, id.

Etat du ciel, brumeux et nuageux.

Etat de la mer, très belle.

Hauteur des eaux : matin, + 0,45, soir, + 0,18

Pluviomètre, à 9 heures du matin : nihil.

⁂

Nos représentants

M. Malaspina a été nommé par le 2e bureau membre de la commission d'initiative parlementaire.

⁂

Banque de France

Un concours sera ouvert le 17 mars 1901 pour 30 places de commis titulaires à la Banque de France.

Les candidats devront adresser leurs demandes d'admission à M. le chef de cabinet du gouverneur avant le 1er mars 1901.

⁂

Distinctions honorifiques

Le ministre de la marine a décerné des témoignages officiels de satisfaction aux personnes ci-après dénommées :

Bazzicalupo Adolphe, matelot, pour sauvetage d'un homme à Marseille, le 29 octobre 1900.

Tassara Barthélemy, patron pêcheur, pour sauvetage d'un enfant à Marseille, le 27 novembre 1900.

⁂

Décès

M. Alexandre Grimaldi, propriétaire de la Cordonnerie générale, a eu la douleur de perdre l'un de ses enfants, le petit Romulus, emporté en quelques jours par une cruelle maladie.

Le cercueil de ce charmant enfant était entouré dimanche de nombreux parents et amis qui ont pris part au deuil cruel qui frappe M. et Mme Alexandre Grimaldi auxquels nous adressons toutes nos condoléances.

— Dimanche ont eu lieu les obsèques de Mme Jean Gualtella née Saladini, qui a succombé en peu de jours à une pneumonie rostée rebelle à toutes les ressources de la science. Elle était à peine âgée de 26 ans et laisse deux enfants en bas âge.

Les obsèques ont eu lieu en l'église Saint-Jean au milieu d'une nombreuse affluence.

Nous adressons tous nos regrets à M. Jean Gualtella et à sa famille.

⁂

Avis

Ancien rédacteur en chef en province, actuellement secrétaire de rédaction à Paris, demande un emploi dans journal républicain départementat.

Bonnes références et conditions faciles.

Ecrire aux initiales R. T. Agence Havas, 8, Place de la Bourse, à Paris.

⁂

Maladies des yeux

Nous lisons dans la *République*, d'Ajaccio, en date du 20 courant :

Parmi les personnes traitées dernièrement dans la Clinique du docteur Alexandroff, nous voyons avec plaisir les noms du capitaine Ferrandi, chevalier de la Légion d'honneur et maire de Valle di Rostino, sorti de la Clinique le 17 janvier courant ; et de Mme Fieschi, de Reano, sortie le 15 courant.

Le capitaine atteint, depuis 4 ans, de cataracte des deux yeux, fut opéré par le docteur Alexandroff, des deux yeux à la fois, et, avant de sortir de la Clinique, il a pu lire couramment son journal, et se promener dans la ville ; Mme Fieschi, atteinte aussi de cataracte des deux yeux, fut également opérée par le docteur Alexandroff des deux yeux à la fois, et elle sortit avec une vision parfaite.

Nos félicitations aux opérés et à l'opérateur.

⁂

TOUX, RHUMES, BRONCHISTE, guéris par le Lénitif au Laurier-Cerise, Raffaelli, pharmacien, Place Prélà, Bastia, prix : 1 fr. 50.

⁂

Avis

Mme Joséphine Sisco née Luciani devient acquéreur du matériel du Café des Amis appartenant à Mme Fanny Rossi, rue du nouveau Port, n° 1.

Les créanciers sont priés de se faire connaître dans le délai de huitaine sous peine de déchéance.

⁂

Vieilles décorations

On achèterait à bon prix des décorations françaises et étrangères anciennes.

S'adresser au bureau du journal.

Lisez tous
L'Auto-Velo
Grand journal de sport quotidien, 5 cent.
Le mieux renseigné
Le plus intéressant.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES.

Sbrogia Alexandre, marin, et Starboni Marie-Dominique, couturière, tous deux de Bastia.

NAISSANCES.

Giannorsi Louise-Annonciade Marie. — Falchetti Angèle Marie. — Vallicciani Marie-Joséphine. — Mandrichi Angèle-Laurine.

Décès.

Benoist Henri-Auguste-Victor, marié, 35 ans, de Plaines sur Seine.

Sisco Bernardine, veuve, 70 ans, de Bastia.

Canessa Baptistine, 15 mois, de Bastia.

Azara Catherine, mariée, 44 ans, de Terranova Pausaria (Italie.)

BOURSE DE PARIS

19 janvier — 21 janvier

Rente 3 p. 0/0 ancien	101.90 —	101.95
— 3 p. 0/0 nouv.	100.35 —	100.00
— 3 1/2 0/0 . . .	103.00 —	103.52

Depuis hier soir pour le service télégraphique de nuit

Ponts et chaussées

M. Tavera Antoine, ingénieur ordinaire de 1re classe des ponts et chaussées à Clermont-Ferrand, est promu au grade d'ingénieur en chef, et désigné pour le département du Tarn.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Ille-et-Vilaine

Le collège sénatorial d'Ille et-Vilaine avait à élire un sénateur, pour pourvoir au siège qui a été attribué à ce département par suite du décès de M. le colonel de Chadois, inamovible.

Inscrits, 1 162

Le général de Saint-Germain a été élu par 585 voix, contre M. Maugère, républicain, conseiller général de Rennes, qui en a obtenu 546.

Au renouvellement de 1897, M. Garreau, républicain, avait été élu par 577 voix, contre l'amiral Véron, sénateur sortant, conservateur, qui en avait obtenu 564.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES

La médaille du travail a été décernée à MM.

Consalvi, de Ville di Paraso, employé à la maison Paul Dupont.

Battini, garçon de bureau à la Société générale des transports maritimes.

Botti, mécanicien à Marseille.

Dominichini, chef ouvrier à la Société des raffineries de la Méditerranée.

Barroni, coupeur à la Belle Jardinière, à Paris.

Lucchini, employé à la Compagnie du chemin de fer d'Orléans.

Salvarelli, agent principal à la Compagnie du gaz, à Paris.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Meuse

Dans l'arrondissement de Montmédy a eu lieu le second tour de scrutin pour l'élection d'un député, en remplacement de M. Sommellier, républicain, décédé.

Inscrits, 14.664.

Le baron Benoist a été élu par 6 297 voix, contre 5.698 données au docteur Didion.

Au premier tour de scrutin, les voix s'étaient ainsi réparties :

Baron Benoist, nationaliste, 5.353.

Docteur Didion, républicain progressiste, 3.947.

Poteliot, radical, 2.123.

M. Poteliot s'était désisté en faveur de M. Didion.

Gard

1re circonscription de Nîmes, en remplacement de M. Delon Soubeyran, décédé.

Inscrits, 23 617.

Les voix se sont ainsi divisées :

Fournier, mécanicien, socialiste, 4 956.

Charles Mourier, maître des requêtes au conseil d'Etat, républicain progressiste, conseiller général, 4.429.

de Bernis, ancien député, conservateur, 5 608.

Il y a ballottage.

M. Delon-Soubeyran, radical-socialiste, avait été élu au scrutin de ballottage, en 1898, par 8.826 voix, contre 7.420 au comte de Bernis, député sortant, candidat actuel.

LÉGION D'HONNEUR

Le conseil de l'Ordre de la Légion d'honneur s'est réuni aujourd'hui pour statuer sur les propositions des ministres de l'intérieur, de la justice, des colonies, des finances, des travaux publics et de l'agriculture.

C'est très probablement demain, en conseil des ministres, que les décrets seront soumis à la signature présidentielle.

Duel Rothschild-Lubersac

Une rencontre à l'épée a eu lieu hier matin entre M. Robert de Rothschild et M. le comte de Lubersac.

A la quinzième reprise, M. de Lubersac a eu le bras droit traversé.

On se rappelle qu'un échange de témoins avait eu lieu, il y un an, entre ces messieurs, à la suite d'une provocation de M. de Lubersac. Quoique mineur, M. Robert de Rothschild avait expressément demandé une rencontre, mais les témoins de son adversaire avaient refusé d'y souscrire.

M. Robert de Rothschild, qui termine actuellement son service militaire à Compiègne, vient d'atteindre sa majorité.

M. de Lubersac a chargé MM. Sohège et le comte Léon de Laborde de demander en son nom à M. Robert de Rothschild la réparation ainsi ajournée.

Les témoins de M. de Rothschild étaient MM. le baron Leonino et le vicomte de Bondy.

Les Royalistes

Les délégués des comités royalistes de Paris ont été reçus par le duc d'Orléans, et lui ont exposé les divergences qui existaient entre les royalistes de tradition ancienne et les modernes. Cette situation est très regrettable pour le parti conservateur, car elle l'empêche, en certaines circonstances, d'unir ses efforts en commun.

Le duc d'Orléans a répondu qu'il adressera à tous les royalistes un appel, afin d'arriver à une entente.

Anniversaire de Bozenval

Dimanche a eu lieu une grande manifestation patriotique à l'occasion de l'anniversaire des journées de Bozenval et de Montretout.

Diverses sociétés patriotiques étaient représentées.

Quelques bagarres se sont produites ; plusieurs arrestations ont été opérées.

Tiragesfinanciers

Ville de Paris 1871

L'obligation 1.118.112 a gagnée le gros lot de 100.000 francs.

Les obligations 1 264 934 et 312.052 gagnent chacune 50.000 francs.

Grève de Monceau-les-Mines

Les mineurs de Monceau-les-Mines ont tenu une réunion à la suite de laquelle ils ont déclaré la grève générale.

Un Cyclone

Un cyclone des plus violents s'est abattu sur l'île de la Réunion et a causé de grands dommages.

Un paquebot anglais a été lancé sur les rochers de Sainte-Rose et a péri corps et biens. Il était monté par 25 hommes d'équipage.

Les Morts du Jour

Le duc de Broglie

On annonce la mort du duc Jacques-Victor-Albert de Broglie, ancien sénateur, ancien ministre, membre de l'Institut, fils du ministre et pair de France, mort en 1870.

Le duc de Broglie était né à Paris le 13 juin 1821.

Il a succombé aux suites d'un cancer de la langue. Avant-hier une opération avait été tentée, mais sans succès.

M. Gramme

L'éminent électricien belge, M. Gramme, s'est éteint ce matin, à Paris.

Obsèques

Les obsèques de M. Le Cour Grandmaison, sénateur, conseiller général de la Loire-Inférieure et secrétaire du Sénat, ont été célébrées aujourd'hui, à midi, à Sainte-Clotilde, au milieu d'une nombreuse assistance.

Après l'absoute, le corps a été transporté à Nantes, où il sera inhumé dans la sépulture de famille.

EN ANGLETERRE

La Maladie de S. M. Victoria

1 h. 10 matin

Les dernières nouvelles reçues d'Osborne disent que l'état de la reine Victoria est extrêmement grave.

Les espérances de guérison diminuent à chaque instant.

3 heures 5 matin.

La *Presse Association* dit que S. M. est entrée en agonie ; la mort n'est plus que l'affaire de quelques heures.

11 heures 10.

d'Osborne :

La Reine est dans l'état comateux depuis ce matin à 4 heures.

Toute la famille royale est réunie au palais.

Des prières publiques ont été dites hier dans toutes les églises.

1 heure 45 soir.

Un autre bulletin, publié ce matin à 11 heures, est ainsi libellé :

« La Reine est légèrement rarifiée ; elle a pris quelque nourriture et a dormi quelque temps.

» Les symptômes inquiétants sont ceux indiquant une obstruction locale dans la circulation du cerveau. »

9 h. 10 soir.

Le bulletin publié à Osborne à 5 heures du soir porte qu'une légère amélioration s'est produite.

Télégramme du Président Kruger

Le président Kroger a adressé, d'après la *Presse*, un télégramme de sympathie à la famille royale ; il exprime en termes touchants le vif intérêt qu'il prend à la santé de la Reine.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

A Pretoria

Le bruit s'étant répandu à Pretoria que la population allait être réduite à la demi-ration, les habitants se sont précipités dans les magasins pour acheter des approvisionnements. La ville n'est pas tranquille.

Capture d'un train anglais

Les Boers ont capturé un train entre Brugspriet et Balmoral.

Dans le Cap

Les communications télégraphiques sont interrompues entre Carnavon et Capetown.

La voie ferrée est coupée sur plusieurs points.

⁂

200 Boers sont arrivés à Von-Reenendorp ; ils ont été reçus par la population avec bienveillance.

⁂

Partout les Boers sont reçus par les Afrikanders qui leur fournissent des vivres et des munitions.

LE PARLEMENT
Chambre des Députés

Présidence de M. DESCHANEL.

La séance est ouverte à 1 heure.

M. Bompard, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de vendredi, qui est adopté.

Projets de loi d'intérêt local

Adoption de projets de loi autorisant des prorogations de surtaxes aux octrois d'Armentières, Aubagne, Avesnes et Bailleul.

Le Droit d'Association

Suite de la 1re délibération sur : 1. le projet de loi relatif au contrat d'association ; 2. la proposition de loi de M. Cuneo d'Ornano ; 3. la proposition de loi de M. Charles Gras ; 4. la proposition de loi de M. Lemire, concernant le droit d'association.

M. de Mun

examine en détail les documents distribués à la Chambre comme annexes au projet de loi en discussion, il relève des erreurs considérables, de nature à fausser l'opinion des législateurs et l'opinion publique. Il critique ou la négligence ou la mauvaise foi qui a guidé les personnes chargées d'établir ou de coordonner les renseignements et les chiffres que présentent ces documents.

Les congréganistes ont le devoir de ne pas accepter les appréciations du gouvernement, et feront appel à la justice des tribunaux.

Il ajoute que les socialistes ont l'intention d'attribuer toutes les propriétés à la collectivité. Les biens des congrégations sont constitués par les héritaux, les orphelinats et les collèges. La proposition du gouvernement est une véritable déprédation : elle aboutit au rétablissement de la confiscation des biens.

Il ne faut pas perdre de vue que les congréganistes sont utiles à l'Etat, à l'intérieur et à l'extérieur.

Enfin, il attaque vivement le rapport de M. Trouillot, et expose que la raison véritable qui a imposé le projet de loi, c'est qu'on veut priver les congréganistes du droit d'enseigner. On veut leur enlever l'éducation des enfants que les familles sont portées à confier à leur solicitude, parce qu'ils offrent plus de garanties que les établissements laïques et qu'ils leur font une concurrence qui se justifie par les résultats constatés dans tous les concours.

M. le comte de Mun termine ainsi son remarquable discours : « Vous allez déchaîner une lutte effroyable ; vous n'avez pas voulu l'apaisement, la responsabilité pèsera lourdement sur vous. Nous vous combattrons avec le plus grand acharnement, pleins de confiance dans le succès de notre belle flause. »

Le président du conseil

monte à la tribune ; un profond silence règne dans la salle.

M. Waldeck-Rousseau commence par déclarer qu'il s'agit d'une lutte entre la société civile et la société religieuse.

Le gouvernement considère notre projet actuel comme une œuvre de toute nécessité.

L'éminent orateur examine ensuite dans tous ses détails le projet de loi au point de vue du droit et au point de vue politique.

M. Waldeck-Rousseau fait ressortir que le projet est une solution simple de la question des congrégations. Il est fait pour toutes les associations et admet toutes les congrégations soumises à la loi.

« Nous voulons, dit en terminant le président du conseil, établir la suprématie de la société civile. Le catholicisme n'est nullement menacé par le projet que nous présentons.

» Certaines congrégations sont intervenues trop ouvertement dans les luttes politiques, et il faut absolument mettre fin à tous ces abus.

» Je suis enfin partisan d'une république ouverte pour qu'on puisse y entrer, et non pour qu'on puisse en sortir. »

En descendant de la tribune M. Waldeck-Rousseau est l'objet d'une imposante manifestation.

L'affichage

M. Brisson demande que le discours du président du conseil soit affiché dans toutes les communes de France.

Le président met aux voix la proposition de M. Brisson qui est adoptée par 298 voix contre 226.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

A VENDRE

A Bastia sur la route Nationale, maison d'habitation avec jardin et attenant. Revenu annuel 1500 francs. S'adresser à Me Perelli, avoué.

AMÉRIQUE

Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.

Traversée rapide ; confortable tous les classes.

Pour fret et passages s'adresser à M. A. Palovani, agent de *La Vesco*, Nouveau Port, Bastia.

Domaine de Valrose
près Borgo

Vignes américaines

Plants greffés-soudés, vrais ou sec, dix variétés, soufrures irréprochables, 120 fr. le mille.

Racinés { Rupestris monticol, 28 fr. le mille. / Riparia Gloire, 25 fr. le mille.

Hybrides producteurs directs.

Arbres fruitiers. — Pêchers, variétés précoces, Amsden, Précoces des Halles, etc., greffés sur franc, choix extra tige 1 m. haut, 0,50 le pied.

Cerisiers, Poiriers, Amandiers, Mandariniers, etc.

Dépôt : Place de la Poissonnerie, Bastia, aux caves du Domaine de Valrose.

Vin rouge extra, récolte 1899, à 0,40 le litre, vin rouge, plaine, à 0,25.

Filature de Cocons
Saint-Job

M. HENRI BARSANTI et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprenties ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Port Neuf, maison Bertin.

Grand Entrepôt de Son et Repasse, HENRI BARSANTI, Nouveau Port, Bastia.

Etablissement d'Horticulture
et de Viticulture

dirigé par MM. GILIO Frères, viticulteurs pépiniéristes à Bastia, Lauréats de deux premiers prix à l'Exposition Universelle de Paris 1900, et autres récompenses.

Grand choix d'arbres fruitiers, Amandiers, Orangers, Mandariniers, Citronniers, plantes d'agrément et d'agrément, etc.

Vastes pépinières, vignes de vers greffées sur Rupestris Monticola et sur Riparia glorie de Montpellier ; mise en vente sous l'un grand stock de plants racinés Vitis Riparia Rupestris Monticola, Riparia grand glabre et glorie de Montpellier, le tout de 1er choix et à des prix modérés.

Le COURRIER de la PRESSE
Fondé en 1850 A. GALLOIS, Directeur
21, Boulevard Montmartre, PARIS

16 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

H. DE BALZAC

MÉMOIRES DE DEUX JEUNES MARIÉES

PREMIÈRE PARTIE

VII

LOUISE DE CHAULIEU
A RENÉE DE MAUCOMBE
(Suite)

Je ne vois point de place dans cette ville aux douceurs de l'amour, à ses saintes promenades sous des charmilles, au clair de la pleine lune, quand elle fait briller les eaux et qu'on résiste à des prières. Riche, jeune et belle, je n'ai qu'à aimer, l'amour peut devenir ma vie, ma seule occupation ; or, depuis trois mois que je vais, que je viens avec une impatiente curiosité, je n'ai rien rencontré parmi ces regards brillants, avides, éveillés. Aucune voix ne m'a émue, aucun regard ne m'a illuminé ce monde. La musique seule a rempli mon âme, elle seule a été pour moi ce qu'est notre amitié. Je suis restée quelquefois pendant une heure, la nuit, à ma fenêtre, regardant le jardin, appelant des événements, les demandant à la source inconnue d'où ils sortent. Je suis quelquefois partie en voiture allant me promener, mettant pied à terre dans les Champs-Elysées en imaginant qu'un homme, que celui qui réveillera mon âme engourdie, arrivera, me suivra, me regardera ; mais, ces jours là, j'ai vu des saltimbanques, des marchands de pain d'épice et des faiseurs de tours, des passants pressés d'aller à leurs affaires, ou des amoureux qui ne valent tous les regards, et j'étais tentée de leur dire : Vous qui êtes heureux, dites-moi ce que c'est que l'amour ? Mais je rentrais ces folles pensées, je remontais en voiture, et je me promettais de demeurer vieille fille. L'amour est certainement une incarnation, et quelles conditions ne faut-il pas pour qu'elle ait lieu ! Nous ne sommes pas certaines d'être toujours bien d'accord avec nous mêmes, que sera-ce à deux ? Dieu seul peut résoudre ce problème. Je commence à croire que je retournerai au couvent.

Si je reste dans le monde, j'y ferai des choses qui ressembleront à des sottises, car il m'est impossible d'accepter ce que je vois. Tout blesse mes délicatesses, les mœurs de mon âme, ou mes secrètes pudeurs. Ah ! ma mère est la femme la plus heureuse du monde, elle est adorée par son grand petit Canalis. Mon ange, il me prend d'horribles fantaisies de savoir ce qui se passe entre ma mère et ce jeune homme. Griffith a, dit-elle, en toutes ces idées : elle a eu envie de sauter au visage des femmes qu'elle voyait heureuses ; elle les a désirées, déchirées. Selon elle, la vertu consiste à enterrer toutes ces sauvageries-là dans le fond de son cœur. Qu'est ce donc que le fond du cœur ? un entrepôt de tout ce que nous avons de mauvais. Je suis très-humiliée de ne pas avoir rencontré d'adorateur. Je suis une fille à marier, mais j'ai des frères, une famille, des parents chatouilleux. Ah ! si telle était la raison de la retenue des hommes, ils seraient bien lâches. Le rôle de Chimène, dans le « Cid », et celui du Cid me ravissent. Quelle admirable pièce de théâtre ! Allons, adieu.

VIII

LA MÊME A LA MÊME

Janvier.

Nous avons pour maître un pauvre réfugié forcé de se cacher à cause de sa participation à la révolution que le duc d'Angoulême est allé vaincre ; succès auquel nous avons dû de belles fêtes. Quoique libéral et sans doute bourgeois, cet homme m'a intéressée ; je me suis imaginée qu'il était condamné à mort. Je le fais causer pour savoir son secret, mais il est d'une taciturnité castillane, fier comme s'il était Gonzalve de Cordoue, et reconnoissant d'une douceur angélique ; sa fierté n'est pas montée comme celle de miss Griffith, elle est tout intérieure ; il ne fait rendre ce qui lui est dû ce nous rendant ses devoirs, et nous écarte de lui par le respect qu'il nous témoigne. Mon père prétend qu'il y a beau coup du grand seigneur chez le sieur Hénarez, qu'il nomme entre nous don Hénarez par plaisanterie. Quand je me suis permis de l'appeler ainsi, il y a quelques jours, cet homme a relevé sur moi ses yeux, qu'il tient ordinairement baissés, et m'a lancé deux éclairs qui m'ont interdite ; ma chère, il a, certes, les plus beaux yeux du monde. Je lui ai demandé si je l'avais fâché en quelque chose, et il m'a dit alors dans sa sublime et grandiose langue espagnole :

— Mademoiselle, je ne viens ici que pour vous apprendre l'espagnol.

Je me suis sentie humiliée. J'ai rougi ; j'allais lui répliquer par quelque bonne impertinence, quand je me suis souvenue de ce que nous disait notre chère mère en Dieu, et alors je lui ai répondu :

— Si vous aviez à me reprendre en quoi que ce soit, je deviendrais votre obligée.

Il a tressailli, le sang a coloré son teint olivâtre, il m'a répondu d'une voix douce ment émue :

La religion a dû vous enseigner mieux que je ne saurais le faire à respecter les grandes infortunes. Si j'étais don en Espagne, et que j'eusse tout perdu au triomphe de Ferdinand VII, votre plaisanterie serait une cruauté ; mais si je ne suis qu'un pauvre maître de langue, n'est-ce pas une atroce raillerie ? Ni l'une ni l'autre ne sont dignes d'une jeune fille noble.

Je lui ai pris la main en lui disant :

— J'invoquerai donc aussi la religion pour vous prier d'oublier mon tort. Il a baissé la tête, a ouvert mon « Don Quichotte », et s'est assis. Ce petit incident m'a causé plus de trouble que tous les compliments, les regards et les phrases que j'ai recueillis pendant la soirée où il a été le plus courtisé. Durant la leçon je regardais avec attention cet homme qui se laissait examiner sans le savoir ; il ne lève jamais les yeux sur moi. J'ai découvert que notre maître, à qui nous donnions quarante ans, est jeune ; il ne doit pas avoir plus de vingt six à vingt-huit ans.

(A suivre).

VIN ROUGE excellent 9 c. l'hect. rendu franco votre gare, 10 litres essai: 5 f. Envoyez mandat poste à Brédat-Fleury à Montigny-Lencoup (S. et M.)

Voulez-vous de la bonne bière ? à la Brasserie Gasparini Place Saint-Nicolas

Vente en gros et en détail

Mme GEORGES Dentiste a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet sis Boulevard Paoli, 14, Bastia, sera ouvert, du 1er au 9 de chaque mois.

L'ESPÉRANCE Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances à primes fixes contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'Etat à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1899). Capital: 10 millions de francs. Siège social: 10, rue St-Augustin, 10, Paris. S'adresser à M. Auguste ROTH, directeur particulier de la Compagnie l'Espérance à Bastia, 28, Boulevard Paoli.

Demandez les CIGARETTES ÉLÉGANTES MATTEI à 0.30 le paquet.

FER BRAVAIS TONIQUE et RECONSTITUANT ADOPTÉ PAR TOUTES LES CÉLÉBRITÉS MÉDICALES DU MONDE ENTIER. — Exiger la Véritable Marque

ISTOIRE ILLUSTRÉE DE LA FRANCE PAR Le Vicomte de CAIX et Albert LACROIX

Société d'Édition Littéraire et Artistique Librairie P. OLLENDORFF 50, Chaussée-d'Antin, Paris

10,000 Gravures Et 400 Cartes inédites

VIENT DE PARAITRE : LA GAULE ROMAINE Un fort beau volume gr. in-8° de luxe de 372 pages avec 312 gravures et 19 cartes

SOMMAIRE RÉSUMÉ DU VOLUME

Livre I. — La Gaule romaine, de César à Auguste (en 50 avant J. C. à an 27).
Livre II. — La Gaule sous Auguste (en 29 avant J. C. à an 14 de notre ère).
Livre III. — La Gaule sous les premiers Empereurs (an 14 à an 68).
Livre IV. — La Gaule, de Vespasien à Hadrien (an 69 à an 138).
Livre V. — Les Empereurs gaulois du IIIe siècle. — Dioclétien et la Tétrarchie (an 193 à an 305).
Livre VI. — La Gaule chrétienne. — Constantin et ses fils. — L'Empereur Julien. — L'Agonie de l'Empire romain. — L'entrée en scène du Monde barbare (an 306 à an 395).

L'ouvre se subdivise en séries de quatre volumes. Le prix de chaque volume est de 7 fr. 50. — Les souscripteurs aux séries ainsi qu'à l'ouvrage entier, qui auront leur bulletin d'abonnement à la Librairie Ollendorff, obtiennent des avantages particuliers, tant comme réduction de prix de volume que comme prime ou livres qui leur seront alloués régulièrement. S'adresser à ce effet à la Librairie P. Ollendorff pour recevoir les prospectus avec les conditions de faveur.

SOUS PRESSE : Le troisième volume : LE MONDE BARBARE. — LA GAULE FRANQUE. — LES MÉROVINGIENS (An 395 à An 752)

POUR SUIVRE : Le quatrième volume : LES CARLOVINGIENS (An 752 à an 987)

Ces quatre volumes formeront la première série.

FERS A PLANCHER FERS RONDS, PLATS & GARNIS FERS FINS du MARÉCHAL Chaux & Ciments, Plâtres Ch. CLÉMENT

Maison L. N. Mattei et Cie

En raison des nombreuses contrefaçons et concurrences déloyales qu'attire à la célèbre marque sus-indiquée l'universelle réputation de ses produits, l'attention des consommateurs est appelée sur ce qui suit :

Nulle autre que la maison L.-N. Mattei et Cie ne peut se servir du mot *Cédratine* qui est une marque déposée, c'est-à-dire la propriété personnelle de cette maison.

Toute bouteille ne portant pas l'étiquette de la maison L.-N. Mattei et Cie est une contrefaçon.

Tout contrefacteur sera poursuivi conformément à la loi.

Offrez & Demandez dans tous les Etablissements Le « Vin du Cap-Corse » au Quinquina de la Maison L.-N. MATTEI & Cie

Ne pas se confondre avec tout autre produit similaire.

ASTHME ET CATARRHE Guérison rapide par les CIGARETTES ESPIC Remplacent Tous Remèdes Contre l'Asthme, Catarrhe, Bronchite, Toux, Rhumes, Névralgies, Migraines, Influenza, Grippe, Coqueluche, Maux de Gorge, Enrouements, Extinctions de Voix, Maux de Dents, Insomnies, Etc. LA FUMIGATION PECTORAL ESPIC est inoffensive et d'une efficacité de tous les instants pour les Malades des Voies respiratoires. Les Meilleures Références Françaises et Étrangères. Nombreux Témoignages de Guérisons. Toutes Pharmacies. 3 Fr. Boîte. Vente en gros : 39, rue St-Lazare, Paris. EXIGER LA SIGNATURE CI-CONTRE SUR CHAQUE CIGARETTE

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS BOCK-ORBEC Ne se méfier des Contrefaçons A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire Nouveau Port, Bastia

1er Prix Hors Concours Membre du Jury 6e Grand Prix 3e Médaille d'Or 8e Médaille d'Or

VALS DÉLICIEUSES Eminemment Digestives. Caisse de 50 bouteilles. Gérant, à Vals (Part. de Vals)

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA et les ports du Nord

Le vapeur anglais GARNET chargera à Bastia vers le 20 Janvier Pour Gênes direct, les ports d'Espagne, Londres, prenant marchandises sur connaissement direct pour Anvers, Hambourg et tous les ports d'Angleterre

Pour fret s'adresser à Arthur C. Southwell, Bastia.

2 Frs PAR AN MONITEUR DES RENTIERS (17e Année) PARAIT CHAQUE DIMANCHE (17e Année)

Revue complète et impartiale des Valeurs, Etudes économiques et financières, Conseils raisonnés de placements, Informations, Publications des Tirages, Vérification gratuite des numéros sortis, Réponses à toutes demandes de renseignements, etc., etc.

Rédigé par un comité de financiers consciencieux, expérimentés et désintéressés, cet organe financier très ancien et très répandu peut être considéré comme l'un des meilleurs GUIDES DE L'ÉPARGNE.

Envoi d'un N° Spécimen, de l'Année en cours ou de l'Année suivante, contre 2 Timbres-Poste pour frais de Poste. — Adresser à l'Administrateur du MONITEUR DES RENTIERS, 3, Rue de la Victoire, Paris.

Royal Windsor LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS ? AVEZ-VOUS DES PELLICULES ? VOS DENTS SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS ? NE FAITES QUE LE ROYAL WINDSOR qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. Toute boîte garantie remboursée. Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs et Grands Magasins. Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS

A louer Grands magasins, Place St-Nicolas. Une partie des sous-sols de maison Calvi.

Soufre de Gilette Minéral de Soufre Français Remède radical Contre les maladies de la vigne et les insectes Soufre actif au sulfate de cuivre Agent dépositaire pour l'arrondissement de Bastia : CLEMENT DELPINO.

A LOUER JOLI CHALET, sur la route Nationale, près Toga, se composant de 2 étages de six pièces chacun, magasins et jardin au rez de chaussée. Le tout 120 francs par mois. S'adresser à MM. L. N. Mattei.

ANCIEN CABINET PRADIÈRE PIERRE SABATIER Chirurgien-Dentiste du Lycée SUCCESSEUR DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés) OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur 14, rue de l'Opéra,

M. P. SABATIER a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa maison un garde contre certaines charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fixation de dents artificielles.

CHAMPAGNE Louis Roederer, Reims

En raison de la recrudescence de contrefaçons et concurrences déloyales qu'attire à la célèbre marque sus-indiquée l'universelle réputation de ses produits, l'attention des consommateurs est appelée sur ce qui suit :

Aucune maison homonyme ne peut se targuer du moindre degré de parenté ou autre rapport quelconque avec la vieille maison Louis Roederer, dont les origines remontent à la fin du siècle dernier.

Toute personne désirant du vrai Louis Roederer est instamment priée de vérifier soigneusement le bouchon et de refuser toute bouteille qui ne porterait pas le nom ci-dessus.

« Le prix de la bouteille carte verte est de 5 fr. 50 »

Agent général pour la Corse, maison L. N. Mattei, Bastia

TUMEUR Traité de Tumeurs et Cancers du Dr ALLIOT Envoi gratuit sur demande

BEAUX-ARTS

M. Noseillot a l'honneur d'informer le public qu'il a mis à profit son long séjour à l'Exposition universelle et qu'il a été tous les perfectionnements de la peinture moderne ainsi que le dessin classique exigé aux concours de l'école Polytechnique, Saint-Cyr, Arts et Métiers, Ecole navale, etc. .

Il s'est également mis en mesure de donner aux amateurs d'éducation artistique la plus complète et la plus exclusive aux procédés actuels. On pourra étudier chez lui la peinture à l'huile, l'aquarelle et le pastel qui devient aujourd'hui une des formes les plus importantes et les plus salubres de la peinture d'amateurs.

Le cours de dessin et de peinture dirigé par M. Noseillot, rue Docteur Verniol, n° 1, est ouvert depuis le 1er octobre.

L'ami des rédacteurs gérant, MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier.

Le Salon de la Mode TOUS LES SAMEDIS Le plus Élégant et le plus Pratique des Journaux de Modes

PREMIÈRE ÉDITION avec gravure noire Un An..... 14 f. - Six Mois. 7f.50 Le N° : 25 centimes

SECONDE ÉDITION avec 52 gravures coloriées Un An..... 22 f. - Six Mois. 11f.50 Le N° : 50 centimes

SPÉCIMENS GRATIS Adresser les demandes à E. Henry PETIT, Editeur 5, rue des Filles-Saint-Thomas, PARIS

USAGE INTIME CRAYONNAGE E. Chastan, 12, rue J.-J. Rousseau, Paris

DEMANDEZ ET OFFREZ L'AMARO MATTEI APÉRITIF SUPÉRIEUR L'Exquis Cigare Mattei Les meilleurs à dix centimes. Pour bien fumer doit fumer ce cigare Pas plus cher

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour

Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.

Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »

« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.

Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.

Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

1re ANNÉE — MERCREDI 23 JANVIER 1901 — N° 20

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal. Faits-divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)
CORSE..... un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr. | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS: le port en sus.
AUTRES DÉPART. 22 » » 12 »
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Fabien.
SOLEIL : (heure nationale)
Lever, 6 h. 58 m. — Coucher, 4 h. 30 m.
LUNE : Premier quartier, le 26 — Pleine, le 3
FÊTE DE DEMAIN : Saint Timothée.

22 JANVIER

LE FROID INDUSTRIEL et les Produits agricoles

Les différences notables de prix de vente des produits agricoles, au moment de leur pleine production et à l'époque où il est rare d'en trouver, vont engager les agriculteurs à entrer dans une nouvelle phase d'organisation commerciale, et à demander au froid industriel les moyens d'obtenir les résultats pécuniaires si merveilleux, qu'ont déjà obtenus des pays neufs, mais cependant éloignés de nous.

Il importe en parlant de froid d'éviter toute confusion, car dès que l'on fait allusion aux basses températures, on croit que c'est la glace qui seule peut les produire. Or la glace appliquée directement sur les produits qu'elle est destinée à conserver, modifie par son eau de fusion l'essence même de ces produits. Même dispersée entre les doubles parois d'un wagon ou d'un entrepôt spécial, elle a le défaut de ne pouvoir donner ni une température constante, ni une atmosphère suffisamment sèche. Les produits ainsi mal conservés, se décomposent dès qu'on les expose à l'air. Aussi, jusqu'ici, ne s'est-on pas montré enthousiaste pour la conservation par réfrigoration. Il y a cependant froid et froid. Tout change, quand on a recours à un froid sec et à des températures de quelques degrés à peine au-dessous du zéro thermométrique.

Ce froid sec est facilement obtenu par l'industrie avec des machines frigorifiques volatilisant d'une manière continue l'ammoniaque, l'éther, l'acide sulfureux, l'acide carbonique liquide, le chlorure de méthyle, etc. Il existe actuellement dans le monde plus de 50.000 installations frigorifiques, mais en France, ces utilisations sont très rares, quoiqu'on donne partout aux Français, du nom de Tellier, l'idée de l'application du froid, pour la conservation des matières fermentescibles.

Mon excellent ami et camarade de l'Ecole d'agriculture de Montpellier, M. J. de Loverdo, dans une récente communication à la Société nationale d'agriculture, a montré tout le parti que l'on pouvait tirer de l'application du froid sec pour la conservation des produits animaux ou végétaux.

Le commerce de la laiterie et de la beurrerie a profité le plus du froid industriel. Le Danemark, les Etats-Unis, la République Argentine et les Colonies anglaises d'outre-mer qui exportent du beurre, ont eu soin non seulement de doter leurs laiteries de pièces frigorifiques, mais encore d'annexer aux wagons des chemins de fer et aux cales des navires des appareils producteurs de froid. De cette façon ils importent du beurre à Londres et ailleurs en toutes saisons.

M. de Loverdo a montré à la Société un énorme bloc congelé, conservé pendant un mois, et ayant la saveur du lait fraîchement trait. Au mois d'août dernier, on a pu goûter à l'exposition de Vincennes, du beurre frais envoyé des Etats-Unis, et ayant toutes ses qualités et tout son arôme.

M. de Loverdo attribue l'avance que les Danois ont prise sur nous, pour l'écoulement de leur beurre, au marché de Londres, à la généralisation du froid industriel.

En France, on commence à comprendre les avantages que ce procédé de conservation peut donner. Les « Coopératives des Charentes » possèdent un dépôt et onze wagons frigorifiques. Une beurrerie des Deux-Sèvres a obtenu, pendant l'été, une plus value de 0 fr. 30 à 0 fr. 60 par kilog. de beurre sur les marques similaires vendues au même prix l'hiver.

L'application du froid réussit également bien pour la conservation des volailles, du poisson, des œufs et des fruits.

M. de Loverdo a présenté à la Société nationale d'agriculture deux poulets qu'il avait conservés pendant deux mois et demi à 5° au-dessous de zéro, et qui, décongelés graduellement, n'ont rien perdu de leurs qualités. Il en est de même du poisson, qui, congelé, peut être transporté à de grandes distances, et se conserver pendant des mois.

Il en est de même des dindons, canards, oies, pigeons, etc.

La Compagnie des Chargeurs Réunis a acheté à un éleveur de Laval 5.000 têtes de volailles — poulets, oies, canards, dindons — congelés. La livraison a eu lieu par petites quantités ; elle n'a cessé qu'à la suite de l'épuisement du stock.

La réfrigération des volailles peut avoir pour la France deux grands avantages : l'exportation, pendant toutes les saisons, des volailles fines en Russie et surtout aux Etats-Unis, ensuite l'émancipation du producteur des caprices du marché.

Le poisson, le saumon frais surtout, que les Parisiens consomment du 1er octobre au 15 mai, est de provenance canadienne ou américaine. Il arrive congelé, dans la capitale, mais n'en est pas moins pour cela consommé et bien payé.

Les œufs, dont la production est passée, en presque totalité, par les Américains, dans les appareils frigorifiques, attendent ainsi que la baisse des prix soit passée, et sont vendus plus tard avec un profit de 50 à 100 pour 100. En Australie, le gouvernement de la Nouvelle-Galles du Nord a entrepris, à la suite d'essais, d'encourager la conservation des œufs par le froid industriel. L'a œufs à envoyer dans les dépôts frigorifiques doivent être frais et non fécondés. La température de ces dépôts ne doit pas être supérieure à 1° au dessus de zéro.

Mais les branches de la production agricole qui tireront le plus d'avantages de l'application du froid industriel et se créeront des débouchés rémunérateurs insoupçonnés, sont l'arboriculture et l'horticulture. M. de Loverdo a montré à la Société nationale d'agriculture des pommes et des poires des Etats-Unis, récoltées depuis treize mois, et qui ont figuré aux concours temporaires d'horticulture de l'Exposition, où les visiteurs ont été intrigués de voir en plein mois de mai des fruits qu'ils croyaient fraîchement cueillis. C'est ainsi conservées que les pommes et poires du Canada et des Etats-Unis ont inondé les marchés anglais, et naturellement nos exportations s'en sont ressenties. En effet, en 1897, l'Angleterre avait reçu de France 7.505,011 kil. de pommes et poires, soit la moitié de ce qu'elle avait reçu en 1892.

Pour les pêches, on ne connaît pas encore bien la température nécessaire à leur conservation, mais on sait que le froid ne leur est pas nuisible, et que un épicier de Paris a vendu des pêches de Montreuil conservées par la réfrigération 4 à 6 francs pièce, pendant l'hiver dernier.

Les fraises se conservent bien, à une basse température, pendant une quinzaine de jours. Il faudrait pour faciliter leur écoulement à Berlin, Londres, en Russie, à Stockholm et Christiana, que les compagnies de chemins de fer et les compagnies de navigation à vapeur missent des chambres frigorifiques à la disposition des producteurs.

Les figues, prunes, abricots, raisins et groseilles se conservent de 20 à 60 jours. Cette durée permettra d'exporter ces fruits dans le Nord de l'EEurope, où ils constituent un aliment de luxe.

Enfin, pour les légumes, qui atteignent à Paris des prix exhorbitants en hiver, on n'a aucune donnée précise sur leur durée de conservation par la refrigération ; on sait cependant que les tomates peuvent se conserver trois semaines. M. de Loverdo poursuit des expériences sur ce point.

Le froid industriel rendra de signalés services aux agriculteurs. Leur association est indispensable pour que les frais de magasinage et de transport soient les moins élevés possibles.

J.-B. CASTELLI.

Conférences populaires

Les conférences populaires, que des circonstances étrangères à la volonté des organisateurs de l'œuvre ont retardé plus particulièrement cette année, vont recommencer à partir de dimanche prochain 27 janvier, dans la salle du péristyle du théâtre, gracieusement mise à leur disposition, comme les années précédentes, par M. le Maire de Bastia.

Le Comité faisant droit à certaines réclamations a décidé de changer cette année l'heure des conférences. Celles-ci s'adresseront à tout le monde, mais comme leur nom l'indique, plus particulièrement aux ouvriers. Or, paraît-il, il est impossible à un très grand nombre d'ouvriers d'assister aux conférences le samedi soir, tandis qu'il leur serait facile d'y venir le dimanche au début de l'après-midi.

Les conférences auront donc lieu le dimanche à 1 heure 1/4 de l'après-midi. Le Comité prie les personnes qui avaient coutume d'y assister et qui trouveraient cette heure quelque peu gênante de lui pardonner cette innovation en faveur des circonstances et de bien vouloir ne pas se désintéresser pour cela de l'œuvre. Le Comité sera du reste prêt à profiter de leur présence pour les consulter sur la question et se renseigner sur l'heure qui convient le mieux à la majorité des auditeurs.

La première conférence aura donc lieu le dimanche 27 janvier, dans la salle du péristyle du théâtre, à 1 heure et quart de l'après-midi. Elle sera faite par M. Reynoard, professeur au lycée, sur le sujet suivant : Qu'est-ce que la science ? A qui et à quoi sert-elle ?

Votes de nos Députés

Scrutin sur l'urgence du projet de résolution de M. Dejeante, tendant à interdire les cérémonies religieuses à l'occasion de la rentrée des Chambres.

Nombre de votants. . .	450
Majorité absolue. . . .	226
Pour l'adoption. . . .	144
Contre.	306

La Chambre des députés n'a pas adopté.

Les cinq députés de la Corse ont voté contre.

Les Cours d'Adultes

Il sera décerné en 1901, des prix spéciaux aux instituteurs et institutrices publics qui auront donné l'enseignement aux adultes avec le plus de zèle et de succès et qui se seront distingués par leur collaboration aux œuvres complémentaires de l'école : ces prix consistent en 50 médailles de vermeil avec une prime de 100 francs, 100 médailles d'argent avec une prime de 75 frs., 400 médailles de bronze avec une

---

11e — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Gentilhomme Campagnard

par CHARLES DE BERNARD

XXXIV.

OBÉISSANCE A LA LOI

— J'en boirais dix, sacristi ! j'en boirais vingt. Avec votre diable de feu vous m'enfumez comme un jambon ; de la fumée de buis encore ! Je pleure comme un veau et il me semble avoir dans le gosier un demi-cent d'aiguilles.

— Eh bien ! descends.

— Non : la patrie avant tout. Tant que la cérémonie durera, je resterai à mon poste : mais quand ce sera fini, quelles lampées !

— Vous voyez que Picardet est de mon avis, dit le boucher à l'épicier, et alors puisqu'il est certain que nous avons soif, pourquoi ceux qui sont là près de la grille n'auraient-ils pas le droit d'avoir soif aussi ? Quelle différence voyez-vous entre leurs gosiers et les nôtres ?

— La différence n'est pas dans les gosiers, mais dans les intentions, répondit Laverdun d'un ton grave ; si nous buvons, et nous boirons, car il est sûr qu'il fait aussi chaud ici que dans un four, et je n'ai pas la prétention d'être plus dur à cuire qu'un autre, ajouta-t-il en essuyant la sueur qui lui humectait le front ; si nous buvons dis-je, nous paierons, tandis que ces gueux-là sont décidés à boire sans payer : voilà la différence.

— Ce n'est toujours pas chez moi qu'ils boiront sans payer, dit Toussaint Gilles avec l'accent bourru d'un aubergiste qui n'a pas l'habitude de désaltérer gratuitement ses pratiques.

— Si ce n'est pas chez vous, ce sera ailleurs.

— Où ça, ailleurs ?

— Au château, car ils parlent encore d'enfoncer la grille : et une fois entrés, il est à croire qu'ils ne visiteront pas les caves seulement.

— Ceci, c'est autre chose, dit Gauthérot en hochant la tête : chanter, danser, boire, faire du tapage, vexer les aristocrates, démolir leur arc de triomphe, le brûler au besoin et y allumer sa pipe, j'en suis ; mais enfoncer les grilles et mettre au pillage le château, je n'en suis plus.

— Voilà nettement ce que je voulais vous dire, reprit l'épicier ; si l'on pille, je n'en suis plus, et comme j'ai quelques raisons de croire que tel est le désir et même le projet de certaines gens, je retire ma motion de lever la séance plus tôt que plus tard.

— Et moi j'appuie la motion, dit Vermot en regardant à la dérobée le groupe désigné par Laverdun ; il y a là plusieurs individus qui ne sont pas de la commune et qui ont l'air de vrais brigands. Je n'ai pas envie d'accepter la solidarité de leurs actes.

— Ni moi non plus, répondit l'épicier.

— Moi pas davantage, ajouta Gauthérot.

— Nous sommes tous d'accord, dit Toussaint Gilles.

Il faut dire, à la louange du club de Châteaugiron, qu'en ce moment tous ses membres se trouvaient en effet sincèrement d'accord ; peut-être avaient-ils poussé leur démonstration patriotique un peu au delà des limites légales, mais pas un seul d'entre eux n'avait jamais eu la pensée d'en altérer le caractère tout politique, en portant la moindre atteinte à la propriété du marquis. Par malheur, au nombre des tapageurs qui avaient répondu à leur appel se trouvaient des gens moins scrupuleux, à qui une émeute, pour être complète, semblait devoir être une occasion de profits au moins autant qu'une manifestation de principes. Du reste, c'est là l'histoire de tous les mouvements populaires ; à côté de l'homme qui retrousse les manches de sa blouse pour mieux se battre, il y a presque toujours l'homme qui de sa blouse fait un sac : le voleur près du héros. Le premier jour, le héros fouille le voleur, lorsqu'il le prend en flagrant délit : le second, il le laisse faire : le troisième, il est tenté de l'imiter, et peut être l'imiterait-il en effet le quatrième. Voilà pourquoi il est fort à désirer que les plus grandes révolutions ne durent jamais que trois jours au plus.

Le comité directeur ayant unanimement reconnu que le meilleur moyen de déconcerter les projets des amateurs de pillage était de déclarer la justice des bons citoyens satisfaite et la cérémonie expiatoire terminée, le président Toussaint Gilles réclama le silence, et prononça d'une voix retentissante une espèce d'« Ite missa est » patriotique à peu près semblable à celui que chanta le vertueux Pétion aux Tuileries le 20 juin 1792.

— Peuple, grand peuple ! en vociférant, en outrageant, en brisant et en saccageant, tu as usé de ton droit et tu as fait ton devoir, car tu es sage, juste et sublime ; mais voilà qu'il se fait tard : aussi donc, ait la bonté de t'en aller.

La harangue de Toussaint Gilles, dont nous donnons ici le sens plutôt que le texte littéral, fut loin d'obtenir le succès qu'il en attendait ; ses partisans, il est vrai, l'accueillirent par des applaudissements redoublés, et s'écrièrent à l'envi que le capitaine avait raison, et qu'il était temps de se séparer : mais la bande peu vêtue, qui reconnaissait pour chefs Bancroche et Lamoureux, protesta contre cette décision par des vociférations répétées.

— Se moque-t-on de nous ? s'écria, en employant un verbe beaucoup plus énergique, Bancroche, petit homme maigre et noir, qui justifiait son nom en plutôt son sobriquet par la paire de jambes la plus bistournée qui ait jamais supporté un torse masculin ; croit-on que nous nous serons égosillés, que nous aurons travaillé des bras et des jambes, que nous aurons sué sang et eau pour nous en retourner chacun chez nous le gosier sec ?

— Ce serait une dérision, ajouta Lamoureux, ce serait une abomination.

— Puisque Toussaint Gilles, qui a peut-être vingt tonneaux de vin dans sa cave, n'a pas la délicatesse de nous en offrir un seul verre, reprit Bancroche, suivons notre idée, et entrons au château.

(A suivre).

prime de 50 francs et en dons de livres; ces récompenses sont accordées sur la proposition des préfets et des recteurs.

Equipages de la Flotte

Les jeunes gens qui désirent contracter en 1901 un engagement volontaire dans le 5e dépôt des équipages de la Flotte sont invités à se présenter soit au bureau de recrutement d'Ajaccio, soit aux inscriptions maritimes d'Ajaccio et de Bastia pour avoir les renseignements relatifs aux dates et conditions de ces engagements.

A Ciccistà

Commedia in 3 atti

DI P. VATTELAPESCA

(Suite de la Scène VII)

Mariuccia

Chi dórma un piglia pesci.

Cecca (ridendu)

Sì; ma i pesci chi dórmenu, i piglia u pescadore.

Mariuccia (suridendu)

Ci attaccheremmu au cóllu un nastru rossu.

Cecca (malizziosa)

Pe u sciò Michele, n'è?

Mariuccia (c. s.)

Ancu per l'altru.

Cecca (ridendu)

Pe spaventallu?

Mariuccia (ridendu)

É forse un bòia?

Cecca (c. s.)

Saria cumme dalli un pugnu nell'ócchj.

Mariuccia (c. s.)

Duve hai studiatu l'effettu d'i culori? Da qualchi pittore forse?

Cecca (c. s.)

No! au scribiziu d'una civetta, chi si ne intendia di più.

Mariuccia (suridendu)

Fiori ne metteremmu?

Cecca (c. s.)

Dummine! un bellu mazzulu di viulette... Ghiustamente, ci ne portò unu a lattaia di Cherdu.

Mariuccia (c. s.)

Allippatora! Averiu fattu megliu a purtacci latte in bocce d'acquetta.

Cecca (c. s.)

Un n'è più. l'usu in paesi cristiani; e pare che ancu e vacche u facenu avà bell'e battizzatu.

Mariuccia

E stu vucchè, ci lu puneremmu in pettu?

Cecca (c. s.)

S'intende! accantu au córe, sicchè, imbrincata gia dau prufummu, u galente cuntinui a imbeicacassi d'a vista d'i fiori,.. e di cosa ci stà sottu.

Mariuccia (ridendu)

Hai próprju manghiatu e forche in azzimu!

Cecca

No, solu u córe d'a rondina, che a povara di mamma mi fece ingolle crudu una matina a dighiunu... E imparai ancu a mió spese, ma quandu, per disgrazia, ora tróppu vecchia per pruittanne .. Si ne jovi Signuria, c'hè sempre a tempu.

Mariuccia (suridendu)

Si procurerà... Avale dimmi tu, chi ne sai tante, se credi a Bastianu veramente innammuratu.

Cecca

É un bóna strada.. Ma un bisogn'a fallilla perde.

Mariuccia

Cumme?

Cecca

C'u spenracchiu di qualchi rivale, perchè dellu è cambrecu, cumme tutt'i timidi...

Mariuccia (ridendu)

Ahà! li ci valeria tróppu a cambià strada! È un mallaccone, ne cunveni tu stessu.

Cecca (seria)

Sciò mi sappia cagà: li cósta fatiga, sì, cgn'abitudine nóva; ma, una volta cambiata, è difficile fallu tarnà all'au ca, appuntu perchè l'è penibile u cambiamentu.

Mariuccia (c. s.)

Credu ché tu t'imbrogli ne u Macchiavellu... Un'altra osservazione: mi dici ch'ellu è già mezzu innammuratu.

Cecca

E u sustengu... Ma sciò si n'è accorta primma di me.

Mariuccia (c. s.)

Per compie l'opera, u più semplice è dunque di persiste ne a miò cundotta.

Cecca

No, sciò vede! Fin'ora un n'è forse che un capricciu. Perchè diventi un amore seriu, una passione matrimuniale, cgn'a prucede altrimente.

Mariuccia

Cumme?

Cecca

Un si mostri più cust vuluhila — sciò un si ne offendi, u dicu pe u so vè — una vera farfalla, firmendusi ora a Michele, ora a Bastianu, ora...

Mariuccia (ridendu)

Mi vastanu dui.

Cecca

Ci n'è una di tróppu... Ogn'a fiasassi in una sola, e persuadeli ch'è per sempre. Dópa u matrimoniu si torna a lève da farfalla...

Mariuccia

No, ti dicu: a donna maritata un n'è più libera d'e so azzione.

Cecca

C'u tempu, sciò si ne furmarà un'altra idea.

Mariuccia (virumentu)

Mai!

Cecca

Allora sciò un ne cunnosce tante, chi si maritanu appuntu per esse libare?.. E poi, sciò vede, u maritu, primma tuttu fuga, diventa, dopa, più fredu che ghiacciu, e, tandu a povara morbe intrighinita é spessu furiantissima d'avè un galentinu ch'a riscalli...

Mariuccia (offesa)

Mi maravigliu!

Cecca

Un ne parlemmu più, perchè, d'altrondu un simmu ancu a sti passi.

(guardendu d'a fnestra)

Ma cosa vegu! U so vaba c'u sciò Michele.

Mariuccia (virumentu)

Benenu in casa?

Cecca

Credu di sì.

Mariuccia (c. s.)

Presta femmuci muntà u ricciulettu. e mettimmuci u fruscettu rossu.

Cecca (ridendu)

Per fa qualchi rivalutione, n'è?

Cecca (c. s.)

Fòrse; e ingonfiami un pocu u *polisson*.

Cecca (c. s.)

Una d'e vele dill'amore.

Mariuccia (c. s.)

E duve sò l'altre?

Cecca (tacchenduli u senu)

Qui ... Ma sciò l'ha abbastanza ingunfiate!

(entra Pedru-Paulu)

Perte du «Leone»

Portovecchio, 19 janvier 1901.

Au Directeur du *Petit Bastiais*.

Aux informations que vous avez déjà données sur le naufrage du « Leone », permettez que je vienne à outer quelques renseignements complémentaires recueillis de la bouche même des survivants de l'équipage ou puisés sur le théâtre du sinistre.

Le « Leone » battu par la tempête, délabré du reste par une longue navigation, faisait eau de tous côtés. Les pompes étant impuissantes à conjurer le péril, on n'eut qu'une préoccupation : gagner la terre la plus proche. Mais il était impossible d'imprimer au bateau, à peu près désemparé, la direction qu'on voulait. On s'efforça de vaincre la violence de la lame en laissant donner à la machine son maximum d'impulsion. Rien n'y fit ; l'élément était le plus fort et il lança le « Leone », dans un choc formidable, sur les récifs de Pecorella.

Ce dût être épouvantable!

Le mousse se précipita immédiatement sur le petit canot. Pendant qu'il s'efforçait de le mettre à la mer, survint encore un coup le charpentier Guerra, réveillé en sursaut, le chef chauffeur Demarco et le cambusier Melista, attirés sur le pont par la terrible collision. Fort heureusement le cambusier avait sur lui un petit couteau avec lequel il parvint à couper l'amare. Aussitôt dégagé le canot est furieusement emporté par la vague hurlante qui menace de l'engloutir. Les pauvres marins crient, pleurent, prient et rament tour à tour. Ils implorent le ciel, les hommes mais ils s'aident eux-mêmes. Cependant ils s'épuisent à vouloir dompter les indomptables flots qui les emportent pourtant vers le salut. La barque se remplissait d'eau et ils allaient bientôt périr, s'ils n'avaient rencontré tout à coup un navire moulle dans cette anse de Stagnolo, refuge précieux de tous les bateaux que le vent du N ou du N. E chasse de la côte.

A cette vue leurs dernières forces, nous disent-ils, au lieu de se ranimer se brisent tout à fait, et ils sont pris d'un saisissement tel qu'ils ne sont plus capables d'un mouvement. Cependant leurs cris ont été entendus et une amarre adroitement jetée sur le canot en détresse, rappelle à la réalité ces pauvres marins brisés par l'émotion et par la fatigue.

Les voilà bientôt amarrés, hissés, sauvés, réconfortés. Cependant de l'autre côté du golfe, près l'embarcadère de la Chiappa, deux gardiens trouvèrent le lendemain deux cadavres et de nombreuses épaves. Ils télégraphient la nouvelle à Portovecchio. A l'appel de leur actif et intrépide maire, M. le docteur Balesi, tous les hommes valides le suivent sur les lieux du naufrage pour sauver ce que l'on peut. Pour arriver plus vite ils traversent les étangs si dangereux en ce moment. Hélas! tout était fini : il n'y avait plus que des cadavres. N'importe! on se met à explorer la côte, les criques, autant que le permettent l'état de la mer toujours furieuse et la difficulté des sites.

C'est au prix des plus grands efforts qu'on est parvenu à découvrir six cadavres. L'un d'eux n'a pu être retiré que grâce à l'intrépidité de Salvini Dominique qui est descendu à une grande profondeur, attaché à une longue corde, d'où il a ramené le cadavre à la nage. L'identité des malheureux naufragés a été établie par les survivants du « Leone ». Quant aux victimes qu'on n'a pu retrouver, elles ont dû être refoulées au loin et suivre les épaves qui du lieu du naufrage ont été rejetées sur toute la côte jusqu'à Santa-Manza.

Après avoir passé trois jours et deux nuits sur le théâtre du sinistre, après avoir rempli toutes les formalités nécessaires, M. le maire Balesi a fait procéder à l'inhumation des cadavres. Au moment de les descendre dans la tombe, il a prononcé en présence d'une foule émue et des quatre survivants du naufrage en larmes, le discours suivant :

Discours de M. Balesi

Messieurs.

Avant de livrer à jamais au sein de la terre, en face même du théâtre de la catastrophe, sous les yeux des quatre marins survivants, ces nombreuses victimes de la mer, j'ai le douloureux devoir, comme Maire de Portovecchio, de leur dire le dernier et suprême adieu.

En présence d'un événement si soudain, si tragique, hasarder un seul mot d'éloge serait œuvre vaine, indigne de vous et de moi. Le point essentiel, vraiment instructif, c'est d'en dégager la leçon et l'enseignement qu'il comporte.

Ces terribles catastrophes ont le privilège de réveiller dans l'âme humaine terrifiée de bien sages réflexions, que nous avons le tort d'oublier trop vite.

Je crois traduire fidèlement le sentiment que chacun de nous a éprouvé à la vue de ces cadavres, épars sur le rivage, qui hier encore, dans toute l'expansion de la vie, semblaient défier la tempête elle-même, et qui au ourd'hui, étendus, inanimés, sont le jouet des flots, je crois, dis-je, être votre interprète en montrant au milieu de ce déchirant spectacle le néant de l'orgueil de l'homme sur sa puissance.

Encore si l'humanité, dans l'intérêt de sa préservation, orientait et concentrait tous ses efforts contre le déchaînement des éléments de la nature qui sont ses éternels ennemis au lieu de se réjouir et de s'enorgueillir du perfectionnement des engins destructeurs.

Les gouvernements comprendront ils enfin qu'il y a plus de gloire à développer la richesse et le bien-être des peuples en temps de paix, qu'à remporter les plus brillantes victoires en temps de guerre, pour la conquête d'une puissance éphémère.

Espérons que le siècle qui s'ouvre verra la fin des guerres et la solution par voie d'arbitrage de tous les différends qui surgiront entre nations. Ce sera certainement la plus éclatante sanction des résolutions prises dans la conférence internationale de la Haye.

Avant de quitter la tombe de ces courageux marins morts au champ d'honneur, permettez moi d'adresser au nom de cette nombreuse assistance un salut fraternel à l'Italie et d'envoyer par delà les mers aux familles plongées par ce deuil dans une profonde affliction l'expression émue de notre vive sympathie.

Au nom de la ville de Portovecchio, au nom de vos quatre compagnons d'infortune, adieu, victimes d'un affreuse sort commun, reposez en paix dans une commune sépulture!

***

Le poste des douaniers établi sur la côte, à La Chiappa, pour surveiller les marchandises du vapeur italien *Leone*, a été assailli par des rôdeurs dans la nuit de jeudi à vendredi. Plusieurs coups d'armes à feu ont été échangés sans résultat. Finalement les rôdeurs ont pris la fuite sans avoir été reconnus.

Bulletin financier

Paris, le 22 janvier 1901.

Le marché reste calme, toutefois les dispositions générales ne sont plus autant à vendre et les cours en affermissement. Le 3 0/0 s'est avancé à 101.97, le 3 0/2 vaut 101.55. L'Extérieure perd encore 10 centimes à 71.72.

Nos Sociétés de Crédit sont stationnaires. Le Crédit Lyonnais fait 1.147, la Société Générale 643, le Crédit Foncier 658. La Comptoir National d'Escompte est à 592; un acompte de 12 frs 50 par action libérée sera payable à partir du 31 Janvier ; pour les actions nominatives émises en mai 1900, l'encompte sur le dividende revenant sur l'exercice 1900 a été fixé à 7 frs 50.

Dans le groupe des valeurs industrielles, la Raffinerie say s'inscrit à 1.190 ; la Compagnie Générale du Charbonnages est aux environs de 400 ; l'acti n Paris Nationale reste à 405.50.

On est à 475 sur les obligations Messageries Françus a de Madagascar. Les nouvelles reçues de Madagascar maintenant la Compagnie, n'ont toujours des plus satisfaisantes.

Nos Chemins de Fer sont calmes.

Coins de Bastia

Des fois je lis que notre municipalité ne fait pas tout ce qu'elle pourrait pour l'embellissement de notre ville. Pour ma part, si nos édiles y mettent du temps, il n'en est pas moins vrai que notre ville devient de plus en plus un agréable séjour, les promenades y sont plus fréquentées.

Les continentaux ou étrangers qui débarquent au Nouveau-Port sont d'abord frappés par l'immense place de Saint-Nicolas. Cette balustrade qui borde la mer, cette allée qui la côtoie et qui se prolonge par le cours Sebastiani pour arriver à la place du Marché, offre un coup d'œil sp endide. L'étranger qui suit ce chemin y remarque à gauche la grande caserne, à droite d'immenses édifices parmi lesquels la Banque de France. Avant d'arriver à la place de l'Hôtel-de-Ville, un bouquet d'arbres et d'arbustes attire l'attention du voyageur : c'est le Bar Soavi.

Le marché y est très achalandé; il y a de tout, et les primeurs en toute saison n'y manquent pas. Mais, — et c'est ce que nos édiles feront faire, avec le temps toujours, — le marché n'est pas couvert.

L'église Saint-Jean, la plus grande et la plus riche de notre ville, est aussi l'objet d'une juste curiosité de la part des étrangers.

Aussi, c'est avec plaisir que j'entendis un étranger qui fit cette promenade : « On doit y être bien ici. » Pourvu qu'il le redise quand il quittera notre île. — S.

Véritable Savon des Princes du Congo

0 fr. 60 le pain et 1 fr. 75 la boîte de trois

Exiger le titre et le nom Victor Vaissier.

Nécrologie

Un deuil cruel vient de frapper la famille Astima.

M. Philippe Astima, frère du député, perd son fils qui meurt dans toute la force de son exubérante jeunesse.

Tous ceux qui ont connu Raphaël Astima, ce beau et solide garçon appelé à un brillant avenir, au caractère énergique, à l'esprit primesautier et si plein de charme, savent quels regrets il laisse ; ses amis le pleurent, et il n'avait que 3es amis.

Nous prenons une grande part au malheur qui frappe si douloureusement M. Philippe Astima, M. le député Astima, Mme Massoni qui perd plus qu'un neveu, mais un enfant qu'elle avait élevé avec tout le dévouement et la tendresse d'une mère.

Contre le Phylloxéra

ATTESTATION

Nous, soussigné, Maire de la commune de San Martino di Lota, déclarons que le remède de M. Franchi Pierre-Antoine, de Pietranera, breveté S. G. D. G., est infaillible pour combattre et préserver la vigne contre le phylloxéra et tous insectes nuisibles.

Ce remède peut être employé avantageusement aux arbres fruitiers ; non seulement il les préserve de toutes maladies, mais il leur donne une vigueur surprenante.

Nous déclarons en outre que l'inventeur de cette précieuse découverte est un honnête travailleur qui a déjà fait d'énormes sacrifices pour arriver à ce résultat, et il mérite toute la bienveillante attention de la haute administration.

En foi de quoi nous lui avons délivré la présente attestation pour lui servir et valoir ce que de droit.

San Martino di Lota, le 12 septembre 1900.

Le Maire, A. F. TOMASI.

COMITÉ

de défense des Intérêts

DE L'ARRONDISSEMENT DE BASTIA

Séance du 22 janvier.

Les membres du Comité des intérêts de la ville et de l'arrondissement de Bastia se sont réunis à l'hôtel de ville, à 4 heures de relevée, sous la présidence de M. J.-J. Ajaccio, président de la Chambre de commerce.

Cette réunion avait été provoquée par M. le colonel Astima, député, qui se proposait de rendre compte au Comité de ses démarches auprès du ministre de la guerre.

Dans l'après-midi M. le colonel Astima a reçu la triste nouvelle de la mort de son neveu M. Raphaël Astima et a été ob'igé de partir. Il a prié M. le président Ajaccio de l'excuser auprès du Comité.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 22 janvier

Thermomètre. — 7 heures du matin. + 7.5 ciel, | 12 6 ouvert du sole, + 8.2 à midi, + 12.5 » nuit, + 7.3

Baromètre. — 7 heures du matin, 773 mm. ciel, 775 mm. 6 heures du soir, 775 mm

Vent. — 9 h. du matin. calme.

3 h. du soir, O. fa ble.

Etat du ciel, clair.

Etat de la mer, très belle.

Fraîcheur des nuits : matin, + 0,54, - clr, + 0,05

Pluviomètre, à 9 heures du matin: nnr.

Nouvelles militaires

M. Maurel, capitaine breveté au 8e rég. d'infanterie, stagiaire à l'état-major du 15e corps d'armée, a été mis en activité hors cadres, pour être affecté au service d'état-major, à dater du 1er février prochain, et a été désigné pour servir en qualité d'officier d'ordonnance auprès de M. le général Bourjat, commandant la 17e division d'infanterie, à Châteauroux.

Hyménée

Nous apprenons avec plaisir le mariage de M. Joseph Pietri, fils de M. Joseph Pietri, l'un des plus grands propriétaires de Yauco, avec Mlle Rita Victoria Mèjia.

Nous envoyons aux jeunes mariés et à leurs familles toutes nos félicitations et nos meilleurs souhaits de bonheur.

Mordu par un chien

Un portefaix, demeurant boulevard Saint-Angelo, a été mordu dans la matinée par une chienne, à la jambe gauche. Le malheureux a été déchiré. La morsure est sans gravité, cependant on recherche la chienne pour s'assurer si elle n'est pas enragée.

Viandes saisies

La police a empêché la mise en vente d'un porc à la suite des constatations de l'inspecteur vétérinaire, mais la viande a été restituée au propriétaire qui pourra l'utiliser sans aucun inconvénient pour la salaison.

— On a également saisi une brebis entière, à cause de sa maigreur ; la bête a été reconnue impropre à la consommation et a été enfouie par les soins de la police.

Maladies des yeux

Clinique du docteur Alexandroff, Cours Grandval, 4, Ajaccio. Tous les jours de 2 à 3 heures. Le docteur Alexandroff opère et garde ses malades sous la direction d'une dame Française, qui a dirigé une Clinique au Continent.

Avis

Mme Joséphine Sisco née Luciani devient acquéreur du matériel du Café des Amis appartenant à Mme Fanny Rossi, rue du nouveau Port, n° 1.

Les créanciers sont priés de se faire connaître dans le délai de huitaine sous peine de déchéance.

Au port

Le vapeur allemand *National*, capitaine Ransch, est arrivé dans la matinée, chargé de 904 tonnes de houille, venant de Newcastle, pour l'usine à gaz.

Vieilles décorations

On achèterait à bon prix des décorations françaises et étrangères anciennes.

S'a resser au bureau du journal.

BOURSE DE PARIS

	21 janvier	22 janvier
Rente 3 p. 0/0 ancien	101.15	101.90
— 3 p. 0/0 amort.	100.60	100.25
— 3 1/2 0/0.	103.52	103 57

Dépêches de la nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

LÉGION D'HONNEUR

Instruction publique

Sont nommés au grade de chevalier de la Légion d'honneur,

M. le chanoine Letteron, professeur au lycée.

M. le docteur Ramaroni, médecin en chef du lycée et de l'hôpital civil.

Ces nominations paraîtront à l'Officiel de jeudi.

Le Tsar en France

Le *Gaulois* annonce que la division légère de l'escadre de la Méditerranée a reçu hier soir l'ordre d'appareiller sans retard, et qu'elle s'est dirigée vers l'entrée des Dardanelles, où elle doit attendre le Tsar pour le conduire dans les eaux françaises.

***

Le ministre des affaires étrangères fait démentir cette information du *Gaulois*. Il n'a jamais été question de la prochaine arrivée du Tsar en France.

LE DISCOURS

de M. Waldeck-Rousseau et la Presse

Le *Figaro* : Il est certain que la majorité qui a voté l'affichage du discours du président du conseil est décidée à voter la loi ; on peut donc considérer le projet du gouvernement comme adopté ; les nombreux amendements déposés n'ont aucune chance d'être acceptés.

Le *Siècle* : Le discours du président du conseil a été ferme, net et précis ; celui de M. le comte de Mun, vague, nébuleux, inconsistant.

La *Petite République* : En luttant contre l'Eglise le socialisme n'abandonne pas la lutte contre le capitalisme.

La *Libre Parole* : Le discours du président du conseil est celui d'un homme qui n'a plus la liberté de dire ce qu'il pense.

Le *Soleil* : L'éloquence de M. de Mun ne peut rien contre le ministère jacobin et la majorité sectaire.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Légion d'honneur

Les ministres de l'instruction publique, de l'intérieur, de l'agriculture et des travaux publics ont soumis à la signature présidentielle les décrets de nominations dans la Légion d'honneur.

Les officiers mariniers

Le ministre de la marine a soumis à l'approbation présidentielle un projet de loi tendant à l'amélioration des conditions de retraite des officiers mariniers.

Mouvement judiciaire

Le garde des sceaux a fait signer un mouvement judiciaire.

Affaires courantes

Le conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

AU PARLEMENT ITALIEN

La santé de Verdi

Au Sénat italien, le président a annoncé qu'il avait reçu de mauvaises nouvelles de Verdi ; depuis quelques jours le célèbre compositeur est gravement malade.

Tirages financiers

Ville de Paris 1892

L'obligation 133.143 a gagné le gros lot de 100.000 francs.

L'obligation 200 621 gagne celui de 50.000 francs.

MORT de la Reine d'Angleterre

Les derniers moments

d'Osborne :

Le bulletin publié ce matin à 8 heures porte que les forces de S. M. diminuent.

L'état de la reine prend un aspect plus sérieux.

1 h. 5 soir.

L'état de Sa Majesté n'a pas empiré ; elle a reconnu plusieurs membre de sa famille et dort actuellement.

4 h. 30 soir.

Les nouvelles sont alarmantes ; le dénouement fatal approche.

Les membres de la famille royale ne quittent plus le chevet de la mourante.

5 h. soir.

La reine s'éteint graduellement, sans secousses. La mort peut se manifester d'un moment à l'autre.

6 heures soir.

La Reine est morte ce soir à 6 heures 45, au milieu de toute la famille royale.

***

S. M. R. I. Alexandrine Victoria, reine du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande et de ses colonies et dépendances, Impératrice des Indes, protectrice de la Foi, née à Londres le 24 mai 1819, était la fille unique d'Edouard, duc de Kent, quatrième fils de George III, et de Louise-Victoria, princesse de Saxe-Cobourg et veuve en premières noces du prince héréditaire de Leiningen.

Devenue, par la mort de son père, héritière de ses droits à la couronne, elle fut élevée avec le plus grand soin, sous la direction de la duchesse de Northumberland, et acquit des notions solides en histoire, en musique et dans les sciences naturelles. Plus tard, et sur la volonté expresse du roi, son oncle, lord Melbourne, familiarisa son esprit avec la connaissance des principes catholiques et le mécanisme du gouvernement constitutionnel. Aussi, lorsque, le 20 juin 1837, elle succéda à Guillaume IV, elle conserva à ce ministre, au grand désappointement des tories, la direction des affaires.

Son couronnement eut lieu le 28 juin 1838 et donna lieu à de magnifiques fêtes : deux ans après, elle épousait le prince Albert (10 février 1840).

Grâce à la constitution anglaise et au sentiment de réserve qui a présidé à la conduite de la reine Victoria, il est inutile d'analyser les événements d'un règne qui se sont en quelque sorte accomplis en dehors de son influence personnelle.

Quant aux faits de sa vie propre, ils sont peu nombreux ; ce sont quatre ou cinq attentats sur sa personne, qu'on a jugés comme des actes de folie, et dont le dernier eut lieu à Windsor, le 2 mars 1882.

Le seul événement important qui touche directement à sa personne, est la proclamation de son titre d'Impératrice des Indes, qui lui fut voté, le 26 mars 1876, après le voyage officiel du prince de Galles dans ces contrées. Le jubilé de son avènement au trône a été célébré en grande pompe, le 21 juin 1887, au milieu d'un concours de rois et de princes régnants.

***

De son mariage avec le prince Albert, elle eut trois fils et quatre filles.

Les fils sont : S. A. R. Albert-Edouard, prince de Galles ; le duc d'Edimbourg et le duc de Connaught.

Les filles sont : la princesse Victoria, mariée le 25 janvier 1858, à Frédéric-Guillaume, plus tard Frédéric III, veuve depuis le 15 juin 1888 ; la princesse Hélène d'Augustenbourg; la duchesse d'Argyle ; et la princesse Béatrice de Battenberg.

Le roi d'Angletorre

D'après la constitution anglaise, le Parlement se réunira sans retard pour proclamer roi le prince de Galles sous le nom d'Edouard.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 2 h. 25.

M. Darbot, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de vendredi, qui est adopté.

LE BUDGET

Suite de la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, portant fixation du budget général de l'exercice 1901.

Régime des Successions

Suite de la discussion sur le régime fiscal des successions.

Le président donne lecture de l'article 1er, qui est ainsi conçu :

« Les droits de mutation par décès, de biens, meubles ou immeubles seront liquidés sur la part nette recueillie par chaque ayant droit. Ils sont perçus sans addition d'aucun décime, pour chacune des fractions de cette part, suivant les tarif portés au tableau ci-après, »

L'article 1er est adopté par 105 contre 2, à l'exception de la huitième catégorie qui comprend toutes les successions supérieures à un million.

M. Savary propose un amendement tendant à établir de nouvelles catégories progressives pour les successions de 1 à cent millions.

Cet amendement est repoussé par 126 voix contre 111.

Plusieurs autres amendements sont également repoussés.

Le scrutin est ouvert et l'ensemble de l'article 1er est adopté par 172 voix contre 84.

M. Cordelet dépose un amendement admettant pour justifier les dettes des commerçants la production des livres de commerce du défunt.

L'amendement est adopté.

On passe à l'article 2 consacrant le principe de la progressivité.

Cet article est adopté à l'unanimité moins une voix.

Suite de la discussion jeudi.

Chambre des Députés

Présidence de M. DESCHANEL.

La séance est ouverte à 1 heure.

M. de l'Estourbillon, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Le conseil municipal de Vezzani

M. Gauthier de Clagny demande à interpeller le président du conseil sur la dissolution du conseil municipal de Vezzani.

La Chambre décide que cette interpellation sera mise à la suite des autres.

Le Droit d'Association

Suite de la 1re délibération sur : 1. le projet de loi relatif au contrat d'association ; 2. la proposition de loi de M. Cauco d'Orsano ; 3. la proposition de loi de M. Charles Gras ; 4. la proposition de loi de M. Lemire, concernant le droit d'association.

M. Ribot

établit que les congrégations ne sont pas dans une situation illégale, que les vœux monastiques ne sont pas contraires à l'ordre public. Puis il parle du Concordat, rappelle ses origines, et déclare qu'il est nécessaire à la paix religieuse du pays. Quant aux congrégations, elles font partie de l'Eglise catholique et nous ne pouvons pas nous en débarrasser.

Il faut accorder à l'Eglise largement le droit d'association, mais il n'admet pas que les congrégations fassent de la politique et donnent un enseignement hostile aux institutions établies.

M. Ribot affirme en outre que la valeur des biens des congrégations s'élève à 378 millions et non à un milliard. Il vaudrait mieux supprimer radicalement les congrégations que les obliger à demander l'autorisation au Parlement.

L'orateur, dans une remarquable péroraison déclare qu'il faut la liberté pour tous, si on veut faire la pacification, après laquelle on court depuis si longtemps.

M. Brisson

dit que la Chambre n'a pas le droit de sacrifier l'esprit moderne.

Les congrégations sont en révolte ouverte contre les lois du pays.

L'orateur examine ensuite les différents procédés dont usent les congrégations, pour se faire des donations.

D'après les chiffres qui ont été relevés la fortune immobilière des congrégations dépasse un milliard, quant à la fortune mobilière elle est dix fois plus forte.

L'orateur, dénonce enfin les doctrines ultramontaines professées dans les écoles congréganistes.

M. Lerolle

déclare que la loi proposée est une loi de haine contre les catholiques. Il fait l'apologie de l'enseignement donné dans les établissements catholiques, qui satisfait tant les familles et qui se traduit par des résultats remarquables. La loi proposée constitue également une mauvaise action, et il espère encore qu'elle ne sera pas sanctionnée par le Parlement.

M. Puech

dit qu'il est partisan du droit d'association, en tant qu'il est appliqué d'une manière juste.

Le projet du gouvernement ne respecte pas le droit commun, c'est pourquoi il votera contre le gouvernement. On doit prendre des précautions contre les biens de main morte, mais il ne faut pas toucher au droit d'association.

Suite jeudi.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

L'Invasion du Natal

Une importante conférence a eu lieu entre les commandos boers réunis à Ermelo, en présence de Louis Botha et de Christian de Wet.

L'invasion du Natal a été décidée, on exécutera sans retard cette décision.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES. — Néant.

Olmeta Dominique — Luiggi Raymonde-Marie.

DÉCÈS.

Mingalon Rosina-Antoinette, veuve, 95 ans, d'Ajaccio.

Donati Angèle-Pietra, 10 jours, de Bastia.

VELOUTINE Poudre de Riz Spéciale

ED. PAY

AVIS DE DÉCÈS

Mme Veuve Madeleine Pozzo-di-Borgo, née Mingalon, M. André Mingalon, architecte de la Ville de Bastia, et Mme Théodora Mingalon, née Roux, M. Pierre Mingalon, rentier à Paris, Mme Veuve Joachim Mattei, née Mingalon, à Cervione, Mlle Lilia Pozzo-di-Borgo, Mme Rosine Vignocchi, née Pozzo-di-Borgo, et M. Vignocchi, instituteur de la voie à Saint-Germain les Fossés, Mme Jeanne Vernier d'Estaing née Pozzo-di-Borgo et M. Gaston Vernier d'Estaing à Paris, Mme Veuve Louise Pozzo-di-Borgo née Bertrand, à Paris, M. Jacques Mingalon, docteur, M. Louis Mingalon receveur-particulier des contributions à Saint Quentin, M. Jérôme Mingalon, lieutenant d'infanterie au 21e régiment colonial de Chine, M. Antoine Mingalon, à Paris M. Charles Mingalon, élève à l'école spéciale militaire de Saint Cyr, Mme Louise Mingalon, née Mattei, M. Sylvestre Mingalon, propriétaire à Cervione, Mlles Mélina et Véronique Mattei, M. Antoine Pozzo-di-Borgo, Mlles Angeline et Madeleine Vignocchi.

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Vve Rosine Mingalon

née Paravisi

leur mère, grand'mère, arrière-grand'mère et belle-mère, décédée à Bastia, munie des sacrements de l'Eglise, le 22 Janvier courant à l'âge de 96 ans.

Le levée du corps aura lieu aujourd'hui à 10 heures du matin, boulevard de Cardo n. 4.

EXIGER LA MARQUE

BYRRH

LE PLUS ANCIEN DES TONIQUES ET APÉRITIFS

A BASE DE VIN ROUGE QUINQUINA

ET DE QUINQUINA

Se vend par comme tonique. Etendu d'eau fraîche ou, de préférence, d'eau de seltz, il rafraîchit sans débiliter

AMÉRIQUE

Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.

Traversée rapide; confortable toutes classes.

Pour fret et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia.

Filature de Cocons

Saint-Job

M. HENRI BARSANTI et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des approcheuses ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Port Neuf, maison Bertin.

Grand Entrepôt de Son et Repasse, HENRI BARSANTI, Nouveau Port, Bastia.

Domaine de Valrose

près Borgo

Vignes américaines

Plants greffés-soudés, racines en sac, dix variétés, soufrage brûle-rochet, 120 fr. le mille.

Racinés | Raisettes moulées, 28 fr. le mille. | Boutures à Gobre, 25 fr. le mille.

Hybrides producteurs directs.

Arbres fruitiers. — Pêchers, variétés précoces, Armadon, Pêchers des Halles, etc., greffés sur franc, choix extra dès 1 à 2 mètres, 0,50 le pied.

Cerisiers, Poiriers, Amandiers, Mandariniers, etc.

Dépôt: Place de la Fontaine Neuve, Bastia, aux caves du Domaine de Valrose.

Vin rouge ordinaire, récolte 1899, à 0,40 le litre, vin rouge, pleine, à 0,25.

Etablissement d'Horticulture

et de Viticulture

dirigé par MM. GILLIO Frères, viticulteurs pépiniéristes à Bastia, Lauréats de deux premiers prix à l'Exposition Universelle de Paris 1900, et autres récompenses.

Grand choix d'arbres fruitiers, Amandiers, Orangers, Mandariniers, Citronniers, plantes d'agrément et d'ornement, etc.

Vignes américaines, greffées sur Riparia Gloire de Montpellier; mise en vente assez d'un grand stock de plants racinés Vialla Rupestris Martin, Riparia gloire de Montpellier, le tout de 1er choix et à des prix modérés.

A LOUER

JOLI CHALET, sur la route Nationale, près Toga, se composant de 2 étages de six pièces chacun, magasins et jardin au rez de chaussée.

Le tout 120 francs par mois. S'adresser à MM. L. N. Mattei.

LE PHÉNIX

COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819

Fonds réalisés : **700** millions
Valeurs assurées encours:
300 millions.

S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie LE PHÉNIX, à Bastia, 17, Bd Paoli.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATE
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
14, rue de l'Opéra,

M. P. SABATE a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fixation de dents artificielles.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

AVIS

M. Bruschini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et de placements de domestiques, terres, maisons, animaux, est situé rue Napoléon, 21, 3e étage.

L'agence prend des renseignements très sérieux sur les personnes qu'elle présente.

Demandez
pans tous les débits de tabacs
les cigarettes *Amelia*
à *40* centimes le paquet
Fabriquées avec du tabac par Havane et régie

APRÈS CHAQUE REPAS
UN VERRE DE LIQUEUR
BÉNÉDICTINE
DE L'ABBAYE DE FÉCAMP
Produit essentiellement hygiénique

60 ANNÉES DE SUCCÈS
2 GRANDS PRIX (Lyon 1872, Bordeaux 1895)
HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY
Expositions de Rouen 1896, Bruxelles 1897
ALCOOL de MENTHE **RICQLÈS**
(Le seul Alcool de Menthe véritable)
BOISSON HYGIÉNIQUE d'un goût exquis
Fraîcheur délicieuse, calme instantané
Le meilleur et le plus assainissant l'eau.
ELIXIR SOUVERAIN contre indigestions, la Dyssenterie, la Chlorine; dissipe les maux de Cœur, de Tête, d'Estomac.
Excellent aussi pour la Toilette et les Dents
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
SE MÉFIER des IMITATIONS
Exiger le Nom de RICQLÈS

Le Larousse Illustré

A côté des renseignements classés par ordre alphabétique sur tous les points particuliers des divers ordres de connaissances, le NOUVEAU LAROUSSE ILLUSTRÉ nous donne sur chaque sujet des études d'ensemble qui sont des synthèses de grande valeur. C'est ainsi que nous trouvons dans la fascicule de cette semaine de remarquables articles sur la Géographie, la Géologie et la Géométrie, ayant pour complément d'excellentes notions synoptiques sur les grands ouvrages généraux qui s'y rapportent : le Traité de Géologie de Lapparent, la Géographie de Karl Ritter, la Géographie universelle d'Elisée Reclus, etc. A noter dans le même fascicule les biographies de Sainte-Geneviève, de Mme de Genlis, de Geoffroy Saint-Hilaire, les mots Général, Gênes, Genèse, etc. (Le fascicule 30 centimes chez tous les libraires.)

DERNIERS BILLETS DE LOTERIE
DES ENFANTS TUBERCULEUX
AVIS IMPORTANT
250.000 100.000 50.000 20.000
1 à 10.000 fr. 13 à 5.000 fr. 25 à 1.000 fr.
500 fr. 104 à 100 fr.
1251 lots pour 651.400 fr. sans primes ni appoint.
EN UN SEUL TIRAGE QUI SE FERA LE
15 FÉVRIER 1901
Le Billet Un Franc — En vente chez tous les Buralistes de France, et aux grands Magasins de Nouveautés.
Le Fascicule contenant la liste complète des Lots sera envoyé franco contre 0,10 centimes en timbres-poste adressés à M. le Président de l'Œuvre des ENFANTS TUBERCULEUX, 9, rue Bayard, Paris.
HYGIÈNE et BEAUTÉ de la PEAU
CRÈME VELOUTINE Dr O. FAY

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA
et les ports du Nord

Le vapeur anglais GARNET
chargera à Bastia vers le 25 Janvier
Pour GÊNES direct, les ports d'ESPAGNE, LONDRES.
prenant marchandises sur connaissement direct pour ANVERS, HAMBOURG et tous les ports d'ANGLETERRE

Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

EAU MINÉRALE NATURELLE
FERRUGINEUSE, ACIDULÉE, GAZEUSE
D'OREZZA
SOURCE PIANE
(Carte Blanche)
AUTORISÉE PAR L'ETAT

Eau naturelle garantie absolument pure sans l'emploi, pour sa conservation et sa mise en bouteille, d'aucun procédé chimique ou artificiel.

NE PAS CONFONDRE AVEC LA SOURCE DÉPARTEMENTALE

DIRECTION et ADMINISTRATION :
8, Place de la Madeleine, 8, PARIS

Agence générale pour la Corse : **Bastia, 9, Bd du Palais**
Dépôts en France et à l'Etranger
chez tous les débitants d'eaux minérales et les principaux Pharmaciens.

Le meilleur des cigares à 10 centimes est sans contredit le CIGARE MATTEI
Le demander dans tous les débits.

VIN ROUGE 9 f. l'hectolitre rendu franco votre gare, 50 litres essai: 5 f. Envoyez mandat poste à Bréhat-Prenty à Montigny-Lencoup (S. et M.)

Voulez-vous de la bonne bière ? à la Brasserie Casparini
Place Saint-Nicolas
Vente en gros et en détail

Mme GEORGES
Dentiste
a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet sis Boulevard Paoli, 14, Bastia, sera ouvert, du 1er au 9 de chaque mois.

L'ESPÉRANCE
Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances
à primes fixes
contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'ETAT à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1899).
Capital : 10 millions de francs.
Siège social : 10, rue St-Augustin, 10, Paris.
S'adresser à M. Auguste ROTH, directeur particulier de la Compagnie l'*Espérance* à Bastia, 28, Boulevard Paoli.

Demandez les
CIGARETTES ÉLÉGANTES MATTEI
à 0.30 le paquet.

PÂTE et SIROP d'ESCARBOTIN de MURE
MALADIES NERVEUSES
Epilepsie, Hystérie, Danse de Saint-Guy, Affections de la Moelle épinière, Convulsions, Crises, Vertiges, Ebranlement, Fatigue cérébrale, Migraine, Insomnie, Spermatorrhée
Guérison fréquente, soulagement toujours certain par le SIROP de HENRY MURE
RÉSULTATS SURPRENANTS ET SOUVENT INESPÉRÉS
SOLUTION HENRY MURE
MÊME SOLUTION ARSENIÉE et CRÉOSOTÉE d'une efficacité plus puissante.

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ACTUALISTE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX D'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
EDITION I : contenant une Gravure coloriée et un Patron d'exécution dans les 1er et 4e Samedis
3 MOIS : 5 fr. 50 — UN AN : 20 francs
ABEL GOURAUD, Editeur, 2, r. des 4-Septembre

Les RHUMES de la GRANDE-TRAPPE
Vente en gros : BASTIA, PHARMACIE LUCIANI

ERS A PLANCHER
FERS MARQUE, PLATS & CARRÉS
FERS FINS de MARÉCHAL
Chaux & Ciments, Plâtres
Ch. CLÉMENT

Offrez & Demandez dans tous les Etablissements
Le « Vin du Cap-Corse » au Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI & Cie
Ne pas le confondre avec tout autre produit similaire.

THÉOPHILE ROEDERER & Cie
VINS DE CHAMPAGNE
REIMS
MAISON FONDÉE EN 1864

M. Damiani vendra l'excellent champagne **Roederer** à 5 fr. 50 la bouteille aux consommateurs, les acheteurs du gros jouiront d'un escompte spécial.

Au prix modique de 5 fr. 50 la bouteille, les buveurs de champagne ne boiront plus désormais que le **Roederer**, champagne le plus exquis entre tous.

Angle des rues Miot et Napoléon.

M. Simon Damiani fait savoir que M. Casanova, représentant de commerce, le représente dans l'arrondissement d'Ajaccio.

VOS CHEVEUX
Ne tomberont plus et repousseront
PAR L'USAGE DU MERVEILLEUX
PÉTROLE HAHN
Le Trésor de la Chevelure
Parfum exquis
EMPLOI SANS DANGER
Flacons 2 fr. 50 et 4 fr. Pharmaciens, Parfumeurs, Coiffeurs
Refuser les imitations souvent dangereuses, toujours inefficaces
F. Vibert, Concessionnaire, 47, avenue des Ponts, LYON
Dépôt spécial : R. GARNIER, pharmacien à NICE

Demandez et offrez dans tous les Cafés L'AMARO MATTEI *apéritif supérieur*

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 60 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 50 centimes.

DEMANDEZ ET OFFREZ dans tous les Etablissements
L'AMARO MATTEI
APÉRITIF SUPÉRIEUR
Le Exquis Cigare Mattei
Tous les fumeurs deviennent fumeurs de cigares dès qu'ils fument.

26e ANNÉE — JEUDI 24 JANVIER 1901 — N° 21

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0,75 — Diverses, 0,30 — Judiciaires, 0 25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE..... UN AN, 20 fr. 6 mois, 10 fr. | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS: UN AN, le port en sus.
AUTRES DÉPART. 22 » » 12 »
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Timothée.
SOLEIL : (heure nationale)
Lever, 6 h. 58 m. — Coucher, 4 h. 30 m.
LUNE. Premier quartier, le 26 — Pleine, le 3
FÊTE DE DEMAIN : Conv. de Saint Paul.

23 JANVIER

M. LE CHANOINE LETTERON

La décoration de la Légion d'honneur qui vient d'être accordée à M. le chanoine Letteron est une distinction absolument méritée ; la nouvelle de cette nomination a été accueillie, parmi nous, avec une vive et unanime satisfaction. En effet, M. Letteron est non seulement un des professeurs les plus distingués de notre Lycée, mais il est aussi le créateur de cette Société des sciences historiques et naturelles de la Corse, dont le Bulletin a pris place dans toutes les bibliothèques.

En arrivant dans notre pays, M. Letteron s'était, dès le début, passionné pour notre histoire insulaire ; il s'étonnait que cette histoire si riche de gloire, si dramatique, si palpitante, n'eût pas provoqué l'organisation d'une société d'études, comme il en existe dans toutes les régions qui composaient autrefois les provinces de notre France. Assurément on trouvait ailleurs des monuments qu'on ne trouve pas dans nos rudes montagnes, des souvenirs artistiques et littéraires qu'on aurait vainement cherchés dans nos belliqueuses et énergiques populations. Mais d'autre part quel spectacle admirable que ces paysans luttant pendant des siècles contre l'invasion étrangère, contre l'oppression génoise ! Quel tableau digne d'être à jamais fixé que celui de ces combats héroïques soutenus par des poignées de patriotes contre les mercenaires de la République de Gênes ! Quelle leçon que celle que donnait cette vie organisée en république, alors que toutes les nations de l'Europe étaient encore soumises à la volonté absolue d'un roi ! Quelle épopée que celle de Sampiero ! Quelle vie de Plutarque que la biographie de Pascal Paoli !

M. Letteron s'enthousiasma pour la Corse et lui voua ses forces, son travail, son génie. Sans s'arrêter aux critiques de ceux qui l'prédisaient un échec, aidé par quelques amis de cœur qui le comprirent et premier noyau de Letteron fonda la Société, qui rêvait, et s'adressa au public. Son appel fut entendu ; tous ceux qui étaient possesseurs de documents intéressant l'histoire de la Corse s'empressèrent de les mettre à sa disposition M Letteron ne se contenta pas de solliciter des documents et de les attendre dans son cabinet. Il se mit à leur recherche. Toutes ses vacances universitaires, il les consacra à parcourir les bibliothèques, les archives des ministères de la Guerre ou des Affaires étrangères ; il fureta partout et revint chaque fois avec une moisson de documents inédits, que le Bulletin insera successivement. En même temps le Bulletin réditait des historiens déjà connus, mais dont les œuvres étaient très difficiles à se procurer, les éditions déjà parues étant épuisées.

M. Letteron apportait dans son œuvre la ténacité d'un homme convaincu, l'ardeur d'un ami véritable de la Corse, les ressources de sa belle intelligence, une science de bénédictin, et les fruits de sa haute culture intellectuelle. Il était d'ailleurs, avec son caractère loyal, son exquise urbanité, son tact, sa largeur de vues et sa tolérance, un lien entre tous les membres de la Société. Et il ne fallait rien moins que toutes ces qualités réunies pour assurer le succès et la prospérité de l'association qui s'était fondée sous son énergique et féconde initiative. Aujourd'hui l'œuvre est assurée ; elle a pris sa place dans le grand mouvement intellectuel qui s'est manifesté, dans la France entière, pour la confection de ces histoires locales qui seront comme les pierres du gigantesque édifice de notre histoire collective et nationale. Aujourd'hui, le Bulletin des sciences historiques et naturelles de la Corse forme déjà une magnifique et précieuse collection dans laquelle peuvent puiser et les Corses et tous ceux qui s'intéressent au passé et à l'avenir de la Corse. La Corse ancienne revit dans ces documents qui présentent l'intérêt palpitant des choses vécues, dans ces correspondances des ancêtres, dans ces procès-verbaux qui donnent la vie au jour le jour des Corses du temps passé. Et le Bulletin présente ainsi un attrait renouvelé, une lecture dont l'intérêt ne cesse jamais ; on a dit que l'Histoire était une résurrection, et jamais cette belle définition n'a été mieux justifiée que par les publications faites par le Conseil de notre Société.

De tels efforts couronnés d'un tel succès méritaient que M. le chanoine Letteron fut inscrit parmi les chevaliers de notre Ordre national de la Légion d'honneur. Non seulement notre Société applaudit à la distinction accordée à son chef, mais elle se sent elle-même honorée dans sa personne, la récompense donnée à notre Président rejaillit sur la Corse toute entière, qu'il a tant contribué à faire connaître et par conséquent à faire aimer et admirer.

Nous présentons à M. le chanoine Letteron nos félicitations chaleureuses.

La Reine Victoria

Sa Majesté Victoria, reine du Royaume-Uni, impératrice des Indes, a cessé de vivre. Son règne fut long et si rieux ; du jour où, frêle et charmante jeune fille, elle ceignit la couronne royale, jusqu'à l'heure triomphale du jubilé de son avènement, elle n'a connu ni les amertumes des révolutions, ni les sombres tristesses de la défaite. Par une dernière faveur de la fortune, elle disparaît à l'heure où la guerre sud-africaine jette sur le ciel de l'Angleterre des nuages qui ne paraissent pas près de se dissiper.

Nous nous inclinons devant ce cercueil qui passe, avec le respect qui est dû à la triple majesté de la royauté, du sexe et de l'âge, mais il est un souvenir que notre cœur de Français ne saurait mettre dans l'oubli.

C'était au mois de décembre 1854. Les armées française et anglaise, malgré le choléra, les tempêtes, le froid, les privations de toute sorte, poursuivaient ce siège de Sébastopol, beau comme une page d'épopée, sombre comme un chant d'Ossian, lutte gigantesque des derniers paladins. Depuis plusieurs jours les vaillantes troupes russes exécutaient autour du camp allié des mouvements qui présageaient une attaque prochaine. Inquiets, les généraux Canrobert et lord Raglan se demandaient sur quel point de leurs lignes trop étendues, allait se porter l'effort décisif de l'ennemi. Soit le général Bosquet, dont le coup d'œil militaire rappelait celui des lieutenants du grand Empereur, signalait, comme le point le plus menacé, le plateau d'Inkermann où était établie l'armée anglaise. On le laissa néanmoins à la garde de Balaklava.

Un matin, par un temps pluvieux, par un brouillard intense que perçait à peine un jour blafard, les colonnes russes surgirent brusquement du ravin qui bordait le plateau d'Inkermann, et, formidables, s'élancèrent sur le camp anglais. Surpris, les soldats anglais luttèrent bravement contre les assaillants, mais écrasés, décimés, ils furent bientôt hors d'état de tenir tête aux bataillons russes.

Dès la première alerte, le général Bosquet avait fait prendre les armes à sa division, une division incomparable qui avait accompli des prodiges à la bataille de l'Alma. Il attendait l'appel des Anglais ; il faut le dire, l'orgueil britannique répugnait à cet appel ; mais enfin il fallait demander le secours des Français ou périr ; un aide de camp accourut pour solliciter l'aide de la division Bosquet. Le général donna l'ordre du départ et prit lui-même la tête de ses troupes ; celles-ci franchirent la distance qui les séparait de leurs alliés, avec une rapidité telle qu'arrivés en face de l'ennemi, un seul clairon des zouaves eût le souffle nécessaire pour sonner la charge. Elle fut furieuse ; la ligne russe oscilla, mais tint bon. La charge recommença, et ce ne fut qu'au troisième choc que les fantassins russes redescendirent les flancs du ravin au fond duquel les balles des chasseurs à pied vinrent fouiller leurs rangs. Les débris de l'armée anglaise étaient sauvés. Lord Raglan s'avança alors vers le général Bosquet, et lui serrant la main, prononça ces mots historiques : « Général, au nom de l'Angleterre, je vous remercie ! » Le lendemain de la bataille, un survivant, un soldat anglais, écrivait à sa famille, une lettre reproduite par tous les journaux de l'époque, lettre dans laquelle il disait, dans sa naïveté de troupier : « Quand j'ai vu arriver les Français, il m'a semblé voir arriver mon père et ma mère ! »

Quinze ans s'étaient écoulés. Après une série de victoires, des triomphes, l'heure des désastres avait sonné pour nous. Après Wissembourg, Forbach, après Forbach, Reichshoffen ; l'Alsace était perdue, Metz était bloqué, et enfin l'armée de Mac-Mahon disparaissait dans l'effondrement de Sedan. Ce fut le moment que Sa Gracieuse Majesté la Reine Victoria choisit pour prendre la plume et féliciter le roi de Prusse de ses succès.

MEMOR.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 24 Janvier, à 3 heures

1.	Wilhem-Marsch	Solfeggio.
2.	Le Chant du Cygne,	Faure.
3.	Les Hyacinthes	Gung'l.
4.	Faerie,	Faldetho.
5.	Santiago,	Corbin.

Le Chef de Musique, Max. MEA.

GAZETTE DEPARTEMENTALE

PIETRANERA. — Dimanche prochain le coquet village de Pietranera célébrera sa fête patronale. Comme tous les ans, des réjouissances seront organisées afin d'attirer les Bastiais et les habitants des villages environnants.

Si nous continuons à jouir de ces magnifiques journées printanières, tous les véhicules de la ville ne suffiront pour y transporter les nombreux Bastiais.

∴

CALVI. — Les familles Rigalet et Milelli viennent d'être de nouveau très cruellement éprouvées par la mort de M. Etienne Rigolet, qui s'est éteint dans sa soixante-dixième année.

M. Etienne Rigalet jouissait d'une grande popularité et remplissait plusieurs fonctions d'adjoint au maire avec un grand sentiment de son devoir. Accueillant pour tous, il n'était heureux que lorsqu'il pouvait obliger ses concitoyens sans distinction d'opinion.

Son gendre, M. l'avoué Milleli, conduisait le deuil, entouré de nombreux parents. Toute la population suivait le cortège.

---

17 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

H. DE BALZAC

MÉMOIRES DE DEUX JEUNES MARIÉES

PREMIÈRE PARTIE

VIII

LA MÊME A LA MÊME

(*Suite*)

Ma gouvernante, à qui je l'avais abandonné, m'a fait remarquer la beauté de ses cheveux noirs et celle de ses dents, qui sont comme des perles. Quant à ses yeux, c'est à la fois du velours et du feu. Voilà tout. Il est d'ailleurs petit et laid. On nous avait dépeint les Espagnols comme étant peu propres ; mais il est extrêmement soigné, ses mains sont plus blanches que son visage ; il a le dos un peu voûté ; sa tête est énorme et d'une forme bizarre ; sa laideur, assez spirituelle d'ailleurs, est aggravée par des marques de petite vérole qui lui ont couturé le visage ; son front est très-proéminent, ses sourcils se rejoignent et sont trop épais, ils lui donnent un air dur qui repousse les âmes. Il a la figure rechignée et maladive qui distingue les enfants destinés à mourir, et qui n'ont dû la vie qu'à des soins infinis, comme sœur Marthe.

Enfin, comme le disait mon père, il a le masque ancondui du cardinal de Ximénès. Mon père ne l'aime point, il se sent gêné avec lui. Les manières de notre maître ont une dignité naturelle qui semble inquiéter le chef-duc ; il ne peut souffrir la supériorité sous aucune forme auprès de lui. Dès que mon père aura l'espagnol, nous partirons pour Madrid. Deux jours après la leçon que j'avais reçue, quand Rénarez est revenu, je lui ai dit, pour lui marquer une sorte de reconnaissance :

— Je ne doute pas que vous n'ayez quitté l'Espagne à cause des événements politiques ; si mon père y est envoyé, comme on le dit, nous serons à même de vous y rendre quelques services et d'obtenir votre grâce au cas où vous seriez frappé par une condamnation.

— Il n'est au pouvoir de personne de m'obliger, m'a-t-il répondu.

— Comment, monsieur, lui ai-je dit, est-ce parce que vous ne voulez accepter aucune protection, ou par impossibilité ?

— L'un et l'autre, a-t-il dit en s'inclinant et avec un accent qui m'a imposé silence.

Le sang de mon père a grondé dans mes veines. Cette hauteur m'a révoltée, et j'ai laissé là le sieur Rénarez. Cependant, ma chère, il y a quelque chose de beau à ne rien vouloir d'autrui. Il n'accepterait pas même notre amitié, pensais-je en conjuguant un verbe. Là, je me suis arrêtée, et je lui ai dit la pensée qui m'occupait, mais en espagnol. Le Rénarez m'a répondu fort courtoisement qu'il fallait dans les sentiments une égalité qui ne s'y trouverait point, et qu'alors cette question était inutile.

— Entendez-vous l'égalité relativement à la réciprocité des sentiments ou à la différence des rangs ? ai-je demandé pour essayer de le faire sortir de sa gravité qui m'impatientait. Il a encore relevé ses redoutables yeux, et j'ai baissé les miens. Chère, cet homme est une énigme indéchiffrable. Il semblait me demander si mes paroles étaient une déclaration ; il y avait dans son regard un bonheur, une fierté, une angoisse d'incertitude qui m'ont étreint le cœur.

J'ai compris que ces coquetteries, qui sont en France estimées à leur valeur, prenaient une dangereuse signification avec un Espagnol, et je suis rentrée un peu sotte dans ma coquille. En finissant la leçon, il m'a saluée en me jetant un regard plein de prières humbles, et qui disait : Ne vous jouez pas d'un malheureux. Ce contraste subit avec ses façons graves et dignes m'a fait une vive impression. N'est-ce pas horrible à penser et à dire ? il me semble qu'il y a des trésors d'affection dans cet homme.

IX

MADAME DE L'ESTORADE
A MADEMOISELLE DE CHAULIEU

Décembre.

Tout est dit et tout est fait, ma chère enfant, c'est madame de l'Estorade qui t'écrit ; mais il n'y a rien de changé entre nous, il n'y a qu'une fille de moins. Sois tranquille, j'ai médité mon consentement, et ne l'ai pas donné follement. Ma vie est maintenant déterminée. La certitude d'aller dans un chemin tracé convient également à mon esprit et à mon caractère. Une grande force morale a corrigé pour toujours ce que nous nommons les hasards de la vie. Nous avons des terres à faire valoir, une demeure à orner, à embellir ; j'ai un intérieur à conduire et à rendre aimable, un homme à réconcilier avec la vie. J'aurai sans doute une famille à soigner, des enfants à élever. Que veux-tu ! la vie ordinaire ne saurait être quelque chose de grand ni d'excessif. Certes, les immenses désirs qui étendent et l'âme et la pensée n'entrent pas dans ces combinaisons, en apparence du moins. Qui m'empêche de laisser voguer sur la mer de l'infini les embarcations que nous y lançâmes ? Néanmoins, ne crois pas que les choses humbles auxquelles je me dévoue soient exemptes de passion. La tâche de faire croire au bonheur un pauvre homme qui a été le jouet des tempêtes est une belle œuvre, et peut suffire à modifier la monotonie de mon existence. Je n'ai point vu que je laissasse prise à la douleur, et j'ai vu du bien à faire.

Entre nous, je n'aime pas Louis de l'Estorade de cet amour qui fait que le cœur bat quand on entend un pas, qui nous émeut profondément aux moindres sons de la voix, ou quand un regard de feu nous enveloppe : mais il ne me déplaît point non plus. Que ferai je, me dirais-tu, de cet instinct des choses sublimes, de ces pensées fortes qui nous lient et qui sont en nous ? Oui, voilà, ce qui m'a préoccupée ; eh bien ! n'est-ce pas une grande chose que de les cacher, que de les employer, à l'insu de tous, au bonheur de la famille, d'en faire les moyens de la félicité des êtres qui nous sont confiés et auxquels nous nous devons ?

(*A suivre*).

a cet homme de bien qui sera vivement regretté par tous.

Nous adressons toutes nous condoléances à Mme veuve Rigolet, à M. l'avoué Millie et à leur famille.

♣

OMESSA. — Le conseil d'Etat a rejeté le pourvoi présenté contre l'élection de M. le docteur Battesti, en qualité de membre du conseil général du canton d'Omessa, et a validé cette élection.

L'Etrangement de la « Russie »

M. le Maire de Bastia a adressé, à la date du 11 janvier courant, la lettre suivante à M. Sous-Préfet d'Arles :

Monsieur le Sous-Préfet,

L'échouement de la *Russie* qui a mis en péril la vie de plusieurs marins corses et de la famille de M. Colombani, officier principal d'administration, de notre ville, a donné lieu à des actes de dévouement dont on ne saurait trop complimenter les auteurs.

Au nom de la population de Bastia, qui a suivi avec un anxieux intérêt les différentes phases de ce naufrage et les efforts héroïques qui ont été tentés pour en amortir les effets, j'ai l'honneur de vous prier, Monsieur le Sous-Préfet, de transmettre aux vaillants sauveteurs de la plage de Faraman tous nos remerciements et les vœux que nous formons pour que leur belle conduite soit appréciée en haut lieu et trouve la récompense à laquelle elle a incontestablement droit.

Agréez, etc.

AUGUSTE GAUDIN,
Maire de Bastia.

♣

M. le Sous-Préfet d'Arles a envoyé la dépêche suivante à M. le Maire de Bastia :

Ai transmis aux intéressés par intermédiaire chefs de service et par voie de presse les félicitations que vous avez bien voulu m'adresser pour personnes qui ont pris part au sauvetage naufragés vapeur *Russie* et pour lesquels je vous remercie.

♣

M. le Maire des Saintes-Maries a adressé à M. le Maire de Bastia la lettre suivante :

Monsieur le Maire,

J'ai remis aux sauveteurs des Saintes-Maries la lettre que vous avez bien voulu m'adresser pour personnes qui ont pris part au sauvetage naufragés vapeur *Russie* et pour lesquels je vous remercie.

Veuillez, etc.

LE MAIRE DES SAINTES-MARIES.

LOTERIE DU BON-PASTEUR

3e liste des lots offerts.

85. Lampe statue, Comtesse Gregorj.
86. Paire vases à fleurs, Mme S. Gavini.
87. Vol. *Soldats de France*, Mme C. Gregori.
88. Baguier en biscuit relief, Anonyme.
89. Jardinière majolique, Mme Pierangeli.
90. Tapis de table à jeu, MM. Scampucci
91. Deux porte-bouquets, Mme Bronzini.
92. Deux plats décoratifs, MM. Gualtella.
93. Cache pot, X.
94. Flacon quinquina, M. Morucci.
95. Statue Imm. Conception, M. Valery.
96. Crème de cédrats, MM. Bourgeois.
97. Bouteille Cacao Thouva, id.
98. Cheminée de dame brodée.
99. Bonnet grec velours brodé.
100. Eponge-plumes branche d'oranger.
101. Pelote soie garnie velours rouge.
102. Bénitier métal argenté.
103. Paire pantoufles de poupée perlée.
104. Porte-cartes cristal doré fleuri.
105. Tire-lire coquille majolique.
106. Boîte de pâte de fruits d'Egypte.
107. Encrier cristal bleu.
108. Commode bijou bois de noyer.
109. Deux vases à fleurs.
110. Coussin soie gris-perle.
111. Empiècement de chemise au crochet.
112. Paire abets de pantalons au crochet.
113. Deux mouchoirs de poche.
114. Six mètres dentelle au crochet.
115. Porte-cartes de visite brodé.
116. Petite corbeille et coco garnis perles.
117. Tapis de guéridon drap brodé.
118. Etendard porte-musique brodé.
119. Etendard, id.
120. Petit salon pour bébé,
121. Porte-journaux bleu marine brodé.
122. Porte-journaux vert tendre brodé soie.
123. Sachet à mouchoirs.
124. Taie d'oreiller au crochet.
125. Verre d'eau.

Le plupart des lots qui ne portent pas les noms des donateurs ont été confectionnés par les religieuses et les orphelines du Bon-Pasteur.

Une partie des lots sont exposés aux vitrines de MM. Gualtella, négociants, sur la Traverse.

On peut se procurer chez MM. Gualtella des billets à 1 franc.

Les personnes qui ont des billets entre les mains sont priées d'en régler le montant à Mme la Supérieure du Bon Pasteur ou de vouloir bien retourner ceux qu'elles ne peuvent garder.

Nécrologie

Mme veuve Rosine Mingalon née Parocchi dont les obsèques ont eu lieu hier était âgée de quatre-vingt-seize ans. C'était une vénérable vieille, qui s'est éteinte doucement, entourée de dévouement et d'affections.

La levée du corps a été faite dans la matinée au milieu d'une affluence considérable. Le deuil était conduit par le fils, M. l'architecte Mingalon, le petit fils, M. le notaire Mingalon, et des parents venus de Cervione et d'Ajaccio.

Les cordons étaient tenus par MM. Joseph Ferretti, négociant ; Gandolfi, sous-architecte de la Ville ; Faggianelli, receveur des postes et télégraphes ; Paoli, conducteur principal des ponts et chaussées.

Dans le cortège, M. le Maire, MM. les Adjoints et les membres du Conseil municipal, le personnel des divers services municipaux, des représentants de toutes les classes de la société.

L'absoute a été donnée en l'église paroissiale Saint-Jean.

Nous présentons à MM. André et Pierre Mingalon et à leurs familles l'expression de nos bien sincères condoléances.

A Ciccistà

Commedia in 3 atti

DI P. VATTELAPESCA

SCENA VII.

E PRECEDENTE e PEDRU-PAULE

Mariuccia (piano a Cecca)
E solu!
Cecca (piano a Mariuccia)
L'altru si n'è andatu .
Pedru-Paulu (a Cecca)
Ti si vede per tutta fôra che in cucina!
Cecca
M'ha chiamata a padrona.
Pedru-Paulu (ridendu)
Ed è fôrse ella chi ti disse d'andà stammane a bede a rivista dill'artiglieria ?
Cecca
Bidendu u mondu core da sa perte, sò corsa anch'eo.
Pedru-Paulu (a s.)
E poi a nôstra serba signora si ne tarnà in *tramway* leghiendu u so giurnale!
Cecca
Avia persu un po' di tempu, e pe acquistallu, spesi dui sôlli di vittura....
Pedru-Paulu
d'a nôstra stacca ! u ritruveremmu ind'o contu... E cosa studiavi ind'o giurnale ?
A cucina, o a politica, un'altra cucina, ch'un n'ingrassa, però, che i galiôti ?
Cecca
Eo un so leghie. Era un giurnale vecchiu, chi mi dede a Signurina *per* invôlge u sale...
Pedru-Paulu (ridendu)
Un ci ne serà mai stata tanta.... E avà torna se to cazzarôle !
(non Cecca).

SCENA VIII.

PEDRU-PAULU e MARIUCCIA

Pedru-Paulu
Bastianu serà qui a mumenti.
Mariuccia (facendusi scende u rittiulu e leendusi u nastru rossu)
Percosa ?
Pedru-Paulu (ridendu)
Se tu l'induvini, ti do un anellu, .. minca quella d'u môlu, sai, chi pesa tròppa, ma un anelluccin elegante, cumme u desideranu e zitelle.
Mariuccia
Un capiscu.
Pedru-Paulu (malizioso)
Un pôsu parla più chiaru, chi prummisi d'un di' nulla.... Ma certa cose, e dônne o capiscenu di volu.
(mastrendu u rizzoulu accesu di Mariuccia)
Perche stu tendone scesu ? Pari una Madelena.

Mariuccia
E a môda di Parigi.
Pedru-Paulu (ridendu)
E abbastanza scôsca... I giovani on sè scrizzulà nè pettiró per lasciassi piglià das civette.
Mariuccia
Di certe cose, l'ômini si ne intendenu pocu.
Pedru-Paulu
E boi nulla d'u tuttu ... Crideta attirà e jenta cun si vavoccioli e, imbecu, e spaventanta.
(torna Cecca).

Les Corses en Chine

Un de nos compatriotes, le soldat Canioni, est tombé vaillamment dans un assaut, à Sie-Tchouang, où le pavillon français n'a pas tardé à flotter.

Le général Baillond, commandant la 2e brigade, dans l'ordre du jour qu'il a adressé aux troupes, à la suite de la prise de cette ville, « se fait l'interprète de la brigade en adressant l'hommage de ses regrets au soldat Canioni, tué en montant à l'assaut ; il a été l'un des premiers à arroser d'un sang guerrier cette terre de Pao Ting-Fou, consacrée jusqu'à ce jour par le massacre de pacifiques missionnaires. Honneur aux braves qui ont vengé ces apôtres de la civilisation ! Honneur aux morts, missionnaires et soldats ! »

Les Listes Electorales

Nous rappelons aux citoyens que les listes électorales, ainsi que les tableaux de rectification dressés conformément à la loi, sont déposés aux mairies, où tous intéressés pourront en prendre connaissance pendant une période de vingt jours, du 16 janvier au 4 février prochain.

Durant ce délai, tout électeur omis sur les listes pourra réclamer son inscription, et tout électeur inscrit aura le droit, en se conformant à la loi, de réclamer l'inscription ou la radiation de tout citoyen indûment omis ou indûment inscrit.

Les demandes en inscription ou en radiation devront être accompagnées de *pièces justificatives de la réclamation.*

Autant dans leur propre intérêt que dans celui de la régularité des listes, les électeurs qui sont l'objet d'une inscription, et ceux dont l'inscription est erronée en ce qui touche, soit l'orthographe du nom, soit les prénoms, l'âge, la profession ou le domicile, sont invités à se présenter, pendant la période sus-indiquée, aux mairies, où les rectifications réclamées seront opérées sans autre formalité.

Revue Hebdomadaire

Paris, le 19 janvier 1901.

Notre marché n'est montré hésitant et lourd cette semaine. La cause en est à la faiblesse des valeurs de traction et à la tenue de moins en moins satisfaisante du marché sud-africain qui est effrayé par hommes dirigeante qu'une liquidation de quinzaine faite avait provoquées. Tout-fois nos Rentes se sont légèrement raffermies : le 3 0/0 finit à 101,97 le 3 1/2 à 103,85. L'Extérieur a passé de 71,37 à 71 74.

Nos Sociétés de Crédit sont sans changements appréciables sur leurs cours de huitaine. Le Crédit Lyonnais s'inscrit à 1,118, le Crédit Foncier à 659 ; la Société Générale vaut 616 ; son bilan au 31 décembre dernier montre que les résultats définitifs du mois se sont élevés à fr. 444,407. Le Comptoir National d'Escompte est à 893 ; un acompte de 4½ fr. 50 brut par action libérée, à valoir sur les résultats de l'exercice 1900, sera mis en paiement à partir du 3e janvier.

Dans le compartiment des valeurs industrielles, la Raffinerie Say est en reprise à 1,490 ; la Société Immobilière et Commerciale de Vichy se maintient à 585 ; les actions de Gaz de la Rive Gauche de Paris font 600 et 610 ; les actions de la Compagnie Générale de Charbonnages sont aux environs de 1200 fr ; l'action Paris Nationale cote 605 fr 50, l'Obligation vaut 470 fr.

Les Obligations des Messageries Françaises de Madagascar s'échangent à 475. Le directeur général des Chantiers à Madagascar a manifesté la plus vive satisfaction de l'état d'avancement des travaux.

Les expériences publiques d'éclairage avec les appareils de la Compagnie Continentale nouvelle d'Incandescence, 8, Place de l'Opéra à Paris, continuent à attirer l'attention du public et font prévoir un grand développement de cette Société.

Le Crédit à l'Epargne procédera le 26 courant au tirage de son 4e emprunt à lots, à la première répartition trimestrielle de l'année 1901 en sera disponibilisée.

Enfin que beaucoup de valeurs ne sont recommandées de la baisse des valeurs de traction, nous croyons opportun que les Obligations de la Société Générale des Assurances Agricoles et Industrielles étaient toujours l'objet de nombreuses demandes à 170 fr. Les actions de la Générale sont également recherchées à 50 frs et les Obligations à 165.

Afin de terminer les travaux du Port de Santander, qui est avec Barcelone le plus grand centre industriel et commercial de l'Espagne, la Société Franco-Belge de la ville et du port de Santander vient de créer 5.340.0.0 francs d'obligations de 500 frs, rapportant 5 0/0 et remboursables par tirage au sort en 50 ans. Ces Obligations sont gagées d'abord sur 4.700,000 mètres de terrains appartenant à la Société et sur lesquels doivent être construit tous les docks et ensuite sur les recettes du Port de Santander. C'est à la Banque Fabre 18, rue de la Grange-Batelière à Paris, que l'on peut se procurer sans commission ni courtage, ces obligations au prix de 475 frs.

Nos Chemins de Fer sont restés calmes.

MARCHÉ CENTRAL DE MARSEILLE

Pommes de terre, 6,50 à 9 fr. les 100 k.
Tomates d'Egypte, 20 à 30 fr. id.
— d'Oran, 40 à 70 fr. id.
— des Canaries, 55 à 100 fr. id.
Haricots verts, 60 à 300 fr. id.
Petits pois d'Algérie, 50 à 70 fr. id.
Poires, 15 à 55 fr. id.
Pommes, 12 à 40 fr. id.
Noix, 40 à 65 fr. id.
Olives noires, 5 à 55 fr. id.
Artichauts du Var, 2 à 2.50 la douz.
— Corse, gros, 1 25 à 1 70 id.
— d'Algérie, 1 à 1.70 id.
Oranges d'Algérie, 12 à 55 fr. le 1000.
Mandarines d'Algérie, 10 à 60 fr. id.
Citrons de la Corse, 12 à 16 fr. id.
Grives et merles de Corse, 15 à 28 fr. le 100.
Perdreaux Corses, 15 à 18 fr. la douz.

Cride de Marseille

Loups de Corse, 100 à 225 fr. les 100 kilos.

Quais de Marseille

Charbon corse, 10.50 à 11 fr. les 100k.
— du Var, 12 à 13 50 id.

Bourse de Marseille

Sucre raffiné, les 100 k. esc., 2 1/2; pains 5/6 en vrac, 37.50; scié, rangé en caisse de 50 k., 42 fr. ; scié nouveau, 38.50

J'en fais serment

Après le bain, ap ès la barbe, des rougeurs Me laissaient des savons mauvire les auteurs. J'ajoute que je connais le *Congo*, je vous jure Qu'aucun autre savon n'ira sur ma figure.

L. Belhomme, un parfumeur Victor Vaissier.

Enfin j'ai pu reprendre mon travail

Telle est l'exclamation que jeunes M. Louis Champoseix, cultivateur à Heuse, par Saint Sauveur (Alpes-Maritimes), lorsqu'il put se remettre au labourage. M. Champoseix a eu un courage à dépasser ses forces. Un travail excessif a eu sur lui un effet désastreux. Il a dû interrompre ses occupations. Par bonheur, la lecture d'un journal lui a fait connaître les Pilules Pink qui l'ont guéri.

« Je suis heureux, écrit-il, de pouvoir annoncer que les Pilules Pink ont amené chez moi une guérison parfaite. Un grand excès de fatigue m'avait refroidi complètement négligé m'ont forcé au repos. J'avais mal pendant un an,

M. Champoseix d'après une photographie.

mais depuis six mois j'avais dû abandonner mes occupations. Je souffrais de pointe de côté, de douleurs de reins et de ventre, de névralgies ; j'étais pris de rhumatismes, et la faiblesse qui s'était emparée de moi fut telle, que tout le monde me croyait perdu. La fièvre me dévorait, je ne pouvais plus supporter que le lait et les œufs et je ne digérais aucune autre nourriture. Aucun traitement ne produisait d'effet sur moi. Je lus dans un Journal les résultats qu'avaient donnés les Pilules Pink dans des cas identiques ; je les employai régulièrement et grâce à elles, je vais complètement guéri aujourd'hui. »

Le surmenage amène l'affaiblissement général qui est bientôt suivi de l'anémie. C'est parce que les Pilules Pink sont un excellent tonique et un puissant régénérateur du sang qu'elles guérissent non seulement l'anémie et ses suites, mais encore la chlorose, la neurasthénie, la sciatique, les névralgies et qu'elles rendent à l'homme et à la femme affaiblis force et santé.

Les Pilules sont en vente dans toutes les pharmacies et au Dépôt principal Gubbia et Cie 3 rue Travisa, Paris. 3 fr 50 la boîte et 17 fr. 50 par 6 boîtes franco contre mandat-poste.

Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées.

Bonavita Marie-Joséphine, veuve Périgot, le mari vice-amiral, décédé titulaire d'une pension. Pension avec jouissance du 16 juin 1900, 3.500 francs.

Giammarchi Elisabeth, veuve Mattei, le mari portier-consigne de 2e classe, décédé titulaire d'une pension. Pension avec jouissance du 18 juillet 1889, 600 francs.

Casanova Emilie, veuve Rossi, le mari maréchal des logis de gendarmerie, décédé titulaire d'une pension. Pension avec jouissance du 1er mars 1900, 676 fr.

Nicolai Jean-Auguste, portier-consigne de 2e classe, 15 ans 29 jours de services. Pension avec jouissance du 1er mars 1899, 558 francs.

Capecchi Felix-Gaëtan, adjudant, 18 ans 4 mois 7 jours de services. Pension avec jouissance du 16 juillet 1900, 740 francs.

Peroni Léonard Pierre, adjudant, 30 ans 27 jours de services. Pension avec jouissance du 11 juillet 1900, 1.083 fr.

Beveraggi Paul-Marie, gendarme, 27 ans 8 mois 1 jour de services. Pension avec jouissance du 16 avril 1900, 730 fr.

Frizza Louis, adjudant, 16 ans 2 mois 24 jours de services. Pension avec jouissance du 1er juillet 1900, 600 francs.

Matra Paul François, gendarme, 21 ans 8 mois 2 jours de services. Pension avec jouissance du 6 août 1900, 704 fr.

Geronimi Xavier, gendarme, 22 ans 1 mois 28 jours de services. Pension avec jouissance du 6 avril 1900, 630 francs.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 23 janvier

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 7·5 midi, + 12 2.6 heures du soir, + 9·8. Maxima, + 13 7 + nima, + 7 2.

Baromètre. — 7 heures du matin, 775 mm. midi, 775 mm. 6 heures du soir, 776 mm.

Vent. — 9 h. du matin, calme.
4 h. du soir, id.

Etat du ciel, quelques nuages.
Etat de la mer, très belle.
Hauteur des eaux : matin, + 0,53, soir, + 0,05
Pluviomètre, à 9 heures du matin, 0 00.

♣

Percepteurs-surnuméraires

A la suite du concours qui a eu lieu le 3 décembre dernier pour l'emploi de percepteur-surnuméraire, ont été admis, MM. Piano, Tomasi, Testori, et classés avec les numéros 18, 22 et 34.

Le prochain concours aura lieu dans le courant du mois d'octobre 1901.

♣

Drapeaux en berne

A l'occasion de la mort de la Reine d'Angleterre tous les représentants des puissances étrangères ont arboré le drapeau en berne.

Le registre ouvert au vice-consulat britannique a été couvert de nombreuses signatures.

♣

Aux mères de famille

Il est indispensable d'avoir toujours sous la main de l'alcool de RICQLÈS. D'un goût délicieux, le RICQLÈS est un cordial énergique ; il dissipe les maux de cœur, facilite la digestion et provoque une réaction salutaire en cas de refroidissement. Hors Concours, Membre du Jury, Paris 1900.

♣

La Bible

Un patient Américain, dit le *Musée des Familles*, a compté le nombre de versets, de mots et de lettres qui composent le texte anglais de la Bible. Si on l'en croit, la Bible contient :

73 livres, dont 46 pour l'Ancien Testament et 27 pour le Nouveau ;

1.334 chapitres, dont 1.074 pour l'Ancien Testament et 260 pour le Nouveau ;

31.175 versets, 773.692 mots, 3.566.480 lettres. Le mot Jehova y est répété 6 855 fois et la conjonction *et* 45.227 fois ; le psaume 117, composé de 29 versets, forme juste le milieu de la Bible.

(Notons ici que la division en versets du Nouveau Testament fut faite pour la première fois, au XVIe siècle, par Robert Etienne, qui, le premier aussi, numérota les versets des livres saints).

Si cette supputation des divers éléments de la Bible ne nous semble rien ajouter au caractère de ce livre, remarquons que depuis bien longtemps les mahométans ont, avec une sorte de respect, constaté que le Koran, leur livre par excellence, est composé de 77,639 mots et de 323.015 lettres.

♣

Une vérité bonne à dire

Toutes les émulsions et préparations tendant à modifier ou transformer le goût de l'huile de foie de morue ne vaudront jamais l'huile de foie de morue fraîche et naturelle qu'on vend à la Pharmacie Centrale du Nord, 132, rue Lafayette, à Paris. Envoi franco du Catalogue (220 pages).

♣

Fêtes d'Ajaccio

A l'occasion du carnaval *Ajaccio-Fêtes* a fait sa réapparition et donne la composition du comité qui s'est formé pour l'organisation des fêtes.

Ce journal en est à sa dixième année et sa publicité contribue puissamment au succès des fêtes ajacciennes.

♣

Tout travail était interdit

Etinehem (Somme), le 20 avril 1900 Depuis des années je souffrais de maux de reins et de ventre. Je ne pouvais me livrer à aucun travail, car il m'était impossible de me baisser tant les souffrances étaient intolérables. Depuis que j'ai pris de vos bonnes Pilules Suisses, tous ces maux ont disparu. LEGRAND Emile (Sig. lég.).

A M. Herzog, pharm., 28, rue de Grammont, Paris.

♣

TOUX, RHUMES, BRONCHITE, guéris par le Lénitif au Laurier-Cerise, Raffaelli, pharmacien, Place Prélà, Bastia, prix : 1 fr. 50.

♣

Maladies des yeux

Clinique du docteur Alexandroff, Cours Grandval, 4, Ajaccio. Tous les jours de 2 à 3 heures. Le docteur Alexandroff opère et garde ses malades sous la direction d'une dame Française, qui a dirigé une Clinique au Continent.

♣

Avis

Mme Joséphine Sisco née Luciani devient acquéreur du matériel du Café des Amis appartenant à Mme Fanny Rossi, rue du nouveau Port, n° 1.

Les créanciers sont priés de se faire connaître dans le délai de huitaine sous peine de déchéance.

BOURSE DE PARIS

	22 janvier	23 janvier
Rente 3 p. 0/0 ancien	101.90	101.97
— 3 p. 0/0 amort.	100.25	100.15
— 4 p. 0/0	103.57	103 57

Le Gentilhomme Campagnard

par CHARLES DE BERNARD

XXXIV.

OBÉISSANCE A LA LOI

— Oui, entrons au château ; c'est là qu'il doit y en avoir du bon !

— Au château ! et puisque la grille est fermée, en sommes-là.

— Au château ! répéta Bancroche d'une voix glapissante ; c'est moi qui invite, et c'est Châteaugiron qui règle.

De sauvages éclats de rire, bientôt changés en hurlements, accueillirent cette plaisanterie, et la troupe déguenillée se précipita vers la grille comme se rue sur la proie qu'elle vient d'éventer une bande de chacals affamés.

Ce fut en cet instant critique et décisif que M. Bobilier, revêtu de l'écharpe qu'il venait de ravir, accompagné de Toinot, parut sur la plate-forme du perron.

Sans se laisser émouvoir par l'effrayant tableau qu'offraient en ce moment l'arc de triomphe en feu, la grille escaladée par une douzaine de bandits, et la ronde furibonde que continuait d'exécuter autour du brasier une troupe non moins hideuse, disposée à y jeter quiconque essaierait de le troubler dans son divertissement, le juge de paix traversa la cour d'un pas ferme, foudroyant l'émeute d'un œil, et de l'autre surveillant l'infortuné tambour, qui pâle et défait, marchait à ses côtés d'aussi bonne grâce qu'un homme qu'on mène pendre.

Jusqu'alors à part la courte apparition du vieillard à l'une des fenêtres et les figures effarées de quelques laquais qui s'étaient laissé entrevoir çà et là pour disparaître aussitôt, les habitants du château n'avaient donné aucun signe de vie. Les portes et les fenêtres du rez-de-chaussée venaient d'être fermées à la hâte : mais rien ne semblait indiquer qu'à l'intérieur on préparât une résistance sérieuse. Ce silence, cette grande cour déserte, cette terreur devinée, cette résignation, pour ainsi dire, à des excès imminents, tout contribuait à enhardir les perturbateurs et à exalter leur audace naturelle jusqu'à la témérité la plus sauvage.

Toutefois, et quoique l'émeute à son paroxysme ressemblât en ce moment à un fleuve débordé contre lequel toutes les digues sont devenues impuissantes, l'entrée en scène de M. Bobilier produisit une sensation pour ainsi dire électrique. A l'aspect de ce petit vieillard en lui-même aussi peu imposant que peu redoutable, et revêtu pour toute armure d'une écharpe tricolore passée sur un habit noir, il se fit subitement un silence d'autant plus frappant qu'il contrastait davantage avec l'étourdissant vacarme qui avait régné jusqu'alors.

Bancroche et sa troupe s'arrêtèrent au milieu de leur escalade, et restèrent suspendus à la grille, dont plusieurs avaient déjà atteint le sommet ; quelques-uns même se laissèrent glisser rapidement à terre. Les danseurs interrompirent à la fois leur chant et leur ronde. Par un mouvement machinal, les principaux chahistes se rapprochèrent de leur président, comme à la vue d'un milan une couvée de poulets se serre contre sa mère : enfin, à la cime de l'arbre de la liberté, Picardet, non moins effarouché, mit fin à sa fanfare et fit un mouvement pour descendre ; mais la vanité dont il était surabondamment pourvu triompha de cette faiblesse, et il resta, un peu ému il est vrai, au poste glorieux qu'il s'était choisi.

M. Bobilier traversa la cour en ligne droite, d'un air aussi résolu que si, à la place d'un chétif jouvenceau à demi mort de peur, il eût eu à ses ordres le plus solide escadron de la garde municipale parisienne. A six pas de la grille, il s'arrêta. Se redressant alors de toute la hauteur de sa petite taille, et fixant sur l'attroupement séditieux un regard comparable à celui dont Neptune foudroya les fils d'Eole déchaînés contre la flotte troyenne, il ordonna au tambour de battre un ban.

Toinot obéit ; mais la frayeur avait tellement paralysé ses moyens, qu'au lieu du roulement perlé qu'il exécutait d'ordinaire en pareil cas, il ne parvint à tirer de sa caisse qu'un chevrotement confus.

Au bout de quelques secondes, M. Bobilier lui imposa silence par un geste majestueux, et d'une voix dont la fermeté compensait la pusillanime batterie du tambour, il prononça la sommation sacramentelle déterminée par la loi de 1791 :

« Obéissance à la loi ! on va faire usage de la force : que les bons citoyens se retirent ! »

XXXV.

LES CLUBISTES ET LES PILLARDS

Des fenêtres de l'auberge du « Cheval Patriote », deux hommes assistaient à la scène que nous racontons ; l'un était M. de Boisjoly, l'autre l'avocat Froideraux.

Le front appuyé contre une vitre, le conseiller de préfecture semblait examiner attentivement les progrès du tumulte ; mais en réalité, sa pensée était ailleurs. La foudroyante apostrophe de son ancien ami Pichat, en ce moment vicomte de Langeac, retentissait encore à son oreille. « Souvenez-vous du portefeuille bleu que le duc de Chérinac oubliait quelquefois sur son bureau. »

En voyant un secret dont la révélation pouvait le perdre à la merci d'un homme qu'il avait eu l'imprudence de provoquer, M. de Boisjoly, en dépit de son assurance, sentait une sueur froide humecter la racine de ses cheveux, et ses yeux, vaguement fixés sur les flammes qui jaillissaient de l'arc de triomphe, avaient une expression hagarde comme s'ils eussent aperçu dans leur tourbillon quelque fantôme vengeur.

Tandis que le conseiller de préfecture s'abandonnait ainsi aux sombres méditations qu'enfante une conscience troublée, son voisin de chambre, en revanche, se berçait tout éveillé dans les rêves les plus riants que puisse faire un cœur amoureux.

(*A suivre*).

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Nouvelles judiciaires

M. Ceccaldi, juge au tribunal civil de Corte, est chargé de l'instruction près ledit tribunal.

♣

M. Batteati est nommé huissier, à Corte.

Événements de Chine

Les Négociations

On télégraphie de Tien-Tsin :

Si les négociations de paix ne sont pas terminées dans les premiers jours du mois prochain, une expédition internationale partira pour ramener à Pékin l'impératrice et le prince Tuan.

Poursuites contre les Boxers

Un détachement de troupes alliées, sous les ordres du commandant Hoffmann, est parti de Tien-Tsin pour se rendre dans la région du lac Tsi-Li-Hai, au Nord Est de Tien-Tsin, où des brigands se rassemblent.

Lettre de M. Pichon à Li-Hung-Chang

On télégraphie de Pékin que notre ambassadeur vient d'adresser une lettre très énergique à Li-Hung-Chang, dans laquelle M. Pichon demande au vice-roi la dispersion immédiate des 25.000 réguliers chinois rassemblés près de Chanling-Fou, et qui sont surveillés de très près par les troupes du général Voyron.

Le retrait des troupes alliées

Les ministres étrangers ont décidé, d'un commun accord, de ne pas examiner la question du retrait des troupes, avant que la Chine n'ait fait droit aux exigences des puissances.

LA MORT de la Reine d'Angleterre

La nation tout entière est profondément affectée par la mort de la reine Victoria.

Dans toute l'Angleterre on ne parle que de l'auguste morte avec des expressions de regret sincère et de sympathie.

♣

Toutes les cours étrangères ont envoyé à Londres des télégrammes de condoléances.

♣

Tous les parlements en session ont levé la séance.

La Presse anglaise

Le *Daily Mail* : La reine Victoria a réparé le mal causé par ses ancêtres, et sa place est marquée dans l'histoire.

Le *Morning Post*, en rappelant l'amitié de la Reine pour la France, espère que le nouveau régime ne troublera pas les bonnes relations qui existent entre les deux pays.

Le *Daily Telegraph* : La Reine laisse de grandes traditions à son successeur.

Le *Times* : Le monde entier subit la grande perte que vient de faire l'Angleterre. Le nouveau roi est doué d'un grand nombre de qualités : la nation compte sur son loyalisme.

La Presse française

Le *Figaro* : La mort de la reine d'Angleterre est un deuil pour le monde entier.

Le *Radical* : Le conflit qui désole l'Afrique du Sud laissera une ombre sur le règne brillant de la reine Victoria.

La *Petite République* : La reine d'Angleterre mourt laissant un empire profondément troublé par une guerre roineuse, dont nul ne connaît l'issue.

L'*Aurore* : La reine Victoria a vu l'apogée et le déclin de la monarchie anglaise.

Le *Libre Parole* : La reine d'Angleterre n'a pas pu supporter le poids des iniquités accumulées par de funestes conseillers auxquels elle n'a pas su résister.

La Presse Allemande

Le *Vaterland* ; tout en constatant que la vie privée de la reine a été sans reproche, dit qu'elle doit être tenue comme en partie responsable de plusieurs grandes iniquités qui se sont commises en son nom.

La *Gazette Universelle* : regrette que la reine Victoria n'ait pas fait preuve de plus d'énergie en faveur des Boers et de l'Irlande.

Le *Courrier de Bavière* : la reine Victoria n'a jamais été populaire en Allemagne. Nous avons vu que la puissance anglaise était bien surfaite, bien fragile : ce règne finit dans les embarras, la honte d'une politique désastreuse.

LA TRANSMISSION DES POUVOIRS

Le prince de Galles, le nouveau roi d'Angleterre, est parti ce matin de Cowes, accompagné par ces deux frères, les ducs d'York et de Connaught, et est arrivé à Londres à 1 heure de l'après-midi.

A 2 heures, le prince de Galles s'est rendu au palais Saint James, où étaient réunis les membres de la famille royale et le conseil privé, qui est composé de plusieurs hants fonctionnaires, pour la transmission officielle des pouvoirs impériaux.

Dans cette audience le prince de Galles a été proclamé roi d'Angleterre, sous le titre de Edouard VII, roi d'Angleterre et empereur des Indes.

Le roi Edouard VII

Empereur des Indes

La proclamation royale aura lieu demain, par les hérauts d'armes.

♣

Le roi et les membres de la famille royale retourneront demain à Osborne.

Au conseil privé

A Londres, devant le conseil privé, le lord-président a annoncé la mort de la Reine, puis l'avènement du prince de Galles.

Le nouveau roi, en pénétrant dans la salle du conseil privé, a prononcé une courte allocution.

Le lord chancelier a ensuite prêté le serment au roi ; les conseillers en ont fait autant, puis ont baisé les mains du roi.

Prestation de serment

Les membres de la Chambre des Communes et les membres de la Chambre des Lords ont prêté le serment de fidélité au nouveau roi d'Angleterre.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

L'Invasion du Natal

Les dernières dépêches parvenues à Londres annoncent que l'invasion du Cap par les Boers a plus de succès qu'on ne croyait. Ils reçoivent aide et protection de nombreux Afrikanders.

La peste bubonique

de Londres :

Certains journaux de Londres annoncent que la peste bubonique sévit dans l'armée anglaise.

Ce fléau aurait été probablement importé d'Egypte et des Indes.

Les journaux gouvernementaux démentent cette nouvelle, pour ne pas entraver l'enrôlement des volontaires que l'on recrute actuellement au Canada, en Australie et en Angleterre.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES. — Néant.

NAISSANCES.

Blanc Emile. — Arrighi Antoine. — Martini Françoise.

DÉCÈS.

Gazzo Jacques Antoine, marié, 26 ans, de Livourne.

Viginati Marie Françoise, mariée, 35 ans, de Saliceto.

Ricetti Madeleine, célibataire, 50 ans, de Bastia.

Lota Madeleine, célibataire, 17 ans, de Bastia.

A VENDRE

A Bastia sur la route Nationale, maison d'habitation avec jardin et attenant. Revenu annuel 1500 francs. S'adresser à Me Peraldi, avoué.

DEMANDEZ PARTOUT
la chicorée extra
MOKA CASIEZ
5 mises hors concours
12 diplômes d'honneur et grands prix
Casiez-Bourgeois, à Cambrai
Dépôt à Bastia :
Agence M. J. B SIGALA rue St-François, 2

La maison **A Jeanne d'Arc**, 21, rue Lepic, Paris, offre à Dames, Demoiselles et Messieurs du travail religieux, sérieux, facile et propre à faire chez soi, rapportant suivant production 50 à 80 fr. par mois.

Filature de Cocons

Saint-Job

M. HENRI BARSANTI et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprenties ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Port Neuf, maison Bertin.

Grand Entrepôt de Son et Repasse, HENRI BARSANTI, Nouveau Port, Bastia.

Domaine de Valrose

près Borgo

Vignes américaines

Plants greffés-soudés, venus au sec, dix variétés, soudures irréprochables, 120 fr. le mille.

Racines { Rupestris monticoli, 28 fr. le mille. { Riparia Gloire, 25 fr. le mille.

Hybrides producteurs directs.

Arbres fruitiers. — Pêchers, variétés précoces, Amandiers, Précoces des Halles, etc., greffés sur franc, choix extra tige très haute, 0,50 le pied.

Cerisiers, Poiriers, Amandiers, Mandariniers, etc.

Dépôt : Place de la Poterne Neuve, Bastia, aux caves du Domaine de Valrose.

Vin rouge ordinaire, récolte 1899, à 0,40 le litre, vin rouge, plaine, à 0,35.

THE OCEAN ACCIDENT

La plus importante Cie accidents du monde entier
and guarantee corporation Ltd
Compagnie d'assurances à primes fixes
Contre les accidents de toutes natures
DIRECTION POUR LA FRANCE
109, rue Montmartre, 109
— PARIS —
Directeur : J.-A. LAULY

Capital social 25 000 000
Capital souscrit. 11 485.625
Réserves fin 1899 . . . . 18 828.036
Primes encaissées en 1899. . 17.908.637

ASSURANCES : Accidents du travail (loi du 9 avril 1898) *Individuelles, Maladie et Accidents, Chevaux et Voitures, Automobiles, Vol, Fidélité des employés, Insolvabilité des tiers, Cautionnements, etc.*

Pour tous renseignements et demandes de sous agences s'adresser à M. Ch. F. POGGIOLI, agent général pour la Corse, 8, rue Miot, Bastia.

DEMANDEZ chez les meilleurs épiciers, le CHOCOLAT DAUPHIN apprécié des gourmets

APERITIFS, LIQUEURS & COGNACS
CUSENIER
LA PREMIÈRE MARQUE DU MONDE
21 USINES ET COMPTOIRS FRANCE ET ÉTRANGER
Direction : 220, Boulevard Voltaire, Paris

Malades! 800 000

P. C. Bill, 17, rue d'Hauteville, Paris.

L'OR NOUVEAU

Après les chroniques des grands journaux parisiens: *Le Journal, l'Eclair, l'Echo de Paris, le Gaulois, le Soleil*, etc., la réputation de l'ORALINE, ce magnifique alliage de métaux, qui par sa ressemblance frappante avec l'or a été baptisé du nom d'*Or nouveau*, n'est plus à faire. La Direction en France de l'AUSTRALIAN GOLD WATCH Cº, a écoulé en trois mois vingt mille six cents montres. Le monde *smart* a remplacé la montre en acier, en nickel et même la montre en or, par le chronomètre et la chaîne gourmette en *oraline*. L'*Oraline* est donc le métal à la mode, c'est le dernier progrès de la science, c'est le métal de l'avenir. Pour répondre aux milliers de demandes que nous recevons, nous publions le tarif de nos articles.

	Prix
Remontoir *oraline* pour homme, 19 lignes, 40 rubis.	20 fr.
Le même à savonnette, 3 forts boîtiers oraline.	25 fr.
Le même pour dame 11 lignes 3/4 uni ou guilloché.	20 fr.
Le même argent massif, 33 grammes, écussons or contours oraline.	30 fr.
Le même pour dame 12 lignes, argent, dessins, contours oraline	28 fr.
Chaîne gourmette oraline massive, pour homme 3 grammes.	6 fr.
Sautoir oraline pour dame (long 1m. 40) à sujet vieil or.	8 fr.
Garniture de cheminée pour hautes oraline 5 pièces.	19 fr.
Couverts massifs oraline 457 grammes, aussi riches qu'un service de table en or qui coûterait 7,339 fr. l'étui de 12 couverts avec lot chic (garantie 20 ans).	80 fr.
L'étui de 6 couverts avec louche.	45 fr.
L'étui de 12 cuillères à café (poids de la cuillère 22 grammes).	28 fr.
L'étui de 6 cuillères à café (poids de la cuillère 20 grammes).	13 fr.
Gravures artistiques d'initiales sur les montres.	5 fr.
Gravures artistiques d'initiales sur couverts (par pièce).	0,30

Expéditions franco à la réception du mandat-poste. Contre remboursement frais à la charge du destinataire.

Adresser toutes les commandes et fonds à M. A. E. ROUX, Directeur Continental de la Société, à Rouen (Seine-Inférieure).

Nous rappelons à notre clientèle que nous remboursons intégralement toutes marchandises qui ne seraient pas à son entière satisfaction, à la condition qu'elles nous soient retournées franco dans les 48 heures.

Savonnerie Corse

Fabrique à Toga
Bureaux : 13, Boulevard Paoli

M. L. Venturini a l'honneur d'informer le public qu'en prévision du succès de ses savons et de l'impossibilité où il se trouvait d'exécuter toutes les commandes qui lui parvenaient, il vient de doter la Savonnerie Corse d'un nouveau matériel considérable et perfectionné qui lui permet de donner satisfaction à toutes les demandes.

Il met en même temps les consommateurs en garde contre les nombreuses imitations que font de deux Savons et en gage tous ceux qui veulent en avoir pour leur argent à refuser tout savon qui ne porterait le nom : [illegible]

VIN de VIAL

Au Quina,
Suc de viande et Phosphate de chaux
LE PLUS COMPLET & LE PLUS ÉNERGIQUE DES RECONSTITUANTS pour combattre
ANÉMIE CHLOROSE, PHTISIE, AFFAIBLISSEMENT GÉNÉRAL
Aliment indispensable dans les convalescences difficiles, toutes les fois que les ressources [illegible]
VIAL Pharmacien, 15, rue Victor Hugo, LYON

Le meilleur des Cigare à 10 c. est sans contredit le CIGARE MATTEI
Le demander dans tous les débits de tabacs.

Maison L. N. Mattei et Cie

En raison des nombreuses contrefaçons et concurrences déloyales qu'attire à la liqueur *Cédratine Mattei* sa bonne réputation, l'attention des consommateurs est appelée sur ce qui suit :

Nulle autre que la maison L.-N. Mattei et Cie ne peut se servir du mot *Cédratine* qui est une marque déposée, c'est-à-dire la propriété personnelle de cette maison.

Toute bouteille ne portant pas l'étiquette de la maison L.-N. Mattei et Cie est une contrefaçon.

Tout contrefacteur sera poursuivi conformément à la loi.

CÉDRATS CONFITS

Expéditions par colis postaux
Emballage soigné et gratuit
A. P. PADOVANI, expéditionnaire,
7, route du Cap, Bastia.

ASTHME ET CATARRHE
CIGARETTES ESPIC
LA PUISSANCE PECTORAL ESPIC est la plus efficace de tous les remèdes [illegible]
Il est admis dans les Hôpitaux Français et Etrangers.
Exiger la Boîte Verte portant le Timbre de Garantie du Gouvernement
EXIGER LA SIGNATURE CI-CONTRE AU COUPON DE CHAQUE CIGARETTE

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA et les ports du Nord

Le vapeur anglais GARNET
chargera à Bastia vers le 25 Janvier
Pour GÊNES direct, les ports d'ESPAGNE, LONDRES,
prenant marchandises sur connaissement direct
pour ANVERS, HAMBOURG
et tous les ports d'ANGLETERRE

Pour frêt s'adresser à
Arthur C, Southwell, Bastia.

GRAND HOTEL DES DEUX MONDES
32, Cours Belsunce, 32, MARSEILLE
J. BOUCARD
PROPRIÉTAIRE

Ascenseur. — Salle de Bagages. — Garçon de Courses. — Téléphone.

ASTHME CATARRHE, OPPRESSION CRISES de SUFFOCATION
Immédiatement soulagés et guéris à la longue par
le PAPIER BARÉ et les CIGARES BARÉ
1, rue Bonaparte, 1 Boîte de Cigares ou le Papier.

Le meilleur des cigares à 10 centimes est sans contredit le CIGARE MATTEI
Le demander dans tous les débits.
On ne fume pas ce bon Cigare,
On le trouve tellement [illegible]

A LOUER

JOLI CHALET, sur la route Nationale, près Toga, se composant de 2 étages de six pièces chacun, magasins et jardin au rez de chaussée.

Le tout 120 francs par mois. S'adresser à MM. L. N. Mattei.

LE PHÉNIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819

Fonds réalisés : **200** millions
Valeurs assurées encours : **300** millions.

S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie LE PHÉNIX, à Bastia, 17, Bd Paoli.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
14, rue de l'Opéra,

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier.

VIN ROUGE excellent 9 f. l'hectolitre rendu franco votre gare, 50 litres essai : 5 f. Envoyer mandat poste à Bréda-Fleury à Montigny-Lencoup (S. et M.)

Voulez-vous de la bonne bière ?
à la Brasserie Gasparini
Place Saint-Nicolas
Vente en gros et en détail

Mme GEORGES
Dentiste
a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet sis Boulevard Paoli, 14, Bastia, sera ouvert, du 1er au 9 de chaque mois.

L'ESPÉRANCE
Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances
à primes fixes
contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'ÉTAT à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1899).
Capital : 10 millions de francs.
Siège social : 10, rue St-Augustin, 10, Paris.
S'adresser à M. Augustin ROTH, directeur particulier de la Compagnie l'*Espérance* à Bastia, 28, Boulevard Paoli.

Demandez les
CIGARETTES ÉLÉGANTES MATTEI
à 0.30 le paquet.

ERS A PLANCHER
FERS RONDS, PLATS & CARRÉS
FERS FINS du MARÉCHAL
Chaux & Ciments, Plâtre
Ch. CLÉMENT

Offrez & Demandez dans tous les Etablissements
Le « Vin du Cap-Corse » au Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI & Cie
Ne pas se tromper : exiger toute autre produit similaire.

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame; Messieurs, demandez-le aux Dames.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes le boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

DEMANDEZ ET OFFREZ
L'AMARO MATTEI
APÉRITIF SUPÉRIEUR
L'Exquis Cigare Mattei
Pour les fumeurs déjà fumeurs de cigare

26e ANNÉE — VENDREDI 25 JANVIER 1901 — N° 22

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE..... un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr. | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS: le port en sus.
AUTRES DÉPART. 22 » » 12 »
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Cour. de Saint Paul.
SOLEIL : (heure nationale)
Lever, 6 h. 58 m. — Coucher, 4 h. 30 m.
LUNE : Premier quartier, le 26 — Pleine, le 3
FÊTE DE DEMAIN : Saint Polycarpe.

24 JANVIER

Les Bases d'opération de la Flotte EN CORSE

M. Cavinot, au nom de la commission de la marine chargée d'examiner le projet de loi adopté par la Chambre relatif à l'outillage des ports de guerre et à l'établissement des bases d'opération de la flotte, a terminé son rapport.

On sait que le projet primitif du gouvernement prévoyait pour la Corse un crédit de 5 000 francs seulement destiné à compléter l'organisation des défenses sous marines à Ajaccio et à Bonifacio, « pour assurer la protection de l'île. »

Ce crédit a été élevé par la Chambre à 6.500.000 francs, soit une augmentation de 6 millions.

Le rapporteur du Sénat, M. Cavinot, s'exprime dans les termes suivants au sujet de cette augmentation :

Avant de se prononcer sur ces augmentations dont l'emploi n'était pas nettement défini, votre Commission a demandé à M. le Ministre de la marine d'arrêter le programme des travaux qui devaient être entrepris soit en Corse, soit en Algérie, dans l'intérêt de la défense.

M. le Ministre, en réponse à notre demande, nous a fait connaître les états descriptifs et estimatifs des travaux qu'il juge nécessaires.

Nous vous les soumettons ci-après avec notre avis motivé.

Corse. — La dotation de 6.550.000 fr. serait répartie comme il suit :

a) Ajaccio, dépense totale 1 million 550.000 francs.

Une somme de 1.150.000 francs serait consacrée à l'appropriation, en vue de la défense mobile, de toute la baie des Canons, pour deux divisions de torpilleurs (16 torpilleurs, 2 chefs de division), ainsi que pour une station de sous-marins.

Elle s'appliquerait au remaniement des locaux existants, à l'achat de terrains, à l'installation d'un casernement, à des appontements et des dragages, aux bâtiments, machines et outillage de la station, chargement des sous-marins, à la clôture générale des établissements de la Marine.

Une autre somme de 250.000 fr. serait affectée à la construction d'une jetée-abri pour barques de pêche, en vue de restituer aux pêcheurs, en un point de l'anse des Capucins, les installations qui leur sont enlevées dans la baie des Cannes.

Une troisième somme de 150.000 fr. serait employée à la construction de deux nouveaux postes sémaphoriques commandant la baie d'Ajaccio.

b) Bonifacio, Bastia, Ile-Rousse et Calvi. . . . . 850.000 fr.

Bonifacio serait aménagé comme centre de stationnement secondaire de défense mobile et comme station de chargement de sous-marins.

Bastia serait organisé pour recevoir une division de torpilleurs et serait muni d'un dock flottant.

A l'Ile-Rousse et à Calvi, on ferait des travaux d'appropriation en vue de postes de refuge pour torpilleurs.

c) Portovecchio. — Dépense totale. . . . . 3 600.000 fr.

On créerait à Portovecchio un centre de défense mobile pour recevoir en permanence une division de port, une station de chargement de sous-marins, des appontements et un dock flottant. On ferait en même temps quelques dragages dans le fond de la baie.

Enfin, on exécuterait les travaux d'assainissement (750.000 fr. environ) (1), à défaut desquels l'installation à Portovecchio serait absolument impossible.

L'ensemble de ces dépenses est évalué à . . . . . 2.800 000 fr.

Le reliquat du crédit, soit. . . . . 800.000 fr. servirait à payer les travaux de protection militaire à exécuter, le cas échéant, par le département de la Guerre.

En tenant compte d'une somme à valoir pour imprévus de 550 000 fr., on arrive au total de 6.550.000 fr. inscrit au projet de loi.

Il résulte des indications qui précèdent que l'on organiserait à Ajaccio et à Portovecchio deux centres de défense mobile bien outillés et bien défendus.

Le centre d'Ajaccio existe déjà ; il s'agit de le compléter et de le mettre en état d'assurer la protection sérieuse de l'île et de ses abords.

Nous estimons que les travaux projetés sur ce point sont tout à fait justifiés.

A Portovecchio, il n'y a eu, jusqu'à ce jour, aucune installation maritime. L'insalubrité de la région n'est pas permis de s'y maintenir.

L'assainissement préalable de la plaine basse qui aboutit au golfe s'impose. Ce golfe se prête admirablement à l'établissement d'un centre de défense mobile. Le mouillage des torpilleurs est facile à organiser à l'abri des vues de la mer, et il n'est pas douteux que la présence, sur ce point, d'une division de torpilleurs et de sous-marins contribuerait efficacement à la défense des Bouches de Bonifacio.

Faut-il aller plus loin et créer, à Portovecchio, un port servant d'abri à de plus fortes unités de combat ?

Pour une pareille extension, il faudrait approfondir le mouillage au prix d'importants dragages.

Mais à raison même de cet approfondissement, il serait nécessaire de fermer l'accès du golfe aux bâtiments ennemis par une digue dont la dépense seule dépasserait l'ensemble des crédits prévus pour la Corse.

Nous sommes portés à croire qu'en dehors de la défense mobile, il n'y a rien à entreprendre, quant à présent, à Portovecchio.

Lorsque la Marine aura pris possession de ce port ; lorsqu'elle aura exécuté les travaux d'assainissement propres à rendre la localité habitable ; lorsque seront achevés les premiers travaux de protection militaire, on sera peut-être conduit, par une étude sérieuse, à proposer au Parlement des établissements plus considérables. Alors, mais alors seulement, la question pourra être discutée et recevoir une solution parlementaire.

Les centres secondaires de Bonifacio et de Bastia compléteraient la défense des côtes de la Corse, et serviraient de ports de stationnement et de refuge aux torpilleurs faisant partie des divisions d'Ajaccio et de Portovecchio. Les fonds à y consacrer seraient utilement employés.

Pour Calvi et l'Ile-Rousse, ports de refuge secondaires, il s'agit d'aménagements de moindre importance, sur lesquels il nous paraît superflu d'insister.

L'ensemble des dispositions que nous avons exposées nous paraît répondre aux préoccupations qui se sont fait jour à la Chambre des Députés.

En analysant ces dispositions dans le détail, nous tenions à vous apporter l'assurance que les crédits consacrés à la Corse seraient employés dans l'intérêt de la défense nationale ; nous voulions aussi vous affirmer que les travaux projetés étaient complets par eux-mêmes et ne constituaient par l'amorce d'ouvrages plus considérables et beaucoup plus onéreux.

Nous vous proposons, d'accord avec M. le Ministre de la Marine, d'accepter le supplément de 6 millions, dont la Chambre a pris l'initiative, et de porter, en conséquence, le crédit de la Corse à 6.550.000 francs.

(1) Ce chiffre résulte d'une estimation détaillée faite par le service hydraulique de la Corse.

La Loi sur les Associations

La Chambre a commencé la discussion de cette fameuse loi sur les associations, promise depuis si longtemps au pays, et dont le besoin s'est fait plus particulièrement sentir depuis que nous prêtexte de sauver la République, on remit en vigueur, il y a deux ans, le vieil article 291 du Code pénal.

Nous avons en France trois catégories de sociétés ou associations : les sociétés commerciales, réglementées par le Code de commerce et la loi de 1867 ; les sociétés civiles, par les articles 1832 et suivants du Code civil ; enfin, les associations formées sans esprit de lucre. Ce sont celles dont s'occupe au conseil le Parlement et que régit l'article 291 du Code pénal.

Il ne sera peut-être pas sans intérêt de voir comment il les régit et d'examiner ensuite jusqu'à quel point la législation qu'on nous prépare constituera un progrès sur la situation actuelle.

Voici le vieil article 291 : « Nulle association de plus de vingt personnes dont le but sera de se réunir tous les jours ou à certains jours marqués pour s'occuper d'objets religieux, littéraires, politiques ou autres, ne pourra se former qu'avec l'agrément du gouvernement sous les conditions qu'il plaira à l'autorité publique d'imposer à la société. »

Il ressort de là qu'il peut exister deux sortes d'associations : les autorisées et les non autorisées. L'existence des premières est licite, celle des autres est un délit. Ce délit tient au fait même de l'association et non à son but. Il disparaîtra donc si le gouvernement donne son autorisation à la société.

Cette autorisation est-elle un droit que l'on peut acquérir en se conformant à des règles précises et déterminées d'avance ? Non, elle dépend uniquement de l'arbitraire et du bon plaisir de l'autorité.

Par suite, si l'on appartient à une société non autorisée, on se trouve sans cesse exposé à une poursuite correctionnelle ; et n'être pas exposé à ces poursuites est le seul avantage qu'il y a à faire partie d'une société autorisée.

Quant aux sociétés elles-mêmes, elles jouissent de la même égalité dans l'incapacité : autorisées ou non, elles ne peuvent ni acquérir, ni posséder, ni s'obliger, ni se défendre. En un mot, elles sont juridiquement inexistantes.

A côté de ces deux sortes d'associations, il en existe une troisième qui tire son origine de l'ensemble de notre droit public : ce sont les sociétés reconnues d'utilité publique. Cette reconnaissance, soumise encore à l'arbitraire gouvernemental donne aux sociétés qui l'ont obtenue la personnalité morale et les droits d'un citoyen. Mais ce privilège est compensé par la tutelle administrative, trésorière et tatillone, du Conseil d'Etat.

Enfin une quatrième série d'associations a pu se former, grâce à la disposition finale de l'article 291, qui est ainsi conçu : « Dans le nombre des personnes indiquées par le présent article, ne sont pas comprises celles domiciliées dans la maison où l'association se réunit. » C'était la considération du droit pour un nombre quelconque de citoyens d'habiter ensemble et de mener la même vie. De cette disposition profitèrent un certain nombre de congrégations d'hommes et de femmes dont l'existence ainsi reconnue par la loi n'eut plus besoin, dès lors, pour être licite, d'une autorisation spéciale de l'autorité.

Assimilées ainsi aux associations autorisées, ces congrégations n'ont pas d'ailleurs plus de droits juridiques qu'elles.

Tel est l'ensemble de notre législation

---

18 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

H. DE BALZAC

MÉMOIRES DE DEUX JEUNES MARIÉES

PREMIÈRE PARTIE

IX

MADAME DE L'ESTORADE
A MADEMOISELLE DE CHAULIEU

(Suite)

La saison où ces fastueux brillant est bien restreinte chez les femmes, elle sera bientôt passée ; et si ma vie n'aura pas été grande, elle aura été calme, unie et sans vicissitude. Nous saisissons avantageux, nous pouvons choisir entre l'amour et la maternité. Eh bien ! j'ai choisi : je ferai mes dieux de mes enfants et mon El-Dorado de ce coin de terre.

Voilà tout ce que je puis te dire aujourd'hui. Je te remercie de toutes les choses que tu m'as envoyées. Donne ton coup d'œil à mes commandes, dont la liste est jointe à cette lettre. Je veux vivre dans une atmosphère de luxe et d'élégance, et n'avoir de la province que ce qu'elle offre de délicieux. En restant dans la solitude, une femme ne peut jamais être provinciale, elle reste elle-même. Je compte beaucoup sur ton dévouement pour me tenir au courant de toutes les modes. Dans son enthousiasme, mon beau-père ne me refuse rien et bouleverse sa maison. Nous faisons venir des ouvriers de Paris et nous modernisons tout.

X

MADEMOISELLE DE CHAULIEU
A MADAME DE L'ESTORADE

Janvier.

O Renée ! tu m'as attristée pour plusieurs jours. Ainsi, ce corps délicieux, ce beau et fier visage, ces manières naturellement élégantes, cette âme pleine de dons précieux, ces yeux où l'âme se dissultère comme à une vive source d'amour, ce cœur rempli de délicatesses exquises, cet esprit étendu, toutes ces facultés si rares, ces efforts de la nature et de notre mutuelle éducation, ces trésors d'où devaient sortir pour la passion et pour le désir des richesses uniques des poèmes, des heures qui auraient valu des années, des plaisirs à rendre un homme esclave d'un seul mouvement gracieux, tout cela va se perdre dans les ennuis d'un mariage vulgaire et commun, s'effacer dans le vide d'une vie qui te deviendra fastidieuse ! Je hais d'avance les enfants que tu auras : ils seront mal faits.

Tout est prévu dans ta vie : tu n'as ni à espérer, ni à craindre ni à souffrir. Et si tu rencontres, dans un jour de splendeur, un être qui te réveille du sommeil auquel tu vas te livrer ?... Ah ! j'ai eu froid dans le dos à cette pensée. Enfin, tu as une amie. Tu vas sans doute être l'esprit de cette vallée, tu t'initieras à ses beautés, tu vivras avec cette nature, tu te pénétreras de la grandeur des choses, de la lenteur avec laquelle procède la végétation, de la rapidité avec laquelle s'élance la pensée ; et quand tu regarderas tes riantes fleurs, tu feras des retours sur toi-même.

Puis, lorsque tu marcheras entre ton mari en avant et tes enfants en arrière, l'un glapissant, murmurant, jouant, l'autre muet et satisfait, je sais d'avance ce que tu m'écriras. Tu vallas fameuse et ses collines ou arides ou garnies de beaux arbres, ta prairie si curieuse en Provence, ses eaux claires partagées en filets, les différentes teintes de la lumière, tout cet infini, varié par Dieu et qui t'entoure, te rappellera le monotone infini de ton cœur. Mais enfin, je serai là, ma Renée, et tu trouveras une amie dont le cœur ne sera jamais atteint par la moindre petitesse sociale, un cœur tout à toi.

Lundi.

Ma chère, mon Espagnol est d'une admirable mélancolie ; il y a chez lui je ne sais quoi de calme, d'austère, de digne, de profond qui m'intéresse au dernier point. Cette solennité constante et le silence qui couvre cet homme ont quelque chose de provoquant pour l'âme. Il est muet et superbe comme un roi déchu. Nous nous occupons de lui, Griffith et moi, comme d'une énigme. Quelle bizarrerie ! un maître de langues obtient sur mon attention le triomphe qu'aucun homme n'a remporté, moi qui maintenant si passe en revue tous les fils de famille, tous les attachés d'ambassade et les ambassadeurs, les gîneraux et les sous-lieutenants, les pairs de France, leurs fils et leurs neveux, la cour et la ville. La froideur de cet homme est irritante. Le plus profond orgueil remplit le désert qu'il essaye de mettre et qu'il met entre nous ; enfin, il s'enveloppe d'obscurité. C'est lui qui a de la coquetterie, et c'est moi qui ai de la hardiesse. Cette étrangeté m'amuse d'autant plus que tout cela est sans conséquence. Qu'est-ce qu'un homme, un Espagnol et un maître de langues ? Je ne me sens pas le moindre respect pour quelque homme que ce soit, fut ce un roi.

Je trouve que nous valons mieux que tous les hommes, même les plus justement illustres. Oh ! comme j'aurais dominé Napoléon ! comme je lui aurais fait sentir, s'il m'eût aimée, qu'il était à ma discrétion !

Hier, j'ai lancé une épigramme qui a dû atteindre maître Hénarez au vif ; il n'a rien répondu, il avait fini au besoin, il a pris son chapeau, et m'a saluée en me jetant un regard qui me fait croire qu'il ne reviendra plus. Cela me va très-bien ; il y aurait quelque chose de sinistre à revoir mercer la Nouvelle Héloïse de Jean Jacques Rousseau, que je viens de lire, et qui m'a fait prendre l'amour en haine. L'amour discuteur et phraseur me paraît insupportable. Clarisse est aussi par trop contente quand elle a écrit sa longue petite lettre ; mais l'ouvrage de Richardson explique d'ailleurs, m'a dit mon père, admirablement les Anglaises. Celui de Rousseau me fait l'effet d'un sermon philosophique en lettres.

(*A suivre*).

VELOUTINE Poudre de Riz Spéciale
CH. FAY, chimiste 9, Rue de la Paix, Paris

actuelle sur les associations. Elle n'a, comme on le voit, rien de libéral et n'était rendue supportable que grâce à la tolérance du pouvoir.

La nouvelle législation abroge naturellement l'article 291 et dès lors pour être licite une association n'aura plus besoin d'être autorisée. On pourra désormais, sans crainte du gendarme, se réunir plus de vingt personnes à la fois.

C'est évidemment un progrès et nous ne pouvons qu'applaudir à cette décision libérale.

Malheureusement, au point de vue juridique, la situation ne change pas et les associations continueront à être absolument incapables.

Rien n'est changé non plus dans la situation des sociétés reconnues d'utilité publique.

Enfin, une grave dérogation au droit commun est proposée en ce qui concerne les associations entre Français et étrangers, les associations dont le siège ou la direction sont fixés à l'étranger, enfin les associations dont les membres vivent en commun.

Toutes ces sociétés ne peuvent se former qu'avec autorisation préalable. C'est une première atteinte au principe d'égalité, une exception au droit commun dirigée aujourd'hui contre les Congrégations, mais qui peut se retourner demain contre tel groupement socialiste ou internationaliste. Car cette autorisation préalable reste toujours soumise au caprice des pouvoirs publics dont l'esprit n'est pas immuable.

Par qui donc doit être donnée cette autorisation préalable ? Le projet fait sur ce point une distinction qui serait inexplicable si l'on perdait de vue que toute cette loi est d'inspiration franc-maçonnique et que la Franc-Maçonnerie a cherché à ne pas se laisser prendre dans les difficultés qu'elle prépare aux autres.

Donc cette autorisation sera donnée par une loi s'il s'agit d'association dont les membres vivent en commun, ou d'associations dont le siège ou la direction est à l'étranger. Quant aux associations entre Français et étrangers, un simple décret suffira à les mettre en règle.

Et voilà comment, au lieu d'une loi libérale qu'un gouvernement républicain était plus qualifié qu'aucun autre pour donner au pays, on nous prépare une loi plus restrictive et plus antilibéralitaire que celle qui nous régissait et dont l'auteur était Napoléon Ier.

L'assera-t-elle dans nos codes ? Nous ne le croyons pas ; car elle est trop violemment injuste pour qu'une majorité quelconque consente à la voter telle qu'elle est.

ANTOINE GED.

(Semaphore).

GAZETTE DEPARTEMENTALE

GHISONI. — M. Cinelli, instituteur stagiaire à Campo al Quercio, Antisanti, est nommé instituteur adjoint stagiaire à Ghisoni, en remplacement de M. Deangeli.

∴

CORTE. — Deux charretiers : Costini Jérôme, de Riventosa, âgé de 45 ans, et Moretti Jean-Baptiste, de Corte, âgé de 31 ans, se sont pris de dispute et en sont venus aux mains.

Costini était armé d'un couteau ; il en a porté trois coups à son adversaire, puis a pris la fuite. Les blessures sont graves.

Les brigades de Corte et de Venaco ont été lancées à la poursuite de Costini.

∴

LAVATOGGIO. — Sur la demande de M. l'instituteur Sanzoni, le conseil municipal de Lavatoggio a voté une somme de 30 francs, pour l'augmentation du matériel scolaire.

Bulletin financier

Paris, le 21 janvier 1901

Après avoir subi au début l'influence de la fâcheuse clôture de Londres, notre marché se raffermit et... diverses valeurs de son groupe... Nos Sociétés de Crédit sont animées. Le Crédit Lyonnais 1.116. Comptoir National d'Escompte 598, Société Générale 645. Crédit Foncier 650.

Parmi les valeurs industrielles, la Raffinerie y vaut 1.680 ; les actions Parisienne se traitent 815. 50, les actions Caoutchouc de la Rive Gauche 1.015 à 1.040 ; les Obligations des Messageries Fluviales de Madagascar ont des demandes à 475.

Le Port de Rochefort, avec l'importance toujours croissante de son trafic, apparaît comme le second Port de l'Océan. D'après les statistiques de 1900, la valeur des marchandises importées ou exportées a atteint 74.577.000 francs et le rendement des douanes 12.052.650 francs. C'est dire que ses revenus sont plus que suffisants pour gager les obligations de la Société Franco-Belge de la Ville et du Port de Santander que l'on peut se procurer aux prix de 475 frs à la Banque Fabre, 18 rue Grange-Batelière à Paris.

Chemins Français suivent

LES BIENS DES CONGRÉGATIONS

Nous relevons sur l'état des immeubles possédés et occupés par les congrégations, communautés et associations religieuses au 1er janvier 1900, distribué aux députés, les chiffres qui concernent la Corse.

Immeubles imposés au nom de la congrégation ou communauté : contenance cadastrale, 15 hectares, 81 ares, 28 centiares ; — valeur locative, 20.045 francs ; valeur vénale, 423.700 francs.

Immeubles imposés au nom d'un autre contribuable : contenance cadastrale, 87 hectares, 2 ares, 60 centiares ; — valeur locative, 66.909 francs ; valeur vénale, 1.469.945 fr.

La contribution des patentes s'élève à 1.266 75, et la taxe sur les biens de main morte à 372 66.

Total des contributions directes et taxes assimilées, 7.422 99.

Biens possédés par les congrégations elles mêmes directement : contenance cadastrale, 5 hectares, 5 ares, 31 centiares ; — valeur vénale : d'après l'évaluation des contributions directes, 365.700 francs ; d'après les déclarations faites à l'enregistrement, 281.000 francs.

Biens possédés par une réunion de propriétaires, membres ou non de la congrégation : contenance cadastrale, 3 hectares 48 ares 83 centiares ; valeur vénale : d'après l'évaluation des contributions directes, 29.800 francs, d'après les déclarations faites à l'enregistrement, 29.800 francs.

A Ciccistà

Commedia in 3 atti

DI P. VATTELAPESCA

SCENA IX.

I PRECEDENTI e CECCA

Cecca in Pedru-Paulu)

C'à u sciò Michele chi bramma parlalli.

Pedru-Paulu (surpresu)

Se ci simmu lasciati pocu fa !

Cecca

Imbè,! dice ch'ha primmura di vedelu.

Pedru-Paulu (a Cecca)

Falla passà.

(esce Cecca, e Mariuccia si face rimuntà u ricciulu).

SCENA X.

PEDRU-PAULU e MARIUCCIA

Pedru-Paulu (guardendu u ricciulu di Mariuccia)

Un altru cambiamentu di scena! Perchè?

Mariuccia

E per segue u vostru cunsigliu.

Pedru-Paulu

Eo un cunsigliai nulla.

Mariuccia

Pariate pocu cuntenta d'a miò capillatura.

Pedru-Paulu

Mariù, Mariù! guarda d'un diventà ancu tu una d'e tante scimmie chi si mostranu p'e pezze di Vastia.... Di queste, sai, ognunu si ne diverte fòra : ma in casa sòia un le vramma nisunu.

(entra Michele).

Sainte-Dévote priez pour nous

Bastia, 22 janvier.

Au Directeur du Petit Bastiais,

Dimanche prochain l'Eglise célèbre la Fête de Sainte-Dévote, vierge et martyre ; dans notre île, plus que partout ailleurs, la patronne de la Corse reçoit une vénération particulière.

Notre sainte Patronne, se rendant au supplice, ne cessait d'invoquer le Seigneur pour ceux qui l'avaient protégée et pour ceux qui l'avaient persécutée. Elle approchait du lieu du supplice, lorsqu'une voix qu'elle reconnut pour celle de son Dieu, se fit entendre et lui dit : « Je t'accorde tout ce que tu as demandé, tout ce que tu demanderas ».

Le peuple corse a conservé la foi de ses ancêtres ; il ne voit pas sans appréhensions les pouvoirs publics suivre une voie fatale pour la religion. Qu'à l'occasion de la fête de notre sainte Patronne, il l'implore donc avec ferveur, afin que par sa puissante intercession elle obtienne que le Divin Maître éloigne de la France les malheurs qu'entraînerait l'adoption du projet de loi sur les congrégations. Dans notre malheureux département, nous savons tous le bien que nous devons à ces dignes serviteurs de Dieu. Mais nous nous préoccupons surtout du bien qu'ils font à la France entière, à l'intérieur comme à l'extérieure. Que de ferventes prières s'élèvent donc vers la sainte Patronne de la Corse, et une fois encore la France sera sauvée.

Agréez, etc.

Un vieux Corse.

Véritable Savon des Princes du Congo

0 fr. 60 le pain et 1 fr. 75 la boîte de trois. Exiger le titre et le nom Victor Vaissier.

Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées.

Carbuccia François-Marie, second maître vétéran, 28 ans 4 mois 9 jours de services. Pension avec jouissance du 4 août 1900, 806 francs.

Turchini Henri-Jérôme, ouvrier de la marine, 38 ans 23 jours de services. Pension avec jouis. du 18 juin 1900, 701 fr.

Bernardini Paul-François, quartier maître coq, 31 ans 9 mois 22 jours de services. Pension avec jouissance du 9 août 1900, 925 francs.

Serracchioli Marie-Elise veuve Belgodere, le mari inspecteur de 3e classe de la garde indigène de l'Indo-Chine, décédé titulaire d'une pension. Pension avec jouissance du 24 mars 1900 au 29 janvier 1908, 176 francs.

Orphelins Massimi : 1° Félix-Jean-Eugène ; 2° Flore-Marie-Rose-Anais ; 3° André-Joseph-Augustin, la mère décédée titulaire d'une pension. Pension avec jouissance du 24 mars 1900 au 29 janvier 1908, 176 francs.

d'Ornano Joseph Antoine, commissaire de police de 1re classe, 25 ans 5 mois 4 jours de services, infirmités. Pension avec jouissance du 1er mai 1900, 1.694 francs.

Casella Antoine-Pierre-André, percepteur, 26 ans 4 mois de services. Pension avec jouissance du 1er août 1900, 1.295 fr.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES du 24 janvier

1re *ormomètre.* — 7 heures du matin, + 8 midi, : 12 8. 6 heures du soir, + 11 5. Maxima, + 13° maxima, + 7 5.

Baromètre. — 7 heures du matin, 775 mm. midi, 775 mm. 6 heures du soir, 774 mm.

Vent. — 9 h. du matin, calme.

4 h. du soir, id.

Etat du ciel, clair, couvert dans l'après-midi.

Etat de la mer, très belle.

Eruteur des eaux : matin, + 0,26 à 7, + 0,09 Pl. vendôme, à 9 heures du matin : zéro.

∴

Fonts et chaussées

M. Tavera, ingénieur ordinaire de 1re classe des ponts et chaussées à Clermont-Ferrand, est promu au grade d'ingénieur en chef et appelé à diriger le service du département du Tarn.

Cette promotion a été accueillie avec satisfaction à Bastia, où M. Tavera a fait ses débuts et où il compte d'anciens camarades et d'excellents amis qui ont suivi avec intérêt la brillante carrière qu'il a parcourue avec autant de distinction que de talent.

Nous adressons au nouvel ingénieur en chef nos meilleurs compliments et nos félicitations.

∴

Les naufrages

On vient de terminer au ministère de la marine le travail de statistique des naufrages et autres accidents de mer survenus en 1898.

Il y a eu 261 naufrages sur les côtes de France ; sur ce nombre 8 se sont produits sur le littoral de la Corse.

∴

Battage des laines

Nous nous permettons encore une fois d'attirer l'attention de la municipalité et du conseil d'hygiène, sur la dangereuse pratique qui consiste à battre la laine des vieux matelats dans les couloirs ou les dessous d'escalier des maisons. Pendant le battage il se dégage des poussières très ténues qui sont absorbées par les personnes qui montent ou descendent les escaliers et qui peuvent être la cause d'accidents redoutables.

Nous espérons dans l'intérêt de la bonne hygiène de la ville que des mesures énergiques seront prises pour éviter le retour de pareils abus.

∴

Doctorat en droit

M. Bonifacy, avocat, attaché au parquet de M. le procureur général près la cour d'appel d'Aix, vient de soutenir brillamment, devant la faculté de droit, sa thèse de doctorat juridique, et a été admis au grade avec la mention très bien.

Toutes nos félicitations.

∴

Vieilles décorations

On achèterait à bon prix des décorations françaises et étrangères anciennes.

S'adresser au bureau du journal.

∴

Vaillant marin

On lit dans le *Petit Marseillais* :

« M. le capitaine Joachim Rogliano, commandant le grand paquebot *Caledonien*, des Messageries maritimes, vient de prendre sa retraite après quarante années de navigation, dont vingt et une passées au service de cette compagnie. Cet officier jouissait non seulement de l'estime de ses chefs, mais encore de ses subordonnés, aussi ne laisse-t-il que des regrets. »

∴

Maladies des yeux

Clinique du docteur Alexandroff, Cours Grandval, 4, Ajaccio. Tous les jours de 2 à 3 heures. Le docteur Alexandroff opère et garde ses malades sous la direction d'une dame Française, qui a dirigé une Clinique au Continent.

∴

Nouvelle pièce de 5 francs

Il manquait à la série des pièces de notre nouvelle monnaie d'argent, gravées par Roty et dont les premières furent frappées à la fin de 1897, le module principal qui sera de tous le plus intéressant, la pièce de 5 francs à la Semeuse.

Les coins de cette pièce ont été préparés et même on frappa sur ces coins quelques très rares exemplaires dont le Musée des Médailles, de la Monnaie et un tout petit nombre de privilégiés bénéficièrent et qui, depuis lors, ne sont point sortis des collections qu'ils ont enrichies.

Or, on s'occupe aujourd'hui avec un souci artistique, qui ne saurait être trop loué, de faire fléchir un peu la convention monétaire qui avait seule empêché jusqu'à ce jour la frappe des pièces de 5 francs à la Semeuse et il se pourrait que la Monnaie fût autorisée à éditer prochainement cette œuvre d'art qui serait aussitôt lancée dans la circulation.

∴

Avis

Mme Joséphine Sisco née Luciani devient acquéreur du matériel du Café des Amis appartenant à Mme Fanny Rossi, rue du nouveau Port, n° 1.

Les créanciers sont priés de se faire connaître dans le délai de huitaine sous peine de déchéance.

∴

TOUX, RHUMES, BRONCHISTE, guéris par le Léonitif au Laurier-Cerise, Raffaelli, pharmacien, Place Prélà, Bastia, prix : 1 fr. 50.

∴

Bonne jument

A vendre de suite jolie jument, bonne trotteuse.

S'adresser au bureau du journal.

∴

Sans-Gêne

Il paraît que les trottoirs ne sont pas faits pour les passants. Dans certains quartiers on se trouve dans l'impérieuse obligation de marcher sur la chaussée, parfois, — nous dirons même toujours, — émaillée de toutes sortes d'ordures. Les petits commerçants qui tiennent des magasins, rue de l'Opéra, par exemple, s'installent commodément sur des bancs ou des chaises afin de se chauffer au grand soleil. Si les trottoirs étaient aussi larges que sur la Cannebière, passe encore ! Mais puisque nous ne sommes pas à Marseille, que l'on nous fasse donc l'aumône d'un peu de place. La police ne sera-t-elle pas de notre humble avis ?

∴

On demande

Un appartement de 8 à 10 pièces donnant sur la place Saint-Nicolas.

UNE GARANTIE POSITIVE

L'huile de foie de morue que contient l'Emulsion Scott est de qualité absolument supérieure

VICTOR BEAUFRÈRE

Chacun sait qu'il y a de nombreuses qualités dans les marchandises mises en vente et même dans celles servant à l'alimentation comme le lait, le beurre, le fromage. De même il y a de nombreuses qualités d'huile de foie de morue qu'il est difficile de déterminer, même pour un pharmacien, à moins d'avoir quelque garantie ou un nom qui porte en lui-même une certaine façon de garantir.

Il n'y a positivement qu'une façon de profiter de tous les bienfaits qu'il soit possible de retirer de l'huile de foie de morue. Cette manière, beaucoup le connaissent ; mais, pour ceux qui ne le connaîtraient pas, nous pouvons plaisir à l'expliquer par la lettre suivante :

St-Paterne (Indre-et-Loire), 3 juillet 1899.

Messieurs, lorsque j'eus l'heureuse idée de m'adresser à vous, il y avait environ onze mois que mon petit garçon était malade.

Epuisé d'abord à l'âge de six mois par une dentition très laborieuse, cet enfant fut atteint d'une grave bronchite qui l'amena à un inquiétant état de faiblesse. Sa figure et son corps s'étaient vus recouverts d'une quantité d'boutons et de boutons qui se transformèrent en véritables furoncles. Nous avions essayé en vain plusieurs remèdes que nous avaient été recommandés et nous étions véritablement désolés de voir tous nos soins et toutes nos dépenses rester sans résultat. Après avoir lu dans un journal une lettre qui vous avait été adressée au sujet d'un enfant souffrant de la même affection que le mien, je me décidai à essayer l'Emulsion Scott.

A peine nous eûtes-nous servi depuis huit jours que nous constatâmes déjà une sensible amélioration dans son état ; les couleurs et la gaîté lui revenaient, la toux avait cessé, les croûtes avaient complètement disparu et, fait remarquable, l'enfant avait en un mois augmenté de cinq kilos. Aujourd'hui, grâce à l'Emulsion Scott, il est en parfaite santé, c'est vous dire combien nous sommes heureux d'avoir employé l'excellente Emulsion Scott et combien nous vous sommes reconnaissants.

Agréez, Messieurs, les meilleurs remerciements de votre tout dévoué : Beaufrère.

Vous pouvez être absolument certain, qu'en prenant l'Emulsion Scott vous absorbez la meilleure qualité d'huile de foie de morue médicinale que produise la Norwège. Vous pouvez aussi être assurés qu'en prenant cette huile dans une forme ne répugnant pas à digérer on, elle est promptement absorbée dans le sang et facilement assimilée. L'Emulsion Scott contient aussi des hypophosphites de chaux et de soude et de la glycérine et nous pouvons positivement affirmer que cette combinaison, cela tenant particulièrement à l'huile de morue que reçoit sous l'Emulsion Scott ne peut se trouver au monde dans aucune autre préparation.

L'Emulsion Scott est agréable au goût et, de fait, le plus agréable remède qu'on puisse prendre. Elle remplit d'ailleurs, en tous ses détails, toutes les conditions requises par le corps médical.

Essayez donc la véritable Emulsion Scott, cela en vaut vraiment bien la peine. Vous la reconnaîtrez aisément à notre marque de fabrique qui se trouve sur l'enveloppe de chaque flacon authentique.

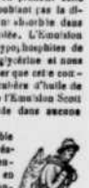

Lisez tous

L'Auto-Velo

Grand journal de sport quotidien, 5 cent.

Le mieux renseigné

Le plus intéressant.

BOURSE DE PARIS

23 janvier — 24 janvier

Rente 3 p. 0/0 ancien 101.97 — 101.90

— 3 p. 0/0 amort. 100.15 — 100.00

— 4 p. 0/0 492.50 493 50

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Le Crime de Corte

Sur les cinq coups de couteau reçus par le charretier Moretti, deux étaient mortels ; les intestins ont été perforés.

L'infortuné Moretti est mort dans d'horribles souffrances ce matin, à 11 heures.

Le meurtrier n'a pas encore été arrêté.

TENTATIVE DE MEURTRE

Lari, 6 h. 50 soir.

Aujourd'hui, vers 3 heures, les nommés Guastali Joseph, charretier, et Bottici Joseph, cordonnier, faisaient une partie de cartes à la buvette Pietri.

A la suite d'une légère discussion qui s'éleva entre eux, Bottici sortit un tranchet de sa poche et en menaça Guastali, qui jugea à propos de prendre la fuite.

Bottici ne tarda pas à rejoindre Guastali, lui porta deux coups de tranchet, puis se sauva.

Heureusement que les blessures de Guastali ne sont pas mortelles.

LÉGION D'HONNEUR

M. Moracchini, gouverneur de la Guadeloupe, est promu au grade d'officier dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

L'arrivée de la « Russia » à Marseille

Les opérations du renflouement de la *Russia* ont été terminées hier, et ce matin, à 9 heures, ce paquebot faisait sa rentrée dans le port de Marseille avec ses propres moyens.

Le paquebot a été amarré au bassin de radoub pour y subir les réparations nécessaires.

Le Président de la République A L'AMBASSADE D'ANGLETERRE

Le président de la République s'est rendu dans l'après-midi à l'ambassade d'Angleterre pour exprimer à sir Edmund Monson toutes ses condoléances.

Le général Geslin de Bourgogne

Le *Gaulois* publie une lettre du général de Gallifet, dans laquelle il est fait le plus grand éloge au point de vue militaire du général Geslin de Bourgogne.

La Santé de Verdi

Le dernier bulletin est peu rassurant. Le docteur Grocco ne quitte presque pas le malade.

Dans presque toutes les localités de l'Italie on affiche les dépêches donnant les nouvelles de l'illustre malade.

LA MORT de la Reine d'Angleterre

Les obsèques

Le cercueil de la Reine sera transporté le 1er février au château de Windsor, où les obsèques auront lieu le lendemain.

AU PARLEMENT ITALIEN

Le Parlement italien, sur la proposition de M. Saracco, a levé la séance en signe de deuil.

Le député socialiste Morgare s'est écrié : « Vivent les Boers ! »

Le roi Edouard VII

Au Conseil privé de Londres

Dans le discours qu'il a prononcé hier devant le conseil privé, le roi Edouard a déclaré qu'il était absolument déterminé à être un souverain constitutionnel dans le sens le plus strict du mot. Il a ajouté que tant qu'il aurait un souffle de vie il travaillerait pour le bien et l'amélioration de son peuple.

La Presse anglaise

La presse anglaise est très favorable au nouveau roi.

Les journaux insistent beaucoup sur le grand appui que la reine prêtera au roi.

La Proclamation DU NOUVEAU SOUVERAIN

La proclamation publique du nouveau roi a eu lieu dans la matinée, au Palais de Saint-James, par des héraults revêtus d'habits somptueux comme en portaient les héraults du moyen âge et accompagnés de poursuivants d'armes. Elle a été faite également au Royal-Exchange, à Charing Cross et en divers autres endroits de Londres.

Conformément à l'antique coutume, l'avènement du nouveau souverain a été proclamé en même temps dans les capitales des diverses colonies.

Les archevêques, évêques et juges ont été reçus au palais de Saint-James pour la cérémonie du baise-mains.

Le duc de Norfolk, qui est par bérédité comte maréchal d'Angleterre (fart marshal of England) a lancé aussitôt les ordres prescrivant les deuils nationaux.

Départ du roi

Le roi est parti, dans l'après-midi, pour Osborne.

Evénements de Chine

Protestation des plénipotentiaires chinois

On télégraphie de Pékin :

Les plénipotentiaires chinois ont protesté vivement au sujet des indemnités réclamées par les puissances, en soutenant que les villes de Tien-Tsin, de Pékin, et beaucoup d'autres villes ont été absolument dépouillées par les troupes alliées.

Un différend *entre* les amiraux russe et anglais

On télégraphie de Shang-Haï :

L'amiral Alexieff, commandant en chef l'escadre russe en Chine, a protesté auprès de l'amiral Seymour, commandant en chef l'escadre anglaise, contre l'envoi d'une canonnière anglaise aux îles Blonde et Elliot.

L'amiral anglais a répondu par le refus de reconnaître ces deux îles comme territoire russe ; l'amiral Seymour a ajouté qu'il en référait à son gouvernement.

Cet incident est considéré comme très grave.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

La résistance des Boers

Les Boers se sont emparés d'Union Dale, puis ils ont jugé à propos de l'évacuer, à l'approche des renforts anglais.

La santé de M. Kruger

D'Utrecht :

Le président Kruger a subi aux yeux une opération qui a parfaitement réussi.

La Paix

Une dépêche de source anglaise dit que les Boers notables de Prétoria assurent que la conclusion de la paix serait prochaine, si le nouveau roi faisait une proposition d'amnistie.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 2 h. 25.

M. Denois, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de mardi, qui est adopté.

La mort de la Reine Victoria

Le ministre des affaires étrangères en annonçant au Sénat la mort de la reine d'Angleterre, a dit que le gouvernement a fait parvenir ses condoléances au gouvernement anglais.

Le président du Sénat ajoute que la Chambre haute s'associe aux paroles du ministre des affaires étrangères.

LE BUDGET

Suite de la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, portant fixation du budget général de l'exercice 1901.

Régime des Successions

Suite de la discussion sur le régime fiscal des successions.

L'article 3 est adopté.

Le Sénat passe ensuite à la discussion de l'article 4. Plusieurs paragraphes sont adoptés, mais l'ensemble de cet article est réservé.

Le Sénat aborde la discussion de l'article 5.

Tous les paragraphes de cet article sont adoptés, à l'exception du paragraphe 3 qui est rejeté par 180 voix contre 91.

Ce paragraphe est ainsi conçu :

« Toute déclaration d'existence de dettes, corroborée par l'attestation du créancier, a la valeur d'un titre pour ce dernier. »

L'ensemble de l'article 5 est adopté.

Les articles 6, 7 et 8 sont adoptés avec de légères modifications.

« Le minimum de l'amende en cas de fraude est fixé à 500 fr. »

Les articles 9 et 10 sont également adoptés.

Le Sénat s'ajourne ensuite à demain.

Chambre des Députés

Présidence de M. DESCHANEL.

La séance est ouverte à 1 heure.

M. Rouland, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de mardi, qui est adopté.

La Mort de la Reine Victoria

Le président du conseil dit que le gouvernement apporte son tribut aux hommages de respect que le monde rend à la Reine Victoria, et il s'incline avec respect devant le deuil qui atteint l'Angleterre.

Le président de la Chambre dit que l'assemblée s'associe aux regrets exprimés par le gouvernement.

Douzième provisoire

Le ministre des finances dépose le projet de loi portant ouverture d'un second douzième provisoire pour le mois de février 1901.

Le Droit d'Association

Suite de la 1re délibération sur : 1. le projet de loi relatif au contrat d'association ; 2. la proposition de loi de M. Cuneo d'Ornano ; 3. la proposition de loi de M. Charles Gras ; 4. la proposition de loi de M. Lemire, concernant le droit d'association.

M. Chauvière

déclare que la loi en discussion est une loi de circonstance, c'est pourquoi il ne la votera pas. Un jour, c'est contre les socialistes qu'elle pourrait être appliquée. Cette loi constitue une atteinte à la liberté et à l'égalité des citoyens.

M. Lasies

expose qu'il convient de parler clairement et de préciser ce que l'on entend faire. Il s'agit donc de combattre le catholicisme et de remplacer l'esprit de l'Eglise par l'esprit de la révolution. En ce qui le concerne, il est partisan du catholicisme, mais il répudie le cléricalisme. Les vœux monastiques sont aussi respectables que les serments maçonniques.

L'orateur fait une piquante allusion à un ancien discours du ministre de la marine.

Incident

M. Charles Bernard, interrompant, dit que le ministre de la marine a doublé le cap de la police correctionnelle.

Le président intervient et dit que si M. Charles Bernard ne rectifie pas son appréciation, il se trouvera dans la nécessité de consulter la Chambre pour savoir quelle pénalité il y a lieu d'appliquer.

M. Charles Bernard rectifie ainsi : Le ministre de la marine a doublé le cap de la bonne espérance.

M. Lasies reprend son discours. Il fait l'éloge des sœurs de charité. Le député du Gers constate avec regret que l'on veut chasser les curés et les remplacer par des rabbins et des pasteurs protestants. Il reproche au président du conseil de n'avoir pas, dans son discours, parlé de la fortune des juifs. Il termine en disant que l'on va déchaîner une guerre de religion mais les catholiques sauront se défendre par tous moyens.

La discussion générale est close.

L'urgence est déclarée par 301 les voix contre 179.

Le président met ensuite aux voix le passage à la discussion des articles.

Par 441 voix contre 98, la Chambre décide de passer à la discussion des articles.

Contre-Projet Gayraud

M. l'abbé Gayraud monte à la tribune pour développer son contre-projet, qui tend à établir la liberté complète de l'association.

L'orateur revendique ensuite le droit aux citoyens catholiques de former des associations religieuses.

En terminant M. l'abbé Gayraud présente énergiquement la défense des congrégations religieuses, particulièrement celle des Jésuites.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES.

Cinzi Dominique, menuisier, et Fondretti Josephine, tailleuse, tous deux de Bastia.

NAISSANCES.

Ottaviani Jean-Jacques-Joseph. — Gerin Flora Marie-Louise. — Mangini Ange Sébastien.

DÉCÈS.

Leonelli Xavier, 44 mois, de Bastia.

Tribunal de Commerce de Bastia

Par jugement en date du 23 janvier 1901, le Tribunal a déclaré le sieur Valery Septime, commerçant, demeurant et domicilié à Bastia, en état de faillite ouverte.

A nommé Monsieur Ghigliermini, juge au Tribunal, commissaire de la dite faillite, et le sieur F.-D. Maestracci, agréé, syndic provisoire.

Le Greffier du Tribunal,
D. A. TOMMASI.

A VENDRE

A Bastia sur la route Nationale, maison d'habitation avec jardin et attenant. Revenu annuel 1500 francs.

S'adresser à Me Peraldi, avoué.

AVIS DE DÉCÈS

M. Giuj, gendarme en retraite ; Mme Vve Lucchi, née Giuj ; M. Giuj, sous-lieutenant-major au 4e régiment de tirailleurs algériens, chevalier de la Légion d'honneur, Mme Ilia Giuj, née Gattai, son épouse ; Mme Gattai, née Giuj ; M. Gattai, instituteur, et leurs enfants ; Mme Carbonnel, née Giuj ; M. Carbonnel, chef du service des transbordements et sous-chef de M. François Giuj ; Mme Giuj et leur enfant ;

Les familles Giuj, Perugini et Bonnier,

Ont la douleur de faire part à leurs amis, parents et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Virginie Giuj

leur épouse, mère, belle-mère, grand'mère, tante et alliée, décédée à Bastia, le 24 janvier 1901, munie des sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui, 25 janvier courant, à 3 heures du soir, en la chapelle de N. D. de Lourdes.

On se réunira à la maison mortuaire, rue du Nouveau Port, à, même heure.

EXIGER LA MARQUE

BYRRH

LE PLUS ANCIEN DES TONIQUES ET APÉRITIFS

A BASE DU VIN ROUGE GÉNÉREUX

ET DE QUINQUINA

Se prend pur comme tonique. Etendu d'eau fraîche en apéritif. Se trouve partout.

AMÉRIQUE

Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.

Traversée rapide ; confortable toutes classes.

Pour fret et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia.

Domaine de Valrose près Borgo

Vignes américaines

Plants greffés-soudés, vendus au cent, dix verdelet, soutenus brûlé-subtil, 120 fr. le mille.

Racinés : Rupestris monticol, 80 fr. le mille.

« Rupestris du Lot, 25 fr. le mille.

Hybrides producteurs directs.

Arbres fruitiers. — Pêchers, variétés précoces, Amandes, Pêches de Hâtive, etc., greffés sur franc, choix extra fin à fr. le hasle, 0,50 le pied.

Cerisiers, Poiriers, Amandiers, Mandarinières, etc.

Dépôt : Place de la Fabrique Neuve, Bastia, aux caves du Domaine de Valrose.

Vin rouge ordinaire, récolte 1899, à 0,40 le litre, vin rouge, plaine, à 0,25.

Filature de Cocons *Saint Job*

M. HENRI BARSANTI et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des approcheuses ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Port Neuf, maison Bertin.

Grand Entrepôt de Sel et Repasse, HENRI BARSANTI, Nouveau Port, Bastia.

Etablissement d'Horticulture *et de Viticulture*

dirigé par MM. GILLO Frères, viticulteurs pépiniéristes à Bastia, Lauréats de deux premiers prix à l'Exposition Universelle de Paris 1900, et autres récompenses.

Grand choix d'arbres fruitiers, Amandiers, Orangers, Mandarinières, Citronniers, plantes d'agrément et d'ornement, etc.

Vastes pépinières, vignes du pays greffées sur Rupestris Monticola et sur Riparia glorie de Montpellier ; mise en vente aussi d'un grand stock de grains racinés Variétés Rupestris Monticola, Riparia grand glabre et glorie de Montpellier, le tout de 1re choix et à des prix modérés.

ASTHME ET CATARRHE

ESPIC

Remède sous forme de CIGARETTES ESPIC

LA FUMIGATION PECTORAL ESPIC est le plus efficace de tous les remèdes pour combattre les Maladies des Voies respiratoires

Exiger sur chaque boîte la SIGNATURE DU DOCTEUR ESPIC

Le COURRIER de la PRESSE

Fondé en 1880 A. GALLOIS, Directeur

21, Boulevard Montmartre, PARIS

Découpures de journaux de toutes parties du monde sur tous sujets à fournir

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA
et les ports du Nord

Le vapeur anglais GARNET
chargera à Bastia vers le 25 Janvier
Pour GÊNES direct, les ports d'ESPAGNE, LONDRES,
prenant marchandises sur connaissement direct
pour ANVERS, HAMBOURG
et tous les ports d'ANGLETERRE

Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

L'AMARO MATTEI
EST UTILE PENDANT L'HIVER ET INDISPENSABLE PENDANT L'ÉTÉ

Librairie du PETIT BASTIAIS
PETIT LIVRE
DE REBUS CORSICIS
TRADUCTION FRANÇAISE
Par l'Abbé LETTERON
Professeur au Lycée de Bastia
Vol. grand in-8° de 450 pp. 5,00 ; franco, 5,60

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame; Messieurs, demandez-le aux Dames.

AVIS

M. Broschini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et de placements de domestiques, terres, maisons, animaux, est situé rue Napoléon, 21, 3e étage.
L'agence prend des renseignements très sérieux sur les personnes qu'elle présente.

Demandez
pour tous les débits de tabacs
les cigarettes *Amelia*
à *40 centimes le paquet*
Fabriquées avec du tabac pur Havane et régie

DÉPOT GÉNÉRAL
pour toute la Corse
des Produits
de la Grande Chartreuse
L. N. Mattei et Cie

Prix pour le Gros, Quai Marseille :

Chartreuse jaune	la caisse de 12 litres,	45 60
Chartreuse verte	—	24 4/2,	70,90
Chartreuse verte	—	12 litres,	46,75
Chartreuse verte	—	24 1/2,	92 00

avec remise de 45 0/0.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

VALS DÉLICIEUSES
Eminemment Digestives.

DERNIERS BILLETS
LOTERIE
DES ENFANTS TUBERCULEUX
AVIS IMPORTANT
250.000
100.000
50.000 20.000
15 FÉVRIER 1901
Bastia, pharmacie LUCIANI

CHAMPAGNE
LOUIS ROEDERER, Reims

En raison de la recrudescence de contrefaçons et concurrences déloyales qu'attire à la célèbre marque sus indiquée l'universelle réputation de ses produits, l'attention des consommateurs est appelée sur ce qui suit :
Aucune maison homonyme ne peut se targuer du moindre degré de parenté ou autre rapport quelconque avec la vieille maison Louis Roederer, dont les origines remontent à la fin du siècle dernier.
Toute personne désirant du vrai Louis Roederer est instamment priée de vérifier soigneusement le bouchon et de refuser toute bouteille qui ne porterait pas le nom ci-dessus
« Le prix de la bouteille carte verte est de 5 fr. 50 »
Agent général pour la Corse, maison L. N. Mattei, Bastia.

MALADIES CHRONIQUES
CHANTE-PLEURE

MAISON L.-N. MATTEI & Cie

Les apéritifs indispensables sont :

L'AMARO MATTEI
ET
LE VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA

Ce nouveau Vin apéritif, dont la supériorité sera reconnue à sa juste valeur, offert par la Maison L.-N. MATTEI, diffère complètement de tous ceux connus jusqu'à ce jour. Il n'est composé qu'avec des substances absolument hygiéniques et stomachiques.

LA MÉDECINE NOUVELLE
JOURNAL HEBDOMADAIRE DU VITALISME
Envoi FRANCO et GRATUIT contre mandat-poste de 1 fr. 50 c.
HOTEL DE LA MÉDECINE NOUVELLE, 18, rue de Lisbonne, PARIS

CAPILOSE
RÉGÉNÉRATEUR DE LA CHEVELURE

Elixir Dentifrice Oriental
BEAUTÉ DES TEINTS. SANTÉ DE LA BOUCHE

THYMOL-TOILETTE
EXTRAIT
PARFUME ANTISEPTIQUE

Demandez et offrez dans tous les Cafés l'AMARO MATTEI, apéritif supérieur.
Le meilleur des cigares à 10 centimes est sans contredit le CIGARE MATTEI
Le demander dans tous les débits.
Cire sur Papier pour un bon Cigare, dans la marque ci-contre

26e ANNÉE — SAMEDI 26 JANVIER 1901 — N° 23

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard [illegible] Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux bureaux du journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.20 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE..... un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr. | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS: un an, 24 fr. 6 mois, 12 fr.
AUTRES DÉPART. 22 » » 12 » | le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Polycarpe.
SOLEIL : (heure nationale)
LEVER, 6 h. 58 m. — Coucher, 4 h. 30 m.
LUNE. Premier quartier, le 26 — Pleine, le 3
FÊTE DE DEMAIN : Sainte Dévote.

25 JANVIER

LA PRÉTENDUE FORTUNE
DES CONGRÉGATIONS

On prétend que les Congrégations religieuses possèdent une fortune immense et qu'elles constituent ainsi un véritable danger pour l'Etat. Leurs immeubles ont été évalués à un milliard par M. Waldeck Rousseau, dans son discours de Toulouse. Quant aux valeurs mobilières, il s'est déclaré dans l'impossibilité d'en donner le chiffre.

Comment des hommes d'Etat, des politiciens sérieux, peuvent-ils s'arrêter à de telles appréciations ?

Supposons-les d'une exactitude parfaite, ne voyez-vous pas que ces immeubles sont des chapelles, des collèges, des hôpitaux, d'autres établissements du même genre, recevant un emploi que tout le monde peut constater et dont il serait impossible de tirer un sou, s'il fallait les vendre immédiatement ? Comment pouvez-vous voir dans ces valeurs l'ombre même d'un danger pour la patrie ?

Ah ! il y a des accumulations de capitaux qui devraient bien autrement préoccuper nos hommes d'Etat. Ce sont certains établissements financiers de notre pays, qui sans doute sont utiles à l'épargne et doivent en favoriser le développement, mais qui peuvent aussi faire servir notre argent à des usages fort inquiétants pour notre patriotisme.

N'oublions pas que l'Allemagne a peu d'argent, qu'elle marche en ce moment vers une crise à la fois industrielle, commerciale et monétaire. Les établissements financiers dont nous venons de parler, ne peuvent-ils pas, avec la plus grande facilité, mettre à sa disposition les capitaux français, dont le but n'était pas de favoriser l'étranger, ni surtout nos ennemis ?

Tout dernièrement l'Allemagne a dû contracter un emprunt de cent millions en or. C'est aux Etats-Unis que l'opération s'est faite ; mais cet or, d'où vient-il ?

On a dit que la Banque d'Amérique en empruntait les deux moitiés à une banque de Paris, et on ajoute que ce n'est pas la première fois que l'or français va soutenir ainsi les ennemis de la France.

Tout cela est-il vrai ? Nous ne le savons pas, mais nous avons de fortes raisons de le demander.

Il en pourrait être de même, le cas échéant, pour l'Angleterre, lorsqu'elle voudra faire face au manque d'or, que la guerre du Transvaal va occasionner tout particulièrement pour elle.

Et alors il ne s'agira plus de la modeste somme de cent millions, mais d'un demi-milliard, sinon plus. D'ailleurs, est-ce que nous n'avons pas vu, il y a une dizaine d'années, l'or de la Banque de France mis dans des proportions énormes au service de l'Angleterre ?

Est-ce qu'il est de l'intérêt de la France, de laisser ainsi s'accumuler sa fortune dans certains établissements, qui vont s'en servir pour tirer nos ennemis de leurs embarras, et les mettre en état de faire leurs préparatifs contre nous ?

Voilà certes des préoccupations sérieuses, capables d'inquiéter des hommes d'Etat, car elles ont trait à un danger permanent pour le pays. Est-ce que l'accumulation de la fortune entre les mains des Congrégations, dont on semble si vivement inquiet, est aussi redoutable.

Poser la question, c'est la résoudre, ou plutôt personne n'oserait la poser sans éclater de rire.

D'ailleurs, la fortune des Congrégations n'est nullement ce que l'on a prétendu. La plupart des Congrégations, surtout parmi les nouvelles qui ne sont pas toutes recommandables pour leur prévoyance économique, ont des charges énormes sur les immeubles qu'elles possèdent.

Dettes hypothécaires, dettes chirographaires, rien n'y manque. Et il est facile de prouver que beaucoup d'entre eux sont grevés au delà de leur valeur vénale. Ces Congrégations semblent donc avoir un immeuble important entre les mains ; au total elles n'ont que des charges parfois accablantes. Et ces charges ne sont nullement fictives, elles sont parfaitement réelles. Le Crédit foncier pourra vous en donner des preuves convaincantes, quand vous le voudrez.

D'autres Congrégations n'en sont pas là ; mais combien cette fortune est modeste, en comparaison de celles de nos Crésus modernes ! On a parlé d'un milliard pour les Congrégations, et nous venons de voir ce qu'il faut en penser ; mais n'y a-t-il pas une famille en France qui possède, à elle seule, une dizaine de milliards ?

Quant à leur fortune mobilière, vous avouerez que, si elle était réelle, les Congrégations qui ont tant de dette-, commenceraient par les payer. Vous reconnaissez, d'ailleurs, qu'il vous est impossible d'en faire l'évaluation : c'est la meilleure preuve qu'elle n'existe pas. N'avez vous pas tous les moyens de savoir la vérité sur les fortunes mobilières ?

Comment pouvez-vous trembler ainsi devant une caisse qui n'existe pas ? Comment surtout venir la dénoncer au public comme un péril imminent, multiplier les discours, les articles de journaux et les projets de loi, pour arracher la France au grand danger que cette caisse constitue ? En vérité, s'il n'y avait pas là un danger pour la crédulité publique, cette campagne ferait pouffer de rire.

Ne voyez-vous pas, du reste, tous les jours, de vos propres yeux, le chemin que prend la fortune des Congrégations ? Dès qu'il y a une somme disponible, vite on construit une œuvre, un orphelinat, une école, un pensionnat, une chapelle, un hôpital, une maison de vieillards, etc. Et l'empressement à multiplier ces fondations est si grand qu'on recourt aux emprunts pour en assurer le développement.

D'où vient que vous fermez les yeux avec tant de complaisance sur les grandes fortunes et sur les opérations financières des établissements de crédit, tandis que vous guettez, avec tant de sollicitude, les moindres indices et même les inquiétudes les plus puériles, qui peuvent vous venir du côté des Congrégations.

S'il y avait un peu de sagesse politique parmi nous, nous devrions bénir la Providence de ce que les Congrégations ne sont pas aussi pauvres en France que dans d'autres pays, car c'est la France qui est la première à en profiter.

A l'intérieur, ce sont les pauvres et les malheureux de la France qui reçoivent leurs soins, dans les asiles de vieillards, dans les orphelinats, dans les hôpitaux et dans une foule d'autres institutions bienfaisantes. C'est l'influence de la France qui en bénéficie à l'extérieur, par l'action si puissante de nos missionnaires et par les sympathies qu'ils savent concilier à la mère-patrie.

Tous les hommes d'Etat qui ont été à même de l'apprécier, confirment ce qu'écrivait naguère M. Pierre Foncin : « Le meilleur de notre influence à l'étranger nous le devons aux missionnaires, à leurs écoles, à leurs institutions de tout genre. Les sœurs de Saint-Vincent de Paul, qui, à Jérusalem, soignent les lépreux, font plus pour la France que des milliers et des milliers de baïonnettes. »

Oui, c'est la France qui bénéficie de tout ce que nos Congrégations religieuses font à l'étranger. Ce sont elles qui nous permettent de tenir si haut et si ferme notre drapeau en Terre Sainte, dans tout l'Orient, notamment dans cet immense empire de la Chine. Il est vrai que chaque année la France souscrit huit cent mille francs environ, comme subvention aux œuvres des missionnaires. Avouez que ce n'est pas avec cette somme que l'on pourrait fonder et soutenir tant d'institutions, si conquérir l'influence qu'elles nous concilient ?

Il y a une autre conséquence qu'il serait injuste de ne pas mentionner ici. Pendant que les congrégations françaises travaillent si bien à attirer au dehors des sympathies à la France, elles lui méritent par leur dévouement les bénédictions les plus fécondes ; voilà, sans contredit, la première des raisons qui ont jusqu'ici empêché la France de tomber dans la misère économique qui afflige tant d'autres nations. Jésus Christ a dit : Cherchez le règne de Dieu, le reste vous sera donné par surcroît. Nos Congrégations qui travaillent si bien à développer le règne de Dieu, contribuent ainsi au maintien de la prospérité du pays.

La loi d'exception qu'on propose contre elles ne serait pas seulement une monstrueuse iniquité, ce serait une œuvre anti-française, un crime de lèse-patrie.

(*Les Droits du Citoyen*).

M. LE DOCTEUR RAMARONI

La croix de la Légion d'honneur récompense en M. le docteur Ramaroni un de nos praticiens les plus distingués, qui, durant vingt-cinq années, a rendu d'éminents services au Lycée, à l'Hospice civil. Ses confrères rendant hommage à sa science l'ont élu à plusieurs reprises vice-président de leur Société départementale. Le conseil d'hygiène de l'arrondissement l'a désigné il y a plusieurs années comme secrétaire et l'a continuellement confirmé dans ces fonctions. A ces titres, l'éminent docteur a toujours joint, dans l'exercice de sa profession, un dévouement absolu, un désintéressement qui lui ont acquis une légitime popularité.

Aussi, à diverses reprises, il a été appelé à siéger au conseil municipal de notre ville. Là, il ne cessait de combattre pour la cause de la salubrité et de l'hygiène ; ses rapports substantiels et documentés étaient très appréciés. Et certes, si on avait écouté et suivi ses sages conseils, les épidémies qui désolent notre ville auraient disparu.

C'est cette existence vouée toute entière au devoir et à ses concitoyens que le gouvernement vient de récompenser, aux applaudissements de toute notre population.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

PIETRANERA. — Demain, dimanche, on célébrera à Pietraneru, la fête de sainte Dévote, titulaire de cette paroisse et patronne principale de la Corse.

La grand'messe commencera à 11 heures et les vêpres à 2 heures et demie.

⁂

ZILIA. — Sur la demande de M. l'instituteur Moroni, le conseil municipal de Zilia a voté une somme de 35 francs destinée à l'achat de cartes géographiques pour l'école communale de garçons.

⁂

CORTE. — M. Battesti a été nommé

---

113 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Gentilhomme Campagnard

par CHARLES DE BERNARD

XXV.

LES CLUBISTES ET LES PILLARDS

En attendant l'heure où il pourrait, sans manquer aux bienséances, se présenter à la forge, Froidevaux, complètement habillé, s'était mis à la fenêtre, et il regardait l'émeute en pensant à Victorine. Peu à peu cependant le caractère de plus en plus audacieux et violent de la scène qui se déroulait sous ses yeux absorba son attention tout entière.

Ainsi qu'on a pu le voir, le jeune avocat n'aimait guère plus le marquis de Châtesangiron qu'il n'ainsait le baron de Vaudrey ; jaloux de l'oncle, il nourrissait contre le neveu un de ces sentiments rancuniers dont ne se préservent pas toujours les caractères les plus généreux, lorsque quelque manque d'égards a éveillé leur susceptibilité. L'ancien étudiant à la Faculté de droit de Dijon n'avait pas encore oublié l'indifférence lointaine que lui avait témoignée son noble condisciple pendant toute la durée de leurs études, et sans lui souhaiter aucune calamité sérieuse, il n'eût pas été fâché de voir humilier cette réserve un peu dédaigneuse qui lui semblait, à lui, pauvre et obscur, une morgue insupportable.

A la vue du mouvement populaire organisé par le club de Châtesangiron, Froidevaux, qui crut d'abord qu'il ne s'agissait que d'un simple charivari, donna en lui-même aux tapageurs l'approbation la plus complète.

— C'est bien fait, se dit-il ; la ridicule ovation d'hier méritait bien ce petit correctif.

Mais quand il vit le charivari tourner à l'émeute, la démolition de l'arc de triomphe succéder à l'inauguration du drapeau, les pierres se joindre aux cris, et la flamme couronner de ses panaches sinistres cette scène de plus en plus désordonnée, le jeune avocat ne put s'empêcher de trouver qu'à son tour le correctif méritait une correction ; toutefois il ne bougea pas.

— Ceci, pensa-t-il, est une affaire particulière entre M. le marquis de Châtesangiron et le citoyen Toussaint Gilles. Pourquoi m'en mêlerais je ? Que l'aristocratie et la démocratie se gourmient ou s'embrassent, que m'importe ?

Froidevaux resta donc tranquillement à la fenêtre, ort décidé à ne pas sortir de son rôle de spectateur, et, selon toute apparence, il eût persisté jusqu'au bout dans cette neutralité, si la démarche imprévue de M. Bobilier ne lui eût fait subitement changer de résolution. Craignant que le vieillard, dont il connaissait le tempérament irritable, pour ne pas dire la téméraire vivacité, ne courût quelque danger au milieu d'une populace déchaînée, il quitta aussitôt son poste d'observation, descendit l'escalier en quelques enjambées, et se dirigea précipitamment vers le château.

L'appréhension du jeune avocat n'était pas dénuée de fondement.

M. Bobilier avait pris une contenance assurée, sa marche rapide et silencieuse, surtout grâce à l'écharpe officielle dont il s'était revêtu, avait d'abord porté parmi les émeutiers l'espèce de trouble que cause à une bande turbulente d'écoliers en jaquette l'aspect de leur pédagogue armé de sa férule ; mais à peine eut-il prononcé sa sommation, le prestige s'évanouit. En menaçant l'attroupement d'employer la force, le vieux magistrat s'était strictement conformé aux prescriptions de la loi, sans réfléchir que les mêmes paroles peuvent devenir, selon la circonstance, importantes ou ridicules, et que telle injonction, à laquelle personne n'oserait désobéir, pour peu qu'elle fût soutenue par une batterie de canons ou par un escadron de cavalerie, perd nécessairement la plus grande partie de son autorité, lorsqu'elle est privée de son appui.

Or, la seule force militaire qu'eût à sa disposition le bouillant juge de paix consistait dans le tambour Toinot qui, comme ce capitaine Picard dont les caricatures du temps de la Fronde nous ont transmis le portrait, composait en ce moment à lui seul toute sa compagnie.

Entre une menace si haute et des moyens d'exécution si petits, il y avait un contraste qui ne pouvait manquer de compromettre le succès de la démarche si hardiment tentée par le vieux juge de paix.

— Vous êtes prévenus qu'on va faire usage de la force, s'écria Bancroche en achevant de passer une de ses jambes pardessus l'un des montants de la grille pour s'asseoir à califourchon ; c'est ça qui sera curieux ; suivez le monde ! prenez vos billets ! Qui veut me place pour cinq sous ?

— Hé ! Toinot, cria de son côté La Maureux, c'est-il toi qu'est la force, par hasard ? Faut donc que ça te soit venu depuis peu, car la dernière fois que j'ai battu la générale sur ton dos, à la fête de Hancenay, t'étais pas fort du tout.

A cette apostrophe qui lui rappelait de poignants souvenirs, le tambour jeta sur le juge de paix un regard effaré, qui n'obtint pour réponse que ces trois mots prononcés d'un ton bref :

— Un second roulement !

Malgré sa frayeur, Toinot essaya de nouveau ; mais des clameurs confuses, parmi lesquelles dominait la voix menaçante de Toussaint Gilles, couvrirent aussitôt le son de sa caisse.

— A bas le tambour ! magissait le capitaine ; à bas les suppôts de l'aristocratie ! Nous sommes tous de bons citoyens... pas un de nous ne se retirera... nos intentions sont pures... nous sommes sur le terrain de la commune... nous n'avons donc à recevoir des ordres de personne... à bas le tambour !

— A bas le tambour ! répétèrent un grand nombre de voix.

— A bas le juge de paix ! s'écria le greffier Vermot qui, craignant son supérieur presque autant qu'il le haïssait, eut soin, en lui adressant cette insulte, de se cacher derrière les larges épaules de Toussaint Gilles, comme Teucer, fils de Télamon, s'abritait sous le vaste bouclier de son frère Ajax, pour décocher aux Troyens ses flèches meurtrières, sans s'exposer à être atteint lui-même.

quissier près le tribunal de Corte, en remplacement de M. Battesti.

⁂

AJACCIO. — M. Joseph Lantieri, élève à l'école de santé militaire de Lyon, a subi avec un grand succès sa thèse de doctorat en médecine, et a obtenu le grade avec les félicitations du jury ; il a mérité la note très bien et a été mis à l'ordre du jour.

Le jeune docteur est le fils de l'honorable inspecteur des contributions directes de la Corse.

⁂

GHISONI. — M. Rotgès, garde général des forêts à Ghisoni a exercé les élèves des deux sexes des écoles communales ainsi qu'un grand nombre de personnes de la commune et des villages environnants avec du vaccin qu'il s'est procuré lui-même.

⁂

ANTISANTI. — M. Giraldi, suppléant à Sainte-Lucie de Mercurio, est nommé instituteur stagiaire à Campo al Quercio, en remplacement de M. Cinelli, nommé à Antisanti.

⁂

ROGLIANO. — On nous écrit de cette localité :

Le 10 décembre dernier décédait à Adjuntas, à l'âge de 60 ans, M. Santiago Pietri, de Rogliano.

Après avoir pris part à la guerre de Sécession d'Amérique, il vient s'établir à Porto-Rico auprès de Thomas Pietri, son frère aîné.

Par leur intelligence, leur activité et leur probité, les frères Pietri ne tardèrent pas à gagner une fortune qui fit d'eux les principaux planteurs de caféier de Porto-Rico.

Le cyclone du 8 août 1899, qui a semé dans cette île, autrefois si riche et si prospère, tant de misères et de deuils, avait ravagé leurs belles plantations et ce spectacle attristant avait rendu Santiago Pietri inconsolable.

La mort est venue le frapper en pleine sante, dans la force de l'âge, alors qu'il se disposait à repartir pour son cher pays de Corse où il comptait terminer ses jours.

Santiago Pietri était bon et généreux. Il pratiquait dans sa vaste propriété de Guilarte une hospitalité patriarcale et tendait toujours une main secourable à ceux qui imploraient sa pitié. Ami sûr et dévoué, il s'était créé partout de solides relations. Aussi la nouvelle de sa mort a excité les plus vifs regrets et fait couler bien des larmes. A son cortège se pressait une foule immense, recueillie, accourue de tous les points de l'île, de Ponce, d'Yanco, de San Germano, de Penuelle, de Solana Grande, etc., pour assister à ses funérailles.

Santiago Pietri a été pleuré à juste titre ; la colonie Corse de Porto-Rico perd en lui un de ses membres les plus aimés, les plus considérés. Il appartenait à cette vaillante population du Cap Corse qui a su se procurer, dans le Nouveau Monde, par le travail, l'esprit d'entreprise, une honnêteté universellement proclamée, non seulement une large aisance, mais souvent la fortune et quelquefois l'opulence.

Santiago Pietri sera regretté aussi en Corse où il comptait de nombreux parents et amis et où il venait, de temps en temps, passer quelques mois.

Nous envoyons à sa veuve inconsolable, à ses enfants chéris, à son frère bien-aimé que l'âge et la douleur ont dû briser, à son oncle, Don Domingo Mariani, le doyen vénéré des Corses de Porto Rico, à ses neveux, à ses cousins Mariani et à leurs familles, de Porto-Rico, à Aniel Pietri, qu'il aimait comme un fils, et à sa famille, à Thomas Mariani, maire de Rogliano, et à sa famille, aux familles Mariani, Pellicria, Silvagnoli, Pietri de Rogliano, aux familles Mariani et Cristofari de Santo Pietro de Tenda, nos plus vives et affectueuses condoléances.

Bulletin financier

Paris le 22 janvier 1901.

Le marché est calme et la plupart des valeurs se maintiennent à peu près à la limite de la veille. Nous retrouvons le 3 0/0 à 101,92, le 3 1/2 progresse à 102,70. L'Extérieure monte à 71,35.

Nos Etablissements de Crédit sont sans changements appréciables. Le Crédit Lyonnais vaut 1,417, le Comptoir National d'Escompte 592, la Société Générale 815, le Crédit Foncier 660.

Dans le groupe des valeurs industrielles, la Raffinerie Say s'inscrit à 1,020 ; la Compagnie Générale de Charbonnages a des demandes à 840 frs ; l'action Terre Nationale s'échange à 915.50.

Les actions ténébreuses de la Rive Gauche sont à 619 ; Le dividende pour l'année 1900 sera de 25 frs au moins ; ce bénéfice permettra en outre de distribuer bien davantage aux actions de gros amortissements.

Nos Chemins Français sont en mieux.

Conférences populaires

Les conférences populaires recommenceront demain dimanche, 27 janvier, à 1 heure et quart, dans la salle du péristyle du théâtre. La première conférence sera faite par M. Reynoard, professeur au lycée, sur le sujet suivant : Qu'est ce que la Science. A qui et à quoi sert-elle ?

Madame Eugénie Cassanova à Paris

La semaine qui vient de s'écouler a été particulièrement brillante pour notre poète, Mme Eugénie Casanova.

Le dimanche 16 décembre, M. Davrigny, de la Comédie-Française, interprétait ses œuvres au concert annuel de la mairie de Passy.

Le soir de ce jour, le Patronage Saint-François nous donnait son *Credo*, dont M. l'abbé Chambonnet, maître de chapelle de notre Cathédrale, s'était chargé, avec sa magnifique voix, de faire ressortir les beautés. On sait que cette interprétation s'est transformée en une véritable explosion de vivats et d'applaudissements auxquels toutes les voix se sont mêlées ; — et nous aimons à appuyer sur ce dernier mot, car, dans cette réunion où les assistants étaient divers, tous ont compris les accents vibrants de cette poésie, rendus avec un sentiment profond par notre grand musicien.

Le vendredi 21, il y avait foule élégante à l'Institut Rudy, près des boulevards, où le poète bien connu et le parfait conférencier Charles Furter a tenu, pendant une heure, sous le charme de sa parole, son auditoire. Il a terminé sa brillante conférence par ces mots : « Non, Madame Casanova n'est pas un poète mièvre, comme il y en a tant à cette époque ! Sa poésie est large, inspirée, aussi destinée à vivre ; elle nous charme et nous émeut tour à tour ».

M. Davrigny a interprété d'une façon superbe cinq des plus vibrantes poésies de notre poète ; il a remporté un vrai triomphe, il a été bissé et acclamé par ceux qui avaient eu le bonheur de l'entendre.

Puis le célèbre compositeur Paul Delmet est venu, avec son art habituel, chanter *Fiancée aux Etoiles* et *Cœur de Poète*. Est-il besoin de parler du succès du maître ? Son nom suffit, n'est-il pas connu de tous ? ..

Mme Casanova est la veuve du regretté Josué Casanova, agronome éminent, occupant le premier rang parmi les illustrations de la science.

A Ciccistà

Commedia in 3 atti

DI P. VATTELAPESCA

SCENA XI.

I Precedenti e Michele

Michele (a *Mariuccia*)

Scusate, Signurina, s'eo venga a interompe a vòstra conversazione...

Pedru-Paulu (*ridendu*)

interessantissima... Ma un ci mancheranu l'occasione... di ripigliallia.

Mariuccia (a *Michele*)

Ete qualcosa a dì' a babà : mi ritiru.

Michele

State paru, ch'un c'è nulla di segretu.

Pedru-Paulu (*annuiatu, a Michele*)

Qualchi nuvità ?

Michele (a *Pedru-Paulu*)

Appena vi lasciai, mi venne una lettara d'o paese, chi m'bbliga a perte subitu : è gravemente ammalata zia....

Pedru-Paulu (*suiziosu*)

E fice testamentu ?

Michele

Da un pezzu in mià favore.

Pedru-Paulu (e s.)

Allora perti subitu, ch'un la preghinu di qualchi codicilla !... È un genere di litteratura assai cultivatu dai muntagnoli....

Michele (*suridendu*)

e dai pinghinchi,

Pedru-Paulu

Sì, ma ci riescimmu menu, salvu, però, qualch'eccezzione....

Mariuccia (a *Michele*)

È malata a vòstra zia ! Mi ne dispiegu assai : cusì brava Signora !

Michele

Per me una mamma.

(*entrano Serena e Bastianu*)

SCENA XII

I Precedenti e Serena chi Bastianu

Serena

Una vella cumpagnia !...

Michele (a *Serena*)

che hai renderete più bella d'a vòstra persona.

Serena (*arridendu a Michele*)

Allippatore !

Pedru-Paulu (a *Serena*)

Michele venne a annuntiacci a so partenza impruvina p'o paese.

Serena

Qualchi gattiva nutizia ?

Michele

Pur tròppa ! Stà male zia.

Pedru-Paulu (*malizioso*)

Centu mila franchi chi casoheranu fòrse in manu a su povaru figliolu !

Michele

Una vecchia chi m'ha allevatu, perchè mamma, a cunnobbi appena : mòrse quand'e'avia quatt'anni.

Serena

E quanti ne ha a vòstra zia ?

Michele

Core l'ottant'anni.

Serena

Allora u so casu à disperatu.

Michele

U temma pur tròppu !

Pedru-Paulu (*piano a Serena*)

E u sperà.

Mariuccia (a *Michele*)

Pigliemmu tutti perte au vòstru dulore.

Michele (a *Mariuccia, vivamente*)

Avòstra simpatia m'è cara assai !

Bastianu (*con dispettu*)

E a nòstra ?

Michele

Preziosa... Ma quella di Madamigella m'è più dolce.

Bastianu (*c. s.*)

Perchè ?

Michele

Perchè inaspettata.

Mariuccia

Eo un pòsun che interessammi vivamente all'amici di casa.

Pedru-Paulu (*con dispettu ridendu*)

Ma bravi ! un bi crdia cusì fòrti ne u cumplimentimme !

Bastianu (*piano*)

Eo ci faccia una vella figura !

Mariuccia

U meo un n'è cumplimenta. -

Pedru-Paulu (*c. s.*)

E cosa ?

Mariuccia

A semplice verità, dittata dau côre.

Michele (*con fôga*)

Madamigella, oh, quantu vi ne sò grata !

Pedru-Paulu (*con dispettu a Michele*)

Pare cho u casu d'a to zia un sia cusì urgente, poichè perdi qui u tempu in cugliunerie !

Michele (a *Mariuccia*)

Madammigella, voi site a mió scusa : sentendovi discore, mi scurdai, in fatti, a disgrazia chi mi minaccia.... Bi lasciu, e, se n'ete tempu, pregate per zia... e per me.

Mariuccia (*vivamente*)

Di tutt' u côre !

Michele (*andendusine*)

Grazie !.. Addio !

(*esce Michele*).

Véritable Savon des Princes du Congo

0 fr. 60 le pain et 1 fr. 75 la boîte de trois

Exiger le titre et le nom Victor Vaissier.

Ecole des Ouvriers mécaniciens de la Flotte

Le Ministre de la marine a pris, à la date du 26 juillet 1900, un arrêté instituant à Lorient une école destinée à former des ouvriers mécaniciens pour le service de la flotte.

Les jeunes gens admis dans cette école prennent le nom d'apprentis ouvriers mécaniciens. Ils sont logés et nourris par l'Etat, ils sont traités comme les apprentis marins.

La solde journalière est de 0,50.

Ils peuvent en déléguer une partie à leurs parents soit 0,20 par jour.

Admission à l'Ecole. — Les candidats à l'Ecole des ouvriers mécaniciens doivent réunir les conditions suivantes :

1. Etre âgé de 15 ans et 9 mois révolus et de moins de 17 ans au jour de l'admission qui a lieu le 1er Avril et le 1er Octobre de chaque année.

2. Etre sain, robuste, bien constitué et exempt de tout défaut de conformation rendant impropre au service de la flotte.

3. Avoir une acuité visuelle minimum de 3/5 de la vue normale pour l'un des deux yeux et de 2/5 pour l'autre œil.

4. Avoir un minimum de 1m,50 de taille.

5. Savoir lire couramment et écrire.

6. N'avoir jamais été condamné et présenter les meilleures garanties de conduite et de moralité.

Les demandes d'admission à l'école des ouvriers mécaniciens doivent être formulées par les parents et être accompagnées des pièces énumérées ci-après.

1. Acte de naissance.

2. Certificat du maire de la localité où est domiciliée la famille, énonçant exactement les moyens d'existence, le nombre d'enfants, leur âge et les charges des parents.

3. Un certificat de bonne vie et mœurs délivré par la mairie du dernier domicile.

4. Des certificats de l'instituteur de l'école dont le jeune homme suit les cours, et du chef de l'établissement où il est en apprentissage attestant qu'il sait lire couramment et écrire des renseignements très précis sur le temps de séjour à l'école et en apprentissage, sur le degré d'instruction professionnelle, sur l'aptitude du travail, la conduite, la moralité et la docilité du candidat.

5° Le consentement des parents ou tuteurs.

6. Un état des services ou un extrait de matricule constatant les services que le père a accomplis dans la Marine ou dans l'armée.

7. Un certificat de vaccine.

8. Un certificat de visite délivré par un médecin de la marine, ou à défaut par un médecin militaire ou, à défaut encore, par un médecin civil.

9. Enfin le certificat d'études primaires élémentaires si le candidat en est titulaire, afin de pouvoir bénéficier du droit de préférence ci après.

Les demandes sont adressées, avec les pièces à l'appui, au commissaire de l'inscription maritime, dans les dix premiers jours du mois de Février ou du mois d'Août.

Les candidats sont classés dans deux catégories.

La première comprend les fils des officiers-mariniers, quartiers maîtres et marins, des inscrits maritimes, et de toute personne à la solde du département de la Marine.

La deuxième catégorie comprend tous les jeunes gens qui ne rentrent pas dans la première.

Dans chaque catégorie la préférence est donnée à ceux qui justifient d'un apprentissage d'une durée de six mois au moins dans l'une des professions de forgeron, ajusteur, tourneur, chaudronnier en fer et en cuivre et fondeur mouleur ou de la possession d'un certificat d'études primaires élémentaire délivré par l'autorité académique.

Les admissions sont prononcées par le Ministre.

Les candidats admis se rendent à Lorient avec feuille de route donnant droit au tarif militaire et indemnité de route.

Après un stage d'un mois à l'école, s'ils sont définitivement admis les apprentis doivent contracter un engagement à long terme, qui ne les rend libéralbles qu'avec la classe dont ils font partie. Ils reçoivent un sac de marin.

La durée totale de leur séjour à l'école est fixé à deux ans et demi.

A la fin de leur instruction les apprentis subissent les épreuves professionnelles devant une commission. Ceux qui obtiennent des certificats d'ouvriers de 1re et de 2e classe sont versés au service général en cette qualité.

Les autres sont placés aux disponibles en qualité de chauffeurs auxiliaires.

Pour les apprentis intelligents le séjour à l'école pourra être abrégé d'un ou plusieurs semestres.

Des permissions de 15 à 30 jours pourront leur être accordées pendant leur séjour à l'école.

Pour plus amples renseignements s'adresser au Bureau de l'Inscription maritime.

Contre le Phylloxéra

ATTESTATION

Je soussigné Louis Borghi, propriétaire à San Martino di Lota ;

Atteste qu'il y a un an environ si visité la propriété de Franchi Pierre-Antoine au lieu dit Canastana, territoire de San Martino, complantée en vigne et arbres fruitiers, ces plantes se trouvaient dans un dépérissement complet, d'après ma connaissance le phylloxéra et le mildew en étaient la cause.

Cette année, à la même époque, je me suis transporté sur la même propriété et à ma grande surprise toutes les plantes que j'avais vues presque mortes l'an passé se trouvent en pleine végétation, chargées de fruits et poussant des bourgeons à faire ravir, ce changement est dû au traitement au garant au Padello.

J'autorise à cet effet M. Franchi à publier majuste attestation, s'en servir comme témoin.

San Martino di Lota, 8 septembre 190.

J. Borghi,
Conseiller Municipa.

Société des Marins

L'assemblée générale annuelle de la Société de secours mutuels des Marins de Bastia, aura lieu dimanche 27 du courant à 1 heure de relevée, dans la salle des audiences de la justice de paix (Hôtel de Ville).

Les membres participants sont priés d'assister sans faute.

Les statuts seront rigoureusement appliqués à tout membre dont l'absence n'aura pas pleinement justifiée.

MM. les membres honoraires peuvent assister à la dite assemblée.

Le Président, S. SISCO.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 25 janvier

Baromètre. — 7 heures du matin, + 0. midi, 1 14. 6 heures du soir. + 11 2. Maxima, + 14 3 minima, + 8 7.

Baromètre. — 7 heures du matin, 773 mm. midi, 773 mm. 6 heures du soir, 772 mm.

Vent. — 9 h. du matin, calme,
4 h. du soir, id.

Etat du ciel, clair, couvert.

Etat de la mer, très belle.

Hauteur des eaux : matin, + 0,23, soir, + 0 15

Pression barométrique, à 9 heures du matin 0mm.

⁂

Légion d'honneur

M Falconetti, capitaine d'infanterie hors cadres, au bureau arabe de Trinimoun, est inscrit sur le tableau de concours pour la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

⁂

Lycée de Bastia

Les professeurs et répétiteurs dont les noms suivent ont été promus à une classe supérieure :

MM. Boyer, Giacomoni, Santi, Ettori, Giorgi, Préal.

Toutes nos félicitations.

⁂

Décès

Dans l'après-midi ont eu lieu les obsèques de Mme Virginie Giulj, décédée à l'âge de 73 ans, après une courte maladie.

Le cortège s'est dirigé vers la chapelle du Port-Neuf où ont été dites les dernières prières, en présence d'une affluence de parents et d'amis.

Nous adressons toutes nos condoléances à M. Giuly et aux familles Giulj, Mattei et Carbonnel.

— Hier ont eu lieu, à 1 heure de relevée, les obsèques de M. Frédéric-Justin François Bernardi, qui s'est éteint à l'âge de vingt ans.

L'absoute a été donnée en l'église paroissiale Saint-Jean au milieu d'un nombreux concours.

Nous adressons à la famille Bernardi nos sincères condoléances.

⁂

Commissariat de police

M. Domas, commissaire spécial des chemins de fer et des ports, à Bastia, est nommé commissaire central à Bastia, en remplacement de M. Cazalas, qui a reçu une autre destination.

— M. Giannoni, commissaire adjoint spécial, à Marseille, est nommé commissaire spécial à Bastia.

⁂

Douanes

Un concours pour le surnumérariat des douanes aura lieu au chef-lieu de chaque direction les lundi et mardi 3 et 4 juin 1901. La liste des candidatures sera close le 22 avril.

⁂

Maladies des yeux

Clinique du Docteur Alexandroff, Cours Grandval, 4, Ajaccio. Tous les jours de 2 à 3 heures. Le docteur Alexandroff opère et garde ses malades sous la direction d'une dame Française, qui a dirigé une Clinique au Continent.

⁂

Vieilles décorations

On achèterait à bon prix des décorations françaises et étrangères anciennes.

S'adresser au bureau du journal.

Bibliographie

Vient de paraître, chez G. BRUER frères, 6 rue des Sainte-Pères, Histoire de la Marine française, par J. Vigy, ancien de vaisseau, un vol. in 18, à f. 50

La maison GARNIER frères, toujours prompte à réaliser toute conception vraiment neuve et intelligente, fait sujourd'hui paraître un « Abrégé d'Histoire de la Marine française, » par l'ancien de vaisseau J. Vigny.

Ce petit opuscule, clair, précis, et cependant très complet, est illustré de gravures nombreuses et de cartes très soignées. Demain ce sera le livre classique des élèves de nos écoles primaires, demain on le trouvera dans la bagage de nos gais matelots, et au lecture remplacera avantageusement, les romans du guichard d'arsenal, car on leur montrant les exploits de leurs ancêtres, on leur apprendra à marcher sur leurs traces.

Aussi la Ligue maritime française qui se fait d'encourager toute œuvre tendant à fortifier la force matérielle, ou le prestige moral de notre marine nationale, lui a-t-elle décerné un de ses prix.

BOURSE DE PARIS

	24 janvier	25 janvier
Rente 3 p. 0/0 ancien	101.10	101,90
— 3 p. 0/0 amorti.	100.00	100.20
3 p. 0/0	99.75	99 55

Dépêches du Jour
SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

En Angleterre

La fortune de la Reine de Londres :

La fortune de la reine Victoria est évaluée à 15 ou 1 600 millions.

Le Message d'Edouard VII

A la Chambre des Communes, le président donne lecture du Message du roi qui fait un grand éloge de sa mère.

Les Morts du Jour

M. Lissagaray

M. Lissagaray, le journaliste célèbre par ses polémiques et ses duels contre M. Paul de Cassagnac est mort.

M. Pax

On annonce également la mort de M. Eugène Pax, dont le nom restera attaché à la rénovation des exercices physiques en France.

Evénements de Chine

Sérieuses Difficultés en Chine

Le *Morning Post* annonce que la réponse des commissaires chinois aux demandes des puissances va amener de sérieuses difficultés.

La Russie, les Etats-Unis et le Japon adopteraient les points de vue des commissaires chinois.

Les Négociations

Le *New-York Herald* publie une dépêche de Pékin disant que les négociations sont revenues au point où elles étaient en octobre dernier.

La tranquilité du pays est plus éloignée que jamais.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

La situation des Boers

M. Pott, consul des républiques sud-afeicaines à Lourenço-Marquès est arrivé a la Haya.

Il a annoncé que les Boers étaient abondamment pourvus de vivres et de munitions.

Ils ont des vivres pour plusieurs années.

Un Emissaire anglais

Le *Daily Mail* dément la nouvelle qu'un émissaire anglais ait été lusillé par ordre du général de Wet. L'émissaire en question serait mort hier à Lindley.

Nouvel Emprunt de guerre en Angleterre

Le gouvernement anglais va émettre un nouvel emprunt de guerre de 250 millions de francs.

Concentration des Boers

Les Boers ont opéré une grande concentration à l'Est de Pretoria. Ils occupent en force les environs de Belfast et de Balmoral.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. Fallières

La séance est ouverte à 2 h. 25.

M. Leydet, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

La Haute-Cour

Il est procédé au scrutin pour la nomination de neuf membres de la commission d'instruction de la Haute-Cour, à celui des cinq membres suppléants, et à celui pour la désignation du vice-président chargé de présider la Haute-Cour en cas d'empêchement du président.

Sont élus membres de la commission d'instruction, MM. Cordelet, Dusolier, Chovet, Develle, Franck-Chauveau, Cazot, Ratier, Vallé, Maxime Lecomte.

Sont élus membres suppléants, MM. Tillaye, Girard, de Verninhac, de Monsservin, Bernar.

M. Demôle est élu vice-président.

LE BUDGET

Suite de la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, portant fixation du budget général de l'exercice 1901.

Régime des Successions

Suite de la discussion sur le régime fiscal des successions.

On reprend la discussion sur l'article 10.

Plusieurs amendements à cet article sont rejetés.

Les articles 10 et 11 sont adoptés.

Suite lundi.

Chambre des Députés

Présidence de M. Deschanel.

La séance est ouverte à 1 heure.

M. Compayré, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

La Coopérative de Verdun

M. Ferrette adresse une question au ministre de la guerre au sujet de la Coopérative militaire établie à Verdun.

M. Ferrette expose que cette Coopérative fait une grande concurrence aux commerçants de la ville et a jeté le trouble dans la population commerçante.

Le ministre explique la situation et prend l'engagement d'examiner la question relative à l'indemnité à accorder aux officiers de certaines garnisons.

La Crise du Tissage

Suite de la discussion de l'interpellation de M. Morel sur les mesures que le gouvernement compte prendre pour mettre un terme à la crise intense du tissage des soieries pures, remédier à la misère croissante des ouvriers tisseurs, et, d'une manière générale, pour assurer le relèvement de la séricicuiture et des industries solidaires.

M. Noel demande le relèvement des tarifs douaniers pour mettre un terme à la crise.

M. Rajon insiste sur le même objet. Comme son collègue, il soutient que le relèvement des tarifs douaniers serait de nature à terminer la crise.

M. Colliard prend la défense des tisseurs. Il est partisan des droits protecteurs, et insiste aussi sur la nécessité de relever les tarifs douaniers.

M. Pastre soutient la même théorie et présente d'autres argoments en faveur du relèvement des droits

M. de Ramel demande pour la France le droit de modifier ses tarifs.

L'Ordre du jour

M. de Bussy dépose un ordre du jour ainsi conçu :

« La Chambre invite le gouvernement à prendre les mesures nécessaires lors du renouvellement prochain des conventions commerciales entre les Etats d'Europe pour assurer aux tissus de soie pure des garanties douanières équivalentes à celles qui seraient appliquées aux autres articles. »

Cet ordre du jour est adopté par 537 voix contre 1.

Séance lundi.

AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme Antoine-Pierre Croce ; M. et Mme Jean-Paul Finiletti, receveur des postes et des télégraphes ; Mme et M. Jean-Baptiste Penes, négociant ; Mme et M. Ott, lieutenant-trésorier de gendarmerie, officier de la Légion d'honneur ; M. et Mme Andreani ; Mme veuve Torre et leurs enfants ; Mme et M. Pierre Torre, chef de bureau à la Caisse d'épargne, Paris,

Les familles Rossi et Mostelli,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissance, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mlle Antoinette Croce

décédée à Bastia, à l'âge de 22 ans, munie des sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui samedi, à 4 heure de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, 32 Saint-Angelo, 39.

AVIS DE DÉCÈS

M. Antima Philippe, ancien receveur principal des postes, et M. le colonel Antima, député, leurs frères, sœur et beau-frère,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Antima Raphaël

Maire de Corvione

leur fils et neveu germain, décédé à Orange, le 21 janvier, à l'âge de 27 ans.

Le cercueil débarquera à Bastia, lundi matin, 28 janvier, et sera transporté à Corvione le même jour.

Les obsèques auront lieu mercredi 30 janvier à Corvione.

AVIS DE DÉCÈS

M. l'abbé Sacripanti, M. Sacripanti Ch. F. employé à Le Kef, officier ou l'ordre de Nichan-Iftikar, et sa famille, M. Sacripanti Constantin, chef de bureau à la Préfecture, Ajaccio, M. Sacripanti Ferdinand, receveur des postes, et sa famille, Mme Casalonga, née Sacripanti, M. Casalonga, brigadier des douanes, et leur famille, Mme Raginonne, née Sacripanti, M. Raginonne-Mesenciini, et leur famille, M. Sacripanti Hippolyte, Mme Veuve Angélica Sacripanti, née Sebastiani, et sa famille, M. l'abbé Giannoncili, Mme Veuve Isabelle Giannoncili, née Sacripanti, Mme Veuve Giovacchini, née Giannoncili, instituteur à Mela, M. Sacripanti Antoine-Jules, adjudant, Mme Veuve Sacripanti, née Berni, de Feloa, et ses enfants, Mme Don Grazi, née Sacripanti, de Campi,

Les familles Sacripanti, Lepidi, Celentini, Falconetti de Tox, Galvani, chef de Clinitra, Regionni de Novale, Giovacchini de Casale, Stefani, Santini, Raffini, Graffani, Domarchi, Franchini Thomas et Franchini Antoine-Jules,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissance, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Madame

Vve Marie-Lérie Sacripanti

née Pietri

leur mère, belle-mère, grand'mère et tante, décédée à Linguizzetta, le 23 courant, munie des sacrements de l'Eglise.

L'enterrement a lieu à Linguizzetta.

Priez pour elle !

TUMEUR

ÉTAT CIVIL

Mariages. — Néant.

Naissances.

Tartaro à Pauvour.

Décès

Ghisoni Marie-Françoise, 13 ans, de Bastia.

Salini Marie-Antoinette, marié, 50 ans, de Bastia.

Pecardi Frédéric-Justin-François, 19 ans, de Bastia.

Gian Virginie, 73 ans, de Sa la Casanova, marié.

Starai Fabiola, mariée, 34 ans, de Rapelo, Italie.

AMÉRIQUE

Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.

Traversée rapide; confortable toutes classes.

Pour fret et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia.

Domaine de Valroso

près Borgo

Vignes américaines

Plants greffés-soudés, venus au sec, dix variétés, sont vendus irréprochables, 120 fr. le mille.

Racinés { Repiqués en plein, 28 fr. le mille. / Repiqués Gaire, 25 fr. le mille.

Hybrides producteurs directs.

Arbres fruitiers. — Pêchers, variétés précoces, Amandiers, Précoces des Halles, etc., greffés sur franc, choix extra tige 1 à 1 m. de haut, 0,50 le pied.

Cerisiers, Poiriers, Amandiers, Mandariniers, etc.

Dépôt: Place de la Fontaine Neuve, Ile 13, aux caves de Domaine de Valroso.

Vin rouge extra, récolte 1899, à 0,40 le litre, vin rouge, pleine, à 0,25.

Filature de Cocons

Saint-Job

M. Henri Barsanti et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprentissages ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Port Neuf, maison Bertin.

Grand Entrepôt de Son et Repasse, Henri Barsanti, Nouveau Port, Bastia.

DERNIERS BILLETS
LOTERIE
DES ENFANTS TUBERCULEUX
AVIS IMPORTANT
250.000
100.000
50.000 20.000
15 FEVRIER 1901

HYGIÈNE ET BEAUTÉ DE LA PEAU
CRÈME VELOUTINE DE Ch. FAY

---

19 — Feuilleton du Petit Bastiais

H. DE BALZAC

MÉMOIRES DE DEUX JEUNES MARIÉES

PREMIÈRE PARTIE

X

MADEMOISELLE DE CHAULIEU A MADAME DE L'ESTORADE

(Suite)

L'amour est, je crois, un poème entièrement personnel. Il n'y a rien qui ne soit à la fois vrai ou faux dans tout ce que les auteurs nous en écrivent. En vérité, ma chère belle, comme tu ne peux plus me parler que d'amour conjugal, je crois, dans l'intérêt bien entendu de notre double existence, qu'il est nécessaire que je reste fille, et que j'aie quelque belle passion, pour que nous connaissions bien la vie. Raconte-moi très exactement tout ce qui t'arrivera, surtout dans les premiers jours, avec cet animal que je nomme un mari. Je te promets la même exactitude, si jamais je suis aimée. Adieu, pauvre chérie engloutie.

XI

MADAME DE L'ESTORADE A MADEMOISELLE DE CHAULIEU

A la Crampade.

Ton Espagnol et toi, vous me faites rêmir, ma chère mignonne. Je t'écris ce peu de lignes pour te prier de le congédier. Tout ce que tu m'en dis se rapporte au caractère le plus dangereux de ceux de ces gens-là qui, n'ayant rien à perdre, risquent tout. Cet homme ne doit pas être ton amant et ne peut pas être ton mari. Je t'écrirai plus en détail sur les événements secrets de mon mariage, mais quand je n'aurai plus au cœur l'inquiétude que ta dernière lettre m'y a mise.

XII

MADEMOISELLE DE CHAULIEU A MADAME DE L'ESTORADE

Février.

Ma belle biche, ce matin à neuf heures, mon père s'est fait annoncer chez moi, j'étais levée et habillée ; je l'ai trouvé gravement assis au coin de mon feu dans mon salon, pensif au delà de son habitude ; il m'a montré la bergère en face de lui, je l'ai comprie, et m'y suis plongée avec une gravité qui le singeait si bien, qu'il s'est pris à sourire, mais d'un sourire empreint d'une grave tristesse :

— Vous êtes au moins aussi spirituelle que votre grand'mère, m'a-t-il dit.

— Allons, mon père, ne soyez pas courtisan ici, ai-je répondu, vous avez quelque chose à me demander !

— Il s'est levé dans une grande agitation, et m'a parlé pendant une demi-heure. Cette conversation, ma chère, mérite d'être conservée. Dès qu'il a été parti, je me suis mise à ma table en tâchant de rendre ses paroles. Voici la première fois que j'ai vu mon père déployant toute sa pensée. Il a commencé par me flatter, il ne s'y est point mal pris ; je devais lui savoir bon gré de m'avoir devinée et appréciée.

— Armande m'a-t-il dit, vous m'avez étrangement trompé et agréablement surpris. A votre arrivée du couvent, je vous ai prise pour une sotte fille comme toutes les autres filles, sans grande portée, ignorante, de qui l'on pouvait avoir bon marché avec des sollicitudes, une parure, et qui réfléchissent peu.

— Merci, mon père, pour la jeunesse.

— Oh ! il n'y a plus de jeunesse, dit-il en laissant échapper un geste d'homme d'Etat. Vous avez un esprit d'une étendue incroyable, vous jugez toute chose pour ce qu'elle vaut, votre clairvoyance est extrême ; vous êtes très maligne ; on croit que vous n'avez rien vu là où vous avez déjà les yeux sur la cause des effets que les autres examinent. Vous êtes un ministre en jupon ; il n'y a que vous qui puissiez m'entendre ici ; il n'y a donc que vous-même à employer contre vous si l'on en veut obtenir quelque sacrifice. Aussi vais je m'expliquer franchement sur les desseins que j'avais formés et dans lesquels je persiste. Pour vous les faire adopter, je dois vous démontrer qu'ils tiennent à des sentiments élevés. Je suis donc obligé d'entrer avec vous dans des considérations politiques du plus haut intérêt pour le royaume, et qui pourraient en noyer toute autre personne que vous.

Après m'avoir entendu, vous réfléchirez longtemps ; je vous donnerai six mois s'il le faut. Vous êtes votre maîtresse absolue ; et si vous vous refusez aux sacrifices que je vous demande, je subirai votre refus sans plus vous tourmenter.

A cet exorde, ma biche, je suis devenue réellement sérieuse, et je lui ai dit :

— Parlez, mon père.

Or, voici ce que l'homme d'Etat a prononcé :

— Mon enfant, la France est dans une situation précaire qui n'est connue que du roi et de quelques esprits élevés ; mais le roi est une tête sans bras ; puis les grands esprits qui sont dans le secret du danger ont aucune autorité sur les hommes employer pour arriver à un résultat heureux. Ces hommes vomis par l'élection populaire, ne veulent pas être des instruments. Quelque remarquables qu'ils soient ils continuent l'œuvre de la destruction sociale, au lieu de nous aider à raffermir l'édifice. En deux mots, il n'y a plus que deux partis : celui de Marius et celui de Sylla ; je suis pour Sylla contre Marius. Voilà notre affaire en gros. En détail, la Révolution continue, elle est implantée dans la loi, elle est écrite sur le sol, elle est toujours dans les esprits ; elle est d'autant plus formidable qu'elle paraît vaincue à la plupart de ces conseillers du trône qui ne lui voient ni soldats ni trésors. Le roi est un grand esprit, il y voit clair : mais de jour en jour gagné par les gens de son frère, qui veulent aller trop vite, il n'a pas deux ans à vivre, et ce moribond arrange ses draps pour mourir tranquille.

(*A suivre*).

Etude de Me PERALDI, avoué

1, rue de la Miséricorde, Bastia

Vente sur saisie-immobilière après surenchère

Le samedi 16 février prochain, à midi précis, il sera procédé à l'audience des criées du Tribunal Civil de Bastia, à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur des biens immeubles ci-après désignés et situés dans la Commune de Croce, canton de La Porta.

Cette vente est poursuivie à la requête du sieur Mattei Roch, commerçant, demeurant et domicilié à Bastia, pour lequel domicile est élu en l'étude de Me Peraldi, avoué au Tribunal Civil de Bastia, contre les sieurs et dames : 1. J.-A. Foujols, capitaine au 138e de Ligne, en garnison à Bellac, 2. Clotilde Foujols née Orsoni, son épouse, demeurant et domiciliée avec son mari à Bellac, 3. César Pallavicini Juge de paix, 4. Gracieuse, Pallavicini née Orsoni, demeurant et domiciliés ensemble à Grimaud (Var), les dames Foujols et Pallavicini prises comme filles et héritières de feu Orsoni Horace, de son vivant maître d'hôtel à Bastia, et les maris pour la validité de la procédure.

Les dits biens saisis par procès verbal de Gosi, huissier à Bastia, en date des 9, 10, 11, 12, 13 juin et 3 août 1900, enregistré et transcrit au bureau des hypothèques de Bastia le 4 septembre suivant, folio 50, numéro 32.

Les immeubles dont on poursuit la vente avaient été, avec d'autres biens, adjugés à M. Roch Mattei, poursuivant, par jugement du 29 décembre 1900, mais par déclaration faite au greffe du Tribunal civil en date du 2 janvier courant, le sieur Franzini François-Dominace, retraité à Bastia, ayant surenchéri du sixième sur quelques-uns des dits biens, la nouvelle mise en vente a été fixée au 16 février prochain.

DÉSIGNATION DES BIENS

Les biens immeubles remis en vente portent toujours les numéros d'ordre qu'ils ont au cahier des charges, en voici la désignation :

1° Une pièce de terre, châtaigneraie et olivette, au lieu dénommé *Presa*, de la contenance de 94 ares 20 centiares environ, figurant sur la matrice cadastrale de la Commune sous les numéros 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, de la Section D, tenant d'un côté à héritiers de Franzini Dominique et Nicolini Simon-François, de l'autre à Mattei Dominique.

10° Une pièce de terre en nature de terre et châtaigneraie au lieu dénommé *Fornello*, de la contenance de 5 ares 19 centiares environ, figurant sur la matrice cadastrale de la Commune sous les numéros 528 et 529 de la section D, tenant d'un côté à héritiers du Sieur Horace Orsoni, de l'autre aux mêmes.

12° Une pièce de terre en nature de terrain planté et châtaigneraie, au lieu dénommé *Carpini Torti*, de la contenance de 22 ares 6 centiares environ, figurant sur la matrice cadastrale de la Commune sous les numéro 448, 449, 450, 451, 453, 454, 455, de la Section E, tenant au nord à Mattei Sylvestre, au levant à Marcelli Pierre et au sud à Chemin public.

13° Une pièce de terre en nature de châtaigneraie et terre au lieu dénommé *Pietracciola*, de la contenance de 6 ares 5 centiares environ, figurant à la matrice cadastrale de la Commune sous les numéros 749 et 750 de la Section E, tenant au nord à Liberati Pierre, au sud de l'autre côté au sieur Liberati Augustin.

14° Une pièce de terre en nature de terre et châtaigneraie, au lieu dénommé *Quarcitte*, de la contenance de 26 ares 91 centiares environ, figurant à la matrice cadastrale sous les numéros 813, 814, 815 de la Section D, tenant d'un côté au chemin numéro 3, de l'autre aux héritiers de Liberati Régulus.

20° Une pièce de terre en nature de châtaigneraie et terre, au lieu dénommé *Stiliresca*, de la contenance de 49 ares 72 centiares, figurant à la matrice cadastrale de la Commune sous les numéros 1117, 1118, 1119, 1120, 1121, 1122, 1123, 1124, 1125, 1126, 1127, et 1128 de la Section B, tenant du côté nord à Andreani Pompée et à Casanova Jean-Baptiste, de l'autre au midi à Andreani François, au couchant à Andreani Antoine-Félix.

22° Une parcelle de terre au lieu dénommé *Catena*, de la contenance de 69 ares environ, tenant au nord aux héritiers de Natali Mathieu, au sud à Terrigi Camille.

25° Une parcelle de terre en nature de châtaigneraie au lieu dénommé *Querinile*, de la contenance de 80 ares environ, tenant au nord à Marcelli Xavier, au midi à Franzini Don-Jules.

27. Une pièce de terre au lieu dit *Sotto alle tratte*, de la contenance de 20 ares environ, tenant au nord à Andreani François-Louis, au midi à Roch Mattei.

29. Une pièce de terre et châtaigneraie au lieu dit *Torra*, de la contenance de 20 ares environ, tenant au nord, à Andreani Antoine-Félix, au midi au chemin public.

30. Une pièce de terre en nature d'olivets au lieu dit *Morquetia*, de la contenance de 80 ares environ, tenant au nord à Constant Joseph.

LOTISSEMENT
ET
NOUVELLES MISES A PRIX

Cinquième Lot.

Ce lot se compose des nos 9 et 10 de la désignation des biens.
Mise à prix, vingt-cinq francs, ci . . . . . 25 fr. 00

Sixième Lot.

Ce lot se compose des numéros 12, 13 et 14 de la désignation des biens.
Mise à prix, soixante francs, ci . 60 fr. 00

Dixième Lot.

Ce lot se compose du numéro 20, de la désignation des biens.
Mise à prix, vingt-cinq francs, ci . . . . . 25 fr. 00

Onzième Lot.

Ce lot se compose du numéro 22 de la désignation des biens.
Mise à prix, vingt-cinq francs, ci . . . . . 25 fr. 00

Douzième Lot.

Ce lot se compose du numéro 25, de la désignation des biens.
Mise à prix, vingt-cinq francs, ci . . . . . 25 fr. 00

Treizième Lot.

Ce lot se compose des nos 27, 29 et 30 de la désignation des biens.
Mise à prix, vingt-cinq francs, ci . . . . . 25 fr. 00

Il est déclaré, conformément aux dispositions de l'article 696 du code de Procédure civile, modifié par la loi du 21 mai 1858, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription sur les immeubles saisis, pour raison d'hypothèques légales, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé, à Bastia, par l'avoué soussigné.

Bastia, le 23 janvier 1901.
XAVIER PERALDI.

Dûment enregistré.

ERS A PLANCHER
FERS RONDS, PLATS & CARRÉS
FERS FINS de MARÉCHAL
Chaux & Ciments, Plâtre
Ch. CLÉMENT

A LA GRANDE MAISON
1, Rue Miot, Bastia 1,
C'est là où l'on trouve sans contredit le meilleur choix d'étoffes « Grand Tailleur » pour la saison d'hiver.
M. Simon Osmiani invite sa clientèle à s'en rendre compte.
Un *Nouveau Coupeur* de toute *première marque* est attaché à la maison.
Le public peut être sûr d'avoir plus de *satisfaction* que jamais, soit au point de vue de la *Coupe*, de fini, etc., qu'à tous autres points de vue.
1, rue Miot, 1.

FER BRAIS
TONIQUE et RECONSTITUANT

Offrez & Demandez dans tous les Etablissements
« Vin du Cap-Corse » au Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI & Cie
Ne pas se confondre avec tout autre produit similaire.

Pour l'AMARO MATTEI plus de rabais, Bitters, demandez-le aux Buffets.
Le meilleur des cigares à 0,10 est celui contenu dans le Cigare Mattei, le demander dans tous les débits.
On ne trouve pas ses bons Cigares, quand on emploie un cigare qui n'est pas Mattei.

Offrez & Demandez à 10 centimes au lieu de 15 centimes au « CIGARE MATTEI
Le meilleur des cigares à 10 centimes dans tous les débits.

Le meilleur des cigares à 0,10 est celui contenu dans le Cigare Mattei, le demander dans tous les débits.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons
A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA
et les ports du Nord
Le vapeur anglais GARNET
chargera à Bastia vers le 25 Janvier
Pour Gênes direct, les ports d'Espagne, Londres,
prenant marchandises sur connaissement direct pour Anvers, Hambourg
et tous les ports d'Angleterre
Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

L'AMARO MATTEI
EST UTILE PENDANT L'HIVER ET INDISPENSABLE PENDANT L'ÉTÉ

FACHERIE A CEDER aux portes de Paris 23 vaches, 2 chevaux et tout le matériel. Vente journalière 300 lit. lait à 40 et 50 c. le litre. Bénéfices garantis par an 14 000 frs. Bonne installation avec 12 hect. prairie, 18 000 frs ou garanties suffisent pour traiter. Ecr. ou voir Dagory, 37, Bd St. Martin, Paris.

Voulez-vous de la bonne bière ?
à la Brasserie Casparini
Place Saint-Nicolas
Vente en gros et en détail

VIN ROUGE excellent rendu franco votre gare. 50 litres essai : 5 f. Envoyer mandat poste à Bréhal-Fiers, à Montigny-Lencoup (S. et M.)

Mme GEORGES
Dentiste
a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet sis Boulevard Paoli, 14, Bastia, sera ouvert, du 1er au 9 de chaque mois.
L'un des rédacteurs gérant, MATTHIEU OLLAGNIER.

Malades ! 800 000
Le PAPIER BARÉ et les CIGARES BARÉ guérissent Asthme, Oppression, Catarrhe, Suffocation
Immédiatement soulagés et guéris à la longue par
Le PAPIER BARÉ et les CIGARES BARÉ
1f 60 la Boîte de Cigares ou de Papier.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
sa Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Ambrées à 60 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 60 centimes.

DEMANDEZ ET OFFREZ
L'AMARO MATTEI
L'Exquis Cigare Mattei
Tout les fumeur doit fumer ce cigare

26e ANNÉE — DIMANCHE 27 JANVIER 1901 — No 24

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0 25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE..... un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr.
AUTRES DÉPART. 22 » » 12 »
UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Sainte Dévote
SOLEIL : (heure nationale)
Lever, 6 h. 58 m. — Coucher, à 5. 30 m.
LUNE Premier quartier, le 26 — Pleine, le 3
FÊTE DE DEMAIN : Saint Paul, ermite.

26 JANVIER

LA VARIOLE A BASTIA

Depuis quinze mois la variole accomplit lentement son œuvre ; tous les jours nous avons à enregistrer de nouveaux décès, et c'est à regret que nous constatons que les appels réitérés de la presse restent sans écho. La Conseil d'Hygiène avait émis l'année dernière des vœux dictés par le seul désir d'épargner à la population bastiaise de nouvelles épidémies ; le Conseil municipal paraissait, dès le début, vouloir s'occuper sérieusement de l'état de malpropreté de la ville. Les vœux du Conseil d'Hygiène ont été des vœux purement platoniques et le Conseil municipal n'a pas tardé à oublier ses promesses des premiers jours.

Seule, la presse locale, fait entendre de temps en temps ses doléances dans cette lutte pour la santé publique. Nos journaux bastiais ne cessent de signaler le danger, de faire connaître le moyen de s'en préserver et d'en appeler aux pouvoirs publics pour l'emploi des mesures propres à enrayer la marche des épidémies.

∴

Il faut avouer pourtant que la population bastiaise ne fait rien pour venir en aide aux pouvoirs publics ; s'il est vrai que nos administrateurs, nos chefs publics, doivent avoir le souci de la santé des hommes qu'ils dirigent, il importe aussi de reconnaître que notre population devrait seconder les efforts du savant en utilisant ses découvertes et en mettant en pratique ses conseils.

A Bastia, le praticien est obligé de lutter à la fois contre les maladies et surtout contre les préjugés ; nos populations sont faites de routine et de parti-pris invétérés, et ne corrigent leurs mœurs que bien lentement.

C'est à la presse, aux pouvoirs publics, aux savants (illegible) qu'il appartient de travailler à l'œuvre de réforme et de rénovation.

∴

Entre les années antérieures nous au commencement de l'épidémie de 1900, nous serions puissamment armés, si on avait recours à la vaccination et à la revaccination méthodiquement pratiquées.

La vaccination n'est contre-indiquée par aucune condition de saison, de constitution ou d'âge. On peut vacciner à tout âge et il n'y a nul inconvénient à le faire dès les premiers jours de la naissance.

S'il y a une épidémie de variole, *il faut vacciner tout le monde, quels que soient l'âge et l'état de santé des sujets.* Même si la personne est en incubation de variole, la vaccination peut être utile ; elle n'empêchera pas l'éruption des pustules varioliques, mais elle atténuera la violence de la maladie si son éruption précède celle de la variole.

Il serait temps de voir cesser ce préjugé qui consiste à croire qu'on ne vaccine pas en période d'épidémie ; c'est lorsque l'ennemi nous menace qu'il importe de le combattre. C'est donc maintenant que la variole est dans notre ville qu'il est urgent de recourir aux moyens pouvant arrêter son évolution, à la vaccination et à la revaccination.

Depuis le commencement du siècle dernier, les médecins recommandent la vaccine, la pratiquent et la propagent. Les gouvernements en ont fait une branche de l'administration et ont consacré des sommes importantes à l'extension de ce bienfait à tous leurs administrés, particulièrement aux groupes ignorants et pauvres, toujours les plus nombreux.

Si on avait écouté l'Académie de médecine, on aurait même rendu la vaccine obligatoire ; quelques-uns ont protesté au nom de la liberté individuelle, comme si la liberté de ceux qui ne veulent pas de la variole n'était pas aussi respectable que la liberté de ceux qui ne veulent pas de la vaccine. Après tout la vaccination obligatoire se justifie par le succès.

∴

Il serait urgent, par des mesures rigoureusement appliquées, d'empêcher la propagation de la variole. Dans ce but on doit s'efforcer de détruire les germes de cette maladie. Les mesures à employer consistent dans la vaccination et la revaccination, dans l'isolement du malade à domicile ou à l'hôpital, la désinfection des locaux, des effets ou des objets contaminés, l'inhumation avec les précautions appropriées.

Mais l'application de ces mesures exige au préalable la déclaration des cas de variole et une *autorité* ou un *service compétent*, chargés de prescrire et de faire exécuter toutes les mesures sanitaires reconnues nécessaires.

1° *Vaccination.* — La pratique de la vaccination suivie de la revaccination, est toujours le meilleur moyen de se prémunir à l'avance contre la variole. Le service de la mairie devrait distribuer du vaccin et faire appel aux docteurs de notre ville qui se feront un devoir de vacciner gratuitement.

2° *Déclaration obligatoire.* — La déclaration obligatoire des cas de variole par toutes les personnes qui en ont connaissance, y compris le médecin, est la base nécessaire de toute prophylaxie sérieuse. Sans elle les meilleures mesures risquent d'être exécutées trop tard ou incomplètement.

3° *Isolement.* — L'isolement du malade peut se faire, ou bien en le dirigeant sur un hôpital spécial ou bien en faisant le vide autour de lui par l'éloignement du plus grand nombre possible des personnes de la famille.

Il est regrettable que l'hôpital de Bastia continue à être privé de toute annexe isolée, spécialement affectée au traitement des malades atteints d'affections, qui, comme la variole, exigent avant tout l'isolement. Jusqu'à présent l'insuffisance des ressources pécuniaires dont dispose l'établissement a retardé la construction d'un local destiné à cet usage et l'organisation de ce service important.

4° *Désinfection.* — A Bastia, malgré les recommandations pressantes des médecins, les mesures de désinfection restent presque toujours aussi incomplètes dans les milieux aisés que peu répandues dans la classe pauvre.

Le service de désinfection de notre ville aurait besoin d'être définitivement organisé et confié à des ouvriers intelligents, consciencieux et dévoués. Souvent la désinfection au moyen d'un pulvérisateur n'est qu'un moyen onéreux et qui donne seulement l'*illusion* de la désinfection.

Il faut non seulement vacciner et revacciner, mais encore poursuivre directement et détruire l'agent virulent partout où on le soupçonne par une désinfection complète et rigoureuse.

∴

Cette épidémie, qui a déjà fait de nombreuses victimes et jeté le deuil dans tous les quartiers de Bastia, ne cessera que lorsqu'on aura pris des mesures énergiques et intelligentes. Ces mesures n'imposent, l'opinion générale les réclame, et le devoir des pouvoirs publics est de répondre à l'attente de la population bastiaise.

DOCTEUR ZUCCARELLI.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 27 Janvier, à 3 heures

1.	Nuctebelle,	Lucs.
2.	L'Africaine,	Meyerbeer.
3.	L'Arlésienne,	Bizet.
4.	La Closet du Cygne,	Paris.
5.	Santiago,	Cortès.

Le Chef de Musique, MOULIÉ.

Conférences populaires

Les conférences populaires recommenceront aujourd'hui dimanche, 27 janvier, à 1 heure et quart, dans la salle du péristyle du théâtre. La première conférence sera faite par M. Reynoard, professeur au lycée, sur le sujet suivant : Qu'est ce que la Science. A qui et à quoi sert-elle ?

La Reine Victoria
et la Constitution anglaise

Sa Majesté Victoria, reine d'Angleterre, vient de s'éteindre après une longue et douloureuse agonie ; elle a succombé à une maladie de cœur dont elle souffrait depuis longtemps et qui aurait été aggravée, si nous en croyons les échos d'outre-Manche, par les événements qui se déroulent dans le Sud de l'Afrique.

Née en 1819 et couronnée en 1837, la reine Victoria était par conséquent âgée de 82 ans et son règne a été de 64 ans.

Il se trouvera sans doute quelque historiographe pour nous célébrer les vertus de la reine défunte et les bienfaits de son règne. Ce même historiographe se hâtera d'ajouter aussi que la reine Victoria, de par la Constitution anglaise, ne saurait être rendue responsable de certains actes accomplis sous son règne.

Mais, en attendant qu'il nous soit permis de prendre connaissance de ce panégyrique, en attendant que la grande voix de l'Histoire mette les choses au point, il n'est point sans intérêt de se demander, en s'appuyant sur la Constitution anglaise, si la reine Victoria aurait pu s'opposer à la guerre ou Transvaal qui a jeté un crêpe de deuil sur la fin de son règne.

Bien que la Constitution anglaise n'ait jamais été codifiée, elle n'en existe pas moins. Les principaux actes qui la composent sont : la *Grande Charte* et la *Charte des forêts* de 1215 avec *clause additionnelle* en 1299 sous Edouard Ier ; le *Statut d'Habeas corpus* de 1679 ; la *Déclaration des droits* de 1689 ; les lois électorales de 1831, 1832 et 1867.

De cet ensemble de documents il découle que le pouvoir exécutif appartient au Souverain qui commande les armées, comme à tous les emplois et offices, convoque, ajourne, proroge et dissout le Parlement, fait la guerre ou la paix, signe les traités, etc.

Au point de vue constitutionnel, la responsabilité des ministres couvre donc entièrement la responsabilité du Souverain ; mais il n'en est pas de même devant l'histoire et devant l'humanité ; là, la responsabilité du Souverain demeure tout entière.

De ce que la responsabilité d'une mauvaise action retombe constitutionnellement sur des ministres responsables, il ne s'ensuit pas

---

20 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

H. DE BALZAC

MÉMOIRES DE DEUX JEUNES MARIÉES

PREMIÈRE PARTIE

XII

MADEMOISELLE DE CHAULIEU A MADAME DE L'ESTORADE

(Suite)

Sais-tu, mon enfant, quels sont les effets les plus destructifs de la Révolution ? tu ne t'en douteras jamais. En coupant la tête à Louis XVI, la Révolution a coupé la tête à tous les pères de famille. Il n'y a plus de famille aujourd'hui, il n'y a plus que des individus. En voulant devenir une nation, les Français ont renoncé à être un empire. En proclamant l'égalité des droits à la succession paternelle, ils ont tué l'esprit de famille, ils ont créé le fisc ! Mais ils ont préparé la faiblesse des supériorités et la force aveugle de la masse, l'extinction des arts, le règne de l'intérêt personnel ; la démocratie ou l'aristocratie, la discussion ou l'obéissance, le catholicisme ou l'indifférence religieuse, voilà la question en peu de mots.

J'appartiens au petit nombre de ceux qui veulent résister à ce qu'on nomme le peuple, dans son intérêt bien compris. Il ne s'agit plus ni de droits féodaux, comme on le dit aux niais, ni de gentilhommerie, il s'agit de l'Etat il s'agit de la vie de la France. Tout pays qui ne prend pas sa base dans le pouvoir paternel est sans existence assurée. Il commence l'échelle des responsabilités, et la subordination, qui monte jusqu'au roi. Le roi, c'est nous tous ! Mourir pour le roi, c'est mourir pour soi-même, pour sa famille, qui ne meurt pas plus que ne meurt le royaume. Chaque animal a son instinct, celui de l'homme est l'esprit de famille. Un pays est fort quand il se compose de familles riches, dont tous les membres sont intéressés à la défense du trésor commun : trésor d'argent, de gloire, de privilèges, de jouissances ; il est faible quand il ne compose d'individus non solidaires, auxquels il importe peu d'obéir à sept hommes ou à un seul, à un Russe ou à un Corse, pourvu que chaque individu garde son champ ; et ce malheureux égoïste ne voit pas qu'un jour on le lui ôtera. Nous allons à un état de choses horrible, en cas d'insuccès. Il n'y aura plus que des lois pénales ou fiscales, la bourse ou la vie. Le pays le plus généreux de la terre ne sera plus conduit par les sentiments. On y aura développé, soigné des plaies incurables. D'abord une jalousie universelle ; les classes supérieures seront confondues, on prendra l'égalité des désirs pour l'égalité des forces ; les vraies supériorités reconnues, constatées, seront envahies par les flots de la bourgeoisie. On pourrait choisir un homme entre mille, on ne peut rien trouver entre trois millions d'ambitions pareilles, vêtues de la même livrée, celle de la médiocrité. Cette masse triomphante ne s'apercevra pas qu'elle aura contre elle une autre masse terrible, celle des paysans possesseurs : vingt millions d'arpents de terre vivant, marchant, raisonnant, n'entendant à rien, voulant toujours plus, barricadant tout, disposant de la force brutale...

— Mais, dis-je en interrompant mon père, que puis-je faire pour l'Etat ? Je ne me sens aucune disposition à être la Jeanne d'Arc des familles et à périr à petit feu sur le bûcher d'un couvent.

— Vous êtes une petite peste, me dit mon père. Si je vous parle raison, vous me répondez par des plaisanteries ; quand je plaisante, vous me parlez comme si vous étiez ambassadeur.

— L'amour vit de contrastes, lui ai-je dit. Et il a ri aux larmes.

— Vous pensez à ce que je viens de vous expliquer ; vous remarquerez combien il y a de confiance et de grandeur à vous parler comme je viens de le faire, et peut-être les événements nideront-ils mes projets. Je sais que, quand je vous demande-je leur sanction moins à votre cœur et à votre imagination qu'à votre raison, je vous ai reconnu plus de raison et de sens que je n'en ai vu à qui que ce soit...

— Vous nous flattez, lui ai-je dit en souriant, car je sais bien votre défaut.

— Enfin, reprit-il, je ne saurais être inconséquent. Qui veut la fin veut les moyens, et nous devons l'exemple à tous. Donc vous ne devez pas avoir de fortune tant que celle de votre frère cadet ne sera pas assurée, si je veux employer tous vos capitaux à lui constituer un majorat.

— Mais, repris-je, vous ne me défendez pas de vivre à ma guise et d'être heureuse en vous laissant ma fortune ?

— Ah ! pauvre, répondit-il, que la vie comme vous l'entendrez ne soit en rien à l'honneur, à la considération, et je puis ajouter à la gloire de votre famille.

Allons, m'écriai-je, vous me destinez bien promptement de ma raison supérieure.

— Nous ne trouverons pas en France dit-il avec amertume, d'homme qui veuille pour femme une jeune fille de la plus haute noblesse sans dot et qui lui en reconnaisse une. Si ce mari se rencontrait, il appartiendrait à la classe des bourgeois parvenus : je suis, sous ce rapport, du onzième siècle.

— Et moi aussi, lui ai-je dit. Mais pourquoi me désespérer ? n'y a-t-il pas de vieux pairs de France ?

— Vous êtes bien avancée, Louise ! s'est-il écrié. Puis il m'a quittée en souriant et me baisant la main.

J'avais reçu la lettre le matin même, et elle m'avait fait songer péniblement à l'altesse où la prétendu que je pourrais tomber. Il m'a semblé qu'une voix me criait en moi même : Tu y tomberas ! J'ai donc pris mes précautions. Hélas ! me me regarder, ma chère, et ses yeux me trompent. Ils me produisent une sensation que je ne puis comparer qu'à celle d'une terreur profonde. Ou ne doit pas plus regarder cet homme qu'on ne regarde un crapaud, il est laid et fascinateur.

(*A suivre*).

VELOUTINE Poudre de Riz Spéciale
CH. FAY

que le souverain ne soit pas coupable, d'abord pour avoir appelé de tels ministres au pouvoir, et ensuite pour leur avoir laissé commettre une mauvaise action ; c'est précisément parce que le Souverain est couvert par la Constitution qu'il a le devoir impérieux de ne choisir que des ministres dont les actes publics ne viennent pas jeter une triste page à son règne.

Cette responsabilité morale n'a pas été bien sentie par la reine Victoria pendant les dernières années de son règne, qui a ainsi commis deux grandes fautes : la première, c'est d'avoir laissé arriver au pouvoir des hommes d'affaires dont l'unique souci était d'arrondir leur fortune et de faire prospérer les intérêts des compagnies où ils avaient leurs capitaux engagés ; la deuxième, et la plus grande, c'est d'avoir consenti à déclarer au Transvaal une guerre injuste pour satisfaire la cupidité d'une bande d'agioteurs, ne se rendant pas compte que, même victorieuse, l'armée anglaise ne pouvait récolter aucune gloire.

A. DE NUBAY.

LA FRANCE AU DEHORS

LES MISSIONS CATHOLIQUES AU XIXe SIÈCLE

Un ouvrage du plus haut intérêt est, en ce moment, édité, avec grand luxe, par Armand Collin, 5, rue de Mézières à Paris. Il est intitulé : *Les Missions catholiques françaises au XIXe Siècle*. Il est publié sous la direction du P. J.-B. Piolet, S. J., avec la collaboration de toutes les Sociétés de Missions. L'illustration, d'une richesse et d'une variété exceptionnelle, tout entière originale et documentaire, fait de cet ouvrage une véritable œuvre d'art.

Le but que l'on s'est proposé, avec cette publication, est de faire connaître ce que les Missions catholiques françaises ont fait et continuent de faire pour la cause de la civilisation, pour l'honneur de notre pays. On a eu en vue le grand public français tout entier. Ce grand public est, d'instinct, favorable aux missions, mais il les connaît mal. On a voulu lui faire voir, simplement et en toute vérité, la grandeur et l'importance de l'œuvre accomplie dans le monde par les missionnaires français.

C'est, en un mot, d'une « histoire » proprement dite qu'il s'agit ici ; on a donc négligé tout ce qui est douteux, vague ou exagéré, pour laisser la place aux assertions contrôlées et précises, puisées aux sources originales ou empruntées à des souvenirs personnels. Le premier volume qui traite des Missions du Levant vient de paraître ; l'ouvrage formera six volumes in-8° quand il sera complet.

Parmi les collaborateurs nous citerons M. Etienne Lamy, député républicain catholique, l'écrivain si distingué qui a fait paraître dans la *Revue des Deux-Mondes* de très remarquables études ; M. Ferdinand Brunetière, de l'Académie française ; Mgr Favier, vicaire apostolique de Pékin, dont le nom est, en ce moment, sur toutes les lèvres ; plusieurs autres évêques ou missionnaires. A côté des noms que nous venons de citer, nous trouvons celui de l'un de nos concitoyens bien connu pour sa compétence dans toutes les questions intéressant les missions et la politique étrangère, M. Alexandre Guasco.

Comme ce journal doit tenir, autant que possible, ses lecteurs au courant de l'action qu'exercent nos compatriotes sur le continent, à des titres divers, nous nous reprocherions de ne pas signaler l'apparition d'un important ouvrage, destiné à avoir, dans les bibliothèques de choix, sa place marquée, et auquel collabore un de nos concitoyens.

Bulletin financier

Paris, le 23 janvier 1901.

Malgré la fermeture du Stock-Ex.hange en raison de la mort de la Reine Victoria, notre marché a fait preuve de dispositions satisfaisantes, le 3 0/0 a dépassé le cours de 102 francs à 102.05, le 4/2 vaut 102.70. L'Extérieure fait sa nouvelle avance à 76.45.

Nos Etablissements de Crédit se retrouvent à leurs précédentes limites, à l'exception du Crédit Lyonnais qui progresse à 1.419.

En valeurs industrielles, la Raffinerie Say vaut 1.480 ; les Obligations Paris Nationale sont à 270 fr. ; le Secteur de la Rive Gauche reste à 540.

La Banque Fabre, 46 rue Grange-Batelière à Paris, délivre au prix de 475 fr. les Obligations de la Société Franco-Belge de la ville et du Port de Santander. Gagées sur les 479 hectares de terrains dont la Société est propriétaire et sur les revenus du Port de Santander, évalués à 1.500 000 fr., ces Obligations sont remboursables à 500 fr. en 56 ans et représentent un revenu de 5.50 0/0.

Dans le monde des affaires, on s'entretient d'une nouvelle affaire de Charbonnages plaisir, paraît-il, dans des conditions particulièrement favorables et à laquelle le Gouvernement Hongrois ne serait intéressé.

Chemins Français stationnaires.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

PIETRANERA. — Les habitants de Pietranera célèbrent aujourd'hui la fête de sainte Dévote, titulaire de leur paroisse.

La grand'messe commencera à 11 heures les vêpres à 2 heures et demie et seront suivies du sermon, de la procession, du salut et du baiser des saintes reliques.

De nombreuses distractions ont été organisées à cette occasion.

∴

LINGUIZZETTA. — Les familles Sacripanti et Pietri invitent d'être cruellement éprouvées par la mort de Mme Marie-Lérie Sacripanti née Pietri. Ce deuil frappe plus particulièrement le digne abbé Sacripanti, vicaire-administrateur de la chapelle du Port-Neuf, si estimé à Bastia. Elle met également en deuil plusieurs honorables familles du canton de Pietra di Verde.

Mme Sacripanti ne laisse que des regrets sur cette terre où elle ne cessait de pratiquer le bien. Sa porte était toujours ouverte aux malheureux et elle ne savait repousser aucune infortune sans tâcher de la consoler.

Nous adressons à M. l'abbé Sacripanti et à sa famille l'expression de nos vifs regrets.

∴

AVAPESSA. — Sur la demande de l'instituteur communale le conseil municipal d'Avapessa a voté une somme de 80 francs pour le renouvellement et la réparation du mobilier scolaire.

SAINTE DÉVOTE ET LA CANONICA

Les récents pélerinages à la Canonica ont eu pour premier résultat de réveiller dans le cœur de la génération présente le culte séculaire de nos pères pour Sainte Devote, patronne principale et protectrice de toute la Corse.

A Bastia, à Ajaccio, à Corte, au grand-séminaire, dans les petits séminaires, communautés ou pensionnats, dans beaucoup de paroisses, dans celles surtout qui ont déjà reçu des reliques de notre illustre compatriote Vierge et Martyre, on célèbre sa fête aujourd'hui, dimanche, avec plus de pompe, et ce qui vaut mieux avec plus de ferveur.

Les communions, c'est-à-dire, l'acte par lequel le Chrétien affirme publiquement qu'il croit au Christ, qu'il accepte sa doctrine, qu'il a tout reçu de lui, qu'il attend tout de lui, qu'il participe à sa chair et à son sang pour ne faire qu'un avec lui, seront cette année plus nombreuses que jamais.

Les temps difficiles que nous traversons, les dangers que court notre foi, nous font mieux comprendre par l'exemple de notre chère Sainte, à quel prix on peut espérer la victoire, et comment s'y prenaient les Chrétiens d'un autre âge, pour conserver pour eux, pour transmettre à leurs enfants le trésor de la foi, ce trésor precieux entre tous.

« Ayant appris, lisons-nous dans sa vie, que bientôt la persécution contre les chrétiens s'allumerait dans cette île (de Corse), elle se retira dans la maison du sénateur Euticius, et là, tout occupée à la lecture des saintes écritures, elle passait les jours et les nuits dans la prière et le jeune qu'elle observait tous les jours sans discontinuer, sauf le jour de Pâques, comme si elle avait un secret pressentiment de la lutte suprême qui l'attendait ».

Le préfet de Rome veut l'obliger à sacrifier aux Dieux, pour obéir aux lois de l'Empire ; elle répond : « Chaque jour je sers le vrai Dieu, avec un esprit pur, je repousse hautement vos divinités de cire, d'argile et de pierre, vains simulacres faits par la main de l'homme, dénués de sens et de raison. »

Barbarus lui fait meurtrir la bouche avec des pierres, par respect sans doute des droits de la vérité, il lui fait lier les mains et les pieds par amour de la liberté ; au nom de l'humanité, au nom de cette civilisation romaine que l'on nous vante tant, il la fait traîner à travers les pierres et les broussailles, il la fait suspendre au chevalet.

Mais l'âme de Dévote se dégage de son corps, et telle qu'une blanche colombe portant sur ses ailes la vérité, la liberté, l'humanité, la charité des enfants de Dieu, elle s'élève dans les airs à des hauteurs où ne saurait atteindre la rage impuissante des persécuteurs, et là, calme et sereine, elle plane pour nous montrer, pour faire descendre sur nous, ces biens véritables qu'elle nous a conservés, qu'elle a reçus du Christ, du Christ pour l'amour de qui elle a versé son sang virginal et pur.

Le prochain pèlerinage de la Canonica sera présidé par Mgr l'Evêque d'Ajaccio, il demandera, à cette occasion, une indulgence plénière à notre Saint Père le Pape ; on invitera Mgr l'Evêque de Monaco à qui la Corse veut témoigner sa reconnaissance pour les précieuses reliques qu'il nous a déjà accordées, et celles qu'il nous a promises pour répondre au désir de nombreux curés de paroisses qui nous ont déjà fait parvenir leur demande.

Nous publierons demain le rapport de M. le Curé de Borgo, sur l'œuvre du pèlerinage national de Sainte Dévote à la Canonica.

On trouvera à notre librairie des cantiques de Sainte Dévote et des médailles artistiques en argent controlé.

Véritable Savon des Princes du Congo

0 fr. 60 la pain et 1 fr. 75 la boîte de trois. Exiger le titre et le nom Victor Vaissier.

A Ciccistà

Commedia in 3 atti

DI P. VATTELAPESCA

SCENA XIII.

I PRECEDENTI, meno MICHELE

Mariuccia
È un bravu giovanu.
Pedro-Paulu
A stonde... Sò sigura che, primma d'esse fora, un pensa più a noi.
Mariuccia
È cusì scurdaghòla ?
Pedro-Paulu
Una girivegula.... Già ! a mamma era francese.
Serena
L'ómmi chi parlanu tantu un cunclude nulla.
Mariuccia (guerdendu Vastiana)
E quelli chi parlanu pocu o minca ?
Pedro-Paulu
Speasu pensanu assai.
Mariuccia (c. s.)
Chi lu sà ?
Bastianu (decisu)
A so co. chi, mentre discuriate, feci un mondu di riflessione.
Mariuccia
Si pò sapè quale ?
Bastianu (interdettu)
Certamente... Ma .. ma...
Mariuccia (pianu a Serena)
Chi' mblemblè !
Bastianu (a Mariuccia)
Ma un le vògliu esternà che si vòstri genitori.
Mariuccia
Perchè ?
Bastianu
Perchè più capaci d'apprezzalle.
Mariuccia (stizzita)
Grazie !
Bastianu (a Mariuccia)
Un credu offenderi dicendu che elli, c'à so esperienza, si renderanu megliu conto d'i miò pensieri.
Mariuccia
Sò questi dunque assai complicati ?
Bastianu
Semplicissimi.
Mariuccia
E allora ?
Bastianu
E allora... parlemmu d'altru !
Pedro-Paulu
Qui c'è un malinteso : u miglior mezzu di fallu sparì è di spiigassi francamente, e subitu.
Bastianu (a Pedro-Paulu)
Ci tenite ?
Pedro-Paulu
Assai.
Bastianu (a Serena)
E boi, Signora ?
Serena
Sì !
Bastianu (a Mariuccia)
E Mafammigella ?
Mariuccia
Eo più di tutti.
Bastianu
Ebbè, sentite !
(a Mariuccia)
Eo qui bensì cun l'idea di dimmandabbi in matrimoniu — ora una cosa cumbinata c'u sciò Pedru-Paulu. —
Pedro-Paulu (sorridendu)
E persiste a cumbinazione...
Bastianu
D'ingannatte... Guardenda, pocu fa, a vòstra figliòla, e sentendula discore, mi sceso cumme un belu dall'ochj ..
Serena (tirannente)
Spigatevi !
Bastianu (ironicu)
e m'accorsi cho a simpatia d'una giovana da spiritu, cumme a Signora Mariuccia, un n'ora, nè pulia esse per me, povaru sciòcu....
Mariuccia (ciuncunendu)
Ah, per esempiu !
Bastianu (a Mariuccia)
Scibecu o'mblombbè, cumme u dicisia pianu à vòstra mamma, à tutt'unu.
Serena
Ete capitu male
Bastianu
Dica di no Mdammigella !.. Ma un fu questu solu chi m'aperse l'ochj, e sarebbe tròppu longu e pusibile per me, e forse per boi, un'intera spiigazione ; sicchè, senz'agghiunghiu altru, bi dicu addio.
Pedru-Paulu
Ma...
Bastianu (a Pedru-Paulu)
Ci spigheremmu insemme più terdi... Addio !
(esce Vastianu).

Vaccination

M. le docteur Grimaldi de Sansonetti, conservateur de la vaccine du département de la Corse, après s'être entendu avec M. le Maire de la ville de Bastia, a l'honneur de prévenir la population de Bastia qu'il fera tous les jeudis de 2 à 4 heures du soir, des séances publiques de vaccination dans une des salles du théâtre municipal.

Ces vaccinations seront pratiquées avec des pulpes glycérinées antiseptiques qui est le meilleur mode de vaccination recommandé aujourd'hui.

M. le docteur Grimaldi invite instamment les mères de famille à faire vacciner leur enfants et même revacciner, car la revaccination est aussi nécessaire que la vaccination à partir de huit ans, afin de pouvoir les préserver des atteintes de la petite vériole par ces nouveaux procédés qui sont sûrs et exempts de tout danger.

Société des Marins

L'assemblée générale annuelle de la Société de secours mutuels des Marins de Bastia, aura lieu dimanche 27 du courant à 1 heure de relevée, dans la salle des audiences de la justice de paix (Hôtel de Ville).

Les membres participants sont priés d'y assister sans faute.

Les statuts seront rigoureusement appliqués à tout membre dont l'absence ne sera pas pleinement justifiée.

MM. les membres honoraires peuvent assister à la dite assemblée.

Le Président, S. SISCO.

Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées.

Forcioli Charles-Jean-Joseph, commis de recette des contributions indirectes, 7 ans 11 mois de services, accident de service. Pension avec jouissance du 1er mars 1900, 443 francs.

Martinelli Victoire veuve Labat, le mari conseiller, décédé titulaire d'une pension. Pension avec jouissance du 23 février 1900, 844 francs.

Tamburini Elisabeth veuve Juving, institutrice publique, 18 ans 7 mois de services, infirmités. Pension avec jouissance du 1er mai 1900, 689 francs.

Santini Félix, instituteur public, services militaires, 2 ans ; services civils, 23 ans 8 mois 16 jours de services. Pension avec jouissance du 1er juin 1900, 600 fr.

Tamburini Ernest-Edouard, consul de 1re classe 20 ans 8 mois 23 jours de services. Pension avec jouissance du 1er août 1900, 3.744 francs.

Roccaserra Ferdinand, garde de 1re classe des forêts, 27 ans 11 jours de services, accident. Pension avec jouissance du 1er janvier 1900, 600 francs.

Gradassi Don Georges, commis principal des contributions indirectes, chef de poste. Services militaires, 9 ans 1 mois 29 jours de services ; services civils, 30 ans 4 mois 8 jours de services. Pension avec jouis. du 1er octobre 1900, 1.939 fr.

Pison veuve Malaspina, le mari chef de bataillon, décédé titulaire d'une pension. Pension avec jouissance du 25 septembre 1900, 1.333 francs.

MARCHÉ CENTRAL DE MARSEILLE

Pommes de terre, 6. à 9 fr. les 100 k.
Tomates d'Egypte, 20 à 45 fr. lt.
— d'Oran, 40 à 70 fr. lt.
— des Canaries, 60 à 100 fr. lt.
Poires, 12 à 55 fr. id.
Pommes, 12 à 40 fr. id.
Noix, 40 à 60 fr. id.
Olives noires, 48 à 50 fr. id.
Artichauts du Var, 1.50 à 2 la douz.
— d'Algérie, 1 à 1.75 lt.
Oranges d'Algérie, 12 à 50 fr. le 1000.
— d'Espagne, 40 à 45 fr. id.
Mandarines d'Algérie, 10 à 60 fr. id.
Citrons de la Corse, 14 à 20 fr. id.
Grives et merles de Corse, 20 à 30 fr. le 100.
Perdreaux Corses, 18 à 24 fr. la douz.

Criée de Marseille

Loups de Corse, 90 à 150 fr. les 100 kilos.

Quais de Marseille

Charbon corse, 10.25 à 11 fr. les 100k.
— du Var, 12 à 13.50 id.

Bourse de Marseille

Sucre raffiné, les 100 k. esc., 2 1/2 ; pains 5/6 en vrac, 37.50 ; acié, rangé en caisse de 50 k, 42 fr. ; acié nouveau, 38.50.

Hôpital Civil de Bastia

MM. le président et les administrateurs de l'Hôpital Civil de Bastia ont l'honneur de porter à la connaissance des familles :

Coralli Joan-François, Mattei Lange, Visidari Jean-Brando, Delgonzino M.-E.-Fortuné, Gregorj Jacques, Gregorj, Conseiller, Gregorj Louis, Ricciardi Simon, Morati Victoire, Fabrizi, président. Carnot, Président de la République, Thiers née Rogliano, de Casabianca F.-M, conseiller, Cristofini J.-B., Balicioni Madeleine, Olotta, née Podesta, Graziani et Gasparj,

Qu'une messe sera célébrée le 30 janvier courant, à 9 heures du matin dans la chapelle de l'Hôpitalcivil, pour le repos de l'âme des bienfaiteurs du dit Hôpital plus haut désignés.

CONSEIL DU JOUR

La poudre de riz

La poudre de riz est-elle utile ou nuisible ; dans le premier cas, comment peut-on la faire adhérer au visage, pendant l'été ? — Une bonne poudre de riz est aujourd'hui nécessaire à toute femme élégante, elle protège la peau contre les variations de température et calme les irritations légères. Il est certain aussi qu'un peu de poudre de riz sur un visage expressif donne à la femme ce que je ne sais quel de factice séduisante très affinée, recherchée à notre époque.

Le côté ennuyeux de cet artifice de toilette, c'est en effet que la chaleur et la sueur produisent avec la poudre un effet déplorable. Voici un bon moyen de remédier à ce petit inconvénient : avant de se poudrer, faire sur le visage une onction avec un liquide préparé, en mélangeant, dans un flacon à large ouverture, parties égales de glycérine, de jus de citron et d'eau de Cologne. Pour que la préparation ait belle apparence, filtrez le jus de citron Ce procédé, dont nous avons vérifié l'efficacité, a, de plus, l'avantage d'être bon pour la peau qu'il raffermit agréablement.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 26 janvier

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 11 centi, ; 12 h. 6 heures du soir, + 11 6. Maxima, + 13 maxima, + 8.

Baromètre. — 7 heures du matin, 765 millimètres, 762 mm. 6 heures du soir 758 mm.

Vent. — 9 h. du matin. Sud, faible. 4 h. du soir, S. O. fort.

Etat du ciel, clair.

Etat de la mer, très belle.

Pluviomètre, à 9 heures du matin mm.

∴

Billon italien

La monnaie de billon italien se recommence à abonder dans notre place.

Si les commerçants, si les particuliers n'y prennent garde et ne refusent impitoyablement, nous allons revenir à l'époque pas lointaine où il a fallu faire des pertes considérables pour se débarrasser du billon italien.

D'où vient cette nouvelle invasion ? Peut-être des ouvriers qui sont arrivés en grand nombre d'Italie les mois derniers, et qui, au lieu de porter de l'argent ayant cours en France, ont préféré porter du billon de leur pays et réaliser ainsi un bénéfice de dix pour cent.

La douane devrait peut-être y veiller un peu plus qu'elle ne le fait.

∴

Obsèques

Une foule compacte se pressait derrière le cercueil de Mlle Antoinette Croce, enlevée à l'aube de la vie, à vingt-deux ans, par une de ces longues maladies que la science est encore impuissante à guérir.

Les familles Croce, Finidori et Pensa ont reçu en cette bien cruelle circonstance, d'affectueux témoignages de sympathie qui doivent avoir contribué à alléger la grande douleur causée par la disparition prématurée de cette jeune et sympathique demoiselle.

Les obsèques ont eu lieu en l'église Sainte-Marie.

Nous adressons à MM. Croce, Finidori, Pensa et à leurs familles toutes nos condoléances.

∴

Au port

Le bateau à vapeur allemand *National*, capitaine Rausch, est parti dans l'après-midi, sur lest, pour Andar, Espagne.

— Le brick-goélette français *Dominique*, capitaine Merlenghi, est parti à 4 heures du matin, chargé de charbon de bois pour Marseille.

— Le vapeur anglais *Garnet*, capitaine Webster, est arrivé dans la matinée, venant de Livourne, à l'effet de charger d'acide gallique et de cédrats en saumure.

∴

TOUX, RHUMES, BRONCHISTE, guéris par le Lénitif au Laurier-Cerise, Raffaelli, pharmacien, Place Préâl, Bastia, prix : 1 fr. 50.

∴

Bonne jument

A vendre de suite jolie jument, bonne trotteuse.

S'adresser au bureau du journal.

∴

Maladies des yeux

Clinique du Docteur Alexandroff, Cours Grandval, 4, Ajaccio. Tous les jours de 2 à 3 heures. Le docteur Alexandroff opère et garde ses malades sous la direction d'une dame Française, qui a dirigé une Clinique au Continent.

∴

On demande

Un appartement de 8 à 10 pièces donnant sur la place Saint-Nicolas.

BOURSE DE PARIS

25 janvier — 26 janvier

Rente 3 p. 0/0 anciens	101.90 —	101.92
— 3 p. 0/0 amorts.	100.20 —	100.05
— 3 1/2 0/0.	103.55 —	103 65

BÉNÉDICTINE

La *Bénédictine* n'est pas seulement une liqueur de table sans rivale, elle possède par ses principes mêmes et son heureuse composition cette vertu précieuse tendero dans l'organisme une harmonie parfaite par son action douce et lente sur le système nerveux, et de ramener la force et la vie dans les cas de débilité, provenant d'exercices corporels trop violents, de l'excès de labeur intellectuel ou de l'âge.

Une semblable découverte intéressant l'humanité toute entière, porte avec elle un gage assuré de reconnaissance publique et nous considérons comme un devoir de la recommander à nos lecteurs.

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

LÉGION D'HONNEUR

M. Durazzo, vice-président de la Cour d'appel de l'Indo-Chine, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur.

EAUX ET FORÊTS

M. Sarrola, garde communal des eaux et forêts à Corte, est nommé garde domanial des forêts en Algérie.

Nominations

M. Gabrielli, commissaire de police à Toulon, est nommé en la même qualité à Aix.

M. Maroselli est nommé commis de 3e classe dans le personnel des travaux publics.

L'ENCYCLIQUE DU PAPE

Sa Sainteté Léon XIII a publié, aujourd'hui, une Encyclique sur le Socialisme chrétien.

L'Encyclique du Pape dit que la démocratie chrétienne peut subsister sous les divers régimes politiques. Elle doit respecter les droits de l'autorité civile légitime. Les catholiques doivent continuer à vouer leurs soins aux questions sociales et à l'amélioration du sort des ouvriers. Ils doivent engager les ouvriers à s'éloigner de tout ce qui est séditieux ou révolutionnaire, à respecter le droit d'autrui, à être respectueux envers les patrons, à observer la sobriété et les pratiques religieuses : la paix sociale sera ainsi obtenue.

Révélations de M. Clémenceau

Encore l'affaire Dreyfus !

Dans le premier numéro du *Bloc*, M. Clémenceau affirme que le P. Dulac, pendant le procès Dreyfus, demanda à M. Reinach de se montrer très indulgent à l'égard du général de Boisdeffre. Il affirme également que le général de Boisdeffre a communiqué au P. Dulac le plan de mobilisation numéro 13.

ASSASSINAT du Gouverneur du Luxembourg

Le gouverneur de la province de Luxembourg a été assassiné aujourd'hui, à Arlon, par un individu qui répondait au nom de Schneider.

Après le crime l'assassin s'est suicidé.

La Santé de Verdi

L'état de l'illustre compositeur est tout à fait désespéré : il n'a plus que quelques heures à vivre.

DÉPART DU PRINCE DE MUNSTER

Le prince de Münster-Derneburg, ancien ambassadeur d'Allemagne, a quitté Paris cette après-midi.

Les Morts du Jour

Le cardinal Galeati

de Rome :

On annonce la mort du cardinal Galeati, archevêque de Ravenne.

Cette mort porte à 15 le nombre des sièges actuellement vacants au Sacré Collège.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

Lord Kitchener menacé ! Déraillement d'un train anglais

de Pretoria :

Un train dans lequel se trouvaient lord Kitchener et des troupes a déraillé près de Balmoral, à la suite de l'explosion d'une mine de dynamite qui avait été creusée sous la voie.

Les troupes essayèrent ensuite la fusillade d'un détachement de Boers qui disparut ensuite.

L'invasion du Natal

Le *Standard* annonce comme imminente l'invasion du Natal par le général Delarey ; le même journal donne des détails sur la tentative du général Botha pour s'emparer du chemin de fer de Delagoa-Bay.

Destructions des voies

Les Boers ont fait sauter une partie de la voie ferrée de Fourteen Streams et se sont emparés du train militaire.

La voie ferrée est coupée en plusieurs endroits au Sud de Vryburg ; aucun train n'a pu passer.

LA MORT DE la Reine d'Angleterre

Manifestations de deuil

Londres a revêtu depuis la mort de la reine un aspect de deuil.

Partout, les drapeaux flottent à mi-mât.

Aux fenêtres des palais et des monuments publics, les stores sont baissés. A tous les magasins des volets noirs, et aux vitrines des maisons de nouveautés, on ne voit que des vêtements de deuil.

Les passants sont vêtus de noir ou de nuances sombres.

Tous les théâtres et concerts sont toujours fermés.

∴

Les résidents anglais à Paris ont tenu aujourd'hui une réunion pour examiner une proposition tendant à commémorer par un monument durable le souvenir de la reine Victoria.

∴

A Vienne, le grand maréchal a décommandé la grande soirée dansante qui devait avoir lieu à la Cour, le 26 Janvier.

GUILLAUME II Feld-maréchal anglais

de Londres :

Les journaux parlent de l'intention du roi Edouard de nommer l'empereur d'Allemagne feld-maréchal de l'armée anglaise.

Les obsèques

La Mission française

Le vice-amiral Bienaimé a été désigné pour représenter extraordinairement le gouvernement français aux funérailles de S. M. Victoria.

Le président de la République sera représenté par le général Dubois, secrétaire général militaire de la Présidence, et le commandant Chabaud, de la maison militaire.

LE KRONPRINTZ A LONDRES

de Cowes :

Le prince héritier d'Allemagne est arrivé dans la matinée : il a été reçu par son père.

Voulez-vous FAIRE FORTUNE

Pour opérer avec succès au comptant et à terme, suivez indications prudentes et précises données par ter courrier chaque matin par *Bulletin de Bourse quotidien* adressé gratuitement 1 mois à l'essai sur demande faite à l'Administration du *Conseil Financier*, 42, Boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.

Domaine de Valrose près Borgo

Vignes américaines

Plants greffés-soudés, vaous au sec, dix variétés, soudures irréprochables, 120 fr. le mille.

Rasteds { Rupestris monticol, 28 fr. le mille. { Riparia Glotre, 25 fr. le mille.

Hybrides producteurs directs.

Arbres fruitiers. — Pêchers, variétés précoces, Amandes, Pêchers des Indes, etc., greffés sur franc, choix extra tige très haute, 0,50 le pied.

Cerisiers, Poiriers, Amandiers, Mandariniers, etc.

Dépôt : Place de la Fontaine Neuve, Bastia, aux caves du Domaine de Valrose.

Vin rouge ordinaire, récolte 1899, à 0,40 le litre, vin rouge, plaine, à 0,35.

ANÉMIE EN 20 JOURS GUÉRISON RADICALE par le FER QUINA et COLUMBA du Dr CHARTE. Le flacon 3 fr. ELIXIR St VINCENT DE PAUL

AVIS DE DÉCÈS

M. Astima Philippe, ancien receveur principal des postes, et M. le colonel Antoine, député, leurs frères, sœur et beau-frère,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Astima Raphaël

Maire de Corscia

leur fils et neveu germain, décédé à Orange, le 24 Janvier, à l'âge de 27 ans.

Le convoi funèbre partira à huit heures du matin, 28 janvier, et sera transporté à Corscia le même jour.

Les obsèques auront lieu mercredi 30 janvier à Corscia.

AVIS DE DÉCÈS

Madame veuve Angèle-Marie Santelli née Mattei, M. Antoine Santelli, avocat-avoué à Bône (Algérie), et ses enfants, M. le docteur Raphaël Santelli, Mme Raphaël Santelli et leurs enfants ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Philippe Santelli

Juge de Paix du Canton de Nonza

leur époux, père, beau-père et grand-père décédé à Canari, le 25 janvier dans sa 72e année, muni des Saints Sacrements de l'Eglise.

Priez Dieu pour Lui.

L'enterrement aura lieu à Canari, Dimanche matin.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Filature de Cocons

Saint-Job

M. HENRI BARSANTI et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprenties ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Port Neuf, maison Bertin.

Grand Entrepôt de Son et Repasse, HENRI BARSANTI, Nouveau Port, Bastia.

Etablissement d'Horticulture et de Viticulture

dirigé par MM. GILLO Frères, viticulteurs pépiniéristes à Bastia, Lauréats de deux premiers prix à l'Exposition Universelle de Paris 1900, et autres récompenses.

Grand choix d'arbres fruitiers, Amandiers, Orangers, Mandariniers, Citronniers, pour rapport d'agrément et d'agrément, etc.

Vastes pépinières, vignes de cépages cultivés sur Rupestris Monticola et sur Riparia glorie de Montpellier ; mise en vente aux vignes d'un grand stock de plants racinés Viticole Horticole Monticola, Riparia grand gabrot et autres de Montpellier, le tout de 1re choix et à des prix modérés.

La maison **A Jeanne d'Arc**, 21, rue Lepic, Paris, offre à Dames, Demoiselles et Messieurs du travail religieux, sérieux, facile et propre à faire chez soi, rapportant suivant production 50 à 80 fr. par mois.

114e — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Gentilhomme Campagnard

par CHARLES DE BERNARD

XXXV.

LES CLUBISTES ET LES PILLARDS

— A bas le juge de paix ! répétèrent docilement les mêmes voix : à bas le juge de paix et à bas le tambour !

— S'ils ne nous fichent pas la paix tous les deux promptement, je leur casse la margonlette, dit Lamoureux en montrant au greffier, près duquel il se trouvait en ce moment, un caillou qu'il venait de ramasser.

— Toi ! tu n'oserais pas, répondit Vermot du ton qu'il crut le plus propre à piquer l'amour-propre du bandit.

— Ah ! je n'oserais pas !... Eh bien ! vous allez voir. Lequel voulez vous que je vise ?

— Si tu avais à choisir entre un lièvre et un moineau, lequel viserais tu ? reprit sournoisement le greffier.

— Cette demande ! je tirerais sur le lièvre.

— Oui, mais le juge de paix n'est pas un lièvre.

— C'est-à-dire que si on le mettait en civil il ne serait pas aussi bon à manger ; mais, à part ça, je n'ai pas plus peur de lui que de l'autre, et vous allez le voir.

Motitié fanfaronnade, moitié instinct malfaisant, Lamoureux ajusta M. Bobijier et fut lancé la pierre dont il était armé : mais, quelque divinité propice au magistrat et hostile au tambour la détourna sans doute en chemin, car, au lieu d'atteindre le vieillard, elle frappa Toinot en pleine poitrine.

— Monsieur Bobilier... je suis mort ! s'écria le malheureux jardinier en se laissant tomber à la renverse.

— Ce n'est rien, poltron ! répondit le magistrat, qui d'une voix haute et ferme, adressa ensuite pour la seconde fois aux émeutiers la sommation légale :

« Obéissance à la loi ; on va faire usage de la force ; que les bons citoyens se retirent ! »

Le premier coup avait été porté, et l'on sait qu'en pareil cas il est décisif ; trois ou quatre pavés lancés par les amis de Bancroche répondirent à l'injonction communatoire du juge de paix, qui, cette fois encore, ne fut pas atteint, mais l'un d'eux retentit avec bruit sur le casque de Toinot, toujours étendu sur le carreau. La frayeur qui avait renversé le tambour le remit sur pied non moins lestement : sans prendre le temps de ramasser son casque qui était tombé, tandis que lui-même il se relevait, il tourna hostilement le dos à l'ennemi, et reprit à toutes jambes le chemin du château. Un instant après on le vit détacher sa caisse qui le gênait pour courir et l'abandonner au milieu de la cour, *relicta non bene parmuld*, comme Horace jeta son bouclier à Philippes.

Un concert de huées et une grêle de pierres saluèrent la déroute du tambour ; en même temps la serrure de la grille céda aux efforts redoublés de ceux qui depuis quelques temps s'efforçaient de la briser, et la porte, subitement enfoncée, livra passage aux émeutiers, qui se précipitèrent dans la cour, comme déborde un torrent quand sa digue est rompue.

Au lieu de battre en retraite, ainsi qu'il se place plus d'un homme courageux l'aurait fait, sans croire pour cela commettre un acte de faiblesse, M. Bobilier se jeta intrépidement au milieu des envahisseurs, et saisit au collet le premier qui lui tomba sous la main ; ce fut Bancroche ; car, en voyant sauter la serrure, le bandit, pour ne pas céder à ses compagnons la gloire de pénétrer avant lui dans la cour, s'y était élancé hardiment du haut de la grille, au risque de se rompre le cou.

— Au nom de la loi, je t'arrête ! lui dit le juge de paix, et je requière tous les bons citoyens de me prêter main-forte.

Aucun des assistants ne parut supposer qu'une réquisition formulée en pareils termes put le concerner personnellement ; quelques-uns même, bien loin d'y obtempérer, arrachèrent au vieillard son prisonnier.

— Il ne s'agit pas de nous amuser aux bagatelles de la porte, s'écria Bancroche, dès qu'il se vit en liberté, qui a soif me suive !

A ces mots il ramassa le casque de Toinot, s'en coiffa victorieusement.

Le cri d'armes de Bancroche avait rallié la troupe déguenillée, qui, sur ses pas, se précipita en hurlant vers le château. Plus leste que ses compagnons, Lamoureux s'empara du tambour abandonné au milieu de la cour et redoubla l'ardeur générale en battant la charge.

Tandis que ces enfants perdus de l'émeute s'aventuraient ainsi à la quête d'une proie, une certaine hésitation commençait à se manifester parmi les citoyens qui n'avaient cherché dans les faits accomplis jusqu'alors qu'une occasion de déployer leurs sentiments patriotiques.

Capitaine, je vous répète que ce ne gâte, dit l'épicier Lavordun en hochant la tête.

— Bah ! répondit Toussaint Gillet, faut les laisser s'amuser.

— Quand ils forceraient le marquis à leur lâcher quelques bouteilles de vin, on serait le mal ? ajouta le boucher.

— Le mal ne serait pas grand, sans doute, s'ils en restaient là, reprit l'épicier ; mais qui vous dit qu'après avoir bu le vin du marquis, il ne leur prendra pas l'antaisie de venir boire le mien ?

— Pas le mien, toutefois, réplique Gauthérot ; j'achète mon vin au litre chez notre président, et aussitôt arrivé, aussitôt bu. Ainsi je les défie bien...

— Voilà comme vous êtes, interrompit Lavordun ; pourvu qu'on ne pille pas chez vous, peu vous importe qu'on pille chez les autres.

— Dites donc tout de suite que vous avez peur pour votre eau-de-vie et pour votre sucre, reprit le boucher en ricanant.

— Il me semble que l'on ai le droit, répondit solennellement l'épicier.

— Il est sûr qu'avec ce qu'il y a dans votre hostique on ferait un fameux punch.

HYGIÈNE ET BEAUTÉ DE LA PEAU

CRÈME VELOUTINE par Ch. FAY

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA
et les ports du Nord

Le vapeur anglais GARNET
chargera à Bastia vers le 25 Janvier
Pour GÊNES direct, les ports d'ESPAGNE,
LONDRES.
prenant marchandises sur connaissement direct
pour ANVERS, HAMBOURG
et tous les ports d'ANGLETERRE

Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

2 Fr PAR AN — **MONITEUR DES RENTIERS** (17e Année) PARAIT CHAQUE DIMANCHE (17e Année)

Revue complète et impartiale des Valeurs. Études économiques et financières. Conseils raisonnés de placements. Informations. Publications des Tirages. Vérification gratuite des numéros sortis. Réponses à toutes demandes de renseignements, etc., etc.

Rédigé par un comité de financiers consciencieux, expérimentés et documentés, ces organe diffère très anciens et très répandu peut être considéré comme l'un des meilleurs GUIDES DE L'ÉPARGNE.

Envoi Gratuit du 2me Spécimen, de n'importe lequel des Bureaux de Paris 68, Rue de la Victoire, Paris.

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES?
VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS?
SI OUI,
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait repousser les Pellicules. Il est la SEULE Régénérateur raisonné des Cheveux infaillible. Résultats inespérés. Vente toujours croissante.
Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve dans les Coiffeurs-Parfumeurs en flacons étiquetés Gratuit.
ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

Source du Chalet
LA MEILLEURE DU
BASSIN DE VICHY
Recommandée par tous les Docteurs dans les maladies du Foie et de l'Estomac.
La plus riche en bi carbonate de soude.
Dépôt général: Maison DELFINO, négociant à Bastia, Bd Paoli, 27.

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ
Chroniques, Romans, Modes, Gravures d'Art, Musique, Concours, etc.
MODES ALBUM TOUT
La Famille
500 000 LECTEURS
PATRONS GRATUITS
Le n° 10 centimes
Spécimen adressé franco
7, rue Cadet, PARIS

CHAMPAGNE
LOUIS ROEDERER, Reims
En raison de la recrudescence de contrefaçons et concurrences déloyales qu'attire à la célèbre marque son nom indiquée l'universelle réputation de ses produits, l'attention des consommateurs est appelée sur ce qui suit :
Aucune maison homonyme ne peut se targuer du moindre degré de parenté ou autre rapport quelconque avec la vieille maison Louis Roederer, dont les origines remontent à la fin du siècle dernier.
Toute personne désirant du vrai Louis Roederer est instamment priée de vérifier soigneusement le bouchon et de refuser toute bouteille dans laquelle il ne se trouverait pas la marque ci-dessous et le prix de la bouteille carte verte est de 5 fr. 50 »
Agent général pour la Corse, maison L. N. Mattei, Bastia.

LESSIVE PHÉNIX
ne se vend qu'en paquets de
1, 5 & 10 KILOGR.
500 & 250 GRAMMES
portant la Signature *J. PICOT*
Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la
LESSIVE PHÉNIX

60 ANNÉES DE SUCCÈS
2 GRANDS PRIX (Lyon 1894, Bordeaux 1895)
HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY
Expositions de Rouen 1896, Bruxelles 1897
ALCOOL de MENTHE **RICQLÈS**
(Le seul Alcool de Menthe véritable)
BOISSON HYGIENIQUE d'un goût exquis et d'une fraîcheur délicieuse, calme immédiatement la soif et assainit l'eau.
ELIXIR SOUVERAIN contre la Indigestions, la Dysenterie, la Cholerine; dissipe les Maux de Cœur, de Tête, d'Estomac.
Excellent aussi pour la *Toilette* et les *Dents*
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
SE MÉFIER des IMITATIONS
Exiger le Nom de RICQLÈS

AVIS
M. Ruschini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et de placements de domestiques, fermes, maisons, animaux, est situé rue Napoléon, 21, 3e étage.
L'agence prend des renseignements très sérieux sur les personnes qu'elle présente.

DÉPOT GÉNÉRAL
pour toute la Corse
des Produits
de la Grande Chartreuse
L. N. Mattei et Cie
Prix pour le Gros, Quai Marseille :

Chartreuse jaune la caisse de	12 litres,	63 fr
Chartreuse jaune	—	24 1/2,	30 fr
Chartreuse verte	—	12 litres,	46.75
Chartreuse verte	—	24 1/2,	92 fr

Avec remise de 45 0/0.

ERS À PLANCHER
FERS RONDS, PLATS & CARRÉS
FERS FINS de MARÉCHAL
Chaux & Ciments, Plâtres
Ch. CLÉMENT

VIN ROUGE excellent 9 f. l'hect.
rendu franco votre gare, 50 litres essai: 5 f. Envoyer mandat poste à Brézat-Fleury à Montigny-Lencoup (S. et M.)

A LOUER
JOLI CHALET, sur la route Nationale, près Toga, se composant de 2 étages de six pièces chacun, magasins et jardin au rez de chaussée.
Le tout 120 francs par mois.
S'adresser à MM. L. N. Mattei.

A louer
Grands magasins, Place St-Nicolas.
Une partie des sous-sols de maison Calvi.

ANCIEN CABINET PRADERE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
14, rue de l'Opéra,

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certaines charlatans & empiriques — se disant chirurgiens dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nocives à la santé pour la fixation de toute artificielle.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier

Offrez & Demandez dans tous les Etablissements
Le « Vin du Cap-Corse » au Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI & Cie
Ne pas le confondre avec tout autre produit similaire.

Mme GEORGES
Dentiste
a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet 48, Boulevard Paoli, 48, Bastia, sera ouvert, du 1er au 9 de chaque mois.

Soufre de Gillette
Minerai de Soufre Français
Remède radical
Contre les maladies de la vigne et les insectes
Soufre actif au sulfate de cuivre
Agent dépositaire pour l'arrondissement de Bastia : CLÉMENT DELPOU.

L'ESPÉRANCE
Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances
à primes fixes
contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'ÉTAT à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1899).
Capital : 10 millions de francs.
Siège social : 10, rue St-Augustin, 10, Paris.
S'adresser à M. Auguste ROTH, directeur particulier de la Compagnie l'*Espérance* à Bastia, 28, Boulevard Paoli.

Voulez-vous
de la bonne bière
la Brasserie Casparini
Place Saint-Nicolas
Vente en gros et en détail

☞ Ne pas oublier que l'AMARO MATTEI est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

USAGE INTIME CAOUTCHOUC H. Chastan, 11, rue J.-J. Rousseau, Paris

LA PIPE
qui tient le Record
Quadruple tirage déposé
La *Pipe Record* est en racine de bruyère garantie, et de fabrication exceptionnellement soignée.
La tige du foyer est percée de deux trous qui facilitent le tirage et contient en outre une *pompe réservoir* pour la nicotine. Le milieu du tuyau en gutta-percha, est percé de 4 trous, ce qui divise la fumée et la refroidit avant d'arriver à la bouche.
En outre de ces avantages la *Pipe Record* étant facile à nettoyer on peut dire qu'elle *tient le Record* de toutes les pipes.
PIPE RECORD
Quadruple tirage déposé
Exiger la Marque Ph. M. Paris.
En vente chez M. ERNEST SUBRENO fils, manufacture de tabacs à Bastia, rue de l'Opéra.

ARTICLES SPECIAUX pour **USAGE INTIME**
Spécialités en Articles Hygiéniques
Envoi franco de Prospectus illustrés
H. CHASTAN, 11, rue J.-J. Rousseau, PARIS

DEMANDEZ ET OFFREZ
dans tous les Etablissements
L'AMARO MATTEI
APÉRITIF SUPÉRIEUR
L'Exquis Cigare Mattei
Le meilleur à dix centimes
Tout les fumeur doit fumer ce cigare
Celui qui fume

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

26e ANNÉE — LUNDI 28 et MARDI 29 JANVIER 1901 — N° 22

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0 25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE..... UN AN, 20 fr. 6 mois, 10 fr. | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS: Le port en sus.
AUTRES DÉPART. 22 » » 12 »
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Sainte Martine.
SOLEIL : (heure nationale)
LEVER, 6 h. 58 m. — COUCHER, 4 h. 30 m.
LUNE : Premier quartier, le 26 — Pleine, le 3
FÊTE DE DEMAIN : Saint Pierre Nolasque.

28 JANVIER

Conférences populaires

LA SCIENCE ET SON UTILITÉ

L'œuvre des conférences populaires qui a obtenu, ces années précédentes, un si légitime succès dans notre ville, a été reprise cette année.

Dimanche, à une heure et demie de l'après-midi, M. G. Reynoard, l'infatigable et dévoué professeur du Lycée, a inauguré la série des conférences de 1901, en développant l'intéressant sujet : Qu'est-ce que la Science ? A qui et à quoi sert-elle ?

La science, a-t-il dit, est une des choses dont on parle le plus et sur lesquelles cependant on s'entend le moins. Il importe donc d'en donner une définition précise : la science est tout simplement la réflexion et le résultat de la réflexion. Quiconque observe, sans être guidé ni par ses passions, ni par ses préjugés, fait œuvre de science, car il réfléchit.

Ainsi l'humble casseur de pierres sur la route, qui un beau jour remarque qu'en frappant dans un certain sens, les pierres se brisent plus facilement, que les éclats suivant telle direction que l'on peut prévoir, ce modeste travailleur a réfléchi, il a fait œuvre scientifique. On pourrait multiplier les exemples et il est loisible à chacun de trouver à chacun des cas analogues.

D'autre part, quiconque cesse de réfléchir, cesse de faire œuvre de science. L'astronome le plus savant, le médecin le plus intelligent, n'agissent pas en savants, dès l'instant où des préoccupations étrangères les empêchent d'appliquer aux études, aux observations qu'ils poursuivent, une entière réflexion. Il ne faut pas toutefois confondre la science et les sciences ; le conférencier a défini la science ; quant à telle ou telle science, en particulier, c'est l'ensemble des réflexions qui ont été faites depuis l'origine sur telle ou telle catégorie d'objets ; les savants sont chargés, par l'habitude de réfléchir sur l'un de ces ensembles.

Cependant la science n'est pas tout, (l'homme n'étant pas seulement fait pour penser, mais pour sentir, aimer, agir); elle est utile à tout et à tous. La science ne nous donnera pas seulement de meilleurs médecins, de meilleurs ingénieurs, de meilleurs administrateurs, elle nous donnera également de meilleurs ouvriers, de meilleurs vignerons, de meilleurs domestiques. Elle apprendra au pêcheur à mieux profiter des ressources enfouies sous les flots ; elle apprendra au plus misérable cultivateur de doubler, de tripler le produit de son champ ; grâce à elle, un faible apprenti pourra produire un travail effectif plus considérable qu'un homme vigoureux et incapable de réfléchir.

Et ces idées s'appliquent à toutes les occupations, choix des jeux, de la nourriture, importance capitale des régimes alimentaires, dans l'alcoolisme, faute de réflexion, c'est-à-dire de science. Celles mêmes des manifestations de notre activité ou des aspirations de notre âme, qui semblent les plus incompatibles avec la réflexion, (arts, religions), ne deviennent bienfaisantes qu'en se vivifiant au contact de la réflexion, de la science. Il n'est pas vrai, quoi qu'on en ait dit, que l'art ou la religion exclut la science.

L'artiste à qui la nature a donné une vive sensibilité, de l'imagination, de l'enthousiasme, n'arrivera pas à créer une œuvre d'art supérieure, s'il ne joint à ces dons la réflexion, la science. L'histoire nous montre Phidias ou Lucrèce, Michel-Ange ou David, Léonard de Vinci ou Wagner, constamment occupés à étudier, à réfléchir sur les objets les plus divers. Quel musicien peut ignorer la science de l'harmonie ? Est-il permis à un peintre de ne pas connaître la science des couleurs ? A un sculpteur, l'anatomie ?

Et ce qui vient d'être dit au sujet des arts doit s'appliquer également aux croyances que les diverses religions enseignent. On a opposé la croyance, la foi à la science ; c'est là une erreur, observe le conférencier; nous devons dire qu'il ne peut y avoir science sans croyance, car il est impossible de ne pas croire à ce que l'on sait être vrai.

∴

Dans une deuxième partie, le distingué professeur a montré que la science n'est jamais nuisible ; mais ses ennemis, ne réfléchissant pas assez, la confondent parfois avec quelque chose de tout différent, avec l'imagination. C'est l'imagination et sa fille, la rêverie, qui sont seules responsables des erreurs, des folies, des méfaits dont on accuse la réflexion scientifique. L'imagination seule énerve la volonté et rend impropre à l'action ; réfléchir, c'est, au contraire, se demander si et comment il faut agir.

On a aussi reproché à la science d'encourager le scepticisme. L'homme, dit-on, est poussé au bien par certaines croyances que les religions lui enseignent, et qu'il admet sans hésitation par un acte de foi. S'il réfléchissait, ajoute-t-on, peut-être serait-il tenté de trouver que ces croyances ne sont pas certaines, et dès lors il ne chercherait plus à bien vivre. La science, la réflexion ne seraient ni assez absolues, ni assez précises pour poser les règles de la vie. La certitude, la foi entière pourraient seules provoquer l'effort nécessaire pour lutter contre les passions.

Telle est l'objection ; le conférencier l'a victorieusement et brillamment refutée.

Qui de nous a la certitude de vivre un jour de plus ? Qui de nous sait avec certitude que ses travaux seront récompensés par le succès ? Personne. Et cependant chacun agit comme s'il était sûr de vivre longtemps ou de réaliser ses projets. La certitude n'est donc point nécessaire à l'homme pour agir ; la *possibilité* de réussir suffit à lui faire affronter tous les dangers, toutes les souffrances.

Et dans une très belle et très forte pensée, M. Reynoard a montré que l'homme peut réfléchir sans crainte à l'éternité, même si ses réflexions n'arrivent pas à lui faire prédire avec précision ce qu'il adviendra de lui après sa mort. Du moins la science lui révèle que tout être qui ne veut pas vivre conformément aux lois de sa nature est condamné à souffrir et à périr. Le passage serait à citer tout entier, mais nous ne pouvons donner ici qu'un résumé de cette substantielle conférence.

L'orateur a ajouté que ce ne sont pas les hommes de science, de réflexion qui deviennent des sceptiques, mais bien les hommes d'imagination, d'enthousiasme exagéré ; de telle sorte que le scepticisme est plutôt la conséquence d'un excès d'imagination entraînant, si l'on peut ainsi dire, un excès de certitude. — Puis, dans une dernière partie, M. Reynoard a démontré avec clarté que si la science moderne a fait plus de progrès en quelques années que la science antique n'en a fait pendant des centaines de siècles, c'est précisément parce que la science est parvenue, de nos jours, à se distinguer de l'imagination.

Le philosophe Descartes a, le premier, formulé la règle nous permettant de déterminer ce qui est le produit de la réflexion ; « Il faut, dit l'auteur du « Discours sur la méthode, » n'admettre pour vrai, pour scientifiquement démontré, par conséquent n'admettre comme résultat de la réflexion, *que ce qui est évident*, c'est-à-dire *ce qui est universellement regardé comme vrai* » Entendez par là ce qui est tenu pour vrai par tous les hommes *renseignés*, tous ceux qui se sont efforcés de réfléchir sur la question dont on leur parle.

Ce *critérium* sûr de la vérité est tenu en échec à la fois par l'orgueil et par la paresse ; c'est ce qui explique comment les affirmations les plus certaines de la science sont souvent méprisées ou méconnues. Des hommes, tournant le dos aux enseignements de la science, sont prêts à se déchirer pour quelques théories, pour quelques dogmes, sur lesquels ils n'ont pas su se mettre d'accord, et détournent volontairement les yeux des innombrables vérités incontestées, démontrées par la science (notamment ; sciences physiques et naturelles, mathématiques, sciences historiques et morale).

∴

La conclusion que M. Reynoard a dégagée de sa conférence, c'est que la science représente, au point de vue moral, le plus grand de tous les bienfaits. Par elle, les nations de charité et de solidarité se précisent, prennent un sens ; elle invite les hommes à une large tolérance réciproque, elle développe les idées de fraternité et d'égalité, car pour aimer il faut connaître. L'histoire montre que les progrès de la solidarité, de l'altruisme ont coïncidé avec les progrès de la science : c'est par elle seulement que sociétés et individus peuvent prospérer.

Qu'il nous soit permis de féliciter le savant conférencier d'avoir fait choix d'un tel sujet. Si ardu et si élevé qu'il soit, il méritait d'être développé devant les auditeurs des Conférences populaires et il nous apparaît comme étant d'importance majeure. Quoi qu'on dise, les jeunes générations se tournent avec confiance, dans ce pays comme ailleurs, vers la science, source de vérité et de moralité ; nous sommes quelques-uns qui avons depuis longtemps placé notre foi en elle ; par la réflexion, c'est-à-dire par la science devenue universelle, nous croyons passionnément à de meilleurs demains, à plus de bien-être et plus de justice pour tous.

A. G.

Votes de nos Députés

Scrutin sur la proposition d'affichage du discours du président du conseil dans la discussion du projet de loi sur le contrat d'association.

Nombre de votants	488
Majorité absolue	245
Pour l'adoption	284
Contre	204

La Chambre des députés a adopté.

Ont voté pour, MM. Arène, Astima, Giacobbi, Malaspina.

Le comte Pozzo di Borgo a voté contre.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 29 Janvier, à 3 heures

1. Kavendy-Marsch.
2. La Mascotte, Audran.
3. La Jeune Mariée, Mourgey.
4. La Traviata, Verdi.
5. Sur le Bosphore, Gumel.

Le Chef de Musique [illegible]

115e FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Gentilhomme Campagnard

par CHARLES DE BERNARD

XXXV.

LES CLUBISTES ET LES PILLARDS

— Mon magasin n'est pas un café ; d'ailleurs, je ne vous empêche pas de donner gratis à ces coquins de la bande de Bancroche vos pieds de veau et vos côtelettes de mouton ; mais pour ce qui me concerne, je ne me soucie nullement qu'ils mettent mes denrées au pillage. Or, je dis que si on les laisse commencer, il n'y a pas de raison pour qu'ils finissent.

— Il y a du vrai dans ce que vous dites là, citoyen Laverdun, dit Toussaint Gilles ; d'un autre côté, il serait désagréable qu'un si beau jour fût souillé par les excès de quelques mauvais garnements.

— Dites des voleurs, c'est leur vrai nom.

— Cela pourrait dénaturer le caractère de notre manifestation politique...

— Et nous faire donner sur les doigts, car enfin, c'est nous qui avons mis la clef de la bride, et qui sait si l'on ne prétendra pas nous rendre responsables...

Vous avez raison, citoyen Laverdun, interrompit le capitaine, il faut les arrêter avant qu'ils aient fait quelque sottise. Venez avec moi.

Ce colloque avait lieu près de l'arbre de la liberté où les clubistes étaient restés réunis, tandis que la plupart des émeutiers subalternes faisaient irruption dans le château. En voyant Toussaint Gilles se diriger vers la grille, le prudent épicier le retint par le bras.

— Faites attention, lui dit il, qu'ils ont brisé la serrure et enfoncé la porte, en sorte que tous ceux qui entreront en ce moment dans la cour seront censés complices, et pourront bien se mettre une méchante affaire sur les bras.

— Croyez-vous ? demanda Gautherot d'un air perplexe ; pour moi je distribuerai des taloches tant qu'on voudra, sauf à en recevoir à mon tour ; mais je ne veux pas de procès.

— Je suis sûr de ce que je dis, reprit Laverdun, c'est ce que le citoyen Vermot appelle une violation de domicile.

— Le greffier va nous expliquer ça, dit le capitaine ; — Vermot !

Personne ne répondit.

— Vermot ! répétèrent à la fois Gautherot et Laverdun. Mais en vain renouvelèrent-ils cet appel en regardant tout autour d'eux, le greffier était devenu invisible.

— C'est lui qui a soufflé le feu, dit Laverdun avec un rire amer, et maintenant qu'il le voit allumé, il a peur de s'y brûler les doigts, et nous plante là comme un jésuite qu'il est.

A part la qualification de jésuite, dont la vérace pouvait paraître contestable, l'honnête épicier n'avançait rien qui ne fût conforme à la vérité.

Sidanstoutes les révolutions se retrouvent inévitablement ces individus qui ont reçu le nom caractéristique d'hommes du lendemain, il s'en rencontre aussi, on revanche, à qui conviendrait non moins bien celui d'hommes de la veille; ils conseillent, ils suggèrent, ils provoquent, mais ils laissent à d'autres le soin d'exécuter. Vermot appartenait à cette classe prudente. Au moment où la grille avait été enfoncée, il s'était glissé à travers la fonte, comme rampe sous l'herbe un serpent, et avait lestement disparu sans que personne eût pu dire par où il avait passé.

— Le greffier n'est pas capable de nous jouer un pareil tour, dit le contradicteur Gautherot ; s'il n'est pas ici, c'est qu'il est entré avec les autres.

— Il faut nous en assurer, répondit Toussaint Gilles, qui de nouveau se dirigea vers l'entrée du château.

Les autres clubistes l'accompagnèrent, et le vice-président Laverdun lui-même finit par suivre leur exemple.

A quelques pas en arrière de la grille, M. Bobilier, la tête nue, la perruque de travers, les vêtements en désordre, l'écharpe déchirée, mais plus intrépide que jamais, se tenait immobile, un crayon d'une main et de l'autre un petit porte-feuille sur lequel il griffonnait avec une fureur silencieuse.

— Voilà le juge de paix qui nous sert un plat de son métier, dit Laverdun au capitaine de pompiers ; peut-être ferions-nous bien de lui parler.

— Que voulez vous lui dire à ce vieux chouan-là ? répondit Toussaint Gilles d'un ton bourru qui laissait percer quelque irrésolution.

D'un commun accord, tous les clubistes s'arrêtèrent et parurent se consulter.

— Entrez, messieurs, entrez donc, leur cria M. Bobilier avec un rire sardonique, il ne faut pas reculer en si beau chemin ; maintenant vous avez franchi le Rubicon, et il ne vous en coûtera pas plus de pousser votre petite plaisanterie jusqu'au bout.

— Quel diable de nom donne-t-il à la grille ? dit à l'un de ses voisins le boucher Gautherot, qui, comme on a pu le voir, n'avait pas fait de l'histoire romaine le principal objet de ses études.

— Bon sur, monsieur Toussaint Gilles... Votre serviteur, monsieur Laverdun... J'ai bien l'honneur de vous saluer, monsieur Gautherot... poursuivit le juge de paix en inscrivant sur son calepin, à mesure qu'il les prononçait, les noms des chefs de l'émeute. Mais qu'est devenu mon honorable greffier, M. Vermot ? Il me semblait l'avoir aperçu. Me serais-je trompé ? Je le souhaite pour lui.

— Monsieur le juge de paix, quel grimoire écrivez-vous là ? dit Gautherot en s'approchant d'un air inquiet ; j'espère que tout ceci s'arrangera sans qu'on barbouille du papier timbré.

— Que voulez vous lui dire à ce vieux chouan-là ? répondit Toussaint Gilles d'un ton bourru qui laissait percer quelque irrésolution.

D'un commun accord, tous les clubistes s'arrêtèrent et parurent se consulter.

— Entrez, messieurs, entrez donc, leur cria M. Bobilier avec un rire sardonique, il ne faut pas reculer en si beau chemin ; maintenant vous avez franchi le Rubicon, et il ne vous en coûtera pas plus de pousser votre petite plaisanterie jusqu'au bout.

— Quel diable de nom donne-t-il à la grille ? dit à l'un de ses voisins le boucher Gautherot, qui, comme on a pu le voir,

(*A suivre*).

Comité contre la Variole

A Paris, c'est la loi sur les associations ; à Londres, c'est la mort de la reine ; à Bastia, c'est la variole qui détroyse les conversations et met en émoi l'opinion publique.

Sur toutes les places, dans les rues et carrefours on n'entend parler que de cette maladie. Rares sont les familles qui n'ont pas un parent, un ami, un voisin atteint par ce mal horrible et cruel. Et pendant ce temps là toutes nos autorités ont l'air de se croiser les bras et de ne rien faire pour arrêter les ravages de cette épidémie.

Administration, Municipalité, Conseil d'hygiène, on dirait que tous se sont donné le mot d'ordre pour ne pas bouger.

Profitant de cette coupable inertie la petite vérole se développe, s'étend et fait de nombreuses victimes. Afin d'obliger nos autorités à secouer leur torpeur et à s'occuper de la santé publique un peu plus qu'elles ne le font, je crois qu'il serait bon de créer un Comité contre la petite vérole, comme on l'a fait, autrefois contre la diphtérie. Le comité contre la diphtérie produisit d'excellents résultats, en mettant à la disposition du corps médical des moyens suffisants pour lutter avantageusement contre cette maladie. A mon avis, je crois qu'un comité contre la petite vérole ne pourra produire que de très heureux effets et qu'il nous débarrassera peut être en peu de temps de cette trop gênante concitoyenne.

Nous désirerions que toutes les classes, riches et pauvres, hommes et femmes, fissent partie de ce comité. A cet effet, on est prié de se faire inscrire chez MM. Santi et Olagnier, libraires, et dans toutes les pharmacies.

M.

Bourses des Lycées et Collèges

Le concours pour l'obtention du certificat d'aptitude aux bourses des lycées et collèges de garçons aura lieu à Ajaccio et à Bastia le lundi 1er avril prochain.

Nous croyons devoir, à cette occasion, appeler l'attention des pères de famille sur une brochure que nous leur avons, en son temps, vivement recommandée et qui contient tous les renseignements dont ils peuvent avoir besoin en cette matière. L'auteur, M. Isnard, secrétaire du vice-rectorat de la Corse, a réuni en 30 pages, avec une clarté remarquable, toutes les dispositions ministérielles qui régissent les bourses nationales, départementales et communales dans les établissements publics d'instruction secondaire.

Pour recevoir franco, cette brochure, l'on n'a qu'à s'y adresser en lui envoyant un mandat-carte de 0 fr. 60. On peut aussi se la procurer chez M. de Peretti, libraire, avenue du Premier Consul, à Ajaccio.

Vaccination

M. le docteur Grimaldi de Sansonetti, conservateur de la vaccine du département de la Corse, après s'être entendu avec M. le Maire de la ville de Bastia, a l'honneur de prévenir la population de Bastia qu'il fera tous les jeudis de 2 à 4 heures du soir, des séances publiques de vaccination dans une des salles du théâtre municipal.

Ces vaccinations seront pratiquées avec des pulpes glycérinées antiseptiques qui est le meilleur mode de vaccination recommandé aujourd'hui.

M. le docteur Grimaldi invite instamment les mères de famille à faire vacciner leur enfants et même revacciner, car la revaccination est aussi nécessaire que la vaccination à partir de huit ans, afin de pouvoir les préserver des atteintes de la petite vérole par ces nouveaux procédés qui sont sûrs et exempts de tout danger.

Bulletin financier

Paris, le 24 janvier 1901.

Après un début animé le marché fléchit brusquement et les cours reprennent l'avance acquise hier. Le 3 0/0 revient à 101.97, le 3 0/0 vaut 103.75. L'Extérieure reculé à 74,90.

Nos Etablissements de Crédit sont bien tenus, surtout le Crédit Lyonnais et le Comptoir National d'Escompte qui progressent à 1.174 et à 894 ; la Société Générale reste à 615, le Crédit Foncier à 868.

Dans le groupe des valeurs industrielles, les Obligations Paris Nationales sont très demandées à 270 fr et les actions à 405.10 ; la Compagnie Générale des Charbonnages est traitée à 460 et 462 ; la Raffine de Say se maintient vers 1 475 ; la Sucrerie de la Rive Gauche vaut 649.

Les excellentes valeurs quotidiennes de la Compagnie Continentale Nouvelle d'Incendie, 8, Place de l'Opéra, à Paris, provoquent des demandes d'actions de cette société.

L'affaire qui éveille, en ce moment, l'attention des capitalistes est la société Parpillon gruise de Charbonnages qui possède en Bourgogne une mine donnant de plus de 30.000 tonnes, sur lequel elle est concessionnaire de cinq cent quarante-deux mines de Charbon.

Chemins Français fermes.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

AJACCIO. — Le maréchal des logis Garagne est nommé adjoint au trésorier de la 2e compagnie de la Corse, à Ajaccio.

∴

VEZZANI. — Un jeune pâtre de cette commune, Luciani Noël, en conduisant son troupeau, aperçut, au lieu dit Pittale, un homme étendu au pied d'un olivier. Il s'approcha, et constata qu'il était mort. Il appela au secours. On accourut, et on constata, en effet, qu'on se trouvait en présence du cadavre de Fratani Noël, cultivateur, de Vezzani, âgé de 45 ans.

De l'enquête à laquelle il a été procédé il est résulté que le malheureux Fratani cueillait des olives sur l'arbre, qu'une branche s'est brisée et qu'il est tombé d'une hauteur de six mètres. La mort a dû être instantanée et remonte à vingt-quatre heures environ.

Fratani laisse un fils auquel on a annoncé le malheur qui venait de le frapper avec les plus grands ménagements.

∴

CORTE. — M. Ceccaldi, juge au tribunal de Corte, est chargé de l'instruction au même siège, en remplacement de M. Ihler, nommé aux mêmes fonctions à Belley.

∴

SAN GAVINO. — Sur la demande de M. l'instituteur Muraccioli, le conseil municipal de San Gavino d'Ampugnani a voté une somme de 35 francs pour le renouvellement et la réparation du mobilier scolaire.

∴

VENTISERI. — M. Leccia Bolive a fait venir lui-même de Paris des tubes de vaccin et a procédé avec succès à la vaccination de 167 élèves des deux écoles.

∴

VIVARIO. — M. Finelli, ancien suppléant, a été nommé instituteur stagiaire à Vivario, en remplacement de M. Poggioli.

Véritable Savon des Princes du Congo

Hors Concours Exposition 1900. Exiger sur la boîte, l'enveloppe et le pain le mot Congo.

A Ciccistà

Commedia in 3 atti

DI P. VATTELAPESCA

SCENA XIV.

I PRECEDENTI meno BASTIANU

Pedro-Paulu (furioso, a Mariuccia)
O civitaccia maladetta ! Ecco cos'hai guadanto cu e to scimmiottarie !

Mariuccia
En un fesi nulla...

Pedro-Paulu
Si, nulla di vò !

Serena
Abì, che u male un n'è poi cust grande !

Pedro-Paulu (a Serena)
Ci metti a to lingua anca tu ? Simeni spiecci !

Serena
Un si discredibe ch'ella l'ammazzà babu e mamma ! Cos' ha fattu ?

Pedro-Paulu (rabbioso)
Nunda ! Un mi la cantate tait' e dule, e mió velle curnacchie ?.. Bastianu vene a dummandalla in matrimonia...

Mariuccia (ridramente)
Cosa ne sapia eo ?

Pedro-Paulu
ed ella un s'ha fecchj e parolle che pe u so rivale ! anzi, a sola parolla ch'ha pe u futuru sposu è un'inghiulia !

Mariuccia
Ma...

Pedro-Paulu
Zitta, o mucciaju ! L'intesi eo stessu cu e mió arecchie ... U male in che, u'n tòia, fani a mió disgrazia.

Serena (imbrittita)
Cumme, cumme ?

Pedro-Paulu
A saperete più terdi ... Ih dieu solu cho, se a cosa n'incammina male, à questa l'ultima vôlta che lu' mi videte.

Serena (spaventata)
O Mathona ! Spiegati, fratellu.

Pedro-Paulu (piano a Serena)
Un ti spaventà !
Mariuccia (a Pedro-Paulu, comandosi)
Oh, perchè un mi la dicisto primma ! Eo un putia indovinà...

Serena (a Pedro-Paulu)
Ma qual'è a disgrazia chi mi minaccia !

Pedro-Paulu (piano)
Un so cosa dilli.

(entra Michele).

Un Incident Personnel

ENCORE GILETTA. — MYSTÉRIEUX LIBRAIRE. — ENQUÊTE OUVERTE

On lit dans le *Furet* :

Ajaccio, 21 janvier,

Les ministres de la guerre et de la marine ont décidé d'ouvrir une instruction sur une accusation d'espionnage à laquelle serait mêlé le général Giletta. Ce dernier correspondait avec un courtier en librairie Corse. Des employés corses des ministères de la guerre et de la marine recevaient gratuitement des publications corses en échange de renseignements qu'ils envoyaient naïvement à l'individu suspect.

∴

D'autre part nous recevons de notre correspondant de Rome l'information suivante :

Rome, 21 janvier.

Le Bulletin Militaire annonce que le général Giletta est mis en disponibilité.

Cette mesure aurait été prise à la demande du gouvernement français, Giletta ayant été pincé à nouveau dans une affaire d'espionnage.

La mise en disponibilité de Giletta se rattache, à n'en pas en douter, à la nouvelle affaire d'espionnage que nous signale notre correspondant d'Ajaccio.

(La Patrie)

∴

Les deux dépêches qu'on vient de lire, et qui d'ailleurs ont déjà été reproduites par *Bastia Journal* dans son numéro de samedi paraissaient mardi dans le journal la *Patrie*, de Paris.

Ces jours derniers de nombreuses personnes de la ville recevaient le numéro de la *Patrie* contenant ces deux télégrammes. A l'intérieur du journal se trouvait même, dans chaque numéro expédié en Corse, un petit carré de papier, sur lequel on pouvait lire le texte suivant :

La dépêche exacte d'Ajaccio, transformée par la rédaction de la « Patrie », nommait M. Mathieu Ollagnier, libraire à Bastia. Cette note et la « Patrie » sont envoyées en Corse à 1.000 personnes.

Patriotes Corses, veillez !

On nous dit que M. Mathieu Ollagnier a déposé une plainte au parquet de Bastia, qui ouvrira une enquête, afin de savoir quelle peut être la personne qui a un si grand intérêt à calomnier le directeur du *Petit Bastiais*, car nous estimons, nous, que cette abominable machination ne peut être l'œuvre d'un simple fumiste, d'un Lemice-Terrieux quelconque désireux de s'amuser aux dépens de notre honorable confrère.

Si cependant l'auteur de cette note est un fumiste, il faut avouer que sa plaisanterie est loin d'être spirituelle.

Quoiqu'il en soit, le public bastiais, qui tient en grande estime M. Mathieu Ollagnier, a fait à la calomnie, dirigée contre notre confrère, l'accueil qu'elle méritait. Il l'a repoussée du pied.

Bien qu'il nous arrive parfois de ne pas avoir la même opinion que M. Mathieu Ollagnier sur les hommes politiques insulaires et notamment sur certains fonctionnaires de notre pays, nous n'hésitons pas, dans cette circonstance, à protester avec énergie contre les vils procédés employés par l'odieux calomniateur qui, nous en sommes convaincu, a inventé de toutes pièces cette histoire d'espionnage à laquelle, dans un intérêt que la justice saura faire ressortir, il a voulu mêler le nom de notre confrère du *Furet* de l'article qu'il a bien voulu nous consacrer. Quant à l'incident en lui-même, des lettres reçues de Paris nous obligent à retarder de quelques jours les mesures que nous nous proposions de prendre immédiatement. — M. O.

Hôpital Civil de Bastia

MM. le président et les administrateurs de l'Hôpital Civil de Bastia ont l'honneur de porter à la connaissance des familles :

Coralli Jean-François, Mattei Lange, Visidari Jean-Brando, Delgunino M.-E.-Fortuné, Gregorj Jacques, Gregorj, Conseiller, Gregorj Louis, Ricciardi Simon, Morati Victoire, Fabrizi, président, Carnot, Président de la République, Thiers, nee Rogliano, de Casabianca F.-M, conseiller, Cristofini J.-B., Balicciani Madeleine, Oletta, née Podesta, Graziani et Gasparj,

Qu'une messe sera célébrée le 30 janvier courant, à 9 heures du matin dans la chapelle de l'Etablissement pour le repos de l'âme des bienfaiteurs du dit Hôpital p'us haut désignés.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 28 janvier

Thermomètre — 7 heures du matin, + 10 2 midi 7 15 2 6 soirs du soir + 14 . Maxima, + 15 4 minima, + 40 6.

Baromètre. — 7 heures du matin, 753 9 . midi, 754 mm. 6 heures du soir 755 mm

Vent. — 9 h. du matin, N. O. violent.
5 h. du soir, id.

Etat du ciel, clair.

Etat de la mer, très agitée.

Hauteur des eaux : matin, + 0 35, soir + 0,28

Baromètre, à 9 heures du matin mer.

∴

Le temps

Dans la soirée de dimanche le vent a commencé à souffler avec une violence extraordinaire, et pendant toute la nuit et la journée de lundi, il n'a cessé de secouer fortement les portes, les fenêtres et les arbres. Il doit inévitablement avoir causé de grands dégâts. Par moments les rafales étaient épouvantables.

Le paquebot postal *Pelion*, venant de Marseille, a eu vent arrière : il est arrivé ainsi vers sept heures.

Le vent est le grand balayeur public, et lorsqu'il souffle, d'aucuns se réjouissent au point de vue de la salubrité publique. Tous les médecins ne partagent pas cette manière de voir, et il en est qui soutiennent qu'en temps d'épidémie variolique, par exemple, le vent colporte partout les germes de cette terrible affection et augmente ses ravages.

Le paquebot *Lou Cettori* n'était pas parti pour Marseille à l'heure où nous écrivions ces lignes.

Aux environs de Toga, les dégâts causés par le libeccio sont assez importants.

La remise Filippi a eu sa toiture partiellement emportée.

D'autre part, la Grande savonnerie Corse a eu presque tout son toit enlevé.

Heureusement que dans ces effondrements aucune personne ne se trouvait dans les immeubles.

∴

Cortège funèbre

Le paquebot de la Compagnie Fraissinet a transporté la dépouille mortelle de l'infortuné maire de Cervione, M. Raphaël Astima, emporté par une pneumonie, à Avignon, où l'avaient appelé des affaires de famille. C'est à son vieux père, dont il était l'unique enfant, qu'est échu le triste devoir de lui fermer les yeux.

Le cercueil a été reçu sur le quai par les nombreux parents du regretté Raphaël Astima et les amis de la famille. La douleur de M. Philippe Asrima était vraiment accablante ainsi que celle de ses frères. Ils ont pu voir quelle part sincère nos concitoyens ont pris à leur malheur.

Le cortège s'est rendu directement à la gare ; le cercueil a été placé dans une voiture spéciale et dirigé sur Cervione.

Bien que les obsèques n'aient lieu que mercredi de nombreux parents ont accompagné le cercueil jusqu'à Cervione.

∴

Lycée de Bastia

M. Padovani François, licencié d'histoire, répétiteur au lycée de Bastia, vient d'être délégué dans les fonctions de professeur au collège de Calvi.

Nous adressons toutes nos félicitations à ce jeune fonctionnaire, qui a su s'acquérir parmi nous de bonnes et solides amitiés.

∴

Au Palais

M. Acquaviva Jean-André, licencié en droit, a été admis à la prestation du serment, hier, devant la chambre civile de la cour d'appel.

M. Acquaviva compte se faire inscrire au barreau de Corte.

∴

Tirage au sort

M le Sous-Préfet a présidé les opérations du tirage au sort dans les deux cantons de Bastia.

Il y avait 71 conscrits à Terravecchia, 4 à Foriani, et 125 à Terravecchia.

∴

Vol

Un vol avec effraction a été commis dimanche, entre sept et dix heures du matin, au quartier de Toga. M. Jean-Baptiste Améris et sa dame avaient été appelés en ville pour diverses affaires ; à leur retour, ils constatèrent que des malfaiteurs s'étaient introduits chez eux en brisant une persienne d'abord, puis un carreau. Cette opération terminée, ils avaient pénétré dans l'intérieur, fracturé des armoires et des tiroirs et emporté une somme de 200 francs environ.

La gendarmerie a ouvert une enquête.

∴

Objet trouvé

Il a été trouvé sur le boulevard Paoli, un porte-monnaie contenant de l'argent et des objets de valeur. On peut le réclamer au bureau du journal.

∴

TOUX, RHUMES, BRONCHISIE, guéris par le Lénitif au Laurier-Cerise, Raffaelli, pharmacien, Place Prélà, Bastia, prix : 1 fr. 50.

∴

Au port

Le vapeur anglais *Gornet*, capitaine Webster, est parti dans la matinée, pour Valence (Espagne) après avoir embarqué 201 tonnes cédrats et acide gallique à destination de Londres.

— Le brick goélette français *Joséphine*, capitaine Bertoncini, est arrivé dans l'après-dîner, chargé de matériaux venant de Marseille.

∴

Bonne jument

A vendre de suite jolie jument, bonne trotteuse.

S'adresser au bureau du journal.

∴

Maladies des yeux

Clinique du docteur Alexandroff, Cours Grandval, 4, Ajaccio. Tous les jours de 2 à 3 heures. Le docteur Alexandroff opère et garde ses malades sous la direction d'une dame Française, qui a dirigé une Clinique au Continent.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES. — Néant.

NAISSANCES.

Santini Marie-Louise, — Clément Louise-Anne-Angéline, — Rebaldi Angèle-Marie.

Décès.

Nicoli Pierre-Antoine, 2 mois, de Bastia.
Folacci Marie, 20 mois, de Bastia.
Tieri Anna Michelette, 20 mois, de Bastia.
Campodonico Marie Madeleine-Camille, six mois, de Bastia.
Bonacorsia Angèle-Marie, veuve, 63 ans, de Furgo.
Landini Rose, 46 mois, de Bastia.
Monti Louis, 47 ans, de Bastia.
Filippini Antoine-Marie, 30 mois, de Bastia.
Crose Antonette, célibataire, 22 ans, de Bastia.
Sapia Gaétan, célibataire, 65 ans, de Gargano.

DEMANDEZ PARTOUT la chicorée extra

MOKA CASIEZ

5 mises hors concours
12 diplômes d'honneur et grands prix
Casiez-Bourgeois, à Cambrai
Dépôt à Bastia :
Agent : M. J. B. SEGALA, rue St-François, 2

EXIGER LA MARQUE

BYRRH

LE PLUS ANCIEN DES TONIQUES ET APÉRITIFS
A BASE DE VIN ROUGE GÉNÉREUX
ET DE QUINQUINA
Se prend pur comme toujours. Étendu d'eau fraîche ou, de préférence, d'eau de seltz, il se fraîchit sans débiliter

BOURSE DE PARIS

	26 janvier	28 janvier
Rente 3 p. 0/0 ancien	101.92	101.95
— 3 p. 0/0 amorts.	100.05	100.22
— 4 p. 0/0	103.65	3 70

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

LÉGION D'HONNEUR

Le Journal Officiel de dimanche publie les nominations dans l'Ordre national de la Légion d'honneur que nous avons annoncées.

M. le docteur Ramaroni, chirurgien de l'hôpital civil de Bastia, et M. le chanoine Letteron, professeur au lycée de Bastia, sont faits chevaliers de la Légion d'honneur.

NOUVELLES MILITAIRES

M. le général Léger, commandant la 63e brigade d'infanterie, est placé, à dater du 27 janvier, dans la 2e section (réserve) du cadre de l'état-major général.

Tableau d'avancement

Réserve

Sont inscrits sur le tableau d'avancement, en 1901, dans l'infanterie de réserve :

Pour le grade de major, M. le capitaine Galvani.

Pour le grade de capitaine, M. le lieutenant Susini.

Pour le grade de lieutenant, MM. les sous-lieutenants Antoni, Barbieri, Casamatta, Ceccaldi, Colombani, Contri, Locciani et Pasqualini.

Armée territoriale

Pour le grade de chef de bataillon, M. le capitaine de Battafoco.

Pour le grade de lieutenant, M. le sous-lieutenant Fiorini.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Vienne

Les électeurs de l'arrondissement de Montmorillon étaient appelés hier à élire leur député, en remplacement de M. le baron Demarçay, élu sénateur.

Inscrits, 20,655.

Les voix se sont ainsi divisées :

Paul Millet, maire de Lathus, conseiller général de Montmorillon, candidat libéral, 6.584 ;

Corderoy, conseiller général, républicain, 4 561 ;

Tranchant, ancien maire de Chauvigny, radical socialiste, 4 515.

Il y a ballottage.

Le baron Demarçay, républicain, avait été réélu en 1898, par 8 206 voix, contre 6.449 au docteur Constantin, radical.

Basses-Alpes

Dans l'arrondissement de Sisteron a eu lieu le second tour de scrutin pour l'élection d'un député, en remplacement de M. Robert, décédé.

Inscrits, 6,133.

M. Hubbard a été élu par 2 644 voix, contre M. Théliène, qui en a obtenu 2.191.

Au premier tour de scrutin les voix se sont ainsi réparties :

Georges Hubbard, ancien député radical de Seine-et-Oise, 2.050 ; Théliène, maire de Sisteron, radical, 1,884 ; Louis Tessier, radical, 602.

L'Evêque de Nice

L'Evêque de Nice a été nommé chevalier de la Légion d'honneur. Ce prélat vient d'écrire une lettre très digne au président du conseil, ministre de l'intérieur et des cultes, dans laquelle il déclare que dans les circonstances actuelles il ne peut accepter cette distinction.

Une perquisition aux bureaux du « Petit Sou »

La police a fait dimanche une perquisition dans les bureaux du journal le *Petit Sou*.

Elle a saisi un certain nombre de fusils Gras transformés que ce journal donnait en primes.

MORT de Giuseppe Verdi

Le célèbre compositeur italien est décédé dimanche matin à 3 heures, après une douloureuse agonie, entouré de sa nièce, d'Arrigo Boito et Ricordi, ses plus dévoués et fidèles amis.

Giuseppe Verdi naquit au village de Roncole près de Busseto, dans l'ancien duché de Parme, le 9 octobre 1813.

En 1839 il donna son premier ouvrage à Milan ; c'était un drame musical intitulé : *O erto di San Bonifazio*.

Les principales œuvres écrites par Verdi sont :

Nabucco, I Lombardi, Ernani, I due Foscari, Attila, Macbeth, I Masnadieri, Rigoletto, il Trovatore, la Traviata, les Vêpres Siciliennes, le roi Lear, un Ballo in Maschera, Don Carlos, Giovanna d'Arco, la Forza del Destino, Aïda, Otello et enfin Falstaff.

Elu correspondant de l'Académie des Beaux Arts le 10 décembre 1850, le maestro Verdi est devenu associé étranger en remplacement de Meyerbeer, le 16 juin 1864.

Verdi était grand'croix de la Légion d'honneur depuis le mois de mai 1892.

Les obsèques auront lieu mercredi ; selon la volonté de l'illustre défunt elles seront très modestes.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

La santé du Président Kruger

D'après une information publiée par l'*Indépendance belge*, les médecins regardent la vie du président Kruger comme sérieusement menacée.

Deux engagements

D'après une dépêche de lord Kitchener, dans l'engagement de Conningham, les Anglais ont eu 4 tués, 2 officiers et 37 hommes blessés.

Les troupes de Lichtenberg ont eu 3 tués, 2 blessés et plusieurs hommes de la Yeomanry ont été faits prisonniers ; ces derniers viennent d'être relachés.

Poste capturé

Un poste de dix hommes gardait la ligne de Kimberley ; tous les dix ont été faits prisonniers par les Boers.

Destruction des voies ferrées

Une dépêche de Standerton dit que le général De Wet se trouve dans la région, et qu'il distribue de la dynamite aux Boers pour détruire les voies ferrées.

Capture d'un train de provisions

Les Boers ont attaqué un poste de fusiliers à Stypilip et ont capturé tout le poste, puis se sont emparés d'un train chargé de bestiaux et de provisions.

Evénements de Chine

Les Négociations

de Pékin :

Une nouvelle réunion des ministres étrangers est fixée à jeudi ; la discussion sera très importante à cause de l'attitude que semble vouloir prendre la Russie.

Les Mines de Ching-Ura-Mio

L'Angleterre avait pressenti le gouvernement russe au sujet de sa participation dans la construction des fortifications de Ching-Ura-Mio.

Le gouvernement russe a catégoriquement refusé d'intervenir pour n'importe quelle somme en déclarant que les fortifications projetées n'ont d'autre but que d'assurer la protection des mines et des propriétés anglaises. C'est donc entièrement l'Angleterre qui doit supporter les frais de ces travaux.

Retour de l'Impératrice à Pékin

Les plénipotentiaires chinois ont prié les ministres étrangers de leur permettre d'occuper la ville sacrée, afin d'y préparer le retour de l'impératrice et de la cour.

Les ministres ont exprimé le regret de ne pouvoir acquiescer à cette demande et ont déclaré qu'avant de faire aucune concession ils étaient obligés de s'assurer par des faits et non simplement par des mots de la bonne volonté du gouvernement chinois.

Les obsèques DE la Reine d'Angleterre

Le ministre de la marine a désigné le croiseur *Dupuy-de-Lôme* pour représenter la France à la manifestation navale de Spithead.

Le jour des funérailles le corps de la Reine, emporté par le *Victoria-and-Albert*, passera entre un double rang de vaisseaux en ligne depuis Cowes jusqu'au large de Spithead.

Les croiseurs, les cuirassés, les yachts salueront une dernière fois de mille et un coups de canon la Reine Victoria.

∴

L'ambassadeur extraordinaire, chargée de représenter la France aux obsèques de la Reine Victoria quittera Paris mercredi prochain.

Duel Damotte-San Malato

Le défi à la pointe d'arrêt le torse nu, porté par M. Athos de San-Malato, a été transformé en une affaire d'honneur qui a été réglée ce matin sur le terrain.

L'arme choisie était l'épée de combat.

A la deuxième reprise, M. Damotte a été touché à l'aisselle.

Les témoins de M. Damotte étaient le professeur Ayat, président de l'académie d'épée et M. Dubois, un fort amateur à qui il donne des leçons ; ceux de M. San-Malato, M. le chevalier Scalisi, correspondant de journaux italiens à Paris et le marquis de Carlo-Pansa.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 2 h 25.

M. Francou, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de vendredi, qui est adopté.

Projets de loi d'intérêt local

Adoption de projets de loi autorisant la perception de surtaxes aux octrois de Goingamp, Villefranche, Morez, la Ricamarie.

La Défense de la Corse

M. Cabart-Danneville a présenté ensuite un amendement au projet de loi relatif aux bases d'opérations de la flotte en Corse demandant la suppression du crédit de 3.000 000 francs destiné à Portovecchio, et le report sur Bonifacio d'un crédit de 2.500.000 francs.

LE BUDGET

Suite de la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, portant fixation du budget général de l'exercice 1901.

Régime des Successions

Suite de la discussion sur le régime fiscal des successions.

M. Saint-Romme dépose un amendement modifiant le règlement du droit des mutations par les usufruitiers ; il développe cet amendement qui est adopté.

Les articles 11, 12, 13 et 14 sont adoptés.

M. Cordelet dépose un amendement en faveur des donations par contrats entre vifs.

Après une longue discussion l'amendement du sénateur de la Sarthe est adopté.

Le Sénat examine ensuite les articles 15, 16 et 17 du projet de loi qui sont adoptés.

Séance demain.

Chambre des Députés

Présidence de M. DESCHANEL.

La séance est ouverte à 1 heure.

M. Sarcouf, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de vendredi, qui est adopté.

LE FORT DE VIZZAVONA

Le ministre de la guerre dépose un projet de loi relatif au déclassement immédiat du fort de Vizzavona.

Le projet est renvoyé à la commission.

2e Douzième provisoire

Discussion du projet de loi portant ouverture des crédits provisoires pour le mois de février 1901.

La Chambre a adopté.

La Tutelle administrative

Discussion de la proposition de loi sur la tutelle administrative en matière de dons et legs.

La Chambre adopte la proposition telle qu'elle a été modifiée par le Sénat.

Convention Postale

1re délibération sur le projet de loi portant approbation de l'arrangement additionnel à la convention franco-britannique, pour assurer l'échange des mandats de poste par la voie télégraphique entre la France et l'Angleterre.

Adopté.

Les cadres des vétérinaires

1re délibération sur le projet de loi ayant pour objet de modifier l'organisation du cadre des vétérinaires militaires.

Après l'exposé fait par M. Fleury-Ravarin, rapporteur, la Chambre décide qu'elle passera à une seconde délibération.

Le Droit d'Association

Suite de la 1re délibération sur : 1. le projet de loi relatif au contrat d'association ; 2. la proposition de loi de M. Cuneo d'Ornano ; 3. la proposition de loi de M. Charles Gras ; 4. la proposition de loi de M. Lemire, concernant le droit d'association.

Contre-projet Gayraud

On reprend la discussion sur l'amendement à l'article 1er présenté par M. l'abbé Gayraud.

M. l'abbé Gayraud reprend son discours commencé jeudi.

Il explique en quoi consistent les vœux d'obéissance dont on a déjà parlé à la tribune, sans trop les connaître. Il aborde ensuite la doctrine du probabilisme. Il approuve le probabilisme enseigné dans tous les séminaires. Quant à la théorie de la restriction mentale, elle est acceptée par l'Eglise, mais dans certains cas seulement.

L'orateur est violemment interrompu, à diverses reprises, par les membres de l'extrême-gauche : Il passe ensuite au *Syllabus* et à l'*Inquisition* ; il déclare qu'il ne veut pas être solidaire des passions ou des crimes de ceux ayant la même foi que lui-même. Il termine en disant que tous les citoyens doivent jouir de la même liberté et de l'égalité.

M. Trouillot, rapporteur, combat le contre-projet de M. l'abbé Gayraud, qui est mis aux voix et repoussé par 419 voix contre 94.

Contre-projet Lemire

La Chambre passe ensuite à la discussion du contre-projet présenté par M. l'abbé Lemire et tendant à la liberté complète pour les associations.

Le député d'Hazebrouck développe son amendement. Il déclare qu'il a fait d'opposition systématique au gouvernement ; il implore la Chambre de faire une loi de justice et d'humanité.

La suite du discours de M. l'abbé Lemire est renvoyée à une prochaine séance.

La mort de Verdi

M. Goujon dépose une motion tendant à associer la Chambre au deuil de l'Italie, à l'occasion de la mort du célèbre compositeur.

Cette motion est adoptée à l'unanimité.

Séance demain.

Tribunal de Commerce de Bastia

Faillite Valery Septime

Les créanciers de la faillite du sieur Valery Septime, ci-devant commerçant à Bastia, sont invités à se réunir le mardi, 5 février prochain, à deux heures du soir, au Tribunal, en chambre du conseil, pour être consultés tant sur l'état des créanciers présumés que sur la nomination du syndic définitif.

Ils sont en outre priés de remettre leurs titres de créances dans les vingt jours, soit au Greffe soit entre les mains du syndic Maestracci, 2, rue Neuve St Roch.

Le Greffier du Tribunal,
D. A. TOMMASI.

Savonnerie Corse

Fabrique à Toga
Bureaux : 13, Boulevard Paoli

M. L. Venturini a l'honneur d'informer le public qu'en présence du succès de ses savons et de l'impossibilité où il se trouvait d'exécuter toutes les commandes qui lui parvenaient, il vient de louer la Savonnerie Corse d'un nouveau modèle alors qu'il pourra donner satisfaction à toutes les demandes.

Il met en même temps les consommateurs en garde contre les nombreuses imitations que l'on fait de son Savon et engage tous ceux qui veulent en avoir pour leur argent à refuser tout savon qui ne porterait le nom de L. VENTURINI, inscrit sur chaque morceau.

Domaine de Valrose près Borgo

Vignes américaines

Plants greffés-soudés, venus en sec, dix variétés, soudures irréprochables, 120 fr. le mille.

Racines : Repiquets mondés, 25 fr. le mille. Repiquets Grôtes, 25 fr. le mille.

Hybrides producteurs directs.

Arbres fruitiers. — Pêchers, variétés précoces, Abricots, Prêcoces des Halles, etc., greffés sur franc, choix extra Pêchers hautes, 0,50 le pied.

Cerisiers, Pruniers, Amandiers, Mirabeliers, etc.

Dépôt : Place de la Porte Neuve, Bastia, aux jardins du Domaine de Valrose.

Vin rouge extra, récolte 1899, à 0,40 le litre, vin rouge, plaine, à 0 35.

Filature de Cocons Saint-Job

M. HENRI BARSANTI et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprenties ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Port Neuf, maison Bertio.

Grand Entrepôt de Son et Repasse, HENRI BARSANTI, Nouveau Port, Bastia.

Etablissement d'Horticulture et de Viticulture

dirigé par MM. GHIO Frères, viticulteurs pépiniéristes à Bastia, Lauréat de deux premiers prix à l'Exposition Universelle de Paris 1900, et autres récompenses.

Grand choix d'arbres fruitiers, Amandiers, Orangers, Mandariniers, Citronniers, plants d'alignement et d'agrément, etc.

Vastes pépinières, vignes de pays greffées sur Rupestris Monticoli et sur Riparia glabre de Montpellier ; mise en vert sous l'eau grand stock de pieds racinés Vinifère Rupestris Monticola, Riparia grand glabre et Aramon de Montpellier, le tout de 1er choix et à des prix modérés.

EAU MINÉRALE NATURELLE
FERRUGINEUSE, ACIDULÉE, GAZEUSE

D' OREZZA

SOURCE PIANE
(Carte Blanche)
AUTORISÉE PAR L'ETAT

Eau naturelle garantie absolument pure sans l'emploi, pour sa conservation et sa mise en bouteille, d'aucun procédé chimique ou artificiel.

NE PAS CONFONDRE AVEC LA SOURCE DÉPARTEMENTALE

DIRECTION et ADMINISTRATION :
8, Place de la Madeleine, 8, PARIS

Agence générale pour la Corse : **Bastia, 9, Bd du Palais**

Dépôts en France et à l'Etranger
chez tous les débitants d'eaux minérales et les principaux Pharmaciens.

D.O.M † D.O.M
BÉNÉDICTINE
de l'Abbaye de Fécamp
La Meilleure des Liqueurs
Exquise Tonique Digestive
Se défier des contrefaçons
Se trouve partout.
D.O.M † D.O.M

Entrepôt régional à Marseille, 42 rue de la République, A. LEROUX, Agent Général.

DANS TOUS LES CAFÉS DE LA VILLE

LIQUEURS SUPÉRIEURES CUSENIER
À BASE DE FINE CHAMPAGNE
QUINQUINA CUSENIER
TONIQUE LE SEUL VRAI APÉRITIF
ABSINTHE BLANCHE CUSENIER
NATURELLE
A BASE D'ALCOOL PUR DE VIN

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons
A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

PHARMACIE Centrale du Nord
LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS
122 et 124 Rue Lafayette
CATALOGUE FRANCO SUR DEMANDE
Téléphone — USINE à St-DENIS
Dépôt Général du FER GAFFARD

Maison L. N. Mattei et Cie

En raison des nombreuses contrefaçons et concurrences déloyales qu'attire à la liqueur *Cédratine Mattei* sa bonne réputation, l'attention des consommateurs est appelée sur ce qui suit :

Nulle autre que la maison L.-N. Mattei et Cie ne peut se servir du mot *Cédratine* qui est une marque déposée, c'est-à-dire la propriété personnelle de cette maison.

Toute bouteille ne portant pas l'étiquette de la maison L.-N. Mattei et Cie est une contrefaçon.

Tout contrefacteur sera poursuivi conformément à la loi.

RUMEUR

Offrez & Demandez dans tous les Etablissements
Le « Vin du Cap-Corse » au Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI & Cie
Ne pas le confondre avec tout autre produit similaire.

ERS A PLANCHER
FERS RONDS, PLATS & CARRÉS
FERS FINS de MARÉCHAL
Chaux & Ciments, Plâtres
Ch. CLÉMENT

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA
et les ports du Nord

Le vapeur anglais BERYL
chargera à Bastia vers le 6 Février
Pour GÊNES direct, les ports d'ESPAGNE, LONDRES.
prenant marchandises sur connaissement direct pour ANVERS, HAMBOURG et tous les ports d'ANGLETERRE

Pour fret s'adresser à
Arthur C, Southwell, Bastia.

ASTHME CATARRHE, OPPRESSION CRISES DE SUFFOCATION
Immédiatement soulagés et guéris à la longue par
le PAPIER BARÉ et les CIGARES BARÉ
6f 60 la Boîte de Cigares ou de Papier.

VIN de VIAL
Au Quina,
Suc de viande et Phosphate de chaux
ANÉMIE CHLOROSE, PHTISIE,
AFFAIBLISSEMENT GÉNÉRAL
VIAL Pharmacien

L'AMARO MATTEI
EST UTILE PENDANT L'HIVER ET INDISPENSABLE PENDANT L'ÉTÉ

Voulez-vous de la bonne bière ?
à la Brasserie Gasparini
Place Saint-Nicolas
Vente en gros et en détail

VIN ROUGE excellent 9 f. l'hecto rendu franco votre gare, 50 litres essai : 5 f. Envoyez mandat poste à Brédat-Fleury à Montigny-Lencoup (S. et M.)

A LOUER

JOLI CHALET, sur la route Nationale, près Toga, se composant de 2 étages de six pièces chacun, magasins et jardin au rez de chaussée.

Le tout 120 francs par mois. S'adresser à MM. L. N. Mattei.

ANCIEN CABINET PRADERE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
14, rue de l'Opéra,

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

CHAMPAGNE
LOUIS ROEDERER, Reims

En raison de la recrudescence de contrefaçons et concurrences déloyales qu'attire à la célèbre marque sus indiquée l'universelle réputation de ses produits, l'attention des consommateurs est appelée sur ce qui suit :

Aucune maison homonyme ne peut se targuer du moindre degré de parenté ou autre rapport quelconque avec la vieille maison Louis Roederer, dont les origines remontent à la fin du siècle dernier.

Toute personne désirant du vrai Louis Roederer est instamment priée de vérifier soigneusement le bouchon et de refuser toute bouteille qui ne porterait pas le nom ci-dessus

« Le prix de la bouteille carte verte est de 5 fr. 50 »

Agent général pour la Corse, maison L. N Mattei, Bastia.

VALS DÉLICIEUSES
Eminemment Digestives.

MAUX DE JAMBES
VARICES DÉMANGEAISONS ULCÈRES
DARTRES PLAIES à toute nature ECZÉMAS
Soulagement immédiat
L'EAU PRÉCIEUSE
Dépôts à Bastia, pharmacie A. ELLIER, à Ajaccio, pharmacie GUELFUCCI

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT,
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX D'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 16 francs
EDITION 2 ; contenant une Gravure coloriée et un Patron, d'exemple dans les 2e, 3e et 4e Nos.
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 32 francs
ABEL GOUBAUD, Editeur, 2, rue de la Sorbonne, PARIS

Le meilleur des cigares à 0,10 est sans contredit le **Cigare Mattei**, le demander dans tous les débits.
Un ne fume pas ce bon cigare,
On le hume, tellement l'on est ravi

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes le boîte — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes

DEMANDEZ ET OFFREZ dans tous les Etablissements
L'AMARO MATTEI
APÉRITIF SUPÉRIEUR
L'Exquis Cigare Mattei
Pour les fumeurs des fumeurs de cigares

20e ANNÉE — MERCREDI 30 JANVIER 1901 — N° 23

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0,75 — Divorces, 0,30 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE..... un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr. | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
AUTRES DÉPART. 22 » » 12 »
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Sainte Aline.
SOLEIL : (Heure nationale)
LEVE, 6 58 m. — COUCHE, 4 h. 30 s.
LUNE : Premier quartier le 26 — Pleine 3
FÊTE DE DEMAIN : Saint-Pierre Nolasque.

29 JANVIER

Les Curiosités de la Semaine

Nous allons bientôt manger du sucre.... électrique. Ne nous en étonnons pas d'ailleurs ; la chimie accomplit chaque jour de tels prodiges que l'on ne prévoit pas où elle s'arrêtera. Un spécialiste, M. Dupont, obtient ce sucre, par électrolyse des jus sucrés de betterave ou de canne. C'est l'électricité qui successivement, dans une série de vases poreux, rejette les matières étrangères, jusqu'à ce qu'on obtienne un sirop d'où l'on extrait facilement la matière sucrée. On s'attend à voir bientôt les fabriques ou raffineries de sucres transportées dans les montagnes où la force des chutes d'eau permet de se procurer de l'électricité à bon marché. Encore quelques années et les montagnards des Alpes et des Pyrénées pourront sucrer leur café pour rien. Et vous verrez que Corte, la ville de Corse qui, grâce à son Tavignano et à sa Restonica, sera la première à jouir de la lumière électrique, fournira du sucre à toute l'île !

Un homme franc. Un reporter, qui signe R. d'H., nous raconte une entrevue qu'il vient d'avoir avec le célèbre Kipling, l'écrivain anglais tant admiré de ses compatriotes, aux Etats-Unis et même par l'empereur Guillaume. Au dire de ce reporter, Kipling n'a rien de la rondeur anglaise ; c'est un homme très agile dans ses mouvements, aimant à rire, et ayant le regard très vif derrière ses lunettes, et admirant, par-dessus tout, les gens d'action. Il a causé un peu de tout avec le journaliste qui était venu le visiter. Au chapitre musique il a déclaré carrément qu'il n'aime pas Wagner, un peu Bach, Gounod tout entier, qu'il abomine Beethoven, mais que, pour Offenbach, c'est de l'adoration. Or, j'avoue que j'aime cette manière de donner franchement son opinion. Que de gens qui, Wagner et Beethoven embêtent d'une façon formidable et qui l'osent pas dire à leurs amis qui les portent aux nues qu'ils ne les comprennent pas et préfèrent de voir se livrer devant eux telle ou telle symphonie dite classique.

Le féminisme au Japon. La riche famille des Mitsué a fait don d'un immense terrain sis à Tokio (Japon), pour la fondation d'une université pour les femmes. Trois autres habitants ont souscrit ensemble pour une somme de 600 000 francs, pour l'érection des bâtiments de cette université. Les travaux sont déjà commencés ; on espère pouvoir ouvrir la nouvelle université au printemps de 1901. On compte sur un grand nombre d'étudiantes ; beaucoup de jeunes Japonaises de bonne famille se sont fait en effet inscrire, ces dernières années, aux cours de la Faculté de médecine et de l'Ecole polytechnique de l'Université. Les femmes japonaises, on le voit, se préparent à être ingénieurs aussi bien que docteurs en médecine. Madame Chrysanthème se transforme complètement et, dans quelques années, Loti ne la reconnaîtra plus.

Un homme-femme ; histoire d'Amérique. Le Tammany-Hall, où se préparent toutes les élections politiques à New York, comptait parmi ses membres les plus influents un M. Murray. Riche, répandu, populaire, il avait habité trente ans le même quartier, y avait voté, avait siégé dans les jurys criminels. En outre, il avait une fille adoptive qu'il promenait à son bras et qu'il se proposait de marier prochainement. Tout à coup on apprend que M. Murray vient de mourir, et en même temps, qu'il avait succombé à un cancer au sein. M. Murray était une femme !

Encore les microbes. On en découvre partout, celui-ci est d'autant plus incommode qu'il vient nous troubler dans une de nos plus agréables distractions. Il s'agit en effet du microbe des théâtres que M. le docteur Hanriot, membre de l'Académie de médecine, nous signale comme fort dangereux. Ce salané animalcule vit dans la poussière, et c'est lorsqu'enlevés par une pièce à succès, les spectateurs applaudissent et trépignent, que le dit microbe s'attaque aux uns et aux autres, emporté par la poussière que soulèvent les mouvements frénétiques suscités par l'enthousiasme des amateurs ou *dilettanti*. Pour combattre ce nouvel ennemi, le docteur Hanriot voudrait : 1° une aération meilleure et naturelle. — 2° De larges baies par lesquelles entreraient les rayons du soleil. — 3° Le velours remplacé par le cuir et la suppression des rideaux d'avant scène en étoffe. — 4° Les meubles, les boiseries revêtus d'un vernis laqué sur lequel on pourrait promener une éponge imbibée d'eau. — 5° Le sol imperméable, afin de pouvoir être lavé, et recouvert d'un léger gravier qui, balayé chaque jour, entraînerait, chaque jour, sans se soulever dans l'air, toutes les scories.

TIPELET.

Votes de nos Députés

Scrutin sur l'urgence en faveur du projet de loi sur le contrat d'association.

Nombre de votants	490
Majorité absolue	246
Pour l'adoption.	337
Contre.	151

La Chambre des députés a adopté.

Ont voté pour, MM. Arène, Astima, Giacobbi, Malaspina.

Le comte Pozzo di Borgo a voté contre.

La Protection du Gibier

M. Jean Dupuy, ministre de l'agriculture, a adressé aux préfets la circulaire suivante relative aux clôtures anticipées de la chasse :

Paris, le 23 janvier 1901.

Monsieur le préfet, la diminution constante et progressive du gibier en France fait redouter la disparition prochaine de certaines espèces et principalement de la perdrix et du lièvre, seul gibier que l'on rencontre dans les chasses banales, exploitées chaque année jusqu'à épuisement presque complet. Il importe de remédier à cette destruction, non seulement dans l'intérêt de la chasse elle-même et du plaisir des chasseurs, mais surtout dans un intérêt économique.

Aumois de janvier, les perdrix deviennes très difficiles à approcher ne tombent qu'exceptionnellement sous le coup des chasseurs ; mais les braconniers profitent de la faculté qui leur est laissée de colporter et de vendre le gibier capturé délictueusement. A cette époque, d'ailleurs, l'accouplement commence et la destruction d'une perdrix a pour conséquence la perte de toute une compagnie à la saison suivante.

Dans les climats doux, comme celui de la majeure partie de la France, c'est également fin décembre ou commencement de janvier que les lièvres commencent à bouquiner ; il est nécessaire de leur ménager, dès cette époque, la tranquillité indispensable pour leur reproduction.

Un certain nombre de conseils généraux ont compris que le véritable moyen d'assurer la conservation du gibier était d'interdire la chasse pendant toute la période de la reproduction. En conséquence, les chasses à la perdrix et au lièvre ont été closes dans nombre de départements à des dates variant du 1er décembre au premier dimanche de janvier.

Ces mesures protectrices ne sauraient trop être encouragées ; mais pour leur faire produire tous les résultats que l'on est en droit d'en attendre, il conviendrait de les généraliser.

Je vous serai obligé, monsieur le préfet, de vouloir bien, lors de la prochaine session du conseil général, appeler l'attention de cette assemblée sur la nécessité de clore au 15 décembre la chasse à la perdrix et au lièvre, et lui demander son avis à ce sujet, conformément aux prescriptions de la loi du 16 février 1898.

Je vous prierai d'insister sur ce point, qu'il n'agit non pas d'une disposition spéciale à un département isolé, mais d'une mesure générale.

Il est à désirer que les résultats de cette consultation puissent me parvenir pour le 15 mai 1901 au plus tard.

Agréez, etc.

Le ministre de l'Agriculture,
JH. S DUPUY.

La Mission du XXe Siècle

LE PRINCE ROLAND BONAPARTE

10, avenue d'Iéna. Nous causons, le prince et moi, dans le petit salon bleu. J'interrogeai mon hôte sur les affaires coloniales, où il n'est pas mêlé, ou il n'a pas le moindre intérêt matériel, pratique, mais pour lesquelles au point de vue théorique, il se passionne. Le prince Roland Bonaparte répond avec une verve endiablée :

« Nous nous sommes mis malheureusement trop tard à nous refaire un à nous faire un empire colonial. Nous avons eu longtemps d'autres besognes, absorbantes. Certains prétendent que Napoléon n'ait mait pas les colonies. C'est faux. Napoléon était un colonial, et à tous crins. Vous n'ignorez pas ses projets touchant l'Egypte, les Indes, la République argentine, l'Algérie... Et tenez, je possède un manuscrit très curieux, que je vous montrerai tout à l'heure, que je publierai un de ces jours, en le commentant, et qui forme un bon document à l'appui de ma thèse ; l'auteur de mon manuscrit est un savant, le naturaliste Péron. Voici de quoi il s'agit : le premier consul avait envoyé une expédition... scientifique en Australie. Un M. Baudin commandait l'expédition. Il y avait là, aussi un M. de Freycinet, officier de marine, parent du nôtre. Quant à M. Péron, naturaliste, le premier consul l'avait chargé d'une enquête sur les colonies anglaises de l'Australie. Et notre Péron de revenir avec un excellent rapport donnant les voies et moyens d'occuper les dites colonies ! Péron a l'aplomb de l'époque. L'un des chapitres de son mémoire exhibe l'admirable titre suivant : « Des moyens de conserver à la France les colonies australes de l'Angleterre après leur conquête. » Péron, d'ailleurs, avait tout vu, tout analysé avec une précision extraordinaire ; il savait jusqu'au nombre de rations et à la quantité de provisions de tout genre, que renfermaient, là-bas, les magasins du gouvernement. Donc, Napoléon était un colonial.

« Mais, hélas ! au début du ce siècle, nous ne pûmes travailler à la réalisation de nos grands desseins coloniaux ; le loisir nous manquait. Ensuite, la politique intérieure hypnotise la Restauration. Sous Charles X, sous Louis-Philippe, voici la conquête de l'Algérie. Enfin, avec le second empire, le vrai mouvement colonial reprend ; nous occupons la Nouvelle-Calédonie ; l'expédition de Chine sert de prélude à l'occupation de la Cochinchine ; Faidherbe affermit, élargit notre domination au Sénégal... le désastre de 1870 interrompt tout. Puis, la funeuse politique de recueillement nous paralyse jusqu'au moment où, grâce à Ferry (1881-1885), la République se mit, paradoxe heureux, à nous faire un vaste empire colonial. Quand on songe que le Tonkin avait été conquis par Francis Garnier avec une poignée d'hommes, et qu'au nom de la politique des bras croisés nous avons évacué ce pays pour être obligés après de le reconquérir avec des flots de sang et des millions ! Mais, hélas ! on ne peut refaire le passé, et il faut regarder l'avenir. Nous nous mettons très malheureusement trop tard à nous refaire ou à nous faire un empire colonial. Nous avons eu longtemps d'autres besognes, absorbantes. Certains prétendent que Napoléon n'aim

quérir à force de sang et d'argent ! Dans les affaires coloniales, l'esprit de suite est particulièrement nécessaire. La France devait se tailler un empire colonial, sous peine de rester isolée et de déchoir. Quand on vit en compagnie des gens qui marchent, si l'on s'arrête, on ne recule pas, mais les autres vous distancent. Ferry voyait clair. Toutes les horreurs qu'on a pu dire de lui n'empêchent pas que Ferry, seul, ait bien envisagé la situation. L'empire colonial sera la gloire de la troisième République. Autre face de la question : ces entreprises coloniales, qui étaient indispensables, les avons-nous convenablement exécutées ? Il nous a fallu quinze ans pour avoir « l'armée coloniale », n'est-ce-pas ? La raison d'être des colonies, c'est surtout de rapporter à l'ensemble de la nation. Eh bien, nos particuliers n'exploitent pas assez activement les territoires conquis par la République. Hâtons nous d'avouer qu'ils ne sont pas responsables de tout le mal ; nos colonies, par exemple, manquent de chemins de fer ; or, pour rendre des services, les chemins de fer doivent être construits rapidement ; et toutes les fois que le gouvernement se charge de la besogne, on sait ce qui se passe. Commencé en 1879 ou en 1880, « ne me rappelle plus, le chemin de fer du Sénégal au Niger n'est pas encore terminé ! A propos de chemins de fer, Stanley me disait un jour : « Aux colonies, toute la politique française devrait se résumer dans la construction de voies ferrées. Tant que vous n'aurez pas de chemins de fer, vous n'aurez pas de colonies ! » Et d'où vient ce marasme ? Voici : on n'ose plus accorder de concessions, car, en cas de conditions avantageuses, une certaine presse crierait aux pots de-vin ! Donnez du territoire aux concessionnaires le long de la ligne à construire, et on vous accusera pompeusement d'aliéner le domaine national. On se méfie des « faiseurs d'affaires » : la nuance de mépris avec laquelle beaucoup de gens proferent ces mots aujourd'hui est un signe des temps : on craint tou ours que les entrepreneurs gagnent trop d'argent. On oublie leurs risques, etc. Quant à moi, je trouverais fort bon qu'ils gagnassent du 25 0/0 à Madagascar, par exemple. Qu'ils volent même, pourvu que nous ayons nos chemins de fer ! L'Etat, lui, n'aboutit ni ne peut aboutir. Autre point : nos ingénieurs, surtout ceux de l'Etat, sont trop méticuleux, font de l'ouvrage trop soigné dans les pays neufs. Quant une rivière se présente, l'Anglais construit d'abord un pont en bois, un installe un bac. Le pont de fer s'érige à son heure, quand un trafic rémunérateur fonctionne déjà depuis un an. Evitons à ces entreprises la tutelle gouvernementale. Laissons faire les particuliers. Quoi qu'il en soit, nous voila à Madagascar depuis 1897, et le chemin de fer n'est pas encore commencé.

« En politique générale, nous avons manqué trop souvent de suite dans les idées et omis de proportionner nos efforts au but qu'il s'agissait d'atteindre. Les responsabilités demeurent incertaines, et ce n'est pas à moi qu'il appartient de les déterminer ; mais Fachoda est un fait : on a pu croire d'arrêter l'Angleterre avec quatre hommes et un caporal sur un point vital pour elle. Maintenant, en Afrique, il n'y a plus de territoires disponibles. Demain, au vingtième siècle, il s'agira non de nous agrandir, mais d'exploiter et d'aménager ce que nous avons. Donnons, donnons des concessions territoriales au Soudan, au Congo !... La France ne faisant plus, pour le moment du moins, de grandes guerres continentales, soyons coloniaux, résolument. Nous avons, nous aurons ainsi des débouchés, des emplois soit civils, soit militaires en abondance, et un déversoir à l'usage du trop plein guerrier de notre race. Dans ces conditions, politiquement, nous n'avons, nous n'aurons qu'un seul ennemi, l'Angleterre. »

Le prince me montre sa magnifique bibliothèque. Voici le manuscrit du naturaliste Péron : « Mémoire sur les établissements anglais à la Nouvelle Hollande, à la Terre de Diemen et dans les archipels du grand Océan Pacifique. » Dans une autre pièce, j'admire une cheminée monumentale où les soldats de la Révolution jouent la scène de cariatides, et une copie d'un tableau célèbre qui représente non pas l'empereur, mais le Bonaparte de Rivoli, général de la République.

EDMOND FAZY.

(Temps).

Bulletin financier

Paris, le 25 Janvier 1901

Le marché est inactif et plutôt lourd. Le 3 0/0 finit à 101.02, le 3 0/0 reste à 101.50 L'Extérieure fin 1 à 72 francs.

Nos Etablissements de Crédit sont calmes. Crédit Lyonnais 1.118, le Comptoir National d'Escompte 831, Société Générale 615, Crédit Foncier 669.

Dans le compartiment des valeurs industrielles, la Raffine le Say se maintient à 1 474 ; l'action Suez se traite à 4 410 ; la Compagnie Générale de Charbonnages vaut 419 ; l'action Paris Nationale a été demandée à 495.50 ; et l'obligation cote 270 frs.

L'Epargne pourrait difficilement trouver en ce moment un placement offrant autant de sécurité et de garanties que les Obligations de la Société Franco-Belge de la Ville et du Port de Santander. C'est un titre garanti hypothécairement et qui rapporte plus de 4.50 0/0 puisque la Banque Fabre, 48 rue de la Grange-Batelière à Paris, les délivre à 475 frs, sans commission ni courtage.

Nos Chemins Français sont stationnaires.

A Ciccistà

Commedia in 3 atti

DI P. VATTELAPESCA

SCENA XV.

I PRECEDENTI e MICHELE

Pedru-Paulu (dispettosu a Michele)
Si' già di ritorna ?

Michele
Un n'occure più ch'eo pierti : m'annunziannu per dispacciu, ch'è mórta zia Lazzendu u sóu ai povari, e scurdendusi chi sò povaru anch'eo.

Pedru-Paulu (ironicu)
Ti lasciá, però, l'istruzzione, ch'è una ricchezza.

Michele (sticcosu)
L'istruzzione un serverà che a rendemi più mischinu. A zappa, a lesina, l'agu o u pianellu danu un pezzu di pane, o vianou o negru ; ma u grecu e u latinu un danu ma' che pretensione, e questa un n'ingrassò mai nisunu.

Pedru-Paulu (c. s.)
Chi t'impedisce di fatti zappaghiólu ? Tantu, ci n'è carestia !

Michele
Si, ghimberemmu u spinu a trent'anni ! Un pósu manca più fammi sullatu... Un mi resta ch'una speranza...

Pedru-Paulu
Quale ?

Michele
Bastianu vole andassine in America.

Pedru-Paulu (sorpresu)
Chi ti l'ha detta ?

Michele
Ellu stessu pocu fa, primma ch'eo ricevissi u dispaccciu.

Pedru-Paulu
E allora ?

Michele
Se consente a pagammi u vinghiu, pertu anch'eo ; ed ellu, ch'è cusì scrupulosu, un pó che guadagnà a avemmi per campagnu ind'un paese duve u mundu à di chi si lu pigliu. E appuntu vensi a pregalibi d'un piegnere...

Pedru-Paulu
Di cosa ?

Michele
D'una raccummandazione per Bastianu, chi hi stimma tantu, e un bi pó ricusà nunda.

Pedru-Paulu
Tu stessu a rendisti impussibile.

Michele
Cumme ?

Pedru-Paulu
Un sai perchè si ne perte Vasciantu ?

Michele
Eo no.

Pedru-Paulu
Perchè ti crede u su rivale furtunatu.

Michele
Pussibile ! è dunque innammuratu d'a Signurina ?

Pedru-Paulu
Era ; e bidendutí'a cun ella u galentinu, pigliò a mosca, e...

Michele (vivamente)
Coru subitu a disinnorarllu... Ma, se un perte ellu, un pertu manch'eo ; e tandu chi pesci si pigliu ?

Pedru-Paulu
Bai sempre ! L'importante è di rag ghiustà su matrimoniu : ricchi noi, e te un mancherà u creditu, cioè u tempu di pruvede a una posizione.

Michele (sbilenchendusi)
Ci vo in quattru salti.

(S'allontana Michele rapidamente)

Pedru-Paulu (a Mariuccia)
Guarda cumme fughie ! E tu chi speravi acchiappallu !

Mariuccia (sandenduline, rabiosa)
Un bógliu più sentene discors.

(esce Mariuccia, e scende u tendone).

FINE DELL'ATTU I.

M. LE COMMISSAIRE CROCICCHIA

M. Crocicchia, commissaire de police du 2e arrondissement de la ville de Nice, vient d'être admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite.

La détermination prise par cet excellent fonctionnaire en vue d'assurer son repos et de rétablir sa santé, a désagréablement surpris le public soumis à sa surveillance et à la sécurité duquel il était de plus longtemps préposé.

Dans son ancien arrondissement comme ailleurs, du reste, M. Crocicchia ne doit compter que des amis, étant donnés sa scrupuleuse honnêteté, son tempérament conciliant et l'esprit de justice qui inspirait tous les actes de ses délicates fonction.

Patriote ardent, il se multipliait de toute façon dans l'intérêt des Corses qui, assez nombreux, faisaient appel à son initiative ou à ses ressources.

Très attaché à ses fonctions et au régime qui l'en avait investi, il avait réussi par triompher, sans efforts, grâce à l'estime que lui témoignaient ses divers chefs, de la mesure inique autant qu'immérítée qui brisa pour un instant sa carrière dans une circonstance toujours douloureuse à rappeler.

On assure que M. Crocicchia va partager son existence entre Nice où s'est écoulée presque toute sa carrière, et Casabianca, sa commune d'origine. Ici, comme là bas, il ne rencontrera sur sa route que des mains amies ou reconnaissantes, pour lui prouver que les bienfaits accomplis même sous la forme la plus discrète s'imposent d'eux-mêmes à l'admiration des honnêtes gens.

Véritable Savon des Princes du Congo

0 fr. 60 le pain et 1 fr. 75 la boîte de trois

Exiger le titre et le nom Victor Vaissier.

Société des Courses de Bastia

Le Comité des courses de Bastia vient de fixer au 27 mai 1901 la date de sa première réunion.

Le programme qui a été arrêté est le suivant :

1° Course plate au galop pour chevaux de 4 ans et au-dessus, nés et élevés en Corse. — Distance, 1.800 mètres. — Prix, 500 francs.

2° Course au trot attelé pour poneys d'origine corse de 4 ans et au-dessus ne dépassant pas la taille de 1m 35 au garrot. — Distance, 3.000 mètres. — Prix, 500 fr.

3e Steeple chase militaire de 2e série pour officiers. — Distance, 2.000 mètres environ.

4° Course plate au galop pour chevaux de 4 ans nés et élevés en Corse. — Distance, 1.800 mètres. — Prix, 1.000 fr.

5e Course au trot attelé pour chevaux de 4 ans et au-dessus, résidant en Corse au moins depuis le 1er janvier 1900. — Distance 3.000 mètres. — Prix, 500 fr.

6e Course plate au galop pour jumeaux de 4 ans et au-dessus nés et élevées en France destinées à la reproduction et n'ayant jamais gagné un prix sur les Hippodromes de Bastia et Ajaccio. — Prix, 500 francs à la première.

La gagnante de cette course ne pourra toucher le prix qu'après la présentation de son certificat de saillie par un des étalons nationaux pendant la monte de 1901.

Dans les courses au galop tout cheval gagnant d'un premier prix portera 3 kil. de surcharge ; de 2 premiers prix 6 kil., de 3 premiers prix 10 kil., de 4 premiers prix 15 kil.

Dans les courses au trot les gagnants de un ou plusieurs prix seront soumis à des rendements de distance qui seront publiés plus tard.

Un programme détaillé sera affiché quelque temps avant la réunion et donnera les conditions de chaque course.

Une seconde réunion de courses aura lieu au mois d'octobre prochain.

La Variole et ses Préservatifs

Nous voyons avec plaisir que tous s'intéressent, dans la mesure du possible, à tâcher d'enrayer le mal qui malheureusement sévit dans notre ville.

D'aucuns, dans leurs quartiers respectifs, se cotisent pour acheter du bois et allumer de grands feux. D'autres recourant à des remèdes plus scientifiques, emploient l'acide phénique et le répandent dans les couloirs et escaliers des maisons qu'ils habitent, là surtout où le mal a fait une victime.

D'accord avec nos confrères, nous ne nous lasserons pas de répéter que notre municipalité a le devoir, de son côté, de prendre toutes les mesures, toutes les précautions que comporte cet état de choses ; telles que l'obligation d'ensevelir au plus tôt le cadavre de ceux que le mal a frappés, de faire brûler ce qui a pu leur servir, et enfin de faire désinfecter l'appartement où ils habitaient.

De telles mesures ne sauraient être trop recommandées. Par la mortalité qui croît de jour en jour, tout est à craindre si le mal n'est pas enrayé.

La vaccination est, paraît-il, un préservatif, on ne cesse de la recommander. Un matin, me disait :

« Moi, tous les matins, je fais boire à mes enfants de la Gentiane Morelli, et je trouve que cela leur fait du bien. »

Si cela est vrai, le remède n'est pas loin.

S.

Incendie à la Préfecture

Hier soir, à neuf heures, un violent incendie a éclaté, dans la vieille annexe de la Préfecture où étaient rassemblés le matériel des fêtes et des archives.

Dès que le clairon des pompiers eût jeté la première alarme, une foule effarée s'est portée vers l'endroit où un commencement d'incendie se devinait au loin par de gros jets de fumée et des flammes de à débordantes.

Vite, les pompes furent installées et leur fonctionnement établi avec régularité, malgré la cohue et le vacarme de toute une foule anxieuse.

Nos braves fantassins ont fait preuve en cette circonstance, comme toujours d'ailleurs, d'une activité merveilleuse, secondés par les pompiers de la ville qui, au grand complet, se trouvaient sur les lieux, dès la première heure.

Les dégâts bien que considérables ont pu être atténués, grâce au dévouement de quelques bons citoyens, qui au péril de leur vie sont parvenus à retirer des flammes, un grand nombre de registres que l'on a tassés dans la cour.

Les pompes étaient alimentées par un réservoir d'eau, situé à l'intérieur des jardins de la Préfecture et par le puits d'une conduite fixée sur le Cours. Une chaîne rapidement établie entre les lieux du sinistre et les deux bornes fontaines situées entre le théâtre et la Préfecture, a puissamment contribué à fournir la quantité d'eau nécessaire au fonctionnement intin terrompu des pompes.

La plupart des autorités civiles et militaires s'étaient rendues sur les lieux. Le maire, le commandant de la place, les officiers de la garnison et presque tous les conseillers municipaux de notre ville avaient été des premiers arrivants et ranimaient le zèle de tous.

Avant onze heures les pompiers et les soldats n'étaient rendus maîtres du feu, et tout danger pour l'hôtel de la Préfecture avait complètement disparu.

Nous ne voulons pas terminer ces quelques lignes hâtivement écrites, sans adresser un hommage mérité au zèle, au dévouement, au courage de nos troupiers et de nos marins, sur lesquels on peut toujours compter aux heures de péril, de nos pompiers dont on ne saurait trop louer l'ardeur désintéressée, de tous les vaillants citoyens enfin dont foisonne la ville d'Ajaccio.

(République).

COUR D'ASSISES

La session d'assises du 1er trimestre s'ouvrira le jeudi 21 février, sous la présidence de M. le conseiller Levie-Ramolino, assisté de MM. les conseillers Stefanini et Fiach.

Nous publierons demain la liste des jurés.

Communication d'un secrétaire de mairie

C'est de Saint-Denis-sur-Loire près Blois (Loir-et-Cher) en plein jardin de la France que nous recevons la lettre suivante. Dans un pays aussi sain on ne devrait pas connaître la maladie. Cependant M. Gilles Pinot, instituteur et secrétaire de la mairie, a été très éprouvé par les longues études que lui a causées la maladie de sa fillette Yvonne. Cette jeune fille a été atteinte, à l'époque où l'enfant se forme, d'une très forte anémie, il connut par hasard sur les Pilules Pink et ce fils put traverser avec succès cette période difficile.

« J'atteste, écrit-il, que ma fille, atteinte d'anémie rebelle à la suite de sa formation a employé avec succès les Pilules Pink qui lui ont rendu ses couleurs, sa gaîté et ses forces. Afin de consolider définitivement sa santé, je lui fais continuer le traitement pendant quelque temps encore. »

Mlle Yvonne Pinot, d'après une photographie.

Le conseil le plus sage à donner aux parents est d'employer le même remède à la moindre atteinte d'anémie chez leurs enfants au moment de cette crise de la formation, crise souvent funeste. Les Pilules Pink les fortifient, enrichissent leur sang et leur donnent un tempérament vigoureux. Elles seront aussi très efficaces à d'autres âges et contre d'autres maladies telles que la chlorose, la neurasthénie, les névralgies et les rhumatismes. Elles feront disparaître chez les enfants le rachitisme et la danse de Saint Guy, et permettront, dans un âge plus avancé, à l'homme et à la femme, de franchir victorieusement le passage difficile de l'âge critique.

Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au Dépôt principal Gabin et Cie 3 Cité Trévise Paris. Trois fr. cinquante la boîte et dix-sept francs cinquante par 6 boîtes, franco contre mandat-poste.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 29 janvier

Baromètre. — 7 heures du matin, + 11.7 midi, + 15.2 6 heures du soir, + 12. Maxima, + 15.3 minima, + 11°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 752 mm. midi, 752 mm. 6 heures du soir, 751 mm. Vent. — 9 h. du matin, S. O. assez fort, 4 h. du soir, id. modéré.

Etat du ciel, quelques nuages.
Etat de la mer, agitée.
Hauteur des eaux : matin, + 0.30, etc +0,50
Pluie dans la journée, 4 9 heures du matin mm.

Le Temps

Le libeccio a continué à souffler toute la nuit avec une violence telle que les paquebots n'ont pu quitter le port. Les vagues déferlaient avec fureur sur les quais et les jetées et les inondaient. Mardi matin, une légère accalmie s'est produite : le paquebot de Livourne est parti à 8 heures, et celui de Marseille à 10 heures.

Contributions indirectes

Un concours pour le surnumérariat de l'administration des contributions indirectes aura lieu le 20 avril prochain.

Les postulants se procureront le programme de l'examen ainsi que la nomenclature des pièces qu'ils auront à fournir à la direction des douanes à Bastia, où ils devront se faire inscrire avant le 24 février.

Les candidats de la Corse subiront ce concours à Marseille.

Broyé par un train

Les journaux du Pas-le-Calais nous apportent le récit d'un terrible accident dont a été victime un de nos compatriotes, à Béthune.

M. Peretti, agent réceptionnaire des rails pour le ministère des colonies, militaire retraité, âgé de 50 ans, a été broyé, le 25 janvier, à midi, au passage à niveau, près de la gare de Berguettes, par un train allant d'Arras à Dunkerque.

Concours de tir

Parmi les lauréats du concours national de tir de Satory, nous relevons le nom du sergent Rossi, du 141e régiment d'infanterie, qui a été classé le second et a reçu comme prix une montre en or.

Vol

Un autre vol a été commis en plein jour, au quartier de Capanelle. Des malfaiteurs se sont introduits dans la maison d'habitation de M. Castagnini Antoine, cultivateur, en fracturant la porte d'entrée, et ont emporté divers objets, entr'autres deux costumes en drap noir.

On demande

Un appartement de 8 à 10 pièces donnant sur la place Saint-Nicolas.

Maladies des yeux

Clinique du docteur Alexandroff, Cours Grandval, 4, Ajaccio. Tous les jours de 2 à 3 heures. Le docteur Alexandroff opère et garde ses malades sous la direction d'une dame Française, qui a dirigé une Clinique au Continent.

Vieilles décorations

On achèterait à bon prix des décorations françaises et étrangères anciennes.

S'adresser au bureau du journal.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES.

Santucci Camille, gendarme, de Corscia, et Rizzi Marie-Françoise, commerçante, de Lorato de Casinca.

NAISSANCES.

Mancini Alexis.

DÉCÈS.

Bail Marie-Madeleine-Gabrielle, 42 jours, de Bastia.

Marienghi Antoinette, célibataire, 81 ans, de Bastia.

Lisez tous

L'Auto-Velo

Grand journal de sport quotidien, 5 cent.

Le mieux renseigné
Le plus intéressant.

BOURSE DE PARIS

	28 janvier	29 janvier
Rente 3 p. 0/0 ancien	101.95 —	101.05
— 3 p. 0/0 amort.	100.22 —	100.25
— 3 [illegible]	[illegible]	[illegible]

Dépêches Télégraphique Spéciale de Nuit

NOUVELLES MILITAIRES

M. Dufour, capitaine au 17e bataillon de chasseurs à pied, stagiaire à l'état-major du commandement supérieur de la Corse, est mis en activité hors cadres et nommé à un emploi de son grade à l'état major du Gouvernement de la Corse.

LÉGION D'HONNEUR

M. Casari, surveillant des établissements pénitentiaires à la Guyane, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur.

M. Paoli, capitaine d'infanterie territoriale, est inscrit sur le tableau de concours pour le grade de chevalier de la Légion d'honneur.

Au Journal Officiel

MM. Peraldi, agent de la Compagnie Fraissinet au Pirée, et Tamburini, représentant de commerce à Tomsk, sont nommés conseillers du commerce extérieur de la France.

Le Duel Damotte-San Malato

Un grand nombre d'escrimeurs assistaient au duel San-Malato et Damotte, qui s'est terminé, ainsi que nous l'avons annoncé hier, par une blessure à l'aisselle reçue par ce dernier.

Une contestation s'étant élevée sur le terrain même, au sujet de la différence des épées, on a immédiatement désigné comme arbitres MM. Emmanuel Arène, Périvier et Thomegueux, pour San Malato, et MM. Blest, Gana, Berger et Lucien pour M. Damotte.

Ces arbitres ayant clos l'incident en faveur de M. San Malato, le duel a commencé immédiatement.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Nouvelles maritimes

Le ministre de la marine a soumis à la signature présidentielle le décret nommant M. le capitaine de vaisseau Fléron au grade de contre-amiral.

La Taxe du pain

Le ministre de l'agriculture a soumis un projet de loi sur la taxe de pain et a été autorisé à le déposer à la Chambre.

Enseignement agricole

M. Jean Dupuy a soumis un autre projet de loi, relatif à l'enseignement départemental et spécial d'agriculture. Le conseil l'a approuvé et en a autorisé la présentation à la Chambre.

Ecoles professionnelles de la Marine

Le ministre de la marine a soumis au conseil un projet de loi concernant la création d'écoles professionnelles maritimes pour le recrutement des spécialités supérieures dans la marine.

Le projet de loi a été approuvé ; il sera déposé à la première séance de la Chambre.

Affaires courantes

Le conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

Mariage de M. Deschanel

M. Deschanel, président de la Chambre des députés, épousera le mois prochain Mlle René Brice, fille du député d'Ille-et-Vilaine, et petite fille de M. Camille Doucet, de l'Académie française.

L'Evêque de Nice

Le Journal Officiel publiera demain le décret rapportant la nomination de Mgr Chapon, évêque de Nice, au grade de chevalier de la Légion d'honneur.

Les Morts du Jour

M. Henri de Bornier

Le vicomte Henri de Bornier, de l'Académie française, est décédé dans la nuit. Il était né à Lunel en 1825 ; il avait fait ses études aux petits séminaires de Versailles, Montpellier et de Saint-Pons, et son droit à Paris. Il débuta dans la littérature en 1845, par un volume de vers : *Les Premières feuilles*. On lui doit plusieurs volumes de poésies, des romans, des pièces de théâtre. Il était conservateur et administrateur de la Bibliothèque de l'Arsenal depuis 1889. Il avait été élu à l'Académie française en 1893, en remplacement de M. Xavier Marmier, et était officier de la Légion d'honneur.

Le feld-maréchal Gourko

On a reçu à Paris la nouvelle de la mort du feld maréchal russe Gourko.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

La santé du Président Kruger

Le correspondant du *Standard* à Amsterdam télégraphie que la santé du président Kruger est aussi satisfaisante que possible.

Proclamation d'Edouard VII

de Pretoria :

Aujourd'hui a eu lieu la proclamation solennelle d'Edouard VII, comme seigneur suprême du Transvaal.

A Brandville

Les Boers ont occupé Brandville.

Les fermiers des environs de Calvinia ont prêté leur concours aux Boers.

Evénements de Chine

La Russie en Chine

On télégraphie de Shanghai au *Morning Post* :

Les négociations privées ont été reprises entre la Chine et la Russie au sujet de la cession de trois provinces orientales.

La Santé de Li-Hung-Chang

On télégraphie de Pékin que Li-Hung-Chang a toujours la fièvre et le délire ; on désespère de le sauver.

Découverte d'un trésor

Les troupes alliées ont découvert, dans le Palais d'été, une somme de cinquante millions de francs.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 2 h. 20.

M. Bourgnat, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Le Douzième provisoire

Le Sénat adopte à l'unanimité le projet de loi portant ouverture des crédits provisoires pour le mois de février.

LE BUDGET

Suite de la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, portant fixation du budget général de l'exercice 1901.

Régime des Successions

Suite de la discussion sur le régime fiscal des successions.

Tous les amendements qui sont présentés, sont successivement repoussés.

Le Sénat adopte ensuite les articles 18 à 22

Le président annonce que le scrutin est ouvert sur l'ensemble du projet de loi.

M. Frank-Chauveau déclare que lui et ses amis ne voteront pas ce projet de loi qui contient le principe de la progressivité.

L'ensemble du projet de loi est mis aux voix et adopté par 180 voix contre 69

Proposition Cabart-Danneville

Le Sénat prend en considération la proposition de M. Cabart-Danneville, tendant à interdire la vente des îlots, châteaux forts, batteries ou forts du littoral déclassés, sans avis préalable du conseil supérieur de la marine, du ministre de la marine, et sans l'approbation du Parlement.

La suite de la discussion du budget est renvoyée à jeudi.

Chambre des Députés

Présidence de M. DESCHANEL.

La séance est ouverte à 1 heure.

M. Brindeau, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Le Droit d'Association

Suite de la 1re délibération sur : 1. le projet de loi relatif au contrat d'association ; 2. la proposition de loi de M. Cuneo d'Ornano ; 3. la proposition de loi de M. Charles Gras ; 4. la proposition de loi de M. Lemire, concernant le droit d'association.

M. l'abbé Lemire

déclare qu'il ne votera pas le projet de loi, parce qu'il est contraire au droit naturel. Il le repousse non comme prêtre, mais comme Français et comme ami de la liberté.

M. Trouillot

rapporteur, combat le contre-projet présenté par M. l'abbé Lemire.

Ce contre-projet est repoussé par 411 voix contre 35.

M. Cuneo d'Ornano

soutient un contre-projet abrogeant toutes les lois et toutes les dispositions contraires à l'exercice du droit d'association.

L'orateur demande si la République fera faillite à la liberté ; si l'on veut conserver les traditions de la Révolution, il faut donner sans conditions la liberté d'association et d'enseignement.

Le député de la Charente demande que toutes les associations puissent acquérir la personnalité civile ; il critique en termes très vifs le projet du gouvernement et s'élève contre la menace de la confiscation.

L'orateur en descendant de la tribune est chaleureusement applaudi par la droite.

M. Trouillot combat ce contre-projet qui émane d'un partisan du régime impérial.

M. Cuneo d'Ornano s'empresse de répondre au député du Jura : « c'est vous qui représentez les traditions césariennes, sans vouloir l'empire. »

Contre-projet Cuneo d'Ornano

Le président met aux voix le contre-projet Cuneo d'Ornano qui est rejeté par 402 voix contre 91.

Contre-projet Puech

M. Puech monte à la tribune pour soutenir son contre-projet.

L'orateur développe son amendement qui tend à reconnaître le droit d'association pour tous, avec une restriction pour certaines congrégations.

M. Trouillot ; le rapporteur, M. Pelletan et le président du conseil prennent successivement la parole pour combattre ce contre-projet.

Après une longue discussion le président met aux voix le contre-projet Puech, qui est repoussé par 317 voix contre 240.

Séance jeudi.

AVIS DE DÉCÈS

M. Bell, maître-tailleur au 45e de ligne, et Mme Bell ; M. Marcel Bell ; Mme Veuve Bell ; M. Gabriel Bell, Vétérinaire au 1er Hussards, et Mme Gabriel Bell ; M. Edouard Bell, maréchal-des-logis chef au 6e d'artillerie, et Mme Edouard Bell ; M. Victor Bell, répétiteur d'Anatomie à l'Ecole Vétérinaire de Lyon ; M. François Bell ; M. et Mme Bouvière, négociant à Nîmes,

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de mademoiselle

MARIE-MADELEINE-GABRIELLE BELL

leur fille, sœur, petite-fille et nièce, décédée le 29 Janvier 1901, à 6 heures du matin, à l'âge de 21 jours.

L'enterrement aura lieu le 30 janvier à 9 heures du matin.

On se réunira Maison Romieu.

AVIS DE DÉCÈS

Mme Veuve Ange Cardella, M. Antoine-Dominique Cardella, M. et Mme Ignace Marchetti,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Ange Cardella

leur époux, père et beau-père, et les prient d'assister à son convoi funèbre qui aura lieu aujourd'hui 30 janvier à trois heures de relevée, rue de l'Opéra, n. 9.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

AVIS DE DÉCÈS

Mme Veuve Marie-Toussainte Raffaelli, née Leandri, Mme Veuve Dévotine Raffaelli, née Leandri, M. et Mme Félix Agostini, née Raffaelli, et leurs enfants, Mme Veuve Girolami, née Raffaelli, et ses enfants, Mlle Marie-Jeanne Leandri, M. et Mme A. Agostini, née Leandri, et leurs enfants, M. et Mme A. T. Raffaelli, née Rocca, et leurs enfants, M. A. Battistini, économe de l'hospice civil, Mme Marie battistini, née Raffaelli, et leurs enfants, M. U. Raffaelli, pharmacien, Mme Raffaelli, née Angeli, et leurs enfants, M. Jean Raffaelli, M. Jean Cipriani,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Jean-Thomas Raffaelli

Chef de Brigade des Ponts et Télégraphes en retraite

leur époux, frère, beau-frère et oncle, décédé le 30 janvier, à l'âge de 59 ans, muni des Saints Sacrements de l'Eglise.

La levée du corps aura lieu à Bastia Boulevard du Palais, n° 8, demain 31 courant, à 9 heures du matin.

Les funérailles auront lieu vendredi, 1er février, à Pruneli-di-Casacconi.

La famille ne reçoit pas.

CÉDRATS CONFITS

Expéditions par colis postaux

Emballage soigné et gratuit

A. P. PADOVANI, expéditionnaire,

7, route du Cap, Bastia.

FUMEURS

Il est reconnu que pour fumer un bon cigare il faut s'adresser à la Maison **L. N. Mattei et Cie** chez laquelle on trouve toutes sortes de cigares depuis les plus ordinaires jusqu'aux plus fins « Pur Havane » à des prix ne dépassant pas 50 centimes, sans omettre l'exquis CIGARE MATTEI à dix centimes.

C'est à la Maison L. N. Mattei et Cie qu'on peut se procurer les fameuses cigarettes Egyptiennes, Turques et Havanes, telles que les Ulor, les Selika, les Sacha, les Samos, les Victoria, etc., à des prix défiant toute concurrence.

Domaine de Valrose près Borgo

Vignes américaines

Plants greffés soudés, venus en sol, dix variétés, soufrées irrépochables, 120 fr. le mille.

Racines : Rupestris monticoli, 28 fr. le mille.
Riparia Gloire, 25 fr. le mille.
Hybrides producteurs directs.
Arbres fruitiers. — Pêchers, variétés précoces, Amandiers, Prêcoces des Halles, etc., greffés sur franc, choix extra tige très haute, 0,50 le pied.
Cerisiers, Poiriers, Amandiers, Mandariniers, etc.
Dépôt : Place de la Fariolse Neuve, Bastia, aux caves du Domaine de Valrose.
Vin rouge ordinaire, récolte 1899, à 0,40 le litre, vin rouge, plaine, à 0,35.

Filature de Cocons

Saint-Job

M. HENRI BARSANTI et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprenties ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Port Neuf, maison Bertin.

Grand Entrepôt de Son et Repasses, HENRI BARSANTI, Nouveau Port, Bastia.

Savonnerie Corse

Fabrique à Toga

Bureaux : 13, Boulevard Paoli

M. I. Venturini a l'honneur d'informer le public qu'en prévision du surcroît de travail des vendanges et de l'impossibilité où il se trouvait d'exécuter les commandes qui lui parviennent, il vient de doter la Savonnerie Corse d'un nouveau matériel considérable et perfectionné qui lui permet de donner satisfaction à toutes les demandes.

Il met en même temps les consommateurs en garde contre les nombreuses imitations que l'on fait de ses Savons et engage tous ceux qui veulent en avoir pour leur argent à refuser tout savon qui ne porterait le nom de I. VENTURINI, imprimé sur chaque morceau.

TUMEUR [illegible]

AMÉRIQUE

Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.

Traversée rapide ; confortable toutes classes.

Pour fret et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Vedette*, Nouveau Port, Bastia.

Etablissement d'Horticulture *et de Viticulture*

dirigé par MM. GIRO Frères, viticulteurs pépiniéristes à Hyères, Lauréats de deux premiers prix à l'Exposition Universelle de Paris 1900, et autres récompenses.

Grand choix d'arbres fruitiers, Amandiers, Orangers, Mandariniers, Chronomiers, plantes d'agrément et d'agrément, etc.

Vastes pépinières, vignes du pays greffées sur Rupestris Monticola et sur Riparia glabra de Montpellier ; mise en vente aussi d'un grand stock de plants racinés Verdèze Rupestris Mont-cola, Riparia grand glabra et glotre de Montpellier, le tout de 1er choix et à des prix modérés.

Le COURRIER de la PRESSE

Fondé en 1880 A. GALLOIS, Rédacteur

21, Boulevard Montmartre, PARIS

FOURNIT L'ARGUS DE LA PRESSE ET DE TOUTES LES FORCES VIVES DU PAYS

Le Courrier de la Presse a été honoré par [illegible]

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA
et les ports du Nord

Le vapeur anglais BERYL
chargera à Bastia vers le 6 Février
Pour GÊNES direct, les ports d'ESPAGNE, LONDRES,
prenant marchandises sur connaissement direct
pour ANVERS, HAMBOURG
et tous les ports d'ANGLETERRE

Pour fret s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

Mme GEORGES
Dentiste
a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet sis Boulevard Paoli, 14, Bastia, sera ouvert, du 1er au 9 de chaque mois.

L'ESPÉRANCE
Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances
à primes fixes
contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'ÉTAT à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1899).
Capital : 10 millions de francs.
Siège social : 10, rue St-Augustin, 10, Paris.
S'adresser à M. Auguste ROTH, directeur particulier de la Compagnie l'*Espérance* à Bastia, 28, Boulevard Paoli

Voulez-vous
de la bonne bière ?
à la Brasserie Casparini
Place Saint-Nicolas
Vente en gros et en detail

VIN ROUGE 9 f. l'hectolitre rendu franco votre gare, 20 litres essai : 5 f. Envoyer mandat poste à Brûlat-Fleury, à Montigny-Lencoup (S. et M.)

LE PHÉNIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE
SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819
Fonds réalisés : **200** millions
Valeurs assurées encours : **300** millions.
S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie LE PHÉNIX, a Bastia, 17, Bd Paoli

DERNIERS BILLETS
LOTERIE
DES ENFANTS TUBERCULEUX
AVIS IMPORTANT
250.000
100.000
50.000 20.000
15 FÉVRIER 1901

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ
La Famille
500 000 LECTEURS
PATRONS GRATUITS
Rue Saint-Roch, 36 bis, Coin de la rue Saint-Honoré
PARIS

60 ANNÉES DE SUCCÈS
2 GRANDS PRIX (Lyon 1894, Bordeaux 1895)
HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY
Expositions de Paris 1878, Bruxelles 1897
ALCOOL de MENTHE de RICQLÈS
(Le seul Alcool de Menthe véritable)
BOISSON HYGIÉNIQUE d'un goût exquis et d'une fraîcheur délicieuse, calme instantanément à soif et assainit l'eau.
ELIXIR SOUVERAIN contre les indigestions, la Dysenterie, la Cholérine; dissipe les Maux de Cœur, de Tête, d'Estomac.
Excellent aussi pour la *Toilette* et les *Dents*
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
SE MÉFIER des IMITATIONS
Exiger le Nom de RICQLÈS

PATE et SIROP d'ESCARGOTS de MURE
MALADIES NERVEUSES
Epilepsie, Hystérie, Danse de Saint-Guy, Affections de la Moëlle épinière, Convulsions, Crises, Vertiges, Etourdissements, Fatigue cérébrale, Migraine, Insomnie, Spermatorrhée
Guérison fréquente. Soulagement toujours certain par le SIROP de HENRY MURE
SOLUTION HENRY MURE
RÉSULTATS SURPRENANTS ET SOUVENT INESPÉRÉS
MÊME SOLUTION ARSENIÉE et CRÉOSOTÉE
Plus efficacité plus puissante.
Pharmacie MURE, RIVE-DE-GIER, Gendre et Suc. 79, rue de Lyon à Paris (1er Exped.)

DÉPOT GÉNÉRAL
pour toute la Corse
des Produits
de la Grande Chartreuse
L. N. Mattei et Cie

Prix pour le Gros, Quai Marseille :

Chartreuse jaune la caisse de 12 litres,			65 fr. 60
Chartreuse jaune	—	24 1/2,	70 fr. 00
Chartreuse verte	—	12 litres,	86 fr. 75
Chartreuse verte	—	24 1/2,	92 fr. 00

Avec remise de 15 0/0.

AVIS
M. Proschini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et de placements de domestiques, fermes, maisons, animaux, est situé rue Napoléon, 21, 3e étage.
L'agence prend des renseignements très sérieux sur les personnes qu'elle présente.

A LA GRANDE MAISON
1, Rue Miot, Bastia 1,
C'est là où l'on trouve sans contredit le meilleur choix d'étoffes « Grand Tailleur » pour la saison d'hiver.
M. Simon Damiani invite sa clientèle à s'en rendre compte.
Un *Nouveau Coupeur* de toute *première marque* est attaché à la maison.
Le public peut être sûr d'avoir plus de *satisfaction* que jamais, soit au point de vue de la *Coupe*, du fini, etc., qu'à tous autres points de vue.
1, rue Miot, 1.

Maison L. N. Mattei et Cie
En raison des nombreuses contrefaçons et concurrences déloyales qu'attire à la liqueur *Cédratine Mattei* sa bonne réputation, l'attention des consommateurs est appelée sur ce qui suit :
Nulle autre que la maison L.-N. Mattei et Cie ne peut se servir du mot *Cédratine* qui est une marque déposée, c'est-à-dire la propriété personnelle de cette maison.
Toute bouteille ne portant pas l'étiquette de la maison L.-N. Mattei et Cie est une contrefaçon.
Tout contrefacteur sera poursuivi conformément à la loi.

CRÈME VELOUTINE par Ch. FAY
ASTHME et CATARRHE ESPIC

Le meilleur Cigare à 10 centimes est incontestablement le CIGARE MATTEI

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons
A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

Un vin grand... autrefois le parisien... est rétabli leur santé... et la consacrent pour l'usage des
PILULES DÉPURATIVES
GOLVIN
Remède populaire depuis longtemps, efficace, économique, facile à prendre. Purifiant le sang, il convient dans presque toutes les maladies chroniques, telles que Dartres, Rhumatismes, Vieux Rhumes, Fraîcheurs, Engorgements, Lait répandu, Glandes, Maux de Nerfs, Perte d'appétit, Essoufflement, Faiblesse, Anémie, Mauvais Estomac, Intestins paresseux.
Se trouve avec le LIVRE DE LA SANTÉ
N. Prevel'homme, Ph.-ien
7 rue Saint-Denis, 7
PARIS

ERS A PLANCHER
FERS RONDS, PLATS & CARRÉS
FERS FINS de MARÉCHAL
Chaux & Ciments, Plâtres
Ch. CLÉMENT

GRAND HOTEL
DES DEUX MONDES
32, Cours Belsunce, 32, MARSEILLE
J. BOUCARD
PROPRIÉTAIRE
Ascenseur. — Salle de Bagages. — Garçon de Courses. — Téléphone.

Librairie du PETIT BASTIAIS
PETIT CIRAGE
DE REBUS CORSICIS
TRADUCTION FRANÇAISE
Par l'Abbé LETTERON
Professeur au Lycée de Bastia
Vol. grand in-8° de 430 pp. 5,00 ; *franco*, 5,60

THÉOPHILE ROEDERER & Cie
VINS DE CHAMPAGNE
REIMS
MAISON FONDÉE EN 1864

Offrez & Demandez dans tous les Etablissements
Le « Vin du Cap-Corse » au Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI & Cie
Ne pas le confondre avec tout autre produit similaire.

M. Damiani vendra l'excellent champagne **Roederer** à 5 fr. 50 la bouteille aux consommateurs, les acheteurs du gros jouiront d'un escompte spécial.
Au prix modique de 5 fr. 50 la bouteille, les buveurs de champagne ne boiront plus désormais que le **Roederer**, champagne le plus exquis entre tous.
Angle des rues Miot et Napoléon.
M. Simon Damiani fait savoir que M. Casanova, représentant de commerce, le représente dans l'arrondissement d'Ajaccio.

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame; Messieurs, demandez-le aux Dames.

VOS CHEVEUX
Ne tomberont plus et repousseront
PAR L'USAGE DU MERVEILLEUX
PÉTROLE HAHN
Le Trésor de la Chevelure
Parfum exquis
EMPLOI SANS DANGER
Flacons 2 *fr.* 50 *et* 4 *fr. Pharmaciens, Parfumeurs, Coiffeurs*
Refuser les imitations souvent dangereuses, toujours inefficaces
F. Vibert, Concessionnaire, 47, avenue des Ponts, LYON
Dépôt spécial : R. GARNIER, pharmacien à NICE

DEMANDEZ ET OFFREZ
L'AMARO MATTEI
APÉRITIF SUPÉRIEUR
L'Exquis Cigare Mattei
Le meilleur à dix centimes
Tout les fumeur doit fumer ce cigare
Celui qui fume

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Hygiéniques à 80 centimes le boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

26e ANNÉE — JEUDI 31 JANVIER 1901 — N° 27

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE..... un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr. | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : un port en sus.
AUTRES DÉPART. 22 » 12 »
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Pierre Nolasque.
SOLEIL : (heure nationale)
Lever, 6 h. 52 m. — Coucher, 4 h. 40 m.
LUNE Premier quartier le 26 — Pleine, le 3
FÊTE DE DEMAIN : Saint Ignace, évêque.

30 JANVIER

KLEPTOMANIE

Définie par les dictionnaires : propension à voler ou du bien d'autrui, condamnée par la morale et flétrie par la morale.

Mais chut ! de latitude, jetez un rideau sur cette plaie mystérieuse qui, dans ce moment, les appétits des grands rapaces européens : Le spectacle varie : La kleptomanie y est érigée à la hauteur d'une véritable institution par ceux-là mêmes qui avaient mission de la réprimer ; elle a son organisation, ses cadres, ses chefs, ses troupes ; elle obscurcit les cerveaux les plus lumineux et nubile les consciences les plus pures.

Soldats et officiers, groupés sous leurs drapeaux respectifs, symboles d'honneur et de probité, marchent, paraît-il, avec une espèce de frénésie, à l'assaut des immenses richesses accumulées par la patiente cupidité chinoise : temples et palais, pagodes et cabarets sont dévastés avec une ardeur inlassable.

Les femmes elles-mêmes ne font pas exception : leurs délicates mouchettes s'entendent parfaitement à dévaliser les magasins à la mode ; leurs préférences se sont portées sur les soieries et les fourrures, ces friandises de leur toilette.

« Depuis que je suis ici, écrit un officier, il y a deux mots qui sonnent sans cesse à mes oreilles : ce sont les mots de pillage et de butin.... Comment se procurer du butin, comment vendre son butin, expédier son butin ? C'est devenu une sorte de monomanie, de hantise, d'idée fixe. Des gens aussi honnêtes que vous et moi, qui, il y a un mois, condamnaient énergiquement de pareilles pratiques, sont, aujourd'hui, les plus ardents à s'y adonner. J'en arrive parfois à me demander si moi-même, un de ces matins, je ne ferai pas comme les autres, si je ne me mettrai pas à dévaliser quelque marchand de bric à brac. Il est vrai que j'arriverai peut-être trop tard, car maintenant il ne reste plus rien. »

Il ne reste plus rien ! tel est le premier résultat de ces pompeuses et retentissantes expéditions, qui devaient inculquer aux Célestes les principes élémentaires de notre morale.

On est heureux, cependant, de constater qu'au milieu de ces excès de toute sorte, les troupes françaises ont su conserver une remarquable correction de conduite. Pouvait-il en être autre nent ? Le coq Gaulois ne souille pas ses plumes chatoyantes aux contacts bunéux

Et malgré tout, ces tristes exploits, après vingt siècles d'efforts civilisateurs, nous font rêver, et la cruelle pensée de Pascal obsède notre esprit : Vérité en deçà, erreur au delà ...

PHILIPPE RENUCOLI.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 31 Janvier, à 3 heures

1.	Isabelle,	Pusch.
2.	Carmen,	Bizet.
3.	Chants Lointains,	Delserte.
4.	Guillaume Tell,	Rossini.
5.	Granadin,	Carle.

Le Chef de Musique, MOULINE.

LÉGION D'HONNEUR

M. Moracchini Dauphin, gouverneur de la Guadeloupe, chevalier du 20 juillet 1882, a été nommé officier de la Légion d'honneur.

Ont été nommés au grade de chevalier de la Légion d'honneur,
M. le docteur Ramaroni Antoine-Vincent, chirurgien de l'hospice de Bastia, 25 ans de pratique médicale, campagne de 1870-1871.
M. l'abbé Letteron, professeur de seconde au lycée de Bastia, 25 ans de services universitaires. Nombreux et importants travaux historiques et archéologiques sur la Corse.
M. Durazzo Etienne, vice-président de la Cour d'appel de l'Indo-Chine, 21 ans 8 mois de services.
M. Cesari Jules-François, surveillant principal des établissements pénitentiaires à la Guyane, 27 ans 3 mois de services dont 18 ans 10 mois à la mer et aux colonies, médaillé militaire du 29 juin 1886.

Le Téléphone en Corse

Il y a deux ans, l'administration des postes et télégraphes avait fait des propositions au Conseil général de la Corse et aux municipalités des villes pour les engager à poursuivre l'installation d'un service téléphonique et à réclamer au besoin leur concours pécuniaire.

Le projet primitif de l'administration portait l'établissement d'une ligne inter-urbaine Ajaccio-Corte-Bastia, et la création de réseaux urbains à Ajaccio, Bastia et Corte.

Les études préparatoires ont été faites et le montant de la dépense approximativement établi, mais les corps élus jugèrent à propos de ne pas prendre à leur charge des frais relativement importants. Devant leur refus, l'administration s'arrêta, et on n'aurait sans doute pas de longtemps reparlé du téléphone dans notre département, sans la visite qu'y fit en octobre dernier le sous-secrétaire d'Etat aux postes.

M. Mougeot fut surpris d'apprendre qu'il n'existait en Corse pas le moindre réseau téléphonique, et en demanda la raison. Elle lui fut donnée avec tous les renseignements se rattachant à la tentative qui avait été faite pour l'installation de ce réseau.

M. Mougeot reconnut que la modicité des ressources dont disposaient les villes intéressées ne leur permettait pas de fournir la part qui leur était demandée, et il décida qu'une ligne téléphonique serait établie entre Bastia et Ajaccio, aux frais de l'Etat exclusivement. Il paraît qu'on attend le vote définitif du budget pour commencer les travaux, tous les projets ayant été terminés et approuvés.

De Marseille à Ajaccio

Un Marseille triste et sale sous la pluie, un Marseille terne, dont l'Affaire Dreyfus et les dernières grèves semblent avoir encrassé la claire atmosphère...; la foire des *Santons*, chère à Paul Arène, y est elle même en décadence ; à peine compte-t-on, sous les Allées, quatre ou cinq baraques de ces bonnes petites figurines ; les dieux s'en vont ; d'affreuses exhibitions les remplacent, de musées anatomiques et de meurtres sous-marins, et, sans les aguichantes « Bonbonnières provençales » (on prononce bombe...connerie), on pourrait se croire sur le cours de n'importe quelle ville du Centre.

L'animation, la gaieté, la foule, l'*avent* même n'y sont plus ; aussi est-ce sans regret que je le vois s'enfoncer et décroître à l'arrière du paquebot, ce Marseille de décembre et de déception, qui m'a, cette fois, apparu telle une maîtresse vieille, avec un visage altéré qu'on ne reconnaît plus ; Marseille que j'ai tant aimé et que je quitte presque avec joie comme j'ai quitté, il y a trois jours, un Paris de politiciens et d'intrigues, empoisonné par la reprise de l'Affaire.

Quelles émotions me donnera la Corse, la Corse odorante et sauvage, à laquelle je vais demander le repos, la santé et l'oubli ?

« Nous allons danser, cette nuit, » a déclaré le commandant du bord ; or, on dit les bateaux de la Compagnie Fraissinet atroces, de vieux bateaux inconfortables et volages qui tiennent mal la mer, et je ne suis pas sans inquiétude : la Méditerranée est, ce soir, particulièrement houleuse, ses lames courtes secouent tout le bâtiment, de l'avant à l'arrière, et, étrangement balancée, la *Ville-de-Bastia* remonte redescend de vallonnement creusé des vagues, dans un glissement effarant de montagne russe ; elle est pourtant suffisamment lestée, aujourd'hui, la *Ville-de-Bastia* ; les vacances du jour de l'An ont bondé troisièmes, secondes et premières de permissionnaires de casernes et de séminaires ; chasseurs alpins, marins de l'Etat, artilleurs de forteresse, apprentis prêtres, collégiens avec ou sans famille, il y a de tout, ce soir, à bord, et que de bagages ! Avons-nous assez attendu pour leur embarquement et leur acrimage, dans ce port de la Joliette ! En sortant des jetées, nous n'avions déjà qu'une heure de retard.

Et voilà que la cathédrale, les dresses, les vergues et les cheminées de la Joliette, dès à, nous ne les voyons plus : la « Bonne Mère » (Notre Dame de la Garde) seule se profile sur la côte calcaire, au-dessus du quartier d'Endoume ; sur un ciel de limbes strié de lueurs et de nuages, les collines de Marseille forment une ligne tragique ; la Méditerranée, d'un bleu sévère et noir, s'enfle et court, écumeuse ; on dirait du ressac à l'assaut des jetées ; comme ses lames se croisent précipitées, violentes et courtes ! Nous avons le vent arrière et courons sur les vagues, le mistral nous pousse, mais nous danse sons.

Nous faisons mieux que danser, nous roulons et nous tanguons.

Je suis le seul passager demeuré sur la passerelle. Assis sur un banc, le coude à la barre, je me soûle du rivresse physique du mouvement et de la vitesse. Comme l'élan vigoureux du bateau se prolonge ! C'est supprimant écourant et délicieux, c'est le malaise dans le vide, la griserie d'anesthésie de la ballade de Verlaine : « Tournez, bons chevaux de bois ! La *Ville-de-Bastia* ne chevauche plus la houle, elle se *rue* à l'assaut des vagues qui l'assiègent, c'est le vertige d'une course à l'abîme... Le vent me fouette, j'ai les mains glacées et les tempes en sueur et le cœur chavire ; comme flottant avec elle sous les côtes, la tête vide, j'oscille avec la houle, je roule et je plonge, étroitement partout d'un horrible délice, qui est, peut-être, le délectantisme du mal de mer.

Mais la nuit est venue : un malheureux soldat, qui s'était, jusqu'alors, obstiné à demeurer sur l'autre banc, en face vient de descendre en titubant... Ce chapelet de points de feu, à l'horizon, au pied d'une barre d'ombre, ce sont les réverbères du Prado ; la fumée du paquebot se déroule, funèbre, et semble s'enrouler sous la côte ; fuligineuse et noire, au lieu de disparaître, mes yeux hallucinés la voient s'accroître et grandir, plus dense à mesure qu'elle gagne l'horizon ; elle y devient des effarantes collines communes, des aspects de rivage, une Provence de songe semble surgir de ses volutes. Le paysage devient fumeux lui-même, décor de ténèbres et de nuées, déroulé de la cheminée du paquebot, et crée, tel un mirage, dans la fécondité d'un ciel d'hiver. Tout à coup, au ras des lames, une grande masse blême, comme un suaire tendu sur un cadavre enroidi : la mer est couleur d'encre, le navire d'une pâleur funéraire ; j'ai la sensation que nous passons tout près, nous sommes loin, pourtant, de l'île de Maire.

Ici, l'angoisse du vertige devient si atroce que je me lève, et chancelant, me retenant aux bancs et aux rampes pour ne pas tomber, je gagne l'escalier et me décide à descendre... Dans le salon des premières, les lampes oscillent, balancées odieusement, des femmes gisent, en tas, sur les banquettes, et l'on me le conseil ! Encore un effort, je trouve un corridor, je

117e FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Gentilhomme Campagnard

par CHARLES DE BERNARD

XXXVI.

UNE INTERVENTION PACIFIQUE

Au moment où le marquis, suivi de Germain et de Bourguignon s'élançait hardiment sur la troupe des émeutiers, Froidevaux, désespérant de faire entendre raison au juge de paix, non moins entêté que vaillant, le prit par le bras et l'entraîna de vive force du côté du château.

A mi-chemin ils rencontrèrent Châteaugiron, qui avait quelques pas d'avance sur ses compagnons.

— Monsieur, lui dit Froidevaux, je ne pense pas que vous ayez l'intention de faire feu sur des hommes sans armes, et de répondre à des cris par des balles.

— Monsieur, répondit le marquis, ces hommes sans armes ont leurs poches pleines de petits couteaux qui coupent parfaitement bien ; en voici la preuve, n'outa-t-il en montrant sa main gauche qu'entourait un mouchoir taché de sang.

— Ces gredins vous ont blessé ? s'écria M. Bobilier d'une voix à peine distincte ; car la rapidité de la course que venait de lui faire faire l'avocat lui avait coupé la respiration.

— Ce n'est qu'une égratignure, tout à l'heure, dans le vestibule... un petit homme noir à jambes torses à qui je venais de faire descendre l'escalier un peu brusquement...

— C'est ce scélérat de Bancroche, reprit le juge de paix.

— Le drôle est bien nommé, d'ailleurs il sera facile de le reconnaître ; car, quoiqu'il ait un casque, il doit porter sur son visage les marques de la crosse de mon fusil.

— Ce n'est pas de la crosse, c'est du canon qu'il fallait vous servir contre un pareil misérable, s'écria le vieillard avec indignation.

— Mon cher monsieur Bobilier, dit Froidevaux, tuer un homme, fût-il un coquin comme Bancroche, n'est pas le moyen de rétablir l'ordre.

— Point de quartier pour de pareils brigands, reprit le moins pacifique de tous les juges de paix du royaume ; monsieur le marquis veuillez oublier un instant votre rang et m'obéir comme au représentant de la loi ; placez-vous derrière moi, ainsi que vos gens, l'arme haute. Je vais faire une dernière sommation, et si les gredins n'évacuent pas la cour sur-le-champ, si la moindre pierre nous est encore lancée... Comment sont chargés vos fusils ?

— Un coup à chevrotines et l'autre à petit plomb, répondit le chasseur.

— Bon ! S'ils avaient été chargés à balles, j'aurais peut-être eu la faiblesse de vous dire de tirer en l'air, mais quelques grains de plomb ne tueront personne et donneront à ces bandits la leçon dont ils ont besoin ; à la première pierre donc, et dès que je vous en aurai donné l'ordre, feu sérieux comme sur une bande de loups !

Tandis que M. Bobilier faisait quelques pas en avant pour mieux faire entendre sa sommation, Froidevaux dit au marquis :

— Notre digne juge de paix aurait fait à coup sûr un excellent soldat, mais je n'ai jamais vu d'homme dont le caractère jurât davantage avec le titre de sa place ; grâce à ses instincts belliqueux, une scène qui n'eût été que ridicule va peut-être devenir sanglante.

— Bien malgré moi, répondit Héraclius ; j'espère que vous n'en doutez pas ?

— Eh bien ! monsieur, il est temps encore. Puisque les vieillards sont un peu fous, c'est aux jeunes gens à se montrer sages. Voulez-vous me permettre de vous donner un conseil ?

— Parlez, monsieur ; les expédients violents ne sont nullement de mon goût, et si vous connaissez quelque moyen de rétablir la tranquillité sans y avoir recours...

— Désarmez vos fusils, interrompit le jeune avocat, rentrez au château, et surtout emmenez M. Bobilier, qui avec les meilleures intentions du monde verse de l'huile sur le feu, tandis que c'est de l'eau qu'il faudrait y jeter ; il est beaucoup trop chevaleresque, poursuivit Georges en souriant, pour connaître la manière dont il faut s'y prendre avec nos bourgeois de Châteaugiron ; je sais leur langue, moi, et si vous me laissez faire, je crois pouvoir vous répondre qu'avant un quart d'heure tout sera rentré dans l'ordre.

En voyant que les émeutiers, tenus en respect par les fusils dont le marquis et ses domestiques étaient armés, avaient cessé toute démonstration hostile, le vicomte de Langeac s'était décidé à descendre du perron.

— M. Froidevaux a raison, dit-il au marquis ; la fusillade serait fort bonne si ces dames n'étaient pas au château ; mais pour tout autre que cet enfantillage fou de juge de paix, il est évident que leur présence nous commande la plus grande réserve. Nous exposer, ce ne serait qu'une chose à nous-mêmes !... car qui sait à quels excès pourrait se porter une populace exaspérée ? Madame de Châteaugiron ne sera que trop douloureusement affectée en voyant la blessure.... Vous-tu la faire mourir d'émotion... et puis ta fille... ta petite Pauline... songes y donc...

Cette exhortation pacifique fut interrompue par la voix guerrière de M. Bobilier.

— En avant ! s'écria-t-il, et si l'on recommence à jeter des pierres, tenez-vous prêts à faire feu ; mais attendez mon commandement.

A ces mots, dernier jet d'une flamme défaillante, le vieillard, trahi par ses forces moins indomptables que son courage, chancela en arrière, et il serait tombé si le marquis et l'avocat ne se fussent précipités en même temps pour le soutenir.

(A suivre).

TUMEUR

demande ma cabine, le numéro 18! Un garçon de service me reçoit, me guide, me soutient et m'étend, tout habillé, sur une couchette; il me cale avec des oreillers, me borde comme un enfant, nous roulons et nous tanguons... O le vide de ma pauvre tête, mes yeux que je ne puis plus ouvrir, et l'affre de ce cœur, on dirait décroché, qui va et vient, et suit le roulis du bateau, ce balancier fou que j'ai là dans la poitrine, ce cœur endolori qui se heurte et se brisse partout, aux parois de mes côtes!

On ne m'avait pas menti : ces bateaux de la Compagnie Fraissinet sont horribles, et je n'en suis pas à ma première traversée! Que d'hivers déjà passés en Algérie, à Tripoli et à Tunis; je ne compte plus mes escales à Malte, à Naples et à Palerme, mes retours de Syracuse, par Livourne et Gênes, mes départs pour Oran, par Barcelone et Carthagène! Et je n'ai jamais eu le mal de mer.

Je l'ai, cette fois. Ces vertiges de l'estomac et des méninges, cette anémie cérébrale, c'est la sympathie. On pourrait me dire que le bateau sombre, je ne bougerais pas. Je demeure là, inerte, comme une chose morte, accablé, incapable d'un mouvement, une main passée dans la courroie d'une ceinture de sauvetage, pendue au-dessus de ma tête, pour me retenir et ne pas être pro ete hors de ma couchette, car nous roulons de plus en plus. Des craiements de gravier qu'on écrase crépitent, on dirait sur le pont... c'est le cri de l'hélice, tournant hors de l'eau, tant le bâtiment se penche, sous le choc des vagues; les marins appellent cela la « casserole »; et des paquets de mer foncent sur mon hublot.

O douce nuit du 31 décembre!

Est-ce que je dors? Des visions baroques, des masques et des grimaces traversent mon sommeil. Ce sont des insectes géants, des hannetons de grandeur humaine, avec des nez humains, chaussés de bésicles énormes, des scarabées aux yeux en lanternes de fiacre, car j'en lis les numéros, et des coléoptères, sanglés dans d'immenses élytres de carton verni; ils sont repoussants et grotesques; et je reconnais le défilé du Châtelet et tes costumes de Landolff; un travesti aussi me hante; une espèce de prince Charmant, au profil bouffi et vieillot, que je ne reconnaissais pas. Je vois aussi Mme Ratazzi, penchée sur ma couchette, et caricaturai, M. Emile Zola, et puis Joseph Reinach, et jusqu'au général Andra, au silhouettes aggravées par le crayon de Forain. C'est Paris qui me poursuit; Paris ne me lâche pas; Paris, que je fuis, s'attache à ma fuite et penche sur mon oreiller de putiout d'effroyables faces de mauvais rêve... « Gigri somnia. »

Le bateau s'arrête... Stoppés, la houle nous secoue encore davantage; la souffrance, intolérable, m'éveille tout à fait, m'arrache aux coquecigrues de mon demi sommeil: une aube d'hiver blêmit mon hublot, c'est le petit jour. « Sommes-nous arrivés? Qu'y a-t-il? » — « Rien, un accident à la machine, » me répond le garçon de service, « nous arriverons dans deux heures; le temps de réparer l'avarie, nous sommes en vue des côtes, mais la mer est mauvaise. Monsieur est fatigué, que Monsieur tâche de se rendormir! » Deux heures! rien que trois heures de retard! Me rendormir! Le moyen, avec ce sacré tangage, compliqué de roulis, qui me ballotte et me soulève l'estomac vide à hauteur des lèvres! Je suis anéanti, comme roué de coups, endolori, rompu! Je tente de déboutonner mon fauve col qui m'étrangle... car je me suis couché avec mon foulard et mon pardessus... je ne puis.

« Dans deux heures, » a dit ce garçon; « nous arrivons en vue des côtes; le temps de réparer l'avarie. »

Ce garçon a menti, il n'y a pas d'accident de machine: nous sommes aux Sanguinaires, aux îles qui ferment la baie d'Ajaccio, et, si nous stoppons ainsi dans la houle, c'est pour tenter le sauvetage d'un passager qui vient de se jeter à la la mer, un Allemand, qui, à la vue des côtes, a demandé: « Est-ce là Ajaccio? » et, sur le oui d'un matelot, s'est penché par dessus bord et s'est précipité dans le flot; mais, ce suicide, on le cache aux autres passagers, et je ne l'apprendrai que dans la caurnée, à terre, de la bouche même de mon médecin.

Nous ne stoppons plus, la *Ville-de-Bastia* s'est remise en marche; nous ne roulons même plus: un calme délicieux, imprévu, a succédé presque instantanément aux balancements écœurants de la houle, aux saccades arrachantes du tangage; nous voguons comme sur un lac; nous venons de quitter la haute mer pour entrer dans la baie d'Ajaccio; on n'a pas repêché le suicidé, pas même son cadavre.

Pauvre mort inconnu dont l'âme, déjà éradée, s'est débattue toute cette nuit au seuil du mystère, dans l'angoisse de la détermination suprême à prendre! Pendant que je râlais bêtement dans les affres du mal de mer, lui, c'est le mal de la terre, la misère de vivre, qui l'a poussé violemment dans l'au delà et l'infini! Quelle douleur irréparable, quelle déception ou quelle détresse d'âme, ou seulement quel ennui a tenu, toute cette nuit du 31 décembre, cet homme penché sur cette mer d'hiver, le coude au bastingage? Et, au lever de l'aube, devant les crêtes de l'île émergeant de l'ombre, il a salué la Vie et s'est délivré dans la Mort!

Adieu, ma vie!

Ajaccio! Ajaccio! Cette fois, nous arrivons! Subitement guéri, je saute à bas de ma couchette, gagne l'escalier et monte sur le pont: l'air vif me ranime. A accio, c'est une muraille de hautes montagnes, d'arabesque violente de granit, dominée par des neiges, on dirait éternelles; la silhouette de la Corse, ainsi apparue dans le soleil levant, est hautaine et sombre: c'est comme la proue immobile et géante d'un monumental vaisseau de granit; mais, au-dessus des premiers contreforts, les cimes du Monte-d'Oro et de l'Incudine resplendissent, éblouissantes; une lumière d'Afrique les embrase, et sous le vif argent de leurs neiges incendiées, les collines descendent, délicieusement bleutées, estompées de forêts de sapins, avec de grands pans d'ombre et de relie's, tout en clartés violettes, et cela jusqu'au golfe, d'un bleu léger de soie; et rivages et montagnes semblent peints sur velours!

Comme un écran de nacre incandescente le Monte-d'Oro et les sommets de l'Incudinent dominent et emplissent tout le fond de la baie du pétillement givré et de l'éclat de leurs arêtes. Et dire que c'est du pied de ces montagnes que s'est élancé le vol énorme et formidable de l'Aigle impérial!

La maison de Napoléone! C'est elle que je demande et que je cherche: je sais qu'on la découvre une des premières de la rade; elle forme un des angles du port: ces volets verts, c'est elle! mais plus que sa façade blanchâtre un détail, aperçu le long de la côte, m'inquiète et me frappe... Toute la côte que nous longeons est bordée de tombeaux, mausolées et sépultures particulières; ils forment le long de la mer comme une voie Appienne, puis, ombragé de palmiers, hérissé de cactus, voici le cimetière; les grands hôtels, les villas d'hiverneurs s'étagent tout de suite après; c'est avant le vieil Ajaccio, embusqué derrière son môle et comme en retrait en arrière de la maison de Napoléone, la ville élégante et funèbre des convalescences et des tuberculoses, la cité nécropole des Anglais et des poitrinaires. Menton, Corse, les tombes annoncent et gardent l'Accio, et dans la pure et transparente lumière d'Afrique la première chose qui vous salue et vous souhaite la bienvenue au seuil du pays de Bonaparte, c'est, symbole on dirait de sa ruée à travers le Monde, un petit cimetière de petite ville italienne et des tombes agrenées le long d'une route marine: présage consolant de repos et d'oubli dans la Paix de la Mort.

JEAN LORRAIN.

(*Le Journal*).

M. le docteur Ramaroni

On lit dans le *Figaro*:

Chirurgien en chef de l'hospice de Bastia (Corse). Praticien d'une haute valeur, d'un dévouement sans égal pour tous ceux qui ont besoin de recourir à ses soins si éclairés, jouit dans la ville de Bastia, dont il est un des médecins les plus appréciés, de la considération et de la confiance publiques. A pris part très brillamment à la campagne de 1870. Compte 25 années de pratique médicale, au cours desquelles ses compatriotes, reconnaissants, lui ont, à diverses reprises, manifesté leurs sympathies en l'investissant de mandats électifs. Excellent homme, très aimable, très serviable, tout à fait distingué et dont la croix est, très certainement, une des mieux méritées de la promotion.

Revue Hebdomadaire

Paris, le 26 janvier 1901.

Le début de la semaine a été faible en raison de la mort de la Reine d'Angleterre. Une reprise s'est manifestée par la suite mais il reste encore sur « marché une certaine indécision qui se révèle par l'absence de négociation. Nos Rentes sont calmes; le 3 0/0 finit à 101.92, le 3 1/2 à 102.65. L'Extérieur est bien tenu à 76 francs.

Nos Etablissements de Crédit demeurent avec fermeté mais nous ne poussons pas hardiment.

Parmi les valeurs industrielles, la Raffinerie Say se négocie à 1 175; l'action Parie Nationale a des demandes à 405.50; et l'obligation à 270; la Compagnie Générale de Charbonnages vaut 468; les actions du Secteur de la Rive Gauche de Paris sont à 618.

Les actions Messageries Françaises de Madagascar se maintiennent fermes. Les Obligations à 6 0/0 de cette même Compagnie, qui ont un coupon de 45 fr le mois à détacher le 1er février, font 475.

Les expériences publiques qui ont eu lieu de la Compagnie Continentale Nouvelle d'Incandescence, 8 Place de l'Opéra, à Paris, provoquent des demandes d'actions de cette Société.

Dans sa répartition du 24 janvier, la « Le Crédit » l'Epargne » a déjà pu rembourser entièrement : 42 polices tarif 4, ren bourselées à 100 fr.; 71 polices tarif 5, remboursables à 500 fr. et 65 polices tarif 5 remboursables à 1.000 fr par dixièmes.

En valeurs d'assurances, si, malgré des demandes suivies en Obligations de la Société Générale des Assurances Agricoles et Industrielles à 170 fra. Les actions de Cent francs de la Gauloise émises à 50 fra (un quart versé) ont été l'objet de nombreux achats autorisé par l'annonce d'une augmentation de la majoration. Les Obligations bien tenues à 465 fra.

Les Obligations que la maison Fabre, 48 rue de la Grange-Batelière, Paris, délivre au prix de 475 fra, sont émises par la Société Franco-Belge de la Ville et du Port de Santander pour achever la construction de ce port. Elles ont plus qu'une garantie hypothécaire puisqu'elles sont gagées d'une part sur les 4,70 0,000 mètres de terre en dont la société est propriétaire et ensuite sur les revenus du Port de Santander qui atteignent à 500,000 fra alors que l'intérêt et l'amortissement de ce capital obligations ne sera que de 301 271 fr 85.

La richesse houillère des 528 concessions d'une superficie totale de 30,000 hectares que la Société belge-Hongroise de Charbonnages possède dans les districts de Kolozsvar-Szasz et Fogaras (Hongrie) a été visitée par le Docteur Koch, professeur de géologie à l'Université de Buda-Pesth et collègues spécialistes est par le Gouvernement Hongrois, à 280 millions de tonnes pour le seul groupe A. Grâce aux travaux, ainsi suffisamment avancés pour permettre dès à présent sur les deux groupes une extraction annuel e de 325.000 tonnes qui sera progressivement amenée dans un délai très court à 500,000 tonnes.

Grâce à une option qui expire le 31 janvier la Banque Continentale de Paris peut délivrer jusqu'à cette date des actions NOBRNELLA-LINDRE, au prix de 448 fr 50. Rappelons que ces titres vont être introduits incessamment sur le marché.

Nos Chemins de Fer sont restés stationnaires.

A Ciccistà

Commedia in 3 atti

DI P. VATTELAPESCA

ATTU II.

SCENA I.

PEDRU-PAULU e SERENA

Serena (*con assistà*)

Avà dimmi u to segretu.

Pedru-Paulu (*strascendu*)

Chi segretu?

Serena

Un parlanti d'una disgrazia imminente?

Pedru-Paulu (*ridendu*)

E ci hai cridutu!.. Eppuru, ti feci l'occhiata, e ti dissi ancu all'arecchia d'un spaventatti. Fu una finzione per decide Mariuccia au matrimoniu.

Serena (*stizzosa*)

E mi dai di sti santavogli!

Pedru-Paulu

Un ne parlemmu più!... Ma mi dici perchè a nostra scimmeria di figliola si face tanta prega per pigliassi un bellu mardu!...

Serena

Cosa vôli! ae zitelle un pingenu i giovani vecchj; e sta vendetta Vastianu un n'ha ma' che trent'anni, ma pare chi n'abbia più di sessanta.

Pedru-Paulu

In fondu in fondu, è più becchia Michele, ch'un crede a nunda e a nisunu, mancu a sè stessu.

Serena

Sarà; ma un pare: ha sempre u mele in bocca...

Pedru-Paulu

E u fele in core, comme tutti l'incredeli.

Serena

Dunque un n'ha più risôrse?

Pedru-Paulu

Li ne resta una: quella d'impiecassi.

Serena

E cumme campava?

Pedru-Paulu

Cun quella chi li mandava a zia: furmagli e pistacchie.

Serena

E perchè un li lasciò nunda?

Pedru-Paulu

Cosa ne so eo!... Forse perchè della parlava pubblicamente di sta successione, e s'indebitava sopra. I più creni seranu l'usurai chi li prestarnu sôlli e zin sôrdi.

Serena

Sò però ria da nu pinnghia si struzzini!.. Mi dispingo d'u povaru Michele.

Pedru-Paulu

Ancu a me; ma un pôssu pienghie.

Serena

E un beavu figliuleiu, e cun noi si cunduisse vè.

Pedru-Paulu

Abbastanza, benchè, senza vulellu, ci abbia messu inde' guai.

Serena

I utia fiaghiesi ricca, e compie d'inghierbuglià a Mariuccia...

Pedru-Paulu

Era difficile, perchè u paese d'a zia un n'è luntanu, e un ci sarebbenu mancati l'avisi d'a carità pilosa per eprenci l'occhj. Ma un n'ha maneu tentatu d'ingannacci e u stimma per questu.

Serena

Sò sigura chi batterà mane e pedi per noi.

Pedru-Paulu

Moltu più chi n'è interessatu anch'ellu... Riescera!... Induvinala, grilla!... In ogni casu, Bastianu restera in Bastia.

Serena

E quantu a di' chi turnerà a Mariuccia.

Pedru-Paulu

Fôrse... Basta ch'e la un l'allontani di nôvu cun qualchi scimmizia... E cusì vubilite!

Serena

Vulubile, no!

Pedru-Paulu

Peghiu allora: civetta?

Serena

Nemmenu.

Pedru-Paulu

E cosa?

Serena

Bagiana, cumme squasi tutt'e vardasce.

Pedru-Paulu

Pôi di' tutt'e dônne, ch'e vecchie sò spessu peghiu d'e giovane.

Serena

E l'ômmi *sinte*? Un c'è ch'a bade cumm'ellì si mettenu in frustu per acquistà u diritu di appicegiassi un pezzu di frascetta all'orechiella!... Ma turnemmu a Mariuccia: ella vulerìa vedesi a latu un compagnu elegante, un uffizialetto, per esempiu, eccitu frescu fresca d'a scôla militare, e, in mancanza di questu, qualchi giovanu arditu chi facissi sunà i tacchi mar chiendu...

Pedru-Paulu (*ridendu*)

E ancu e lignate sopra o spalle d'a mugliera.

Serena (*ridendu*)

No, ch'un n'è più l'usu fra i Signori.

Pedru-Paulu (*s. s.*)

Turnerà, se persistemu e dônne a bulee e ruba i calzoni.

(*entra Michele*).

Véritable Savon des Princes du Congo

0 fr. 60 le pain et 1 fr. 75 la boîte de trois. Exiger le titre et la rose Victor Vaissier.

Cour d'Assises

Liste des Jurés

devant faire le service pendant la session du 1er trimestre qui s'ouvrira à Bastia, le jeudi 21 février.

JURÉS TITULAIRES

Versini Etienne, géomètre, Lento.
Valery J.-A., patron boulanger, Bastia.
Tomasini V., ancien maire, Zerubia.
Peretti A.-P., de feu Paul, rent., Levie.
Giordani F., instituteur ret., Verzani.
Grimostomi D., cap. ret., Logo di Nazza.
Trani Nicolas, propriétaire, Bonifacio.
Polidori Pierre-Paul, négociant, Porta.
Gindicelli D.-P., anc. maire, Ventiseri.
Lanfranchi D.-J., s.-offic. ret., Guitera.
Natali François, médecin, Monaccia.
Leca Jacques, propriétaire, Arbori.
Leca Baptiste, propriétaire, Arbori.
Peretti V.-M., ancien greffier, Levie.
Poggionovo Jean, de François, propriétaire, Sollacaro-Calvese.
Mariani Jean-Paul, médecin, Sermano.
Natalini Joseph, propriétaire, Erbajolo.
Mannoni Jean-Baptiste, négt., Corte.
Giovanninelli, pr., Castello di Rostino.
Melgrani Joseph, chef de bureau à la mairie, Ajaccio.
Luciani Pierre, pharmacien, Bastia.
Orlandini Antoine, prop., Speloncato.
Pernice, cap. ret., Penta di Casinca.
Mondoloni J.-B., inst. ret., Canavaggia.
Luciani Xavier, retraité, Pietralba.
Torracinta A., cap. ret., Ile-Rousse.
Morazzani D.-B., médecin, Zicavo.
Negri M., marée. des logis ret., Evisa.
Pulicani Joseph-Louis, prop., Corte.
Maestratti P., ancien maire, Monaccia.
Grisoni A.-M., négociant, Calacuccia.
Giuliani Jean-Pierre, négociant, Ajaccio.
de Gentile Antoine, prop., Calcatoggio.
Paoli Don-François, maire, Pied'Orezza.
Ornano Pierre-Félix, prop., Forciolo.
Morlas François-Antoine, Bisinchi.

JURÉS SUPPLÉMENTAIRES

Sisco Louis, marchand de tabac, Stretti Toussaint, entrep. des poudres, Villa Paul, représentant de commerce, Ghilini Jean, rentier, tous de Bastia.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 30 janvier

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 9. midi : 10. 6 heures du soir, + 8. Maxima, + 11 2 minima, + 8.

Baromètre. — 7 heures du matin, 751 mm. midi, 752 mm. 6 heures du soir, 754 mm.

Vent. — 9 h. du matin, S. O. assez fort, à h. du soir, id. modéré.

Etat du ciel, demi couvert.

Etat de la mer, assez belle.

Hauteur des eaux : matin, + 0,54, soir, + 0,50

Pleine mer, à 9 heures du matin et...

Dîner officiel

Hier au soir, M. le Premier Président et Mme Collin réunissaient à leur table les magistrats, les représentants de l'administration et nos principales autorités civiles et militaires. La soirée s'est prolongée jusqu'à une heure assez avancée.

Les honneurs ont été faits avec cette exquise courtoisie qui distingue si admirablement M. et Mme Collin.

Nécrologie

M. Ange Cardella est décédé hier; depuis longtemps il souffrait d'une indisposition qui le fatiguait beaucoup et qui s'étant rapidement agravée l'a conduit au tombeau en peu de jours. Il était âgé de 75 ans.

M. Ange Cardella était un comptable des plus distingués, un homme de cœur, un ami sûr. Pour cette famille que sa disparition jette dans la plus profonde douleur, on ne pouvait trouver un époux plus aimant, un père plus tendre, un parent plus affectueux. Aux regrets de ses plus proches se joignent ceux de ses nombreux amis.

Le deuil était conduit par son fils, M. Antoine-Dominique Cardella, son gendre, M. Ignace Marchetti, et leurs parents.

Nous prenons une vive part au deuil qui frappe Mme Cardella, MM. Cardella, Marchetti et leur famille et les prions d'agréer toutes nos condoléances.

— M. Ball, maître tailleur du 173e d'infanterie, a eu la douleur de perdre sa fillette, âgée de quelques semaines seulement.

Nous présentons à M. et Mme Ball l'expression de nos douloureuses sympathies.

Cercle Sambucuccio

Les membres du cercle Sambucuccio de Toulon, réunis le 20 janvier dans un nouveau local, cours Lafayette, 86, après les diverses questions à l'ordre du jour, ont procédé au renouvellement de leur bureau pour l'année courante; à l'unanimité ont été élus :

Président, MM. Valenti; vice président, Silvagnoli; secrétaire, Simoni; secrétaire-adjoint, Agostini; trésorier, Leca; trésorier-adjoint, Dionisi; administrateurs, Luigi, Leca, Conti, Federici.

Objet perdu

Il a été perdu entre la gare de Biguglia et Saint-Florent par le col de San Stefano une lanterne de bicyclette. La rapporter contre récompense à M. Biot, employé au bureau des hypothèques à Bastia.

Maladies des yeux

Clinique du docteur Alexandroff, Cours Grandval, 4, Ajaccio. Tous les jours de 2 à 3 heures. Le docteur Alexandroff opère et garde ses malades sous la direction d'une dame Française, qui a dirigé une Clinique au Continent.

Bonne jument

A vendre de suite jolie jument, bonne trotteuse.

S'adresser au bureau du journal.

Dentiste

Mme Georges, dentiste, a l'honneur de prévenir sa clientèle que par suite de changement de local, son cabinet est installé provisoirement à l'hôtel d'Europe (Colombani), où elle recevra du 1er au 9 février.

Avis

M. Stresna Joseph a l'honneur d'informer le public qu'il ne répond d'aucune dette que pourrait contracter sa femme Jeanne, née Cercié, qui n'habite plus avec lui et qui est insuffisamment guérie.

LE CANON ALLEMAND

On travaille avec une grande activité, à l'usine Krupp, à la fabrication du canon de 28 centimètres. C'est ce dernier type qui est destiné à l'armement des navires de guerre allemande, et qui, grâce à une nouvelle invention, produirait des effets extraordinaires.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES. — NÉANT.

NAISSANCES.

Décès.

Rogiali Fernand, 13 mois, de Bastia.
Raffaelli Jean-Thomas, chef de brigade des Postes et Télégraphes, marié, 59 ans, de Prunelli-di-Casacconi.
Graziani Rose, 4 jours, de Bastia.
Marcia Jeanne, 4 ans, de Bastia.
Cardella Ange-François, négociant, marié, 75 ans, de Bastia.

Voulez-vous FAIRE FORTUNE

Pour opérer avec succès au comptant et à terme, suivez indications prudentes et précises données par le courrier chaque matin par *Bulletin de Bourse quotidien* adressé gratuitement 1 mois à l'essai sur demande faite à l'Administration du *Conseil Financier*, 62, Boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.

DEMANDEZ PARTOUT la chicorée extra
MOKA CASIEZ
5 mises hors concours
12 diplômes d'honneur et grande prix
Casiez-Bourgeois, à Cambrai
Dépôt à Bastia :
Agent : M. J. B. SEGALA, rue St-François, 2.

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Le colonel Marchand

Le *Gaulois* annonce que le colonel Marchand est assez sérieusement indisposé par suite des rigueurs de la température et de la blessure qu'il a reçue au Soudan et qui est insuffisamment guérie.

LE CANON ALLEMAND

On travaille avec une grande activité, à l'usine Krupp, à la fabrication du canon de 28 centimètres. C'est ce dernier type qui est destiné à l'armement des navires de guerre allemande, et qui, grâce à une nouvelle invention, produirait des effets extraordinaires.

AU VENEZUELA

Le *New-York-Herald* publie une dépêche de Port of-Spain annonçant que les troupes du gouvernement ont été battues dans un combat acharné qui a eu lieu, les jours derniers, dans le voisinage de la Guapa et de Carupano.

On compte plusieurs centaines de morts.

A Carupano, les insurgés ont pu reprendre une grande quantité d'armes et de munitions.

A Caracas, à la caserne Hoya, plusieurs soldats suspectés d'avoir des relations avec les rebelles, ayant été exécutés, leurs camarades se sont mutinés.

Les obsèques DE la Reine d'Angleterre

La mission française

La mission extraordinaire, dirigée par le vice-amiral Bienaimé, chef d'état-major général de la marine, qui doit représenter le gouvernement français aux funérailles de la reine d'Angleterre, a quitté Paris ce matin, à 10 heures, se rendant directement à Londres.

Le « Dupuy-de-Lôme »

Le croiseur cuirassé *Dupuy-de-Lôme*, de l'escadre du Nord, commandé par M. le capitaine de vaisseau Ballue, qui a été désigné pour aller faire flotter le pavillon français, à la manifestation navale qui a lieu à l'occasion du transfert des restes de la reine Victoria, est arrivé aujourd'hui à Spithead.

LE TERRITOIRE DE ZINDER

Le territoire de Zinder sera divisé en deux régions au point de vue administratif.

La première, commandée par le commandant Gouraud, comprendra le pays entre Say et Zinder, et devra assurer le ravitaillement de Zinder.

La deuxième, confiée au colonel Peroz, s'étendra de Zinder au Tchad; des communications devront être établies entre Zinder et Air, et Zinder et Chari.

Les Armements de la Russie

de Saint-Pétersbourg :

Le ministre de la marine a donné des instructions pour l'augmentation des forces maritimes dans les ports russes du Pacifique.

A Wladivostok, on arme un nouveau vapeur remorqueur et en Finlande, on construit deux vaisseaux pour Port-Arthur. On enverra également dans les eaux de ces ports des brise-glaces.

LES FUNÉRAILLES de Giuseppe Verdi

Les funérailles de Verdi ont été célébrées ce matin, à 7 heures, à Busseto.

Conformément à la volonté du défunt, elles ont été très modestes; elles ont eu lieu, en effet, sans aucun déploiement de troupes, sans fleurs ni couronnes et sans musique.

Toutes les villes de l'Italie avaient envoyé des délégations.

L'église de Busseto était trop petite pour contenir la foule incalculable des amis et des admirateurs de l'illustre compositeur.

Le roi s'était fait représenter par le prince royal,

Le ministre de l'instruction publique y assistait.

Le deuil des Italiens est grand et sincère.

Toutes les villes d'Italie ont mis leurs drapeaux en berne.

♣

La France était largement représentée aux obsèques.

Le ministre de l'instruction publique s'était fait représenter par M. Roujon, directeur des Beaux-Arts.

L'Académie des Beaux-Arts était représentée par MM. Gustave Larroumet, secrétaire perpétuel, et Théodore Dubois, directeur du conservatoire de musique.

M. Guillaume, directeur de l'Académie de France à Rome, assistait également aux obsèques, avec une délégation des élèves de la villa Medicis.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

Crédits pour la guerre

Le *Daily News* dit qu'il est impossible de rappeler un seul soldat de l'Afrique du Sud avant un an.

Le gouvernement a reconnu la nécessité de demander un crédit supplémentaire de 75 millions de livres sterling (1.875 millions de francs) pour les dépenses de la guerre.

Trop tard !

La brigade Broce Hamilton est arrivée le 27 à Wentersburg. Les Anglais comptaient surprendre De Wet et Steijn, mais les Boers étaient partis la veille, avec des troupes nombreuses, dans la direction de Winburg.

Les Anglais étaient très fatigués et n'ont pu songer à se lancer à leur poursuite.

La résistance des Boers

de Pretoria :

Lord Kitchener télégraphie que le général Smith-Dorian est revenu de Carolina, où il avait dispersé les Boers, qui ont continué à tirailler sur la colonne entre Carolina et Pretoria.

♣

Les troupes du général De Wet ont été attaquées par le général Knox, à 50 milles au nord de Tabancho.

Invasion du Cap

Le général De Wet cherche à envahir la colonie du Cap.

Un détachement boer est entré dans Boysburg; il a causé quelques dégâts aux mines de Modderfontein et de Van-Ryn.

♣

Une dépêche de Clanwilliam dit que l'on craint qu'il ne soit bien difficile de chasser le Boers de la Colonie, le pays ne se prêtant pas à des opérations militaires.

Événements de Chine

Le prince Tchung

Le *Morning Post* reçoit une dépêche de Pékin portant que la Cour a décidé de faire exécuter le prince Tchung et Yan-Sjen.

La famine

Des milliers de Chinois sont morts de faim dans la province de Sham-Si. L'Impératrice a ordonné de grandes distributions de riz sans distinction entre les Catechumènes et les autres Chinois.

AVIS DE DÉCÈS

Mme Veuve Marie-Toussaint Raffaelli, née Leandri, Mme Veuve Gérômine Raffaelli, née Leandri, M. et Mme Félix Agostini, née Raffaelli, et leurs enfants, Mme Veuve Girolami, née Raffaelli, et ses enfants, Mlle Marie-Jeanne Leandri, M. et Mme A. Agostini, née Leandri, et leurs enfants, M. et Mme A. T. Raffaelli, née Rocca, et leurs enfants, M. A. Battistini, économe de l'hospice civil, Mme Marie Battistini, née Raffaelli, et leurs enfants, M. U. Raffaelli, pharmacien, Mme Raffaelli, née Angeli, et leurs enfants, M. Jean Raffaelli, M. Jean Ciprieni,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Jean-Thomas Raffaelli

Chef de Brigade des Postes et Télégraphes en retraite

leur époux, frère, beau-frère et oncle, décédé le 30 janvier, à l'âge de 59 ans, muni des saints Sacrements de l'Eglise.

La levée du corps aura lieu à Bastia, Boulevard du Palais, n° 8, aujourd'hui 31 courant, à 9 heures du matin.

Les funérailles auront lieu vendredi, 1er février, à Prunelli-di-Casacconi.

La famille ne reçoit pas.

AVIS DE DÉCÈS

M. Charles Annequin, M. et Mme Jacobi-Campana, et leurs enfants, M. et Mme Colombani, et leurs enfants, Mme Veuve Gentile, née Annequin, et ses enfants, Mme Veuve Collari, née Annequin,

Ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Honoré Annequin

leur père, beau-frère, frère et allié, décédé à Bastia, le 30 janvier, muni des Saints Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à son convoi funèbre qui aura lieu aujourd'hui, 31 janvier, à 2 heures de relevée, rue Saint Roch.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Pour donner extension à **fabrique de jouets** très ancienne, on demande un associé ou un commanditaire.

Réponse cabinet Sanchez et Monceau, 1, rue de la Banque, Paris.

A. GEORGES

Docteur Dentiste Américain

14, Boulevard Paoli

reçoit tous les jours de 8 à 5 heures; les dimanches et jours de fêtes jusqu'à midi.

THE OCEAN ACCIDENT

La plus importante Cie accidents du monde entier and guarantee corporation Ltd
Compagnie d'Assurances et garantie contre les accidents de toutes natures
DIRECTION POUR LA FRANCE
109, rue Montmartre, 109
— PARIS —
Directeur : J.-A. LAULY

Capital social 25.000 000
Capital souscrit 11.485 625
Réserves fin 1899 . . . . 18.828 026
Primes encaissées en 1899. . 17.968.637

ASSURANCES : Accidents du travail (loi du 9 avril 1898) *Individuelles, Maladie et Accidents, Chevaux et Voitures, Automobiles, Vol, Fidélité des employés, Insolvabilité des tiers, Cautionnements, etc.*

Pour tous renseignements et demandes de sous agences s'adresser à M. Ch. F. POGGIOLI, agent général pour la Corse, 8, rue Miot, Bastia.

DEMANDEZ chez les meilleurs épiciers, le CHOCOLAT DAUPHIN apprécié des gourmets.

Domaine de Valrose
près Borgo
Vignes américaines

Plants greffés soudés, venus au sec, dix variétés, soufrues trois fois, 120 fr. le mille.

Rectifié : Hybrides producteurs directs, 28 fr. le mille.
Hybrides producteurs directs, 25 fr. le mille.
Arbres fruitiers, — Pêchers, variétés précoces, Arnadon, Précoces de Hales, etc., greffés sur franc, choix extra tige 1 m. 60 cent., 0,50 le pied.

Cerisiers, Poiriers, Amandiers, Mandariniers, etc.

Dépôt : Place de la Fontaine Neuve, Bastia, aux caves du Domaine de Valrose.

Vin rouge extra, récolte 1899, à 0 40 le litre, vin rouge, pleine, à 0 35.

Filature de Cocons
Saint-Job

M. HENRI BARSANTI et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprentiss ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Port Neuf, maison Bertin.

Grand Entrepôt de Son et Repasse, HENRI BARSANTI, NOUVEAU Port, Bastia.

H. DE BALZAC

MÉMOIRES DE DEUX JEUNES MARIÉES

PREMIÈRE PARTIE

XII

MADEMOISELLE DE CHAULIEU A MADAME DE L'ESTORADE

(*Suite*)

Voici deux jours que je délibère avec moi-même si j'irai nettement à mon père que je ne veux plus apprendre l'espagnol, et faire congédier cet Hénarez: mais après mes résolutions viriles, je me sens le besoin d'être remuée par l'horrible sensation que j'éprouve en voyant cet homme et je dis: Encore une fois, et après je parlerai. Ma chère, sa voix est d'une douceur pénétrante, il parle comme la Fodor chante. Ses manières sont simples et sans la moindre affectation. Et quelles belles dents! Tout à l'heure, en me quittant, il a cru remarquer combien il m'intéressait, et il a fait le geste, très-respectueux d'ailleurs, de me prendre la main pour me la baiser; mais il l'a reprimé comme effrayé de sa hardiesse et de la distance qu'il allait franchir.

Malgré le peu qu'il en a paru, je l'ai deviné; j'ai souri, car rien n'est plus attendrissant que de voir l'élan d'une nature inférieure qui se replie ainsi sur elle-même. Il y a tant d'audace dans l'amour d'un bourgeois pour une fille noble! Mon sourire l'a enhardi, le pauvre homme a cherché son chapeau sans le voir, il ne voulait pas le trouver, et je le lui ai gravement apporté. Des larmes contenues humectaient ses yeux. Il y avait un monde de choses et de pensées dans ce moment si court. Nous nous comprenions si bien, qu'en ce moment je lui tendis ma main à baiser. Peut-être était-ce lui dire que l'amour pouvait combler l'espace qui nous sépare. Eh bien, je ne sais ce qui m'a fait mouvoir: Griffith a tourné le dos, je lui ai tendu fièrement ma patte blanche, et j'ai senti le feu de ses lèvres tempéré par deux grosses larmes. Ah! mon ange, je suis restée sans force dans mon fauteuil, pensive, j'étais heureuse, et il m'est impossible d'expliquer comment ni pourquoi. Ce que j'ai senti, c'est la poésie. Mon abaissement, dont j'ai honte à cette heure, me semblait une grandeur: il m'avait fascinée, voilà mon excuse.

Vendredi.

Cet homme est vraiment très-beau. Ses paroles sont élégantes, son esprit est d'une supériorité remarquable. Ma chère, il est fort et logique comme Bossuet en m'expliquant le mécanisme non seulement de la langue espagnole, mais encore de la pensée humaine et de toutes les langues. Le français semble être sa langue maternelle. Comme je lui en témoignais mon étonnement, il me répondit qu'il était venu en France très-jeune avec le roi d'Espagne, à Valençay. Que s'est-il passé dans cette âme? il n'est plus le même; il est venu vêtu simplement, mais absolument comme un grand seigneur sorti le matin à pied. Son esprit a brillé comme un phare durant cette leçon; il a déployé toute son éloquence. Comme un homme lassé qui retrouve ses forces, il m'a révélé toute une âme soigneusement cachée. Il m'a raconté l'histoire d'un pauvre diable de valet qui s'était fait tuer pour un seul regard d'une femme d'Espagne.

— Il ne pouvait que mourir! lui ai-je dit. Cette réponse lui a mis la joie au cœur, et son regard m'a véritablement épouvantée.

Le soir, je suis allée au bal chez la duchesse de Lenoncourt, le prince de Talleyrand s'y trouvait. Je lui ai fait demander, par M. de Vandenesse, un charmant jeune homme, s'il y avait parmi ses hôtes en 1809, à sa terre, un Hénarez.

— Hénarez est le nom maure de la famille de Soria qui sont, disent-ils, des Abencérages convertis au christianisme. Le vieux duc et ses deux fils accompagnèrent le roi. L'aîné, le duc de Soria d'aujourd'hui, vient d'être dépouillé de tous ses biens, honneurs et grandesses par le roi Ferdinand, qui venge une vieille inimitié. Le duc a fait une auto immense en acceptant le ministère constitutionnel avec Valdez. Heureusement, il s'est sauvé de Cadix avant l'entrée de monsei neur le duc d'Angoulême, qui, malgré sa bonne volonté, ne l'aurait pas préservé de la colère du roi.

Cette réponse, que le vicomte de Vandenesse m'a rapportée textuellement, m'a donné beaucoup à penser. Je ne puis dire en quelles anxiétés j'ai passé le temps jusqu'à ma première leçon, qui a eu lieu ce matin. Pendant le premier quart d

GRAND HOTEL
DES DEUX MONDES
32, Cours Belsunce, 32, MARSEILLE
J. BOUCARD
PROPRIÉTAIRE
Ascenseur. — Salle de Bagages. — Garçon de Courses. — Téléphone.

Malades! 800 000
F. E. Blin, 17, rue d'Hautefeuille, Paris.

THÉOPHILE RŒDERER & Cie
VINS DE CHAMPAGNE
REIMS
MAISON FONDÉE EN 1864
M. Damiani vendra l'excellent champagne **Rœderer** à 5 fr. 50 la bouteille aux consommateurs, les acheteurs du gros jouiront d'un escompte spécial.
Au prix modique de 5 fr. 50 la bouteille, les buveurs de champagne ne boiront plus désormais que le **Rœderer**, champagne le plus exquis entre tous.
Angle des rues Miot et Napoléon.
M. Simon Damiani fait savoir que M. Casanova, représentant de commerce, le représente dans l'arrondissement d'Ajaccio.

L'AMARO MATTEI
EST UTILE PENDANT L'HIVER ET INDISPENSABLE PENDANT L'ÉTÉ

DÉPOT GÉNÉRAL
pour toute la Corse
des Produits
de la Grande Chartreuse
L. N. Mattei et Cie
Prix pour le Gros, Quai Marseille :
Chartreuse jaune la caisse de 12 litres, 65 60
Chartreuse jaune — 24 1/2, 70 80
Chartreuse verte — 12 litres, 86 75
Chartreuse verte — 24 1/2, 92 80
Avec remise de 15 0/0.

AVIS
M. Bronchini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et de placements de domestiques, terres, maisons, animaux, est situé rue Napoléon, 21, 3e étage.
L'agence prend des renseignements très sérieux sur les personnes qu'elle présente.

A LA GRANDE MAISON
1, Rue Miot, Bastia 1,
C'est là où l'on trouve sans contredit le meilleur choix d'étoffes « Grand Tailleur » pour la saison d'hiver.
M. Simon Damiani invite sa clientèle à s'en rendre compte.
Un *Nouveau Coupeur* de toute première marque est attaché à la maison.
Le public peut être sûr d'avoir plus de *satisfaction* que jamais, soit au point de vue de la *Coupe*, du fini, etc., qu'à tous autres points de vue.
1, rue Miot, 1.

TRANSPORTS DIRECTS ENTRE BASTIA
et les ports du Nord
Le vapeur anglais BERYL
chargera à Bastia vers le 6 Février
Pour GÊNES direct, les ports d'ESPAGNE, LONDRES.
prenant marchandises sur connaissement direct
pour ANVERS, HAMBOURG
et tous les ports d'ANGLETERRE
Pour fret s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

Voulez-vous
de la bonne bière
à la Brasserie Casparini
Place Saint-Nicolas
Vente en gros et en détail

ANCIEN CABINET PHADERE
PIERRE SABATE
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
14, rue de l'Opéra,
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

VIN ROUGE 9 f. l'hectolitre franco votre gare, 10 litres essai : 5 f. Envoyer mandat poste à Brâlat-Fleur, à Montigny-Lencoup (S. et M.)

L'ESPÉRANCE
Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances
à primes fixes
contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'ÉTAT à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1899)
Capital : 10 millions de francs.
Siège social : 10, rue St-Augustin, 10, Paris.
S'adresser à M. Auguste ROTH, directeur particulier de la Compagnie l'*Espérance* à Bastia, 28, Boulevard Paoli.

ERS A PLANCHER
FERS RONDS, PLATS & CARRÉS
FERS FINS de MARÉCHAL
Chaux & Ciments, Plâtres
Ch. CLÉMENT

Offrez & Demandez dans tous les Etablissements
Le « Vin du Cap-Corse » au Quinquina
de la Maison L.N. MATTEI & Cie
Ne pas se confondre avec tout autre produit similaire.

ASTHME ET CATARRHE
ESPIC
CRÈME VELOUTINE par Ch. FAY
HYGIÈNE et BEAUTÉ de la PEAU

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS
BOCK-ORBEC
Se méfier des contrefaçons
A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

PILULES DÉPURATIVES
du Docteur GOLVIN
Remède populaire depuis longtemps, efficace, économique, facile à prendre. Purifiant le sang, il convient dans presque toutes les maladies chroniques, telles que Dartres, Rhumatismes, Vieux Rhumes, Fraîcheurs, Engorgements, Lait répandu, Glandes, Maux de Nerfs, Perte d'appétit, Essoufflement, Faiblesse, Anémie, Mauvais Estomac, Intestins paresseux.
PARIS

LE Le meilleur Cigare à 10 centimes est contredit le CIGARE MATTEI

VOS CHEVEUX
Ne tomberont plus et repousseront
PAR L'USAGE DU MERVEILLEUX
PÉTROLE HAHN
Le Trésor de la Chevelure
Parfum exquis
EMPLOI SANS DANGER
Flacons 2 fr. 50 et 4 fr. Pharmaciens, Parfumeurs, Coiffeurs
Refuser les imitations souvent dangereuses, toujours inefficaces
F. Vibert, Concessionnaire, 47, avenue des Ponts, LYON
Dépôt spécial : R. GARNIER, pharmacien à NICE

SEULE
journal illustré des Dames qui publie environ cent gravures inédites de Modes, Travaux de Mains, etc., par numéro est
LA SAISON
30, Rue de Lille, Paris
Un numéro spécimen envoyé gratuitement sera convaincre qu'il est en même temps le plus riche en littérature usitée et le meilleur marché votre tarif.
(8 francs l'an)

PATE et SIROP d'ESCARGOTS de MURE
PATE 1 fr. — SIROP — 2 fr.
MALADIES NERVEUSES
Epilepsie, Hystérie, Danse de Saint-Guy, Affections de la Moëlle épinière, Convulsions, Crises, Vertiges, Etourdissements, Fatigue cérébrale, Migraine, Insomnie, Spermatorrhée
par le SIROP de HENRY MURE
SOLUTION HENRY MURE
MÊME SOLUTION ARSENIÉE et CRÉOSOTÉE

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier.

VELOUTINE Poudre de Riz Spéciale
OH. FAY

LA REVUE MAME
PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES
le numéro : 15 centimes ; abonnements : France et Algérie, 9 francs par an ; étranger, 11 fr. 50. Bureaux : 168, boulevard Saint-Germain. Paris.
Lire dans la *Revue Mame* n° 310, du 27 janvier 1901.
Le guide de l'Empereur, suite, Rhé Bazin. — L'Epopé : de Closer : Les fées, Henri Guerlin. — Petit poème à dire : Souvenirs, Alfred Lemoyne. — Les boucheries de Chicago, Paul Bourget, de l'Académie française. — La science au théâtre : Le « cricket aux cartes », Georges Grunel. — Missionnaires, François Coppée, de l'Académie française. — Les Jeux bonnes, Guyde. — Collier d'Or, suite Denis Lamonnier. — Ça et là. — Les libres Burghers suite, G. Saint-Yves.
Illustrations d'après G. Dutriac, Marcel Pille, Guydo, Alfred Paris, etc.

60 ANNÉES DE SUCCÈS
2 GRANDS PRIX (Lyon 1872, Bordeaux 1895)
HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY
Expositions de Rouen 1896, Bruxelles 1897
ALCOOL de MENTHE RICQLÈS
(*Le seul Alcool de Menthe véritable*)
BOISSON HYGIÉNIQUE d'un goût exquis
ELIXIR SOUVERAIN contre la Indigestions, la Dysenterie, la Choléra-Morbus, l'Asthme, les Maux de Cœur, de Tête, d'Estomac.
Excellent aussi pour la Toilette et les Dents
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
SE MÉFIER des IMITATIONS
Exiger le Nom de RICQLÈS

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 50 centimes.

DEMANDEZ ET OFFREZ dans tous les Etablissements L'AMARO MATTEI APÉRITIF SUPÉRIEUR Le meilleur de tous les Apéritifs connus à ce jour. L'Exquis Cigare Mattei Le meilleur à 50 centimes Pour les fumeurs dont fumer ce cigare est un plaisir.

26e ANNÉE — VENDREDI 1er FÉVRIER 1901 — N° 28

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Prix divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
Corse..... un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr.
Autres Départ. 22 » » 12 »
UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER
FÊTE D'AUJOURD'HUI : Ste Ignace, évêque.
LEVER, 6 h. 52. — COUCHER, 4 h. 40 s.
LUNE : Premier quartier le 3 à 7 h. 3 soir.
FÊTE DE DEMAIN : La Purification.

31 JANVIER

Installation
DE M.
LE PROCUREUR GÉNÉRAL CÉNAC
Discours
DE M. L'AVOCAT GÉNÉRAL ANGELI

MONSIEUR LE PREMIER PRÉSIDENT,
MESSIEURS,

Le décret qui a nommé M. Gensoul Procureur Général près la Cour d'Appel de Chambéry, s'il ne nous a point surpris, n'en a pas moins causé parmi nous une vive émotion. Quoique prévues certaines séparations sont particulièrement pénibles et celle qui vient de s'accomplir ne pouvait que faire naître dans nos cœurs de profonds regrets. Dès son arrivée en Corse, M. Gensoul conquit les sympathies générales. Il y avait été, en effet, précédé par le renom de magistrat d'un grand mérite et d'une réelle distinction. Partout où l'avaient conduit les nécessités de sa carrière, il avait laissé des souvenirs durables et l'empreinte visible de sa personnalité. Substitut du Procureur Général à Montpellier, Avocat Général à Grenoble, puis Procureur de la République à Alger et à Toulouse, il avait, dans ces différentes situations, manifesté les ressources d'un esprit avisé, sagace et pénétrant, jointes à un caractère dont la prudence n'exclut pas la décision. Il s'y était en outre révélé orateur éloquent, et les comptes-rendus de la presse nous avaient transmis l'écho de ses succès obtenus dans des procès retentissants.

Mais j'ai hâte de montrer M. Gensoul au milieu de nous, dépensant son activité laborieuse dans toutes les parties d'un service varié, examinant avec un soin scrupuleux les affaires multiples dont il était saisi, ne négligeant aucun détail, si mince qu'il fût, soucieux de rechercher les solutions exactes, imprimant enfin à l'action publique une féconde impulsion. Guidé par son ardent amour de la justice, il apportait dans tous ses actes la plus stricte impartialité. Il ne suivait d'autres inspirations que celles de sa conscience, et nul ne peut lui reprocher d'avoir jamais obéi à des considérations étrangères à l'intérêt public. Le respect de la loi était sa constante préoccupation et il s'efforçait de l'imposer en poursuivant toutes les infractions qui lui étaient signalées. Il avait véritablement séduit l'opinion qui, à aucun moment, ne lui refusa son approbation. Tant de titres éclatants lui valurent la plus précieuse des distinctions : il fut nommé Chevalier de la Légion d'honneur.

M. Gensoul aimait la Corse avec passion. Il admirait sans réserve son doux climat, son soleil obstinément radieux, les pittoresques beautés de ses paysages aux aspects si divers. Il se plaisait à la parcourir et lui consacrait jusqu'aux loisirs de ses vacances. C'est dans les frais ombrages de Vizzavona, au milieu des sapins et des hêtres centenaires, non loin de ces cimes altières qui étalent leur verte parure sous un ciel d'une incomparable pureté, qu'il allait chercher un repos acheté au prix de rudes labeurs. Mais les intérêts de son ressort ne cessaient de tenir son attention en éveil. Il savait le pays travaillé par des dissensions intestines, troublé et ensanglanté par de continuels attentats contre la vie humaine, en proie au fléau du banditisme. Il voyait la propriété rurale livrée aux ravages des bestiaux et, par suite, l'agriculture arrêtée dans son développement. Il sentit combien une pareille situation révélait de graves dangers, et il résolut d'y appliquer de prompts et énergiques remèdes. J'ose affirmer que les mesures dont il prit l'initiative ne sont pas demeurées sans efficacité.

M. Gensoul était heureux de participer aux travaux de vos audiences. Il pensait que l'intervention personnelle du Chef du Parquet dans les débats civils et criminels leur donne plus de relief et accroit l'autorité des décisions judiciaires. Aussi ne laissait-il pas échapper les occasions d'y apporter le concours de son expérience et de son talent. Son langage net et sobre, toujours correct, éloquent sans effort, la vigueur pressante de son argumentation entraînaient les convictions. Nos magistrats populaires, si peu enclins aux répressions sévères, s'empressaient de déférer à ses réquisitions, et, un jour qu'ils avaient à prononcer sur le sort d'un redoutable malfaiteur, il obtint de leur justice un verdict sans atténuation.

Les fonctions du Ministère public comportent souvent des rigueurs qu'on ne saurait éluder sans méconnaître ses devoirs. M. Gensoul en affrontait courageusement toutes les responsabilités. Mais la finesse de son esprit lui en faisait promptement discerner la juste mesure, et il n'hésitait pas à rejeter celles qui lui paraissaient excessives. Nous qui, pendant près de trois ans, avons eu l'honneur de vivre avec lui dans l'intimité d'une collaboration quotidienne, nous avons connu tout ce que renferme à la fois de hardiesse et de modération cette nature foncièrement libérale, et nous garderons le souvenir de son accueil si cordial, de sa bienveillance affectueuse et de ces causeries familières, pleines d'intérêt, d'abandon et d'enjouement, auxquelles la courtoisie de l'homme du monde ajoutait un attrait particulier.

MONSIEUR LE PROCUREUR GÉNÉRAL,

Les regrets que m'inspire le départ de M. Gensoul ne me font pas oublier les devoirs que j'ai à remplir envers son successeur. En fixant sur vous son choix, le Gouvernement de la République a voulu donner à la Corse un gage tout spécial de sa constante sollicitude, et c'est avec la plus vive satisfaction et non sans quelque fierté que nous avons accueilli votre nomination. Votre passé, si riche de promesses, nous est connu ; il nous permet d'envisager l'avenir avec une entière confiance et une parfaite sécurité.

Vous êtes un magistrat de carrière : votre mérite explique seul votre élévation et la justifie. Vous avez, en effet, parcouru tous les degrés de la hiérarchie judiciaire. Mais, dès vos débuts, par un rare privilège, vous laissiez entrevoir que vous en atteindriez les sommets. Les fonctions de Substitut de Procureur de la République que vous avez successivement exercées, depuis 1872, à Lombez, à Marmande et à Cahors, mirent en évidence votre valeur professionnelle. Le 1er juin 1878 vous étiez appelé à diriger le Parquet de Lectoure, et, un peu plus tard, celui de Carcassonne. Dans ces deux derniers postes, vous avez prouvé, par votre exemple, que le don si merveilleux et si séduisant de l'éloquence n'est pas incompatible avec les talents de l'administrateur.

Vos qualités exceptionnelles vous signalèrent promptement à l'attention de vos chefs, et le 14 janvier 1886, vous entriez, comme de plain pied, en qualité d'avocat général au Parquet de la Cour de Montpellier. C'est là que, pendant neuf années d'un labeur incessant, vous avez déployé, devant les diverses juridictions, vos belles facultés oratoires. Votre parole élégante et facile, la finesse de vos aperçus, la puissance de votre dialectique, votre haute culture intellectuelle, dont la science du Droit forme l'un des principaux éléments, captivaient vos auditeurs. On aurait cru que l'art de bien dire vous avait livré tous ses secrets et vous lui êtes redevable de nombreux et brillants succès. On écoutait, avec non moins de plaisir, ces remarquables discours de rentrée où, sous le style attrayant et châtié de l'écrivain, apparaissaient le penseur et l'érudit. Entre temps, vous profitiez de vos rares loisirs, pour composer votre savant ouvrage sur les Listes électorales que semblerait vous avoir suggéré les chères de la Corse.

Une promotion plus importante vous était réservée. Le 4 mai 1895, vous étiez placé à la tête du grand Parquet de Marseille. L'ans cette splendide cité superbement assise sur les rives heureuses de la Méditerranée et dont la tradition fait remonter les origines au génie colonisateur de l'antique Hellade, vaste marché cosmopolite où se coudoient les représentants de tous les peuples et où retentissent tous les idiomes de l'univers, vous avez montré que l'action publique ne pouvait être confiée à des mains plus vaillantes et plus autorisées. Par votre indépendance, votre tact, votre vigilance et votre complète entente des intérêts sociaux, vous avez su vous concilier les suffrages unanimes. En vous voyant à l'œuvre, toutes les consciences honnêtes étaient rassurées, et, lorsqu'un décret du Président de la République vous conféra la croix de Chevalier de la Légion d'honneur, chacun comprit que c'était la légitime récompense de toute une vie consacrée au culte de la justice et à l'accomplissement du devoir. L'imposant cortège de regrets qui a accompagné votre départ atteste éloquemment les bienfaits de votre administration.

Je m'arrête. En insistant davantage, je craindrais de blesser votre modestie. Permettez-moi néanmoins de révéler en quels termes singulièrement flatteurs, un de mes collègues les plus distingués du Parquet de la Cour d'Aix résumait naguère vos divers mérites : « M. Génac, écrivait-il, possède, à un égal degré, toutes les qualités d'un excellent magistrat. » C'est le plus enviable de tous les éloges. Je le retiens, car il nous donne la vraie caractéristique de votre personnalité.

Je n'entreprendrai pas de vous faire connaître un ressort qui est désormais le vôtre. On y relève de tels contrastes, dans les caractères et dans les mœurs, que mes appréciations risqueraient de s'égarer, et je m'en voudrais de vous présenter un tableau qui ne serait pas la photographie fidèle de la réalité. Peut-être aussi que les liens qui m'attachent à ce pays inspireraient des doutes sur mon impartialité. N'est-il pas plus sage, en pareil cas, de s'abstenir ? Vous ne tarderez pas, d'ailleurs, par les affaires multiples qui passeront sous vos yeux, à vous rendre compte des besoins des justiciables, et, les ayant découverts, vous-même, vous découvrirez sans peine les mesures les plus propres à les satisfaire.

Soyez donc le bienvenu parmi nous, Monsieur le Procureur Général. C'est avec bonheur que la Cour de Bastia vous ouvre ses rangs. Vous y rencontrerez de chaudes et respectueuses sympathies et vous aurez lieu de vous convaincre que, par l'intelligence, le savoir, la droiture et l'expérience, elle est à la hauteur de tous les devoirs. Sous l'habile et ferme direction du Chef éminent qui la préside et qui a bien voulu faire de la Corse sa seconde patrie, elle s'efforcera de faciliter votre tâche, en vous prêtant le plus loyal concours. Quant à vos collaborateurs, dont je me félicite d'être l'organe, vous les trouverez invariablement dévoués à votre personne, profondément pénétrés du sentiment de la justice, pleins de zèle pour le bien public.

Votes de nos Députés

Scrutin sur l'article 1er du contre-projet de l'abbé Gayraud au projet de loi sur le contrat d'association.

Cet article 1er est ainsi conçu :

« La liberté de former des associations dans un but autre que de partager des bénéfices est reconnue et garantie à tous les Français. »

Nombre de votants	485
Majorité absolue	243
Pour l'adoption	90
Contre	395

La Chambre des députés n'a pas adopté.

Le comte Pozzo di Borgo a voté pour.

Ont voté contre, MM. Arène, Astima, Giacobbi, Valsapina

NOUVELLES MILITAIRES

Les officiers de réserve dont les noms suivent ont été inscrits sur le tableau d'avancement pour 1901 :

Pour le grade de major, M. Galvani, capitaine au régiment d'infanterie de la Corse.

Pour le grade de capitaine, M. le lieu-

118 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Gentilhomme Campagnard
par CHARLES DE BERNARD

XXXVI.

UNE INTERVENTION PACIFIQUE

— Il faut le transporter au château, dit Langerac avec l'empressement que montrent certains soldats sur le champ de bataille, lorsqu'il s'agit de conduire à l'ambulance quelqu'un de leurs camarades atteint par le feu de l'ennemi. Monsieur Froidevaux, permettez-moi de vous remplacer ; tandis que nous donnerons à ce digne M. Bobilier les soins que réclame son état, usez de votre influence dans l'intérêt de la concorde. Si nous n'étions que des hommes au château, je ne songerais certes pas à recourir à votre médiation ; mais vous savez que madame la marquise et sa mère sont ici, et alors...

— Fort bien, monsieur, répondit Froidevaux d'un ton bref, occupez-vous de M. Bobilier ; le reste me regarde.

Tandis que le vicomte, aidé d'Heraclius qui n'avait pas voulu se rapporter de ce soin à l'un de ses domestiques, transportait au château le vieux magistrat à moitié évanoui, Froidevaux se rapprocha des émeutiers, au milieu desquels Toussaint Gilles s'était remis à pérorer avec chaleur.

— Ah çà, voyons, entendons-nous, dit le jeune avocat en coupant sans cérémonie la parole au président du club patriotique, allez-vous vous retirer bien tranquillement chacun chez vous, ou bien tenez-vous décidément à être traduits en police correctionnelle et peut être aux assises ?

— Monsieur Froidevaux, répondit l'aubergiste républicain avec emphase, des citoyens français, des bourgeois de Châteaugiron qui ont la conscience pure et qui ne sont imposés au devoir civique...

— Toussaint Gilles, interrompit de nouveau le jeune avocat, je sais que vous êtes une mauvaise tête, aussi je ne vous adresse pas la parole en particulier ; je parle ici à tout le monde. Que ceux qui veulent m'écouter tranquillement et sans m'interrompre lèvent la main.

A part le capitaine des pompiers et deux ou trois de ses plus chauds partisans, tout le monde leva la main, tant la popularité de l'avocat de village était grande, même parmi ceux qui l'accusaient de tiédeur politique.

— Vous savez que je ne suis ni un carliste, ni un jésuite, ni un aristocrate, reprit Froidevaux en flattant adroitement les préjugés de son auditoire ; personne non plus ne m'accusera d'être l'ami du marquis de Châteaugiron. Je suis un bourgeois comme vous, un patriote comme vous ; je n'ai aucun intérêt à vous tromper, et, loin d'avoir jamais cherché à vous faire le moindre tort, j'ai défendu en justice plusieurs d'entre vous ; est ce vrai ?

— C'est vrai, monsieur Froidevaux, c'est très vrai, répondirent à la fois la plupart des assistants ; vous êtes un brave jeune homme et un fameux avocat, chacun sait ça.

— Eh bien ! puisque vous reconnaissez vous-mêmes que je suis votre ami, et que mes conseils sont bons à suivre, il faut m'écouter.

— Nous vous écoutons, monsieur Froidevaux, nous vous écoutons.

— Voilà assez de sottises pour un jour, et il est temps d'y mettre fin, car, je vous le répète, l'affaire est beaucoup plus grave que vous ne paraissez le croire, et nous vous exposez à être punis fort sévèrement.

— Voyons, monsieur l'avocat, dit Gautheret en se grattant l'oreille, vous savez vous savez que je ne suis pas un chicanier et que j'aimerais mieux recevoir un coup de corne de mes bœufs que de voir arriver chez moi le moindre chiffon de papier timbré ; dites-nous donc franchement de quoi il retourne.

— Il retourne, comme je vous l'ai dit tout à l'heure, police correctionnelle et peut-être jury.

— Cependant le greffier nous disait que nous étions dans notre droit.

— Vermot ne répéterait pas devant moi une pareille absurdité. Est-il là ?

— Non, monsieur Froidevaux, répondit l'épicier d'un air aigre-doux ; le greffier a trouvé que ça chauffait un peu trop, et il s'est évaporé.

— Il a fait sagement, et je vous conseille de l'imiter.

— Ainsi donc, reprit Laverdun qui semblait au moins aussi inquiet que le boucher, si M. de Châteaugiron portait plainte parce qu'on a enfoncé sa grille un peu brusquement, vous croyez que nous pourrions avoir de l'ennui ?

— Vous auriez mieux que ça, c'est moi qui vous le garantis.

— Mieux que ça ! quoi donc ?

— Mais, par exemple, de trois mois à deux ans de prison, selon les circonstances.

Les chefs de l'attroupement s'entre-regardèrent un peu interdits.

— C'est ce que nous disait le juge de paix, dit Laverdun à l'oreille de Toussaint Gilles ; et puisque M. Froidevaux, qui connaît les lois sur le bout de son doigt, nous répète la même chose, c'est que c'est la vérité.

— Quant à celui qui a donné un coup de couteau à M. de Châteaugiron, reprit Georges, il doit s'attendre à ne pas en être quitte à si bon marché.

— Un coup de couteau ! répéterent plusieurs voix avec une expression d'étonnement mêlé de désapprobation.

— Oui, mes amis un coup de couteau. Je suis que la grande majorité d'entre vous est composée d'honnêtes gens ; mais vous voyez qu'il s'est glissé dans vos rangs des individus capables de tout, de l'assassinat aussi bien que du vol.

— Si je connaissais le gredin qui a fait ce coup-là, s'écria le boucher avec chaleur, je l'assommerais comme un veau.

— Je suis le premier à regretter un pareil accident, dit Toussaint Gilles, mais le tort d'un seul ne saurait rejaillir sur tous.

(A suivre).

HYGIÈNE et BEAUTÉ de la PEAU
CRÈME VELOUTINE par Ch. FAY